B 476534

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

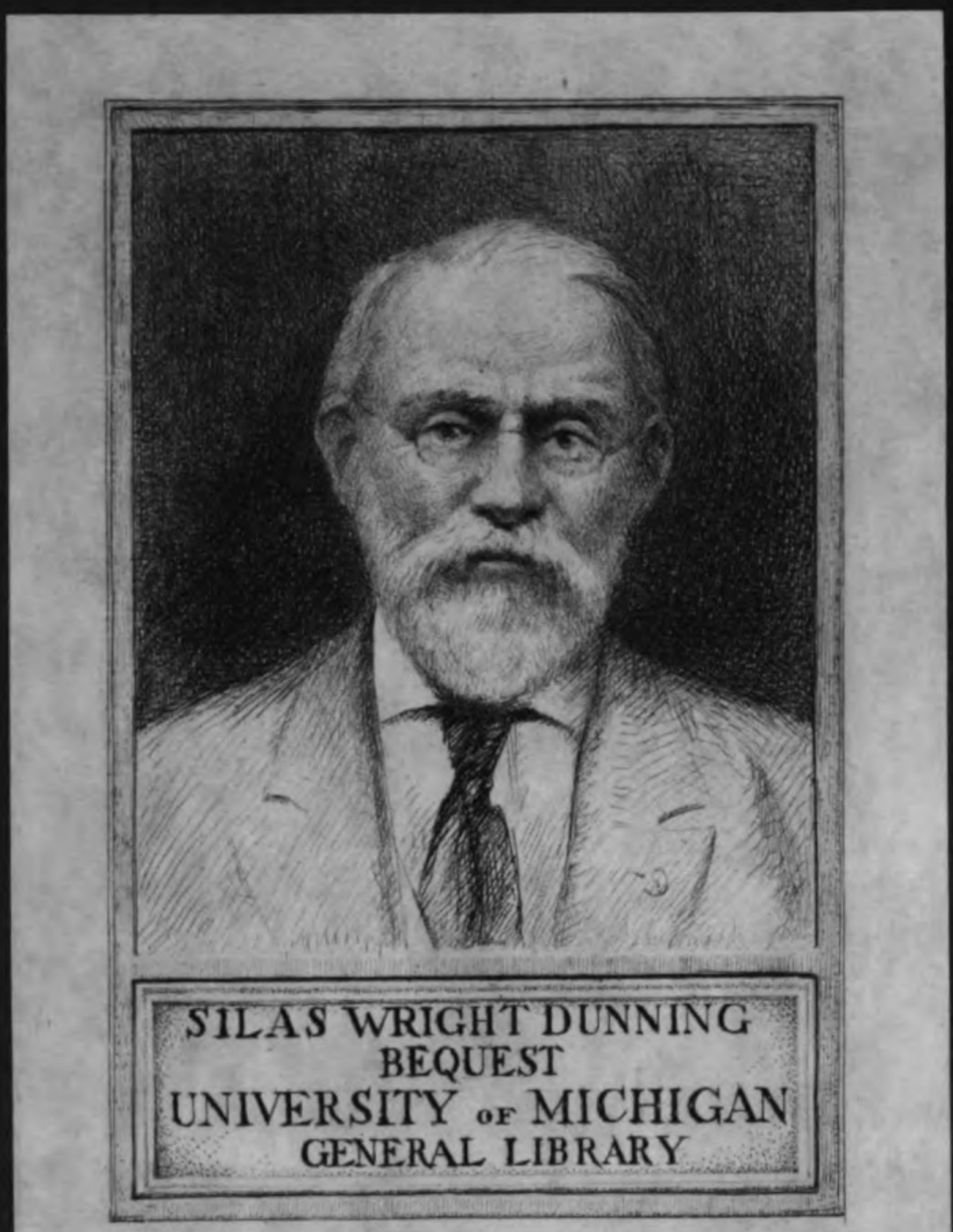

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

.Q2
.611
.036
S8

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'OISE.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE, Beauvais

TOME II.

BEAUVAIS,

IMPRIMERIE D'ACHILLE DESJARDINS, RUE SAINT-JEAN.

1852-55.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Demming
Oliff hoff
6-6-27
13603.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET NÉCROLOGIQUE

SUR

M. LE Dr MÉRAT.

François-Victor MÉRAT naquit à Paris le 15 juillet 1780. Mais son père, Mérat de Vaumartoise (1), habitait Auxerre, où la famille avait son origine. Le jeune Mérat passa son enfance et fit ses premières études dans la cité paternelle; et depuis, il allait souvent visiter le centre de sa famille; il aimait à répéter qu'il était Auxerrois.

---

(1) Le Dr Mérat porta lui-même ce nom dans sa jeunesse. Sa thèse inaugurale est publiée sous ce nom; mais depuis, il a complètement supprimé cette adjonction.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A l'âge de 13 ans, il vint à Paris terminer son cours d'études humanitaires. A cette époque de perturbation sociale, il eut le bonheur de rencontrer le calme avec les véritables principes de la vertu et de la science auprès du respectable abbé Lingois, ancien principal du collége du Plessis (1). Comme il se destinait à l'école polytechnique, ses humanités terminées, il se livra à l'étude des mathématiques et du dessin, toujours sous la direction de l'abbé Lingois.

Des projets de famille ne lui permirent pas d'entrer à l'école polytechnique. Il fut placé, en 1796, chez un pharmacien habile, le professeur Nachet, où il étudia, concurremment avec la pharmacie, la chimie et la botanique. Il avait hérité de son aïeul (2) des dispositions innées pour cette dernière science. Ayant concouru, suivant l'usage, au collége de pharmacie, il remporta le premier prix.

Ce fut alors qu'il se livra à la culture spéciale de la médecine, suivant, avec cette ardeur infatigable qui jamais ne l'abandonna, le cours de la faculté de médecine, ceux du jardin du roi, la clinique des hôpitaux, etc., sous les professeurs les plus célèbres, dont il ne tarda pas à s'attirer l'estime et même l'amitié. Plus tard il rappela les noms de quelques-uns de ces illustres maîtres dans les plantes qu'il leur dédia : c'est ainsi que nous lui voyons créer pour sa flore les genres *Corvisartia, Lerouxia, Lasallia.*

En 1803, il fut reçu docteur en médecine. Sa thèse inaugurale, *Dissertation sur la Colique métallique ou des Peintres*, fut justement remarquée ; il la retoucha depuis, et il en fit un ouvrage considérable qu'il publia sous le titre de *Traité de la Colique métallique.*

Un an avant cette épreuve, il avait été admis à l'école pratique, et un an après il obtint, au concours, la place de chef de clinique à la faculté de Paris. Pendant dix ans qu'il occupa cette place impor-

---

(1) Il a toujours conservé un souvenir reconnaissant des soins de cet excellent maître, et, en 1822, il publia, pour la *Biographie universelle de Michaud*, une Notice sur l'abbé Lingois.

(2) Laurent-Germain Mérat est l'auteur d'une *Histoire des Plantes qui croissent dans le comté Auxerrois*, ou *Botanicon Auxerrois*, ouvrage resté inédit.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tante, il recueillit une foule de faits relatifs à l'anatomie pathologique, dont il fit depuis la base d'un grand ouvrage qu'il se proposait de publier ; diverses circonstances l'en empêchèrent. Il se borna à en donner le plan dans le *grand Dictionnaire des Sciences médicales*, auquel il ne cessa d'apporter la plus ardente et la plus assidue collaboration, dont il devint ensuite le directeur, et auquel il assura un succès immense.

M. Mérat n'eut pas seulement le mérite de constater et de recueillir des faits déjà acquis à la science. La médecine lui doit deux découvertes importantes. Il a trouvé le premier des tubercules dans le cerveau (*Journal de Médecine* de Corvisart, 1805), et de l'adipocire dans les intestins (1804).

C'est le docteur Mérat qui contribua à vulgariser la connaissance de la vertu tœnifuge de la racine de Grenadier, d'après le docteur portugais Gomès. En 1823, il publia, sur cette racine, une notice dans le *Journal complémentaire des Sciences médicales*. Plus tard, il refondit ce travail et y ajouta la description des principaux *tœnia* de l'homme, d'après le même auteur. Cet ouvrage, qui parut en 1832 sous ce titre : *Du Tœnia ou Ver solitaire, et de sa cure radicale*, etc., obtint à l'Académie des Sciences un des prix Montyon ; il a été traduit en italien, à Pise, en 1833, par le docteur Apolloni.

M. Mérat ne se bornait pas à la partie didactique de la science médicale ; il pratiqua toute sa vie, avec zèle, succès et désintéressement, l'art de guérir, y consacrant ses journées et ne prenant que sur son repos le temps qu'il donnait à ses nombreux travaux scientifiques. Aussi, à l'exception de ces visites obligées, sa vie était-elle toute d'intérieur, concentrée dans sa famille et dans son cabinet, n'allant jamais dans le monde, et bornant ses rapports à ses amis et aux botanistes qu'il aimait à recevoir et à encourager.

Nous venons de nommer les botanistes : c'est sous le rapport de la botanique que nous devons surtout envisager le docteur Mérat. C'est à ce titre que la Société académique de l'Oise s'honore de l'avoir compté, hélas ! trop peu de temps parmi ses membres correspondans.

Nous avons dit que de bonheur le goût de la botanique s'était manifesté chez lui, et que de bonne heure il avait acquis des connaissances dans cette partie des sciences naturelles. Nous ne parlerons pas des nombreuses analyses, des rapports sur différens ouvrages

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

relatifs à la botanique, des notes et notices sur différens genres et espèces, sur leur emploi dans l'économie domestique ou pour l'ornement, sur leur acclimatation. Ces opuscules ont enrichi une foule de recueils périodiques des plus importans : le *Journal de Médecine*, le *Bulletin des Sciences naturelles de Férussac*, les *Mémoires de la Société de Lille*, les *Annales des Sciences naturelles*, les *Archives de Botanique*, les *Annales d'Agriculture et d'Horticulture de Paris*, etc., etc. Nous omettrons aussi les nombreux articles de botanique médicale qu'il a fournis au grand ouvrage qu'il publia avec M. Delens, sous ce titre : *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*, ainsi que dans le *grand Dictionnaire des Sciences médicales*.

Deux ouvrages, plus importans par leur étendue et leur publicité, ont établi la réputation botanique de M. Mérat : les *Elémens de Botanique* et la *Nouvelle Flore des environs de Paris*.

Nous avons sous les yeux la cinquième édition des *Elémens de Botanique* (1 vol. in-8°. Paris, 1822). L'auteur nous avertit que cet ouvrage est la reproduction du cours de botanique du professeur Desfontaines au Jardin des Plantes, publié avec son approbation, et auquel ont été jointes des additions, des corrections, etc. Cinq éditions attestent suffisamment le mérite et l'utilité que les étudians trouvaient à cet ouvrage, mérite dont M. Mérat peut revendiquer sa part, sinon pour le fond, au moins pour l'exposition.

La *Flore des environs de Paris* a joui d'un succès plus grand encore : elle a obtenu les honneurs de quatre éditions, formant ensemble 10,000 volumes.

La 1re édition, 1 vol. in-8°, est de 1812. L'auteur nous y apprend qu'elle est le résultat de dix-huit années d'herborisations dans les environs de la capitale. M. Mérat parle avec bonheur de cette époque de sa vie. Qu'il nous soit permis de rapporter ses paroles empreintes de tout le charme dont la botanique sut toujours embellir l'existence des hommes distingués qui la cultivèrent. Nous les puisons dans la Notice qu'il a publiée sur son ami le docteur Loiseleur-Deslonchamps, botaniste non moins illustre. Il nous reporte aux jours de sa jeunesse, en 1797. « C'est à cette époque, dit-il, que je le » connus, faisant ensemble des herborisations avec nos amis Cla- » rion, Mougeot, Nestler, Marquis, Robert, etc., tous devenus » depuis membres ou correspondans de l'Académie de Médecine. Ces

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» promenades agrestes n'étaient pas sans charme. Là, à l'ombre » des bois ou en plein champ, avaient lieu des discussions scienti- » fiques, où chacun apportait ses connaissances.... Jeunes et lestes, » nous faisions souvent six à huit lieues pour conquérir quelques » plantes rares. » C'est le résultat de ces herborisations, de ces discussions, des connaissances acquises dès lors en botanique descriptive, que le docteur Mérat publia dans sa *nouvelle Flore des environs de Paris*. Le nombre total des plantes, espèces ou variétés décrites dans cet ouvrage est de 1,742. C'est environ 500 dont l'auteur l'aurait augmenté, en prenant pour point de départ la flore de Thuillier, la plus complète pour l'époque. Vingt espèces et une centaine de variétés y sont mentionnées pour la première fois. La classification adoptée est le système de Linné. M. Mérat a cru devoir ajouter à la description des plantes les propriétés de celles qui sont usitées en médecine. Le nombre des plantes médicinales, pour nos environs, y est d'environ 200, nombre qui pourrait être réduit de moitié, si on s'en tenait à des propriétés bien marquées.

Ainsi que nous avons eu occasion de le dire, cette flore contient des genres de la création du docteur Mérat : les genres *Robertia*, *Corvisartia*, *Lerouxia* ; c'est dans la cryptogamie que se trouve le genre *Lasallia*.

Mais la 1re édition ne comprenait pas la cryptogamie. Ce n'est qu'en 1821, pour la 2e édition, que l'auteur aborda cette partie de la botanique. Cette 2e édition parut en 2 volumes in-18, format plus commode que l'in-8° pour les herborisations. La classification n'y est plus selon le système Linnéen, mais selon la méthode naturelle de Jussien, modifiée par Loiseleur et Marquis, et qui, basée sur l'insertion du fruit (ovaire), relativement au calice et à la corolle, paraissait à l'auteur d'une extrême facilité pour les étudians. Cette méthode fut conservée dans les deux éditions subséquentes.

Grâces à la faveur dont jouissait la *nouvelle Flore des environs de Paris*, M. Mérat dut en publier une 3e édition, en 1831, au moins pour la phanérogamie, car la cryptogamie, pour cette édition, ne parut qu'en 1834. Elle y est traitée d'une manière plus complète, plus méthodique et plus approfondie que dans la 2e édition. Une innovation heureuse signala cette 3e édition, tant pour la phanérogamie que pour la cryptogamie : pour la première fois, les caractères essentiels furent imprimés en lettres italiques. Enfin, la

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

4e édition, qui parut en 1836, se distingue encore, malgré le court intervalle qui la sépare de la dernière, par des rectifications, des additions importantes surtout pour la partie cryptogamique. Aussi fut-elle recherchée à l'égal des précédentes, et, n'eût été la difficulté d'un pareil travail, surtout dans l'âge avancé où l'auteur se trouvait, nous eussions vu ces deux dernières éditions refondues en un ouvrage neuf.

Cependant la Flore des environs de Paris avait produit son fruit. Le goût de la botanique se vulgarisait de plus en plus. Le docteur Mérat avait de nombreux élèves, dont quelques-uns sont devenus des maîtres renommés. Il aimait surtout à se glorifier de l'illustre Durieu de Maisonneuve, qui dirige avec tant de zèle et de succès l'expédition scientifique de l'Algérie. Il n'eut pas seulement des élèves, il eut des émules, de jeunes rivaux de sa vieille gloire. En 1842 parut l'*Introduction à une Flore analytique et descriptive des environs de Paris*, par MM. E. Cosson, E. Germain et A. Weddel.

Nous ne rappellerons point les débats, un peu irritans, que souleva cette publication, entre M. Mérat et ses jeunes antagonistes. Il a voulu lui-même depuis que cette querelle fût oubliée, malgré toute la verve et tout l'esprit qu'il y avait déployés M. Mérat avait cela de commun avec un autre savant, illustre à d'autres titres, M. de Blainville, dont un de nos collègues est appelé à nous rappeler la mémoire en même temps que j'ai à remplir ce devoir à l'égard de M. Mérat. « Beaucoup, en le voyant soutenir et défendre avec une » chaleur enthousiaste ce qu'il croyait vrai et bon, attaquer et pour- » suivre avec une ardeur parfois opiniâtre ce qu'il regardait comme » faux ou mauvais; qui l'entendaient livrer à une critique serrée, » spirituelle et souvent piquante, les idées qu'il ne croyait pas de- » voir admettre, ont conçu des préventions contre son caractère, » que l'on s'est plu à qualifier de difficile et même d'insocia- » ble (1). »

Mais juger ainsi M. Mérat ce serait ne l'avoir vu que de loin, et ne l'avoir, pour ainsi dire, jugé que sur l'écorce : c'est n'avoir pas eu l'avantage de le connaître réellement. Cependant le docteur Mé-

---

(1) *Eloge de M. de Blainville*, par M. Constant Prévost.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

rat, ne pouvant plus opposer à ses rudes jouteurs flore contre flore, voulut au moins relever le mérite de la sienne, en corriger les défauts et indiquer les améliorations dont il la croyait susceptible. De là sa *Revue de la Flore parisienne* qu'il fit paraître, en 1843, en un volume in-8° de 500 pages, et à laquelle il donna encore depuis des additions.

Nous avons parcouru les principaux ouvrages de M. Mérat ; nous ne pourrions même mentionner les autres, tant la liste en est longue. Du reste, il a pris lui-même la peine de le faire. Il nous a laissé « l'inventaire de ses travaux (1). » Nous renvoyons à cette liste, qu'il a fait précéder de cet adage : *Labor omnia vincit* (Virgile), et qu'il termine par cet autre :

..... *Nil sine magno*
Vita labore dedit mortalibus. (Horace.)

résumant ainsi sa vie simple et toujours occupée. Tant de travaux devaient attirer à M. Mérat de nombreuses distinctions. Elles ne lui ont pas manqué.

Les sommités do la science, Loiseleur-Deslonchamps, Sprengel, Cassini, de Candolle, lui ont dédié plusieurs genres de plantes. Celui qui lui était le plus agréable était celui basé sur le *Calycanthus præcox*, L., et appelé *Meratia fragrans* par son collègue et ami Loiseleur-Deslonchamps, dans son *Herbier de l'Amateur*.

Il a appartenu à une foule de sociétés savantes : à l'Académie de Médecine, dont il a été dix-huit ans le trésorier, et dont il est mort le trésorier honoraire ; à la Société d'Emulation, à la Société centrale d'Agriculture et à celle d'Horticulture de Paris ; il a été correspondant des Académies et Sociétés de Rouen, de Toulon, d'Orléans, de Bordeaux, de Caen, de Lyon, de Lille, de l'Yonne ; il a été aussi correspondant de l'Académie royale de Turin. Enfin, votre Société Académique s'honore de l'avoir compté parmi ses membres correspondans.

---

(1) Liste chronologique des travaux sur l'Anatomie pathologique, la Médecine, la Thérapeutique, la Matière médicale, la Botanique, l'Agriculture, l'Horticulture et la Littérature de M. le Dr Mérat. Paris, 1850.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les pouvoirs ne l'ont pas moins honorablement traité que la science. Il a été attaché à l'infirmerie de la maison de l'Empereur; il a été médecin de Don Miguel durant son séjour à Paris, et il a reçu l'ordre du Christ de Portugal; il a été successivement membre et officier de la Légion-d'Honneur.

Mais, s'ils lui assurèrent la gloire et une honnête aisance, ses travaux lui attirèrent des douleurs longues et aiguës qui l'avaient réduit à un état de faiblesse et de malaise indéfinissable. A ces douleurs physiques vint se joindre une douleur morale beaucoup plus cruelle encore. Il perdit un fils qui était dans la vigueur de l'âge, doué des plus heureuses qualités et des connaissances militaires les plus avancées, jouissant de l'estime et de l'affection de ses camarades et de ses chefs non moins que de l'amour de ses parens; M. Paul Mérat lui fut enlevé par une épidémie meurtrière, en Algérie, dans la province de Constantine, où il était commandant de place par intérim. Il mourut à l'âge de 31 ans, victime de son dévouement. M. Mérat ne pouvait survivre long-temps à un coup aussi cruel. Il succomba lui-même le 13 mars 1851, dans sa soixante-onzième année, laissant dans son excellente famille et parmi ses amis des regrets cuisans et sincères que peut seule adoucir la pensée que sa fin fut chrétienne, comme l'avait été toute sa vie.

L'Abbé QUESTIER.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

DE L'ANCIENNE CITÉ DE BEAUVAIS.

Nous croyons qu'on nous saura gré de donner ici une partie importante du grand travail que M. le Dr Daniel a fait sur l'origine et l'histoire de l'ancienne Cité de Beauvais. Resserrés dans d'étroites limites par l'abondance des matières, nous avons dû nous borner, quant à présent, aux vues d'ensemble qui font connaître d'une manière générale, l'antique forteresse qui forme encore la partie principale de la ville de Beauvais.

Dans l'intérêt de la liberté des discussions, nous croyons devoir déclarer ici que l'insertion dans le Recueil des travaux de nos collègues n'implique pas l'approbation implicite par la Société de toutes les opinions qu'ils renferment. La liste reste donc toujours ouverte sur toutes les questions qui y sont traitées, et dont plusieurs sont l'objet de graves controverses. Cette observation s'applique ici en particulier à la situation géographique de *Bratuspantium*, que M. le Dr Daniel croit reconnaître dans l'ancienne cité de Beauvais, et que plusieurs autres savans placent sur d'autres points. La question mérite tout l'intérêt des personnes qui se livrent à l'étude de l'histoire locale. Nous enregistrons le Mémoire de M. le Dr Daniel comme une des pièces du procès.

L'ANCIENNE CITÉ DE BEAUVAIS.

Lorsque l'on songea à fortifier les villes, les premiers moyens furent d'abord très-simples : ils consistaient dans une enceinte de pieux ou de palissades. On les forma ensuite de murs avec un fossé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

devant, qui empêchait d'en approcher. On ajouta depuis à ces murs des tours rondes ou carrées, placées à une distance convenable les unes des autres, pour défendre toutes les parties de l'enceinte des places, « car, ainsi que le dit *Végèce*, contemporain de l'empereur » *Valentinien*, dans sa nouvelle traduction, les anciens trouvèrent » que l'enceinte d'une place ne devait point être sur une même » ligne continue, à cause des béliers qui battraient trop aisément » en brèche; mais par le moyen des tours, placées dans le rempart » assez près les unes des autres, leurs murailles présentaient des » parties saillantes et rentrantes. Si les ennemis veulent appliquer » des échelles ou approcher des machines contre une muraille de » cette construction, on les voit de front, de revers et presque par » derrière; ils sont comme enfermés au milieu des batteries de la » place qui les foudroient. »

Pour défendre encore plus sûrement le pied du mur de l'enceinte et celui des tours, les anciens faisaient le haut de la muraille en *machicoulis*. Ils se servaient des intervalles des machicoulis pour jeter des pierres, du plomb fondu, de l'huile bouillante, etc.

Les anciens ne terrassaient pas toujours leurs murailles, et ils en agissaient ainsi pour se mettre à l'abri de l'escalade, car l'ennemi étant parvenu au haut de la muraille, n'était pas pour cela dans la place; il lui fallait des échelles pour y descendre; et pendant cette longue opération, ceux qui étaient dans la ville pouvaient s'assembler pour les repousser. Cependant, *Vitruve* remarque qu'il n'y a rien qui rende les remparts plus fermes que quand les murs sont soutenus avec de la terre; et, du temps de *Végèce*, on les terrassait; on pratiquait vers le haut une espèce de petit terre-plein de trois ou quatre pieds de largeur, duquel on tirait sur l'ennemi par les créneaux du parapet. Les tours dominaient sur le terre-plein, et par là elles avaient l'avantage de découvrir une plus grande étendue de la campagne et de pouvoir défendre les courtines ou les parties de l'enceinte qui étaient entr'elles.

Pour défendre encore plus facilement ces parties, on observait, en bâtissant les places, de couper le terre-plein en dedans vis-à-vis les tours; on substituait à cette coupure une espèce de petit pont de bois qu'on pouvait ôter dans le besoin.

Telle était la fortification ordinaire de l'enceinte des places chez les anciens. Cette enceinte était environnée, du côté de la campagne,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un fossé large et profond qui retardait l'approche des machines dont on se servait alors pour battre les places, et qui rendait l'accès du rempart plus difficile et moins propre à l'escalade.

Ces notions élémentaires de la science pourront suffire à faire comprendre la disposition des fortifications élevées sur le sol de Beauvais, au temps de Jules César.

L'insuffisance des renseignemens que nous donnent nos historiens du Beauvaisis, ne nous permet pas d'espérer d'offrir une œuvre satisfaisante. Nous sommes réduit à recueillir et à coordonner entr'elles les notions plus ou moins exactes que nous avons pu nous procurer. L'exposé de ces divers matériaux présentera peut-être un ensemble qui ne sera pas dépourvu de quelqu'intérêt.

En abordant le sujet de la citadelle, dite gallo-romaine de Beauvais, nous nous sommes proposé d'abord de faire connaître ce que nous en apprend l'histoire de la localité, mais nous nous sommes proposé par dessus toutes choses de nous occuper de la recherche, et, s'il est possible, de la reconnaissance des voies souterraines que l'historien Louvet a signalées dans son ouvrage. Les recherches auxquelles nous nous sommes livré nous ont fourni l'occasion d'observations assez curieuses dont sans doute quelques-unes sont peu connues.

Les citations textuelles dont peut-être on nous reprochera d'être trop prodigue, trouveront, nous l'espérons, leur excuse dans le désir que nous avons d'éclairer le lecteur sur ce qui concerne l'important et antique monument qui fait l'objet de notre étude.

Dans sa Notice, M. *Borel* dit : « Nous voyons encore aujourd'huy » cette forteresse située dans le milieu d'un marais, baigné d'une » rivière nommée *Thérain*, et comme à l'abri du grand froid et du » grand chaud par deux montagnes, dont l'une se lève vers le nord » et l'autre vers le midi ; il semble même que nos ancêtres, en tra- » vaillant à leur sûreté, aient pensé au plaisir des yeux, n'y ayant » rien de plus agréable à la vue que cette vaste étendue de prés, » qui paraissent à l'orient et à l'occident, outre des vallons des plus » beaux et des plus fertiles du monde. Je sais bien que tous ceux qui » ont l'esprit prévenu de la manière moderne d'attaquer les places, » condamnent d'abord l'assiette de celle-là, et disent qu'elle est » commandée par deux hauteurs d'où l'on pourrait aisément la battre » et la foudroyer, parce qu'ils ont dans la tête les canons, les bombes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» et les carcasses (1); mais si nous considérons les machines de » guerre dont on se servait alors, nous avouerons que les *Beauvai-* » *sins* ne pouvaient mieux placer leur forteresse, et que, comme » elle était assez proche des montagnes pour voir descendre les » ennemis et pour observer leurs mouvemens, elle en était aussi » assez éloignée pour ne pas craindre l'effet des balistes et des cata- » pultes; que les tours de bois ne roulaient pas aisément dans un » terrain marécageux; que la rivière incommodait fort ceux qui » portaient les béliers, et après s'être approchés des murs avec beau- » coup de peine, ils en avaient encore plus à les ébranler, etc. »

Loysel, qui écrivait son histoire du Beauvaisis au commencement du XVII^e^ siècle, est un de ceux qui nous paraît avoir été le plus convenablement placé pour voir et bien juger les choses; il nous en donne, au reste, une idée assez précieuse dans l'exposé succinct que nous reproduisons ici :

« La *Cité* qui nous reste dans la ville, étant très-ancienne et » vraiment romaine, presque carrée et quasi en forme de trapèze, » fermée de murailles épaisses de huit pieds, accompagnée de » hautes tours rondes, de même étoffe et également distantes les » unes des autres, de laquelle cité les restes se voyent aujourd'huy » *pour la plupart*, le tout bâti de petites pierres carrées, fort dures, » entrelacées de grosses et larges briques tellement cimentées en- » semble que l'on n'y saurait quasi picquer. L'une des largeurs de » cette cité, commençant du côté d'orient, à la porte que l'on ap- » pelle *Gloria Laus*, autrement du *Chastel*, que je crois avoir été » la principale porte d'icelle, et que l'on appelait *Chastel* ou plutôt » *Castellum*, ou bien qu'il y avait un château à l'entrée d'icelle, au » lieu où est maintenant bâtie l'église de Saint-Barthélemy, tant » pour ce que la maison du châtelain de Beauvais y attouche que » pour ce que l'on tient que le châtelain est fondateur de cette » église. L'autre porte est vers l'évêché et l'église de Notre-Dame-du- » Châtel, où pouvait être un autre *chastel*, d'où on tournait du côté

(1) Le premier coup de canon a été tiré en France, sous le roi Philippe-de-Valois, vers le tiers du quatorzième siècle.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

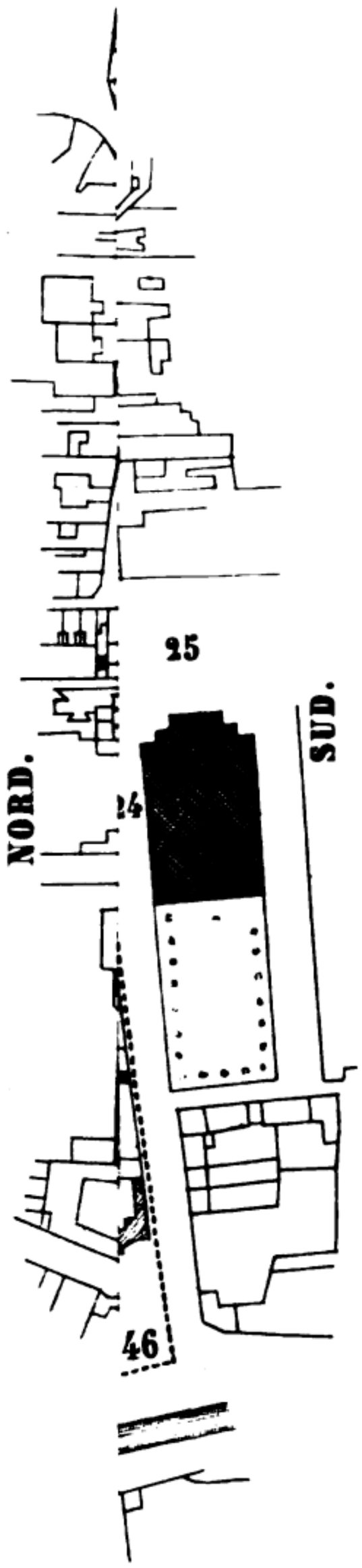

LÉGENDE.

1. Rue du Petit Thérain.
2. Rue du Cloître S.t-Pierre.
3. Rue Notre-Dame.
4. Ancienne Eglise Collégiale de Notre-Dame-du-Châtel.
5. Eglise Cathédrale.
6. Ancien Cloître Canonial, aujourd'hui le Musée.
7. Galerie souterraine sous cet édifice.
8. La Basse-Œuvre.
9. Emplacement de l'ancien Beffroi.
10. Rue des Prisons du Chapitre.
11. Rue S.t-Pierre.
12. Rue de la Belle-Image.
13. Place S.t-Barthelemy.
14. Ancienne Eglise Collégiale de S.t-Barthelemy.
15. Emplacement de l'ancienne Porte du Châtel, dite Gloria-laus.
16. Impasse bordée d'un cours d'eau.
17. Rue Beauregard.
18. Rue S.t-Pantaléon.
19. Emplacement de l'ancienne Eglise S.t-Pantaléon.
20. Grande Rue de la Frette.
21. Place S.t-Michel.
22. Rue Foy-Vaillant, ouverte sur une partie de l'emplacement de l'Eglise Collégiale de S.t Michel.
23. Rue du Théâtre.
24. Prolongement de la même rue.
25. Place du Théâtre sur l'ancien Couvent des Minimes.
26. Place S.t-Louis.
27. Rue du Metz.
28. Rue S.t-Nicolas.
29. Emplacement de l'ancienne Eglise Collégiale de S.t-Nicolas.
30. Rue du Tourne-broche.
31. Rue de l'Ecole de Chant.
32. Porte de Gournay, anciennement Porte Limaçon.
33. Rue S.t-Paul.
34. Moulin de Limaçon.
35. Rue S.te-Véronique.
36. Rue du Prévost.
37. Rue du Doyen.
38. Rue S.t-Symphorien.
39. Ancien Palais Episcopal.
40. Porte fortifiée du Palais Episcopal.
41. Place S.t-Pierre.
42. Rue Loisel.
43. Maison de Justice, ancienne dépendance de l'Evêché.
44. Pont d'Amour.
45. Tour du Séminaire.
46. Tour S.t-Germer.
47. Tour Leallier ou Lecas.
48. Ancien Hôtel du Châtelain?

Lith. de CRETTEVEST, à Beauvais, Rue de la Tallerie, 3.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» du midi vers la poterne Saint-Gilles et l'église de Saint-Michel ; et,
» du côté du septentrion, derrière les maisons des chanoines de la
» grande église. Aussi, est cette cité environnée de toutes parts d'eau
» courante, encore qu'elle ait été beaucoup amoindrie par les diver-
» tissemens qui en ont été faits au moyen des autres ruisseaux qui
» sont en la ville de maintenant, tant y a qu'il y a apparence d'esti-
» mer que ce *chastel* ou cité romaine était appelé Cæsaromagus,
» qui est à dire, la ville ou maison de César. »

Cet exposé de Loysel sert sans doute à donner une idée de la disposition générale de cette construction ; mais il ne nous paraît pas déterminer suffisamment les points de la ville sur lesquels elle reposait.

Essayons de fixer le plus clairement possible les limites de l'enceinte dans laquelle étaient renfermés ces murs de la cité.

Disons d'abord que cette forteresse était située à l'angle nord-ouest du plan de la ville actuelle (*Planche* I^re^).

Du côté *nord-ouest*, il existait *derrière l'église de Notre-Dame dite du Châtel*, une *grande tour carrée*, de laquelle naissait une courtine, qui se continuait dans la direction *nord*, tout le long de la rue du Petit-Thérain. A l'extrémité de cette rue, correspondant à la petite rue Saint-Martin, se dressait une autre tour par laquelle, suivant Louvet, on entrait dans la *cité*. De cette tour septentrionale, on voyait naître d'autres murs faisant face à l'*est* et se dirigeant dans l'impasse derrière la *rue des Flageots*. Ces murs, étant arrivés à la porte du *Gloria-Laus*, se continuaient le long de la *rue Beauregard* jusqu'au *pont d'Amour, près de l'entrée dans la rue du Théâtre*, où l'on rencontrait encore une *tour carrée* au moyen de laquelle, dit le même Louvet, on entrait en la forteresse. Nous dirons plus tard ce que l'on doit penser de cette opinion de Louvet.

Puis, ces murs changeant de direction, faisaient face *au midi*, en cotoyant la *rue actuelle du Théâtre, l'emplacement sur lequel reposait l'ancienne église de la Collégiale de Saint-Michel*, où existaient aussi *trois tours* ; puis, enfin, avant de tourner vers *l'occident*, les mêmes murs aboutissaient en ligne droite à une *nouvelle tour carrée*, située à la *poterne dite de Saint-Germer*, laquelle se dressait au bord de l'eau, près de la petite place actuelle qu'on appelle du nom de *Saint-Louis*. On en voyait encore des vestiges au commencement du dix-neuvième siècle.

Ensuite, les murs qu'on a confondus plus tard avec ceux élevés au

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

douzième siècle, continuaient leur marche *vers la porte du Limaçon, vers l'hôtel épiscopal*, et ils arrivaient enfin à la *tour de Notre-Dame du Chastel*, d'où nous les avons fait partir.

On se représente aisément combien était bornée la surface sur laquelle reposait la forteresse et la ville de Bratuspanse. La place où sont aujourd'hui la Basse-OEuvre, l'église cathédrale, le palais épiscopal et autres édifices religieux qui occupent une certaine étendue de terrain, était, à cette époque, couverte d'habitations, probablement nombreuses et fort serrées; elle était sillonnée par des rues sans doute médiocrement larges; car il ne faut pas perdre de vue que Bratuspanse, capitale d'une des plus importantes provinces des Gaules, bien que ce fut une place forte (*oppidum*), peuplée d'une garnison nombreuse et destinée à la défense, devait aussi être une ville qui renfermait une population fort considérable d'individus étrangers au service militaire, et qu'il n'était pas loisible à ses habitans d'être logés largement et commodément.

Il paraîtrait qu'au dixième siècle cette construction était encore assez entière et assez reconnaissable, pour que nos historiens aient pu recueillir, au moins par tradition, et aussi *de visu*, les renseignemens qu'ils ont déposés dans leurs livres. On se fait facilement l'idée, il nous semble, de l'aspect imposant que devait présenter une forteresse d'une certaine étendue, située au milieu de la prairie qui constitue le sol de Beauvais.

Loysel, M. Borel et autres la comparent à un pentagone irrégulier.

Dans sa Notice archéologique, M. *Graves* dit : « Le périmètre de » la *Cité* représente un parallélogramme dont un des grands côtés » serait remplacé par une ligne brisée. Le côté principal, tourné » vers la ville, au *sud-est, a trois cent soixante mètres de longueur* » depuis la petite rue de la Frète jusqu'à celle du Petit-Thérain. Le » côté *sud-ouest a deux cent quarante à cinquante mètres* environ » de la rue de la Frète à la rivière, dans le prolongement de la rue » du Théâtre. La face opposée, vers le *nord-est*, compte *deux cent* » *soixante mètres* dans la longueur et le prolongement de la rue » du Petit-Thérain jusqu'à la rue Sainte-Marguerite; de l'extrémité » de cette rue à la porte Limaçon, on trouve, pour le côté *nord-* » *ouest*, qui est le plus court, *cent quarante mètres*, et de cette » porte, en allant *au midi* rejoindre la ligne du *nord-ouest*, *deux* » *cent soixante mètres*. L'enceinte a donc *douze cent soixante-dix*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *mètres* environ de développement, ce qui donne une contenance » de *dix hectares quarante ares*, équivalant à-peu-près à la *huitième partie de la ville actuelle,* renfermée dans les fossés, et non » compris les faubourgs. »

Nous ne savions pas que M. Graves eût fait arpenter la forteresse de Beauvais, lorsque, de notre côté, nous nous sommes procuré la même satisfaction.

Nous avons fait mesurer en parcourant le pied des murs de la cité, ou plutôt des maisons qui la remplacent, l'étendue en circonférence de notre citadelle. On a compté environ *deux mille deux cent cinquante pas*. En admettant que cinq pas, à marche ordinaire, équivalent *à sept pieds*, il se trouverait que la cité de Beauvais présentait un circuit de *trois cent vingt toises*. Il s'agit ici d'un aperçu et non d'une mesure rigoureusement déterminée.

Qui pourrait aujourd'hui préciser l'état réel de cette enceinte à l'époque où elle existait? Quelles modifications n'ont pas reçues les lieux qui avoisinaient la cité? La rue Beauregard n'existait pas, et le rang de maisons du côté occidental de la grande place de l'Hôtel-de-Ville remplace en partie le fossé large et profond qui circonscrivait les murs.

Cette observation s'applique d'ailleurs à tout le périmètre de notre forteresse gauloise.

Dans son évaluation, M. Graves paraît comprendre les fossés. Ce n'est qu'avec cette supputation qu'on peut concevoir la différence entre son appréciation et la nôtre.

D'ailleurs, la figure que ce savant assigne à la cité est tout-à-fait conforme à celle que représente la *Planche* I^re^.

Ces fortifications offraient un appareil fort remarquable. Dans la Notice 1690; il est dit : « Le fondement de ses murs, profond de dix » pieds au moins, a aussi près de dix pieds de largeur; il consiste en » cinq assises de grosses pierres de Mérard (1) que l'on a jugés assez » stables d'elles-mêmes pour les appliquer sans aucun mortier et les » lier seulement par de petites tringles de bois en queue d'aronde. » Il paraît que toutes ces pierres ont été posées à la louve, c'est-à-

---

(1) Mérard est à cinq lieues *est* de Beauvais, près du cours du Thérain.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» dire avec la grue et un coin de fer qu'on serre dans une entaille » faite au milieu de la pierre, qui, la tenant suspendue et dégagée » de tout cordage, donne une grande facilité aux maçons de la placer » où ils veulent, pour nous apprendre que cette heureuse innova- » tion n'est pas nouvelle et que nous en sommes obligés aux anciens » architectes. »

» Sur ce fondement s'élève un mur de huit pieds de large, composé » en dehors de petites pierres carrées de quatre à cinq pouces de » large, et le cœur du mur est d'un mortier aussi dur que le marbre, » mêlé de moellons et de cailloux de rivière.

» L'on y remarque de toise en toise des lits de tuiles de *Vessan-* » *court* (il y a dans la commune de Frocourt, à une lieue de » Beauvais, un hameau de ce nom), épaisses de trois pouces et » grandes de quinze à seize en carré; et tout cela fait ensemble une » espèce de rempart si ferme et si solide que les plus grands efforts » des machines de ces temps-là n'en pouvaient tirer qu'un peu de » poussière.

» Leur hauteur au-dessus des fondemens était de six toises à l'en- » droit des tours et de quatre par tout le reste. Il semble seulement » que le mur où est présentement l'église Saint-Michel ait été de la » hauteur des tours et ait servi à un magasin d'armes ou à quel- » qu'autre logement considérable, dont on voit encore les fenêtres. »

Parmi ces constructions, on remarquait, rapporte Louvet, des *tours hautes et carrées* à chacun des angles du mur d'enceinte: une à la maison de M. *Lecat* (angle nord-est); une au *séminaire* (angle nord-ouest); une à la poterne Saint-Germer (angle sud-ouest); et une enfin proche le pont d'Amour (angle sud-est).

M. Graves, page 29, dit: « On pratiqua plus tard une ouverture » près du pont d'Amour, en démolissant le mur d'enceinte, ce qui » la fit appeler *porte de la Frète;* elle correspondait à la rue ainsi » nommée aujourd'hui. »

Il y avait encore plusieurs autres tours sur les murs, de la même forme, disposées d'espace en espace et à des intervalles égaux; les unes étaient carrées, les autres rondes; elles étaient placées pour se défendre les unes les autres, suivant les règles de Vitruve

L'invention du canon a fait changer ces dispositions et donné lieu à celles adoptées pour les fortifications modernes.

On voit encore une tour gauloise de ce genre, rue du Petit-Thé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BEAUVAIS. — PL. II.

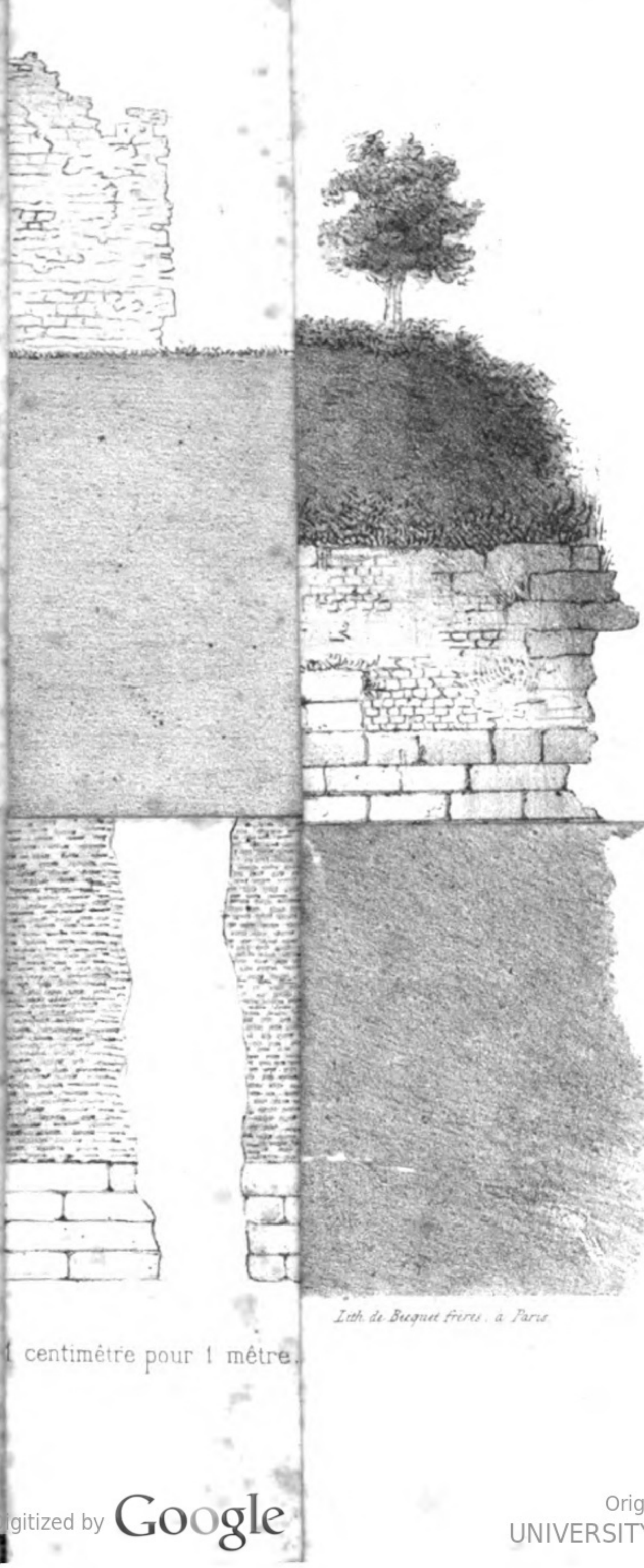

1 centimètre pour 1 mètre.

Lith. de Becquet frères, à Paris

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

rain, dans la maison dite de M. de Saint-Hilaire, et dans d'autres quartiers. Celle du Petit-Thérain, assez bien conservée, nous fait juger des autres.

Ces tours étaient saillantes de plus d'un demi-diamètre en dehors du front. La plus haute de celles qui restent n'a pas dix mètres ; mais on ne peut juger par là de l'élévation des remparts qui ont été découronnés. Leur diamètre est de *dix à douze mètres*, et leur espacement semble avoir été régulièrement de *quatre-vingts*.

Le côté de l'ouest, par lequel les Bourguignons firent, en 1472, une vigoureuse attaque, a été reconstruit presque en entier ; cependant, on a laissé debout trois tours et des lambeaux de murs garnis de pastoureaux. Les courtines, brisées à coups de canon, ont été réparées avec des briques.

Chacune de ces tours avait trois étages qui se communiquaient au moyen de trapes. Le premier et le deuxième étaient voûtés, le troisième découvert.

Ces murs et ces tours présentaient un caractère particulier qui décélait leur origine et qu'ils empruntaient de l'espèce de leur revêtement en petites pierres carrées qu'on appelle *pastoureaux*.

« Ces pastoureaux (*Notice de M. Graves*), constituent un revête-
» ment maillé ou réticulé sur la face extérieure de la muraille ; ils
» ont quatre ou cinq pouces de côté ; les uns sont en briques, d'au-
» tres cunéiformes. Le plus grand nombre a huit pouces de profon-
» deur sur quatre de côté ; enfin, on peut, dans la rue du Théâtre,
» en remarquer d'assez longs, de dix à quinze pouces, sur une
» épaisseur et hauteur de quatre seulement. »

Lors de la démolition des remparts gaulois, on a recueilli des masses de pastoureaux telles, que dans beaucoup d'endroits de la ville on s'en est servi pour revêtir des murs modernes. Ainsi, au bord de la rue Beauregard, près de la rue de la Frette et à l'autre extrémité de la même rue, on voit des murs qui en sont couverts. La base de la paroi *sud* de la salle de l'ancienne cour d'assises, devenue depuis la grande salle du Musée, en est également revêtue, etc.

Il est facile de distinguer, parmi les murs qui présentent ce revêtement, les anciens et les modernes. (Voir *Planche* II.)

« Le mur que ces pastoureaux recouvrent, épais de sept à huit
» pieds, est formé de moellons et de débris liés par un ciment
» excessivement endurci. Le massif est divisé horizontalement par

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» des cordons de briques espacés de quatre à cinq pieds, un peu
» saillant sur le parement; on en compte quatre visibles hors de
» terre; chaque cordon est formé de briques accouplées; les unes,
» plates, épaisses de huit à quinze ligues, longues de douze à qua-
» torze pouces; les autres consistant en tuiles à rebord, que quelque
» défaut ne permettait pas d'employer comme couvertures; les lits
» traversent tout le massif dans le but évident d'imprimer plus de
» solidité aux élémens inégaux dont il est composé. A six pieds en
» arrière, on trouve un deuxième mur semblable, mais moins
» épais; l'espace intermédiaire est rempli de terre et de déblais.
» Ainsi, l'épaisseur totale du rempart était au moins de vingt pieds,
» et non pas seulement de sept à huit, comme le disent les historiens
» du Beauvaisis. »

« L'intérieur du mur, dit Louvet, est fait et rempli de blocailles
» et de ciment, le tout tellement conjoint et conglutiné que la sépa-
» ration n'en peut être faite que par de grands efforts de violences;
» cette conjonction étant aydée de larges et rouges tailles (tuiles), etc.,
» qui fait que les deux extrémités du mur s'entretiennent mieux:
» cette liaison se trouve de toise en toise universellement et égale-
» ment par le mur, accompagné d'icelui ciment, qui semble et que
» l'on dit avoir été détrempé avec *sang de bœuf*, pour la force et la
» grande conglutination qui se trouve des matériaux de ces murs. »

Suivant *Simon*, ces murs ayant été détruits, on les releva dans le cinquième ou sixième siècle, avec de petites pierres carrées appelées pastoureaux, « mastiquées de *chaux et de ciment composé de cailloux*
» dont ce qui reste est si bien lié qu'il est difficile de l'arracher. »

De toutes parts, ces fortifications étaient entourées de très-grands et très larges fossés toujours remplis d'eau. Ces fossés faisaient une partie considérable de la défense de la place, car il ne faut pas juger par l'état où l'on trouve présentement le petit ruisseau qu'on désigne dans le pays sous le nom de *cours d'eau*, qui coule le long de ses murs. La rivière a été détournée de son lit naturel pour la commodité de la ville, et le *canal de Gonard* est fait de main d'homme.

Louvet dit: « Les fondemens des murs d'icelle (cité), sont faits et
» composés de pierres fort grandes et de profondeur de dix à douze
» pieds. La grosseur d'icelles fait *conjecturer* qu'anciennement la
» rivière de Beauvais *portait basteau*, étant chose incroyable qu'elles
» aient pu être chariées par chariots. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Simon dit expressément qu'au dix-septième siècle le Théraïn portait bateau. Ce qui viendrait à l'appui de cette assertion, ce serait, indépendamment de l'opinion de Louvet, pour ce qui est de la cité, les énormes pierres apportées à Beauvais dans les siècles précédens pour les constructions très-multipliées d'édifices religieux, qui ne peuvent avoir été transportées que par eau. Ce serait aussi et surtout ce que l'historien Hermand rapporte : « Il y a quelques années, » dit-il, des ouvriers trouvèrent des planches d'un bateau, en travaillant sur l'une des maisons du marché, assez près des murs de » la cité ; car on juge, ajoute-t-il, que ce qui est maintenant la place » publique était vraisemblablement autrefois un fossé fort large pour » la fortification de la cité, et y a d'autant plus sujet de le croire » que cet endroit de la ville est beaucoup plus bas et plus maréca- » geux que le reste. Aussi, voit-on par le titre d'union du comté à » l'évêché, en 1015, que le lieu où est maintenant la ville était » autrefois faubourg, etc. »

D'après cette révélation, forte de vraisemblance, on serait autorisé à croire qu'une sorte de canal, large et communiquant avec le Théraïn, aurait été pratiqué tout exprès pour amener les pierres de Mérard et les déposer sur ce lieu qui serait à considérer comme le principal chantier des travaux de construction de la cité.

Ceux de nos chroniqueurs qui ont le plus judicieusement parlé de notre forteresse, disent qu'elle avait deux portes seulement :

L'une, à l'orient, que l'on nommait *du Châtel*, ou bien parce qu'elle était autrefois fortifiée par un château, ou parce que l'hôtel du châtelain était dans son voisinage, en face de l'entrée *ouest* de la collégiale de Saint-Barthélemy, et qu'on appelait aussi du nom de *Gloria-Laus*, « à cause, dit Hermand, que le jour *des Rameaux* » on chante à cette porte l'hymne de ce nom composée par Théo- » dulphe, évêque d'Orléans. »

A chaque côté de la porte du Châtel on remarquait deux grosses tours, dans lesquelles, suivant la tradition, on renfermait les prisonniers jugés par la justice temporelle du comte ou Evêque de Beauvais.

Les tours, dont elle était flanquée, rondes en dehors, étaient carrées en dedans.

« L'entrée des places, dit M. de Caumont, était défendue par deux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» tours et surmontée d'ouvrages en pierre, d'où l'on pouvait assaillir » ceux qui auraient essayé de briser ces portes ou de les brûler. »

Dans sa description fort intéressante des murailles romaines de Périgueux, M. *le comte de Taillefer* a remarqué des murs très-épais près des portes, d'où il a déduit avec quelque vraisemblance que ces portes ont été dans l'origine dominées par des ouvrages de défense, et peut-être par de petits forts, suivant le précepte de Végèce.

Pas un seul historien du Beauvaisis ne nous fait savoir à quelle époque cette porte du Châtel et ces tours ont été détruites.

Lorsqu'en 1844, on eut résolu d'élargir la rue du Châtel et la rue Saint-Pierre, on commença par démolir ce qui restait de l'ancienne porte dite *Gloria-Laus*. Cette porte consistait alors en une ouverture fort simple de dix à douze pieds carrés à-peu-près, laquelle était surmontée d'un petit bâtiment à usage de cabinet, dépendant de la maison côté *nord*, et occupant la largeur de cette rue.

La démolition de la devanture des maisons près desquelles ou à la place desquelles se dressaient les tours de cette entrée principale de la ville, a entamé la base de plusieurs d'entr'elles et mis à découvert des portions de caves assez curieuses. Parmi ces caveaux, on a pu remarquer des traces non équivoques de galerie ayant quelque rapport avec celles dont nous parlerons plus tard, bien que ces caves aient été retravaillées et ajustées aux besoins de chaque maison.

Il y avait encore près de là, et touchant presque à l'église collégiale voisine, un reste d'escalier en hélice et en pierre, qui peut-être appartenait à une des tours de cette porte.

Nous ne pouvons rien dire de plus sous le rapport de la disposition de cette entrée de la ville sur laquelle l'histoire locale est muette. A raison de l'étroitesse de la rue dans cet endroit, avant 1844, il est difficile de s'expliquer où étaient placées les tours et de se faire une idée juste de l'aspect de cette porte.

Il serait à souhaiter que le souvenir de ce quartier du *Gloria-Laus*, qui portait un cachet si remarquable de ce qu'était notre ville au moyen-âge, et que l'on a remplacé par une rue dans le style moderne, pût être conservé. Nous savons qu'il en existe des dessins.

Dans l'histoire de nos évêques, nous voyons à quelles cérémonies pompeuses donnait lieu leur réception dans la ville épiscopale. Avant que l'immense procession eût franchi la porte de l'Hôtel-Dieu, le maire offrait au prélat, comte de Beauvais, les clés de la porte de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la ville. L'évêque prenait solennellement l'engagement de garder la ville en ses franchises et liberté. Une autre cérémonie, non moins imposante, se passait à la porte du *Gloria-Laus* ou du Châtel ; elle avait pour objet le serment que l'évêque était tenu de faire, de conserver les priviléges et droits de son église. Ce serment était inséré au livre des Evangiles et accompagné de circonstances fort curieuses, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer.

L'autre porte de la cité était à l'occident de la ville. Hermand paraît croire qu'elle existait où était l'hôtel épiscopal, aux environs de Notre-Dame (1).

La question relative à l'entrée en ville dans cette direction a été fort controversée. Nos historiens semblent s'être répétés comme par écho, et aucun d'eux ne paraît s'être appliqué à justifier son opinion sur ce point.

Nous savons tous que, dans le village de Saint-Lucien, situé vers l'angle nord-ouest de la cité, il existe une église dont l'époque de la fondation n'est pas bien connue, qu'on appelait du nom de *Notre-Dame.* Plus tard, on institua une collégiale à Beauvais, aussi sous la même invocation de *Notre-Dame.* Il fallut bien, pour distinguer l'une de l'autre église, adopter une désignation ; et comme la nouvelle église de Notre-Dame était dans l'enceinte de la forteresse, on ne crut pouvoir mieux faire que de la désigner par le nom de *Notre-Dame-du-Châtel*, et de distinguer l'église de Saint-Lucien, en désignant cette dernière par le nom de *Notre-Dame-du-Thil.*

Cette assertion n'acquiert-elle pas une certaine solidité, lorsqu'on sait pertinemment qu'il n'existait, aux environs de l'église de Notre-Dame de Beauvais, d'autre communication avec le dehors de la cité qu'une simple ouverture qu'on y avait pratiquée, dans la même intention sans doute de celle qu'on avait faite au pont d'Amour où se trouvait ce qu'on appelait mal à propos la porte de la Frette? Ajou

---

(1) « Ce qui désigne assez clairement, dit M. Graves, la ruelle aujourd'hui fermée qui conduit de la rue de l'Evêché devant la cour d'assises, » au jardin épiscopal. Il n'en reste aucun vestige, et elle aura disparu » sans doute lors de la construction au dixième siècle du château des comtes » de Beauvais, devenu dans la suite la demeure des évêques. »

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

tons que les personnes âgées qui ont pu voir la disposition de ce point de la cité, se rappellent bien qu'on ne rencontrait point là de castel, mais qu'il y avait tout simplement une tour, des remparts, des fossés et rien de plus. Ces mêmes personnes se rappellent très-bien aussi que la seule porte par laquelle on pût pénétrer de ce côté dans la ville, était la *porte du Limaçon*.

Aujourd'hui, on paraît donc d'accord sur ce point, que *la porte occidentale* de la forteresse n'était autre que ce qu'on appelait la *porte du Limaçon*.

Cette ancienne porte faisait suite à la ligne des remparts de Saint-Nicolas et de l'Evêché; elle figurait l'angle très-ouvert qu'on remarque au côté *ouest* du plan de la cité. Elle s'ouvrait à l'extrémité de la rue du Limaçon, en inclinant un peu au *sud*; elle s'unissait aux courtines et aux constructions voisines, et paraissait avoir été élevée et construite en même temps qu'elles. Son revêtement et son excessive solidité, suivant la tradition que nous avons consultée, à défaut de renseignemens précis, autorisent à croire à son origine gauloise.

Parmi plusieurs notes très-curieuses, recueillies par M. Legrand-Fombert, il est dit, dans l'une d'elles, qu'il existait à la porte du Limaçon deux ponts-levis, un tape-cu et une demi-lune de 30 à 60 pieds de circuit.

La confusion des deux forteresses dans cet endroit de la ville a nécessairement donné lieu à des travaux à la porte du Limaçon, qui ont eu pour résultat de la rendre plus tard fort différente de ce qu'elle était originairement. Que s'est-il fait? Nous l'ignorons.

Chacun sait, par le récit de l'histoire, tout ce que cette entrée de la ville a eu à souffrir des terribles attaques de Charles-le-Téméraire. C'est probablement à l'occasion du siége des Bourguignons que cette porte a été détruite, car les personnes les plus âgées du pays ne se rappellent point de l'avoir vue autrement que découverte.

Sur un des registres de l'Hôtel-de-Ville pour 1652, il est dit : « *La* » *porte du Limaçon*, ainsi nommée parce qu'elle était masquée par » une butte de terre élevée de main d'homme, à la place *du Cours-* » *Scellier* et *adjacences*, autour de laquelle il fallait tourner pour » pénétrer dans la ville. »

Il paraîtrait que, jusqu'à cette époque, la porte du Limaçon et le moulin qui en est voisin portaient le nom de *porte* et de *moulin de*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Hippolyte, à cause de l'église, sous cette invocation, qui existait au milieu du *Cours-Scellier*, et qui a été détruite en 1472.

M. *Nicolas Le Scellier* a exercé la charge de maire de 1524 à 1528. Nous savons que c'est à sa libéralité que la ville doit la place qui porte le nom du donateur.

La ville n'a pas montré un grand empressement à entrer en jouissance de cette donation, car nous venons de voir qu'en 1652 l'emplacement et ses alentours étaient encore tellement embarrassés que l'entrée en ville était fort peu commode.

Une note de l'abbé *Lecat*, recueillie par M. Legrand-Fombert, nous fait savoir que la *place du Limaçon* ou *Jeu de Tamis* (ainsi désignée à cette époque et non sous le nom du Cours-Scellier), fut plantée en 1699. La plupart des arbres du Cours-Scellier, plus que centenaires, ont été abattus en octobre 1827.

En 1789, on voyait encore les vestiges du fossé extérieur qui enceignait la forteresse dans cette direction. L'entrée de la ville présentait au-dehors une dépression de terrain qui se prolongeait du nord au sud.

Cette entrée de la ville, fort rapprochée des fortifications de la rue Saint-Nicolas, offrait, nous a-t-on dit, d'après la tradition, un édifice massif d'une très imposante apparence.

Là, sans doute, il existait des tours rondes en dehors et carrées en dedans, et une disposition analogue à celle qui a été signalée à la porte du Châtel ou du *Gloria-Laus*.

Dans sa Notice, M. Graves dit : « On voit paraître au niveau de » l'eau, devant le moulin du Limaçon, les fondations composées, » comme on l'a dit, d'énormes cubes équarris, rapprochés sans ci- » ment ni liaison » Ces paroles confirment l'origine *gauloise* ou *gallo-romaine* de la porte Saint-Hippolyte ou du Limaçon.

Ce qui fait voir cependant combien nos historiens étaient encore peu fixés sur ce qui regarde les portes de la cité, c'est ce qu'on lit dans la Notice de M. Borel : « M. Louvet suppose deux autres portes, » l'une à la tour de la maison canoniale de M. *Lecat* (habitée en » 1852 par M. *Daniel*, juge), et l'autre, au pont d'Amour, mon- » trant par là qu'il est aussi ignorant architecte que peu fidèle his- » torien, en plaçant ainsi des portes aux angles d'une forteresse, » puisque la tour de M. *L'heuillier* (en 1750, cette maison avait été » successivement la propriété de M. *L'heuillier* et de M. *Augustin*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *Lecat*, son neveu), *qui subsiste encore*, fait voir que, loin d'y
» avoir jamais eu aucune ouverture, elle est toute solide à plus de
» dix pieds du rez de chaussée. »

Relativement à la porte *dite de la Frette*, près le pont d'Amour, il est évident, pour M. Graves comme pour nous, qu'il est question ici d'une simple ouverture pratiquée à une courtine de la tour, pour faciliter les communications du dehors avec l'intérieur de la place.

Ainsi, les lois de l'architecture militaire, exigeant qu'une forteresse, dans les conditions de celle de Beauvais, ne présentât que deux portes, celles que l'on y avait pratiquées, et dont nous venons de parler, étaient placées l'une à l'*est* et l'autre à l'*ouest*. Tous nos historiens, au reste, excepté Louvet, n'en admettent point d'autres.

« C'était, dit M. Woillez, dans son remarquable travail sur la
» cathédrale de Beauvais, dans l'une des belles tours placées aux
» parties latérales de la porte occidentale de l'église de Saint-Pierre,
» qu'on avait l'intention de loger les grosses cloches et le bourdon
» de notre cathédrale.

» A défaut de ces riches beffrois qui n'ont pu être exécutés, et
» dont la lithographie nous fait connaître et l'élégance et la beauté,
» on se servit d'une grosse tour carrée qui existait auprès et à droite
» de l'entrée méridionale de l'église. »

Cette tour, peu élevée, construite en même temps que la cité, renfermait la grosse sonnerie de la cathédrale, et sa partie basse servait de prison aux justiciables du chapitre.

» Quant à la grosse tour carrée qui sert *maintenant* de clocher à
» l'église cathédrale, et qui se voit à l'endroit le plus élevé et *jus-*
» *tement* au milieu des deux portes de la *cité*, comme elle est
» beaucoup plus vieille que la nouvelle cathédrale (l'église de Saint-
» Pierre), et trop éloignée de l'ancienne (la Basse-Œuvre), pour
» croire qu'elle ait été bâtie à dessein d'y mettre des cloches, il y a
» toute sorte d'apparence que c'était *le beffroi de la citadelle*, et
» l'on y voit une porte qui pouvait servir aux machicoulis, les
» traces de quelques toits, les restes d'un cintre, d'où l'on juge
» qu'il a été accompagné d'autres bâtimens. L'on n'en peut plus
» douter depuis la découverte des fortifications de cette tour, dont
» une partie fut déterrée dans la cave de M. Driot, en janvier 1685 :
» ce qui me fait croire que le tout était de la forme représentée par
» les points marqués autour du beffroi, dans le dessin. » (Nous re-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

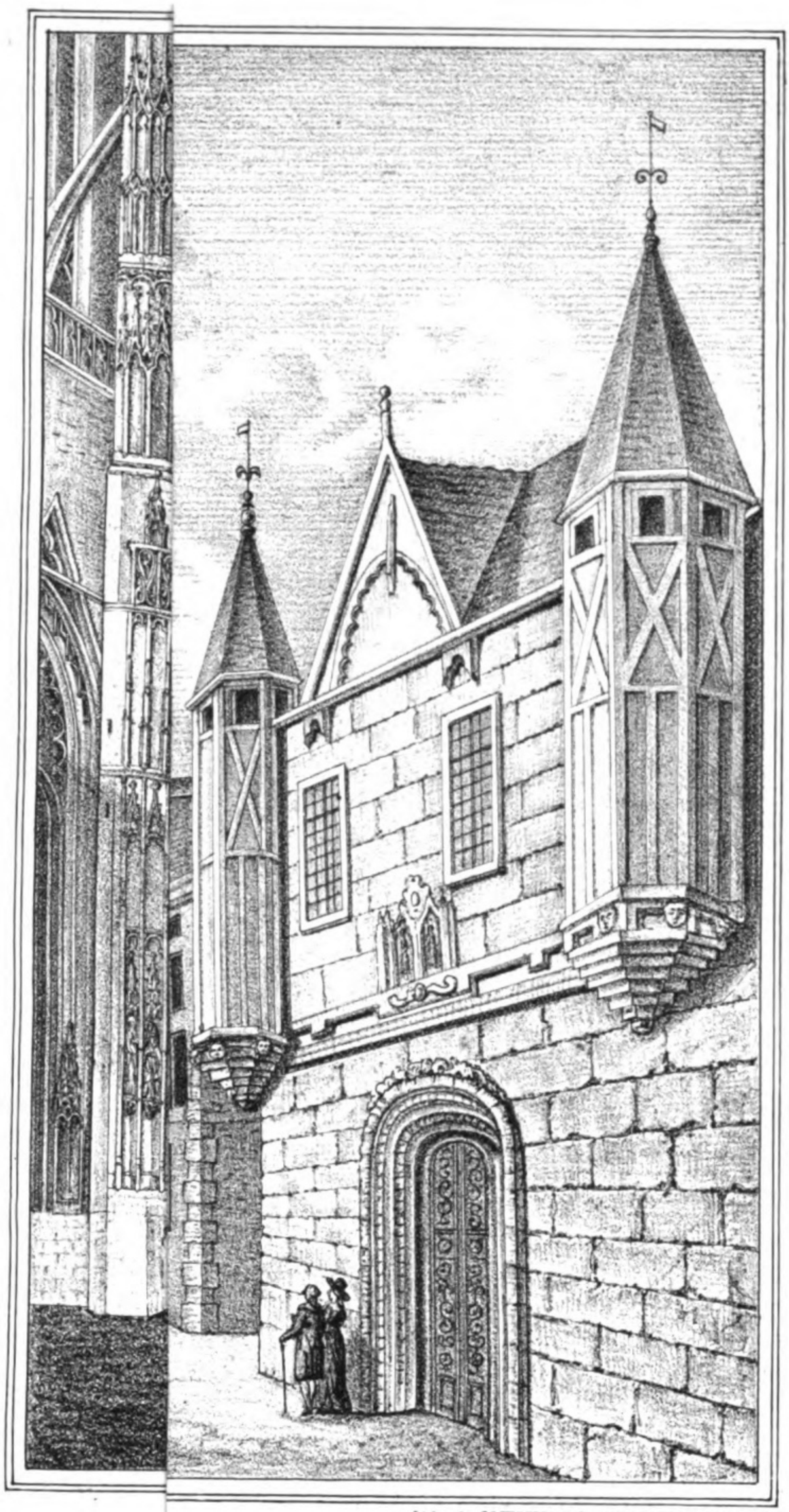

Litho. de COCHEFERT, à Beauvais, Rue de la Taillerie, 3.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

grettons de ne pas connaître ce dessin, que nous avons cherché en vain.) « Il fut trouvé aussi une urne tenant environ huit pots, et qui » avait autrefois été remplie d'un vin fort rouge. » (M. *Borel*.)

La tour en question (voir la *Planche* III) était placée à droite de l'entrée méridionale de la cathédrale, près de la rue Saint-Pierre. Cette rue Saint-Pierre s'appelait autrefois *la rue du Beffroi*, nom qu'elle empruntait nécessairement de l'usage attribué à cette construction toute militaire. Ce monument a été rasé au commencement du présent siècle. On voit distinctement encore le carré sur lequel il reposait.

« Le prétoire de la forteresse, dit M. Graves, était sur la place de » la cathédrale ; il consistait en une tour carrée, massive, qu'on » nommait *le Beffroi*. C'était une construction du plus gros appareil, sans mortier, et recouvrant, dit-on, de vastes souterrains. »

A propos de ce beffroi, nous lisons dans *Simon* : « On y voit plu» sieurs souterrains qui s'étendent bien loin et d'autres qui y abou» tissent, dont on n'a pu encore trouver les sorties. Mais il n'y a pas » d'apparence qu'ils aient été faits par les premiers chrétiens, ces » sortes d'ouvrages n'ayant pu être pratiqués secrètement ni par » d'autres que ceux qui avaient l'autorité. »

On lit dans l'ouvrage de M. *de Caumont* : « A l'intérieur de la » place, il y avait une tour, ordinairement carrée, dans laquelle » habitait le commandant. Je ne doute pas que cette tour, qu'on » peut considérer comme le prétoire de la citadelle, et qui se liait » sans doute à quelques constructions accessoires, n'aient servi de » types pour les *donjons* du moyen-âge. »

On sait qu'on appelait *donjons*, dans les anciens châteaux, une tourelle en manière de guérite élevée sur une grosse tour.

Ce beffroi de la citadelle de Beauvais, que plusieurs d'entre nous ont vu debout, avait une forme cubique. Il était soutenu par de puissans contreforts placés près et entre ses angles. Ses quatre faces étaient percées d'ouvertures étroites, et le haut de ses murs défendus par des toits en ardoises soutenus sur des tasseaux d'un assez vilain effet, et qu'on voyait du dehors. Au-dessus de ce massif était bâtie une autre tour, mais en tous sens de moindre dimension que la précédente. Cette seconde tour, au commencement de la révolution, était ouverte de toutes parts par de larges espaces que remplissaient des volets placés transversalement et obliquement disposés. C'est

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans son intérieur que les cinq grosses cloches de la cathédrale étaient suspendues. Leur bruit assourdissant, et rarement interrompu les veilles et les jours des grandes solennités religieuses, importunait à l'excès les rues voisines de ce clocher nain.

Tout cet édifice était recouvert d'un toit quadrilatère, conique, surmonté d'une croix et atteignant à peu près la moitié de la hauteur de la façade méridionale de l'église. L'escalier qui y conduisait s'ouvrait à l'intérieur du temple et près de celui qui conduit à l'orgue. Une échelle de moulin, qu'on voyait de dehors, montrait cette communication de l'église avec le beffroi. Des maisonnettes, occupées par des employés subalternes de la cathédrale, étaient appuyées contre la base de ce beffroi, excepté du côté qui avoisinait l'église, ce côté concourant à former la petite rue dite des Prisons.

On est fondé à croire que ce beffroi reposait sur un massif romain. Il est très probable que, dans le cours du temps, cet antique édifice a subi de nombreuses modifications voulues par les divers usages auxquels on l'a employé.

En expliquant, comme il l'entend, la circonscription de la cité de Beauvais, M. l'*abbé Hermand* dit : « La masse de pierres en forme » de tour carrée, près de la cathédrale, qui s'appelait *le beffroi*, » était aussi une forteresse de la cité pour découvrir l'ennemi et » avertir les citoyens. »

Quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu recueillir de renseignemens plus satisfaisans sur ce curieux édifice, et nous le regrettons d'autant plus qu'ayant été construit probablement en même temps que la citadelle, il lui a survécu assez longtemps pour permettre des investigations auxquelles, malheureusement, on paraît avoir négligé de se livrer.

On lit dans *Hermand* : « *Le droit de beffroi* était un privilége de » commune, ce qu'on voit par un arrêt du Parlement donné sous » *Charles-le-Bel*, en 1322, que les bourgeois de Laon en furent » privés pour un sacrilège commis contre l'Eglise, ainsi que dit » *Ducange* dans son glossaire. »

« Quel qu'antique que je croie cette forteresse, dit la Notice de » 1690, il faut avouer qu'elle l'est beaucoup moins que le grand et » superbe temple qui était *au Mont-Caperon*, puisque quelques dé- » bris de celui-ci se trouvent dans les fondemens de celui-là. »

C'est aussi le sentiment de *Simon*, dans lequel on lit : « Il y a

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» plusieurs pierres de ces murs de la cité qui *paraissent* venir de la » démolition d'un ancien temple, parce qu'il y en a, lesquelles » jointes composent une statue, et on prétend qu'il y a des figures » qui viennent du temple qui était au Mont-Caperon, dont on a re- » connu des vestiges de la structure et des parties. »

Notre honorable collègue, M. *Le Maréchal*, nous a informé qu'il avait eu occasion, il y a des années, de voir le souterrain qui existe sous la tour de Saint-Michel. La voûte de ce souterrain est toute composée de fragmens empruntés évidemment à un ancien monument. Ces débris en question, placés sans intention de symétrie, donnent lieu à une voûte très irrégulière, où l'on remarque des portions de colonnes, de statues, de bas reliefs, etc. Ce caveau a subi une transformation qui le rend inaccessible. Il serait le seul où l'on observe une telle abondance de débris. Partout ailleurs, il ne s'en rencontre pas ou fort peu.

Il est pourtant juste de convenir que des fragmens de chapiteaux, que des tronçons de fûts unis ou cannelés, que nous avons rencontrés, en petite proportion, du reste, dans les murs des cellules du souterrain de l'ancienne cour d'assises, paraissent provenir aussi du Mont-Caperon.

On ne peut contester, d'ailleurs, que cette construction du Mont-Capron ne soit, de très longtemps, antérieure à celle de la cité.

On s'accorde à reconnaître, à Beauvais, qu'il a existé, sur une colline nommée *le Mont-Caperon*, tout près des murs de la ville, un temple élevé, dit-on, en l'honneur de *Bacchus*.

Des débris de ce monument ont été recueillis en divers temps, et l'on ne peut nier le dieu dont il s'agit, lorsqu'on rencontre dans les ornemens de ce temple tous les attributs assignés au joyeux fils de Jupiter.

A quelle époque ce temple a-t-il été élevé? Sont-ce les Grecs, sont-ce les Romains qui l'ont construit? On sait que le dieu Bacchus appartenait à la religion des deux peuples.

Ceux qui veulent que *la cité* ait été construite à la fin du Haut-Empire, paraissent croire que le monument du Mont-Caperon serait l'ouvrage des Romains, dans le cours de la république. Ceux qui croient qu'elle a été élevée du temps de César, sont obligés de reconnaître que le temple de Bacchus est d'une époque de beaucoup antérieure.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour que cette dernière version soit acceptable, il faut consentir à ce que des peuples païens, et ce serait probablement *des Grecs*, aient habité notre contrée dans les siècles qui ont précédé l'invasion du Beauvaisis par César.

Cette opinion serait-elle donc invraisemblable et inadmissible, parce qu'on ne pourrait en produire la preuve, lorsque l'on sait que le Mercure barbu et autres débris du paganisme, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ont été recueillis dans le sol depuis habité par les Bellovaques?

Qui se sentira assez de complaisance pour croire que *César,* occupé de la gigantesque entreprise de la conquête des Gaules, ait pu avoir la pensée d'élever à grands frais un temple en l'honneur d'un des dieux de l'Olympe? Pourquoi en l'honneur du dieu Bacchus, plutôt qu'en l'honneur de Mars, de la protection duquel il avait plus besoin?

Ne sait-on pas d'ailleurs, qu'entr'autres moyens de séduction, un de ceux employés avec le plus de soin et de succès par cet habile conquérant, pour rendre tolérable la domination qu'il avait en vue, était de se déclarer protecteur de la religion des pays qu'il soumettait à sa puissance. César savait mieux que tout autre dominateur du monde que les idées dont les peuples se détachent avec le plus de peine, ce sont celles qui ont pour objet la croyance et le respect pour cette croyance que leurs parens leur ont transmise. Ses *Commentaires* nous apprennent que ce n'a été qu'après l'accomplissement de la grande tâche qu'il s'était imposée, qu'il usa de son autorité pour supprimer le culte barbare que les *Druides* offraient à *Tentates,* divinité des Gaulois.

Dans les immenses pays qu'ils ont conquis, les Romains ont élevé des cirques, des théâtres, des mausolées, des bains, des portiques; ils ont tracé des routes, etc., et, généralement, on ne voit pas qu'il soit question de temples ou de monumens consacrés aux dieux du paganisme.

Sous ce rapport, on peut remarquer que, dans les temps respectifs de la plus grande prospérité des deux peuples fameux de l'antiquité, les Grecs n'ont point hésité à multiplier les témoignages de leur dévotion, et sur le sol de la patrie et chez les peuples qu'ils ont soumis à leur obéissance. On peut remarquer encore qu'ils se sont montrés plus sincèrement et plus décemment religieux que les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Romains, chez lesquels, on le sait, le sénat a été obligé d'abolir les bacchanales qu'ont célébraient avec beaucoup de solennité, et qui dégénéraient en débauches publiques et tumultueuses, où la dissolution et le libertinage étaient poussés au dernier degré.

Nous avons dit plus haut qu'il nous paraissait vraisemblable que le temple du Mont-Caperon avait été élevé par les Grecs.

En rapprochant les circonstances du nom de l'emplacement de ce temple à Beauvais de celui du dieu que l'on y honorait, cette opinion nous semble acquérir quelque valeur.

C'est chez les Grecs que l'on s'est le plus occupé de toutes les particularités qui intéressent la vie des divinités de l'Olympe.

Dans l'histoire de Bacchus, qui est le dieu auquel ses aventures ait valu le plus de surnoms, que nous n'avons point à reproduire ici, il est dit que quelquefois on couvrait sa tête de *cornes*, parce que, dans ses voyages, il s'était couvert de la peau d'un *bouc*, animal qu'on lui sacrifiait, *notamment en Grèce. Mons Caprinus* (Mont-Caperon).

Etait-ce donc *Bacchus caprinus* qui était alors l'objet du culte religieux dans notre contrée?

La barbe de notre *Mercure gaulois* serait-elle un attribut qui ait valu chez nous, à ce dernier dieu, la relique précieuse qui décore et enrichit notre Musée de Beauvais?

Nous livrons ces deux conjectures, qui nous paraissent assez sérieuses, aux méditations des Archéologues.

Notre *cité*, dont l'origine est excessivement ancienne, a été construite évidemment d'après des données arrêtées dès longtemps, et que les siècles suivans ont respectées, puisque, d'après le témoignage de M. de Caumont, ce serait suivant ces mêmes données qu'on aurait procédé même sous la race Carlovingienne.

Cette considération nous autoriserait puissamment à reconnaître que ce ne peut être qu'aux Romains que nous soyions redevables du plan de notre forteresse, et elle nous inviterait aussi à partager l'opinion commune qui veut que Bratuspanse soit une œuvre dictée et dirigée par le génie romain.

Nous avons dit déjà que tout portait à croire que la cité de Beauvais a été bâtie par les habitans de Bratuspanse eux-mêmes, plus ou moins de temps avant la soumission du Beauvaisis à César.

Mais Simon vient troubler notre confiance en disant : « *La ville*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *de Beauvais était autrefois bâtie et fortifiée de la manière que* » *les Phocéens avaient appris aux Gaulois à bâtir.* »

Que les paroles de l'historien beauvaisin aient pour objet le temple de Bacchus, à la bonne heure. Mais on voit que Simon avoue la présence des Grecs dans les Gaules, et qu'il paraît leur attribuer le mode de construction des villes et des *fortifications* usité dans les temps les plus reculés chez les Gaulois. Il reconnaît d'ailleurs, ce qui est conforme à l'histoire, que les Romains ont succédé aux Grecs, et qu'ils ont été leurs imitateurs en toutes choses. Serait-ce donc, semble-t-il dire, une conjecture si déraisonnable de supposer que ces Phocéens, que ces Grecs émigrés aient emprunté des Romains, avec lesquels ils avaient eu des rapports longs, intimes et étendus, et qu'ils aient rapporté dans les Gaules, et dans la Gaule-Belgique particulièrement, les connaissances nécessaires pour construire des villes et des forteresses dans le goût romain? Sans doute, il n'ose affirmer ce qu'il avance, au reste, comme une conjecture qui ne lui paraît pas dénuée de vraisemblance.

Quoi qu'il en soit de la prétention de Simon, nous dirons qu'on ne peut concevoir et exécuter des moyens de défense de l'espèce de ceux que présentait la forteresse de *Bratuspantium*, que lorsqu'on y est excité par le sentiment profond qu'inspirent les dieux lares, par le vif désir de protéger la famille en péril et de défendre la patrie menacée. Certes, sous ces rapports, les Bellovaques avaient, pour s'occuper sans relâche de la construction de leur cité, des motifs plus impérieux et mieux fondés que les Romains, à qui on voudrait attribuer cette construction. Par cela que les Romains occupaient une immense étendue de pays conquis, qu'ils étaient à une très grande distance de leur métropole, ils ne pouvaient s'abuser sur le sort réservé à leurs possessions dans les Gaules, qu'un soulèvement général pouvait leur ravir en un moment.

Malgré cette longue digression, toute fondée sur des conjectures plus précieuses que probable, et malgré toutes ces réflexions auxquelles nous désirons qu'on nous pardonne de nous être livré, nous reconnaissons la nécessité de nous ranger à l'avis de ceux de nos historiens qui attribuent la construction de Bratuspanse à l'époque de l'invasion de la Gaule-Belgique, et nous persistons dans la pensée que déjà nous avons émise, que l'*oppidum* ou place forte des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bellovaques a été élevé pendant le temps qui a séparé la première de la deuxième tentative de César sur notre contrée.

Notre *fortification gauloise* ou *gallo-romaine*, si l'on veut, dont les restes, qui ont été examinés à diverses époques, ont laissé dans l'esprit de tous les observateurs l'idée d'une construction complète, a subi de terribles outrages. Elle n'existe plus, pour ainsi dire, que par quelques débris qui attestent qu'elle a existé.

La main du temps a-t-elle seule opéré la ruine de cette importante citadelle?

Sur le témoignage de Louvet, la tradition nous apprend que ces fortifications auraient été assiégées pendant deux ans et détruites par *Louis-le-Gros*, au commencement du douzième siècle, sous l'épiscopat de *Gaudefroy*, 52e évêque.

Ce prince aurait résolu de faire le siége de Beauvais pour réprimer les entreprises audacieuses et mal fondées de *Lancelin*, comte de Dammartin, qui élevait des prétentions au comté de Beauvais.

Ce *Lancelin* exerçait des vexations si intolérables, et contre les habitans de la ville et contre l'église elle-même, qu'on crut devoir recourir à la protection du monarque, pour mettre fin à l'insolence du châtelain et à l'affliction des habitans. Nos autres historiens ne contestent point le fait relatif à Lancelin, mais aucun n'admet que ce soit *Louis-le-Gros* qui ait détruit la cité. Tous, au contraire, s'accordent à louer la bienveillance et la générosité du souverain, notamment envers l'église, malgré qu'il n'eût pas sujet d'être satisfait de la conduite du Chapitre de la cathédrale, dans l'affaire du chanoine homicide, à l'occasion de laquelle Ives de Chartres avait donné au Chapitre de sages conseils qu'il ne voulut pa suivre.

La distraction de no're forteresse, suivant l'opinion de MM. Bucquet et collaborateurs, serait plutôt l'ouvrage de *Germains*.

M. *Graves*, page 30, dit : « L'enceinte a subi dès long-temps de » grandes ruines. Louvet rapporte que les tours et la muraille d'o- » rient furent détruits lors du siége de Beauvais par *Louis-le-Gros*, » et, en effet, on n'en remarque aucune trace depuis la rue Saint- » Martin jusqu'à celle de la Frète. »

Hermand traite de chimère l'assertion de Louvet, et dit que tout ce qu'on peut tirer du passage de *Suger* allégué par cet auteur, c'est que, dans le dénombrement des seigneurs que Louis-le-Gros réduisit à la raison, il y comprend *Lancelin*, qui, ayant eu des prétentions

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur Beauvais et les ayant soutenues les armes à la main, en fut exclu pour jamais.

Sur cette même question, MM. Bucquet et Danse s'expriment ainsi : « La prétendue ruine de Beauvais, disent-ils, dont nous n'a-» vons de connaissance que par une lettre de *Sugger*, peut encore » ici trouver sa place ; elle peut être aussi reculée, quoiqu'il soit » remarquable que selon *Pollion* (an 269 de J.-C), la plupart des » villes de la Gaule, que bâtit et fortifia *Postume*, et que les Ger-» mains pillèrent ou brûlèrent après sa mort, fut rétablie par » *Lollien*, son successeur, dans leur ancien état. »

L'Académie de Soissons a couronné, en 1756, un Mémoire de M. *Lebœuf*, où il est dit : « que les contrées du Beauvaisis et du » Soissonnais étaient celles où l'on voyait le plus grand nombre de » ces *Germains*, qui, attirés par la fertilité du territoire, en avaient » chassé les habitans naturels, etc. »

Ainsi, d'après ce qui précède, on suppose qu'à l'époque de la chute de l'empire romain, en 476, ou au commencement du douzième siècle, notre vieille forteresse gauloise aurait été ruinée, soit par les Germains, soit par les soldats de Louis-le-Gros.

Ces événemens sont pourtant assez considérables pour que l'histoire du pays ait dû prendre soin de les enregistrer, et nous voyons le peu de foi que nos historiens les plus recommandables leur accorde. Il est bien vrai aussi que les faits apportés par la tradition ne sont pas toujours l'expression de la vérité.

On s'est demandé pourquoi une partie de ces fortifications n'existaient plus depuis long-temps, lorsqu'elles étaient susceptibles de résister à l'action des siècles avec le même succès que les rares portions qu'on voyait naguère encore sur pied, et l'on n'a trouvé rien de mieux, pour expliquer cette ruine, que d'en accuser *Louis-le-Gros* qui, vraisemblablement, est aussi innocent de leur disparition que les Germains eux-mêmes.

Il faut considérer qu'au douzième siècle (1) la forteresse, nécessairement bien ancienne, avait déjà, dans son ensemble, beaucoup

---

(1) On était alors occupé des Croisades.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

souffert des outrages du temps ; qu'à cause de son inutilité, sans doute, on avait négligé de la réparer. Il faut considérer aussi que la population, alors plus nombreuse qu'aujourd'hui, jusqu'alors resserrée dans une étroite enceinte, devait être impatiente de sortir de cet état de gêne. Il ne faut pas non plus perdre de vue que les portions de la forteresse qui ont disparu les premières, étaient situées dans les quartiers où l'on devait être plus pressé de bâtir, parce qu'ils étaient un peu plus éloignés des grands marais qui avoisinaient la Cité, et que par conséquent ils étaient moins malsains.

Ces diverses considérations, il nous semble, font assez comprendre qu'on a pu hâter la chute de ces remparts dans les quartiers qu'on en a débarrassés les premiers (1).

N'est-ce pas d'ailleurs ce qu'on a vu arriver plus tard à l'occasion de la suppression des fortifications de Philippe II ?

Il y avait long-temps, peut-être aussi, que les habitans établis au-dehors de cité, c'est-à-dire dans les faubourgs, souffraient de la gêne et des dangers qu'occasionnaient les larges et profonds fossés qui entouraient la citadelle. Ces fossés, n'étant plus entretenus dans l'état convenable, devenaient une cause d'insalubrité qui a dû éveiller l'attention et la sollicitude des magistrats civils. Ce fut à cette époque, sans doute, qu'on s'occupa d'en réduire l'étendue et de transformer cet amas d'eau stagnante et infecte en ces petits ruisseaux qui circulent dans nos murs sous le nom de *cours d'eau*.

Il est facile de comprendre les avantages de cette importante modification. On a pu, dès-lors, en traçant des rues et en bâtissant des maisons là où il ne pouvait y en avoir, arriver à un assainissement de la ville, plus nécessaire à Beauvais qu'ailleurs, à raison de son site essentiellement marécageux.

Avant la démolition des fortifications de *Philippe-Auguste*, les fossés qui les circonscrivaient étaient devenus des cloaques infects qui causaient, dans les quartiers de Saint-André, de Sainte-Marguerite et autres, des fièvres intermittentes dont on ne voyait pas la fin.

---

(1) L'administration locale se sera prêtée volontiers à la concession de ces vastes emplacemens pour y construire des habitations.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les changemens opérés, sous ce rapport, ont évidemment été favorables à la santé publique.

Il paraîtrait que les murs et les tours *de la Cité* existaient encore en état de passable conservation vers le dixième siècle. Cependant, toutes solides qu'elles fussent, ces constructions devaient nécessairement céder à l'action destructive du temps, et plus tôt ou plus tard la place qu'elles occupaient a été abandonnée à des particuliers qui y ont élevé des habitations.

Il serait curieux de savoir, et, sans doute, on ne saura jamais quel était, dans l'intérieur, le tracé des rues *de la Cité*. On sait que dans les premiers siècles de cette construction, la cathédrale, l'évêché et les collégiales qui occupent ou occupaient une place si considérable n'existaient pas, et que l'espace renfermé dans les murs était nécessairement occupé par des rues et des habitations. Quant aux murs de la Cité, ils étaient la demeure des hommes de la garnison, et alors les rues et les habitations de la population civile devaient être situées à une distance des murs de la forteresse, à peu près pareille à celle que figuraient les fossés pratiqués au dehors.

Telle est l'idée que nous pouvons nous faire de l'état de ces lieux.

Plus tard, avons-nous dit, l'autorité a cédé des terrains en dehors de la forteresse, et même vendu quelques murs de la Cité. Ce serait à cette cession qu'il faudrait attribuer l'épaisseur que présente l'espace qui sépare la rue Saint-Pantaléon de la rue Beauregard, la rue Saint-Nicolas de l'endroit où était la muraille, de même de la rue du Cloître-Saint-Pierre, de la Belle-Image, de la place Saint-Michel, etc.

En circulant autour de la cité, nous avons remarqué un assez grand nombre de maisons dont le rez-de-chaussée se compose seulement des murs mêmes de la forteresse. On en voit dans la rue du Cloître-Saint-Pierre, dans la rue Notre-Dame, rue des Flageots, place Saint-Michel et ailleurs.

Dans leur portion gauloise, qu'il était fort raisonnable d'utiliser, ces maisons présentent une solidité fort tranquillisante. Les additions qui y ont été faites portent un cachet de l'époque où elles ont eu lieu, et cette époque est communément celle du seizième siècle. C'est de ce temps, au reste, que date la restauration d'un nombre considérable des habitations de notre ville, abîmée par le siége de 1472.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il est probable que lorsqu'eut lieu la troisième croisade, les faubourgs de Beauvais, représentés jusque-là par les rues en dehors des fossés de la Cité, ont présenté une masse de maisons plus considérable que celle de la ville elle-même. Cet amas de maisons, vers la fin du douzième siècle, constituait un ensemble dont le monarque français, avant son départ pour la Palestine, a jugé convenable d'augmenter la Cité de Beauvais. Il a ordonné d'enceindre ces faubourgs dans une muraille commune; et la ville s'est agrandie de cette nouvelle enceinte.

En créant cette nouvelle enceinte qui avait une étendue quatre fois plus considérable que la Cité proprement dite, on s'est attaché, comme nous l'avons dit, à utiliser les murs et les souterrains de l'ancienne forteresse dans les endroits de la nouvelle où on les a rencontrés; ainsi, dans les quartiers Saint-Nicolas, dans ceux de l'évêché, de Notre-Dame, du Châtel, etc.

Déjà, avant cette époque, on avait essayé de tirer quelque parti au profit de la ville, dont les limites étaient fort restreintes, de ces vieux murs, et l'on avait commencé à bâtir des maisons et des églises aux dépens de ceux de ces murs qui s'y prêtaient le mieux. C'est ainsi que l'église collégiale de Saint-Michel a été placée sur les fondations de la Cité, en 871, du tems *d'Anségise*; c'est ainsi encore qu'ont dû s'élever de rares maisons, plusieurs fois remaniées depuis ces temps quasi diluviens.

Presque toutes ces habitations ont conservé quelques débris *de la Cité*; on en rencontre d'assez curieux specimen dans les divers quartiers où étaient élevés les murs de la forteresse. Ici, se sont des portions de façades de maisons; là, ce sont des voûtes épaisses à plein cintre, ainsi que les ouvertures qui y correspondent, sous forme de fenêtres ou de soupiraux; là encore, ce sont des portions de tours et de courtines incrustées de pastoureaux, et plus ou moins modifiées dans leur disposition primitive, à raison des usages auxquels on les a employées, ainsi qu'on pourra le remarquer dans le compte que nous nous proposons de rendre de l'état actuel des fondations de la forteresse de *Bratuspantium*.

Ces constructions, évidemment dans le goût romain, conservent partout le cachet qui les distingue. On ne peut les confondre avec les autres constructions qu'on a élevées plus tard dans la même vue, et qui, lorsqu'on les a démolies, n'ont point opposé une résistance

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comparable à celle qu'on a éprouvée de la part des murs de l'ancienne Cité, qui, semblables à *un véritable poudinque d'une seule pièce*, paraissaient être indestructibles à raison de leur excessive solidité et *conglutination*. On sait à quelles difficultés ont donné lieu, dans ces derniers temps, en 1845, la destruction des murs du rempart Saint-Nicolas. Après avoir en vain essayé des moyens les plus violens auxquels ils ont résisté, on a été forcé de recourir *à la mine*, et ce n'est qu'en insistant sur l'emploi de cet agent énergique, qu'on est parvenu à faire disparaître ce dernier débris des murs de la Cité.

La partie de cette antique muraille, qui n'a point été comprise dans des propriétés particulières, a été démolie et les matériaux ont été employés à réparer les chemins.

Bientôt il n'en restera d'autres vestiges que ceux qui constituaient sa base.

Cette base de la forteresse fait l'objet principal des recherches et des observations auxquelles nous nous sommes livré, et dont il nous reste à entretenir le lecteur.

Les débris encore existant de l'ancienne Cité de Beauvais.

Nous sommes obligé de prendre la *Cité* de Beauvais dans l'état de ruine où les siècles l'ont réduite. Elle est excessivement défigurée. Nous nous trouvons donc condamné à chercher ses traits là où ils se laissent encore un peu deviner. On comprend la difficulté de renouer des rapports rompus.

Pour arriver à comprendre quelque chose dans la question qui va nous occuper, il faut se représenter des portions de construction aujourd'hui masquées ou disparues, et démêler, dans cette espèce de chaos, ce que les choses ont pu être autrefois.

Indépendamment des nombreuses particularités que nous avons signalées en décrivant la vieille forteresse gauloise ou gallo-romaine de Beauvais, nous devons ajouter qu'elle était encore remarquable

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par *son organisation intérieure*, sur laquelle nous nous sommes tu jusqu'ici.

L'organisation dont il s'agit, consiste dans des *voies* ou *souterraines* ou *autres*, pratiquées *au pied de ses murs* ou *dans le corps même des murs de la Cité.*

Ces voies ou moyens de communication constituent un état de choses assez curieux pour nous y arrêter.

Il paraîtrait qu'on avait ménagé, *dans les fondations même, et au second étage des tours et des murs de la forteresse, des chemins de ronde ou des espèces de corridors.*

A l'aide de ces routes, dont les issues étaient soigneusement surveillées, et n'étaient connues que du plus petit nombre, la garnison, chargée de la défense de la *Cité*, pouvait utilement communiquer avec les dehors de la place, soit pour pourvoir à ses divers besoins, soit pour observer et suivre les mouvemens de l'ennemi.

Sans doute, dans l'exposé que nous avons présenté plus haut, de la manière dont les anciens construisaient leurs forteresses, on prend une idée de ce qu'était la cité des Bellovaques; mais il n'est nullement question de ces allées creusées dans l'épaisseur des murs de la citadelle, pour faciliter les communications, soit avec l'intérieur, soit avec l'extérieur de la place.

Nous ne nous expliquons le silence que l'on garde à cet égard qu'en supposant que l'addition de ces voies intérieures a été regardée plus tard comme une modification que l'on a reconnu nécessaire de faire au premier plan des anciennes forteresses.

Qui sait si la *cité* de Beauvais n'est pas un des premiers essais de cette innovation? Qui sait si ce n'est pas à cette même innovation que serait due l'idée que l'on aurait eue, dans un temps postérieur, de pratiquer ces *cryptes* ou compartimens souterrains, si curieux et si remarquables, destinés à servir de refuge à des populations nombreuses, inquiètes ou menacées par l'ennemi? Ces conjectures peuvent être fondées.

L'historien Louvet (tom. 1^er^, page 109), s'exprime ainsi : « *Aux* » *pieds et au milieu d'iceux murs de la Cité, se trouve une ouver-* » *ture admirable, par laquelle deux hommes de front pouvaient* » *ensemblement marcher au circuit de la cité, sans pouvoir être* » *vus ou découverts, et qu'on estime avoir été faite pour plus sûre-* » *ment faire la ronde ou pour servir de casemate, ou pour plus*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *facilement empêcher la sape des murs et découvrir et rembarer* » *l'ennemi.* »

La main du temps et des hommes a métamorphosé les lieux où l'on pouvait voir la disposition tracée par Louvet, à tel point qu'il est difficile aujourd'hui de juger par ce qu'ils sont de ce qu'ils ont pu être.

Cette considération, assez peu encourageante, ne nous rebutera pas, et s'il ne nous est pas permis de nous promener dans les galeries de la cité, il ne nous sera pas défendu au moins d'essayer par induction de nous rendre compte de l'état des choses.

Moins ces galeries souterraines ou autres sont connues, plus elles nous excitent à faire d'efforts pour diminuer les ténèbres qui les enveloppent, et parvenir, s'il est possible, à quelque éclaircissement sur leur histoire.

On sait peu de chose sur le corridor qui parcourait les tours et les murs. Cependant, Louvet lui-même donne à entendre qu'il croyait à l'existence de la longue galerie dont il va être parlé; mais il n'entre dans aucune explication à cet égard.

L'on ne sait d'ailleurs absolument rien, ou au moins on ne sait que ce que Louvet a écrit relativement au chemin de ronde qui existait dans les fondations.

Disons d'abord ce que M. Borel nous apprend sur la galerie des tours et des murs; et puis, par les recherches auxquelles nous nous sommes livré pour découvrir les voies souterraines annoncées par Louvet, nous ferons connaître ce que plusieurs ignorent sans doute.

Voici donc ce que rapporte notre auteur anonyme (Notice 1690), relativement au corridor circulaire qui parcourait l'espace au *second étage des tours* : « *Ce circuit*, dit-il, *est de seize cent quatre-* » *vingts pas*, à savoir : *depuis la porte du Limaçon jusqu'à la tour* » *du séminaire* (1), 200 *pas*; *depuis la tour du séminaire jusqu'à* » *la tour de M. Lheullier ou Lecat*, 340 *pas*; *depuis la tour de* » *M. Lecat jusqu'à la porte du Châtel*, 150 *pas*; *depuis la porte* » *du Châtel jusqu'à la tour du pont d'Amour*, 280; *depuis la tour*

(1) C'était celle qui avoisinait l'église de Notre-Dame-du-Châtel, derrière l'hôtel de Torcy, où était anciennement le séminaire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» *du pont d'Amour jusqu'à celle qui regarde le pré Guillet (la tour* » *dite de Saint-Germer)*, 380; *et depuis cette tour jusqu'à la porte* » *du Limaçon*, 330 *pas.* »

« Louvet rapporte, dit M. Graves, qu'on y avait ménagé une allée » ou casemate, dans laquelle deux hommes pouvaient marcher de » front; *cependant, on n'en voit aucune trace.* On a remarqué au » milieu de ce remblai plusieurs niches cubiques dont le vide était » formé par la juxtaposition de six carreaux épais de quatre pouces, » ayant chacun vingt-deux pouces carrés, préparés et cuits avec » plus de soin que les autres briques. Il est difficile d'ailleurs de » présumer le but de ces cachettes perdues dans le massif. »

Faut-il conclure du refus que M. Graves semble faire de reconnaître l'existence de la galerie de Louvet, qu'on doive révoquer en doute le témoignage de ce dernier? Nous ne le pensons pas.

M. Borel, collaborateur de l'auteur anonyme, paraît avoir vu la galerie dont il parle comme Louvet paraît avoir vu la sienne. Il n'est pas impossible que l'allée souterraine de Louvet ait échappé aux investigations de M. Graves, ou qu'elle ne se soit point trouvée dans les portions de souterrains qu'il a visitées; car nous ignorons si elle existait dans tout le pourtour de la citadelle.

« L'auteur anonyme, qui a écrit, il y a maintenant cent soixante-deux ans, ce que nous venons de dire de sa galerie de 1680 pas, a vu très-probablement cette galerie, car il en parle en homme persuadé, et qui semble avoir concouru à mesurer les pas. Les lieux, les distances et le nombre des pas, tout est indiqué par lui avec une précision qui inspire la confiance. Il est seulement à regretter qu'il ne donne pas une description circonstanciée de sa curieuse galerie.

Nous devons dire pourtant qu'au rempart Saint-Nicolas, correspondant à la maison n° 10 de la rue de ce nom, il y a eu pendant long-temps une tour de mur, ruinée dans sa base, et que l'autorité a fait disparaître avant la suppression du rempart. Cette tour, que nous avons examinée, épaisse dans ses parois, était creuse à l'intérieur; mais elle ne présentait à sa droite ou à sa gauche aucune ouverture propre à faire croire à sa communication avec un corridor commun.

Lors de la démolition de ces remparts, en 1845, nous avons observé quelle était la disposition des choses, et rien ne nous autorise à croire à l'existence d'une galerie, au moins dans toute la direction

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ouest de la cité. — C'est à-peu-près à cela que se réduit tout ce que nous savons sur les galeries *au-dessus du rez-de-chaussée de la forteresse.*

Nous avons dit qu'en même temps que Louvet accusait une galerie *au milieu d'iceux murs de la cité*, il en reconnaissait une *autre encore au pied de ces mêmes murs.*

Ce sont ces espèces de corridors souterrains dont nous sommes surpris qu'on ait peu parlé jusqu'à présent.

Déjà, on connaissait à Beauvais plusieurs souterrains dont nous aurons occasion de parler, lorsqu'une circonstance inattendue nous a suscité l'idée et le besoin en même temps de nous livrer à l'étude qui fait l'objet le plus curieux peut-être de cette dernière partie de notre Notice.

Nord. — Rue du Cloître-Saint-Pierre.

Nous savons que les quatre côtés figurés par la forteresse de Beauvais correspondent à-peu-près aux quatre points cardinaux.

Nous commencerons notre examen par celui des caveaux du *côté nord*, lequel côté est représenté par les maisons qui occupent toute la rue dite du Cloître-Saint-Pierre.

Nous sentons ce qu'aurait de fastidieux et d'insignifiant l'histoire détaillée des nombreux souterrains que nous avons visités, et malgré l'aspect curieux que plusieurs nous ont paru présenter, nous ferons grâce pourtant de beaucoup de détails. Cependant, il est nécessaire de prendre une vue générale des choses, et sous ce rapport, le quartier où nous commençons nos explorations nous en offre plusieurs dont nous avons recueilli les principaux traits et qui nous semblent dignes de l'attention et de l'intérêt des amis de la science.

La rue dite de Notre-Dame-du-Châtel résulte d'une rupture de la continuité de la cité vers l'angle nord-ouest. Cette rue date sans doute de l'époque où a eu lieu la cession de la forteresse aux habitans de la ville, désireux de bâtir des maisons sur ses fondations. Il n'y avait pas alors plus d'inconvéniens à établir la communication entre les quartiers Saint-Pierre et Sainte-Marguerite qu'à faire aux plus offrans l'abandon des murs de la cité. Un parti pris a obligé de prendre l'autre. Telle est l'origine de la rue Notre-Dame.

Maison n° 16.

Commençons notre examen à l'ouest de la rue du Cloître-Saint-Pierre, par la maison portant le n° 16, et habitée par M. *Gibert*, Receveur général.

M Gibert a bien voulu prendre la peine de nous accompagner

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lui-même dans tous les endroits utiles de sa curieuse habitation. Cette maison est, sans contredit, une de celles qui a donné lieu, de notre part, aux remarques les plus intéressantes. Nous pourrions dire qu'à elle seule elle fournirait ample matière à une Notice archéologique. Mais nous avons beaucoup de chemin à faire et nous devons presser le pas.

Par la moitié de sa profondeur, cette habitation repose sur les fondations de la cité.

Le mur, en regard du nord, est évidemment romain dans une grande partie de son étendue. Indépendamment de son épaisseur qui apparaît partout, et notamment aux baies, mais aussi dans les endroits où ce mur a été entamé, soit pour y pratiquer une porte, soit pour en utiliser le voisinage, on remarque à l'extérieur des pastoureaux nombreux qui lui servent de revêtement.

Ce même mur qui, comme tant d'autres dans la ville, a eu à souffrir des efforts inutiles de Charles-le-Téméraire, a été réparé dans le siècle suivant, et cela est attesté par des cintres et autres ornemens qui décèlent le siècle de Louis XII ou de François Ier.

Au côté le plus occidental du premier étage, on aperçoit un boulet bourguignon fixé dans ce mur ; il y est enfoncé de la moitié de sa circonférence.

Nous avons vu au rez-de-chaussée un bûcher dont un des murs, très-épais, paraît également faire partie de la cité. On a pratiqué à ce mur des ouvertures pour recevoir un plafond qui se compose de poutres énormes, grossièrement taillées et placées à des distances très-rapprochées les unes des autres. Cette construction est à-peu-près de l'âge d'une vaste cheminée que nous avons remarquée près de là et qui porte, inscrite à son front, la date de 1675.

Les caves de cette habitation, au nombre de deux, sont extrêmement intéressantes dans l'esprit de nos recherches.

On arrive par vingt-une marches dans la première cave, qui présente un plein-cintre ordinaire en moyen appareil ; puis, sur le même plan, en tournant à gauche, on pénètre dans un autre caveau complètement gallo-romain. C'est, sans contredit, le plus considérable qui existe à Beauvais ; il marque dix-neuf pas de deux pieds et demi chacun, ce qui représente une longueur de près de cinquante pieds. Ce caveau, *sur une seule ligne droite, est assez élevé et assez large pour permettre aisément à deux hommes de s'y promener*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de front. Comme tous les caveaux de son espèce que nous verrons, la partie supérieure de celui-ci est aplatie dans toute son étendue. Quant à ses parois, elles étaient originairement composées d'assises de grosses pierres superposées. Depuis, ces pierres, dont on peut apprécier l'énorme volume, ont été taillées et on les a scellées de manière à éviter tout écartement. C'est la taille carrée de ces parois qui contribue à donner à cette allée plus de largeur qu'on n'en trouve là où les choses sont encore dans leur état primitif.

M. Gibert nous a dit qu'à l'extrémité orientale de ce curieux corridor, il avait fait un mur de refend pour interrompre la communication de ce même caveau avec une galerie qui lui fait suite et dont il ignore l'étendue qu'il croit fort considérable.

Ici nous sommes sur un plan pareil et très-rapproché du souterrain de l'ancienne cour d'assises. Y aurait-il communication entre le souterrain que nous venons de visiter et ce dernier? C'est ce que nous ignorons et ce que l'on pourra savoir qnand on le voudra.

Dans la même cour et sur la même ligne, il existe un autre caveau aussi très-intéressant.

Au fond d'un cellier, transformé en bûcher, dans lequel on descend par huit marches, on remarque, à droite, une porte placée vers le tiers de la descente qui y conduit. Cette porte, rentrante, est en pierre, à plein-cintre et à double arceau pentagone, supportée sur des pieds droits, revêtue, ainsi que la porte en bois elle-même qui la ferme, d'un cachet d'une antiquité fort vénérable.

On arrive au fond de cette cave par seize marches, et là on se trouve dans une partie de caveau séparée à moitié par une cloison en planches et à claire-voie.

Dans cet emplacement on romarque, à gauche, un compartiment qui mérite un examen particulier.

Ce compartiment est complètement gallo-romain; il consiste en un couloir à sommet aplati, ayant une hauteur de six pieds et une largeur de douze. Comme dans la précédente allée gauloise que nous avons vue, les assises des énormes pierres qui s'y rencontrent sont scellées, et le plafond est fait de petits moellons noyés dans un mortier de ciment et assez négligemment maçonné.

Près de l'entrée de cette nouvelle galerie on voit, à sa partie la plus élevée, un grand cintre demi-circulaire qui embrasse toute sa

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

longueur, au-dessus et au-dehors duquel le mur gaulois se relie au mur du caveau d'entrée par un revêtement en pastoureaux.

Cette construction, dont nous venons d'essayer de donner une idée, paraît être de première origine (1).

Ce caveau gaulois dont nous venons de parler, se dirige de l'ouest à l'est. Le mur qui le ferme à l'ouest le termine-t-il ou bien intercepte-t-il sa communication avec un autre souterrain? Nous n'en savons rien.

Quant au mur qui le ferme à l'est, nous n'hésitons pas à croire qu'il a été fait pour rompre une continuité dont nous rencontrerons la preuve dans la maison voisine où nous allons entrer.

Nous reconnaissons et nous déclarons que nous devons à M. *Omont*, notre honorable collègue, la pensée qu'il nous a suscitée, d'entreprendre l'histoire de l'antique cité de Beauvais.

Maison n° 14.

En nous faisant connaître l'existence des souterrains curieux qui se trouvent dans la maison voisine de celle que nous venons de visiter, portant le n° 14, et habitée par madame sa fille, M. Omont était surtout préoccupé de l'idée que l'un d'eux pouvait communiquer avec une ou plusieurs cellules du souterrain de l'ancienne cour d'assises, dont au reste il n'est presque séparé que par la seule largeur de la rue. Cependant, après un examen attentif sur la disposition et la direction respective des deux emplacemens, nous n'avons aperçu, aux points par lesquels ils sont le plus rapprochés, aucune trace d'ouverture qui autorise à croire à la possibilité de la communication. On serait plus fondé à supposer ces communications avec les caveaux de M. Gibert, qui sont plus près du souterrain de la cour d'assises que ne le sont ceux dont nous avons à parler.

L'entrée dans les souterrains de la maison de M^lle^ Omont, regarde le sud; elle s'ouvre dans l'angle gauche de la cour. On y pénètre au moyen d'un escalier droit de vingt-quatre marches en pierre, les-

---

(1) Si nous n'avions été retenu par la crainte de nous rendre importun aux personnes qui ont bien voulu nous donner accès chez elles, nous aurions fait dessiner *sur place* les caveaux que nous avons visités, et ces dessins reproduiraient plus fidèlement certains détails qu'au reste nous nous sommes appliqué à décrire avec autant de soin que possible.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelles fournissent une profondeur de quatorze pieds au moins, car plusieurs degrés ont plus de huit pouces de hauteur.

Cette descente aboutit à plusieurs souterrains qui présentent chacun une disposition particulière, et que voici :

Au bas de ce long escalier, le spectateur se trouve au milieu d'un petit espace carré, formant vestibule, ayant en tous sens à-peu-près sept pieds; il aperçoit deux ouvertures, l'une en face de l'escalier, et l'autre à sa gauche.

Par l'entrée à gauche, on pénètre commodément dans un grand caveau, bâti en pierre et cintré en moyen appareil. La voûte demi-circulaire qui domine cet emplacement, et qui se dirige de l'ouest à l'est, peut avoir onze pieds d'élévation.

Ce caveau, unique et indivis, est séparé dans sa moitié par la cloison que nous avons remarquée dans la deuxième cave de M. Gibert. Cette cloison limite la part des deux voisins dans l'usage de ce caveau.

Dans la portion de ce même caveau où nous sommes, maison n° 14, on peut observer, à la retombée et à la base du mur faisant face au midi, un autre petit caveau singulier; il est haut de quatre pieds et long de huit à neuf. Ce caveau est cintré et composé de pierres beaucoup plus volumineuses que celles dont se compose celui dans lequel on le découvre. Les pierres du pilier droit de l'entrée de cette petite enceinte, ruinées par les siècles et par la gelée, laissent ce côté du mur sans soutien et l'exposent à crouler dans un temps très-prochain peut-être.

Ce caveau est sur la même ligne (de l'ouest à l'est), que le curieux corridor que nous avons vu en dernier lieu chez M. Gibert; sans doute, originairement, il faisait suite avec lui.

Nous nous demandons maintenant si ce petit caveau que nous venons de décrire, et qui est très-rapproché de celui dont nous allons parler, ne serait pas une continuation de ce même caveau qu'on aurait interrompu par un mur de refend qu'on remarque. Ce qui apparaît justifierait assez ce sentiment.

Parlons maintenant de cet autre et nouveau souterrain, se dirigeant vers l'est. Il nous importe de l'examiner avec un soin tout particulier, parce que cette galerie ou bien celle que nous avons examinée en dernier lieu à la maison voisine, nous semblent offrir les caractères qui leur mérite la désignation de l'ouverture admirable dont a parlé Louvet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Poursuivons. En face de la dernière marche de la descente, dans cet ensemble de souterrains, avons-nous dit, il existe une ouverture sans porte, ayant quatre pieds et demi de hauteur et trois pieds et demi de largeur. Depuis le linteau ou traverse de cette entrée jusqu'à la hauteur de la voûte qui termine la descente, on remarque un mur composé de petites pierres cubiques ou pastoureaux. Cette espèce de tympan, demi-circulaire et de petite dimension, offre un échantillon des murs d'enceinte de l'antique forteresse de Beauvais.

Si le spectateur veut pénétrer dans ce lieu, il ne peut le faire qu'en se tenant très-incliné; il se trouve alors dans un souterrain fort remarquable.

Ce qui frappe d'abord son attention, c'est l'espèce de chaos au milieu duquel il est placé. Pourtant, il ne tarde pas à reconnaître un reste de la régularité que l'on a donnée originairement à cette construction.

Ce caveau, dont la longueur paraît devoir être considérable, mais dont nous ne pouvons évaluer l'étendue dans ce sens, présente en hauteur quatre pieds, et sa largeur commune paraît être de cinq pieds. Nous disons, paraît être, car la régularité première est aujourd'hui rompue par le déplacement de plusieurs pierres de côté que l'on a enlevées.

Le plafond est aplati dans toute son étendue, à la manière d'un plafond d'appartement; seulement, il est composé d'éclats de pierre et de pierrailles assujétis et soutenus par un mortier puissant et négligemment étendu.

A droite et à gauche de cette galerie, on remarque de fort grosses pierres carrées, rangées par assises; elles ne sont point scellées, mais seulement superposées. C'est, en effet, la disposition qu'accusent nos historiens, lorsqu'ils parlent des fondations de la cité de Beauvais. Parmi ces grosses pierres, nous en avons mesuré qui n'avaient pas moins de deux pieds d'épaisseur sur trente pouces de largeur. L'arrangement de ces lourdes masses, en général, n'a rien de bien symétrique.

On a évidemment déplacé et enlevé quelques-unes de ces pierres, à en juger par les vides qu'on aperçoit çà et là.

L'état de plusieurs pierres, parmi les plus volumineuses, permet de découvrir, notamment près du plafond, et peut-être les observerait-on encore ailleurs, des trous carrés de huit à dix lignes, pra-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tiqués dans l'épaisseur des pierres du haut, lesquels trous paraissent être de première origine.

Ne pourrait-on pas supposer, ainsi que cela paraît vraisemblable, que ces trous ont été faits pour recevoir une tige en fer qui, pénétrant une épaisseur donnée des deux surfaces en contact, avait pour objet, en identifiant en quelque sorte les pierres qui forment la base de la forteresse, de donner à cette base une plus grande solidité et une assiette plus inébranlable que celle qui serait résultée de l'interposition de mortier entre les pierres de cette même base.

Cet état des choses n'avait-il pas aussi pour but, en maintenant rigoureusement les assises en leur place, de soutenir plus sûrement le plafond, mal défendu par sa manière d'être, contre la pression et le poids des terres qui le recouvrent?

La manière de se présenter de ce caveau, dans la portion que l'on en voit du côté *ouest*, autorise à croire qu'il se continue, en suivant une ligne directe vers l'*est*, dans le voisinage du lieu où Louvet prétend qu'était la porte septentrionale de la cité. Nous sommes empêché d'apprécier l'étendue de cette intéressante galerie, parce qu'elle est obstruée et tout-à-fait interceptée par des décombres abondans de pierres et de gravois de toute sorte qu'on y a entassés à dessein et qui en remplissent l'espace depuis le haut jusqu'au bas. Il paraît très-vraisemblable, cependant, que la portion de galerie dont nous venons de parler fait partie d'un tout exécuté suivant le même plan. Quelle est l'étendue de ce tout? C'est justement ce que nous recherchons.

On ne pourrait, sans danger, entreprendre de rouvrir cette galerie, à raison de la soustraction des grosses pierres qui lui donnaient toute sa solidité. C'est peut-être autant dans la vue de lui conserver cette solidité menacée que dans l'intention de rompre une communication qui aurait pu devenir inquiétante, que l'on a eu l'idée d'intercepter dans cette maison le parcours de la galerie.

Cette construction antique, au reste, nous paraît menacée d'une ruine assez prochaine.

Le regret que nous éprouvâmes de ne pouvoir suivre le cours de la galerie qui venait de se découvrir à nos regards, nous engagea à demander au propriétaire de la maison n° 12, habitée par M. *Pisier*, Avocat, la permission d'examiner la disposition des souterrains sur lesquels son habitation est assise.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Avant de passer outre, qu'il nous soit permis de dire quelques mots sur la manière d'être du sol de la ville de Beauvais.

Le sol de cette ville fait partie et suite des prairies qui y existent à l'est et à l'ouest (1). Partout, dans l'intérieur, le terrain est ou devrait être de niveau avec ces prairies. Là où le niveau se rencontre, il n'y a point eu de mouvemens de terre; là où il ne se rencontre pas, il faut reconnaître qu'il y en a eu. Dans ce dernier cas, nous devons faire remarquer que le sol de l'intérieur de la cité semble avoir subi des mouvemens considérables que nous nous expliquons de la manière suivante : Ne paraît-il pas vraisemblable que les terres enlevées pour creuser les souterrains qui nous occupent, contribuent à l'exhaussement du terrain vers l'intérieur de la cité, et ne peut-on penser que ce soit à cela qu'il faille attribuer la plus grande élévation du sol sur lequel est assise la cathédrale elle-même, enfermée dans la cité et placée tout près de ses murs (2)? N'en est-il pas de même à la place Saint-Michel qui, relativement aux rues qui l'entourent, présente un terrain élevé? La place Saint-Pierre, le terrain de l'évêché, celui de la rue Saint-Nicolas et de quelques rues adjacentes présentent des dispositions semblables. Dans ces divers endroits, on a découvert, à des profondeurs variées, des constructions qui appartenaient à des époques très-anciennes (3).

---

(1) La place de l'Hôtel-de-Ville était elle-même originairement une prairie dans le faubourg de la cité, ainsi que l'a appris l'exploration qui a été faite de ce lieu en 1825, lorsqu'il s'est agi de savoir si on y bâtirait une salle de spectacle.

L'emplacement sur lequel repose la salle actuelle du théâtre est absolument dans les mêmes conditions; une partie de ce monument est appuyée sur des pilotis.

(2) On sait, par tradition, que les terres extraites pour la fondation de l'église cathédrale, ont été portées à Sainte-Marguerite, dont elles forment la butte.

(3) Les ruines d'un ancien séminaire, près du palais épiscopal : en creusant la terre dans la cour de la maison de justice criminelle, pour y pratiquer un puits, on a trouvé en 1821, un foyer romain à trente-cinq pieds sous terre.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On ne trouve rien de pareil dans les quartiers de la ville étrangers à la cité.

Quoi qu'il en soit de cette présomption, il est évident que la rue du Cloître-Saint-Pierre est de plusieurs pieds plus élevée que la rue du Petit-Thérain qui lui correspond au revers des maisons. On peut remarquer aussi que cette même rue du Cloître est plus élevée vis-à-vis la porte septentrionale de l'église cathédrale qu'à ses deux extrémités. Cette dernière remarque a pour objet de faire comprendre le motif de l'inégalité dans le nombre des marches qu'il faut descendre pour pénétrer dans les divers caveaux que nous visitons. Il paraîtrait d'ailleurs, par cette observation, que la base de la forteresse reposait sur un plan régulièrement nivelé.

Maison n° 12. Dans la maison n° 12, de cette même rue du Cloître, laquelle est située justement en face de la porte nord de l'église, il y a deux entrées de caves sous le vestibule voisin de la cuisine. C'est le point le plus haut du sol de cette maison.

Entrée de la cave située à droite. Cette entrée présente un plan incliné descendant avant d'arriver aux degrés, et ce plan nous paraît représenter une hauteur correspondant au moins à celle de deux marches d'escalier. Quant à l'escalier de cette cave, il se compose de dix-sept marches en ligne droite. L'entrée regarde l'ouest et la première marche de l'escalier est tournée à l'est. Au bas de cet escalier, le spectateur entre dans un caveau où il aperçoit un pilier avec des nervures qui en partent en rayonnant et en dessinant des ogives aux diverses parties de la voûte qui le surmontent.

A la paroi *est* de ce caveau, il existe une porte qui communique avec un autre caveau *ou galerie* disposée absolument de la même manière que la galerie curieuse que nous avons décrite en parlant de la maison précédente. Ainsi, voilà une disposition tout-à-fait conforme à celle que nous avons déjà observée. Nous avions raison de dire que la galerie du n° 14 était interceptée, puisqu'au n° 12 nous rencontrons immédiatement la suite de la même galerie, suivant une direction toute pareille.

Entrée de la cave située à gauche. Cette entrée regarde l'*est*. Au bas de l'escalier, composé de vingt-sept marches, on se trouve *en plein milieu des fondations de la cité*. On voit un long caveau façonné en galerie, disposé suivant le même système déjà observé. Sa hauteur est plus considérable qu'ailleurs, et sa largeur est de cinq

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pieds. Ces fondations se dirigent de l'ouest à l'est, ce qui coïncide parfaitement avec la disposition signalée ci-dessus. Ici, on observe des entailles longitudinales dans certaines pierres; ici, encore, la voûte est aplatie et maçonnée; seulement, comme nous le disons, la voûte plate est un peu plus élevée qu'à la maison voisine. Cette remarque ferait croire à un remblai dans cette dernière maison, où les marches, pour arriver au souterrain, ne sont qu'au nombre de vingt-quatre; elle ferait croire aussi, si les exemples s'en multipliaient, qu'on aurait tenu à rendre facile et commode la circulation dans ces couloirs.

Parmi les grosses pierres de soutènement non scellées, on en voit de très-volumineuses (vingt-quatre, vingt-huit pouces sur trente ou trente-deux). On a pratiqué des trous qui font supposer l'intention de soutenir la voûte menaçante. De grosses pierres enlevées laissent des vides. Il s'est fait, dans cette humide enceinte, des filtrations qui donnent lieu à des apparences de stalactites.

Dans ce lieu, l'espace souterrain est très-étendu; il est partagé en plusieurs compartimens. On y remarque un caveau à plein-cintre; on y remarque encore deux galeries accolées, présentant un système de construction pareil à celui que nous connaissons. Nous avons observé un changement de direction de galerie, qui ferait supposer un embranchement. On voit aussi des cloisons et des murs modernes que l'on a bâtis pour former des espèces de caves à l'usage et pour la commodité des propriétaires.

Nous avons dit que l'escalier de la cave que nous venons de visiter était de vingt-sept marches, de la hauteur, l'une dans l'autre, de sept pouces, et formant à-peu-près douze pieds au-dessous du sol de la rue du Cloître, que nous savons être plus élevé dans ce point de la rue qu'à ses extrémités.

Pour arriver au niveau de la rue du Petit-Thérain, derrière laquelle est le jardin de cette maison n° 12, on descend treize marches qui représentent près de six pieds; d'où l'on voit que le sol de la cave qui vient de nous occuper, est nécessairement un peu plus bas que le fond du cours d'eau qui parcourt cette dite rue du Petit-Thérain.

Si nous faisons cette remarque, ce n'est pas tant à cause de l'intérêt qu'elle présente en elle-même que parce que des dispositions analogues et plus curieuses encore qu'on rencontre ailleurs, nous

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

apprennent que des conduits souterrains circulent dans le sol de la ville en se promenant *sous les cours d'eau*. Ainsi, les conduits qu'on rencontre dans la maison très-curieuse du sieur Desessement, rue Beauregard, dont nous parlerons lorsqu'il s'agira du *côté est* de la forteresse Ainsi, cette longue galerie voûtée que l'on a découverte lors de la démolition de l'ancienne porte de l'Hôtel-Dieu, et qui se dirigeait vers le milieu du Franc-Marché, beaucoup au-dessous du canal de cette partie du boulevard qui emprunte ses eaux du canal Gonard. On voyait dans ce lieu un escalier en ligne droite et en pierre, composé d'un nombre de degrés que nous ne connaissons pas, mais qui était tellement considérable qu'en effet cet escalier pénétrait fort avant dans la terre. La position de cet escalier, aujourd'hui perdu dans les terrassemens opérés pour élever les bâtimens de l'hôpital, autorise à penser qu'il pouvait appartenir aux fortifications modernes dont il paraissait faire partie. Nous ignorons si cette galerie avait des embranchemens avec les souterrains de la cité, et cependant, en parcourant le côté ouest, nous verrons, chez M^me^ de Mazière une galerie gallo-romaine qui s'engage dans cette direction.

Ces effets, qui attestent de grands mouvemens imprimés anciennement au sol de Beauvais, se sont encore manifestés, il y a vingt ans, lors de l'exhumation de l'ancienne église de Saint-Gilles, dont le sol (de cette église) a été reconnu être fort au-dessous du canal du Thérain qui l'avoisine.

Qui ne sait encore que les souterrains que l'on a découverts lors de la démolition de l'ancien beffroi de la citadelle, monument que l'on est fondé à considérer comme une forteresse romaine, avaient aussi des communications et des correspondances avec les souterrains de la cité : au moins, c'était l'objet de la croyance de beaucoup de personnes éclairées. Il est à regretter que l'on ait laissé disparaître ces curieux débris de l'antiquité, sans constater leur existence par des actes écrits qui seraient intéressans aujourd'hui.

L'abaissement du sol, que nous avons observé dans la rue du Petit-Thérain, relativement à la rue du Cloître-Saint-Pierre, se remarque dans presque tous les lieux correspondant au-dehors des murs de la cité : ainsi, la rue sous Saint-Michel, la rue du Pont-d'Amour, le côté occidental de la grande place et la rue Beauregard, relativement à la rue Saint-Pantaléon, le terrain à l'ouest de l'hôtel épis-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

copal et du rempart Saint-Nicolas, etc., etc. Dans tous ces endroits, le sol est sensiblement surbaissé, relativement, parce qu'anciennement, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, la cité était entourée de très-larges fossés.

Il y a, dans l'habitation nº 10 de cette rue, qui a appartenu à Mme veuve *Renaut d'Angicourt*, deux caveaux séparés; ils sont petits, à plein-cintre et modernes. Les soupiraux sont profonds et annoncent des murs très-épais. Tout est bâti en moyen-appareil. Pas de traces apparentes des moellons de la cité, au moins avec les caractères que nous leur avons remarqués aux maisons précédentes. Il y a lieu de croire que là, du reste, comme aux maisons nos 8 et 6, on aura comblé les anciens caveaux, en conservant seulement une partie utile de l'espace pour les caveaux actuels que l'on a construits aux dépens des murs de la cité. On avait là, comme partout, une carrière sous la main. Il ne s'agissait que de tailler et de poser la pierre. Maison nº 10.

La maison voisine, nº 8, habitée par M. le Curé de la cathédrale, bien que, par la place qu'elle occupe au centre de la rue, elle nous promît quelque satisfaction, dans le sens de nos désirs, cependant, elle ne nous a point tenu parole, ou au moins, elle nous a intéressé sous un autre rapport (1); nous n'avons point rencontré là de correspondance convenablement indiquée avec les galeries des maisons déjà visitées. Maison nº 8.

La maison nº 6, était autrefois l'habitation de M. Foy de Saint-Hilaire et aujourd'hui de M. *Delachaise*. Nous espérions trouver là Maison nº 6.

---

(1) La cave de ce presbytère, à laquelle on arrive après avoir descendu dix-sept marches, présente un caveau cubiforme, solidement bâti en pierres de taille. Au milieu de ce caveau, qui peut avoir six pieds et demi d'élévation, on remarque un gros pilier rond avec son chapiteau. Le fût est de quatre pieds. Du tailloir du chapiteau, lequel est carré, naissent, de chaque côté, trois nervures pentagones qui, en rayonnant, vont se croiser à la voûte avec de pareilles nervures venues des murs correspondans et dessinant des ogives. Parmi ces nervures, les unes se perdent dans les murs et les autres aboutissent à de fausses colonnes indiquées dans ces mêmes murs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des trésors archéologiques, et nous y avons rencontré seulement la tour gallo-romaine dont on a beaucoup parlé, parce qu'elle est une des mieux conservées. On découvre d'ailleurs parfaitement cette tour dans le jardin de la maison n° 4.

Quant aux caves, elles sont creusées hors la ligne des murs de la cité, et elles sont insignifiantes. Dans cette maison aussi, les caveaux de la citadelle existent très-probablement ; mais on les a supprimés en les comblant.

Maison n° 4. La maison n° 4, habitée par M^me^ *Motte de Bizancourt*, est, sous ce rapport, à-peu-près dans les mêmes conditions.

On comprend sans peine ce qui a pu déterminer à combler ces souterrains: évidemment, ils étaient placés trop profondément en terre ; ils se prêtaient mal à la confection de caves nécessaires dans tous les ménages; dans plusieurs endroits, ils menaçaient ruine et pouvaient compromettre la solidité des habitations et la sûreté des habitans ; et puis enfin, ils présentaient un couloir d'une étendue quelconque, capable de tenter les malfaiteurs ou même de troubler la sécurité dont on a besoin entre voisins.

On descend dans la cave de cette habitation par un escalier de vingt marches. Il est facile de reconnaître, à l'épaisseur extraordinaire des murs, indiquée par la profondeur des soupiraux, qu'on est dans les souterrains de la cité ; mais ces caves, au nombre de trois, ont été retravaillées complètement suivant le système moderne. Ce sont des voûtes à plein-cintre, en moyen-appareil, dans lesquelles on ne remarque rien d'intéressant. Ces caves sont disposées dans la partie *est* de l'habitation, et il n'y a aucune trace apparente de cave ni de caveau dans un espace fort considérable dans la direction *ouest*. On peut, et nous croyons qu'on doit penser que ces souterrains ont été comblés, car le système observé dans ces constructions sous terre ne paraît presque pas souffrir d'interruption dans les maisons n^os^ 8, 12, 14 et 16.

Presque toutes ces maisons, placées sur la cité, se font remarquer par des détails qui semblent commandés par le besoin d'y conserver des portions de l'ancienne forteresse, ou qu'on n'a pu ou qu'on n'a pas voulu supprimer. C'est ainsi qu'au côté *est* de la maison où nous sommes, on voit une portion de voûte antique, dont l'ouverture demi-circulaire est malencontreusement entre le nord et le midi, car par sa disposition, sa largeur et son élévation, elle donne assez

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'idée de ce corridor de seize cents pas dont il a été question ci-dessus. La façade septentrionale du bâtiment de cette maison est, dans sa partie inférieure, composée d'élémens gallo-romains ; elle est revêtue de pastoureaux par-delà son rez-de-chaussée ; les croisées et le reste de ce corps de logis appartiennent au seizième siècle.

Du jardin de cette habitation, on découvre, dans presque toute son étendue la tour dite de M. de Saint-Hylaire dont nous avons parlé. Cette tour gauloise, encastrée ou mieux identifiée avec une courtine de même origine, est découronnée ; elle est d'ailleurs assez bien conservée. L'intérieur forme un local éclairé par une croisée moderne.

A droite, dans la première cour de cette même maison, on voit une espèce de *perron couvert*, remarquable par ses deux portes en pierre réunies par un pilier commun. Les portes et le pilier sont ornés de sculptures délicates et assez curieuses, mais malheureusement fort endommagées. C'est, dit-on, l'entrée d'une ancienne chapelle. Le bâtiment auquel il correspond semble justifier cette tradition.

Un dessin gracieux et très-fidèle que nous avons vu, a été fait de ce monument qu'on suppose appartenir à la fin du quinzième siècle ou au commencement du siècle suivant.

Dr DANIEL.

(La suite au prochain Bulletin.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

REMPART SAINT-NICOLAS.

Il n'y a pas encore sept ans, que la voix éloquente de l'un de nos plus zélés collègues se faisait entendre, pour réclamer la conservation d'un précieux débris de l'architecture militaire, témoin du courage des Beauvaisins lors du terrible assaut de la porte du Limaçon, et déjà il ne reste plus aucune trace de ce monument. Malgré le vif regret que j'éprouve à voir disparaître ces ruines vénérables, auxquelles se rattachent de glorieux souvenirs, et dont l'aspect mélancolique a tant de charmes, je ne puis en adresser aucun reproche, aucune plainte à l'administration municipale. Je sais qu'il est des exigences auxquelles il faut se soumettre. Le temps marche; chaque époque amène de nouveaux besoins, et les choses, comme les hommes, doivent faire place à une nouvelle génération. Mais, si nous ne pouvons conserver tous les objets qui méritent nos affections, tâchons du moins d'en perpétuer le souvenir par des dessins et par des descriptions. C'est dans ce but que j'offre à la Société archéologique un plan du rempart Saint-Nicolas, que j'ai relevé au moment où les derniers vestiges de ces fortifications allaient disparaître pour toujours (*Pl.* II *et Pl.* IV). Si ce dessin, qui n'a pas d'autre mérite que celui de l'exactitude, peut servir de complément au travail important sur nos anciennes fortifications, dont nos annales vont s'enrichir, on me pardonnera, je l'espère, en faveur de l'à-propos, d'avoir fait une excursion dans un art auquel je suis étranger.

Explication du Plan.

Le rempart Saint-Nicolas s'étendait depuis la porte du Limaçon, un peu moins loin que la grille actuelle, jusqu'à la poterne Saint-Louis qui était au bout de la rue du Metz. Il formait une ligne presque droite d'environ deux cent dix mètres de long, divisée par trois tours.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

La distance de la porte à la première tour était de soixante-dix mètres. Dans cet intervalle, la courtine était revêtue, dans toute sa hauteur, d'un parement de grosses pierres de taille solidement agrafées. Il en était de même de la première tour dont la *fig.* 1 de la *Planche* II représente un fragment. A partir de cette tour jusqu'à la seconde, la pierre avait été remplacée par un parement de briques, consolidé vers sa partie supérieure par un bourrelet semi-cylindrique en pierre, et plus loin par un larmier, ainsi qu'on le voit dans les *fig.* 2 *et* 3 *de la même Planche.*

A cinquante-cinq mètres de la première tour, la courtine formait une retraite de quelques décimètres, et le larmier disparaissait.

Du point A jusqu'au point B, la courtine était maintenue par neuf chaînes de pierre ; et, dans les quatrième, cinquième et sixième panneaux de briques, étaient trois tables saillantes formées chacune de deux pierres prenant immédiatement sous le tore. Elles contenaient des armoiries dont on ne pouvait plus distinguer la forme.

Du point B au point C, il y avait huit chaînes de pierre. Ainsi, toute la ligne A C, de cinquante-cinq mètres de long, était divisée en seize panneaux de briques ayant chacun à-peu-près trois mètres de largeur.

Depuis la retraite B jusqu'à la seconde tour, le mur, tout en briques à sa partie inférieure et sans chaînes de pierre, avait onze mètres de longueur.

Cette seconde tour, représentée par les *fig.* 1, 3 *et* 6, était fort remarquable par les styles différens qui la caractérisaient. Elle se divisait en deux étages : le premier, compris dans la hauteur du rempart, n'avait point d'ouvertures extérieures ; on y entrait par une espèce de poterne au-dessus de laquelle se trouvait une niche ; la voûte d'arrête qui recouvrait cette pièce reposait sur quatre piliers polygones engagés dans les angles, fort irrégulièrement taillés et couronnés par des chapiteaux dépourvus de toute espèce d'ornement. Quoique les nervures de la voûte affectassent une disposition ogivale, à leur point de jonction, elles formaient une portion de cercle un tant soit peu déprimé. Toute la tour était construite en pastoureaux de huit à dix centimètres.

Dans la partie latérale E était une ouverture oblique qui communiquait dans une pièce carrée située derrière le parement F de la courtine. Cette salle, dont la voûte avait disparu depuis un temps

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

immémorial, était remplie de terre, comme tout le reste du rempart sur lequel on avait établi des jardins. Lorsqu'on eut déblayé les terres qui l'encombraient, on découvrit que les murs étaient recrépis intérieurement d'un enduit de chaux et sable, couvert d'une peinture formant, sur un fond jaune d'ocre, un réseau rouge dont les losanges étaient séparés à chaque angle par une rosace. Cette peinture, malgré l'humidité à laquelle elle a été exposée pendant plusieurs siècles, étaient parfaitement conservée; mais l'enduit était tellement inhérent à la pierre et si friable, que je n'ai pu en retirer que des parcelles insignifiantes. J'avais également recueilli à Metz, dans un ancien réfectoire de Templiers, où se trouve actuellement la caserne, quelques fragmens d'une peinture qui offrait une grande analogie avec celle du rempart Saint-Louis, et qu'il eût été curieux de pouvoir comparer; malheureusement, ces échantillons sont tombés en poussière dans le transport. La salle qui nous occupe paraît avoir été éclairée par une ouverture élevée à deux mètres environ du sol, mais qui n'apparaissait pas à l'extérieur.

L'étage supérieur de la tour s'élevait au-dessus du rempart. On remarque dans le fond deux ouvertures contiguës à plein-cintre qui ont été murées. La plus grande offrait, du côté de la ville, des menaux élégis à l'extérieur, comme on peut le voir par la *fig.* 6.

La *fig.* 5 montre le profil de cette même tour avec la porte par laquelle on entrait au premier étage.

La *fig.* 7 termine le rempart vers la poterne Saint-Louis. Elle indique la portion de courtine comprise entre la tour D de la *fig.* 4 et la tour G, *fig.* 7. Elle était entièrement revêtue de grosses pierres parmi lesquelles on remarque au-delà de la tour deux fortes assises de grès rouge figurées par une teinte plus foncée que celle des autres pierres.

Lorsqu'on eut abattu le rempart, on découvrit à la muraille intérieure de grandes arcades très-rapprochées et de hauteur inégale. Elles étaient remplies de terre et de maçonnerie. Les constructions modernes que l'on avait faites par derrière ne permettaient pas de connaître quelle avait été l'ancienne disposition de cette partie des fortifications, dont l'aspect grandiose semblait annoncer des travaux d'art considérables.

HAMEL.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

RAPPORT

Sur les Travaux exécutés dans l'année 1851, au Portail du bas-côté septentrional

DE

L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE DE BEAUVAIS,

LU DANS LA SÉANCE DU 19 AVRIL 1852.

A peine commençait-on à réhabiliter en France, sous le rapport de l'art, les églises du moyen-âge, jusqu'alors considérées comme des œuvres grossières, comme des monumens d'une architecture barbare, que déjà le portail du bas-côté septentrional de l'église Saint-Etienne de Beauvais, attirait l'attention des archéologues les plus distingués.

Villemin, qui le premier se voua à l'étude de nos antiquités nationales, et dont le talent et le goût ont été justement appréciés, en donna un fort beau dessin dans ses *Monumens français inédits* (1).

Plus tard, le baron Taylor voulut également le faire reproduire, ainsi que les autres parties de l'église, pour une publication beaucoup plus

(1) Villemin. *Monumens français inédits*, t. I, pl. 33, p. 24.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

considérable encore que celle de Villemin, et c'est M. l'architecte Hippolyte Durand qui fut chargé de cet important travail (1).

Notre savant et infatigable collègue, M. le docteur Eugène Woillez, ne pouvait manquer de lui réserver une place dans un livre entièrement consacré aux monumens religieux du Beauvaisis. Mais il ne s'est pas contenté d'en offrir une simple vue; il en a représenté jusqu'aux moindres ornemens (2).

Et pendant que des artistes aussi capables employaient leur crayon et leur burin pour faire connaître une des belles productions de l'art chrétien, des savans, des littérateurs s'efforçaient de la décrire et d'interprêter les sculptures nombreuses qui en font le principal mérite. Vous connaissez, Messieurs, les pages pleines d'intérêt écrites sur Saint-Etienne, et en particulier sur le portail dont il est ici question, par M. Stanislas de Saint-Germain (3). Vous avez lu aussi l'explication ingénieuse, mais peut-être un peu hasardée, qu'a donnée du tympan et des voussures de ce portail M. Charles Bazin (4); le comité des arts et monumens du ministère de l'instruction publique l'a insérée dans ses mémoires.

Toutefois, une construction si remarquable, si riche d'ornemens, si originale, était restée enfouie sous un misérable porche en charpente, disons-mieux, sous une ignoble guérite. Pour en saisir l'ensemble, pour en étudier les détails, il ne suffisait pas de pénétrer sous les voûtes du grossier appentis bâti dans le courant du seizième siècle, et ordinairement fermé, il fallait gagner presque en rampant les combles qui le surmontaient, il fallait scruter tous les recoins

---

(1) *Voyage pittoresque en France*, par Charles Nodier et Taylor. Deux planches de cet ouvrage sont consacrées au portail de Saint-Etienne: l'une au trait, le représente intégralement; l'autre ombrée, en donne seulement une partie, le couronnement de la porte, mais sur une grande échelle.

(2) M. Eug. Voillez. *Archéologie des Monuments religieux du Beauvaisis.* Saint-Etienne, pl. 11 *bis* et pl. 111.

(3) *Notice historique et descriptive sur l'Eglise Saint-Etienne de Beauvais*, par Stanislas de Saint-Germain. Beauvais, 1843.

(4) *Bulletin archéologique*, publié par le Comité des Arts et Monumens. 1re volume, partie 2e, pages 93 et 114.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un autre bâtiment parasite dressé contre la muraille occidentale du transept.

En élevant le porche et la sacristie voisine, non seulement on avait masqué, non seulement on avait fractionné le portail : on l'avait encore horriblement mutilé. On ne pouvait placer des poutres et des solives sans pratiquer de nombreux enfoncemens, sans faire disparaître une notable partie des sculptures. Ajoutons à cela que, par un surcroît de mauvais goût, on s'était plu à abattre, sous le porche même, des fûts et des chapiteaux de colonnes, pour mettre à leur place de grossiers bas-reliefs représentant des scènes de la passion du Sauveur.

Plusieurs fois déjà, dans le désir de voir bientôt cette intéressante partie de l'édifice et la façade du transept qui l'avoisine reparaître telles qu'elles étaient à l'époque de leur construction, des demandes de classement avaient été faites. Moi-même, Messieurs, permettez-moi de le dire, comme correspondant des comités historiques, je ne fis pas difficulté, en 1842, d'écrire à ce sujet à M. le ministre de l'Instruction publique, qui voulut bien renvoyer ma lettre à son collègue de l'Intérieur, avec une apostille favorable (1). Des hommes plus haut placés, plus influens que moi, agirent dans le même sens, et cependant, jusqu'à l'année dernière, rien n'avait encore été obtenu. Peu fixé peut-être sur la valeur du monument, obligé de répondre à d'autres exigences impérieuses, le Gouvernement, qui ne pouvait disposer que de sommes fort modiques, avait cru devoir temporiser.

Mais plusieurs membres de la commission des monumens historiques du ministère de l'intérieur ayant été envoyés à Beauvais pour examiner le nouveau séminaire et se prononcer sur les additions qu'il pouvait être encore convenable d'y faire avant son entier achèvement, purent se convaincre par eux-mêmes que l'on n'avait pas exagéré en signalant le portail de Saint-Etienne comme un des plus curieux monumens de l'époque romane. L'entretien qu'ils eurent avec M. le Maire de Beauvais leur donna d'ailleurs la certi-

---

(1) Voir le deuxième volume du *Bulletin archéologique*, publié par le Comité des Arts et Monuments, page 91.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

tude que l'on pouvait compter sur le concours empressé du Conseil municipal. Dès ce moment, la détermination que l'on avait si ardemment provoquée fut prise, et il ne manqua plus, pour qu'elle fût mise à exécution, que l'approbation de M. le Ministre. Elle ne se fit pas attendre. Le Gouvernement alloua une somme de 10,000 f., et, de son côté, le Conseil municipal consentit à voter 5,000 fr. Ces deux sommes réunies permirent d'entreprendre une restauration complète.

Avant de vous entretenir, Messieurs, des travaux que l'on a exécutés, je crois qu'il ne sera pas inutile de présenter ici une description assez détaillée du portail. Vous en connaissez sans doute, comme moi, toutes les parties. Aussi le but que je me propose n'est-il pas de vous le faire étudier, mais de rapprocher uniquement l'état où il se trouve maintenant de celui dans lequel il était autrefois, et de mieux apprécier de la sorte ce qui a été fait.

Le portail de Saint-Etienne affecte la forme d'un carré long ; il n'est surmonté ni d'un fronton ni d'une toiture particulière. Une corniche composée d'un gros tore, d'une petite moulure anguleuse et d'un réglet le divise en deux étages.

L'étage inférieur a une hauteur beaucoup plus considérable que l'autre. La porte s'ouvre au milieu. Elle est carrée et surmontée d'une archivolte à triple voussure en plein-cintre que supportent, de chaque côté, trois colonnes occupant autant de plans différens. Une moulure cylindrique l'encadre.

Le linteau de cette porte offre une disposition toute particulière. Composé de six pierres, assez semblables à des balustres, alternativement droites et renversées, et s'emboitant les unes dans les autres, il doit incontestablement résister beaucoup plus au poids des assises supérieures que ne pourraient le faire des cubes ou même des prismes inclinés. Et c'est là un fait que l'on peut ajouter à tant d'autres pour prouver l'habileté et la science des architectes du moyen-âge.

Au-dessus du linteau règne une moulure composée d'un quart de rond et d'une plate-bande. Elle se prolonge en passant sur les chapiteaux des colonnes, dans toute la largeur du portail, et forme ainsi une espèce d'imposte. Le quart de rond est couvert d'une série de palmettes à divisions trilobées, la plate-bande de disques percés par le milieu ou plutôt de chatons de bagues.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deux monstres affrontés à tête d'homme, corps, ailes et pattes d'oiseau et queue de serpent, occupent la partie principale du tympan ; ils portent sur la tête un bonnet phrygien (1), et non la couronne dont Villemin et M. de Caumont (2) ont cru devoir ceindre leur front. Entre les monstres, s'élève une tige qui se bifurque et dont les deux branches, garnies de feuilles trilobées vont ensuite s'enrouler autour de ces animaux chimériques. Au-dessus de la division de la tige apparaît un buste d'homme couronné qui retient avec ses bras les deux enroulemens.

Ce sujet est encadré dans une large bande semi-circulaire un peu plus saillante, et sur laquelle courrent des rinceaux enlaçant dans leurs contours des animaux à tête et corps d'oiseau et à queue de serpent ou de poisson. Ils sont affrontés deux à deux et mangent dans un vase formé par un galon qui lie les branches à leur point de rencontre ; leur queue est repliée par dessous.

La première voussure de l'archivolte se compose d'un demi-cylindre et de deux réglets. Des zigzags couvrent chaque réglet. Sur la moulure principale, l'on voit des oiseaux disposés deux à deux, de manière à produire un X. Leurs queues sont des feuilles découpées. Celles de chaque pair d'oiseaux opposés passent par un anneau orné de zigzags et cet anneau est encore une coupe d'où s'élève une grappe d'arum que viennent becqueter les oiseaux qui croisent ceux-ci.

A la seconde voussure on retrouve les mêmes moulures qu'à la première. Des boutons ornent le listel supérieur et l'autre est chargé de zigzags. La grosse moulure présente des lions ou des léopards au corps élancé et à l'épaisse crinière, marchant tous vers le haut et distribués par là même en deux bandes différentes ; des enroulemens végétaux les enlacent.

---

(1) Le bonnet phrygien ne se retrouve dans aucun des dessins qui ont été faits jusqu'ici. M. Hippolyte Durand comme M. Eugène Voillez ont représenté nues les têtes des deux monstres. Dans Villemin et M. de Caumont, elles sont couronnées, ainsi que nous venons de le dire.

(2) M. de Caumont. *Histoire de l'Architecture religieuse au moyen-âge.* Edition de 1841, p. 210.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La dernière voussure comprend encore un large tore et deux réglets. Le réglet inférieur est chargé de petites feuilles disposées en éventail ; l'autre a des anneaux pour ornemens. Sur le tore sont représentés à mi-corps et de face des personnages ayant la tête nue, la poitrine couverte d'une robe, et tenant des deux mains des branches d'arbre qui les cachent en partie.

Ces trois encadremens qui s'avancent les uns au-dessus des autres, sont renfermés eux-mêmes dans un cordon plus saillant, chargé des mêmes ornemens que l'imposte. Deux têtes, l'une d'homme, l'autre de femme, en reçoivent les retombées.

Ce sont les nombreuses figures qui viennent de nous passer sous les yeux qui ont été l'objet d'une explication symbolique. On a pensé qu'elles n'avaient pas été ainsi réunies sans dessein, et on a cru pouvoir considérer tout le couronnement de la porte comme un tableau unique représentant la création de l'homme et des animaux que Dieu a soumis à son empire.

Les trois figures du tympan seraient les trois personnes de la sainte Trinité : le buste couronné représenterait Dieu le Père auquel est principalement attribué l'œuvre de la création, et dans les deux monstres que rattachent à la tête d'homme des enroulemens circulaires, on devrait reconnaître le Fils et l'Esprit-Saint dont l'auteur de la Genèse semble faire mention dans ces paroles : *Venite, faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (Gen., c. I, v. 26.)

La bande semi-circulaire, encadrant immédiatement le tympan et occupé par des animaux à queue de serpent ou de poisson rappellerait que les animaux marins sont les premiers êtres animés sortis des mains de Dieu. La première voussure de l'archivolte où se trouvent des volatiles à queue fleuronnée, retracerait la création des habitans de l'air ou des oiseaux ; la troisième, que couvrent les lions à longue crinière, celle des quadrupèdes ou des bêtes de la terre ; et la troisième enfin, sur laquelle apparaissent les figures d'hommes au milieu d'épais feuillages, celle de l'homme que le Tout-Puissant fit à son image et après la formation duquel il rentra dans son repos éternel.

Cette explication est ingénieuse, nous aimons à le répéter, et elle a été habilement défendue. Il nous répugne cependant de l'admettre. La représentation de deux personnes divines sous la forme d'un être

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à queue de reptile, à tête humaine coiffée d'un bonnet phrygien, à ailes et serres d'oiseau, non seulement serait bien bizarre, mais, comme l'a fort bien fait remarquer M. Didron, ce serait une exception des plus extraordinaires à toutes les représentations connues. En outre, la première voussure et la plate-bande du tympan sont à-peu-près identiques. Toutes deux sont remplies par des êtres semblables à ceux qui ont été considérés comme la deuxième et la troisième personne de la Sainte Trinité, si ce n'est que la tête humaine de ceux-ci est remplacée dans les autres par une tête d'oiseau surmontée d'une crête.

S'il y avait réellement dans toute cette sculpture un symbole, il serait plus facile d'y voir la religion ou la grâce divine rendant l'homme maître de ses passions, le détachant de tous les objets créés, l'arrachant aux dangers et l'élevant vers le ciel. Dans le tympan, en effet, comme dans l'archivolte, les bustes humains se cramponnent à des arbres et semblent s'éloigner de la terre, tandis qu'au-dessous d'eux rampent, mugissent et cherchent une pâture des monstres de toute espèce que l'on peut considérer comme les emblèmes de la séduction, des vices, de la corruption et de la violence.

Dans l'hypothèse du sens symbolique ou allégorique, nous chercherions encore, ce qui du reste reviendrait à-peu-près au même, si ce n'est pas là une traduction de ce passage du psaume : *Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem.* « Vous marcherez sur l'aspic et le basilic et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon (Ps. 90, v. 15). » Le lion est représenté dans le dernier étage de l'archivolte, et l'animal qui se trouve dans le bandeau du tympan est incontestablement le basilic, ou, comme on l'appelait au moyen-âge, le basilc-coc. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur la figure du basilic, dans les planches qui accompagnent le manuscrit du *Bestiaire* de la bibliothèque de l'Arsenal. Cette figure, reproduite dans les Mélanges d'Archéologie des PP. Martin et Cahier (tom. 2, pl. XXI), le représente avec une tête d'oiseau surmontée d'une crête, un corps également d'oiseau et une queue de serpent enroulée par dessous en forme d'ammonite. Sur une sculpture du douzième siècle, que M. de Caumont a fait graver à la page xv de son Histoire religieuse du moyen-âge, édition de 1841, se trouve un animal tout-à-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait semblable, si ce n'est que la queue est repliée dans un sens opposé. Au-dessus, on lit en toutes lettres : BASILICVS.

Mais il y a beaucoup plus de raison de croire que l'artiste n'a eu aucun but en sculptant ces figures, ou plutôt qu'il n'en a eu qu'un seul, celui d'orner une des principales parties de l'édifice, en y réunissant des types connus, propres à frapper par leur originalité et leur bizarerie. Les bustes humains de la troisième voussure de l'archivolte ressemblent absolument à des sculptures qui décorent les chapiteaux de Saint-Germain-des-Prés, et où des bustes d'hommes tiennent de même des feuillages et des rinceaux. Les autres sujets sculptés à Saint-Etienne sont également reproduits à Saint-Germain-des-Prés. Dans l'une comme dans l'autre église, il n'y a probablement que de la pure ornementation, que de l'ornementation qui, dans son ensemble du moins, n'a pas plus de sens historique ou allégorique que les feuilles d'acanthe sur les chapiteaux antiques, que les feuilles de choux sur ceux du moyen-âge.

Chacune des colonnes qui supportent les voussures de l'archivolte repose sur un piédestal sans ornement. Leurs bases, toutes semblables, comprennent une large plate-bande, deux tores, deux scoties et deux réglets. Au tore inférieur est adapté un appendice en forme de patte, qu'orne une ligne de perles de grosseurs variées. Les fûts, monolithes, n'ont aucun renflement ; leur hauteur est de près de trois mètres. Un astragale, une corbeille allongée et un tailloir carré constituent les chapiteaux, qui ne diffèrent les uns des autres que par les ornemens dont ils sont enrichis. Les plus rapprochés de la porte sont couverts de larges feuilles à côtes nombreuses ; un galon perlé enlace les feuilles dans celui de gauche. Sur ceux de la seconde voussure ont remarque des animaux. A droite, c'est un lion au milieu de branches enroulées; à gauche, des aigles renfermés dans les contours d'un galon qui se termine par des feuilles à trois lobes. Les deux derniers chapiteaux empruntent, comme les premiers, leur ornementation au règne végétal. D'un côté, des feuilles à côtes nombreuses se dressent en éventail; de l'autre côté, des branches s'enroulent les unes dans les autres, et du milieu de deux d'entre elles s'élève une grappe d'arum.

Les deux trumeaux qui accompagnent la porte ont environ un mètre trente centimètres de large. Ils sont entièrement nus jusqu'à l'imposte ; mais à partir de ce cordon jusqu'à la corniche séparant le second

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étage du premier, s'étend, autour de l'arcade, un riche réseau compris entre deux légères colonnettes annelées.

La base des colonnettes ressemble à celle des colonnes de la porte. L'anneau qui les divise est percé de trous circulaires. Leurs couronnemens, imitations imparfaites du chapiteau corinthien, sont couverts de feuilles et de rinceaux.

Le réseau se compose de mailles hexagones réunies quatre à quatre, de manière à former un octogone régulier, en laissant entre elles un losange creux qui a dû autrefois être rempli ou d'un mastic de couleur ou d'incrustations de terre cuite (1).

Le second étage constitue une espèce d'attique dans lequel sont pratiquées trois arcades en plein-cintre ; l'une, ouverte, occupant le milieu, les deux autres bouchées. Les colonnes qui les supportent sont seulement au nombre de quatre ; celles du milieu recevant la retombée de deux cintres contigus. Toutes ces colonnes sont monocylindriques. Leurs bases ressemblent encore à celles des colonnes de la porte, et leurs chapiteaux, peu élevés, sont tous couverts d'une ornementation végétale qui varie pour chacun d'eux. Les archivoltes des arcades se composent de moulures demi-cylindriques alternativement creuses et saillantes qu'accompagnent toujours des filets. Celle de l'arcade centrale renferme deux moulures saillantes et deux moulures creuses ; les deux autres n'en comprennent qu'une seule de chaque espèce. Dans chaque archivolte, le tore, qui se trouve sur le plan le plus avancé, repose seul sur les colonnettes ; les autres moulures continuent au-dessous de l'imposte formée elle-même d'un boudin et d'un réglet, et se prolongeant dans toute la largeur du portail. Des fleurons à quatre divisions, jetés de distance en distance, garnissent l'intérieur des moulures creuses.

Au-dessus des archivoltes se profile un bandeau saillant, mais très étroit, chargé encore de fleurons ; il est reçu entre les arcades par une tête saillante.

Le milieu des arcades bouchées est couvert d'un réseau semblable

---

(1) Dans beaucoup de fenêtres à vitraux incolores du quinzième et du seizième siècles, on retrouve la même combinaison, c'est-à-dire des octogones formés par une réunion d'hexagones, avec un losange au milieu.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à celui qui accompagne et surmonte le cintre de la porte ; l'imposte le divise en deux parties.

Voilà, Messieurs, la description aussi complète que possible du portail de Saint-Etienne, tel qu'il existe maintenant. Il est, nous devons l'avouer, presque entièrement neuf. Depuis le bas jusqu'à la naissance du tympan, tout a été absolument refait, à l'exception de trois chapiteaux, le deuxième et le troisième de droite et le dernier de gauche. La partie moyenne comprenant le cintre de la porte et les ornemens qui l'accompagnent a été conservée. Toutefois, on a encore remplacé le cordon qui entoure l'archivolte supérieure ainsi que la base et le chapiteau de la colonnette placée à l'angle droit. L'attique est intégralement reconstruit.

Nous regrettons sincèrement que l'on ait aussi considérablement remanié notre portail. On aurait dû, il nous semble, laisser subsister un plus grand nombre de sculptures anciennes ; on aurait dû se borner à refaire ce que la main des hommes avait enlevé, et respecter davantage le cachet des siècles. Des ornemens un peu dégradés par le temps, des pierres que l'action des élémens a légèrement entamées plaisent mieux dans un vieil édifice que des sculptures fraîches accusant toujours, par la netteté des arêtes et des contours, l'époque à laquelle elles ont été exécutées. Hâtons-nous de dire, toutefois, que la portion à laquelle on a le moins touché est incontestablement la plus curieuse et la plus importante, et que, tout en reconstruisant les autres, on ne les a pas notablement modifiées. C'est toujours le style et la manière de faire du onzième siècle ; ce sont même les anciens ornemens. Il est facile de s'en convaincre par l'inspection des dessins de M. Durand et de Villemin, exécutés longtemps avant la restauration. Le seul changement notable qu'on se soit permis a été de remplir entièrement les arcades bouchées de l'étage supérieur d'une ornementation qui autrefois s'élevait à peine jusqu'à la hauteur de l'imposte.

Ainsi, en résumé, Messieurs, nous devons remercier le Gouvernement et le Conseil municipal de notre ville de la générosité avec laquelle ils ont contribué à la restauration d'un monument qui nous intéresse tous. Nous devons nous féliciter de ce que les travaux de sculpture ont été confiés à des artistes d'une habileté et d'un talent supérieurs.

L'Abbé BARRAUD.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE DERNIER DES CASSINI.

Il y a peu d'années, dans un des plus petits hameaux de notre département, s'est éteint sans retentissement une des belles illustrations scientifiques du pays. Le 18 octobre 1845, la mort de Jean-Dominique Cassini IV a clos une dynastie de science et de vertu qui a brillé pendant près de deux siècles. Partagée également entre le dix-huitième siècle et celui qui s'écoule, sa longue carrière offrit en quelque sorte le résumé de l'amabilité parfois un peu légère de notre ancienne société et de l'énergie plus sérieuse dont nous devons le développement aux rudes et longues épreuves des révolutions. Homme pratique avant tout, sa vie fut sans doute agitée par bien des perturbations ; mais il sut lui imprimer comme un reflet de la régularité de ces corps célestes qu'il avait si bien étudiée ; aussi, sa fin n'a pas fait plus de sensation que le soir d'un beau jour. Ce vénérable doyen de l'Académie des Sciences est mort tellement oublié sur sa fin, que certains biographes qui, comme les braconniers vivent de ce qu'ils tuent, annonçaient sa mort lorsque sa vie était encore une suite de nobles exemples et de bonnes actions. Il est mort oublié parce qu'il avait trop vécu. Notre époque de dévorante activité ne permet guère un noble repos à celui qui a rempli toute sa tâche et glorieusement payé sa dette. A peine cite-t-elle ceux qui meurent à la peine ou sont tués sur la brêche ; et encore, qui peut se flatter de laisser un vide après lui ? Qui peut espérer de n'être point oublié le lendemain ?

Cassini est né à l'Observatoire royal de Paris le 30 juin 1748, de César-François Cassini et de Charlotte-Jeanne Drouin de Vaudeuil, fille de l'ancien Président au Parlement de Toulouse. Jacques Cassini son grand-père, venait de découvrir une comète. La survenance d'un fils et l'apparition d'un nouvel astre furent pour le père et l'aïeul les deux grands événemens de cette année. Sa première enfance fut

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'abord confiée à l'un des ingénieurs qui travaillaient à la carte de France, qui lui donna sans doute une direction qui n'était point en rapport avec les dispositions du jeune élève. Il fit peu de progrès. A dix ans, il fut placé au collége du Plessis où il devait profiter de la surveillance du gouverneur des enfans de M. de Nicolaï qui y occupaient une chambre.

L'année suivante, il fut désigné pour le concours, mais il n'y réussit point. Bientôt après, blessé dans sa fierté par une punition honteuse, il solticita sans succès son déplacement. Cependant, l'active sollicitude de son père ayant reconnu des symptômes de découragement, il consentit à le mettre à Juilly où il termina toutes ses classes, sans jamais s'être attiré la moindre punition de maîtres qui avaient l'art de se faire encore plus aimer que craindre de leurs élèves.

Le futur savant se faisait surtout remarquer par sa facilité à versifier. Les élèves des classes supérieures formaient une espèce d'Académie qui applaudissait les vers du jeune camarade, qui bientôt eut à redouter un concurrent : c'était le Père Isoard de Lille, qui, par une fraude innocente, faisait lire par d'autres élèves les pièces de vers qu'il composait. Plus tard, tous deux devinrent collègues à l'Institut, et les souvenirs de la rivalité de collége devinrent un lien de plus de bonne confraternité.

Ses études scientifiques furent encore couronnées de plus de succès. Au sortir de Juilly, en 1765, il suivit le cours de physique de l'abbé Nollet, et Mauduit l'initia au calcul différentiel intégral. Mais les ressources en instrumens et en livres qu'il avait sous la main à l'Observatoire, développèrent son goût inné pour l'Astronomie. Vainement sa famille voulait lui faire étudier le droit : après quelques inscriptions prises, les astres l'emportèrent sur Cujas et Pothier.

L'Observatoire avait alors un atelier de graveurs qui travaillaient à la carte de France ; il n'en fallut pas plus pour éveiller un goût décidé pour les arts du dessin. Il s'y adonna avec passion. Lorsqu'il lui tombait sous la main quelque cuivre de rebut, il y gravait quelque site, quelque composition originale. Sa raison précoce put seule mettre un frein à la passion qui l'entraînait vers la peinture ; mais il resta lié avec les principaux artistes de l'époque, entr'autres Lebarbier, Lauterbourg et Vernet dont le fils Carle avait été son camarade à Juilly. Il continua avec ardeur ses études astronomiques, et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses distractions n'étaient que d'autres études agréables ou des moyens d'instruction. C'est ainsi qu'il trouva le moyen de remplir sa vie par des travaux auxquels peu de personnes auraient pu suffire. Déjà quelques Mémoires et d'importantes Observations astronomiques communiquées à l'Académie, avaient fait connaître le jeune savant, lorsque le fils du célèbre Julien Leroy, par l'invention des montres marines, venait de résoudre un des problèmes les plus importans pour la navigation, celui de trouver la longitude en mer; mais la question devait avant tout être soumise à des observations faites sous diverses latitudes. Le suffrage du corps savant, frappé de la maturité précoce que l'étude avait développée chez Cassini, le désigna pour cette mission, et à vingt ans, il fut nommé commissaire pour l'épreuve des montres marines. La frégate l'*Enjouée* devait le conduire à cet effet de l'Amérique du Nord à la côte d'Afrique. Constament poussé par des vents favorables, le navire approchait de Saint-Pierre-Miquelon où devaient avoir lieu les premières observations.

Cette pauvre station de pêcheurs offrait peu d'agrémens, et le capitaine annonçait l'intention de n'y point rester longtemps. « C'est » selon, » dit sans prétention le jeune commissaire. Ce peu de mots, exprimés avec modération, firent dresser les oreilles du vieux capitaine. « Qu'est-ce à dire, Monsieur, est-ce vous qu'il faudra consul-» ter? — Peut-être bien, capitaine. Je ne puis disposer du beau et » du mauvais temps; il m'est donc impossible de savoir combien » mes opérations exigeront de séjour, ni par conséquent quand elles » me permettront de quitter la station. » Les marins ne brillent point par la patience, aussi l'observation fut-elle mal reçue. : « Sachez, » jeune homme, qu'un capitaine de vaisseau est seul et unique » maître à son bord, qu'on lui obéit et qu'il n'obéit à personne. » A ces paroles, Cassini quitte comme un trait la chambre du conseil, et rentre bientôt tenant un papier à la main; et, s'adressant avec le plus grand sang-froid au commandant, il lui dit : « Je conçois, » Monsieur, aussi bien que personne, toutes les prérogatives de votre » rang et la soumission entière due à un capitaine commandant d'un » vaisseau du Roi; je sais de plus le respect et la déférence qu'un » jeune homme de mon âge doit à un homme du vôtre, mais je » n'ignore pas non plus avec quelle soumission et quelle exactitude » je dois accomplir les ordres que le Roi, mon maître et le vôtre, » m'a donné par l'organe de son ministre dans la lettre que voici,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» qui m'enjoint de faire à chaque station toutes les opérations né-
» cessaires pour constater l'état des montres qui me sont confiées.
» Je vous demande donc qu'il me soit libre de rester à Saint-Pierre
» et en tout autre lieu le temps qui me sera nécessaire ; et dans le
» cas où vous croiriez devoir agir autrement, je ne demanderai pas
» mieux que de m'y conformer, mais en rejetant sur vous toute la
» responsabilité. » Ce langage mesuré fut entendu, et sans lui laisser le temps de lire à haute voix la lettre du ministre, le brave capitaine le pria d'en rester là, lui promettant qu'il en prendrait tout à son aise pour exécuter sa commission.

Cassini, avec l'exquise délicatesse d'une âme élevée, voyant le capitaine un peu confus, s'empressa de lui venir en aide : « Nous
» voilà d'accord, capitaine, ajouta-t-il en souriant, soyez sûr que
» je n'en ferai pas plus qu'il ne faudra. Je n'ai pas plus envie que
» vous de prolonger les séjours, mais quand j'en serais tenté, j'ai-
» merais encore mieux me rendre à vos désirs. »

Ce mélange de fermeté et de politesse produisit son effet sur des officiers capables de l'apprécier ; leurs manières changèrent à l'égard du *petit Parisien*. Tous lui accordèrent une considération que sa jeunesse pouvait difficilement lui concilier.

Après quarante-cinq jours de traversée, la frégate aborde à Mi-quelon, mais un vaisseau de haut bord anglais et une frégate veulent s'opposer à son entrée Le capitaine vient à bord de la frégate pour invoquer des traités qui défendaient à la France d'élever aucune fortification sur l'île Saint-Pierre. A cette prétention, le vieux capitaine Tronjoly qui tout-à-l'heure balbutiait des excuses envers un jeune homme, eut bientôt trouvé une réponse : « Je suis
» venu à Saint-Pierre par ordre du Roi, et on ne m'en chassera qu'à
» coups de canon auxquels je saurai bien répondre. » Aussitôt, l'ordre est donné pour le branle-bas du combat, la frégate manœuvre pour s'embosser. Le capitaine anglais se retira et l'expédition prit terre. Après dix jours de relâche, Cassini, bien que contrarié par des brouillards continuels, jugea les épreuves suffisantes. On leva l'ancre le 7 août, et vingt-deux jours après la frégate touchait la côte d'Afrique à Salé, royaume de Maroc. Le but principal était de faire éprouver aux montres un grand changement de température, plutôt que de faire des observations. Sur cette terre barbare, la France était représentée par Chenier père, dont les deux fils ont

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suivi, pendant la Révolution, des routes si différentes. André, le plus jeune, promettait un grand poète à son pays, et le crime qui est venu détruire de si belles espérances, sera toujours pour les cœurs sensibles le sujet d'éternels regrets. Le consul dissuada le commissaire de faire ses observations dans un pays où l'ignorance des populations et la capricieuse curiosité du Sultan pouvaient compromettre également la sûreté des observateurs. Le navire resta quinze jours au mouillage en pleine côte, puis vint désarmer à Brest. Du reste, le résultat des épreuves fut des plus satisfaisant. Après plusieurs mois de navigation, les deux montres donnèrent la longitude à un degré près, et le prix fut adjugé au savant horlóger qui le méritait à plus d'un titre, puisque pendant tout le temps de l'expédition il souffrit du mal de mer qui ne le quitta qu'en touchant la terre de France.

A peine de retour, Cassini revient à ses chers instrumens. Cinquante-quatre jours d'observations lui permettent de déterminer avec précision les élémens de la célèbre comète de 1769, et de constater que, d'après les observations faites par son bisaïeul à Paris, en même-temps qu'en Chine par le P. Fontenay, sur la comète de 1699 et celle de 1742, ces deux astres ne différaient qu'en un seul élément.

1770 vit paraître la relation de son voyage qui contient les premières Tables horaires dont le but est de faciliter aux marins la détermination de l'heure en mer, et par conséquent l'usage des montres marines. Ces travaux, d'un jeune homme de 22 ans, le firent admettre à l'Académie des Sciences comme astronome adjoint en remplacement de Bailly.

On ne tient point assez compte de l'aptitude nécessaire pour faire un grand astronome. C'est un rude métier. Observer souvent toute la nuit, calculer tout le jour, c'est passer de la fatigue du corps à la contention d'esprit. Ces travaux ne suffisaient point à son activité; il y joignit encore une qualité qui, pour être plus obscure, n'en est pas moins rare et pour le moins aussi utile. Cassini était surtout organisateur. Depuis l'érection de l'Observatoire jusqu'en 1771, son régime était constamment resté le même, ou, pour parler plus juste, il n'y avait ni régime particulier ni direction; chacun venait dans les cabinets faire, selon son caprice, l'observation qui lui convenait, et les instrumens, dans des mains quelquefois inintelligentes, éprouvaient souvent de grands dommages. Bon nombre d'observa-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions restaient incomplètes faute de vérifications préliminaires ou subséquentes. Cassini, frappé de ces inconvéniens, les fit connaître à l'autorité. Le ministre exposa au Roi la nécessité d'une direction dans les travaux des élèves et des autres astronomes qui habitaient l'Observatoire, ce qui détermina Louis XV à créer la place de *Directeur général*. Il y nomma César-François Cassini de Thury, donnant la survivance à son fils. Cette nomination et son mariage avec M^lle^ de Lamyre, le forcèrent à renoncer aux voyages lointains dont le goût chez lui n'avait point été éteint par la mort déplorable de l'abbé Chappe, mort martyr de la science sur la côte de Californie, dont l'Académie l'avait chargé de rédiger la relation.

C'est alors qu'il conçut l'idée d'un travail qui exigeait pour le moins un égal dévouement, et dans lequel, sous le titre d'*Histoire céleste de l'Observatoire royal de Paris*, il rendait compte des immenses travaux et de toutes les découvertes depuis l'origine de cet établissement. Il en présenta le prospectus à l'Académie, avec le manuscrit d'une série de douze années. Si les tourmentes politiques qui l'ont éloigné de l'Observatoire ne lui ont point permis de le compléter, quatorze volumes in-folio dépesés à la Bibliothèque de l'Observatoire, témoignent de ses patientes et courageuses recherches.

Depuis longtemps l'Observatoire périclitait; les cabinets étaient devenus presque inhabitables. César Cassini, qui souffrait de l'état d'abandon et de misère d'un établissement auquel se rattachaient tant de souvenirs de famille, avait offert avec instance de faire l'avance des fonds nécessaires pour les réparations les plus urgentes et l'achat des instrumens nécessaires.

C'eût été une espèce de honte pour l'administration, d'accepter les offres d'un Directeur dont les appointemens n'étaient que de 5,000 francs. Aussi, on loua son zèle mais on laissa là l'Observatoire. Le jeune Cassini renouvela ses sollicitations avec cette persévérance qui arrive au succès; et, grâce à M. Dangiviller, nommé aux bâtimens, et à M. de Breteuil, ministre de la maison du Roi, les réparations furent faites d'une manière convenable. Son crédit parvint aussi à établir un cours perpétuel d'observations, pour reconnaître si la marche des planètes suivait une courbe parfaitement régulière, travail confié à trois élèves qui se succéderaient sans interruption. Il parvint aussi à créer à l'Observatoire un atelier d'artistes pour la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fabrication des instrumens, qui devait affranchir la France tributaire des Anglais.

La mort de son père, en faisant retomber sur lui tous les travaux de la direction de l'Observatoire, n'arrêta point l'immense entreprise de la Carte de France, qui divisait tout le territoire en 180 parallélogrammes de 40,000 toises de largeur sur 25,000 de hauteur, dont chacun faisait une carte séparée, sur une échelle d'une ligne par 100 toises.

Nous ne ferons pas l'histoire des nombreux obstacles résultant des embarras financiers du règne de Louis XV. L'illustre astronome n'en sortit que par une association de simples particuliers, qui s'engageaient à verser pendant dix ans une somme annuelle de 1,600 livres; et telle fut l'habileté avec laquelle il dirigea l'entreprise, que l'association, *qui n'avait d'autre objet que l'honneur et les avantages qui en reviendraient à la nation,* n'eut à verser que 150 francs pour la première fois, 250 francs en 1762, et enfin 400 francs en 1765. Alors, le Roi sauva l'entreprise en engageant les Etats à fournir un secours de 156,000 livres réparti selon l'étendue des généralités du royaume. Que de démarches encore, pour triompher des idées trop exclusives de certaines généralités qui, malgré le désir du Roi, refusaient 10,000 francs pour leur cotisation, et dépensaient 100,000 francs pour faire exécuter elles-mêmes leurs cartes particulières. Il fut aussi un des premiers à signaler la gêne que les corps de métiers apportaient à la liberté des ingénieurs en instrumens d'optique et de physique, dont la profession tient plus aux sciences qu'aux arts mécaniques, et le Roi Louis XVI s'empressa de signer le projet d'édit qu'il avait rédigé, pour les affranchir des entraves de réglemens vieillis. Le Roi d'Angleterre, à la sollicitation de Cassini de Thury. avait fait exécuter une carte à l'instar de celle de France. Il s'agissait d'opérer la jonction des deux méridiens. Cassini, Méchain et Legendre représentèrent la France dans ce travail.

Cependant, la révolution venait de préluder à ses excès par l'incendie des barrières d'Enfer et des Gobelins. Cassini avait pour ennemi de ces médiocrités incomprises qui, ne pouvant se faire remarquer par d'utiles travaux, cherchent à se donner de l'importance en se faisant méchantes; c'est l'histoire de bien des terroristes. Elles dénoncèrent l'Observatoire comme renfermant dans ses souterrains des poudres, des farines et des fusils; les télescopes étaient des ca-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

nons dirigés contre le peuple, et les tours, éclairées pendant la nuit pour l'observation, étaient transformées en réunions d'aristocrates.

Ces menées produisirent leur effet, et le 16 juillet 1789 l'Observatoire est envahi par 500 hommes armés qui somment le Directeur de les conduire dans les caves. Au pied de l'escalier, leur attention se porte sur une armoire mystérieuse pratiquée dans la roche. La porte cède à leurs efforts ; ils y trouvent et bousculent les instrumens déposés par Cassini, pour venir plusieurs fois par jour observer les variations du magnétisme sur l'aiguille aimantée. Il s'en vengea en leur faisant parcourir toutes les rues des souterrains, surtout celles qui sont couvertes d'eau presque toute l'année. « *Avancez, Mes-* » *sieurs, vous venez chercher des poudres et des farines, convenez* » *que la cachette n'est pas mauvaise.* » Pendant la rédaction du procès-verbal, deux misérables qui s'étaient introduits dans la cuisine du Directeur, apportent au commandant les armes qu'ils ont fini par découvrir : c'était la broche et le boulet qui la faisait tourner ; et, chose incroyable en d'autres temps, le fameux boulet suspendu dans un filet, est porté en triomphe depuis l'Observatoire jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Les chefs se prêtent à cette mascarade, en rangeant sur deux lignes la troupe qui escorte ce glorieux trophée.

Cependant, les travaux avaient cessé, la misère arrivait à grands pas. On fait un appel aux habitans du district pour aviser aux moyens de secourir les indigens. Cassini s'y rend par déférence pour sa femme et sa mère : caché derrière un pilier, il est reconnu. On veut le proclamer président, il s'excuse sur la faiblesse de sa poitrine ; mais, sans désemparer, il est contraint d'accepter d'être au moins secrétaire, sur le motif que si l'on ne peut être président quand on a la poitrine faible, on ne peut refuser d'être secrétaire, quand on sait aussi bien se servir de la plume que le citoyen Cassini.

Dans les temps d'anarchie, un instinct secret rattache les masses aux hommes éminens. D'utiles qu'ils sont d'abord, ils deviennent nécessaires. Les dignités municipales tombent sur le Directeur de l'Observatoire. Il est nommé premier Représentant, puis premier Notable, Administrateur de la Police générale à Paris. Mis en évidence malgré lui, sa prudente sagacité avait compris tous les dangers de la faveur populaire et les entraînemens auxquels elle expose en temps de révolution. Un refus pouvait le compromettre ; son parti est bientôt pris. Il avait deviné l'ambition du célèbre Manuel qui n'était

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

encore qu'un obscur aboyeur de section. Il vante son mérite, ses talens, son patriotisme, et parvient ainsi à se faire supplanter. Manuel suivit la carrière ouverte ; elle le mena à l'échafaud. Cassini, rentré dans la foule, fut moins malheureux ; sa destinée ne le conduisit qu'à l'hôpital.

Cependant, le Secrétaire reparaît sur la scène lorsqu'il s'agit d'être utile. C'est ainsi qu'il sauve un pâtissier qui, devenu fier depuis qu'il n'y avait plus de noblesse, avait été dénoncé pour avoir refusé de monter sa garde avec des *malotrus*, et qu'il réussit dans la difficile mission de faire rendre, aux gens du faubourg Saint-Marceau, les armes pillées dans les arsenaux. Ces services augmentaient son influence. On le porte le premier sur la liste des Députés qui devaient faire rentrer dans Paris l'infortuné Bertier dont il était l'allié. Il avait surpris le plan arrêté de le sacrifier pour animer le peuple à l'effusion du sang, heureusement, il avait fait nommer pour président un homme honnête qui lui était dévoué. Cassini lui fait connaître sa position. Alors s'adressant à la foule : « *Tout le monde » peut faire partie d'une députation, mais ne nous privons point » d'un homme indispensable au Comité. Nous lui avons donné un » témoignage de confiance, cela suffit.* Cette simple observation parvint à le faire remplacer.

Cassini, dès ce moment, a jugé la régénération poursuivie par des sectaires hypocrites, aux moyens d'exécution auxquels ils ont recours. Ce n'est point en mettant le poignard aux mains d'une populace imbécile et fougueuse qu'on corrige les abus, qu'on perfectionne les institutions.

Cédant aux influences de son infortuné confrère Bailly, il consent à être avec lui commissaire à la halle au blé. Il ignorait que la veille, les commissaires de service n'avaient échappé au massacre que par miracle. A peine sont-ils arrivés que la populace les entoure, les accablant d'injures, de menaces. La position est critique : Bailly laisse voir une émotion qui compromet le salut de tous deux ; Cassini demande qu'on le laisse approcher du corps-de-garde. « Rendons justice, dit-il, à des réclamations trop bien justifiées par l'imprévoyance de la commune qui veut se mêler de tout et n'a pourvu à rien. » Il écoute les observations, les rédige à l'instant, insistant sur la nécessité de diminuer le prix de farines avariées qu'on voulait vendre comme bonne marchandise. Trois ordonnances successives

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont envoyées au comité des subsistances sans reparaître. Cependant l'émeute gronde. Cassini déclare que si dans dix minutes il n'a pas de réponse, on procédera à la distribution au prix d'estimation des connaisseurs présents. Montre sur table, au bout de dix minutes la halle s'ouvre. « Combien hier le quintal ? demanda Cassini. — Tant, répondent les débitans. — Eh bien ! pour apprendre au comité à répondre et à ne pas compromettre la vie d'honnêtes gens, il se vendra un écu de moins. » Pendant ce temps il s'esquiva. Ce péril lui avait montré toute l'importance d'un service où l'ignorance et la cupidité pouvaient troubler la capitale, en mettant des éléments de révolte sous la main du premier intrigant, et son premier soin le lendemain est de se rendre au comité des subsistances, pour faire connaître les vices d'une organisation qui confiait au premier venu, sans aucune connaissance du commerce des grains, la mission d'en juger et soutenir le prix.

Bientôt la condamnation de Favras, arrachée par les vociférations de la multitude, lui montre que la révolution tourne au sang. Ne voulant pas être plus long-temps témoin de la bassesse et de la lâcheté des Parisiens de cette époque, il sollicita et obtint sa retraite du district pour reprendre ses travaux de l'Observatoire, trop souvent interrompus. Appelé au comité de la constitution pour la division du département de Paris, il est de nouveau jeté hors de sa sphère par la mission de visiter les prisons.

Malgré les inquiétudes qu'inspirait au père de famille l'avenir de cinq enfans, obligé de conduire à Chambéry l'aîné de ses fils et de courir à Clermont recueillir ses deux filles qui avaient été mises à la porte du couvent des Ursulines supprimées par la convention, Cassini continuait toujours ses travaux. Dix années d'observations persévérantes l'avaient conduit à la découverte de l'influence de l'équinoxe du printemps et du solstice d'été sur la déclinaison et les variations de l'aiguille aimantée. Le mémoire dans lequel il expose son travail fut lu dans la dernière séance de la ci-devant académie des sciences, close le vendredi 9 août 1795, à quatre heures d'après midi. Et c'étaient les admirateurs des Diderot, des Dalembert et de la secte des philosophes qui, pour rapetisser ce qui était grand sans élever ce qui était petit, brisaient un corps qui, depuis 1666, jouissait de la vénération de l'Europe savante.

Lakanal, ennemi de toute supériorité, trouvait trop aristocratique

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la place de directeur de l'Observatoire. Il voulut *républicaniser* l'établissement, et à cet effet il obtint un décret qui assimilait les élèves à leur maître. Le 6 septembre, Grégoire et Arbogaste étant venus visiter l'Observatoire pour voir l'éclipse de soleil, Cassini leur remit sa démission : *Il doit être ennuyeux pour certaines personnes de voir depuis plus de 120 ans des Cassini, toujours des Cassini à l'Observatoire, mais le décret du 30 août est un moyen adroit de se débarrasser d'eux.*

Cassini quitta donc l'Observatoire. Lakanal l'avait menacé de le rendre responsable de la plus légère dilapidation qui se commettrait par ses ordres ou par sa faute. Voici la réponse qu'il lui fit : « J'ai » l'honneur d'inviter le citoyen Lakanal, en sa qualité de représen- » tant du peuple, à venir reconnaître par lui-même la grande dé- » vastation qui lui a été dénoncée sans doute, ainsi qu'au juge de » paix. »

Frappé dans sa place, le directeur de l'Observatoire l'est aussi dans sa fortune. On s'empare de sa terre de Thury, sur le pitoyable motif que sa tante la marquise de Cassini, à qui il l'avait louée, était émigrée.

Dépouillé de tout, il se croyait à l'abri de spoliations nouvelles. Il lui restait encore un ouvrage que ses pères et lui avaient conçu, dirigé, exécuté depuis trente ans, la carte de France. Deux planches avaient été gravées aux frais de l'Etat, lorsque Louis XV lui écrivait : « Mon pauvre Cassini, j'en suis bien fâché, mais j'ai une mau- » vaise nouvelle à vous apprendre. Mon contrôleur général ne veut » plus que je fasse continuer la carte, la guerre emporte tout. »

Vingt-quatre heures suffisent aux deux Cassini pour trouver quarante-huit bailleurs de fonds qui consentent à prendre, en dix ans, 16,000 fr. sur leur fortune pour conduire à bonne fin une œuvre aussi patriotique. Parmi ces associés, nous trouvons un nom connu, celui de Corberon. Un décret de septembre 93 prononce la confiscation. Cassini aurait fait bon marché de ses droits ; mais ceux de ses co-associés, il doit les défendre. Son énergie lutte jusqu'à ce qu'on ait constaté avec détail au procès-verbal les droits que lui et ses commettans avaient à la propriété de l'ouvrage. Après plusieurs mois de réclamation, il obtint une indemnité de 90 fr. 60 c. par action. Ce n'était pas le tiers des frais qu'avait coûté l'entreprise. Lorsqu'au mois de décembre on convoqua les actionnaires pour cette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

affaire, Cassini et Capitaine, l'ingénieur gérant, sont les deux seuls qui se présentent, tous les autres ont porté leur tête sur l'échafaud, gémissent sous les verroux ou sur la terre étrangère. L'incarcération, l'échafaud, c'est la seule libération que connaisse la convention. Cassini est arrêté. Voici la dénonciation portée contre lui ; elle peint l'époque :

« Beauvais, 12 février 1794.

» Sans culottes, en surveillant la correspondance, nous avons remarqué qu'un sieur Cassini, rue de l'Observatoire, n° 280, était » en correspondance avec une dame Leroy, veuve Vaudeuil, *femme* » *d'émigré* et détenue, qui est violemment suspecte. Nous le dénonçons. Il devient urgent de mettre les scellés sur ses papiers, d'en » faire l'examen le plus scrupuleux. Le reste est laissé à votre prudence révolutionnaire. Salut, fraternité, confiance. Signé Helvétius Legrand, Prieur président (1). »

Quel terrible moment que celui où on l'arrache à sa mère éplorée, à ses enfans fondant en larmes! Le commissaire, attendri, s'excuse en lui disant : « Il y a une heure, nous ne songions guère à toi. C'est une lettre venue de Beauvais à 8 heures du soir, qui nous enjoint de s'assurer de toi et de tes papiers. » Arrivé au comité, l'interrogatoire fut succinct. « Ton nom, ta profession, tu es astronome.—Je ne le suis plus. Comme tout le monde a changé de métier, j'ai fait de même ; je suis peintre, artiste, comme on voudra. — Ex-noble ! » cria un des spectateurs, et cette qualification est constatée au procès-verbal. Rends-toi aux Bénédictins anglais fut la seule réponse qu'il reçut.

Un ci-devant commissionnaire, balayeur de la salle des Gobelins, qui avait *fonctionné* dans les massacres de septembre, est le despote qui, sous le titre de geôlier, gouverne la prison qui le reçoit. A toutes les réclamations que faisaient naître les actes les plus arbitraires, il n'avait qu'une réponse : *La nation le veut ainsi.*

Cette prison ne renfermait que trois Français ; les autres étaient des Anglais surpris au milieu de leur voyage et de leurs affaires. Il

---

(1) Les Beauvaisins lui donnaient le surnom de l'Andouille, à cause de sa profession.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

y remarqua surtout un Anglais d'un âge mûr, riche, d'une très-bonne famille, qui avait quitté son père octogénaire pour *jouir* du spectacle d'une révolution. Il avait loué au *Palais-Egalité* un petit appartement de garçon et passait tout son temps à sa fenêtre sans sortir; le jour, il posait sur sa cheminée, le soir sur son oreiller, un bonnet rouge pour s'en coiffer à la première visite sans-culottide, et malgré cette précaution, enfermé aux Bénédictins anglais, il séchait de dépit.

Ces rudes épreuves n'abattent point l'homme ferme. Aux peines de tous il oppose la distraction des arts. Sous sa direction, la prison devient une académie de peinture et de musique; apôtre improvisé, il prodigue à d'autres des consolations plus relevées; il consent même, pour se procurer des pinceaux et des couleurs, à peindre la statue de la Liberté Le comité directeur de la prison vient admirer ce travail improvisé. Cassini, avec cette gaîté fine qui ne se démentait jamais, leur dit : « *Citoyens, c'est pour le coup que vous pouvez vous vanter d'avoir la Liberté.... en peinture, s'entend.... réjouissez-vous de la posséder pour compagne.... de prison.* »

En même-temps, il s'occupait de sa défense : « *La vie ou la mort,* écrivait-il au Comité de sûreté générale, *mais au moins des juges et le droit de défense.* » Il établit que la citoyenne Vaudeuil sa tante, détenue à Saint-Paul près Beauvais, l'a chargé de produire ses contrats de rente, pour satisfaire à la loi sur les inscriptions, et qu'il a toujours eu l'attention d'adresser chaque lettre non cachetée au président du département de Beauvais; enfin, il repousse l'inconcevable crime d'avoir correspondu avec la femme d'un émigré, en prouvant que la citoyenne de Vaudeuil était veuve avant la Révolution.

Il serait trop long d'énumérer tous les services, toutes les consolations qu'il rendit à ses compagnons de captivité pendant sept longs mois. Une seule fois, le découragement s'empara de cette âme forte. Ce fut lorsque sa fille d'adoption, compagne de sa captivité, M^lle^ de Forceville, fut arrachée de ses bras pour être conduite à l'échafaud, parce qu'elle avait répondu à l'un des espions de la prison qui lui demandait si elle n'avait pas été, par hasard, membre du comité autrichien : « Pourquoi pas.... Au reste, s'il y en a encore un, je » veux en être. »

La proscription du 31 mai amena dans sa prison Mercier, l'auteur

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du *Tableau de Paris*; Dussault, son ancien confrère à l'Académie, qui, dans son enthousiasme septuagénaire, s'était fait l'orateur des vainqueurs de la Bastille. Son état d'affaissement et de maigreur témoignent des mauvais traitemens des privations déjà éprouvés. Dussault se soulage en lui racontant tout ce qu'il a souffert depuis sa captivité. « Mon cher confrère, lui répond Cassini, *on est bien » embarrassé dans ce bas monde*, sur ce qu'on doit et ce qu'il faut » éviter. Vous, homme de lettres, vous vous êtes mêlé à la Révo- » lution, cela vous a valu la prison; moi, je n'ai voulu me mêler » de rien, et me voilà prisonnier comme vous, à la vérité, depuis » moins longtemps. — *Mon ami,* dit Dussault en lui serrant la main, » nous avons fait, vous et moi, de grandes et cruelles expériences, » et notre cours, croyez-moi, n'est point encore fini. »

Avec les proscrits de la convention, la prison avait reçu Fournier, dit *Coupe-Tête,* le fameux égorgeur des prisonniers d'Orléans. Sa vue inspire la répulsion. Tout le monde refuse de l'admettre dans la chambrée. Le farouche geôlier n'ose insister pour qu'on lui fasse place; il l'établit sur l'un des paliers de l'escalier. Cassini seul n'oublie point cette fraternité dont on parlait tant alors. Tout en respectant les sentimens de répulsion qui animaient ses compagnons d'infortune, il attend la tombée de la nuit et va offrir au grand coupable un paravent de huit feuilles pour lui servir d'abri.

Dès les premiers jours de juin 1794, les prisons commencent à s'emplir d'anarchistes. Les comités révolutionnaires fournissent leur contingent. La section de l'Observatoire est amenée aux Bénédictins anglais. Les détenus leur prodiguent les épithètes les plus outrageantes. Mais Cassini s'éloigne; sa froide indifférence témoigne hautement sa désapprobation d'une semblable conduite. Bientôt, ne pouvant les arrêter, il s'écrie : « Vous en direz, vous en penserez » ce que vous voudrez, je vais aller au plus tôt rendre visite à ces » Messieurs. — Comment! pour vous moquer d'eux? — Me mo- » quer! A Dieu ne plaise. Ils sont dans le malheur, dès ce moment » ils deviennent respectables. »

Quoiqu'il n'entendît point parler des Mémoires qu'il avait adressés, à deux reprises, pour sa justification, la tristesse et l'abattement qui se peignaient sur le visage des révolutionnaires incarcérés, lui donnaient l'espoir d'un prochain élargissement qu'il sut faire partager à ses compagnons de captivité. Bientôt ils entendent battre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la générale qu'accompagne un bruit inaccoutumé. Tous auraient interrogé les murs pour savoir ce qu'ils avaient à espérer. Ils finirent par apprendre d'une sentinelle, que Robespierre venait d'être exécuté.

Le 28 thermidor, Cassini mangeait tranquillement sa portion de lentilles, sur un banc au fond du jardin, à la clarté des étoiles, lorsqu'il entend prononcer son nom au guichet. Il accourt, son plat de lentilles à la main; il apprend que depuis dix-huit jours sa mise en liberté est ordonnée. Il fallut lui répéter cette bonne nouvelle; il ne pouvait en croire ses oreilles. Alors il pose à terre son plat de lentilles et sort en disant au concierge : « Adieu Monteige. » Il court à sa maison; sa mère, ses enfans l'ont quittée; il n'y retrouve qu'un de ces vieux serviteurs dévoués dont la race a disparu; il l'embrasse avec effusion. Comme ex-noble, il ne pouvait rester plus de trois jours dans Paris; ce temps si court, ce n'est point à ses affaires qu'il le consacre; ses premières démarches sont pour ceux qu'il avait laissé sous les verroux; il vient plaider leur cause au comité près duquel ses réclamations avaient trouvé accès. Il peint avec chaleur les vexations qu'ils endurent aux Bénédictins anglais; puis, il part pour Clermont où il trouve toute sa famille réfugiée dans une auberge, pendant que les agens du fisc vendaient le mobilier de son château, parce que sa tante, qui en avait la jouissance en usufruit, avait émigré. Tout entier au bonheur de retrouver sa mère, ses enfans, la misère l'effraie peu. Qu'est-ce en effet que le bien-être, l'aisance, comparés aux joies de la famille !

Après quinze jours d'attente, il peut rentrer dans son habitation complètement dévalisée de la cave aux combles. Il s'y installe avec le peu de meubles qu'il peut racheter des acquéreurs de la prétendue nation. C'est alors que commence pour lui une autre vie. Ce sage, qui a vécu près d'un siècle et vu six gouvernemens, a enfin trouvé le port que la Providence lui ménageait. Le reste de ses jours, il le consacre aux bonnes œuvres, à l'éducation de ses enfans, aux lettres, à la science astronomique, à des essais d'agriculture et surtout à l'instruction publique.

La nécessité de terminer l'éducation de ses cinq enfans lui fait aussi penser aux familles du pays qui sont privées de toutes ressources à cet égard. Un décret de la Convention avait donné deux heures à treize pauvres femmes pour évacuer leur couvent de Cler-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mont qui renfermait quatre-vingts pensionnaires jetées sur le pavé. Cassini se met à leur recherche ; il les trouve enfin cachées dans une chaumière de village près de Clermont. Il leur offre la moitié de son château, un potager, tous les avantages qui peuvent les décider. La liberté des cultes est décrétée ; il leur promet un prêtre qui viendra partager leur solitude. « Arrivez à Thury au plus vite ; les clés se-» ront aux portes ; vous resterez chez moi ou plutôt chez vous tant » que vous voudrez. Ce serait pour toujours si c'était tant qu'il me » plaira. Point de remercîmens surtout ; c'est plutôt à moi à vous » en faire. C'est à vous que mes filles doivent ce qu'elles ont déjà » acquis d'instruction et de bons principes. »

Neuf religieuses vinrent à Thury pour y ouvrir le premier pensionnat qui, après la terreur, forma le cœur et l'esprit des filles de beaucoup de familles de Beauvais et du département, pensionnat dans lequel un membre de l'académie des sciences voulait bien être répétiteur.

La gaîté si communicative de la jeunesse, les chants et les jeux de ces jeunes pensionnaires, faisaient une heureuse diversion aux souvenirs des malheurs passés.

Lorsqu'on reprochait à Cassini de vivre ainsi à la campagne, négligeant les sciences, il répondait : « Il m'a fallu opter entre mes » enfans et les sciences : le père passe avant l'académicien, les jouis-» sances du cœur avant celles de l'amour-propre. La révolution m'a » privé des moyens de faire donner autrement à ma famille une » éducation convenable, et cependant personne n'avait plus que » moi l'enthousiasme de la science. Je me croyais, par la nature de » mes études, hors de la sphère de l'envie et de l'intrigue. L'étude » des corps célestes, en élevant mes pensées, me faisait perdre de » vue la terre, les hommes, leurs erreurs et leurs méfaits ; mais à » ce beau rêve, quel triste réveil ! J'ai vu le temple de la science » ébranlé, renversé, les savans divisés entr'eux, quelques-uns par-» tager le délire d'une époque trop funeste. J'ai résolu de fuir ceux » dont j'avais heurté les opinions, et qui m'avaient menacé. »

Cependant le district de Clermont l'avait nommé son président. André Dumont, l'immoral proconsul qui régnait à Beauvais, s'était empressé de ratifier ce choix. Cassini, à qui le directoire inspirait peu de confiance, venait de donner sa démission de membre du jury d'instruction ; il refuse cette nouvelle dignité par la lettre suivante :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Je n'aurai point la fausse humilité de vouloir détruire ou com-
» battre la réputation que j'ai d'avoir de l'esprit, des connaissances,
» je serais indigne de mon nom et du titre d'académicien que j'ai
» porté. Si je passe pour joindre des mœurs et quelques vertus à
» des talents, je me fais un honneur particulier de cette réputation.
» J'ai travaillé toute ma vie à l'acquérir, et je ferai tout au monde
» pour la conserver et même l'accroître. Mais, convenez-en, ci-
» toyen représentant, on peut être homme vertueux et savant, et
» n'être nullement propre à beaucoup de choses; on peut être bon
» père, bon mari, bon citoyen, habile astronome, mais très-mau-
» vais administrateur de district, et c'est précisément le cas où je
» crois être. Mettez l'homme de talents, l'homme vertueux à toute
» autre place que celle à laquelle il est propre, et vous rendez aus-
» sitôt son talent nul et sa vertu inutile. N'humiliez point mon
» amour-propre au point de m'exposer à me trouver fort au-dessous
» de la place que j'occuperais; craignez surtout de compromettre
» la chose publique par l'inexpérience d'un chef. Cela n'est-il pas
» déjà trop souvent arrivé? »

André Dumont insiste. Cassini lui répond : « Permettez-moi de
» vous faire observer que personne, depuis la révolution, ne s'est
» plus élevé que moi contre ceux qui, sans sentiment intime de
» leurs moyens, de leur capacité, ont accepté des places qu'ils
» n'étaient pas dignes de remplir. C'est à leur malheureuse ambi-
» tion, à leur coupable présomption que j'ai attribué et que j'attri-
» bue encore tous les malheurs de la révolution. J'ai osé surtout
» blâmer plusieurs de mes confrères académiciens d'avoir quitté la
» solitude du cabinet où ils avaient tout appris.... pour aller s'im-
» miscer dans l'art difficile de gouverner les hommes. Plusieurs
» d'entr'eux n'ont que trop justifié ce blâme. Or, la première qua-
» lité d'un géomètre est d'être conséquent. Je ne dois donc point me
» permettre ce que j'ai blâmé les autres d'avoir fait. Et j'irais à mon
» âge, avec mon nom, sortir de la carrière des sciences pour me
» lancer dans celle de l'administration.... Le monde savant ne tar-
» dera peut-être pas à blâmer la retraite à laquelle je me suis con-
» damné. Lorsqu'il en sera temps, je saurai lui faire connaître mes
» motifs et me faire pardonner la cessation de mes travaux et l'obs-
» curité où je veux vivre. »

Ce même motif et plus encore sa conscience lui font repousser la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

place de membre du bureau des longitudes, à laquelle, par une espèce de réparation, il est appelé des premiers. A qui confier l'éducation de ses deux fils? et s'il trouvait à les placer d'une manière satisfaisante, avec quelles ressources y pourvoir? La section qui apprend son arrivée dans le quartier Saint-Jacques se réunit pour le féliciter de sa nomination et de son retour. Ses collègues combattent son refus, en lui disant que, pour des raisons aussi impérieuses, on n'exigerait pas de lui une résidence assidue; il suffirait de faire de temps en temps acte de présence. Mais, incapable de transiger avec ses principes de sévère probité, il leur répond : « Il me répugne de toucher 8,000 fr. d'appointements, *fut-ce même en assignats*, pour une place dont je ne remplirais pas les fonctions. » Mais lorsque l'intéret général parle, lorsqu'il est, en juin 1796, appelé à faire partie du jury pour l'instruction publique, il sait trouver le temps de remplir ces fonctions gratuites ; et dans son discours d'ouverture, il fait entendre d'austères vérités au gouvernement pitoyable qui, sous le nom de Directoire, avait remplacé la Convention.

« Ce n'est qu'à regret sans doute que nos législateurs voyaient » depuis plusieurs années l'instruction suspendue dans toute la ré- « publique, et l'ignorance étendant peu à peu son empire sur la » génération présente, préparer nos jeunes citoyens à devenir un » jour les cnnemis de la liberté au lieu d'en être les défenseurs. Mais » il faut en convenir, ce n'est qu'après l'établissement d'un gouver- » nement fixe, et sous le règne d'une constitution libre, généralement » adoptée et solidement établie, qu'il est possible de s'occuper de » l'instruction publique. »

Alors encore on affichait dans les bureaux la défense de se servir du titre de Monsieur. Cette ridicule niaiserie, dont nous avons vu une pitoyable répétition, réveille la verve du poète ; il communique à quelques amis les vers suivants :

Le Directoire entre nous fait très-bien :
Le titre de Monsieur en France est ridicule ;
Beaux Messieurs, en effet, que des gens qui n'ont rien,
Au gousset plat, sans culotte et sans pain.
Il faut donc changer de formule.
Il faut que désormais tout bon républicain,
Pour parler juste et pour vrai dire,
S'appelle pauvre citoyen,
Et chacun des *cinq* pauvre sire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lors de l'organisation des écoles centrales, il annonce la nullité des résultats d'un système qui réclame par milliers des professeurs héritiers des Rollin, des Lacaille, des Nollet et des Fourcroy, et de ces cabinets de physique, de ces collections d'histoire naturelle qui devaient peupler la France de savants, en mettant sous les yeux de la jeunesse les richesses et les miracles de la science, et cependant il y reconnaissait une pensée utile ; et loin d'en demander la destruction, il publiait, en 1800, un mémoire sur les moyens d'en perfectionner l'organisation.

L'infériorité de l'agriculture éveillait surtout sa sollicitude ; il en entretenait la société départementale et résumait ses expériences dans une excellente publication : *Les Déjeûners de M. Richart* ; car lui aussi n'attendait rien des hommes à système, qui établissent de grandes généralités, de belles théories, qui veulent deviner la nature au lieu de l'étudier. Avec eux, disait-il, nous n'aurons pas un épi de plus. Ce même patriotisme éclairé lui faisait répudier la présidence du conseil général, à laquelle il fut appelé cinq fois de 1800 à 1819. Lorsqu'il acceptait les pénibles, mais obscures fonctions de secrétaire, tout alors était à constituer ; le savant géomètre ouvrit la première session par un rapport sur les ponts-et-chaussées qui eut un grand retentissement.

La tâche laborieuse du père de famille est accomplie. Cassini, plus libre, rentre à l'Institut, et lors de la solennelle distribution des croix de la Légion-d'Honneur dans l'église des Invalides, il fut un des premiers que décora le premier consul.

Toujours préoccupé des intérêts de la société de la carte de France, il poursuivait la réalisation des engagemens pris, tout en proposant des améliorations et des corrections pour les planches gravées, demandant la direction du travail, ce qui aurait produit une notable économie à cause de son expérience et des données qu'il possédait. Le premier consul avait goûté ses offres ; mais plus tard, cédant à de secrètes influences, il le fait appeler au Luxembourg et l'entretient en homme qui a étudié l'affaire et s'est fait rendre compte des preuves constatant les droits de l'auteur et de ses associés, puis il ajouta : *Quant à la direction que vous réclamez, c'est une prétention à laquelle le gouvernement ne saurait souscrire sans ridicule.*

Cassini, blessé, se lève brusquement. « Je ne pouvais m'attendre » à ce que le premier consul, reconnaissant mes droits d'auteur,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» les traiterait de prétention ; de toutes les prétentions qui s'affi-
» chent aujourd'hui si hardiment, celle d'un auteur réclamant la
» direction de son œuvre me semble la moins ridicule. » Ces paroles, prononcées avec une certaine raideur, mirent fin à l'entrevue. Cassini se retira. Peut-être est-ce une pensée réparatrice qui porta Napoléon à comprendre Cassini pour 800 francs dans la liste des pensionnés à l'occasion de la victoire d'Austerlitz.

Plus tard, il offre de céder à l'Etat ses nombreux manuscrits pour la bibliothèque de l'Observatoire ; mais le gouvernement, absorbé par les guerres désastreuses qui ruinaient la France, ne put donner suite à cette demande. En 1812, il abandonna gratuitement à l'Observatoire cette immense et précieuse collection. On voulut l'en récompenser en lui offrant la place que Delambre laissait vacante au bureau des longitudes ; nouveau refus. « Je ne voudrais tenir ma
» nomination que du choix libre des membres du bureau, et il me
» répugnerait de priver le plus ancien adjoint du droit de monter
» au degré de membre, en faisant place à un nouvel adjoint dont le
» zèle, l'activité, la jeunesse seraient si utiles à l'astronomie pra-
» tique. »

Deux ans après, le gouvernement, honteux d'avoir été prévenu par le généreux abandon des manuscrits, porta sa pension à 2,000 f.

Henri Cassini, l'aîné de ses fils, annonçait de grandes dispositions pour l'astronomie. Les persécutions qu'avait éprouvé son père, et qui vinrent encore atteindre le fils à l'Observatoire, où on lui refusait la clé des cabinets qu'on donnait avec empressement au premier étranger, rebutèrent sa fierté. Il entra à l'école de droit où il se distingua dès les premiers moments. C'était à lui que le docte et vertueux Pigeau proposait la solution des questions de droit qui avaient vainement exercé la sagacité des élèves les plus habiles. Bientôt il devient l'ami de son maître et son collaborateur. Plusieurs parties du traité de la procédure des tribunaux de France ont été rédigés par l'élève, sans que sa modestie ait jamais laissé percer ce secret. Lors de la réorganisation judiciaire, le suffrage des professeurs le désigna pour la place de juge au tribunal de la Seine ; il devint vice-président. Peu d'années après, la cour royale le compte au nombre de ses membres. En 1829, le ministre lui proposa la place de conseiller à la cour de cassation. « J'ai pour principe, répondit-il, de ne jamais rien demander, de ne jamais rien refuser. » Ses

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

délassements étaient des études. Les sciences naturelles lui doivent d'admirables travaux sur les synaulherées, qui lui ouvrirent les portes de l'Institut. En 1832, le choléra l'enleva trop tôt à la science et à la magistrature.

Lalande avait toujours regretté que le jeune Cassini eût renoncé à l'astronomie. En 1802, il avait écrit à Cassini pour le prier de porter son neveu le premier sur la liste de présentation à l'académie. En tête de sa lettre, il avait mis *le citoyen Lalande à son frère en Dieu et en astronomie* ; il termine en disant : « Donnez-moi, mon cher confrère, mon extrême-onction et mon passeport pour l'éternité. »

« Bravo ! bravo ! dit Cassini dans sa réponse, voici Lalande, mon » collègue à l'Institut, qui me demande par écrit l'extrême-onction » et son passeport pour l'éternité !... Qu'on se dise actuellement que » Lalande est athée !... L'extrême-onction ! l'éternité !... Le cher » confrère, à la vérité, semble un peu me prendre pour un prêtre » habitué de paroisse ; n'importe... je prends acte de sa demande. » Mais que va dire le grand Sylvain Maréchal ? Il va vous effacer » de son dictionnaire. Je crains qu'il ne vous chasse de l'honorable » classe des *hommes sans Dieu*, pour vous reléguer dans la section » qu'il nommera des *bêtes à Dieu*. Mais consolez-vous, cher La- » lande. A côté d'Arnauld, de Bernouilli, de Boerhave, de Bossuet, » de Newton, de Pascal, de Racine, de Fénélon, etc., vous ne serez » pas en si mauvaise compagnie.

» Sur ce, je prie Dieu, mon cher et vénérable collègue, qu'il » vous bénisse et vous *retienne* en sa sainte et digne garde. »

Cassini n'avait point cru devoir obtempérer aux désirs de Lalande qui s'en vengea à sa manière, en lui proposant de prendre son fils en pension gratuite à l'Observatoire, pour le faire observer, calculer et le mettre en état de remplir une place digne de son nom, « et » je vous promets, si vous consentez à ce que je vous propose, de » ne pas publier un mémoire que j'ai fait contre vous. »

En le remerciant, Cassini ajoute en *post scriptum* : « Si vous faites » imprimer un mémoire contre moi, je vous en retiens un exem- » plaire. »

Il rendait complète justice à Lalande, qui a beaucoup mérité de l'astronomie et doit être compté parmi les astronomes les plus distingués de son temps. Du reste, il appréciait les motifs des excentri-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cités du doyen des athées, tourmenté par-dessus tout du besoin de faire parler de lui. « Faisons-nous tous athées, disait-il à ses collègues, et Lalande deviendra dévôt. » Il savait qu'il avait fait baptiser sa nièce qu'il avait tenue sur les fonts avec la princesse de Gotha. Il avait été élevé dans les meilleurs principes par les jésuites. Il aimait ses anciens maîtres, ne pouvait supporter qu'on dît du mal d'eux, et les défendait envers et contre tous. Il était lié avec beaucoup d'ecclésiastiques qu'il aimait et estimait. Il allait quelquefois à la messe, même au sermon. Il voyait beaucoup son curé, entre les mains duquel il versait d'abondantes aumônes. Il donnait même, dit-on, pour les frais du culte, lorsque le pape Pie VI fut amené à Valence. Il eut le courage, à sa leçon publique du collége de France, de parler avec force et indignation du traitement qu'on faisait éprouver au *chef respectable de l'église.*

Plaignons-le d'avoir préféré le bruit à la réputation, d'être devenu sur la fin de ses jours l'objet de la risée publique, après avoir travaillé si longtemps à mériter des suffrages auxquels il avait de véritables droits.

Alexis, son second fils, brillant officier de hussards, fut tué en Espagne le 21 juillet 1809, à la bataille de Braga.

Sacrifiant tout au désir de faire le bien, nous le voyons successivement maire de Thury, juge de paix de Mouy ; desséchant les terrains communaux qu'il faisait planter, réparant à ses frais les chemins difficiles, faisant des réglemens pour l'assainissement des rues et la salubrité des habitations ; et lors de l'invasion, lorsque l'empire agonisant ordonne la levée en masse, il marche à la tête des hommes de sa commune, profitant d'un nom européen pour s'interposer entre les chefs ennemis et ses compatriotes pour alléger les charges de l'invasion.

Sa fortune était plus que modeste, mais le génie du bien supplée à tout. A force d'économies, il dote sa commune d'une école avec un logement pour l'instituteur, d'une salle pour les assemblées du conseil, d'un presbytère, sans oublier la bibliothèque de la cure. Tous ces établissemens sont dotés de rentes sur l'Etat, pour leur entretien. Par ses soins, l'Eglise, ornée de tableaux, pourvue de meubles, devient une des plus décentes du département.

La poésie venait par momens le distraire des peines de la vieillesse. Citons quelques vers du poète presque centenaire :

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et vous fuyez de mon asile,
Que n'éclaire plus de beaux jours,
O muses ! tout votre secours,
Hélas ! me devient inutile.
Partez : je ne veux retenir
Près de moi que mes tourterelles ;
Car je ne veux, à l'avenir,
Recevoir des leçons que d'elles
Et ne plus faire que gémir.

Dans une autre pièce, intitulée le *Printemps d'un Vieillard :*

Salut à la feuille naissante
Qui, dans ces jours de mes vieux ans,
Me fait sourire, dans l'attente
Du prochain retour du printemps.
L'arrêt fatal de la nature
Ne m'est point encore prononcé.
Encore un hiver de passé.
Je vais jouir de la verdure,
Et dans mon jardin quand j'irai
De mes fleurs guetter la naissance ;
Avec elles je recevrai
Du soleil la douce influence.
Plaisirs, honneurs, projets, amours,
De vous je perds la souvenance,
Et je borne ma jouissance
A voir encor quelques beaux jours.

Une de ces sociétés de généalogistes qui exploitent l'inépuisable mine de la vanité des hommes, lui avait demandé des notes sur les titres de noblesse de ses ancêtres.

« Je suis peu curieux, répondit le sage, d'une notice généalo-
» gique, et ne crois point devoir faire attention à ce qui peut être
» dit par les généalogistes. Ce n'est pas dans leur cabinet qu'il
» m'importe de déposer nos titres ; ils existent dans un ouvrage
» plus connu en Europe que tous les dictionaires de la noblesse :
» c'est la collection des Mémoires de la célèbre Académie royale des
» Sciences de Paris, depuis 1666 jusqu'à nos jours. C'est là où vous
» trouverez la filiation de sept membres de ma famille. Voilà les
» véritables titres que je m'avoue jaloux de faire valoir.
» Du reste, je ne suis nullement désireux de figurer sur la liste
» des nobles d'un pays où la noblesse est anéantie de fait, où elle

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» devient un titre de proscription. J'ai déjà, en cette qualité, subi » sept mois de prison en 1793. Je ne me soucie nullement qu'on » revienne, sous le même prétexte, brûler le château de Thury où » je vis retiré depuis vingt-six ans. Je désire fort être oublié par » messieurs les généalogistes, dont les dictionnaires pourraient bien » un jour, en France, ne servir qu'à indiquer aux Jacobins les personnes qui leur restent à dépouiller. »

Quinze ans après, Cassini reposait depuis plusieurs années dans le cimetière de son village, lorsque les doctrines du communisme ont failli réaliser les tristes prévisions du sage.

Cassini n'était point d'une constitution vigoureuse; il souffrait d'une hernie et d'une affection catarrhale, et cependant il échappa à ces indispositions si fréqnentes parmi les personnes du monde, ou les hommes de cabinet, grâce à son extrême tempérance, à la régularité de sa vie et à la modération de ses désirs, à la frugalité de ses goûts, à sa vertu.

Il ne faisait qu'un repas dans le milieu du jour et au soir une légère collation. Aux personnes qui trouvaient ce régime trop débilitant, il répondait : « Je vous attends à quand vous aurez mon âge; ce qui » convient aux uns pourrait être contraire autres; mais convenez » que mon régime m'a assez bien réussi, pour être arrivé sans » trop de peine à 95 ans. » Lorsqu'on l'engageait à ne pas s'ensevelir ainsi tout vivant, et à venir revoir ses amis de Paris, il répondait : « Il est vrai que la Providence m'a accordé une santé meilleure que » je n'avais lieu de l'attendre de ses bontés, mais elle y a mis pour » condition que je ne prétende pas à plus que je ne peux. » Aussi, Dieu, à qui il ne demandait que le temps de terminer le bien commencé, lui accorda plus qu'il ne réclamait. Habitué à se suffire à lui-même, par une sorte de besoin d'indépendance, il n'avait point de valet-de-chambre. Cédant aux sollicitations de ses enfans, il consentit en 1838 à en prendre un; mais il continuait à suivre son habitude de se servir lui-même. Quand on lui représentait qu'il rendait inutile la présence de son serviteur : « Eh bien! ce brave » homme n'en aura que meilleur temps; pourquoi ne ferai-je pas » ce que je puis faire moi-même. »

Il existait dans le grand vestibule du château une méridienne tracée sur le pavé. Tous les jours, par tous les temps, pourvu qu'il fît soleil, il avait l'habitude de s'y rendre pour prendre le midi qu'il

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donnait à toute sa maison. Son amour de l'ordre était tel que, lorsqu'il ne le pouvait pas, il envoyait prier son aumônier de le remplacer. Relevant de maladie au printemps de 1844, il voulut revoir sa méridienne. Le calme dont son âme était remplie donnait à sa volonté une force au-dessus de son état d'affaiblissement. Sans tenir compte du froid extérieur et de celui des corridors, il s'y rendit malgré les observations de ses domestiques. Son chapelain, averti aussitôt, l'ayant rencontré à moitié chemin, le conjura d'y renoncer. Le vénérable vieillard s'arrête et lui dit : « J'apprécie, M. l'abbé, » la démarche que vous a inspiré votre attachement pour moi, mais » ne craignez rien; je me sens la force de me promener jusqu'à la » méridienne; le reste à la Providence. »

On resta plus d'une demi-heure à la méridienne. La croisée fut ouverte pour avoir une image plus nette du soleil. Pour rassurer son monde, l'illustre vieillard fit encore plus de frais d'amabilité qu'à l'ordinaire; et cependant, la fièvre le reprit, l'affection catarrhale reparut, une péripneumonie aiguë lui succéda; il lutta longtemps contre le mal. Plein de foi, sa vie était un commentaire continuel de cette maxime : *Qui amat non laborat* : *De toutes les obligations ici-bas*, disait-il, *celles du chrétien sont les plus faciles, s'il le veut.* Il demanda à recevoir en pleine connaissance, et en présence de toutes les personnes de sa maison les derniers secours de la religion, voulant jusqu'à la fin édifier par sa foi et sa résignation, comme il l'avait fait dans le cours de sa vie par ses vertus. Il avait fait lui-même son épitaphe gravée sur son tombeau : *Ci-gît l'ami des habitans de Thury*. Son testament n'est qu'une suite aux actes de son ingénieuse charité. Par son *post-scriptum* il avait fait don à la bibliothèque de Clermont du plâtre original de la statue de son bisaïeul que Moette avait exécutée en marbre pour l'Observatoire; mais il voulut réaliser cette idée de son vivant Voici quelques passages de la lettre pleine de verve qu'il écrivait à ce sujet à l'âge de 97 ans :

« Du temps jadis, qui n'était pas celui-ci, il était d'usage, chez » les gens d'un certain monde, de ne pas quitter un pays sans y » payer leurs dettes, et surtout les plus anciennes. Près de sortir de » ce bas monde, et faisant mon examen de conscience, de combien » ne me suis-je pas trouvé redevable pour l'acquit d'une dette que » peut-être vous ne pensiez pas que j'eusse à régler avec vous. Oui, » Monsieur le Maire de Clermont en Clermontois, je vais vous

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» prouver que vous avez un compte de clerc à maître à faire avec
» moi et les miens, qui, depuis près de deux cents ans, recon-
» naissent être obligés et redevables envers la ville; voici comment :
» Vous savez que Louis XIV, qui prenait souvent une ville en trois
» jours, n'avait réussi qu'au bout de trois ans à enlever un savant
» à l'Italie. Ce savant était mon arrière-grand-père, le célèbre
» astronome de Bologne, Jean-Dominique Cassini, qui épousa à
» Clermont Mlle Geneviève de Laistre, ce qui donna lieu au grand
» Roi de l'en féliciter.
» Par cette alliance, elle est devenue la mère de tous les Cassini
» nés en France, et qui, depuis 172 ans, n'ont jamais cessé d'entre-
» tenir des relations de parenté et d'amitié avec les habitans de la
» ville de Clermont. Voilà, Monsieur, le premier et le plus ancien
» titre de la dette dont j'ai l'honneur de vous parler. Venons au
» au second article, celui de la dette de la reconnaissance, pour les
» éminens services que, particulièrement depuis soixante ans de
» révolution, moi et les miens avons reçus par la protection des au-
» torités de cette ville à laquelle le château de Thury et ses habi-
» tans sont redevables de leur conservation.... Si nous joignons à
» cela, Monsieur, les avantages, profits et agrémens de société que
» le voisinage de Clermont procure au château de Thury, les vœux
» et suffrages que j'ai obtenus à différentes époques, je reste effrayé
» de la masse d'obligations qui nous restent à acquitter, mais qui ne
» peuvent l'être qu'en trouvant un prix de même nature que la
» dette.... Agréez l'idée qui m'est venue de vous offrir un otage,
» un témoin qui, placé au milieu de vous, attestera au passé
» comme à l'avenir l'existence et la durée de cetté liaison, de cette
» intimité qui ont existé entre nous et les Clermontois. »

M. Devic, le vénérable curé de Mouchy-le-Châtel, qui a eu le bonheur de vivre dans l'intimité de l'illustre vieillard, a eu communication de ses papiers. Inspiré par l'amitié et l'admiration, il a écrit sa vie, charmante biographie à laquelle nous avons emprunté ce que cette Notice peut avoir d'intéressant. Nous ne saurions trop recommander à ceux qui voudront connaître plus complètement un des caractères les plus beaux, un des hommes les plus aimables que nous ayons rencontré, un ouvrage qui n'a d'autre tort que d'avoir été publié dans une petite ville de province.

CH. DELACOUR.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CATALOGUE DES MOLLUSQUES

du Département de l'Oise,

Par **AUG. BAUDON**, Docteur en Médecine,
Membre de la Société Académique de l'Oise.

1° GASTEROPODES, *Cuv.*

ORDRE PREMIER. — *Pulmobranches*, *Blainv.*

§. 1er. — INOPERCULÉS.

A. TERRESTRES.

FAMILLE PREMIÈRE. — Limaciens, *Lam.*

PREMIER GENRE. — ARION ARION, *Fer.*

1. ARION RUFUS, *Linn.* — Hab. Mouy, dans les jardins; bois de Fourneau; Bury, Angy, sur les routes, le long des bois et des fossés; très-commune.

   A Noailles, le long des bois, on trouve une belle et grande variété d'un rouge orangé vif.

2. A. SUBFUSCUS? *Drap.* — Hab. les bois humides, sous les feuilles mortes, sous les pierres, près des fossés; commun.

DEUXIÈME GENRE. — LIMACE LIMAX, *Linn.*

3. LIMAX CINEREUS, *Drap.* — Hab. Mouy, dans les caves, les fentes des vieilles murailles; bois de Fourneau, sous les pierres; commune.

   Nous possédons une forte variété à fond brun, avec des taches et des bandes plus claires; très-rare.

Son faciès est tellement particulier, que j'ai longtemps hésité pour ne pas en créer une espèce nouvelle.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

4. L. VARIEGATUS, *Drap.* — Hab. dans les celliers des maisons voisines des cours d'eau, à l'intérieur des puits, au soupirail des caves; assez commune.
5. L. MARGINATUS, *Drap.* — Hab. les bois humides, au pied des troncs d'arbres; très-rare.
6. L. AGRESTIS, *Linn.* — Hab.; très-commune partout; dans les champs, les jardins, les routes, sous les pierres, etc.

Je pense que l'on peut regarder comme variété de cette espèce :

7. L. SYLVATICUS, *Drap.*, qui vit au pied des arbres et se montre souvent par groupes sur leurs troncs.

FAMILLE DEUXIÈME. — **Limaçons,** *Fér.*

TROISIÈME GENRE. — VITRINE VITRINA, *Drap.*

8. VITRINA PELLUCIDA, *Müll.* — Hab.; hauteurs de Thury-sous-Clermont, au pied des genevriers; Angy, près des bois, sur les vieux murs (très-rare); garenne d'Hondainville, sous les roches quartzeuses; hauteurs de Morainval, etc., etc.; assez commune; la nôtre est plus globuleuse que le type.

QUATRIÈME GENRE. — AMBRETTE SUCCINEA, *Drap.*

9. SUCCINEA PUTRIS, *Linn.* — Hab.; très-commune dans les prairies, les bois humides, le long des ruisseaux; une variété rougeâtre, épaisse et solide, habite les bords du Thérain; elle est assez rare.
10. S. PFEIFFERI, *Rossm.* — Hab. partout le long des fossés et des cours d'eau. Près de l'étang de l'ancien château de Balagny, j'ai trouvé une belle variété d'un jaune rougeâtre très-foncé à test épais et crystallin.
11. S. OBLONGA, *Drap.* — Hab.; j'ai rarement rencontré le type vivant. Je l'ai recueilli en abondance, presque fossilisé, dans un terrain argileux d'Angy, à Thury-sous-Clermont.

Nous en avons une jolie variété toujours rare et bien plus petite que le type. Elle vit au milieu des prairies d'Hondainville, sur les bords des fossés de la chaussée de Mouy à Bury, à Buteaux, Fillerval, etc.

12. S. ARENARIA, *Bouch.* — Hab. Mouy, Angy, près des bois; très-rare.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

13. S. Baudonii, *Drouët.* — Mon ami H. Drouët a bien voulu donner mon nom à cette petite succinée que j'avais recueillie en 1849. Je le remercie de ce bon souvenir. Elle existe aussi dans les Vosges, où M. Puton de Rémiremont l'a trouvée. Elle vit dans les prairies d'Hondainville, d'Angy, etc., sur le bord des fossés. M. H. Drouët en fera paraître la description dans un ouvrage auquel il travaille en ce moment : *Diagnoses specierum novarum vel minus cognitarum synopsis extramarinorum Galliæ molluscorum.*

CINQUIÈME GENRE. — HÉLICE HELIX, *Drap.*

Premier groupe. — A. COQUILLE CONIQUE.

14. Helix fulva, *Müll.* — Hab. bois de Fourneau, sous les feuilles tombées, principalement celles du chêne ; rives des fossés des chaussées de Mouy à Bury, de Mouy à Angy ; toujours rare. Elle vit plus rarement encore sur les hauteurs de la garenne d'Hondainville.

15. H. elegans, *Gmel.* — Hab. Beauvais; elle a été recueillie par M. l'abbé F. Maillard, à Beauvais, après une inondation du Thérain. La présence de cette espèce dans le nord est fort curieuse, car, ordinairement, elle n'habite que les départements méridionaux. M. Maillard m'a envoyé de nombreux et frais échantillons ayant encore leur épiphragme.

Deuxième groupe. — B. COQUILLE GLOBULEUSE.

16. H. aculeata, *Müll.* — Hab. garenne d'Hondainville, sous les pierres ; Thury-sous-Clermont ; Morainval, très-rare.

17. H. fruticum, *Müll.* — Hab. Je n'ai trouvé qu'un seul échantillon privé de l'animal à Hondainville.

18. H. pomatia, *Linn.*— Hab. Très-commune dans les vignes, le long des bois, dans les haies, les murailles.

Nous avons plusieurs variétés de forme : 1° var. *Globulosa* ; 2° var. *Acuminata*, qui vivent à Janville, près la ferme.

J'ai rencontré aussi une monstruosité scalaire près l'abbaye Saint-Jean-du-Vivier ; elle est excessivement rare. J'en possède un seul échantillon.

La coloration varie du blanc mat au brun roux, avec ou sans bandes ; à Ully-Saint-Georges, mon ami Ch. Bevalet, savant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

naturaliste, a ramassé une variété albine d'une minceur extraordinaire. — Tantôt les individus sont fort petits, tantôt développés à l'excès.

19. H. ASPERSA, *Müll.* — Hab.; extrêmement commune dans les jardins, plus rare dans les bois, abondante aux carrières Saint-Laurent. Le test devient mat dans cette localité.

20. H. NEMORALIS, *Linn.*— Je confonds dans cette espèce l'*H. Hortensis*, *Müll.*, qui n'en diffère que par son péristome blanc ou peu coloré, et quelquefois par une taille un peu moindre; habite les bois, les jardins, etc.; très-commune; nous en avons 400 variétés, avec ou sans bandes.

Troisième groupe. — C. COQUILLE SUBDÉPRIMÉE.

21. H. ERICETORUM, *Müll.* — Hab. les pelouses, les lieux les plus arides à peine couverts de gazon chétif; très-abondante dans dans le parc du château de Mello; commune partout.

22. H. STRIATA, *Drap.* – Hab. les côtes sablonneuses, cavée de Mérard; route de Saint-Laurent, sur les bas-côtés; sur les arbres et sous les pierres, à Fourneau, près du ruisseau; elles y sont de très-forte taille; assez commune.

23. H. CANDIDULA, *Stud.* — Hab.; elle rampe par myriades sur toutes nos côtes arides et sablonneuses.

24. H. COSTULATA, *Ziégl.* — Hab. hauteurs de Morainval, d'Ully-Saint-Georges; rare.

25. H. HISPIDA, *Linn.* — Hab. les bois, les jardins, au pied des touffes de violettes, sous les pierres; commune.

26. H. INCARNATA, *Müll.* — Hab. bois d'Angy, de Mérard, de Fourneau, etc.; assez rare partout.

27. H. CARTHUSIANELLA, *Drap.* — Hab., commune sur les rideaux de la route de Mouy à Balagny; parc du château de Mello; Saint-Félix, Hondainville, dans les haies, etc.; très-répandue.

28. H. RUFILABRIS, *Geffr.*— Hab. Hondainville, Morainval, Bresles; assez rare.

Quatrième groupe. — D. COQUILLE APLATIE.

29. H. LAPICIDA, *Linn.* — Hab. le long des vieux murs, dans les jardins; très-commune partout, surtout à Angy.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

30. H. OBVOLUTA, *Müll.* — Hab. bois de Morainval; je ne l'ai vue vivante que dans cette localité ; elle y est très-rare ; dans les anciens marais de Perelles j'ai ramassé, à un mètre et demi de profondeur, des échantillons subfossilisés.
31. H. PULCHELLA, *Müll.* — Hab. le long des fossés, sous les pierres, dans les fentes de murailles, près des bois, au pied des arbres ; très-commune.
32. H. COSTATA, *Müll.* — Hab. Je pense que c'est une variété de l'*H. Puchella*, avec laquelle on la rencontre souvent ; cependant celle-ci recherche plutôt les hauteurs ; très-commune.
33. H. ROTUNDATA, *Müll.* — Hab. On la recueille par centaines à Bury au lieudit le Déluge, sous les pierres; elle vit dans presque tous les points du département, et y est toujours abondante.
34. H. LUCIDA, *Drap.* — Hab. ; très-commune dans les jardins humides, au pied des plantes, dans les fentes des vieilles murailles.
35. H. CELLARIA, *Müll.* — Hab. bois de Bury, de Fourneau, d'Angy, au pied des arbres, près des sources ; Dury-St-Claude, sur la route, sous les pierres ; Morainval, sur les hauteurs ; rare partout.
36. H. NITENS, *Mich.* — Hab. bois de Fourneau, de Bury, sous la mousse, au pied des arbres ; rare.
37. H. RADIATULA, *Ald.* — Hab. ; commune dans les bois de Fourneau, sous la mousse, au pied des jeunes arbres ; le long des fossés, à Bury, Angy, Hondainville, etc. ; elle y est plus rare.
38. H. NITIDA, *Müll.*— Hab. fossés à demi secs dans les bois, mousses des anciennes tourbières, le lit humide de ruisseaux épuisés, sous les pierres, le long des cours d'eau ; très-commune.
39. H. PYGMÆA, *Drap.* — Hab. chaussée de Mouy à Bury ; chaussée d'Angy, le long des fossés ; prairie d'Hondainville, etc., etc.; toujours rare et plus rare encore sur les hauteurs, sous les pierres.
40. H. CRYSTALLINA, *Müll.* — Hab. presque partout dans les bois humides ou sur les rives des fossés et des rivières, sous les pierres ; elle n'est jamais abondante.

SIXIÈME GENRE. — BULIME BULIMUS, *Brug.*

41. BULIMUS OBSCURUS, *Müll.* — Hab. bas fonds des bois humides,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sous les feuilles mortes ou pourries ; elle vit également sur les hauteurs, sous les pierres ; assez rare.

SEPTIÈME GENRE. — ZUE ZUA, *Leach.*

42. ZUA LUBRICA, *Müll.* — Hab., très-commune dans les bois, les prairies, le long des fossés ; quelquefois dans les jardins, au pied des violettes.

Nous possédons la jolie variété *Zua lubricella, Porro.*, qui vit seulement sur les sables glauconieux à Hondainville, Thury-sous-Clermont, Morainval, etc. ; elle est très-rare.

HUITIÈME GENRE. — AGATHINE ACHATINA, *Lam.*

43. ACHATINA ACICULA, *Müll.* — Hab. la mousse auprès des fossés ; bois de Fourneau ; rives des fossés des chaussées de Mouy à Bury, de Mouy à Angy ; Hermes ; forêt de Hez, près des sources, etc. ; très-rare ; hauteurs de St-Félix, assez commune.

NEUVIÈME GENRE. — MAILLOT PUPA, *Drap.*

Premier groupe. — A. MAILLOTS VRAIS.

44. PUPA TRIDENS, *Müll.* — Hab. hauteurs des terrains à sable glauconieux ; garenne d'Hondainville, Morainval, Thury-sous-Clermont, etc. ; peu répandu.
45. PUPA DELIOLUM, *Brug.* — Hab. bois de Fourneau, d'Angy, de Mérard, aux endroits très-humides ; hauteurs de Morainval ; Hondainville, etc. ; variable dans son habitation ; commun.
46. P. MUSCORUM, *Linn.* — Hab. les vieilles murailles en ruines sous les pierres, bord des fossés, hauteurs des garennes ; excessivement commune. La variété édentée, qui est si rare, se trouve aussi quelquefois à Angy et Hondainville. On rencontre aussi assez souvent, dans ces localités, le *P. Bigranata, Rossm.*, qui est une mauvaise espèce et que je regarde comme variété bidentée du *Pupa muscorum, Linn.*

Deuxième groupe. — B. VERTIGOS.

47. PUPA ANTIVERTIGO, *Drap.* — Hab. prairie d'Hondainville, près

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des fossés ; Mouy, Angy, Bury, environs de Beauvais, etc. ; assez rare.

48. P. PYGMÆA, *Drap.* — Hab. les mêmes localités ; très-commune.

49. PUPA MOULINSIANA, *Drap.*— Marais de Nœud à Mouy; très-rare.

50. P. VENETZII, *Fer.* — Hab. ; c'est l'un de nos plus rares mollusques, à peine bien connu en France, et que peu de collecteurs possèdent. J'ai recueilli une trentaine d'échantillons dans la prairie d'Hondainville, le long des fossés, entre les usines et le château.

51. P. PUSILLA, *Müll.* — Hab. les vieilles murailles, près des bois, à Angy ; assez commun ; garenne d'Hondainville, hauteurs de Morainval ; très-rare.

52. P. MINUTISSIMA, *Hartm.* — Hab. hauteurs de Morainval, d'Hondainville, sous les pierres ; très-rare. Je ne l'ai vu jusqu'ici que sur les terrains à sables glauconieux.

DIXIÈME GENRE. — BALÉE BALÆA, *Leach.*

53. BALÆA FRAGILIS, *Drap.* — Hab. ; mon ami H. Drouët, de Troyes, a découvert plusieurs échantillons de cette espèce sur les vieilles murailles à Angy, près du lavoir de l'église, et sur les saules dans la prairie d'Hondainville ; elle est rare chez nous.

ONZIÈME GENRE. — CLAUSILIE CLAUSILIA, *Drap.*

54. CLAUSILIA LAMINATA, *Mont.* — Hab. bois de Mérard, sur le tronc des arbres ; Thury-sous-Clermont ; Morainval ; bords du Thérain, sur les saules à Bury, etc. ; peu commune.

55. CL. ROLPHII, *Leach.* — Hab. dans la mousse, au pied des gros arbres, dans les bas fonds et sur les hauteurs ; assez rare.

56. CL. NIGRICANS, *Jeffr.* — Hab. murs en ruines, les troncs pourris, la mousse au pied des arbres, sous les pierres dans les endroits frais et élevé ; très-commune.

57. CL. PARVULA, *Stud.* — Hab. mêmes localités que la précédente; plus commune encore.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

FAMILLE TROISIÈME. — **Auricules**, *Fér.*

DOUZIÈME GENRE. — CARYCHIE CARYCHIUM, *Müll.*

58. CARYCHIUM MINIMUM, *Müll.* — Hab. le long des fossés dans toutes les prairies, sous les pierres humides, à-peu-près partout. M. l'abbé F. Maillard me l'a adressée en abondance dans des alluvions du Thérain à Beauvais ; très-commune.

B. AQUATIQUES.

FAMILLE QUATRE. — **Lymnéens**, *Lam.*

TREIZIÈME GENRE. — PLANORBE PLANORBIS, *Gucti.*

Premier groupe. — A. ARRONDIS.

59. PLANORBIS CORNEUS, *Linn.* — Hab. tous nos fossés, nos étangs et quelquefois nos rivières ; très-commun.
60. P. CONTORTUS, *Linn.* — Hab. la même que le précédent ; très-commun.
61. P. ALBUS, *Müll.* — Hab. ruisseaux ou fossés très-clairs à cours peu rapide ; assez répandu.

Deuxième groupe. — B. SUBCARÉNÉS.

62. P. LEUCOSTOMA, *Müll.* — Hab. les fossés clairs, dont la plupart se trouvent à sec une partie de l'année ; peu commun.

C'est à tort que je vois sur quelques catalogues le *Pl. Perezii*, *Graëlls*. Si c'est une espèce, elle est des plus mauvaises, car elle ne diffère du *Pl. leucostoma* que par une taille un peu moins forte et par l'absence du bourrelet blanc qui cependant est quelquefois un peu marqué.

Troisième groupe. — C. CARÉNÉS.

63. P. VORTEX, *Linn.* — Hab. ; très-commun dans nos fossés limpides ou vaseux. Je note encore ici une variété dont on a coin-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

posé une espèce, le *Pl. compressus, Mich.* Chez ce dernier, la carène est située sur le milieu des tours et est fort tranchante ; même habitation ; plus rare.

64. Pl. CARINATUS, *Müll.* — Hab. fossés très-vaseux des marais, les tourbières, les ruisseaux, etc. ; peu commun.

65. P. COMPLANATUS, *Linn.* — Hab. ; très-commun dans toutes les eaux stagnantes et celles dont le cours est peu rapide.

Le *Pl. submarginatus*, de *Crist* et *Jan.*, n'est qu'une variété minor de la précédente ; elle habite les mêmes ruisseaux, mais est plus rare.

66. P. NITIDUS, *Müll.* — Hab. fossés d'eau vive d'Augy, de Perelles, etc. ; très-rare.

67. P. FONTANUS, *Lightf.* — Hab. ; elle était très-abondante à Egypte, dans un petit fossé du chemin de Mérard ; elle a disparu ; elle vit ordinairement dans nos fossés limpides et paisibles. Toujours rare.

68. P. NAUTITEUS, *Linn.* — Hab. fossés limpides des prairies ; très-rare ; elle reste au milieu des *hippuris* et des *ranunculus aquatilis*.

QUATORZIÈME GENRE. — PHYSE PHYSA, *Drap.*

Premier groupe. — A. SPIRE COURTE.

69. PHYSA FONTINALIS, *Linn.* — Hab. tous les fossés, les étangs ; très-commune.

Deuxième groupe. — B. SPIRE ÉLEVÉE.

70. P. HYPNORUM, *Linn.* — Hab. fossés qui sont entièrement à sec une partie de l'année ; fossé transversal du marais de Moineau (je ne l'y ai plus revue) ; Hermes, dans les bois ; fossé du marais de Nœud, près Mouy ; peu répandue ; parc d'Ansacq.

QUINZIÈME GENRE. — LIMNÉE LIMNAEA, *Lam.*

Premier groupe. — A. ALLONGÉES.

71. LIMNAEA STAGNALIS, *Linn.* — Hab. ; très-commune dans tous les fossés, les ruisseaux, étangs, marais et quelquefois les rivières. Une variété major vivait autrefois dans l'ancien étang de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fillerval. Nous avons aussi la variété *Brevispira*, dont Studer a fait sa *Limnaea lacustris* ; elle est plus rare.

72. L. PALUSTRIS, *Drap.* — Hab. avec la précédente ; elle présente de nombreuses variétés de forme ; très-commune.

73. L. TRUNCATULA, *Müll.* — Hab. les fossés de la chaussée d'Angy, ruisseau de Balagny près la route de Cires, sources de Dury-Saint-Claude.

74. L. MICROSTOMA, *Drouët.* — Inédit. ; cette espèce, formée par M. H. Drouët, naturaliste fort consciencieux, pourrait bien n'être qu'une variété de *L. truncatula*. Cependant l'opinion de mon ami Drouët fait presqu'autorité pour moi. Nous l'avons trouvée ensemble dans la fontaine dite à Germain-Lefebvre, à Mouchy-la-Ville.

75. L. MINUTA, *Drap.* — Malgré la différence dans la forme de la columelle, je ne puis encore voir ici qu'une variété de *L. truncatula* ; hab. nos fossés dormans, les ornières boueuses, la vase le long des rivières ; commune.

Deuxième groupe. — B. OVALES.

76. L. AURICULARIA, *Linn.* — Hab. étang Saint-Jean-du-Vivier, riv. Thérain ou elle est rare, riv. Oise à Creil, etc. ; peu commune.

77. L. OVATA (1), *Drap.* — Hab. ; c'est la limnée la plus répandue dans le département ; partout le long des rivières, dans les étangs, les fossés, etc. ; nous en avons de nombreuses variétés dont on a fait bien des espèces, savoir :

1° L. VULGARIS, *C. Pfeiff.*, assez rare, se trouve dans un petit bras du Thérain, le long de ses rives.

2° L. NOULETIANA, *Gass.*, n'est qu'une difformité consistant en un relèvement du bord droit.

3° L. THERMALIS, *N. Boubée*, qui se trouve en abondance à

(1) J'ai une magnifique variété scalaire de *L. ovata* ; elle vient des marais de Mouchy-la-Ville.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Félix, dans un fossé découlant de la fontaine Saint-Jean, n'est qu'une var. minor.

4° L. INTERMEDIA, *Fér.* et *Lam.*, est mieux caractérisée ; on peut la recueillir à peu près dans toutes les localités.

78. L. PEREGRA? *Gmel.* — Je crois que c'est bien cette espèce que j'ai trouvée dans la fontaine des Branchans, à Dury-Saint-Claude ; dans tous les cas, elle vit dans les marais de Sacy-le-Grand (Graves).

SEIZIÈME GENRE. — ANCYLE ANCYLUS, *Geoffr.*

Nota. — D'après une anatomie minutieuse que j'ai faite de l'Ancyle, je ne puis le considérer que comme genre des Limnéens et non comme famille. La respiration est tout-à-fait la même, et les organes ont beaucoup d'analogie entr'eux.

79. ANCYLUS FLUVIALITIS, *Müll.* — Hab. riv. Oise, riv. Thérain, sur les pierres ; peu commune.

80. ANCYLUS ....., intermédiaire entre *A. vitraceus, Mor.*, et *A. cyclostoma, Bourg.* ; c'est probablement une variété d'*A. fluvialitis.* — Hab. riv. Thérain à Mouy, sur les pierres; rare.

81. A. GIBBOSUS, *Bourg. (A. deperditus, Ziégl.)* — Hab. source du lavoir à Bury, au Déluge, fontaine Saint-Jean à Saint-Félix.

82. A. LACUSTRIS, *Linn.* — Hab. fossés des bois de Fourneau sur les tiges des plantes, Mouy, Angy dans les fossés ; rare.

2° OPERCULÉS.

FAMILLE CINQUIÈME. — **Cyclostomacés**, *Menke.*

DIX-SEPTIÈME GENRE. — CYCLOSTOME CYCLOSTOMA, *Lam.*

83. CYCLOSTOMA ELEGANS, *Müll*, — Hab. ; très-commun dans les endroits humides aussi bien que sur les hauteurs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ORDRE DEUXIÈME. — **Pectinibranches**, *Cuv.*

FAMILLE SIXIÈME. — **Péristomiens**, *Lam.*

DIX-HUITIÈME GENRE. — PALUDINE PALUDINA, *Gray.*

84. PALUDINA ACHATINA, *Lam.* — Hab; très-commune dans l'Oise, à Creil. Je crois que cette rivière est la seule du département qui fournisse cette espèce.

DIX-NEUVIÈME GENRE. — BITHINIE BITHINIA, *Gray.*

85. BITHINIA TENTACULATA, *Lam.* — Hab. tous les fossés, les ruisseaux, les rivières et les marécages; très-commune.

VINGTIÈME GENRE. — VALVÉE VALVATA, *Müll.*

86. VALVATA PISCINALIS, *Müll.* — Hab. la plupart de nos ruisseaux à eau courante, riv. Thérain, riv. Oise et autres; commune.

87. V. SPIRORBIS, *Drap.* — Hab. Egypte dans le fossé de l'allée des Soupirs; très-rare.

88. V. PLANORBIS, *Drap.* — Hab.; commune dans nos fossés et dans les marécages.

FAMILLE SEPTIÈME. — **Néritacés**, *Lam.*

VINGT-UNIÈME GENRE. — NÉRITINE NERITINA, *Lam.*

89. NERITINA FLUVIATITIS, *Müll.* — Hab. sur les pierres et les longues herbes dans toutes nos rivières; assez commune.

A Cuise-Lamotte, on trouve une jolie variété à raies parallèles verticales; elle est rare.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CLASSE DEUXIÈME. — ACÉPHALES, *Cuv.*

ORDRE DES *Lamellibranches*, *Cuv.*

FAMILLE HUITIÈME. — Naïades, *Lam.*

VINGT-DEUXIÈME GENRE. — ANODONTE ANODONTA, *Lam.*

Nota. — Je suis exactement la division de mon ami H. Drouët, qui publie un fort beau travail sur les Naïades de France.

Groupe A. CYGNÉES.

90. ANODONTA VENTRICOSA, *C. Pteiff.* — Hab. étang du Fay-sous-Bois, où elles sont très-épaisses. Je dois à M. Rottée, mon confrère, un énorme échantillon du Plessis-Villette.
91. A. CELLENSIS, *Schrôt.* — Hab. étangs de Mouchy-Châtel, de Bailleu-sur-Thérain, de Pierrefonds, de Morainval, de Balagny-sur-Thérain, etc. : très-commune.
92. A. OBLONGA, *Mill.* — Hab. marais de Mouchy-la-Ville ; très-rare.

Groupe B. PISCINALES.

93. A. PISCINALIS, *Nilss.* — Hab. fossé très-fangeux dans le marais de Moineau. On y trouve la Ventricosa des Allemands, qui n'est qu'une variété de notre Piscinale; étang de Bailleu-sur-Thérain, etc. ; peu commune.

Groupe C. ANATINES.

94. A. ANATINA, *Linn.* — Hab. J'ai trouvé seulement quelques échantillons dans le *trie* à Froidmont; mais elle doit être commune dans certaines localités ; à Egypte, près Mouy, j'ai recueilli de rares individus qui composaient une variété minima de cette espèce.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

93. A. RAYII, *Drap.* — Hab.; très-abondante dans les fossés des marais de Mouchy-la-Ville, rû de Lombardie à Hondainville; rare. Cette espèce, suivant moi, n'est qu'une variété d'*A. anatina.*

96. A. ELONGATA, *Hol.* — Hab. riv. Oise à Creil; rare.

VINGT-TROISIÈME GENRE. — MULETTE UNIO, *Retz.*

Groupe A. ÉPAIS.

97. UNIO LITTORALIS, *Drap.* — Hab. tous les bords de nos rivières vaseuses ou sablonneuses. Cependant il est plus commun sur les fonds de graviers. Il acquiert des proportions différentes suivant les localités.

Je mentionne seulement une forme qui ressemble à *U. subtetragonus, Mich.*, qui, du reste, est une fort mauvaise espèce.

Groupe B. ALLONGÉS.

98. U. REQUIENII, *Mich.* — Hab. nos rivières et quelques ruisseaux à l'eau courante; on en trouve de nombreuses variétés; très-commune.

99. U. TUMIDUS, *Retz.* — Hab. riv. Oise, à Creil; assez rare.

Groupe C. GONFLÉS.

100. U. BATAVUS, *Lam.* — Hab. toutes nos rivières, plusieurs gros ruisseaux dans lesquels sa taille devient plus petite; très-commun.

101. U. AMNICUS, *Ziégl.* — Hab; cette jolie espèce se rencontre assez fréquemment dans un bras du Thérain à Bury. C'est le plus petit *Unio* connu en France.

FAMILLE NEUVIÈME. — **Dréissénadées**, *Gray.*

VINGT-QUATRIÈME GENRE. — DRÉISSÈNE DREISSENA, *Van. ben.*

102. DREISSENA POLYMORPHA, *Pallas.* — Hab. Je dois à l'obligeance de M. Ricar, conducteur des ponts-et-chaussées à Creil, une admirable grappe de Dréissènes. Cette espèce est commune dans l'Oise.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

FAMILLE DIXIÈME, — **Cyclades**, *Fér.*

VINGT-CINQUIÈME GENRE. — CYCLADE CYCLAS, *Brug.*

Groupe A.

103. CYCLAS RIVICOLA, *Lam.* — Hab. riv. Oise, à Creil; assez rare.
104. C. CORNEA, *Linn.* — Hab. ancien étang de Fillerval, les fossés et les ruisseaux; assez rare.
105. C. RIVALIS, *Müll.* — Hab.; très-commune dans tous les cours d'eau et les fossés.
106. C. NUCLEUS, *Stud.* — Hab. ancien étang de Fillerval, anciennes tourbières de Balagny, où j'ai recueilli un individu prodigieux en grosseur; tourbières de Bresles; rare.

Groupe B.

107. C. CALICULATA, *Drap.* — Hab. dans un lavoir à Béthencourtel, près Clermont.

VINGT-SIXIÈME GENRE. — PISIDIE PISIDIUM, *Pfeiff.*

Premier groupe. — A. COQUILLE OBLIQUE.

108. PISIDIUM AMNICUM, *Müll.* — Hab. la plupart de nos rivières, de nos ruisseaux et des marécages; commune.
109. P. CINEREUM, *Alder.* — Hab. Bury, au Déluge dans une source; à Foulangues dans la fontaine dite à *Zabelle*, dans le réservoir d'une sourçaille d'Angy à Thury; dans un grand nombre de sources du canton de Mouy; commune.
110. PISIDIUM ..... Esp. intermédiaire entre *cinereum* et *nitidum*; peut-être n'est-ce qu'une variété; très-abondante à Dury-St-Claude dans la source de la vieille cavée et dans les flaques formées par le pied des bestiaux.
111. P. LENTICULARE, *Dup.* — C'est, à mes yeux, une simple variété de *P. cinereum*; Foulangues, fontaine à *Zabelle*; assez rare.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

112. P. HENSLOWIANUM, *Jen.* — Hab. source incrustante du Mesnil dans le vallon de Janville, très-abondante ; Hondainville, dans un ruisseau qui sert de dégorgeoir à l'étang Horoy ; Egypte, allée des Soupirs ; esp. peu commune.

113. P. PULCHELLUM, *Jen.* — Hab. sources ferrugineuses des bois de Mérard, d'Angy, Foulangues, Bury, Dury-St-Claude dans les sources et les ruisseaux boueux ; Brivois, Mérard, etc.; très-commune.

(*) 114. P. GASSIESIANUM, *Dup.* — Hab. marais Saint-Maur à Brivois, dans la fontaine Saint-Maur ; rare.

(*) 115. P. NORMANDIANUM? *Dup.* — Hab. Cailloël, dans le ruisseau de la route ; très-rare.

Deuxième groupe. — B. COQUILLE SUBARRONDIE.

116. P. FONTINALE, *Drap.* — Hab. sources de Buteaux, de Cailloël dans le bois, etc. ; assez rare.

117. P. NITIDUM, *Jen.* — Hab. bois d'Angy ; croulières de Buteaux; Foulangues; Dury-Saint-Claude, dans les sources et les flaques ; assez commune.

Troisième groupe, — C. COQUILLE SINUÉE.

118. P. SINUATUM, *Bourg.* — J'ai rencontré un seul individu au milieu de *P. lenticulare* dans la fontaine à *Zabelle* à Foulangues. C'est une espèce qui demande à être encore étudiée, quoiqu'on doivent ajouter une grande confiance au savoir de M. Bourguignat, qui l'a créée.

Nota. — Entre les espèces de Pisidies qui viennent d'être citées, il existe une foule d'intermédiaires. Au reste, ce genre sera incessamment le sujet d'une monographie précédée de l'anatomie. J'ai visité bien des sources depuis longtemps, j'ai recueilli énormément d'individus de cegenre. Etant à même de comparer beaucoup, j'espère pouvoir débrouiller enfin la série de ces mollusques si peu connus.

(*) Je cite seulement ces espèces, *P. Gassiesianum* et *normandianum*, parce qu'elles ont été formées par M. l'abbé Dupuy ; mais j'ai grande difficulté à les admettre, et mon opinion est qu'elles sont seulement des variétés de *P. Pulchellum*, *Jen.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DESCRIPTION

DES

MOLLUSQUES

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE,

Par Aug. **BAUDON**, Docteur en Médecine,

Membre de la Société académique de l'Oise.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

AVANT-PROPOS.

L'histoire des Mollusques du département de l'Oise n'a pas encore été faite. J'ai étudié longtemps et consciencieusement nos espèces et leurs variétés, j'ai observé leurs mœurs, j'ai disséqué un grand nombre d'individus pour examiner leur conformation interne, je les ai reproduits par le dessin avec la plus grande exactitude possible. Je fais maintenant à notre Société l'offre du résultat de mes recherches. Ne pouvant tout recueillir moi-même, la collection de ces êtres sera peut être incomplète ; aussi je prie instamment mes collègues de vouloir bien m'aider de leur savoir ou de leurs récoltes d'échantillons pour que je puisse achever entièrement le travail que j'ai entrepris.

J'emprunte aux auteurs la classification et le nom seul qui sert à désigner les espèces. Le reste est pris entièrement sur nature.

La première partie comprendra les Généralités sur les Mollusques, la famille des *Limaciens*, des *Limaçons* et des *Auriculacés*.

La deuxième commencera aux *Limnéens*, renfermera aussi les *Ancyles*, les *Pulmonés operculés*, et les *Pectinibranches*.

La troisième partie enfin se composera des *Acéphales*.

Je donnerai l'anatomie un peu grossière de chaque famille. On la lira peu, je le sais, à cause de l'aridité que comporte cette science, mais j'aurai la satisfaction d'avoir facilité les recherches aux personnes qui voudront étudier sérieusement l'organisation de nos Mollusques, connaissance indispensahle pour faire de bonne zoologie.

L'un de nos plus savans collègues, M. Graves, a jeté les premiers fondemens de l'histoire naturelle de l'Oise dans son excellente Géologie ; poursuivons son œuvre en travaillant tous à connaître les trois règnes du département et à produire quelque chose de complet. Quant à moi, j'apporte ma pierre suivant la mesure de mes facultés.

Aug. BAUDON.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

GÉNÉRALITÉS SUR LES MOLLUSQUES.

Les Mollusques sont des animaux à corps mou, non articulés, enveloppés d'une peau contractile nommée *manteau*, munis souvent d'une coquille. Leur circulation est complète, le sang blanc ou légèrement bleuâtre; la respiration est branchiale ou aérienne. Le système nerveux est généralement peu développé.

Le corps des Mollusques est enveloppé d'une peau molle recouverte dans la grande majorité des cas par une coquille que sécrètent de petites glandes qui se trouvent dans les bords du manteau. Ceux qui sont dépourvus de test sont nommés *Mollusques nus*; dans le cas contraire, ils sont dits *Mollusques conchifères*.

La coquille est tantôt ornée de couleurs brillantes et variées, tantôt sa nuance est sombre et uniforme. Elle se compose de chaux carbonatée et d'une faible quantité de matière animale.

L'appareil digestif bien développé présente une bouche possédant ordinairement plusieurs pièces solidement organisées pour la mastication. L'estomac, très-vaste, est continué par une longue circonvolution d'intestins environnés d'un foie volumineux.

Pour la respiration, l'air arrive directement sur un réseau sanguin, par un trou qui perce le manteau, ou bien un système particulier appelé *branchial*, sépare l'oxygène de l'air contenu dans l'eau. Il existe aussi un appareil mixte chez les Pulmonés aquatiques.

L'appareil circulatoire est formé par un cœur à oreillette et à ventricule uniques, toujours situé sur le trajet du sang artériel. Ce liquide parcourt les organes et devient, au moyen de très-petites veines, se modifier au contact de l'air.

Le système nerveux se compose de plusieurs masses ganglionaires d'où partent les filets allant donner la sensibilité aux différentes parties du corps et la rapportant à la masse principale. La première masse ganglionaire, située plus antérieurement, porte le nom de *cerveau*.

Les Mollusques sont ovipares. Quelques-uns éclosent à l'intérieur

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du corps de leurs parens et naissent vivans. Dans ce cas ils sont *ovovivipares*.

Le sens le plus développé chez eux est celui du tact. La partie supérieure de la tête porte des corps longs, souvent rétractiles, nommés *tentacules*. C'est là que gît presque toute la sensibilité, car ailleurs elle est assez obtuse.

La vue, excessivement bornée, manque quelquefois entièrement. L'ouïe, le goût, l'odorat, n'ont pu jamais être vraiment démontrés. Cependant, ces deux derniers sens doivent exister, quoiqu'à un degré très-faible, puisque les Mollusques ont des préférences pour tel ou tel aliment, et qu'ils meurent même plutôt que de toucher à certaines plantes (1).

Les buissons, les mousses, tous les lieux humides, et parfois les plus stériles, nourrissent des Mollusques. Les fossés, les étangs, les rivières renferment aussi leurs individus particuliers, et l'on peut les apercevoir rampant sur les plantes qui tapissent le fond des eaux ou voguant à leur surface. Plusieurs s'enfoncent sous une légère couche de vase, et passent là leur existence tout entière. D'autres fréquentent le bord des ruisseaux sans jamais y entrer. La plupart se retirent dans la terre ou la bourbe aux approches de l'hiver, et laissent écouler la saison du froid en restant dans une léthargie complète. Mais, aussitôt que la neige et les glaces ont disparues, que la température plus élevée de l'atmosphère a échauffé le linceuil où ils étaient ensevelis, ils reparaissent et viennent paître les plantes parées d'une nouvelle verdure. Ils n'ont cependant pas d'époque bien fixe pour sortir de leur engourdissement. Dans les hivers doux, humides, où l'air est presque tiède, ils devancent le prin-

---

(1) M. Leyde, de Philadelphie, dit avoir découvert chez les Gastéropodes l'organe olfactif. Il a observé « à l'extrémité antérieure du pied une petite cavité tapissée d'une membrane vers laquelle se rendent deux grosses branches nerveuses qui partent de la portion inférieure et antérieure de l'anneau œsophagien. Cette même cavité reçoit également des vaisseaux qui proviennent de l'aorte céphalique. » (*Journal de Conchyalogie*, année 1850, n° 1, *p.* 35.)

« Dans les Bitentaculés terrestres, dit M. Moquin Tandon (année 1851, n° 1 du même Journal), il existe un nerf olfactif plus ou moins gros siégeant dans le tentacule et bien distinct du nerf optique. »

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

temps et remplacent par les feuilles sèches les alimens qu'ils choisissent ordinairement.

Leur régime est le plus souvent herbivore (1), et loin de faire leur proie d'animaux vivans, ils leur servent plutôt de nourriture. Faibles, lents dans leurs mouvemens, n'ayant aucun moyen de fuite ou de défense, ils sont détruits avec facilité. En vain, ceux qui habitent la terre, secrètent une matière visqueuse pour repousser leurs agresseurs, ou sont munis d'une pièce qui les clôt hermétiquement; en vain, la croûte moussue recouvrant le test des espèces aquatiques, peut les faire confondre avec le fond vaseux de leur demeure, ces remparts sont insuffisans et ne les garantissent pas toujours de la voracité de leurs ennemis.

Nous ne possédons que deux classes de Mollusques : les *Gastèropodes* et les *Acéphales*.

Les premiers sont caractérisés par une masse charnue, plate, située à la partie inférieure du corps et sur laquelle ils rampent; leur tête est distincte et porte une ou deux paires de tentacules.

Les seconds *(Acéphales)* sont dépourvus de tête. Le corps, renfermé dans deux pièces calcaires nommées *valves*, mues par des muscles solides, n'a qu'un système nerveux rudimentaire, et ne jouit que de mouvemens très-bornés. Ils sont exclusivement aquatiques.

Nos Gastéropodes sont compris dans deux grandes divisions basées sur la différence des organes respiratoires. Les premiers, appelés *pulmonés*, respirent l'air libre; les deuxièmes, nommés *pectinibranches*, sont pourvus de branchies en forme de peigne et vivent tous dans l'eau.

Les pulmonés se subdivisent en Gastèropodes *inoperculés* et en *operculés*, suivant qu'ils ne possèdent pas ou possèdent cette pièce. L'opercule est une pièce calcaire adhérente au pied, pouvant clore en totalité la coquille au gré de l'animal.

Les inoperculés vivent à l'air libre ou dans l'eau, existence qui les fait séparer en *inoperculés terrestres* et en *inoperculés aquatiques*.

Les inoperculés terrestres renferment des Gastèropodes à peau nue et d'autres qui sont protégés par une coquille, ce qui forme une nouvelle subdivision naturelle. Puis ensuite viennent les familles dont les caractères seront donnés avant la description des genres.

---

(1) Les espèces carnassières sont en fort petit nombre dans notre département.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Acéphales du département rentrent tous dans l'ordre des *Lamellibranches*, ainsi nommés à cause de la disposition en lames de leurs branchies.

Un tableau des divisions successives de nos Mollusques fera mieux saisir l'ensemble de leur classification.

Tableau des genres de Mollusques
du Département de l'Oise.

- **Gastéropodes**
  - **pulmonés**
    - **terrestres**
      - **à peau nue.** — **Limaciens...** 1° Arion. 2° Limace.
      - **à coquille..** — **Limaçons....** 3° Vitrine. 4° Ambrette. 5° Hélice. 6° Bulime. 7° Zue. 8° Agathine. 9° Clausilie. 10° Balée. 11° Maillot.
      - **à coquille..** — **Auriculacés..** 12° Carichie.
    - **aquatiques** — **Limnéens....** 13° Planorbe. 14° Physe. 15° Limnée.
    - **aquatiques** — **Ancyloïdes...** 16° Ancyle.
  - **inopercules**
    - **operculés** — **Cyclostomés..** 17° Cyclostome.
    - **pectinibranches** — **Péristomiens.** 18° Paludine. 19° Bithinie. 20° Valvée.
    - **pectinibranches** — **Néritacés....** 21° Néritine.
- **Acéphales**
  - **lamellibranches**
    - **Naïades....** 22° Anodonte. 23° Unio.
    - **Cyclades....** 24° Cyclade. 25° Pisidie.
    - **Dreïssénadés.** — 26° Dreïssène.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PULMONÉS INOPERCULÉS TERRESTRES.

Première Famille.

LIMACIENS, *Lamk.*

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

La famille des Limaciens est très-bien caractérisée, et se distingue au premier coup-d'œil des autres pulmonés terrestres par l'absence de coquille extérieure. Si les genres en sont peu nombreux, les individus abondent dans nos campagnes et nos habitations, où ils causent de grands dommages. Les départemens du nord de la France, surtout, sont les contrées qu'ils préfèrent. On les y rencontre à chaque pas ; leur taille y est plus forte qu'ailleurs.

Allongés, visqueux, luisans, terminés en pointe et ayant une tête assez distincte, ils sont protégés antérieurement par une cuirasse ample sous laquelle ils peuvent rentrer leur tête. Le corps est grossièrement strié et divisé en losanges. Le pied est grand, plat, oblong, épais, d'une couleur différente de celle du manteau, et composé de fibres musculaires destinées à la locomotion.

Deux paires de tentacules surmontent la tête. La première est longue, conique, terminée en bouton et ocellée ; la seconde paire, très-courte, dépourvue d'yeux.

Quatre ouvertures apparaissent au-dehors.

1° L'une, très-grande, ovale, située à droite sur la cuirasse, laisse pénétrer l'air dans la cavité pulmonaire ;

La 2e est destinée à donner passage aux organes de la génération, et se trouve en général derrière le tentacule droit supérieur ;

La 3e rejète les excrémens. Son orifice s'ouvre à la partie antérieure droite de la cuirasse ;

4° La bouche, enfin, apparaît antérieurement.

Après avoir examiné la conformation extérieure des Limaciens, il est essentiel de connaître l'organisation interne et d'étudier chaque fonction en particulier.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1° *Digestion.* — La bouche ronde, garnie de fibres contractiles disposées en cercle, offre intérieurement de chaque côté un tubercule ou labelle. A la partie supérieure, une dent très-forte, dure, tranchante, ayant la forme d'un croissant, coupe les alimens qui sont encore divisés par une lame blanche, opaline, occupant la partie inférieure. L'animal saisit sa nourriture au moyen des lèvres et broie avec facilité les herbes les plus dures. L'œsophage, qui vient immédiatement après, est rougeâtre, composé de fibres longitudinales. Il n'a pas une grande longueur, et la masse alimentaire parvient promptement dans l'estomac. Cet organe, gros, très-dilatable, formé d'une membrane mince, parcourt presque toute la longueur du corps. A sa terminaison, il se rétrécit, puis se dilate de nouveau, se termine en cul-de-sac et laisse passer le résidu de la digestion dans les intestins longs, grêles, dont les circonvolutions reviennent à la partie supérieure et sont continuées par le rectum. Cette dernière portion elle-même se rétrécit et termine le tube intestinal sous forme d'un canal à calibre étroit, transparent et rosé. L'appareil digestif est très-développé chez ces animaux. Ils peuvent engloutir une grande quantité de substances, dont l'élaboration est rapide. Un foie brun-jaune, un peu grenu, divisé en lobes, très-gros, environne les intestins dans une partie de leur trajet, et verse une bile abondante à l'intérieur de l'estomac. La circulation y est assez active, car ces diverses parties sont recouvertes d'une infinité de petits vaisseaux dont les ramifications s'étendent sur la surface externe.

2° *Respiration.* — Cet appareil est d'une grande simplicité. Il consiste en une cavité placée sous la cuirasse et séparée des autres organes par un diaphragme. Antérieurement et un peu à droite, on voit une membrane spongieuse, assez large, formée par un réseau vasculaire qui n'est autre chose qu'une expansion très-divisée d'une grosse veine partant du cœur. L'air pénètre du dehors jusqu'à ces vaisseaux au moyen de l'orifice dit *pulmonaire*, situé à droite sur la cuirasse.

3° *Circulation.* — Le cœur est environné par la glande qui produit la viscosité ; une membrane très-mince lui sert de péricarde et laisse voir sa couleur jaune légèrement rosée. Il est à peu près pyriforme et composé d'une oreillette et d'un ventricule ; un renflement oblong, placé à la pointe du cœur, constitue l'aorte qui se divise

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en deux cordons se subdivisant à leur tour et se portant aux intestins, au foie, à tous les organes sur lesquels ils forment des arborisations d'un blanc mat. La circulation est très-lente; les impulsions du centre artériel sont invisibles; le sang est incolore.

4° *Sécrétions.* — L'appareil sécréteur de la viscosité est placé sous la cuirasse. C'est une glande molle, jaunâtre, criblée de trous qui laissent suinter le liquide contenu dans un grand nombre de petits tubes très-tenus. Ils versent surtout, au moyen d'un canal excréteur, la matière gluante dont l'animal s'arrose à volonté. Outre cette glande, on voit dans le tissu de la peau une infinité de follicules sécrétant aussi une matière visqueuse.

Les Limaciens ont des glandes salivaires au nombre de deux. Elles sont molles, transparentes, incolores, renflées à une extrémité, effilées à l'autre, et pénétrent dans l'œsophage dont elles avoisinent la base.

Le foie a été décrit avec l'appareil digestif.

5° *Système nerveux.* — Le système nerveux se compose de ganglions unis entre eux, formant un collier autour de l'œsophage, et de filets destinés à percevoir les sensations dans les diverses parties du corps pour les rapporter ensuite à la masse centrale. La matière qui constitue la pulpe nerveuse est blanche, assez résistante. La première masse ganglionaire, située antérieurement, passe au-dessus de l'œsophage. C'est le cerveau du mollusque. De là naissent huit cordons principaux se distribuant aux tentacules, à l'organe de la vision, à la bouche, à la tête.

La deuxième paire comprend deux ganglions accolés l'un à l'autre, forme la portion inférieure de l'anneau et communique avec le cerveau par deux filets gros, courts et aplatis. Du ganglion droit viennent les nerfs qui se rendent aux organes génitaux, à l'estomac, au pied. Ce dernier filet rampe jusqu'à l'extrémité postérieure du corps.

Le ganglion gauche donne naissance à un gros cordon parallèle à celui de droite, et est destiné à pourvoir de sensibilité le côté gauche du pied. Plus à gauche, on voit le nerf qui accompagne l'artère principale, puis après lui, la branche qui se rend au diaphragme.

Tel est l'ensemble du système nerveux des Limaciens. Outre ces filets bien développés et subdivisés, il en existe plusieurs autres fort tenus, pénétrant dans la cuirasse, le pied, suivant l'œsophage, se ramifiant sur le foie, allant enfin animer tous les organes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

6° *Tact.* — C'est surtout à l'organe principal du tact que la sensibilité est portée à son plus haut degré. Les tentacules, ces tiges si délicates, qui sont placées à la partie la plus antérieure du corps, sont pourvus d'un gros cordon nerveux. Aussi, au plus léger attouchement, l'animal les rétracte et les rentre comme un doigt de gant.

7° *Vision.* — Les yeux, placés à l'extrémité des tentacules supérieurs, servent aussi, quoiqu'à un moindre degré, à avertir l'animal du danger. Ils sont sans doute bien imparfaits; mais à une petite distance, ils lui permettent encore de distinguer les objets et de les éviter lorsqu'ils lui sont nuisibles. Ils sont toujours sous forme de points noirs.

8° *Reproduction.* — Les sexes sont réunis sur le même individu, mais l'accouplement est nécessaire pour opérer la fécondité. L'organe mâle, situé à gauche, passe au-dessus de l'œsophage et de l'estomac. C'est un gros cordon blanchâtre, cylindrique, tortillé. Longtemps après la mort de l'animal, il jouit d'une irritabilité puissante et exécute des mouvemens divers au contact du scalpel. Du reste, on s'explique ce phénomène en voyant, dans cette partie, le grand développement du système nerveux.

L'organe femelle, entièrement à droite, se compose de différentes pièces assez compliquées. Le vagin, d'un blanc sale, un peu mollasse, long et replié plusieurs fois, est accompagné à son ouverture par une glande jaune accolée à sa surface interne. Inférieurement, on trouve encore une autre glande oblongue, jaunâtre (organe de la glaire). L'oviducte ressemble à un petit intestin rose, contourné sur lui-même un grand nombre de fois, se rendant à l'organe hermaphrodite qui est à-peu-près triangulaire, violacé, composé d'une substance pultacée, et partagé en un grand nombre de petites divisions assez régulières.

Le sexe féminin est très-variable dans la forme, la grosseur, la couleur et la position de ses différentes pièces par rapport aux autres organes. Cela tient aux époques diverses de l'imprégnation du liquide générateur, du développement ou de la fécondation des œufs, de leur trajet dans l'oviducte, etc. La même diversité se retrouve aussi dans les autres espèces de Mollusques.

Le vagin et le penis, chez les Limaciens, s'ouvrent dans un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

orifice commun qui apparaît au-dessous du tentacule droit supérieur.

Tous les organes internes sont environnés d'un tissu transparent, brillant, facile à déchirer, et qui sert de véritable aponévrose d'enveloppe. Les points d'attache à la peau se font par des membranes blanches, résistantes, servant de muscles. L'intérieur du tissu cutané est jaunâtre, solide, épais, surtout au pied. Ce dernier doit sa grande épaisseur à la quantité de fibres musculaires dont il est pourvu et dont on peut voir le jeu quand l'animal est en marche. L'épiderme est grossier et couvert d'une couche glutineuse, jaune, lui donnant souvent une couleur différente de celle qu'il a réellement. La cuirasse renferme, chez quelques espèces, des granulations calcaires, et chez d'autres, une coquille rudimentaire, ce qui donne un des caractères distinctifs entre les deux genres de Limaciens *arion* et *limace*.

1° Chez les arions, la cuirasse grenue contient de fort petites granulations calcaires. L'orifice pulmonaire est situé très en avant. A l'extrémité du corps, il existe un pore muqueux très-distinct.

2° Les limaces proprement dites ont la cavité pulmonaire plus en arrière; des stries fines et concentriques sillonnent sa cuirasse, au-dessous de laquelle se trouve une coquille rudimentaire appelée *Limacelle*; pas de pore muqueux; une carène à l'extrémité du corps.

Premier Genre.

ARION. — ARION, *Fer.*

1° ARION RUFUS, *Linn.*

ARION ROUX.

C'est le Mollusque connu vulgairement sous le nom de Limace rouge, que l'on rencontre si fréquemment dans les jardins et les bois. Il présente de nombreuses variations dans ses nuances, variations qui ont fait adopter par plusieurs naturalistes des espèces di-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

verses A mon avis, ces caractères, basés sur la coloration, ne sont pas assez valables pour que l'on puisse ainsi multiplier les espèces. Ordinairement, il est d'une teinte terre de Sienne brûlée, plus ou moins prononcée. Mais on voit des individus rouge orange d'un roux sale, d'un brun foncé, et même d'un noir pur.

La cuirasse est ample, chagrinée, ronde antérieurement et postérieurement, et comprend le tiers antérieur de l'animal. Une ligne de démarcation la sépare du corps dont le dos est divisé en une quantité de parties à six angles. Chacune d'elles est striée transversalement et facilite, au moyen de cette disposition, les contractions de l'individu. Le corps, depuis une extrémité jusqu'à l'autre, est bordé par une expansion large, mince, d'une belle nuance orangée, et marquée de lignes noires verticales. Elle forme un rebord qui s'étale largement quand l'Arion est en marche.

Un pied grand, plat, gris foncé ou jaune pâle, lisse, porte à la partie médiane, et dans toute sa longueur, une ligne rubannée formée de fibres musculaires. Tout-à-fait à l'extrémité postérieure, on aperçoit un pore muqueux grisâtre, laissant suinter continuellement une matière visqueuse. Souvent on voit de la terre agglutinée à cette partie.

La tête, assez petite comparativement au corps, très finement divisée et d'une teinte noir pur, porte deux paires de tentacules : les supérieurs longs, coniques, ocellés, également noirs; les inférieurs courts et moins foncés.

La taille de l'Arion empiricorum est variable. Plusieurs acquièrent des dimensions considérables, tandis que d'autres gardent une proportion moyenne.

120 à 160 millimètres sont les longueurs les plus ordinaires.

L'accouplement se fait en été et en automne. Après cet acte, chacun d'eux dépose ses œufs dans la terre, qui se charge de les faire éclore. Au printemps, surtout, ils pullulent. C'est alors qu'on les voit en bandes chercher leur pâture dans les campagnes, et surtout dans les potagers. En peu de temps ils coupent, dévorent herbes et fruits, qu'ils imprégnent de viscosité. Ils ramollissent même, par ce moyen, les substances trop dures, pour les avaler ensuite plus facilement. Leur régime est, du reste, plus particulièrement végétal ; mais quelquefois ils recherchent les excrémens,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les débris d'animaux ou, au besoin, les cadavres de leurs semblables.

La sensibilité est assez développée chez cette espèce. Lorsqu'on l'irrita, il se contracte, demeure immobile et s'inonde de viscosité.

On trouve l'Arion empiricorum dans tous les points du département.

—

Arion subfuscus, *Drap.*
Arion roussatre.

Ce petit Arion est grêle, allongé, très-mou. La tête offre une légère demi-transparence ; elle est d'un brun faiblement teinté de lie de vin. Les tentacules presque cylindriques, déliés, s'effilant un peu à l'extrémité, terminés en renflement, ont les points oculaires noirs.

La cuirasse, large postérieurement et bien arrondie à chaque extrémité, a l'orifice respiratoire très-étroit. Elle est jaune-clair vers les bords, plus prononcée aux portions latérales, la partie médiane étant un peu grisâtre.

Le reste du corps est cylindrique et se termine insensiblement en pointe. Les stries y sont à peine marquées. Le jaune qui colore cette région est légèrement verdâtre et mêlé de gris se fondant sur le dos. De chaque côté, le long de la partie abdominale, existe une raie ou bande d'un gris plus foncé. La peau devient ensuite pâle, à peine verdâtre auprès de la marge du pied. La bordure très-étroite est plus large vers l'extrémité postérieure ; elle s'étale peu pendant la marche. Sa nuance jaune est plus intense vers le pore muqueux. On aperçoit quelques traces de raies grises irrégulières. Le pied est jaunâtre en dessous, gris-clair au milieu.

Longueur : 2 centimètres ½ ; largeur : 4 millimètres.

On le rencontre abondamment dans les bois humides, sous les feuilles mortes, près des fossés. Il vit bien en hiver, et j'en ai recueilli souvent pendant cette saison dans tous les bois de nos environs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deuxième Genre.

3° Limace. — Limax, *Fer.*

Limace cinereus, *Drap*
Limace cendrée.

Plus svelte que l'arion, la Limace cendrée peut acquérir des proportions encore plus grandes. Elle est plus allongée, jamais aussi ventrue. Le fond général de la peau est d'un fauve très-clair. La cuirasse, finement parcourue de linéoles ondulées, semble former une gibbosité quand l'animal a retiré sa tête au-dessous. Elle est marquée de taches noires irrégulières et disposées de telle sorte qu'elles la font ressembler à une peau de léopard. Le corps est rond dans sa moitié antérieure et devient fortement caréné à l'extrémité dorsale. Il est parsemé de stries verticales très-grossières. Sa couleur est analogue à celle de la cuirasse. Quatre raies brunes, larges, continues ou interrompues, le marquent dans le sens de la longueur. L'intervalle compris entre ces raies a des taches foncées de différentes dimensions. La carène est fauve-clair comme le fond. Chez quelques individus, les raies ne sont pas très-distinctes les unes des autres, et les taches intermédiaires se confondent entr'elles. Leur couleur est aussi tantôt plus pâle, tantôt plus foncée. La tête et les tentacules longs, coniques supérieurement et courts à la paire inférieure, ont une teinte lie de vin.

Le pied, oblong, est blanc-jaunâtre, et tranche brusquement avec la nuance plus foncée du corps.

Les dimensions du corps de cette Limace sont 130 millimètres de long sur 18 à 22 millimètres de large.

La peau est épaisse dans presque toutes les parties du corps, excepté à la cuirasse qui, très-sensible, se relève aussitôt qu'on la touche.

C'est au-dessous de la cuirasse que l'on trouve une coquille rudimentaire ovale, blanche, nacrée, analogue au *sperma ceti* (blanc de baleine), arrondie en arrière. Son épaisseur est assez considérable. Elle se compose de plusieurs couches; on aperçoit même les lignes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

successives d'accroissement. Elle est demi-transparente. La face supérieure est lisse, bombée, mince sur les bords ; l'inférieure un peu concave, rugueuse, comme cristallisée imparfaitement dans quelques sujets; la cavité pulmonaire au-dessus de laquelle elle forme une voûte, et qui n'en est séparée que par la glande de la viscosité, est très-bien protégée par cette pièce calcaire dont l'étendue est de 10 à 15 millimètres de long sur 7 à 10 millimètres de large.

Les lieux les plus sombres et les plus humides sont ceux que préfère cette Limace. Elle exhale une odeur désagréable, et son aspect est repoussant, quoique les détails de sa robe présentent une véritable beauté. Presque toutes les caves servent de repaire à cet animal destructeur qui semble encore plus vorace que l'arion. Sa dent supérieure est du reste plus forte et porte une pointe aiguë au milieu ; il est omnivore, mange indifféremment viandes et végétaux. Le jour, il se retire dans les caves, les fentes de murailles, sous les pierres, et ne sort guère que le soir. Son corps est couvert d'une multitude de petits insectes blanchâtres qui s'agitent avec une vivacité excessive. Cs sont des parasites, comme beaucoup d'animaux en possèdent lorsqu'ils vivent dans une grande humidité.

Cette Limace, appelée ordinairement *Limace grise*, vit bien en hiver. Elle ne s'engourdit pas et conserve les habitudes qu'elle a dans les autres saisons.

J'ai trouvé une Limace très-curieuse qui doit n'être qu'une variété de *Limax cinereus*. Elle me semble mériter une description particulière.

L'animal est grand, élancé, assez ventru, finissant en pointe très-aiguë. Sa tête porte deux longs tentacules supérieurs à large base, s'effilant insensiblement et formant un cône assez aigu. Ils se terminent par deux renflemens arrondis dont les yeux sont très-noirs, la paire inférieure est très-courte. Le cou ainsi que ces organes sont striés finement et colorés en lie de vin pâle. On remarque trois raies brunes au milieu du cou.

La cuirasse, excessivement grande, subaiguë en arrière, d'un brun très-foncé, est parsemée à sa surface de taches café brûlé clair,

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ressortant du fond comme les pustules varioliques de la peau du nègre. Ces taches sont irrégulières. On en voit de rondes, d'ovales, de grosses, de très-petites. Leur disposition n'affecte pas plus d'ordre. L'orifice respiratoire se trouve à droite en arrière. Les stries concentriques sont apparentes. Le reste du corps est arrondi. Le fond de la peau est d'une nuance absolument semblable à celle des taches de la cuirasse. Cette nuance n'est interrompue que par quatre larges bandes brun-foncé allant d'avant en arrière dans toute la longueur du corps. Les stries sont fortement saillantes à l'endroit de ces bandes et diminuent un peu à mesure qu'elles s'approchent de l'extrémité. Elles proéminent beaucoup moins dans les intervalles des bandes foncées. La carène est très-aiguë.

Le plan locomoteur est d'un jaune très-pâle ou grisâtre.

Longueur : 150 à 165 millimètres. Largeur : 20 à 25 millimètres dans sa plus forte dimension.

La Limacelle ou coquille interne ne diffère guère de celle de *L. cinereus*. Elle est bombée, épaisse, oblongue, luisante en dessus, et comme recouverte d'une mince pellicule jaunâtre. Les stries d'accroissement y sont assez marquées ; il n'existe pas d'échancrure. Au-dessous, elle est légèrement concave, d'un blanc éclatant et comme crystalline.

Longueur : 13 millimètres sur 8 millimètres de large.

La plupart des individus n'atteignent pas la dimension de 165 millimètres, mais en général leur taille est assez forte. Cette espèce est rare. Je l'ai rencontrée seulement à Mouy dans une cave humide et sous du bois mort, dans la cour de la même maison. On la voit aussi bien en hiver qu'en été, surtout au moment des pluies.

—

4. Limax variagatus, *Drap.*
Limace tarchetée.

Si la Limace cendrée est repoussante, celle-ci provoque encore plus de dégoût. Couverte d'une viscosité jaune très-épaisse, gélatineuse, colorée en jaune sale, elle répand une odeur nauséabonde et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

traîne avec son corps une innombrable quantité de petits insectes cités plus haut.

Elle est allongée, terminée en pointe. La cuirasse, légèrement acuminée en arrière, comprend le tiers de la totalité de l'animal; elle est jaunâtre, finement striée, marquée de taches irrégulières d'un brun-clair; elle recouvre une coquille interne, transparente, devenant opaque après la mort, très-mince et fragile, d'une longueur de 10 à 15 millimètres sur 6 à 8 millimètres de largeur.

Le corps, cylindrique en avant, porte une carène assez saillante à sa terminaison. Sa couleur et ses taches sont analogues à celles de la cuirasse, quoiqu'un peu plus foncées. Chaque côté est ocré uniformément sans aucune raie; des lignes fines, formant des divisions assez régulières le sillonnent dans le sens de la longueur.

Les dimensions sont 60 à 80 millimètres, et peu d'individus offrent une taille plus considérable.

Le pied est toujours blanc-sale; un gris-pâle colore la tête, se fond vers le cou et sous la cuirasse en un blanc-sale analogue au pied.

Les tentacules peu longs, gros, coniques à la partie supérieure, très-courts et transparens à l'inférieure, ont une nuance d'un beau gris-bleuâtre.

Les caves les plus humides, les endroits très-sombres situés près de l'eau, l'ouverture des puits, renferment la Limace tachetée. Un air abondant lui est indispensable. Jamais elle ne s'enfonce profondément. Elle se tient toujours près des portes ou des soupiraux, et sort le soir de sa retraite, surtout quand la terre est détrempée par la pluie. Jamais on ne la voit dans le jour.

Elle est très-carnassière. Je puis en citer un fait: Plusieurs étaient renfermées dans une boîte avec des feuilles de laitue. Au bout de quelques jours, le végétal restait intact, et une seule Limace survivait à ses compagnes qu'elle avait dévorées.

Quoique plus rare que l'Arion et les autres Limaciens, on la rencontre encore assez souvent dans nos contrées humides.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

—

5. Limax marginatus, *Drap.*
Limace marginée.

La Limace marginée, assez délicate dans ses formes et sa contexture, est très-molle et constamment enduite de viscosité incolore peu épaisse. Il n'existe pas d'animal plus inerte que celui-ci; à-peine s'il se donne quelque mouvement. Si on le touche, ou il reste immobile ou il tombe comme une masse sans chercher à fuir et sans changer de position. On croirait qu'il a conscience de sa faiblesse et qu'il ne veut rien tenter pour échapper à ses ennemis. Aussi doit-il être souvent inquiété et même dévoré. Peut-être bien est-ce pour cette raison que l'on rencontre si rarement cette espèce.

La Limace marginée est grêle, peu allongée, assez ventrue. Sa tête bleuâtre ou très-faiblement lie de vin, a deux tentacules supérieurs coniques, minces, subtransparens, gris ou d'un gris à peine bleu; les inférieurs sont courts, transparens et d'une nuance encore plus pâle. Trois raies presque parallèles, plus foncées, se voient sur le cou.

La cuirasse mince est d'un gris-bleuâtre, excepté aux bords et au milieu qui semblent rougeâtres ou plutôt rosés par transparence. L'orifice pulmonaire, assez grand, est situé à droite, en arrière. Les bords sont blanc-grisâtre.

Le corps, assez renflé vers le milieu, paraît flasque; il est gris-ardoisé-clair, moins prononcé sur les flancs, taché de gris plus foncé de côté et d'autre. Une large bande pâle le traverse d'avant en arrière et se continue sur toute la carène qui est un peu aiguë. Les stries sont peu marquées.

Le pied au-dessous est gris très-pâle.

Longueur : 70 à 72 millimètres sur 10 à 11 de large.

Je n'ai pu bien étudier la Limacelle à cause du petit nombre d'individus que j'ai eus à ma disposition. Elle m'a semblé molle, très-mince, très-fragile et un peu semblable à celle du Limax variagatus.

J'ai trouvé deux Limaces marginées à Thury-sous-Clermont, au pied d'un gros arbre, dans un bois humide; et une autre à Angy, vivant dans les mêmes conditions.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

—

6. LIMAX AGRESTIS, *Drap.*
LIMACE AGRESTE.

Celle-ci, beaucoup plus petite que les autres, n'est pas moins nuisible, car elle mange avec avidité les plantes tendres qu'elle détruit en peu de jours. Constamment la bouche et l'appareil digestif fonctionnent chez cette Limace. Elle coupe, avale et rejette, avec une rapidité surprenante, les végétaux sur lesquels elle se tient. Aussi fait-elle de grands dégâts partout où elle naît. Quand la température est trop élevée, elle descend au pied de la plante et continue encore son œuvre de destruction. On la redoute d'autant plus que sa multiplication rapide amène constamment de nouveaux êtres.

La Limace agreste est d'une consistance si molle, qu'on l'écrase avec la plus grande facilité. Son corps est rempli d'une viscosité blanche comme du lait qu'elle lâche au moment où elle est attaquée. Elle est peu ventrue. La cuirasse, jaune-sale forme presque la moitié du corps; on y voit des petites taches d'un brun-pâle disposées sans ordre. Comme chez les autres, des stries fines la parcourent, et son bord postérieur est faiblement accuminé. La coquille, interne, mince, ovalaire, solide, a 5 à 7 millimètres de long sur 3 à 4 de large.

Le corps présente une carène médiane se continuant dans toute la longueur, mais à peine sensible supérieurement; cette carène est jaune-pâle sale, et les côtés du corps sont gris avec des lignes plus foncées par endroits; une raie fine le sépare du pied d'un gris très-clair. Les tentacules supérieurs, assez longs, transparens, vineux comme le cou, surmontent la deuxième paire dont la coloration est moins vive. La longueur totale de l'animal est de 30 à 40 millimètres.

Nous avons une variété d'un jaune sale uniforme, très-pâle à la cuirasse, qui a le corps grisâtre et presque lisse; les tentacules sont gris-clair. Elle vit avec le type dans les mêmes lieux.

Ces Limaces supportent aisément le froid, et on en voit encore en quantité à la fin de novembre, sur les routes où elles servent de pâture aux corbeaux et à différentes sortes d'oiseaux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

—

7. Limax sylvaticus, *Drap.*

Limace des bois.

Quoique la Limace des bois ne soit peut-être qu'une simple variété de la Limace agreste, elle présente cependant quelques différences méritant une description. Ses mœurs aussi ne sont plus les mêmes.

C'est un animal assez svelte et grêle. Les tentacules sont d'un gris-fauve. La cuirasse, de même nuance, est marquée de deux bandes plus foncées, peu apparentes. La cavité pulmonaire se trouve à moitié de sa longueur.

Le reste du corps, de même couleur que la cuirasse, porte une raie plus pâle au milieu, s'étendant de la pointe de la cuirasse à l'extrémité postérieure. Les flancs sont irrégulièrement tachetés de gris d'ardoise. La carène est assez sensible.

Le plan locomoteur est uniformément pâle, le mucus incolore, peu épais.

Longueur : 40 millimètres ; largeur, 5 à 6 millimètres.

La Limacelle est absolument semblable à celle de l'espèce précédente. La physionomie de cette Limace a quelque chose de délicat. Elle est comme un peu transparente dans certaines parties et lisse et molle dans son ensemble. Quand on la plonge dans l'alcool, les couleurs changent aussitôt. Les taches signalées plus haut deviennent violettes. Elle ressemble alors à la Limax agrestis. La Limacelle est du reste entièrement semblable. Je l'ai trouvée surtout au mois d'octobre groupée en paquets sur l'écorce des arbres, dans leurs fentes ou bien dans leurs grandes cavités à une hauteur d'environ un mètre ½ du sol. Mon ami L. Drouët fit la même observation aux environs de Troyes.

Cette Limace est commune dans les bois de Mérard, de Fourneau, etc.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deuxième Famille.

LIMAÇONS, *Fer.*

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

Une coquille, que les individus de cette famille portent sur leur dos et dans laquelle ils peuvent se retirer à volonté, établit une différence bien tranchée avec les Limaciens.

L'animal a des points d'adhérence avec son enveloppe calcaire; souvent même, ils sont fort solides, et les muscles qui l'y retiennent s'attachent à la *columelle* ou spirale autour de laquelle s'enroulent les circonvolutions du corps. Le pied seul, la tête et le cou peuvent se montrer à l'extérieur; le reste, plus délicat, des organes, séjourne constamment au-dedans. Une couche plus ou moins épaisse, nommée *épiphragme*, et composée de viscosité desséchée, sert à clore l'ouverture ou à retenir fixément l'animal aux plantes, aux pierres, etc., quand il est entièrement renfermé dans sa demeure. La coquille, sécrétée par le manteau, est tantôt allongée, turriculée, globuleuse, et sa couleur est aussi variable que ses formes. Souvent mince, fragile, translucide, on la voit aussi d'une solidité et d'une épaisseur considérables.

Tous les Limaçons portent deux paires de tentacules dont les supérieurs sont en général longs, coniques, ocellés, et les inférieurs très-courts ou même réduits à l'état de tubercules.

Un collier épais, qui ne dépasse jamais l'ouverture de la coquille, laisse passer le cou et est percé à droite ou à gauche, dans les espèces perverses, d'un trou qui permet l'accès de l'air dans la cavité respiratrice, quand bien même l'animal est retiré en entier sous son toit protecteur. Un peu plus haut, toujours à droite, s'ouvre l'anus dans lequel s'abouche le canal de la glande visqueuse. Les organes de la génération réunis, ont leur orifice près du tentacule droit supérieur.

Le pied dont le tissu est serré se termine en pointe plus ou moins aiguë, et, comme chez les Limaciens, est d'une coloration plus claire que le reste du corps.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'organisation interne diffère en plusieurs points de ces derniers. Nous apprécierons ces distinctions en suivant chaque système.

1° *Digestion.* — La conformation de la bouche est à-peu-près analogue à celle des Limaciens. On y retrouve les fibres contractiles, la pièce tranchante inférieure et la dent supérieure qui est plus forte et créneléе. L'œsophage, élargi à la partie moyenne, rayé de fibres longitudinales rougeâtres, régulières, pénètre dans un estomac très-gros; à l'endroit où il communique avec le duodénum, il se resserre. Cet intestin, terminé par un renflement, est continué par le reste du tube digestif replié à droite. Le rectum, très-dilaté d'abord, diminue subitement et forme un petit canal dont l'extrémité ouverte est l'anus.

Le foie, brun-foncé, divisé en lobules, environne la masse intestinale; il est pénétré par une forte artère d'où partent trois branches striées élégamment et se rendant aux différentes portions de cette glande.

Une aponévrose résistante, presque translucide, lisse, sans cesse humectée, enveloppe tous ces organes comme dans un sac, sans contracter d'adhérence avec eux. Son usage a pour but de retenir solidement les viscères qui sont d'une grande mollesse, et de permettre leur glissement sur les parois internes de la coquille sans qu'ils soient lésés.

2° *Respiration.* — Une vaste cavité, placée à la partie supérieure du dos, recouverte d'une membrane très-mince dans laquelle rampent des vaisseaux sanguins très-nombreux, se trouve constamment remplie d'air au moyen du trou qui perce le collier et communique au-dehors. Un diaphragme assez résistant forme le plancher inférieur de la cavité et isole cet appareil.

3° *Circulation.* — C'est la membrane supérieure de la cavité pulmonaire qui contient le cœur et les principales artères. Le cœur oblong, blanchâtre, renfermé dans un péricarde, donne naissance à des branches assez volumineuses; ces branches communiquent entr'elles par une infinité de petites artérioles dont le réseau se divise dans toute la membrane. Une artère inférieure se distribue au foie et aux intestins; mais ces derniers n'en reçoivent pas de nombreux ramuscules, tandis que chez les Limaciens toute la surface externe en est couverte.

4° *Sécrétion.* — Le plancher supérieur où réside le centre circu-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

laire renferme aussi, entre deux feuillets, la glande de la viscosité. Molle, jaune-sale, allongée, ronde à son extrémité inférieure, elle se termine antérieurement par un long canal excréteur aboutissant à l'anus. Le liquide sécrété, très-abondant, incolore, a une consistance beaucoup moindre que celui des Limaciens ; comme ceux-ci, ils en laissent sur leur passage une trace vitreuse et transparente.

5° *Reproduction.* — Quand le diaphragme a été ouvert, on aperçoit les organes de la génération situés entre l'estomac à gauche et le rectum à droite, contournés de différentes manières, pressés l'un sur l'autre et produisant un volume énorme quand ils sont déployés. La complication de ce système est étonnante. Il est difficile d'expliquer entièrement l'usage des nombreux appendices qui accompagnent les pièces principales.

L'organe mâle, tantôt cylindrique, tantôt plus ou moins ventru, allongé, blanc-rosé, se termine en un long cordon.

L'organe femelle est composé d'un vagin assez long à l'extrémité duquel est l'oviducte sous forme de canal blanchâtre, replié plusieurs fois, environné de glandes dans son trajet, et se rendant à l'organe de la glaire qui est jaune-citrin, un peu conique, gélatineux, opaque ou transparent, suivant les époques de la fécondation. A la base de cette glande s'enfoncent encore de petits canaux unis entr'eux, qui naissent d'une glande grisâtre très-molle logée dans le foie. (Glande hermaphrodite.)

6° *Système nerveux.* — Etant absolument semblable à celui des Limaciens, il est inutile d'en répéter la description.

La famille des Limaçons, très-nombreuse, se divise en plusieurs genres basés sur la forme du test et sur quelques différences dans l'appareil de la reproduction. Ce sont :

1° Vitrines.
2° Ambrettes, ou Succinées.
3° Hélices, ou Limaçons proprement dits.
4° Bulimes.
5° Zues.
6° Agathines.
7° Clausilies.
8° Balées.
9° Maillots.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Troisième Genre.

VITRINE. — VITRINA, *Drap.*

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

Les espèces de ce genre présentent à la partie antérieure du manteau un élargissement en forme de bouclier, venant cerner le cou et s'avançant jusqu'aux tentacules. Cet élargissement est pourvu à droite d'un appendice dit *spathuliforme*, trilobé, pouvant recouvrir la coquille en grande partie. Ces animaux ont quatre tentacules, la paire inférieure presque tuberculeuse, la supérieure très-courte, ocellée, rétractile. Les organes génitaux réunis s'ouvrent près du tentacule droit. A droite, sur le collier, on voit l'orifice de l'ouverture pulmonaire, et, tout près d'elle, celui de l'anus. Ce corps n'est pas tronqué en arrière et se trouve séparé du pied par un large sillon marqué de petits points qui ne sont que de faibles dépressions.

La coquille des espèces du genre Vitrine est d'une fragilité excessive. Mince, luisante, verdâtre le plus souvent, elle a de l'analogie avec le verre, et c'est à cette similitude qu'elle doit son nom. Sa grande transparence permet de voir aisément l'animal au travers. Elle est petite, croît dans le sens horizontal, ce qui la fait paraître aplatie. Trois tours de spire, dont le dernier est très-grand, comparativement aux autres, une vaste ouverture, une columelle torse se confondant avec le dernier tour, tels sont les autres caractères du test.

VITRINA PELLUCIDA, *Drap.*
VITRINE TRANSPARENTE.

L'animal, dont le corps offre une demi-transparence, paraît gros, court, et semble sortir incomplètement de sa coquille. Les tentacules supérieurs, presque cylindriques et très-peu allongés, à moitié

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

translucides, semblent d'un brun très-foncé à cause des vaisseaux qui en traversent la partie médiane en se continuant le long du cou. Quant à la seconde paire de tentacules, elle est excessivement courte. Postérieurement, cette Vitrine ne se termine pas en pointe très-aiguë. Tout son corps, très-brillant et enduit de viscosité, est sillonné de rides qui vont aboutir à des points très-évidens, distancés également sur une raie blanchâtre qui sépare la masse du corps du pied. L'appendice spathuliforme forme, en se relevant, un gros bourrelet qui recouvre tout le bord tranchant du test. La tête, le cou sont ordinairement d'un brun-rougeâtre ou violacé, l'appendice d'un gris plus ou moins intense, les côtés du corps blanchâtres, ainsi que le dessous du pied.

La coquille presque plate a trois tours de spire peu saillans, le dernier, bien arrondi sur ses bords, est le double des autres réunis. Le dessous est légèrement concave, surtout à l'insertion de la columelle. L'ouverture est ovalaire, le bord droit tranchant. Le test paraît d'un vert-clair lorsque l'animal en est retiré. Cette nuance se voit difficilement quand il existe, car on aperçoit plutôt les différens organes dont les tons sont plus foncés. Les premiers tours de spire paraissent constamment d'un jaune-rougeâtre à cause de la coloration du foie.

Dimensions : 2 millimètres de haut environ sur 5 à 6 de large.

La Vitrine transparente est assez commune dans nos contrées; elle affectionne certains endroits et ne se trouve guère autre part où probablement elle aurait peine à vivre. Les terrains montueux, inégaux, jonchés à leur surface de calcaire brisé en fragmens, arides à un tel point qu'une herbe rare montre à peine des tiges desséchées et maladives, sont encore garnis çà et là de genevriers dont la verdure sombre vient ajouter à la désolation du tableau. Tout est nu dans ces localités, tout est morne, rien n'y respire la vie; les oiseaux chantent au loin sans jamais rompre la mélancolie silencieuse du désert, ni le charmer par leurs modulations. On pourrait croire qu'aucun être animé n'habite ces lieux voués à la tristesse. Cependant, un peuple entier existe sous ces mêmes genevriers qui lui offrent une ombre impénétrable et une fraîcheur continuelle, aussi bien par l'épaisseur de leur feuillage que par les débris des folioles tombées pendant les hivers, et formant à leur base une humidité constante.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Que le naturaliste brave les pointes aiguës qui garnissent les feuilles de génevrier ; qu'il écarte ses branches et mette la terre à nu, il verra la Vitrine cherchant sa nourriture au milieu de végétaux accumulés au pied de l'arbuste : des Bulimes, des Maillots, des Clausilics y trouvent aussi leur pâture. Tous, d'espèce différente, se traînent l'un à côté de l'autre sans que jamais aucune lutte trouble le calme de leur courte existence. Cependant, ils ont quelques ennemis friands de leur chair, partageant la même habitation, et cherchant à s'introduire dans le test pour en dévorer le paisible possesseur. La Vitrine, dont la coquille est si mince, n'offre guère de résistance aux mandibules puissantes de l'insecte carnassier, et quelquefois devient sa victime. Aussi la nature, toujours prévoyante, lui a donné une vivacité supérieure à celle de la plupart des mollusques. Ses instincts particuliers la portent à ne se montrer que rarement au-dehors. Elle vit dans une obscurité presque continuelle et se tient au milieu du fumier léger produit par la chute des feuilles presque incorruptibles de l'arbre qui la couvre. Sa coquille si fragile n'est donc pas exposée aux fractures ; elle ne se heurte pas contre des corps résistans et n'éprouve aucun choc. Lisse, polie, dépourvue d'aspérités, les épines, les pointes glissent avec facilité à sa surface, et sa forme aplatie ne gêne la progression en aucune manière. De plus, pendant la marche, l'appendice spathuliforme se relève pour garnir presqu'entièrement les bords du test. Frêle en apparence, elle trouve donc encore dans son organisation, dans son genre de vie, les moyens nécessaires pour éviter les dangers que d'autres mollusques fortement constitués n'ont guère à redouter. Elle pond ses œufs sur la terre, sous les écorces au pied des arbres, sous les pierres. Ils sont très-nombreux, petits, sphériques, translucides, et deviennent d'un vert-pâle laiteux un peu avant l'éclosion.

Thury-sous-Clermont, Morainval et Hondainville sont les localités qui m'ont fourni le plus cette Vitrine. Sous les pierres éparses sur la Garenne (à Hondainville), elle est très-abondante, et j'ai même pu en recueillir en hiver.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quatrième Genre.

SUCCINÉE OU AMBRETTE.
SUCCINEA, *Drap.*

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

Toutes les espèces d'Ambrettes ont une existence demi-aquatique. Leur vie se passe au bord des eaux. A peine écloses, la plupart gagnent les plantes croissant le long des rives, s'avancent même sur les feuilles qui surnagent, et se laissent aller mollement au courant qui les agitent. Elles recherchent aussi fréquemment les rivières que les ruisseaux ou les fossés sans écoulement. Les larges nénuphars, les roseaux, les herbes tendres servent à leur nourriture et sont quelquefois couverts de nombreux individus d'âges différents. Souvent elles se promènent sur la vase, sans jamais entrer toutefois dans l'eau, car l'Ambrette ne peut y rester très-long-temps. Elle se soutient bien un peu à la surface; mais bientôt submergée, elle périt faute d'air. Organisée pour vivre sur les rivages, elle risquerait à tomber et à se noyer, si elle ne pouvait se retenir très-fortement aux tiges et aux feuilles; aussi la glande de la viscosité sécrète abondamment pour cet usage une humeur un peu odorante, d'une consistance très-poisseuse, lui permettant d'adhérer aux corps qu'elle choisit.

Ce n'est qu'au moment de la fécondation que l'Ambrette s'éloigne et gagne les prairies voisines. L'accouplement se fait alors loin des lieux de son habitation, mais elle y retourne ensuite pour déposer ses œufs dans la terre molle. A l'époque où elle s'écarte ainsi pour la reproduction de son espèce, la viscosité devient très-épaisse, gluante même, à cause de son éloignement de l'eau; et lorsqu'elle tarde trop à s'en rapprocher, son corps se dessèche à l'intérieur de la coquille.

Chaque individu, depuis le printemps jusqu'à l'automne, pond à diverses reprises plusieurs petites masses gélatineuses, translu-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cides, incolores, bossuées. Les œufs, disséminés au milieu de cette matière, éclosent au bout de neuf jours environ.

Voici, du reste, une observation attentive que j'ai faite sur le développement des œufs de la *Succinea amphibia*, à partir du jour de la ponte. Elle peut s'appliquer aux autres espèces du genre Succinée.

1er *et* 2e *jours* — Masse irrégulièrement sphérique, semblable à un diamant incolore, bossuée, limpide, composée de globules agglomérés, à peine distincts les uns des autres, unis par une substance gélatineuse semblant faire corps avec les globules eux-mêmes, au milieu desquels on n'aperçoit aucun point.

3e *et* 4e *jours*. — On commence à entrevoir dans les globules une liqueur plus transparente que la masse gélatineuse enveloppante, et au milieu de cette liqueur un très-petit point blanc opaque.

5e *jour*. — La masse moins transparente prend une légère teinte jaunâtre ; les points blancs augmentent un peu de volume, mais n'ont pas de forme appréciable.

6e *jour*. — Augmentation de grosseur des points blancs qui prennent une forme allongée. La transparence existe toujours dans les globules. Quelques œufs plus avancés semblent vouloir se détacher de la masse. Chez ceux-ci, on peut voir un point jaune analogue au test futur, et qui en est le premier rudiment.

7e *jour*. — Les œufs ou globules deviennent plus distincts les uns des autres. La transparence diminue considérablement. L'opacité centrale augmente de plus en plus. La forme est distincte. La couleur générale est d'un jaune opalin très-faible.

8e *jour*. — Les œufs tout-à-fait distincts sont opaques et jaunâtres.

9e *jour*. — Le lendemain ils se détachent, l'Ambrette est formée ; elle sort d'elle-même de la masse gélatineuse alors affaissée, qui dessèche bientôt. Quelques œufs cependant se développent quatre ou cinq jours après. Ces derniers ont une couleur plus fortement ambrée.

Appelée à une existence nouvelle, la jeune Ambrette s'approche de l'eau, cherche les feuilles les plus tendres et ne s'élève sur les tiges qu'au moment où son développement plus complet lui a

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donné des forces plus grandes. La durée de sa vie ne dépasse pas six ou huit mois.

L'Ambrette adulte a le corps mou, épais, glutineux, demi-transparent. Il est trop gros pour rentrer entièrement dans la coquille avec laquelle il a peu d'adhérence. La tête portant quatre tentacules massifs est supportée par un cou gros et court. Pendant la marche, le pied s'étale largement. La coloration, assez variable dans chaque espèce, est en général noire ou grisâtre. Aucune différence notable de forme extérieure dans le corps, ne sépare donc jusqu'ici positivement les Succinées des genres voisins; mais la dissection montre dans l'appareil de la reproduction des caractères tous spéciaux. Le penis a son extrémité inférieure terminée en un cordon qui remonte en haut et en avant, comme chez les Hélices; mais il n'y a pas de vésicules multifides, ni d'organe excitateur comme dans les hélices. Le vagin, après avoir subi une dilatation, s'abouche directement au dehors dans une ouverture commune avec l'organe mâle.

La coquille, tout-à-fait dissemblable de celle des autres limaçons, est ordinairement très-transparente et permet de voir les vaisseaux qui sillonnent la partie supérieure du dos. Quand l'animal est au dedans, elle semble d'un jaune obscur ou brun-foncé, et lorsqu'on l'en a retiré, elle est plus ou moins ambrée. Toujours allongée ou ovale, la volute se développe rapidement dans le sens vertical. Elle a trois ou quatre tours de spire plus ou moins tordus, le dernier très-grand et les autres courts. L'ouverture est large, la columelle lisse, concave à sa partie moyenne, le bord droit tranchant. Des lignes régulières très-fines se remarquent extérieurement. Le plus souvent mince, fragile, vitreuse, elle a cependant une certaine souplesse qui lui donne quelque résistance.

Pour classer les Succinées avec plus d'ordre, on peut les diviser en :

1° Succinées, dont l'ouverture n'excède pas ou peu la moitié de la hauteur de la coquille;

2° Succinées, dont l'ouverture excède de beaucoup la moitié de la hauteur de la coquille.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

—

1° SUCCINÉES
à ouverture n'excédant pas la moitié de la coquille.

1° Succinea arenaria, *Bouch.*
Ambrette des sables.

L'animal entièrement noir, luisant à la tête et à la partie supérieure du cou, devient grisâtre sur les côtés et gris-pâle au pied. Les tentacules supérieurs assez courts, noirs, gros, coniques, sont peu renflés au sommet; les inférieurs sont tuberculeux. Le corps est peu allongé et l'extrémité postérieure s'étale assez largement pendant la marche.

La coquille ventrue, finement striée, a trois tours de spire tordus, séparés les uns des autres par une suture assez bien marquée. Le sommet est tuberculeux, et le dernier tour, beaucoup plus grand que les autres réunis, présente une ouverture arrondie par le bas, à angle peu aigu en haut. La columelle même subit une torsion légère vers son milieu. Le bord droit est tranchant. Toute la coquille est transparente et fragile; elle est couleur d'ambre foncé ou d'un fauve roussâtre. Les individus colorés en ambre foncé ont toujours une plus grande solidité.

Dimensions : 7 à 8 millimètres de haut sur 3 et demi de large.

Comme toutes les Succinées, elle vit dans le voisinage des eaux, mais s'en écarte plus volontiers. Au lieu de la démarche lente des espèces restant sédentaires, on voit chez elle des mouvements très actifs. Elle ramasse pendant la marche de la boue, du sable qui se dessèchent à la surface du test. Chez les *S. amphibia*, *oblonga*, on retrouve quelquefois ce caractère, quoique rarement, mais ce n'est pas un état habituel comme chez l'Ambrette des sables, chez laquelle la coquille paraît comme dépolie ou du moins peu brillante, à cause des matières qui la recouvrent sans cesse. De plus, jamais l'encroûtement ne persiste chez les premiers; il ne tarde pas à tomber, ayant peu de cohérence avec un test lisse et luisant, tandis qu'ici il faut gratter pour enlever la couche qui adhère depuis longtemps.

En avril ou mai, les Ambrettes des sables sortent de la terre hu-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mide où elles s'étaient renfermées en hiver, se réunissent près des ruisseaux, des mares, dans des creux faits par le pied des bestiaux. Là, elles se pressent les unes contre les autres, se fécondent mutuellement et se séparent ensuite pour paître les feuilles sèches dont se compose surtout leur alimentation.

Elles se trouvent dans les bois de Mérard, sur le bord des anciennes tourbières de Balagny-sur-Thérain et dans les prés d'Hondainville.

—

2° Succinea oblonga, *Drap.*
Succinée oblongue.

C'est l'Ambrette dont le corps a le plus de délicatesse ; il est mou, s'écrase facilement, et cependant a peu de viscosité ; demi-transparent, il est coloré en vert-pâle au cou et au manteau. Les tentacules supérieurs ont une teinte brune très-foncée, quelquefois même sont tout-à-fait noirs. Cette nuance se prolonge de chaque côté du cou, sous forme de raie peu marquée. Les portions latérales et le dessous du pied sont d'un blanc-grisâtre. Le test mince, verdâtre, translucidé, est ovale allongé. Il a quatre tours de spire très-tordus, bien creusés à leur base, ce qui les sépare distinctement les uns des autres. Le sommet est tuberculeux, et le dernier tour, très-grand, comprend au moins les deux tiers de la hauteur totale. L'ouverture ovalaire, ronde antérieurement, forme un angle au point d'attache du bord droit, à la gorge de la coquille. Cependant l'ensemble général de la bouche présente un ovale peu allongé ; elle est striée très-finement.

Dimensions : 8 à 9 millimètres de long sur 5 à 5 et demi de large.

J'ai une variété monstrueuse, ayant six tours de spire, dont le premier est très-aigu ; elle est rare. Sa longueur est de 11 millimètres sur 5 de largeur.

Ce n'est pas une espèce qui se trouve en abondance, comme les Succinées amphibies. On en voit quelques individus isolés dans les prairies très-humides ; elle vit auprès des herbes à haute tige, sur lesquelles elle ne monte pas. Elle reste plutôt sur la terre, se cache sous les feuilles, mais n'abandonne jamais les fossés. Elle vit même quelquefois dans la mousse qui croît le long de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chaque bord. Très-sensible au froid, elle s'enfonce sous les tas de feuilles les plus serrées, contre le pied des arbres, sitôt que sa rigueur se fait sentir. Elle habite aussi près de l'eau dans les bois sombres.

J'ai recueilli quelques échantillons de ce mollusque dans les bois de Fourneau et dans le marais de Moineau, près Mouy ; d'Hondainville, etc.

Dans un terrain argileux situé d'Angy à Thury-sous-Clermont, j'ai pu en avoir une grande quantité qui avait paru vivre là autrefois en société. Le test en était très-épaissi. Sa coloration était entièrement perdue. Au milieu d'elles se trouvait la variété monstrueuse citée tout-à-l'heure.

—

2. SUCCINÉES

à ouverture dépassant de beaucoup la moitié de la coquille.

3° Succinea amphibia, *Drap.*
Ambrette amphibie.

De toutes les Ambrettes, celle-ci a la taille la plus forte, puisque son corps est long de 16 à 18 millimètres. Il est épais, glutineux, ramassé, grisâtre surtout au cou dont la coloration est plus foncée, ou d'un jaune-sale uniforme et d'une assez grande transparence. Des points noirâtres peu apparens sont disséminés çà et là sur toute sa surface. Deux raies noires partent du cou et se prolongent jusqu'aux tentacules supérieurs qui sont massifs, coniques, peu effilés, larges à leur base et terminés par un renflement. Les inférieurs sont très-courts et diaphanes. Le pied, peu aigu postérieurement, est plus pâle que le corps.

La coquille oblongue, finement striée, a trois ou quatre tours de spire, dont le dernier est très-grand et contient à lui seul presque tout l'animal. L'ouverture, plus haute que l'arge, est vaste, le bord droit fort mince et mou quand le développement n'est pas complet. Le bord gauche présente une columelle à peine tordue, un peu épaisse, lisse et sans ombilic. Cette coquille transparente a une teinte jaune d'ambre-clair dans le plus grand nombre des cas, et son sommet est un peu plus foncé.

Dimensions : 18 à 21 millimètres de long sur 9 à 12 de large.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Une variété a le test très-solide et couleur d'ambre-foncé. Elle se trouve seulement sur le bord des rivières.

Il n'est pas de petits cours d'eau où l'on ne rencontre quelques individus de cette espèce. Le plus souvent elle se tient à l'ombre, et lorsqu'elle s'expose à la chaleur du soleil, c'est ordinairement sur des plantes environnées d'eau ou abreuvées de liquides. Si parfois on la voit dans les sentiers, au milieu des prairies, c'est à l'époque de la fécondation. En automne, elles arrivent en bandes auprès des meules de foin desséché, montent à une certaine élévation du côté opposé au vent, s'accouplent et retournent ensuite pondre auprès des rivages. Quelques-unes cependant ne les regagnent pas et laissent leurs œufs loin de l'eau. Toutes creusent avec la partie antérieure de la tête un petit trou dans lequel elles déposent leur génération future qui passe l'hiver en cet endroit et apparaît au mois de mai.

—

4° Succinea pfeiferi, *Rossm.*
Ambrette de pfeifer.

Cette Ambrette ressemble beaucoup à la précédente par sa coloration et sa forme. Le corps, épais et glutineux comme celui des animaux de ce genre, est le plus souvent d'un gris-noirâtre plus foncé supérieurement, en se fondant peu à peu sur les côtés.

Le test très-allongé n'a pas le ventre aussi développé que celui des autres succinées. Il a trois tours de spire très-tordus, le sommet fortement coloré en ambre rougeâtre est entièrement tuberculeux, le dernier forme à lui seul presque toute la coquille. L'ouverture pyriforme est aiguë supérieurement et arrondie à la partie inférieure. Le bord droit est assez ferme, le bord columellaire mince, solide et faiblement tordu. Cette coquille, qui offre quelque transparence, est sillonnée de stries fines, souvent irrégulières; elle est jaune d'ambre foncé dans toutes ses portions. La surface extérieure se recouvre, dans plusieurs cas, d'une vase qui, se déposant peu à peu, forme une couche dure et solide.

Dimensions : 14 à 15 millimètres de long sur 6 à 7 millimètres de large dans la plus grande largeur.

Ses habitudes ressemblent à celles de la *S. amphibia*, avec laquelle

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

on l'a souvent confondue, puisque même on l'a regardée comme variété. Elle reste au bord des fossés sur la vase déposée le long des rives. Elle séjourne aussi sur les pierres environnées d'eau qui se trouvent au milieu du lit, soit qu'elle ait été entraînée par le courant, soit qu'elle s'aventure jusque là, pour y trouver, pendant les fortes chaleurs, une fraîcheur plus grande. Elle choisit toujours les ruisseaux encaissés profondément, bordés d'arbres et peu visités par le soleil.

On la trouve à Hermes le long des fossés à eau courante voisins du Thérain ; à Mouy, dans le marais de Moineau, près des ruisseaux très-ombragés, etc. C'est une espèce excessivement commune.

—

5° Succinea baudonii, *Drouët.*
Succinée de Baudon.

Quoique M. H. Drouët donne la description de cette espèce, je vais indiquer succinctement ses caractères. Coquille petite, assez ventrue; trois tours de spire, les deux premiers excessivement petits; stries peu marquées; ouverture large, ovale, comprenant plus de la moitié de la hauteur totale du test ; bord collumellaire mince, bord droit, fragile et tranchant ; jaune d'ambre-clair. Cinq à six millimètres de haut sur trois à trois et demi de large.

Comme je l'indique dans le Catalogue, elle vit dans les prairies d'Hondainville, d'Angy, de Nœud près Mouy, et l'on devra la retrouver dans beaucoup d'autres localités marécageuses. Après les débordemens, parmi les plantes laissées sur les rives des fossés, on la rencontre en abondance.

Aug. BAUDON fils.

(La suite au prochain Bulletin.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

EXPÉRIENCE DU PENDULE,

Faite à Beauvais en 1851.

Copernic et Galilée avaient admis que la rotation diurne de la sphère céleste est une simple illusion qu'il faut attribuer à un mouvement réel de la terre, et depuis ces deux grands hommes, les savans, en étudiant attentivement certains phénomènes de physique terrestre, avaient découvert des preuves nombreuses et irrécusables de ce mouvement révolutif de notre planète autour de son axe.

Mais les faits sur lesquels ces preuves reposent sont, ou difficiles à expliquer, ou impossibles à constater, si l'observateur ne se transporte point à de très-grandes distances. Une preuve simple, accessible à toutes les intelligences et facile à répéter à une époque quelconque et en presque tous les points de la terre, nous manquait encore. M. Foucault, physicien savant et ingénieux, vient enfin de résoudre le problème de la manière la plus heureuse et la plus complète.

Newton a découvert que la matière attire la matière. De ce principe, combiné avec la sphéricité de la terre, résulte qu'un fil à plomb, autrement dit un pendule, librement suspendu près de la surface de celle-ci, se place dans la verticale, c'est-à-dire se dirige vers son centre, et que lorsqu'après l'avoir écarté de cette position d'équilibre on l'abandonne à lui-même, il oscille indéfiniment autour d'elle en restant dans un plan dont la trace sur l'horizon

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conserverait constamment la même position si la terre était immobile. En imprimant un mouvement quelconque au point de suspension du pendule mis en oscillation dans un certain plan, on change bien la position absolue de celui-ci dans l'espace, mais on n'en change point la direction ; il reste constamment parallèle à celle qu'il avait primitivement. Ce fait est facile à constater au moyen d'un petit pendule suspendu à une potence qui est fixée au bord d'une table circulaire mobile autour de son centre : la direction du plan d'oscillation du pendule ne change point lorsqu'on transporte la table en même temps qu'on la fait tourner. C'est sur ce principe qu'est fondée la belle expérience du savant que nous avons nommé.

Supposons donc qu'en différens lieux de la terre nous fassions osciller un pendule composé d'un fil très-long et d'une masse sphérique très-lourde, afin de prolonger la durée de son mouvement et de diminuer l'effet de la résistance de l'air, et commençons par examiner ce qui devra se passer en un point de l'équateur. Sur ce grand cercle, tous les méridiens devenant parallèles entre eux, leur trace sur le plan de l'horizon formera, avec celle du plan d'oscillation, un angle qui restera invariable, soit que la terre tourne, soit qu'elle reste immobile. Là donc notre expérience ne pourra fournir aucune preuve d'un mouvement de la terre. Les circonstances changeront entièrement si nous nous transportons à l'un des pôles. Ici la trace du plan d'oscillation sur l'horizon restera invariablement placée par rapport à celle du méridien, si la terre est immobile; elle décrira, au contraire, une circonférence entière en vingt-quatre heures, de l'est à l'ouest, si dans le même temps la terre fait une révolution de l'ouest à l'est. Il est facile de comprendre, d'après cela, que dans les pays compris entre ces deux positions extrêmes, la déviation horaire du plan d'oscillation de l'est à l'ouest, en passant par le sud, sera comprise entre 0° et 15° ; la théorie indique quel sera le produit de 15° par le sinus de la latitude.

La Société Académique de Beauvais, animée du désir de populariser les expériences utiles, a conçu l'heureuse idée de faire répéter publiquement celle de M. Foucault, et grâce à la généreuse coopération de M. le Maire de la ville et au zèle éclairé d'un de ses membres, M. Charles Caron, elle a pu réaliser un appareil qui ne laisse rien à désirer. Cet appareil est établi dans la tour de l'église de St-Etienne. Il se compose d'une boule en plomb du poids de 20 kilo-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grammes, tournée avec la plus grande perfection par M. Caron ; à la partie inférieure, elle porte une tige terminée en pointe aiguë destinée à marquer avec précision la trace du plan d'oscillation sur une table circulaire de 2 mètres de diamètre, sur le bord de laquelle on forme une petite digue avec du sable. Au point opposé, cette boule est attachée par un pas de vis au fil en acier, dont l'extrémité supérieure pénètre dans une platine fixée au plancher de la tour, à 25 mètres au-dessus de la table. La marche de ce pendule est, en général, très-régulière ; malheureusement elle se trouve quelquefois altérée par les courans d'air qu'il a été impossible d'éviter complètement.

La latitude de Beauvais étant de 49° 26', la formule indiquée plus haut donne 11° 23' 41" pour la déviation horaire du plan d'oscillation dans ce pays. Nous avons constamment obtenu ce résultat dans les différentes expériences que nous avons entreprises, et il a pu être constaté par MM. les Membres du Conseil général qui, dans l'intention de donner à la Société Académique une nouvelle preuve de leur bienveillance et de leur sollicitude pour tout ce qui peut contribuer au bien du pays, ont bien voulu lui faire l'honneur d'assister à la dernière qui a été faite le 1er septembre.

ZOÉGA.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ÉLECTRICITÉ VOLTAÏQUE.

(Extrait des Procès-Verbaux de la Société Académique du département de l'Oise.)

Le vendredi 2 avril 1852, la Société académique a tenu, dans les magasins de M. Charles Caron, l'un de ses membres, une séance publique présidée par M. Danjou.

Des invitations avaient été adressées par M. le Président à M. le Préfet du département, à Mgr l'Evêque de Beauvais, à M. le Général comte d'Oraison, Commandant de la subdivision militaire, et à tous les Chefs de service résidant à Beauvais, aux membres du Conseil général et du Conseil municipal, ainsi qu'à plusieurs autres personnes notables et aux dames.

La séance a été ouverte à huit heures du soir, en présence d'une nombreuse et brillante réunion, où l'on remarquait M. le Préfet et toutes les personnes invitées qui se trouvaient à Beauvais.

M. le Président, après avoir déclaré la séance ouverte, a rappelé que le but principal de la Société, dans tous ses travaux, est de contribuer de tout son pouvoir aux progrès des sciences et des arts, et que dans cette vue, elle se propose spécialement de tenir toujours l'opinion publique au courant de l'état des sciences. C'est dans cette pensée qu'elle a prié ceux de ses membres qui se livrent plus particulièrement à l'étude de la physique et de la chimie, d'exécuter,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sous les yeux du public, diverses expériences qui ont pour but de faire connaître la puissance et le mode d'action de l'électricité.

Il a terminé en disant que la Société académique espérait ainsi prouver sa reconnaissance à l'autorité, dont l'appui et la bienveillance ne lui ont jamais fait défaut.

M. Ch. Caron, au nom de la commission de physique et de chimie, a expliqué en détails la composition et le mode d'action du puissant appareil que la Société académique l'avait chargé de construire pour la production de l'électricité, et qui consiste en cinq batteries formées chacune de dix couples du système Bunzen.

Trois autres batteries de même dimension et construites en même temps pour le grand Séminaire de Beauvais avaient été réunies à celles de la Société ; ce qui formait un appareil de 80 couples.

M. Ch. Caron a fait successivement produire à l'électricité tous ses effets, joignant chaque fois la démonstration au fait.

Les expériences avaient été divisées en divers groupes, suivant les effets qu'elles devaient produire et qui sont les suivans :

Effets CHIMIQUES,
DYNAMIQUES,
CALORIFIQUES,
LUMINEUX,
PHYSIOLOGIQUES.

1° Comme *effets chimiques*, on a décomposé de l'eau dans un voltamètre ; trois batteries détachées du reste de l'appareil fournissaient l'électricité au circuit dans lequel était interposé l'instrument.

Les deux gaz dont la composition constitue l'eau, l'hydrogène et l'oxigène, se sont séparés avec une extrême rapidité pour remplir deux éprouvettes destinées à les recueillir séparément. Il a été facile d'en reconnaître la nature, enflammant, au moyen d'un corps en combustion, l'hydrogène qui a donné une flamme bleue, rallumant au contact de l'oxigène une allumette presque éteinte. Dans une deuxième expérience, on a recueilli les deux gaz dans un même fla-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

con, et par l'approche d'un corps enflammé ils ont recomposé l'eau avec explosion.

En prolongeant l'expérience, l'eau qui était soumise à l'action de l'électricité s'est échauffée progressivement jusqu'à l'ébullition.

On a fait ensuite un essai d'argenture par le procédé Ruolz. Dans une eau contenant une dissolution de cyanure d'argent dans le cyanure de potassium, on a plongé une pièce de cuivre bien décapée et mise en contact avec un fil de platine formant le pôle négatif d'un simple couple de Bunzen ; le pôle positif étant terminé par une pièce d'argent destinée à servir d'anode soluble, a été mis en contact avec la liqueur, et quelques minutes après la pièce de cuivre était recouverte d'une couche d'argent, sans que la dissolution fût affaiblie en aucune manière : la pièce d'argent seule était diminuée d'une quantité égale à l'augmentation de celle de cuivre.

2° Effets *dynamiques*. — Lorsqu'on enroule un fil conducteur isolé autour d'un morceau de fer doux, c'est-à-dire recuit après le dernier coup de lime ou de marteau, et que l'on fait passer un courant électrique par ce fil, le fer devient instantanément un aimant beaucoup plus puissant que les aimans ordinaires ; mais aussi l'aimantation cesse à l'instant même où le circuit est interrompu. M. Caron en a donné la preuve en soulevant un poids de 50 kilog. au moyen d'un morceau de fer doux recouvert d'un fil métallique garni de soie et enroulé un nombre de fois assez considérable autour du fer. Quand le fil était en communication avec quelques couples voltaïques, le poids des 50 kilog. était parfaitement bien soutenu par l'aimant, mais il tombait avec fracas sur le plancher aussitôt qu'on avait interrompu le courant.

Comme application de ce système d'attraction au moyen de l'électro-magnétisme, on a dit quelques mots du *télégraphe électrique*, dont le principe repose sur le phénomène que nous venons de citer. On a fait ensuite marcher le *tourniquet électrique* qui est une autre application de l'électro-magnétisme. Il se compose d'un barreau de fer doux garni de fils de cuivre recouverts de soie et pivotant horizontalement sur le milieu de sa longueur, entre les pôles d'un petit aimant ordinaire : ce barreau peut en tournant prendre l'électricité dans un sens ou dans l'autre, et par conséquent changer de sens d'aimantation à chaque demi-tour, de manière qu'une fois lancé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il est à chaque demi-tour attiré, puis repoussé par les pôles de l'aimant.

Ce petit appareil montre donc qu'au moyen des attractions et répulsions électro-magnétiques, on peut produire un mouvement de rotation.

M. Caron a dit qu'on avait cherché à faire l'application de ce principe dans l'industrie ; mais que jusqu'ici on avait toujours échoué devant la difficulté de produire l'électricité voltaïque avec économie; que lorsque ce problème sera résolu, ce qui lui paraît indubitable à cause des progrès qu'on fait tous les jours dans cette voie, alors le système dont nous venons de parler sera appelé à jouer un grand rôle, car il devra infailliblement remplacer les machines à vapeur auxquelles il serait préférable sous plus d'un rapport.

3° Effets *calorifiques*. — L'étincelle produite par le rapprochement des deux pôles de tout l'appareil a enflammé de l'alcool contenu dans une capsule de platine, puis de la poudre dans un dé métallique ; l'explosion d'une petite pièce de canon placée dans le circuit a été aussi déterminée par le passage d'une étincelle électrique. On a opéré ensuite la fusion des métaux, celle du plomb qui a brûlé avec une flamme blanchâtre, du zinc avec une flamme bleue, du cuivre avec une flamme verdâtre, de l'argent avec une flamme blanche ; enfin le fer et l'acier ont également éprouvé la fusion, mais avec un caractère particulier. Le fer surtout a fondu avec une grande rapidité, en formant une gerbe de globules étincelans semblable à celle que produirait une pièce d'artifice.

4° Les effets *lumineux* ont vivement attiré l'attention des spectateurs. L'électricité des 80 couples a été dirigée sur deux cônes de charbon tenus en regard l'un de l'autre et à une certaine distance par un appareil spécial construit pour la circonstance, le charbon étant le seul corps bon conducteur qui ne pût pas être fondu par l'action de ce courant. Aussitôt que l'étincelle électrique s'est produite entre les deux pointes, on a pu remarquer que de son centre s'échappaient des rayons aussi brillans que ceux du soleil et qui répandaient de tels flots de lumière blanche, qu'un certain nombre de spectateurs n'ont pu en soutenir l'éclat.

La même expérience faite dans le vide a prouvé que la combustion ne contribuait en rien à la vivacité de la lumière électrique. La lu-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

mière produite par l'étincelle au fond d'un vase rempli d'eau a été également très-brillante ; elle l'a été encore plus dans l'alcool.

5° La séance a été terminée par plusieurs expériences physiologiques. Quelques personnes ont reçu des secousses au moyen de la machine de Clarke, et aussi en se mettant dans le circuit électrique des piles et l'interrompant chaque fois qu'on voulait produire une commotion. Plusieurs personnes ont eu assez de hardiesse pour supporter la secousse des huit batteries.

La séance, qui a paru exciter constamment l'intérêt de l'auditoire, s'est terminée à dix heures et demie.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUREAU

de la Société Académique d'Archéologie, Sciences & Arts du département de l'Oise,

POUR L'ANNÉE 1852.

Président.....M. DANJOU ✱.
Vice-Président, pour le Comité d'Archéologie et beaux Arts.....M. HAMEL.
Vice-Président, pour le Comité des Sciences naturelles.....M. l'Abbé Fx. MAILLARD.
Secrétaire perpétuel.....M. D'ELBÉE.
Secrétaire, pour le Comité d'Archéologie et beaux Arts.....M. CHARLES DELACOUR.
Secrétaire, pour le Comité des Sciences naturelles.....M. le Dr EMILE BORDES.
Trésorier.....M. ACH. GIBERT (O. ✱).
Bibliothécaire-Archiviste.....M. FABIGNON.

LISTE DES MEMBRES

ADMIS DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER BULLETIN.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. BAILLIÈRE (Jean-Baptiste), Libraire-Editeur, à Paris, rue Hautefeuille.

le Dr Eugène COLSON, Médecin en Chef des Hospices, à Beauvais.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MM. CONSTANTIN, Professeur d'Histoire au Collége de Beauvais.
l'Abbé CAFFET, à Beauvais.
DANIEL-LEULLIER, Négociant à Beauvais, Membre du Conseil municipal.
DULIÈRE, Entrepreneur de Bâtimens, à Beauvais.
DUVAL, Pharmacien à Beauvais.
LUCAS, Pharmacien à Beauvais.
PUISSANT (Jules), à Senlis.
l'Abbé ROGEAU, Curé-Doyen de Liancourt.
TELLIER, Greffier du Tribunal civil, à Beauvais.
le Dr WARMÉ ✱, Médecin à Beauvais.
FICHAU-CAVREL, Négociant à Beauvais, Membre du Conseil municipal.
ROISIN, Propriétaire à Beauvais, Membre du Conseil municipal.

MEMBRES CORRESPONDANS.

MM. VANDENBERGHE (Auguste) ✱, Peintre d'Histoire, à Paris, rue de l'Arbre-Sec, 46.
REY (Jules), Conservateur du Musée, à Troyes.
DROUET, Naturaliste à Troyes.
l'Abbé JORRY, Curé de l'Abbaye-sous-Plancy (Aube), Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE

SUR

M.r STANISLAS DE SAINT-GERMAIN,

Lue à la Société académique, dans la séance du 17 janvier 1853.

Une mort prématurée, quoique malheureusement prévue depuis quelques mois, vient de nous enlever un collègue dont la perte sera vivement sentie dans nos rangs. Quoique séparé de nous depuis quelques années par de respectables convenances de famille, M. Stanislas de Saint-Germain n'en était pas moins resté à nos yeux un des principaux membres d'une Société à la fondation de laquelle il avait pris une part très-considérable, et dont les premiers travaux avaient dû un vif éclat à sa brillante coopération. Ceux d'entre nous qui font partie de la Société académique depuis ses premiers jours se rappelleront toujours le zèle actif et éclairé, la science d'antiquaire et le talent d'écrivain que M. de Saint-Germain déploya dans ces premiers moments où tout était à créer, et si nous sommes appelés, dans le cours de cette Notice, à rappeler quelques-uns de ces faits,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui sont en quelque sorte pour nous de notoriété publique, c'est pour que nos successeurs, en trouvant dans nos archives ce témoignage public de notre reconnaissant souvenir pour un collègue vivement regretté, sachent tout ce que la Société lui dut à son origine et lui devra dans tous les temps pour la part active qu'il a prise à sa fondation.

M. Stanislas de Saint-Germain est né en 1815, à Saint-Germain-la-Poterie, près de Beauvais. Formé dès sa première enfance par les leçons d'un père dont les vertus sont restées en vénération dans la contrée, et par une mère qui réunissait tous les genres de mérites et de grâces, il avait puisé à cette source féconde les plus sublimes inspirations de la morale chrétienne et les principes du goût le plus pur dans les arts et les lettres. Heureusement dédommagé en intelligence de la faiblesse de sa constitution physique, M. Stanislas de Saint-Germain, dès sa première jeunesse, avait montré de rares dispositions pour l'étude, un vif sentiment du beau dans les arts, et une aptitude très-prononcée pour toutes les études fortes et sérieuses.

Ces heureuses dispositions, favorisées par de fortes études classiques, n'ont pas tardé à produire leurs fruits. Jeune encore, M. Stanislas de Saint-Germain était déjà connu comme un homme plein de goût et d'instruction, non moins versé dans la connaissance de l'histoire et de l'archéologie que dans la pratique et la théorie de la musique, art pour lequel il avait une merveilleuse aptitude.

Avec de tels antécédens, M. Stanislas de Saint-Germain était appelé tout naturellement à mettre, l'un des premiers, la main à la fondation d'une Société destinée à relier dans un centre commun d'études et de communications scientifiques tous les hommes qui, dans notre département, se livraient avec quelque dévouement à la culture des sciences et des arts. Ainsi, lorsque le Président de Lacroix-Vaubois conçut l'idée de fonder à Beauvais le comité local d'archéologie, le nom de M. de Saint-Germain fut un des premiers qu'il inscrivit sur la liste des fondateurs de cette réunion, et dès la première assemblée du comité, M. de Saint-Germain en fut nommé Secrétaire à l'unanimité.

M. de Saint-Germain n'était pas de ces hommes pour qui les distinctions de ce genre restent plus ou moins complètement à l'état de sinécure honorifique. Plein de zèle pour sa mission, plein de dé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vouement pour la charge qu'il avait acceptée, il s'empressa de jeter les bases de l'organisation dont il était devenu le principal instrument, et la Société académique, que le Comité archéologique a formée plus tard en se développant, a conservé jusqu'à ce jour une grande partie des rouages administratifs établis par M. de Saint-Germain, sous la direction habile de M. de Lacroix.

C'est aussi à sa prévoyante sollicitude que nous devons les premiers essais de ce Musée, qui, grâce à vos efforts constants, à la générosité de nos concitoyens et à la protection éclairée du gouvernement et de l'administration, est arrivé à un point de développement dont nous avons lieu de nous féliciter.

Beaucoup d'entre nous se rappellent cette époque où, restreint à un petit nombre de membres, dépourvus de local et encore inconnus, nous posions les premières bases de cette Société, aujourd'hui prospère et nombreuse. Dans ces moments difficiles, c'est dans la propre demeure de M. de Saint-Germain que nos collections naissantes trouvèrent un asile, et que, grâce à ses soins, se conservèrent les premiers souvenirs des temps passés qui formèrent la base de notre Musée.

Vous n'avez pas perdu non plus le souvenir des lectures attachantes qu'il fit dès nos premières réunions, et de l'intérêt que savait répandre sur les matières les plus arides la verve, quelquefois un peu satirique, de notre spirituel Secrétaire.

Je ne reprendrai point ici en détail tous les travaux que M. de Saint-Germain fit pour la Société pendant la durée, malheureusement trop courte, de son séjour au milieu de nous. Son mariage avec M^lle^ Dubosc de Vitermont ne tarda pas à l'attirer auprès de M^me^ la comtesse de Vitermont, sa belle-mère, qui habitait le château de Grosseuvre, près Evreux, antique manoir de la famille de Vitermont. A partir de cette époque, sans cesser de faire partie de notre Société, M. de Saint-Germain fut perdu pour nous, au moins quant à ces communications fréquentes dont nous avions pu apprécier le charme et l'utilité. Mais de nombreuses et persévérantes marques de sympathie nous prouvèrent à plusieurs reprises que si les circonstances le tenaient éloigné de Beauvais et de la Société académique de l'Oise, il restait attaché de cœur à sa patrie d'origine et à la Société savante à la fondation de laquelle il avait pris une si grande part.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Stanislas de Saint-Germain avait trop de goût pour les études archéologiques et avait toujours cultivé cette noble science avec trop de succès pour se trouver isolé dans cette belle province de Normandie, où l'archéologie a jeté de nos jours un si vif éclat. Déjà connu depuis longtemps de M. de Caumont, dont la puissante influence a donné une si vive impulsion à la science, il fut heureux des rapports que sa position lui donnait naturellement avec l'illustre auteur du Cours d'Antiquités monumentales, et de concourir, sous sa direction, aux progrès de la science qu'il affectionnait. Membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques, il fut bientôt chargé par cette Société de l'inspection des monuments dans le département de l'Eure, et s'acquitta de cette charge avec l'habileté et le dévouement qu'il savait toujours mettre au service de son pays. L'Association normande l'inscrivit à la même époque au nombre de ses membres; et déjà membre de la Société des Antiquaires de Picardie, il se trouva ainsi associé aux fortes études archéologiques que les deux provinces voisines de la Picardie et de la Normandie ont entreprises et poursuivies avec persévérance sur les antiquités de cette grande fraction de la France septentrionale. Il prit surtout une part très-active aux congrès scientifiques, qui réunissent chaque année, sous les auspices de M. de Caumont, les délégués de toutes les Sociétés savantes des départements, et qui exercent une si heureuse influence sur les progrès de toutes les sciences.

Tant de services rendus devaient appeler sur M. de Saint-Germain l'attention du gouvernement. Aussi M. le Ministre de l'instruction publique, soigneux de faire concourir au bien de son administration toutes les capacités et tous les dévouements, appela M. de Saint-Germain à cette noble tâche, en le nommant correspondant du Comité historique des Arts et Monuments, fonctions dans lesquelles il trouva et embrassa avec ardeur une nouvelle occasion de se rendre utile.

Tant de travaux importants auraient pu suffire à l'activité d'un homme même laborieux; mais ils étaient loin d'absorber celle de M. de Saint-Germain, malgré les entraves qu'opposait continuellement à son zèle une santé délicate et déjà gravement compromise. Aux graves travaux de l'antiquaire et à son ardeur pour les études historiques, il joignait un goût très-vif et des dispositions singulièrement heureuses pour la musique. Tous ceux qui ont étudié la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

théorie de ce bel art savent combien l'harmonie est une science sérieuse et ardue, et combien d'austères méditations exige cet art qui ne semble appelé qu'à donner de faciles jouissances. M. Stanislas de Saint-Germain avait étudié la musique par son côté sérieux, et l'a prouvé par les compositions musicales qu'il a laissées. Les personnes qui les ont entendues conservent le souvenir du caractère neuf et accentué de ses compositions, et se rappelleront toujours avec une douce émotion une messe que l'auteur se plaisait souvent à exécuter et les mélodies pleines de grâce et de mélancolie pieuse qui faisaient le charme de cette importante composition.

Antiquaire et musicien, M. de Saint-Germain ne pouvait voir d'un œil indifférent les innovations, souvent malheureuses, que le goût du changement et le désir de se distinguer ont introduites depuis un siècle dans la musique religieuse. Son âme sensible mais vigoureuse repoussait avec énergie cette musique théâtrale et maniérée qui tendait naguère à se substituer aux mélodies franches et expressives de notre ancienne liturgie. Sans se dissimuler tout ce qu'il y avait à faire pour dégager ces vieilles et nobles compositions de la rouille dont le temps et l'incurie les avaient chargées, il réclamait hautement contre l'invasion des formes et de l'accent de la musique profane dans les cérémonies du culte. C'est sous l'inspiration de ce sentiment qu'il composa, sous la forme de lettres adressées à M. de Caumont, un important Traité d'Archéologie musicale, dans lequel il posa d'une manière ferme les principes qui doivent guider dans le choix et l'exécution de la musique sacrée, et démontre combien la prétendue musique religieuse de certains compositeurs est inférieure aux anciennes traditions de l'église catholique, sous le rapport de la convenance et de la beauté. L'effet prodigieux qu'a produit aux funérailles de M. le duc d'Orléans l'exécution du *De profundis* en plain-chant, justifie trop complètement les théories de M. de Saint-Germain et l'application qu'il en fait pour rendre ici nécessaire aucun développement.

Nous ne releverons pas non plus tous les travaux par lesquels M. de Saint-Germain a signalé sa trop courte carrière. Vous les connaissez pour la plupart, et je n'aurais ici qu'à vous rappeler vos propres souvenirs. Mais vous ne me pardonneriez pas cependant, Messieurs, de passer sous silence le beau travail que notre collègue a fait sur une église qu'il affectionnait et qui le mérite à tous égards,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Etienne de Beauvais, ce curieux spécimen de l'époque de transition du roman au gothique. C'est dans le cours des intelligentes investigations qu'il consacrait à l'étude de cette église, qu'il exhuma du fond des armoires de la sacristie ces curieuses peintures du quinzième siècle, que d'inhabiles administrateurs avaient employées, comme de simples planches, à isoler les armoires des murailles humides de l'église. En rendant à la lumière ces curieux tableaux, où brille de tout son éclat l'inspiration pieuse des peintres du moyen-âge, M. de Saint-Germain a sauvé de l'oubli et de la destruction des monuments pleins d'intérêt, et fait de notre Saint-Etienne une sorte de Musée historique où l'artiste et l'amateur peuvent venir étudier l'art chrétien à une époque encore voisine de sa naissance.

Un autre chef-d'œuvre de notre contrée, la majestueuse église de Saint-Germer, avait aussi vivement captivé l'attention et les sympathies de M. de Saint-Germain. Naguère encore, au mois d'octobre 1854, une réunion solennelle de la Société française à Gisors avait fourni à notre zélé collègue une occasion de se rapprocher de nous et d'appeler l'intérêt de la Société française sur un des plus curieux monuments du département de l'Oise. La relation de cette visite, qu'il vous destinait et que nous devons à M. Clément de Saint-Germain, son frère, est un des derniers et des plus convaincants témoignages qu'il nous ait laissés de son amour pour la science et de son dévouement pour la contrée où il était né.

Ces souvenirs suffisent pour rappeler le savant, l'artiste, l'académicien dévoué à son œuvre, le collègue affectueux et fidèle. Ils ne suffisent pas pour faire connaître l'homme tout entier, et je croirais manquer à une des parties les plus importantes de ma tâche et de votre juste attente, si je ne consignais ici quelques-uns des traits qui justifient la haute estime que nous faisions tous du caractère de M. Stanislas de Saint-Germain et des regrets unanimes que sa perte a excités aussi bien en dehors de notre Société académique que dans nos rangs, si douloureusement mutilés par sa mort.

C'est qu'en effet M. Stanislas de Saint-Germain réalisait si bien la pensée que l'on se fait de l'homme de bien, qu'à ce nouveau point de vue, on ne pouvait que s'honorer hautement de l'avoir pour collègue. Fidèle aux saintes inspirations de son respectable père et profondément chrétien comme lui, il n'avait qu'un seul mobile, le devoir, et on comprend qu'avec une âme ardente comme la sienne, le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

devoir n'a de limites que celles du possible. Ce noble sentiment qui entraîna son généreux frère, le commandant de Saint-Germain, à une mort glorieuse au fond de l'Afrique française, lui faisait trouver des forces pour accomplir au milieu de nous ces nombreux actes de charité qui lui ont ouvert tant de cœurs. Aussi, malgré les obstacles sérieux que lui opposait la faiblesse de sa santé, le trouvait-on toujours au premier rang lorsqu'il s'agissait de quelque œuvre utile. Ce zèle de charité, qui le suivit à Evreux comme il l'avait animé à Beauvais, lui inspira la pensée de fonder dans sa nouvelle résidence une de ces bienfaisantes conférences de saint Vincent-de-Paul, qui savent verser discrètement le baume sur les plaies les plus cachées, et qui réparent tant de désordres moraux en soulageant tant de misères. C'est au milieu de ces bonnes œuvres que s'est éteinte prématurément une existence si précieuse, et que les larmes du pauvre sont venues se mêler aux vôtres sur la tombe de l'excellent collègue dont la perte laisse dans nos rangs un vide si douloureux.

E. DANJOU.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE

SUR LES TAPISSERIES

DE LA

Cathédrale de Beauvais.

Un grand nombre de nos vieilles basiliques ont conservé toute leur riche décoration extérieure. De hautes statues se rangent en phalanges serrées aux portes et dans les galeries des cathédrales de Reims, de Paris, d'Amiens, de Chartres; et les archivoltes, les tympans, les frontons de ces églises sont, comme au jour où elles furent construites, ornés d'une multitude de curieux bas-reliefs. Les hommes aussi bien que le temps ont respecté ces chefs-d'œuvre de l'art, ces tableaux imposants qui reproduisent les principaux faits de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que les légendes des saints. Malheureusement, il n'en est pas ainsi de l'église épiscopale de Beauvais. Là, partout les niches et les voussures sont vides, par-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout le marteau des démolisseurs a fait disparaître ce qui pouvait rappeler une idée religieuse, conserver un noble souvenir. C'est toujours un monument remarquable par ses vastes dimensions, par la disposition de ses parties, par son élancement surtout; mais c'est un monument mutilé, un monument couvert au dehors des plus hideuses cicatrices. Il n'a guère été plus épargné au dedans. Des grilles délicatement ouvragées, des stalles chargées d'admirables sculptures, des autels, des rétables précieux, à cause de leur antiquité, de leur forme et de leurs ornements, ont entièrement disparu. L'on n'a pas fait grâce aux antiques pierres tumulaires, aux mausolées qui recouvraient la cendre des morts, et les objets composant le trésor ont été employés à la fabrication de la monnaie, mis en morceaux ou brûlés sur la place publique. Nous aimons toutefois à reconnaître que les tableaux sur verre, sur bois et sur toile, exécutés pour l'ornementation intérieure, existent encore presque tous, et qu'il est peu d'églises en France, après celle de Reims, qui possèdent d'aussi nombreuses, d'aussi intéressantes tapisseries. Nous avons fait connaître ailleurs les principales verrières; dans cette notice, nous nous proposons de décrire les tableaux en tissu, mobiles peintures murales, qui garnissaient autrefois les différentes parties de l'édifice, et qui maintenant sont pour la plupart déposées dans les armoires des sacristies.

D'autres, nous l'avouerons, ont entrepris ce travail avant nous, et nous ne pouvons nous dispenser de citer en particulier MM. Santerre et Jubinal. Le premier, autrefois vicaire à Beauvais et maintenant archidiacre du diocèse de Pamiers, a fait imprimer sur nos tapisseries une notice spéciale pleine d'érudition et en même temps écrite avec élégance (1). Le second leur a consacré quelques colonnes et en a dessiné plusieurs dans son remarquable ouvrage qui a pour titre : *Les anciennes Tapisseries historiées* (2). Mais la brochure de M. l'abbé Santerre est entièrement épuisée, et, à cause de

---

(1) *Notice sur les Tapisseries de la Cathédrale de Beauvais*, imprimée à Clermont (Oise), chez Carbon.

(2) Deux volumes in-folio oblong.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

son prix élevé, l'on ne trouve guère le livre de M. Achille Jubinal que dans les plus riches bibliothèques. D'ailleurs, beaucoup de pièces n'ont pas été décrites. A l'époque de ces publications, il y en avait dans les dépendances de l'église, dont personne ne soupçonnait l'existence ; d'autres garnissaient les murs de l'ancienne cour d'assises, et on ne les considérait pas comme faisant partie de la même collection ; une autre enfin servait de tapis de pied à la maîtrise des enfans de chœur du chapitre.

Les tapisseries de la cathédrale de Beauvais appartiennent à des époques différentes. Nous les diviserons pour cela en trois séries principales. La première renfermera les pièces qui remontent au quinzième siècle, la seconde celles de l'époque de la renaissance, et dans la troisième viendront se ranger les magnifiques tentures sorties, sous le règne de Louis XIV, des Gobelins et de la manufacture même de la ville.

1re SÉRIE.

TAPISSERIES DU XVe SIÈCLE.

Nous établirons dans la première série deux divisions différentes, parce que les tapisseries qui la composent n'ont pas été exécutées par les mêmes artistes, qu'elles ne proviennent pas toutes de la même fabrique, qu'elles ne sont pas rigoureusement du même temps, et surtout parce que, eu égard aux sujets qu'elles représentent, elles ne sauraient être réunies.

1re DIVISION.

Tapisseries données par Guillaume de Hellande.

A l'exception d'une seule où se trouve représenté le martyre de saint Paul, les diverses pièces de cette division offrent des sujets qui concernent le prince des apôtres. Tantôt reproduisant le simple récit de l'Ecriture, et tantôt aussi empruntant aux vieilles légendes, elles retracent les principales circonstances de sa vie. Elles nous font connaître ses travaux, ses miracles, sa conduite à l'égard des Gentils, sa fermeté en présence des tyrans, ses tribulations et sa mort. Toutes ont été fabriquées par les ordres de Guillaume de Hellande.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fils de Robert, seigneur de Hellande au pays de Caux, et de Jeanne de Montmorency-Beaussault, Guillaume avait été d'abord chanoine de notre cathédrale, puis archidiacre de Reims. Eugène IV le nomma à l'évêché de Beauvais.

Il prit possession par procureur le 22 juillet 1444, et le 24 août suivant fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. L'usage, depuis longtemps, avait réglé ce qui devait se pratiquer à l'installation des évêques de Beauvais : leur séjour à l'abbaye de Saint-Lucien, la manière dont ils se rendaient de là aux portes de la ville, leur réception par les magistrats et le clergé, les serments qu'ils avaient à prêter ou à recevoir, tout cela fut rigoureusement observé par le prélat. La cérémonie toutefois n'eut lieu que le soir, contrairement à la coutume, et il eut soin d'adresser à ce sujet ses excuses au chapitre (1).

Après avoir gouverné le diocèse avec sagesse et dévouement pendant près de dix-huit années, il mourut d'une maladie contagieuse le 3 avril 1462.

Par son testament daté du 21 décembre précédent, ce vertueux évêque lègue à son église 200 livres de rentes sur les fiefs qu'il avait acquis à Marseille, Achy et Beauvais, plus cinq chapes et deux bassins d'argent au sceau de ses armes. Précédemment, il avait fait faire, pour l'orner, les tapisseries qui nous occupent, et un codicile spécial du dernier décembre 1461 en confirme la donation (2).

La première de ces tapisseries représentait Guillaume lui-même,

---

(1) Nous faisons mention de cette circonstance, quelque peu importante qu'elle soit, parce qu'elle est rappelée dans une inscription qui se trouvait sur l'une des tapisseries, inscription que nous allons transcrire.

(2) Cette donation était consignée dans l'épitaphe suivante gravée sur la tombe de l'évêque :

G. de Hellande hic est meriti cui concio prodest
Belvacensis apex fuit, annis hictine ter sex ;
ornamenta dedit, reditus et tapeta, discos,
quem fera mors rapuit anno post mille c. quadro
et sexta decade quibus tu unam super adde,
aprilis terna. Felix micet sede superna.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à genoux devant saint Pierre. Il était revêtu de la chape et avait à la main le bâton pastoral. De sa bouche sortait un philactère sur lequel on lisait ces vers :

A toi ce tapis je présente
Pour ton église décorer
Et ton saint nom plus honorer.
Rends mon âme de mal exempte.

Cette pièce n'existe plus. Il en est une autre fort curieuse qui a également disparu, c'est celle qui terminait la suite. Elle n'avait point trouvé place dans la vaste étendue du chœur ; on en décorait pendant le carême le bureau du fabricien. Exécutée sans doute après la mort du donateur, elle faisait d'une manière sommaire son histoire et indiquait aussi la date précise de la donation. L'inscription qui y était tracée, heureusement conservée dans l'histoire manuscrite d'Hermant (1), était ainsi conçue :

L'an de grâce mil quatre cents
Et quarante quatre en tous sens,
Dieu modéra notre souffrance,
Tresves furent faites, en France,
Entre le puissant roi franchois,
Appelé Charles de Valois
Et Henri roi d'Angleterre,
Au doux mois de mai que la terre
Se pare de maintes couleurs.
Au dit an, homme de valeur,
De noble extraction et grande,
Maistre Guillaume de Hellande
Fut fait évesque de Beauvais,
Profitant aux bons et mauvais,
Qui le jour saint Barthelemi
Fit son entrée après midi,

(1) *Histoire ecclésiastique et civile de Beauvais et du Beauvaisis, rapportée à la vie de chacun de ses évêques*. Cette histoire manuscrite, en 3 volumes in-folio, se trouve à la bibliothèque impériale de Paris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La quelle fut moult honorable.
Icelui pasteur vénérable
Meu d'une vertueuse plante,
L'an mil quatre cent soixante,
Fit faire de bonne durée
Ce tapis où est figurée
La belle vie saint Pierre.
Il a revestu mainte pierre
En ce chœur. Dieu qui est paisible
Lui doist vesture incorruptible.

Les tapisseries de Guillaume de Hellande n'ont pas été exécutées d'après les dessins d'un peintre habile. En vain l'on y chercherait de la vie et du mouvement. Tout y est raide, froid et monotone. La figure du tyran paraît presque aussi calme que celle de l'apôtre généreux endurant courageusement la persécution pour l'amour de son maître, et il n'y a guère plus d'expression sur le visage d'un malade guéri ou d'un mort ressuscité que sur celui d'un simple individu témoin d'une scène indifférente. Quelquefois, à la vérité, on a cherché à rendre un sentiment ou à peindre une passion ; il est arrivé alors qu'au lieu d'atteindre le but que l'on s'était proposé, l'on est tombé dans le guindé, même dans le ridicule et le grotesque. Là, comme dans la plupart des peintures de la même époque, les premiers principes de l'art n'ont pas toujours été observés ; là surtout l'on a commis des fautes grossières de perspective. D'un autre côté, ces tableaux se font remarquer par un brillant coloris, par des teintes variées. On y retrouve aussi cette naïveté, cette bonhomie, ce cachet religieux qui plaisent tant dans les productions du moyen-âge, et les principales figures dont ils se composent, malgré leur immobilité et leur raideur, sont en général pleines de noblesse ; mais ce qui les rend particulièrement dignes de l'attention de l'archéologue, c'est la diversité, c'est la richesse des ornements et des costumes. Les étoffes éclatantes, les fourrures, les pierreries, les métaux précieux sont employés avec profusion. Il n'est pas un personnage ayant une position tant soit peu élevée qui ne soit couvert des habits les plus somptueux. Les moindres galons, nous le dirons une fois pour toutes, sont enrichis de grenats, de saphirs, de rubis, d'émeraudes, de perles, et les colonnes qui séparent les sujets ou qui soutiennent les monuments se composent de marbre d'albâtre, de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

serpentine, de lapis ou de jaspe. Nous avons cru devoir, dans notre travail, décrire toute cette ornementation, tous ces costumes. De semblables détails, nous ne nous le dissimulerons pas, pourront paraître fastidieux; mais c'est le seul moyen pour nous, qui ne pouvons avoir recours ni au pinceau, ni au burin, de bien faire connaître nos anciennes tentures. Les vêtements, d'ailleurs, qui y sont représentés, si l'on en retranche ce qu'ils ont de trop luxueux et de trop riche, sont pour la plupart des vêtements de l'époque même des tapisseries, et il sera toujours utile, pour apprécier les mœurs de nos ancêtres, de connaître leurs modes; il est curieux de les comparer aux nôtres.

Guillaume de Hellande, dans ses armes, écartelait au premier et au quatrième : *d'argent à la bande de gueules chargée de six fers de hache d'or,* qui est de Hellande; au deuxième et au troisième : *d'or à la croix de gueules accompagnée de 16 alerions d'azur,* qui est de Montmorency-Beaussault, chargé en cœur, de l'écu de Clermont de Nesle : *de gueules à deux bars adossés d'or, semé de trèfles de même* (1). Ces armes et celles de l'évêché de Beauvais : *d'or à la croix de gueules cantonnée de quatre clefs de même* (2), se voient, aux coins de chaque pièce, accolées d'une crosse. Les dernières sont placées à l'angle supérieur de droite, ainsi qu'à l'angle inférieur de gauche. Le blason de Guillaume occupe les angles opposés.

On remarque encore sur les tapisseries le mot PAIX plusieurs fois écrit au milieu des sujets qu'elles représentent. Au moment où le donateur fut élevé à l'épiscopat, la guerre, qui avait causé d'affreux désastres dans plusieurs provinces de France, et en particulier dans le Beauvaisis, avait cessé. Une trève, ainsi que l'a déjà rappelé

---

(1) Guillaume de Hellande était petit-fils, par sa mère, d'Isabeau de Nesle, fille de Jean de Nesle, seigneur d'Offémont.

(2) Les armes de l'évêché de Beauvais ne diffèrent pas, relativement aux pièces qui les composent, de celles du chapitre de la cathédrale du même diocèse, mais l'émail et le métal sont inversement disposés; le chapitre porte : *de gueules à la croix d'or cantonnée de quatre clefs également d'or.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'inscription que nous venons de transcrire, venait d'être conclue entre la France et l'Angleterre, et les populations, après les plus rudes épreuves, pouvaient enfin jouir de quelque repos. En répétant ce mot si souvent, on voulut, assure Hermant, faire allusion aux heureux résultats de la trève. Peut-être toutefois ne serait-ce là que l'expression du vœu que l'évêque, pendant le sacrifice auguste de la messe, adresse plusieurs fois à Dieu pour le peuple confié à ses soins.

Au-dessus de chaque tableau se déroule une légende qui en indique le sujet.

Le nombre des tapis de Guillaume de Hellande, qui appartiennent maintenant à la cathédrale de Beauvais, est de sept. Il y a quelques années, elle n'en possédait plus qu'une seule ; mais, sur la demande de Mgr. Gignoux, le conseil général du département de l'Oise (1) a consenti, en 1844, à remettre les cinq qui, après la révolution de 1793, avaient été employées pour couvrir les murs de l'ancienne cour d'assises, et qui malheureusement ont subi en cet endroit une notabte détérioration. La septième a été donnée la même année par M. Mansard, archéologue distingué, fabriquant de grès cérames à Voisinlieu. A ces sept pièces, nous en réunirons dans notre Notice une huitième faisant partie de la riche collection de l'hôtel de Cluny, à Paris.

Première Tapisserie.

Haute de 2 mètres 65 centimètres et longue de 3 mètres 38 centimètres, la première tapisserie contient trois sujets séparés par des colonnes de marbre vert ou de serpentine. Autour des colonnes s'enroulent des bandelettes d'or chargées de perles, et sur les fûts mêmes sont fixés, entre les différents tours des galons, de gros cha-

(1) Voir la page 27 du procès-verbal de la session du conseil général de l'Oise, en 1844, dans l'*Annuaire statistique et administratif du département pour l'année* 1845.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tons alternativement ovales et en losange, enchâssant de grosses pierres de diverses couleurs. Des feuilles courbées en crosse ornent les chapiteaux qui sont entièrement d'or. Cette pièce est actuellement placée au fond de la nef, près du banc d'œuvre, à gauche, relativement au spectateur.

1er Sujet. — *Vision des animaux impurs.* — Jusque-là, l'apôtre a partagé l'opposition des Juifs pour les Gentils. Si, suivant la recommandation de son maître, il n'a pas fait difficulté de leur annoncer l'Evangile, il a cru du moins qu'on ne devait pas avoir de rapports intimes avec eux, manger à leur table, les considérer comme des frères; il a été convaincu qu'il ne fallait les admettre au baptême qu'autant qu'ils se seraient d'abord laissés circoncire. Il va sortir de son erreur. Dieu lui fera connaître l'inutilité des pratiques légales et les vues de miséricorde qu'il a sur la Gentilité tout entière. Il existait à Césarée un homme nommé Corneille, centenier dans la cohorte italienne; il n'était ni Juif, ni circoncis, mais prosélyte de la porte. Ayant connu le vrai Dieu par le commerce qu'il avait eu à Césarée avec les Juifs, et par la lecture des livres saints, il avait quitté, mais sans solennité et sans éclat, le culte superstitieux des idoles; il s'était mis à servir le Seigneur par de bonnes œuvres, par un culte sincère et intérieur, sans s'engager toutefois dans les cérémonies particulières de la loi. Avec cette disposition, l'on avait des droits à la considération des Juifs; l'on pouvait, selon leur sentiment, prétendre à la faveur céleste; l'on ne cessait pas d'être, sous certains rapports, confondu par eux avec les Gentils. Or, un jour, vers la neuvième heure, Corneille vit clairement, dans une vision, un ange qui se présenta devant lui et l'appela par son nom. Regardant l'envoyé de Dieu, il est saisi de frayeur; il s'écrie : « Seigneur, que demandez-vous de moi? » et il reçoit cette réponse : « Vos prières et vos aumônes sont montées en la présence du Seigneur, il s'en est souvenu; envoyez donc maintenant quelqu'un à Joppé, et faites venir Simon Pierre, logé chez un corroyeur, dont la maison est près de la mer, et c'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez. » L'ange s'est retiré; Corneille appelle deux de ses domestiques et un soldat craignant Dieu, du nombre de ceux qui lui obéissent; il leur dit tout ce qui lui est arrivé et les envoie à Joppé. Le lendemain, lorsqu'ils sont près de la ville, Pierre monte sur la terrasse de la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maison qu'il habite, pour prier, et, comme c'est l'heure du repas et qu'il a faim, il demande qu'on lui prépare à manger ; mais tout-à-coup il lui survient un ravissement d'esprit, il voit le ciel ouvert et comme une grande nappe qui descend sur la terre. Dans le linge se trouvent des quadrupèdes, des reptiles, des oiseaux de toute espèce, et l'apôtre entend une voix qui lui dit : « Levez-vous, tuez et mangez. » Pierre répond : « Je n'ai garde, Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de ce qui est impur et souillé. » La voix réplique : « N'appelez pas impur ce que Dieu a purifié. » Tout ceci a lieu jusqu'à trois fois, et la nappe remonte enfin vers le ciel. Pierre cherchait à pénétrer le sens de la vision lorsque les hommes envoyés par Corneille se présentèrent à la porte. Eclairé par l'Esprit-Saint, il comprend qu'il doit les recevoir et aller avec eux, que Dieu même les lui adresse (1).

Un assez vaste édifice occupe toute la largeur du compartiment ; c'est la maison de Simon le corroyeur.

Au rez-de-chaussée est pratiquée une grande porte cintrée, et à côté une fenêtre carrée divisée en quatre panneaux par des meneaux qui se croisent. Deux ventaux fort simples ferment l'ouverture de la porte, et en avant s'élève une tour cylindrique dont le toit, de forme conique, est surmonté de deux clochetons pyramidaux disposés obliquement. Toute cette toiture est couverte en ardoises. Au sommet du cône est fixée une girouette carrée sur laquelle est peinte une fleur de lys ; la base de la tige se ramifie et redescend sur le toit en formant une multitude de rayons onduleux. Les panneaux supérieurs de la croisée sont munis de vitres taillées en rhombe ; un treillis losangé remplit en partie une des divisions inférieures, et l'autre est fermée par des planches grossièrement réunies.

Au-dessus d'une large corniche qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage, s'ouvre une arcade en plein cintre. Là on aperçoit saint Pierre, la tête nimbée, vêtu d'une tunique bleue et d'un manteau rouge en forme de chape. Les bordures du manteau sont d'or ; une bordure semblable environne le nimbe, dont le milieu est enrichi de pierres précieuses d'une grosseur considérable.

---

(1) *Actes des Apôtres*, chapitre 10, versets 1-22.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'apôtre a le front chauve ; ses cheveux, ainsi que sa barbe, sont courts et presque blancs. Il est à genoux, les mains jointes ; ses regards se portent vers le ciel, au milieu duquel apparaissent deux anges aux ailes déployées. Les messagers célestes tiennent par les quatre coins un linge contenant deux quadrupèdes (un chien et un lion), deux oiseaux (un épervier et un hibou), un poisson sans écailles, et enfin un lézard, animal qui appartient à la classe des reptiles (1). A côté des anges et au-dessus de la colonne qui sépare ce sujet du suivant, se déploie un phylactère sur lequel sont écrits ces mots : *Petre, occide et manduca.* (Pierre, tuez et mangez).

Au haut de la tapisserie, sur une banderole plus large, est tracée en trois lignes l'inscription suivante :

Cōment S. Pierre en la maisō Cimō le coriaire
vit le ciel ouvert et les agèles lui apportans
ung lincheul plaī de bestes ordes et venimeuses pō mengier.

(Comment saint Pierre, en la maison de Simon le corroyeur, vit le ciel ouvert et les anges lui apportant un linge plein d'animaux sales et venimeux pour manger.) (2)

2e Sujet. — *Baptême de Corneille.* — Le lendemain du jour où il avait reçu les trois envoyés, Pierre partit avec eux ; et quelques-uns des frères de la ville de Joppé l'accompagnèrent. Bientôt il arriva à Césarée. A peine est-il entré dans la maison du centenier, où un grand nombre de personnes s'étaient réunies, qu'il lui fait part de la vision qu'il a eue. Il lui dit que, connaissant la volonté de Dieu, il n'a fait aucune difficulté de se rendre à son invitation ; il l'interroge sur les motifs qui l'ont porté à le faire venir. Corneille le conjure de l'instruire, de lui apprendre ce qu'il doit croire, de lui

---

(1) L'épervier, le hibou et le lézard sont nommément désignés dans la liste que donne le Lévitique des animaux impurs, dont il n'était pas permis aux Juifs de manger la chair. Voir tout le chapitre onzième de ce livre, et surtout les versets 16 et 30.

(2) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, pl. 4, 1er sujet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faire savoir tout ce que le seigneur lui a ordonné de lui dire. Prenant aussitôt la parole, le prince des apôtres l'entretient dans les termes les plus clairs et les plus précis de Jésus-Christ, de sa mission divine, de sa glorieuse résurrection, des prophéties qui l'ont annoncé et des grâces qui sont accordées à ceux qui croient en lui. Il parle encore lorsque tout-à-coup le Saint-Esprit descend sur tous ceux qui l'écoutent. Les fidèles circoncis sont frappés d'étonnement en entendant les Gentils parler plusieurs langues. Pierre dit alors : « Peut-on refuser le baptême à ceux qui ont reçu comme nous le Saint-Esprit ! » et il ordonne qu'on baptise, au nom de Jésus-Christ, le chef de la cohorte prétorienne, sa famille et ses nombreux amis (1).

C'est sous la voûte d'une église ou d'une vaste salle éclairée par des fenêtres ogivales à carreaux en losange que s'accomplit sur la tapisserie la cérémonie du baptême de Corneille. Cet homme, d'un âge déjà avancé, à la figure noble, aux cheveux blancs, à la barbe longue et divisée en deux touffes, est vêtu d'une tunique bleue, d'une ample robe rouge foncé sans manches, couverte de broderies et bordée au bas, aux ouvertures des bras, et au col de galons d'or. Il est à genoux, les mains jointes. Saint Pierre, accompagné de deux disciples, est devant lui ; il se tient debout, étend les bras et paraît lui adresser un discours, tandis que l'un de ses ministres verse de l'eau sur sa tête avec une aiguière d'or d'une forme élégante. Ce disciple, jeune encore, porte une tunique verte, et par-dessus un manteau brun qui lui passe sous le bras droit et dont il relève l'extrémité de la main gauche. Ses cheveux sont longs, mais il n'a point de barbe. Derrière sa tête s'élève un nimbe qui ne diffère de celui de l'apôtre que parce qu'il n'est enrichi de pierreries que sur le bord. L'autre a un nimbe sans pierreries, sa tête est couverte d'une calotte bleue. Son seul vêtement est une tunique d'un brun-clair. Le costume de saint Pierre est le même que dans le compartiment précédent.

Derrière Corneille se présentent sept personnages diversement vêtus. Ce sont ses parents et les amis qu'il a réunis chez lui pour entendre les paroles de l'apôtre, et qui vont également recevoir le

(1) *Actes des Apôtres*, chapitre dixième, versets 23-47.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

baptême. Le plus apparent porte une robe rouge ; une aumônière pend à sa ceinture.

La voûte de l'édifice est pénétrée par des rayons onduleux, au milieu desquels se répandent des langues de feu, signe de la présence de l'Esprit-Saint et de la répartition de ses dons.

L'inscription, placée au-dessus d'une galerie tréflée qui surmonte l'édifice, se lit ainsi :

Cõment le saint Esprit descẽdi sus Cornille cẽturiõ
et sa famille saĩt Pierre preschant devant luy.

(Comment le Saint-Esprit descendit sur le centurion Corneille et sur sa famille au moment où saint Pierre prêchait devant eux) (1).

5e SUJET. — *Emprisonnement de saint Pierre par les ordres d'Hérode.* — Le premier fait relatif à la vie de saint Pierre que rapporte le livre des Actes, après le baptême de Corneille, est l'emprisonnement de l'apôtre à Jérusalem (2). Par un zèle mal entendu pour la loi de Moïse et par complaisance pour les Juifs, Hérode-Agrippa, dont le gouvernement était d'ailleurs paternel, se mit, dans les dernières années de sa vie, à persécuter les chrétiens ; et ce fut surtout les principaux chefs de l'Eglise qu'il entreprit de faire périr, convaincu que leur chute entraînerait infailliblement la ruine du christianisme. Après avoir ordonné de trancher la tête à Jacques, frère de Jean et fils de Zébédée, il jette Pierre en prison, dans le dessein de le faire mourir aussi devant tout le peuple, après la fête de Pâques. Le vicaire de Jésus-Christ est remis entre les mains de quatre bandes de soldats chargées de venir successivement le garder. Chacune d'elles se compose de quatre hommes ; deux demeureront toujours à ses côtés et deux aux portes de la prison. Mais tandis qu'il est ainsi détenu et destiné à une mort prochaine, l'Eglise naissante adresse sans cesse pour lui de ferventes prières, et le Seigneur

---

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, pl. 4e, 2e sujet.

(2) *Actes des Apôtres*, chap. 12, versets 3e et suivants.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

daigne les accueillir favorablement. La nuit même qui précède le jour qu'Hérode a désigné pour son supplice, un esprit céleste lui apparaît tout-à-coup environné d'une vive lumière; il le pousse par le côté, il l'éveille, il lui dit de se lever. Au même moment, les chaînes tombent de ses mains, puis l'ange lui ordonne de prendre ses vêtements, de le suivre; et bientôt, ayant passé les différents corps-de-garde, il arrive sous sa conduite à la porte de fer, laquelle s'ouvre d'elle-même devant lui; il est délivré.

L'artiste, dans le même tableau, a voulu présenter tout à la fois le prince qui a porté l'injuste sentence et le héros chrétien qui l'a subit, le persécuteur et sa victime. Aussi a-t-il formé dans le troisième compartiment deux divisions différentes, au moyen d'une colonne de marbre blanc sur laquelle il a placé un animal monstrueux, emblème sans doute de la cruauté et de la rage.

Dans la première division, Hérode est assis sous un riche baldaquin à courtines de damas rouge, et un garde se tient debout près de lui. Le monarque a pour vêtement une ample robe bleue à grands ramages d'or, dont les bords sont enrichis de pierreries. Sa tête est couverte d'un bonnet pointu replié en turban et surmonté d'un diadème d'or, à fleurs de lys nombreuses. Il a les cheveux et la barbe d'une longueur médiocre. Le satellite a la barbe et les cheveux très courts; il est vêtu d'une tunique grise, porte pour coiffure une espèce de bonnet phrygien, et tient à la main une hallebarde.

La prison où Agrippa a fait renfermer saint Pierre apparaît dans la seconde division. La porte de ce cachot est surmontée d'une archivolte en cintre surbaissé qu'ornent des fleurons à quatre ou cinq lobes arrondis; elle est ouverte. Près de cette porte en dehors sont assis deux soldats ayant en main l'un une lance, l'autre un javelot renversé; ils sont profondément endormis. En dedans de la prison l'on aperçoit deux autres soldats plongés également dans un profond sommeil. Celui de gauche tient une hallebarde, et celui de droite un guidon à banderole rouge. Tous ces guerriers sont couverts d'un casque, d'une cuirasse, de cuissards, de brassards et de gantelets; mais ces armures diffèrent beaucoup pour la matière, la forme et les ornements. Saint Pierre nimbé, vêtu comme dans le compartiment précédent et chargé de deux pesantes chaînes, se tient debout entre ses gardes; un ange portant une longue robe blanche est de-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vant lui, les ailes déployées ; il le touche au côté et lui fait signe de le suivre.

L'inscription qui règne au-dessus des deux divisions porte :

Coment en la prison Hérode saīt Pierre dormoit
entre deux chlrs (chevaliers) et l'angèle le frappa par le costé.

(Comment lorsque saint Pierre dormait dans la prison d'Hérode entre deux soldats, l'ange vint le frapper au côté) (1).

Deuxième Tapisserie.

La deuxième tapisserie est celle que possède maintenant le musée de l'hôtel de Cluny à Paris. Le sujet qui y est retracé complète le précédent.

SUJET UNIQUE. — *Saint Pierre sortant de la prison d'Hérode.* — La prison où saint Pierre a été enfermé par les ordres d'Agrippa est encore représentée ici ; mais l'on aperçoit en outre deux constructions différentes qui en défendent l'entrée et qui servent de corps-de-garde. L'une est carrée, l'autre affecte une forme cylindrique. Saint Pierre vient de franchir le seuil de la porte de la dernière. L'ange le précède ; il lui déclare qu'il est libre et lui montre la route qu'il doit suivre. L'apôtre appuie la main sur l'épaule de l'envoyé céleste ; il cesse de craindre et bénit Dieu de l'avoir délivré. Au-dessus de lui se déploie un phylactère sur lequel on lit : *Nūc scio vere quia misit Dn̄s anglm̄ suū* (maintenant je sais véritablement que le Seigneur m'a envoyé son ange).

La prison est encore ouverte, et l'on retrouve auprès de la porte, au dehors comme au dedans, les soldats que nous y avons vus précédemment. Ils sont toujours profondément endormis.

---

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, pl. 4e, 3e sujet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au haut de la tapisserie est l'inscription suivante :

Cõment l'angèle mesna saint Pierre
Hors de la prison Herode.

(Comment l'ange conduisit saint Pierre hors de la prison d'Hérode.) (1)

Troisième Tapisserie.

Cette pièce, de 5 mètres 50 centimètres de long sur 2 mètres 60 centimètres de haut, contient quatre tableaux différens. Les faits qu'on y a retracés ne sont pas consignés dans les Actes des Apôtres; la Légende dorée n'en fait même aucune mention. Quelque auteur du moyen-âge, d'une époque probablement peu reculée, les aura inventés pour donner plus d'intérêt et d'étendue à son récit. Nous regrettons de ne l'avoir pu découvrir. Mais un ouvrage que publie en ce moment M. le baron de Girardot, dans les Annales archéologiques de M. Didron (2), renferme de précieuses indications qui nous font connaître les traditions reçues au quinzième et au seizième siècles, touchant les rapports de saint Pierre avec Théophile, prince d'Antioche. L'ouvrage en question indique *les fainctes*, c'est-à-dire les costumes, les machines et les autres objets qu'il fallait préparer pour jouer le mystère des Actes des Apôtres, mystère dans lequel figuraient 494 personnages, et qui se composait de près de 62,000 vers. Au livre IV^e^ de cette nomenclature on lit :

Fault un lict richement paré pour le filz du prince de Antioche sur lequel il meurt.

Fault un monument pour mettre le corps.

Fault une prison en Antioche où sera mis sainct Pierre.

Doit descendre un tonnerre de paradis au baptesme du prince de Antioche et de ses gens et fault une chaire pour sainct Pierre.

Se faict une ressuscitation du filz dud. prince.

---

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées;* Tapisseries de Beauvais, pl. 3^e^.

(2) *Annales archéologiques*, publiées par Didron aîné, tome 13^e^, livraison de mars et avril 1853, page 66.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1er Sujet. — *Saint Pierre battu par les satellites de Théophile.* — L'action a lieu dans un vaste appartement voûté qu'éclairent des fenêtres à carreaux blancs taillés en lozange et encadrés dans une bordure de vitres de couleur. Les voûtes reposent en avant sur deux arcades en ciutre surbaissé dont les archivoltes sont ornées de fleurons, et que supportent des pilastres et des consoles surmontées de figures humaines.

Théophile est assis sous un dais d'étoffe bleue enrichi de pierreries. Il a sur la tête un haut bonnet conique, de couleur amarante, bordé à la base d'hermine et au sommet d'un large galon auquel est fixé par-derrière un voile long et étroit. Ses vêtemens sont une tunique rouge, garnie d'hermine au milieu et au bas des manches ainsi qu'au bord inférieur ; un par-dessus flambé amarante et jaune, sans manches, bordé d'un galon d'or, et arrêté au-dessous des bras par une grosse pierre précieuse; enfin des chausses violettes remarquables par la longue pointe recourbée qu'elles présentent à l'extrémité des pieds. Saint Pierre nimbé, vêtu de la tunique bleue et de la chape rouge, appuyant la main gauche sur sa poitrine et relevant de la main droite son manteau, est debout devant le magistrat entre trois satellites. L'un de ces hommes le saisit à la gorge; il a des chausses vertes, une cuirasse ou corsage de même couleur, et un petit manteau bleu à grands festons. Une épée munie d'une riche poignée est attachée à sa ceinture. Sa coiffure consiste en un bonnet vert dont le sommet disposé en pointe retombe sur le devant ; ses cheveux sont plats et assez courts. Le second tient l'apôtre par les épaules et lui donne des coups de genoux ; son costume est plus riche que celui du précédent ; il consiste en chausses bleues dont les pieds se terminent en pointe, en un bonnet conique bordé d'hermine, en une tunique verte garnie également d'hermine au bas, au col, au milieu des manches et munie vers les coudes de deux grandes bandes d'étoffe violette qui descendent jusqu'à terre, et sur lesquelles sont brodées en or des feuilles de chêne ; enfin en une ceinture rouge enrichie de clous d'or, bordée de galons de même métal, et portant une riche épée. Le troisième personnage applique à saint Pierre des coups de poing. Il porte un large vêtement violet à manches rouges, muni d'un capuchon.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

On lit au-dessus de ce sujet sur deux lignes :

Cōment en Antioche saint Pierre fut prins et batu
des tirans de Théophile prince de icelle ville.

(Comment saint Pierre fut pris et battu à Antioche par les satellites de Théophile, prince de cette ville.) (1)

2e Sujet. — *Saint Paul donnant à manger à saint Pierre dans la prison de Théophile.* — La porte de la prison est ouverte. Saint Pierre nimbé, couvert de ses vêtements ordinaires, est assis dans l'intérieur. Saint Paul, en tunique verte, une aumônière et une équerre à la ceinture, lui porte des deux mains à la bouche un morceau de pain; sa barbe est plus longue que celle du prince des apôtres, et sa figure moins pleine. Il est aussi nimbé.

L'entablement qui surmonte la porte présente une espèce d'ornement assez semblable aux patères employées chez les anciens dans les sacrifices. Ce sont des disques au milieu desquels est pratiqué un enfoncement circulaire.

La légende, écrite en quatre lignes, est ainsi conçue :

Gōment en la prisō de Théophile saint
Pierre mouroit de fain et de soif et saīt
Pol en habit de entailleur lui ouvry
les dens et dōna a boire et a mengier.

(Comment, lorsque saint Pierre mourait de faim et de soif dans la prison de Théophile, saint Paul, en habit de tailleur de pierre, lui ouvrit la bouche et lui donna à boire et à manger.) (2)

3e Sujet. — *Résurrection du fils de Théophile.* — Sur le premier plan, on voit le fils de Théophile, sortant de son tombeau, les mains jointes, à moitié couvert de son linceul. Saint Pierre, également les

---

(1) **M. Jubinal**. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* **Tapisseries de Beauvais, pl. 1re, 1er sujet.**

(2) *Idem*, pl. 1re, 2e sujet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mains jointes et portant ses vêtements ordinaires, est à genoux devant lui. Derrière ce dernier se tient saint Paul, vêtu d'une robe verte, les bras croisés sur sa poitrine. Près du jeune ressuscité est Théophile avec le costume qu'il avait dans le premier compartiment de cette tapisserie.

Le fond du tableau est occupé par six personnages qui paraissent tous saisis d'étonnement. Deux d'entre eux ont pour coiffure une espèce de turban, trois autres des bonnets en pointe avec des bords de fourrure ou d'étoffe, le dernier un capuchon.

Saint Pierre et saint Paul sont nimbés.

Les trois lignes suivantes sont écrites au haut de ce sujet :

Cõment à la promesse de saint Pol. S.
Pierre ressuxita le fils de Théophile
qui avoit esté mort par XIIII *ans.*

(Comment, suivant la promesse de saint Paul, saint Pierre ressuscita le fils de Théophile qui était mort depuis 14 ans.) (1).

4ᵉ ET DERNIER SUJET. — *Théophile faisant prêcher saint Pierre.* — La scène se passe dans un vaste appartement représentant à-peu-près les mêmes dispositions que celui du premier sujet : voûtes à nervures, fenêtres à carreaux taillés en lozange, et, sur le devant, arcades surbaissées que supportent des pilastres et des consoles surmontées de figures de moines et de séculiers.

Théophile occupe la droite du tableau ; il est, comme précédemment, sous un dais d'étoffe bleue et porte toujours le même habillement.

De l'autre côté, sur un trône élevé, est assis saint Pierre, vêtu d'une aube blanche, d'une tunique violette et d'une chape d'or à fleurs, munie d'orfrois également d'or : sa tête est couverte du trirègne ; il étend les bras.

La salle est d'ailleurs remplie de personnages coiffés de turbans et

---

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, pl. 2ᵉ, 1ᵉʳ sujet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de bonnets coniques. Tous sont assis et écoutent attentivement la prédication de l'apôtre.

La légende, disposée sur deux lignes, est ainsi conçue :

Cōment Théophile fist eslever saīt Pierre en caiere
Haulte et honourable pour estre veu et oy preschier.

(Comment Théophile fit monter saint Pierre dans une chaire riche et élevée, afin qu'on pût le voir et l'entendre prêcher) (1)

Quatrième Tapisserie.

Longue de quatre mètres et haute de deux mètres soixante centimètres, cette tapisserie comprend trois sujets, séparés les uns des autres par des pilastres ou des colonnes de marbre bleu que couronnent des chapiteaux à fleurs recourbées en crosse.

1er Sujet. — *Guérison de sainte Pétronille.* — « Pétronille, dont saint Marcel a écrit la vie, dit Jacques de Voragine, fut fille de l'apôtre saint Pierre, et comme elle était d'une très-grande beauté, elle était, par la volonté de son père, atteinte de la fièvre lorsque les disciples logeaient chez lui ; et l'empereur Titus dit à saint Pierre : Puisque tu guéris tous les malades, pourquoi laisses-tu Pétronille souffrante? et Pierre lui répondit : C'est que cela convient ainsi. Néanmoins, afin que l'on ne crut pas qu'il y eût de sa part impuissance de la guérir, il lui dit : Pétronille, lève-toi promptement et sers-nous ; et aussitôt elle se sentit guérie et elle se leva et elle les servit. Quand elle eut fini de les servir, Pierre dit : Pétronille, retourne à ton lit ; elle y revint et fut reprise de la fièvre comme auparavant (2). »

Au lieu d'attribuer à Titus la qualité d'empereur, comme le fait l'auteur de la *Légende dorée*, qui en cela se contredit lui-même, puisqu'il fait mourir saint Pierre sous le règne de Néron, d'autres légendaires donnent ce personnage comme un disciple des apôtres, et c'est la version qu'a suivie l'artiste qui a fabriqué la tapisserie.

---

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, pl. 2e, 2e sujet.

(2) *Légende dorée ;* Légende de sainte Pétronille, page 141 de la première série de l'édition française de 1843.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'on a devant soi une chambre éclairée par une fenêtre carrée à meneaux en croix et à carreaux en lozange encadrés dans une bordure de vitres de couleur. A droite est placé le lit de Pétronille; à gauche une table couverte de mets à laquelle sont assis saint Pierre et deux disciples.

Saint Pierre est couvert de la tunique bleue et de la chape rouge à bordure d'or; il a les deux bras élevés; de la main droite il bénit. Le convive qui est en face de lui est vêtu d'une tunique grise et coiffé d'un bonnet noir; il tient un verre de la main droite et porte la main gauche contre son cœur. Une espèce de baudrier, qui paraît retenir par-derrière un large chapeau de pélerin, lui couvre la poitrine, descendant de l'épaule droite vers la hanche gauche.

L'autre disciple placé au bout de la table est Titus, à la demande duquel saint Pierre guérit sa fille. Son vêtement est une tunique bleue bordé au col d'un galon d'or. Il étend la main gauche vers l'apôtre pour lui exprimer son désir, et appuie la droite contre l'assiette placée devant lui. Ses cheveux sont longs.

Pétronille a sur la tête une coiffe de nuit qui lui retombe sur les épaules. Le lit sur lequel elle est étendue est surmonté d'un baldaquin en damas rouge d'où pendent des rideaux de même étoffe. A côté du lit est une jeune personne dont le costume se compose d'une robe verte et d'une ceinture de soie qui retient en avant une longue chaîne d'or; ses cheveux sont longs et flottants; elle tient un plat des deux mains et s'avance vers la table où saint Pierre est assis.

Tous les personnages sont nimbés.

Au-dessus de saint Pierre on lit cette inscription écrite sur une banderole disposée en spirale : *Petronilla surge nobisq.* (nobisque) *ministra.* (Pétronille, levez-vous et servez-nous.)

La légende principale porte sur deux lignes :

Cõment saint Pr̃e Gary des fieures sainte
Prenelle sa fille a la requeste de Titus disciple.

(Comment saint Pierre guérit de la fièvre sainte Pétronille sa fille à la demande du disciple Titus.) (1)

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées*; Tapisseries de Beauvais, pl. 5e, 1er sujet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2e SUJET. — *Georges ressuscité par le bâton de saint Pierre.* — Cette résurrection a lieu dans un jardin derrière lequel on aperçoit une ville ceinte de murailles et de tours à toits coniques. Un disciple de saint Pierre, vêtu d'une longue tunique amarante, d'un manteau vert à bordure chargée de pierreries, et coiffé d'un bonnet noir à bords relevés, touche Georges avec le bâton de son maître qu'il a dans la main droite ; il tient la main gauche élevée. Georges est déjà rendu à la vie. Il n'est plus étendu dans sa tombe qui vient de s'ouvrir ; on l'y voit assis, les mains jointes, et couvert d'une partie de son linceul. Ces deux personnages sont nimbés. Le bâton de l'apôtre, cylindrique et très-long, présente à sa partie supérieure une double pomme comme à celui des pélerins.

On lit au haut de ce sujet, sur trois lignes :

Cōmēt par la vertu du batō saīt
Pierre George son disciple resuscita
qui avoit esté mort quarante jours.

(Comment, par la vertu du bâton de saint Pierre, Georges son disciple, mort depuis quarante jours, fut ressuscité.) (1)

5e SUJET. — *Guérison d'Enée.* — Lorsque, visitant les disciples de ville en ville, saint Pierre vint à Lydde, il y trouva un paralytique nommé Enée, qui depuis huit ans était étendu sur son lit, et il lui dit : Enée, le Seigneur Jésus-Christ vous guérit ; levez-vous et faites vous-même votre lit ; et aussitôt le paralytique se leva, et tous les habitants de Lydde et de Sarone, témoins de ce miracle, se convertirent au Seigneur (2).

Enée, la tête couverte d'un simple serre-tête de nuit et les mains jointes, est couché dans un lit surmonté d'un baldaquin à pentes et à rideaux rayés de vert et de jaune. Saint Pierre se tient près du lit ; il est debout, a les deux bras élevés et bénit le malade de la main droite. Son habillement est celui avec lequel il est représenté dans les compartiments précédents. Une femme et deux hommes l'accom-

---

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, pl. 5e, 2e sujet.

(2) *Actes des Apôtres*, chap. 9e, vers. 32-35.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pagnent. L'un de ceux-ci, le plus rapproché de l'apôtre, a sur la tête une toque rouge ornée à la base d'un large galon et au sommet d'une bouffette bleue ; ses autres vêtements sont des bottines brunes, des chausses rouges, une tunique blanche, et enfin un surtout brun à manches courtes, qui est ouvert des deux côtés et dont la partie inférieure, le col, les ouvertures et le bas des manches, sont encore bordés de galons plus ou moins larges. Ce personnage appuie l'une de ses mains sur sa poitrine et l'autre contre sa ceinture. Le second, coiffé d'une toque rouge à bords d'hermine relevés, est vêtu d'une tunique verte qui est également garnie d'hermine au col, aux poignets et au bord inférieur, et qui lui descend jusqu'aux talons; il élève les mains pour exprimer son admiration. La femme se tient aux pieds du lit; ses cheveux sont longs; elle a pour tout habillement une robe blanche.

Au-dessus de saint Pierre ou lit, sur une banderole formant plusieurs enroulements, ces mots : *Enea sanet te Dn̄s* (Dominus). (Enée, que le Seigneur vous guérisse.)

La légende principale, composée de trois lignes, porte :

Cōmt en Lidde St Pr̄e guary
Enée pālitique qui VIII *ans*
avoit esté au lit.

(Comment, dans la ville de Lydde, saint Pierre guérit Enée, paralytique, qui était au lit depuis huit ans.) (1)

Les deux écussons placés aux angles inférieurs de cette tapisserie sont l'un et l'autre fixés contre une tourelle à toit conique, en ardoises, que surmonte une girouette. Il existe une tour semblable à chaque séparation des compartiments.

Cinquième Tapisserie.

La cinquième pièce a 5 mètres 50 centimètres de long sur 2 mètres 40 centimètres environ de haut. Elle offre cinq scènes différentes,

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, pl. 5e, 3e sujet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

séparées les unes des autres par des colonnes à larges chapiteaux surmontés de guerriers ou d'animaux portant des drapeaux (1).

1er Sujet. — *Saint Pierre disputant avec Simon le magicien.* — La *Légende dorée* rapporte ainsi le fait qui a été pris pour sujet du premier tableau :

« En ce temps-là se trouvait à Jérusalem un magicien nommé Simon; il prétendait qu'il avait une très-grande puissance; que ceux qui croyaient en lui devenaient immortels, et que rien ne lui était impossible. On lit dans le *Livre de saint Clément*, qu'il disait : Je serai publiquement adoré comme un Dieu; je jouirai des honneurs divins et tout ce que je voudrai je le ferai. Un jour que Rachel ma mère m'avait envoyé à la moisson, voyant une faucille qui était par terre, je lui ordonnai de faucher d'elle-même, et elle fit dix fois plus de besogne que tous les moissonneurs. Et il ajoutait, ainsi que le raconte saint Jérôme : Je suis la parole de Dieu, je suis doué de beauté, je suis le Saint-Esprit, je suis l'âme de Dieu. Il faisait se mouvoir des serpents d'airain; il faisait rire des statues de bronze et chanter des chiens. Et comme il voulut disputer avec saint Pierre et lui montrer qu'il était Dieu, au jour convenu Pierre vint au lieu fixé pour la conférence et il dit aux assistants : La paix soit avec vous, mes frères, vous qui aimez la vérité. Et Simon dit : Nous n'avons pas besoin de la paix que tu nous offres, car s'il faut la paix et la concorde pour arriver à la connaissance de la vérité, nous ne réussirons point. Les voleurs observent la paix entre eux, et je ne veux point invoquer la paix, mais la guerre; car entre deux adversaires, s'il y a la paix, l'un aura cédé à l'autre. Et Pierre lui répondit : Pourquoi redoutes-tu d'entendre parler de paix? C'est du péché que vient la guerre, et là où il n'y a point de péché, là est la paix. La vérité se démontre dans les disputes et la justice dans les œuvres. Simon répondit : Je te montrerai la puissance de mon Dieu, afin que tu m'adores aussitôt. Je suis la vertu céleste et je puis voler à travers les airs; je puis faire surgir de terre de nouveaux arbres, changer les pierres en pain, rester dans le feu sans en ressentir aucun

(1) M. Jubinal n'a reproduit aucun des sujets de cette tapisserie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mal, et je puis faire tout ce que je veux. Mais Pierre réfutait les discours de Simon et faisait voir tous ses maléfices. Alors Simon, voyant qu'il ne pouvait résister à Pierre, jeta dans la mer ses livres de magie de peur que Pierre n'en fît usage (1). »

La partie de cette tapisserie où cette scène a été retracée est notablement détériorée ; il ne reste plus que deux personnages ; mais l'inscription a été entièrement conservée.

Les personnages sont Simon le magicien et un docteur de la loi. Simon se tient debout. Sa tête est couverte d'un bonnet élevé, à bords d'hermine ; il est vêtu d'une robe flottante, ornée de fleurs ; à sa ceinture pend une aumônière et une épée à poignée d'or, élégamment ciselée. Le docteur, assis près de lui, a pour vêtement une longue robe sans ornement. Autour de sa tête s'enroule une bande d'étoffe rouge, dont les extrémités lui retombent sur les épaules. Non loin de ce dernier personnage, on remarque un livre à fermoir. C'est sans doute celui que Simon jette à la mer, dans la crainte que Pierre n'en fasse usage.

La légende porte ce qui suit :

Cōment saint Pierre disputa contre Symō
Magues lequel se disoit fils de Dieu.

(Comment saint Pierre disputa contre Simon le magicien qui se disait le fils de Dieu.)

2e Sujet. — *Saint Pierre ordonnant évêques saint Lin et saint Clet.* — Jean Beleth raconte que saint Pierre, étant à Rome, consacra évêques saint Lin et saint Clet, afin qu'ils lui servissent de coadjuteurs, l'un dans l'enceinte de la ville et l'autre hors des murs. C'est ce que représente le second tableau.

Saint Pierre, vêtu d'une aube, d'une tunique rouge, d'une magnifique chape d'or à ramages, dont les orfrois sont enrichis d'une multitude de pierreries, et le front ceint d'une tiare conique ornée d'une triple couronne, est assis sur un trône surmonté d'un riche

(1) *Légende dorée ;* légende de saint Pierre, page 293 de la première série ; édition française de 1843. Paris, Charles Gosselin.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

baldaquin d'où pendent des draperies de damas rouge. Saint Lin et saint Clet sont à genoux près de lui. Les traits de leur visage indiquent des hommes d'un âge assez avancé ; ils ont l'un et l'autre sur la tête une mitre blanche qui offre pour principal ornement un galon rouge orné de perles, placé à la base, et un autre galon semblable disposé verticalement au milieu. De grosses perles sont également jetées sur le fond. Leur vêtement consiste en une aube, une tunique rouge et une chape de couleur verte. La chape du saint qui se trouve à gauche est bordée d'un orfroi perlé. Sur la bordure de la chape de l'autre évêque est brodée en or une large guirlande de chêne. Ces chapes, ainsi que celle de saint Pierre, sont attachées par une simple boucle circulaire dans laquelle est enchâssée une pierre précieuse d'un volume considérable. Elles ne sont point munies en avant de pattes ou larges bandes d'étoffe semblables à celles dont on se sert actuellement pour réunir sur la poitrine les deux côtés de ces sortes de vêtements. Cet appendice, que la raideur de l'étoffe a rendu nécessaire, et sans lequel il serait maintenant impossible de mouvoir les bras, est, il faut l'avouer, d'un effet fort peu gracieux.

Le prince des apôtres remet une crosse à chacun de ses coadjuteurs, qui la reçoit de la main droite, le crossillon tourné du côté de l'épaule.

La scène se passe dans une église dont les fenêtres sont garnies de simples vitraux blancs coupés en losange.

Saint Pierre seul a un nimbe derrière la tête, et ce nimbe est enrichi de pierreries au milieu et à la circonférence.

La légende est ainsi conçue :

Cōment en Rōme saīt Pierre
institua Linus et Cletus,
évesques ses coadjuteurs.

(Comment saint Pierre institua à Rome Lin et Clet évêques, afin qu'ils lui servissent de coadjuteurs.)

5e Sujet. — *Jésus-Christ annonçant à saint Pierre que Simon et Néron machinent sa perte.* — Confondu par le chef des apôtres, Simon avait quitté Jérusalem ; il s'était rendu à Rome où il espérait ne plus trouver de contradicteurs et réussir dans le projet qu'il avait

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

formé de se faire passer pour Dieu. Mais Pierre l'y avait suivi ; il s'appliquait toujours à dévoiler ses impostures et à prémunir les chrétiens contre ses prétendus miracles. Irrité de se voir ainsi combattu sans relâche et humilié, Simon, qui s'était insinué dans les bonnes grâces de Néron, résolut de perdre son redoutable adversaire. Dieu, toutefois, devait déjouer ses manœuvres. Jésus-Christ apparut à Pierre ; il lui apprit que Néron et Simon avaient de mauvais desseins contre lui, mais qu'il le délivrerait et qu'il le consolerait par la visite de Paul (1).

C'est encore dans une église que l'apparition de Jésus-Christ a lieu, et les voûtes de ce temple sont soutenues par des colonnes torses de marbre bleu ou de lapis.

Jésus-Christ est debout, ses cheveux lui descendent jusqu'au bas des épaules. Derrière sa tête est un nimbe à croix rouge encadré dans une large bordure d'or enrichie d'un grand nombre de pierres précieuses. Il est vêtu d'une large tunique amarante, dont le bas, les manches et le col sont bordés d'un galon d'or couvert de perles. Devant lui se tient à genoux et les mains jointes le prince des apôtres ; il paraît exprimer au Sauveur qu'il est prêt à tout souffrir pour la gloire de son nom. Jésus-Christ a la main gauche appuyée contre sa poitrine ; il étend la droite vers son disciple.

Le costume de saint Pierre est le même que celui dont il est revêtu dans le compartiment précédent.

On lit au-dessus de ce sujet :

Cōment en Rome Jhus s'aparu
a saint Pierre disant que Simon
et Neron machinoient sa mort.

(Comment à Rome Jésus apparut à saint Pierre et lui fit connaître que Simon et Néron machinaient sa perte.)

4e SUJET. — *Saint Pierre établissant saint Clément son successeur.* — Lin étant mort à Rome, dit Siméon Métaphraste, saint

(1) *Légende dorée ;* légende de saint Pierre, édition française de Charles Gosselin. Paris, 1843, première série, page 294.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pierre ordonna Clément à sa place. Celui-ci avait d'abord énergiquement refusé. Le fardeau qu'on voulait lui imposer lui paraissait trop lourd pour ses épaules; il ne se croyait pas digne d'un aussi sublime ministère; mais le prince des apôtres le pressa avec tant d'instances, et lui exposa si vivement l'importance de la mission qu'il voulait lui confier et les vues que Dieu avait sur lui, que comme un jeune taureau il se laissa imposer le joug pour traîner avec son maître le char de la parole. Ce choix eut les plus heureux résultats. Parent de l'empereur, Clément avait une grande influence sur les personnes du rang le plus élevé ; il fit tout pour les convertir et il eut le bonheur d'en déterminer un grand nombre à embrasser la religion de Jésus-Christ. Il fut en outre épargné dans la persécution suscitée contre les chrétiens (1).

Saint Pierre n'a plus les brillants ornements dont nous venons de le voir paré. Ils sont portés par saint Clément, appelé à le remplacer sur la chaire pontificale. Celui-ci, vieillard vénérable, est assis sous un riche baldaquin. De la main gauche il tient un pan de sa chape ; il appuie la droite sur sa poitrine. Le vicaire de Jésus-Christ, vêtu de sa tunique bleue et de son manteau rouge, est debout près de son futur successeur. Il pose sur sa tête une riche tiare qu'il tient des deux mains. Les deux personnages sont nimbés.

Cette scène se passe comme les précédentes dans une église.

La légende est ainsi conçue :

Cõment saint Pierre bẽāt sa fin
approchier institua saint Climent
en son lieu pappe de Romme.

(Comment saint Pierre, voyant sa fin approcher, établit saint Clément pape de Rome à sa place.)

5e SUJET. — *Saint Pierre ressuscitant un jeune homme en présence de Néron et de Simon le magicien.* — Jacques de Voragine, qui nous a fait connaître le premier sujet représenté sur cette tapis-

---

(1) *Commentarius qui tractat singulatim certamina, labores et peregrinationes apostorum Petri et Pauli ex Simeone Metaphraste. Apud Surium, die 29 junii.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

serio, va encore nous décrire toutes les circonstances de celui que l'artiste a reproduit dans le cinquième compartiment.

« Simon, enflé d'orgueil, prétendit qu'il pouvait ressusciter les morts. Or, un jeune homme étant mort, on fit venir Pierre et Simon, et il fut décrété que celui qui ne ressusciterait pas le mort serait lui-même puni de la peine capitale. Simon ayant fait ses enchantements sur le cadavre, on vit la tête se remuer. Alors les assistants, poussant de grands cris, voulaient lapider Pierre; mais l'apôtre, ayant réclamé un moment de silence, dit : « Si le mort est ressuscité qu'il se lève, qu'il marche et qu'il parle. Autrement, sachez que ce n'est qu'un fantôme qui lui fait remuer la tête. » On éloigna Simon du lit, et le mort resta immobile. Mais Pierre, se tenant debout et ayant fait sa prière, dit : « Jeune homme, au nom de Jésus-Christ de Nazareth qui a été crucifié, levez-vous et marchez, » et aussitôt le mort se leva et marcha. Alors le peuple voulut lapider Simon ; mais Pierre dit : « Il est assez puni se trouvant forcé de reconnaître qu'il est vaincu dans son art ; notre maître nous a appris qu'il fallait rendre le bien pour le mal (1). »

Le fond du tableau est tendu d'un riche damas rouge. A droite on voit un lit sur lequel repose le jeune homme que saint Pierre vient de ressusciter. Ce jeune homme est pâle, sa figure a encore quelque chose de cadavéreux ; il paraît cependant tout-à-fait rendu à la vie. Il est sur son séant et porte à sa bouche un morceau de pain. Derrière le lit se trouve sa mère qui baisse la tête et élève les deux mains en signe d'étonnement, de reconnaissance et de joie. Sa coiffure consiste en un large turban, et son vêtement en une robe violette. Néron est assis près du lit, tout couvert d'une riche armure et le front ceint d'une couronne de laurier ; il montre de la main droite la victime que l'apôtre, avec le pouvoir qu'il a reçu du ciel, a su arracher à la mort. Saint Pierre est à côté du prince avec son costume ordinaire, sa main droite est étendue et bénit. Derrière, se tient dans l'attitude de la crainte et de la confusion, Simon le magicien couvert du riche vêtement que nous lui avons déjà vu. Il est

---

(1) *Légende dorée* ; légende de saint Pierre. Edition française de 1843, Paris, Charles Gosselin, première série, page 296.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

attaqué par deux individus qui l'accablent de pierres. L'un d'eux a un manteau vert avec un capuce qui lui couvre la tête ; l'autre vêtu de chausses amarantes, d'une casaque verte à manches rouges qui recouvre un autre vêtement de couleur blanche, et portant un glaive au côté, a sur la tête une haute toque à large bord au sommet de laquelle s'attache un long voile qui retombe par derrière. Il appuie la main gauche sur le pommeau de son épée.

L'inscription contient ce qui suit :

Cõment saint Pierre ressuscita l'adolescẽt,
le fist parler, mengier et aler, et le
peuple voulut lapider Simon magues.

(Comment saint Pierre ressuscita le jeune homme, le fit parler, manger et marcher, et comment le peuple voulut alors lapider Simon le magicien)

Sixième Tapisserie.

La sixième tapisserie n'est qu'un morceau de 80 centimètres de long sur 2 mètres 60 centimètres de haut, détaché d'une grande pièce. Il n'y a point d'armoiries aux angles.

SUJET UNIQUE. — *Saint Pierre fuyant de Rome.* — Soit que saint Pierre, ainsi que le rapportent plusieurs auteurs, eut irrité Néron en inspirant l'amour de la chasteté et de la religion à des femmes avec lesquelles ce prince avait eu des relations coupables (1), soit que la mort de Simon le magicien, qui s'était élevé dans les airs et qui en avait été précipité à la demande de l'apôtre, lui eut causé un vif dépit, comme d'autres écrivains le soutiennent (2), il résolut de le faire périr avec un grand nombre de chrétiens. Quoi qu'il en soit, depuis neuf mois saint Pierre était renfermé par les ordres de l'empereur dans la prison Mamertine dont il ne devait sortir que pour aller au supplice. Les fidèles parviennent à lui en ouvrir les portes, et le saint vieillard consent, moins par amour de la vie que par condescen-

(1) Voir Ribadeneyra. *Les Fleurs des Vies des Saints*, édition de 1640, tome 1er, colonne 1847e.

(2) Voir la *Légende dorée* ; légende de saint Pierre, page 297 de la première série, édition française de 1843.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dance pour ses disciples, à fuir et à rester caché pendant la tempête ; mais il se trouvait à peine à quelques pas des murs de la ville, nous dit, avec plusieurs autres écrivains ecclésiastiques, l'auteur des *Livres de la Passion de saint Pierre et de saint Paul,* attribué faussement à saint Lin (1), que le Sauveur lui apparut. L'apôtre, reconnaissant son maître, se hâte de lui demander *où il va*, et Jésus lui répond : *Je vais à Rome pour être encore une fois crucifié.* Ce n'était pas dans sa propre personne que le Fils de Dieu, glorieux et immortel, voulait mourir, c'était dans celle de son serviteur. Pierre le comprend, et aussitôt il retourne s'enfermer dans la prison d'où il vient de sortir, et apprend aux fidèles ce qui lui est arrivé (2).

C'est dans une prairie ou un verger situé près d'une des portes de Rome que Jésus, sur la tapisserie, se présente devant saint Pierre. Le Sauveur est vêtu d'une tunique violette ou amarante, bordée aux manches, au col et au bas, d'un large galon. Il a en main une croix processionnelle garnie d'un fleuron à chacune de ses extrémités. Un nimbe jaune à croix rouge et à bordure de perles est derrière sa tête.

Pierre est à genoux les mains jointes ; il porte encore la chape rouge. On lit au-dessus de sa tête, sur un phylactère disposé en spirale : *Domine quò vadis* (Seigneur, où allez-vous ?). Au-dessus de Jésus-Christ se déploie une banderole semblable portant ces mots : *Venio Romam iterū crucifigi* (Je viens à Rome pour y être de nouveau crucifié).

On lit à la légende, qui est écrite sur trois lignes :

Cōment S. Pierre issant l.....
de Rōme vit Jhūcrist venir.....
de lui et lui demāda où il all.....

(Comment saint Pierre, fuyant de Rome, vit venir Jésus-Christ près de lui et lui demanda où il allait.) (3)

---

(1) Voir les *Livres de la Passion de saint Pierre et de saint Paul*, dans la grande bibliothèque des Pères, de La Bigne, tome 1", page 71.

(2) Voir la *Légende dorée ;* légende de saint Pierre, page 298 de la première série de l'édition française de 1843, et *Les Fleurs des Vies des Saints*, de Ribadeneyra, édition de 1640, tome 1", colonne 1848.

(3) M. Jubinal n'a point fait graver cette tapisserie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Septième Tapisserie.

Cette pièce, de 1 mètre 50 centimètres environ de long sur 2 mètres 50 centimètres de haut, n'est encore qu'un fragment d'une tapisserie qui comprenait plusieurs sujets. Il n'y a d'armoiries que d'un seul côté, à droite. Celles de l'évêché sont placées à l'angle supérieur, et le blason de Guillaume de Hellande à l'autre extrémité.

SUJET UNIQUE. — *Crucifiement de saint Pierre.* — Saint Paul avait été arrêté avec le Prince des Apôtres. On avait prononcé contre eux la peine capitale; mais l'un, comme juif, devait mourir sur la croix, et l'autre, en sa qualité de citoyen romain, avoir la tête tranchée par le glaive. Le jour de l'exécution de la sentence étant arrivé, on les battit cruellement de verges, puis on les sépara pour les conduire au lieu particulier où ils devaient souffrir chacun le martyre. Saint Pierre fut mené sur le haut du Vatican; là il conjura ses bourreaux de ne pas le crucifier comme l'avait été son maître. Il a été juste, leur dit-il, que Dieu qui est descendu du ciel sur la terre ait été élevé en croix la tête en haut; pour moi, ma tête doit indiquer la terre et mes pieds montrer le ciel. Je ne suis pas digne d'être sur la croix comme mon Sauveur; retournez-la donc et placez-moi la tête en bas. On se rendit à sa demande; mais le peuple, rempli de fureur, voulait tuer Néron et le gouverneur, et délivrer l'apôtre. Celui-ci pria qu'on ne mît point d'empêchement à son martyre. Le Seigneur, à ce que rapportent Hégésippe et l'auteur des *Livres de la Passion de saint Pierre et de saint Paul*, ouvrit les yeux de ceux qui étaient là et qui pleuraient, et ils virent des anges qui tenaient des couronnes de roses et de lys et qui entouraient Pierre suspendu sur la croix (1).

Le chef des Apôtres est sur la croix la tête en bas. Il n'y est point

---

(1) Voir la *Légende dorée*, première série, page 299; les *Fleurs des Vies des Saints*, de Ribadeneyra, 1er vol., col. 1848; les *Livres de la Passion de saint Pierre et de saint Paul*, attribué à saint Lin, dans la bibliothèque des Pères, de La Bigne, tome 1er, page 72.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fixé avec des clous comme le Sauveur ; de simples cordes l'y retiennent par le milieu du corps, les poignets, les genoux et les pieds. Près de lui se tiennent à genoux deux anges à la longue chevelure, vêtus d'une robe traînante. L'un tient en main une couronne, et l'autre un livre ouvert.

Néron assiste au supplice de l'apôtre. On l'aperçoit d'un côté du tableau, couvert d'une riche armure et couronné de laurier. Cinq gardes, différemment vêtus, l'accompagnent. De l'autre côté sont placés quatre hommes avec des costumes variés, et une femme qui porte un long voile sur la tête. Ils paraissent tous profondément affligés.

A la partie supérieure, deux anges aux ailes déployées et vêtus de longues robes. présentent à Jésus-Christ une petite figure nue, nimbée, qu'ils portent sur un linge. C'est l'âme de saint Pierre. Le Sauveur, vêtu d'une robe écarlate, tient en main le globe du monde ; ses cheveux sont longs. Derrière sa tête est un nimbe crucifère.

La légende, disposée sur trois lignes, porte :

Cōment saīt Pierre fut loyé (lié) *en la crois les piés vers le ciel, les angeles lui apportās courōne de roses et de lis et ung livre au quel il lisoit ce qu'il disoit au peuple.*

(Comment saint Pierre fut lié sur la croix, et comment en ce moment les anges lui apportèrent une couronne de roses et de lys et un livre dans lequel il lisait ce qu'il disait au peuple) (1).

Huitième Tapisserie.

Quoique fort étroite, cette pièce est entière ; elle est chargée aux angles, comme les plus grandes, des armoiries de l'évêque et de l'évêché. Sa hauteur est de 2 mètres 71 centimètres, et sa longueur de 2 mètres. Elle n'offre qu'un seul sujet.

SUJET UNIQUE. — *Supplice de saint Paul.* — Comme on conduisait

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées* ; Tapisseries de Beauvais, pl. 6.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

saint Paul au supplice, lisons-nous encore dans la *Légende dorée*, il rencontra à la porte de la ville Platille, qui avait été de ses disciples et qui se nommait encore Lémobie. Elle vint au-devant de lui et se recommanda en pleurant à ses prières. Et Paul lui dit : Je te salue, Platille, prête-moi le voile qui couvre ta tête, afin que je bande mes yeux, et je te le rendrai ensuite. Les bourreaux l'entendant se mirent à rire et lui dirent : Prête à cet imposteur, à ce magicien le voile qu'il te demande ; il n'est pas assez précieux pour que tu regrettes de le perdre. Quand Paul fut arrivé au lieu du supplice, il se tourna vers l'orient, et ayant étendu les mains vers le ciel, il pria long-temps et rendit grâces. Ensuite, disant adieu aux frères, il s'attacha sur les yeux le voile de Platille, et s'agenouillant il tendit la tête et fut décapité. Au moment où sa tête tomba, il prononça le nom de Jésus-Christ qu'il avait tant aimé et tant nommé dans sa vie. Il coula de sa blessure beaucoup de lait qui se répandit sur les vêtements des soldats et ensuite du sang. Une immense clarté se répandit dans l'air et une odeur des plus suaves s'exhala de son corps..... Le bourreau ayant tranché la tête de Paul essuya le sang avec le voile de Platille, et il plia la tête dedans. Cette femme ayant trouvé le bourreau qui s'en retournait lui demanda : Où as-tu mené mon maître Paul, et le bourreau lui dit : Il est là-bas dans la vallée et sa figure est couverte de ton voile. Elle répondit : Voilà que Pierre et Paul viennent de venir revêtus d'habits éclatants et la tête ceinte d'une splendeur incomparable, et ils m'ont rapporté un voile tout plein de sang. Elle fit voir ce voile, et, à cause du miracle, beaucoup crurent au Seigneur et se firent chrétiens (1). D'après plusieurs auteurs, un fait remarquable aurait encore eu lieu au moment du supplice de saint Paul. La tête tranchée par le glaive du bourreau aurait fait trois bonds, et à chaque bond elle aurait fait sortir de l'endroit qu'elle touchait une source d'eau vive, d'où serait venu le

---

(1) *Légende dorée ;* légende de saint Paul, page 308 de la première série de l'édition française de 1843. Ce récit a été, en grande partie, emprunté par Jacques de Voragine à l'Epître apocryphe de saint Denis à Timothée, et aux *Livres sur la Passion de saint Pierre et de saint Paul*, attribués à saint Lin.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nom de *Trois-Fontaines* donné au lieu du martyre de l'apôtre des Gentils (1).

Saint Paul, vêtu d'une robe rouge, est à genoux, les mains jointes, le corps incliné. Le bourreau qui se trouve derrière lui, vient de lui trancher la tête. Ce noble chef a déjà deux fois touché le sol, et chaque fois a creusé une fontaine ; il parvient à la dernière station où s'ouvre une troisième source. Un nimbe d'or enrichi de perles l'environne. Les yeux de l'apôtre sont couverts du voile de Platille, et près de sa bouche on voit les lettres J H S, monogramme du nom de Jésus, qu'il avait à chaque instant sur les lèvres. Au-dessus se déroule un phylactère en spirale portant ces sublimes paroles tirées de l'épître aux Philippiens : *Michi vivere Christus est et mori lucrum*. (En vivant j'ai cherché à glorifier Jésus-Christ ; en mourant je lui fais l'offrande de ma vie, ce qui est un gain pour moi.) Du cou sortent des jets de sang et de lait ; le lait est lancé, surtout du côté de l'exécuteur ; il en tombe cependant aussi avec du sang dans les différentes fontaines. L'exécuteur a pour vêtements des bottines de couleur fauve, des culottes blanches et un justaucorps vert que serre contre les reins une ceinture dans laquelle est fixé un poignard. Un turban enveloppe sa tête, et il tient des deux mains la longue épée avec laquelle il a exécuté sa triste mission ; elle est couverte de sang. Sur un plan un peu plus reculé, se trouvent deux groupes distincts. A gauche, on remarque Néron accompagné de deux personnages importants, et ayant derrière lui des magistrats et des soldats. A droite, ce sont des hommes qui, dans un sentiment de piété et de religion, ont voulu assister au martyre de l'apôtre des nations. Néron a la tête ceinte de lauriers et le corps couvert d'une riche armure. Le personnage qui se trouve à sa gauche, quoique vêtu d'une casaque assez simple, paraît être un centurion ou quelque autre chef. Il tient d'une main un bâton de commandement, de l'autre il se découvre en se tournant vers le prince pour lui indiquer sans doute que ses ordres ont été exécutés. Sa coiffure est un bonnet de couleur rouge. L'autre individu est probablement un magistrat supérieur ; il a sur la tête un bonnet conique garni

---

(1) Voir Ribadeneyra. *Les Fleurs des Vies des Saints* ; vie de saint Paul.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'hermine, auquel est suspendu un voile étroit. Son principal vêtement consiste en un riche manteau à ramages bleus et jaunes qui recouvre une longue tunique jaune enrichie de pierreries. Les soldats sont armés de piques ou de hallebardes; leurs costumes sont variés. Des robes ou des manteaux plus ou moins riches forment celui des spectateurs qui paraissent profondément affligés. Parmi eux se trouve une jeune femme qui a pour coiffure une toque retenue sous le menton. Ce pourrait bien être Platille, quoique d'après la légende elle n'ait pas assisté au supplice de son maître.

Au haut du tableau, deux anges aux ailes éployées offrent à Jésus-Christ l'âme de saint Paul, représentée par une petite figure nue. La tête du Sauveur est ceinte d'un nimbe à croix rouge.

La légende, placée en haut sur deux lignes, porte :

Cōment saint Pol a esté décolé hors Rōme
Sa teste séparée du corps fist troix saulx.

(Comment saint Paul a été décapité hors de Rome, et comment sa tête séparée de son corps fit trois sauts.) (1)

2e DIVISION.

Tapisserie flamande représentant plusieurs circonstances de la vie de Jésus-Christ (2).

La seconde division de la première série ne comprend que la seule tapisserie qui faisait autrefois partie du mobilier de la maîtrise et qui, à la suppression de cet établissement (en 1842), a été conservée par la fabrique de la cathédrale. Le directeur de la maîtrise l'acheta, il y a seize ou dix-sept ans, à un brocanteur de la ville qui lui-même se l'était procurée à Rouen. Cette pièce, longue de 4 mètres 66 centimètres, haute de 5 mètres 26 centimètres, est postérieure à celles que nous venons de décrire. Un des personnages porte en effet des vêtements à taillades, vêtements qui ne furent introduits en France que sous le règne de Louis XII, et qui, dans la Flandre même, n'avaient pas été adoptés longtemps avant cette

---

(1) Cette tapisserie n'est pas gravée dans l'ouvrage de M. Jubinal.

(2) Tapisserie non encore reproduite par le dessin.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

époque. Nous avons cru toutefois pouvoir lui assigner encore le quinzième siècle, parce qu'elle se rapproche beaucoup des tapisseries de la vie de saint Pierre pour les costumes principaux, pour le genre d'architecture qui y est suivi, et surtout pour l'exécution. On y remarque la raideur, la monotonie, le défaut de mouvement que nous avons précédemment signalés. Il y a aussi de la noblesse, de la dignité dans la pose d'un grand nombre de personnages et dans les traits de leur visage. Sept scènes des dernières époques de la vie de Jésus-Christ y sont retracées.

1er Sujet. — *Condamnation de Jésus-Christ par Pilate.* — Au milieu de la tapisserie, sous un magnifique dôme gothique qui en a toute la hauteur et que soutiennent, en avant, trois arcs Tudor surmontés de balustrades à jour, l'artiste a représenté la condamnation de Jésus-Christ par Pilate. C'est le sujet qui occupe le plus de place et qui, dans l'ordre chronologique, doit venir le dernier de tous.

Le gouverneur romain, coiffé d'une espèce de turban rouge et bleu, qu'ornent des ganses d'or et des perles, a pour vêtement principal une longue robe rouge à manches vertes chargée de fleurs; sa barbe est longue et soignée; il est assis sur un siége fort riche et sous un baldaquin dont les courtines d'or sont chargées d'élégantes broderies. A sa gauche, un peu en avant, un serviteur vêtu d'une longue tunique bleue se présente pour lui laver les doigts. Il tient d'une main une aiguière d'or et de l'autre un bassin du même métal sur lequel sont enchâssées des pierreries. Près du valet un scribe écrit l'interrogatoire. A la droite de Pilate, Jésus, couvert d'une longue robe violette, est debout entre deux soldats bardés de fer, qui lui mettent la couronne d'épine sur la tête. Un homme richement vêtu fléchit le genou devant lui.

Derrière ces groupes, de chaque côté du baldaquin, se tiennent des soldats; trois d'entre eux portent des étendards, les autres sont armés de lances. Sur l'un des drapeaux est brodé un aigle aux ailes éployées avec le mot ROME; sur un autre, un guerrier; le troisième est couvert d'un grand nombre de croissants. Au pied du trône se prosterne un personnage qui sans doute est celui que l'épouse du gouverneur envoya à son mari pour le conjurer de délivrer Jésus. Il porte une robe rouge que serre à la hauteur des reins une large ceinture bleue. Sa coiffure consiste en une toque jaune chargée de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

perles et munie d'oreillettes sur les côtés. Il y a en outre, dans différentes parties de la salle, des prêtres, des magistrats, des hommes du peuple qui assistent au jugement.

Le prétoire est éclairé par trois fenêtres. Celle du milieu, qui s'ouvre au-dessus du baldaquin, affecte à sa partie supérieure la forme d'un cintre surbaissé; elle renferme deux arcades en ogive au-dessus desquelles s'assied un lion tenant un drapeau et un écu chargé d'un aigle. Les ogives sont garnies de vitraux peints en grisaille, représentant des sujets qu'il est difficile de bien déterminer, les figures étant fort petites et dessinées d'une manière assez confuse. D'un côté, un personnage portant des vêtements courts paraît maltraité par un rassemblement d'hommes; l'un d'entre eux est armé d'un bâton. De l'autre côté, une femme se tient à genoux sur le bord d'une fosse, en présence de plusieurs individus parmi lesquels il en est un qui conduit un mulet ou un chameau.

La fenêtre qui est à droite, relativement au spectateur, est à plein cintre et sans divisions. Une archivolte, composée de niches qu'occupent de petites statues et ornée intérieurement de festons, forme autour d'elle un gracieux encadrement. Sur les vitraux de couleurs variées dont elle est garnie, est peinte une circonstance de la passion du Sauveur, sa prière au jardin des Olives, sujet qu'on s'étonnera sans doute de rencontrer dans la salle d'audience du gouverneur romain, à l'époque même de la condamnation de Jésus. C'est là un de ces anachronismes que se permettaient facilement les artistes au moyen-âge, et à l'aide desquels ils complétaient quelquefois les sujets qui devaient entrer dans le cadre d'une composition. — Sur le premier plan apparaissent deux disciples étendus par terre et dormant d'un profond sommeil. A quelque distance de là, Jésus à genoux et les mains jointes, adresse à son père une fervente prière et lui proteste qu'il veut accomplir son adorable volonté, quelque sacrifice qu'il lui impose. Devant lui descend au milieu d'un nuage un calice surmonté d'une hostie.

La fenêtre de gauche a la même forme que la précédente. La scène qui y est reproduite est celle des marchands chassés du temple par le Fils de Dieu. Elle figure encore bizarrement dans l'appartement de Pilate, et cela d'autant plus qu'elle n'a pas, comme la précédente, le mérite de se rattacher aux sujets principaux de la tapisserie. L'un des marchands, qui était assis devant un étalage, se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lève précipitamment en renversant sa table et l'argent dont elle est couverte ; un autre s'enfuit avec une corbeille sur la tête. Le Sauveur est derrière eux et menace de les frapper avec un fouet à deux lanières qu'il tient de la main droite.

L'appartement où cette scène se passe est éclairé par des fenêtres à carreaux taillés en lozange.

La partie antérieure du dais sous lequel Pilate est assis, porte cette inscription : *PILATUS VER WEES IHS.*

2e Sujet. — *Lavement des pieds.* — A gauche du dôme qui surmonte le prétoire où Jésus est condamné, sous une arcade en talon s'élevant seulement aux deux tiers de la tapisserie et supportée par des colonnes gaufrées et ornées de fleurons, est représenté le lavement des pieds. Cette action touchante s'accomplit dans une vaste salle voûtée qu'éclairent des fenêtres ogivales géminées garnies encore de carreaux taillés en lozange. Les voûtes, peintes partie en blanc, partie en bleu, sont divisées par des nervures de couleur jaune ; elles reposent sur de nombreux piliers cylindriques que couronnent d'élégants chapiteaux.

A l'avant-scène sont placés Jésus et les douze disciples. Plusieurs apôtres sont assis sur un banc chargé d'ornements, d'autres se tiennent debout. Saint Pierre, sur un siége isolé, occupe la partie de la salle la plus rapprochée du spectateur. Sa barbe et ses cheveux sont courts, il a les bras croisés ; ses jambes sont nues, l'une d'elles plonge dans un bassin d'or couvert de pierres précieuses, Jésus, à genoux, tient l'autre jambe et l'essuie avec un linge. Le Sauveur est, comme précédemment, vêtu d'une robe violette, mais avec des perles au bas des manches. Une simple tunique bleue forme le vêtement de saint Pierre. Les autres membres du collége apostolique ont aussi de longues tuniques ; plusieurs portent en outre un par-dessus ou un manteau ; un seul a la tête couverte. L'on reconnaît saint Jean à sa figure juvénile, à sa pose, à sa longue chevelure. Judas, qui se trouve derrière lui, tient en main une bourse, signe de ses fonctions et de sa cupidité.

Plus loin, l'on aperçoit un certain nombre de spectateurs qui paraissent émus ; plusieurs ont les mains jointes. Un grand nombre de personnes se tiennent encore sur le seuil de deux portes communiquant dans des appartements voisins.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3e SUJET. — *Baiser de Judas.* — De l'autre côté de la condamnation de Jésus par Pilate s'élève encore jusqu'aux deux tiers de la tapisserie une arcade en talon soutenue par des colonnes gaufrées. Le sujet qu'elle encadre est le baiser de Judas.

Le fond du tableau représente une ville munie de tours et de murailles.

Sur le premier plan se groupent une multitude d'hommes portant, la plupart, des torches, des lanternes, des bâtons ou des armes de guerre. Jésus est saisi par trois d'entre eux, vêtus d'un costume militaire; l'un le serre à la poitrine, le second le tient par le bras droit, le troisième tire la manche gauche de sa robe; en même temps, Judas s'approche de lui et l'embrasse. L'apôtre criminel a pour vêtement une robe jaune et un manteau rouge; ses yeux sont hagards, sa barbe et ses cheveux en désordre. Jésus porte le même costume que dans les compartiments précédents.

A droite, tout-à-fait en avant, saint Pierre terrasse Malchus. Il tient de la main gauche un fourreau sur lequel sont tracées ces lettres : IETRV IIOI; sa main droite est armé du glaive qu'il en a tiré. Une robe et un manteau bleu forment son vêtement. Malchus porte une tunique rouge, et par-dessus une autre tunique jaune, fendue sur les côtés, que serre à la hauteur des reins une ceinture bleue. A côté de lui, un autre individu, portant une lanterne de la main droite, est également étendu par terre.

Derrière saint Pierre est un personnage qui se fait remarquer par sa barbe longue et soignée, par son bonnet replié en turban et par son brillant habillement. Il tient une longue baguette à la main.

Du sommet de l'arcade en talon qui couronne la scène du lavement des pieds, s'élève une colonne semblable aux précédentes. Elle divise en deux la partie supérieure de la tapisserie comprise entre le bord gauche et le dôme, et reçoit la retombée de deux arcades surbaissées, dont l'archivolte est enrichie de pierreries et garnie intérieurement de festons. Chacune de ces arcades contient un sujet différent.

4e SUJET. — *Entrée de Jésus à Jérusalem.* — Sous l'arcade la plus rapprochée du bord, Jésus fait son entrée triomphante à Jérusalem. Le Sauveur est monté sur un âne, dont il tient la bride de la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

main gauche, tandis qu'il bénit de la droite. Plusieurs hommes se précipitent devant lui. L'un d'eux place un vêtement sur son chemin. A sa suite marchent six autres personnages qui paraissent être des disciples. Le premier, vêtu d'une longue tunique verte, d'une seconde tunique amarante et d'un manteau rouge, tient un bâton noueux à la main. Derrière l'âne, on aperçoit sur un arbre un individu qui en détache une branche pour la jeter sous les pieds du fils de Dieu.

5e Sujet. — *La Cène.* — L'autre petite arcade surmonte le cénacle qu'éclairent des fenêtres carrées, à carreaux en lozange, et dans lequel a lieu l'institution de la sainte Eucharistie. Au milieu est dressée une table carrée où sont assis Jésus et ses apôtres. Le maître occupe la place principale. La tête de son disciple bien aimé, passée sous son bras, repose à la fois et contre son cœur et sur la table, position forcée qu'adoptèrent des artistes d'un mérite même supérieur, qui, ignorant que chez les Juifs on était couché sur des lits pour prendre ses repas, voulurent cependant rendre les paroles de l'Evangile : « L'un d'eux, que Jésus aimait, reposait sur sa poitrine. » (Joan., c. XIII, v. 23 et 25.) Mais on ne pouvait les traduire d'une manière plus bizarre qu'on ne l'a fait ici. Judas est presque en face de Jésus, qui paraît lui adresser la parole. Il a les yeux hagards et tient sa bourse derrière lui. Tous les apôtres sont vêtus de robes et de manteaux qui se ressemblent beaucoup quant à la forme, mais qui diffèrent pour la couleur.

Au-dessus de l'autre grande arcade en accolade placée à droite du dôme, s'élève également une colonne gaufrée qui forme aussi de ce côté deux divisions à la partie supérieure de la tapisserie; mais l'un des compartiments est surmonté de quatre petits cintres, tandis qu'un seul couronne l'autre.

6e Sujet. — *Judas vendant son maître.* — Le premier de ces compartiments, le plus rapproché du milieu, représente Judas recevant le prix de sa trahison. Il est devant un groupe de personnages, à la tête desquels s'avance le grand-prêtre. Celui-ci est vêtu d'une longue robe rouge, d'une tunique d'or brodée, garnie de galons et fendue sur les côtés. Le rational couvre sa poitrine, et une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tiare enrichie de pierreries lui ceint la tête. Il tient une bourse de la main gauche, et de la droite remet à Judas plusieurs pièces de monnaie. Les personnages qui l'accompagnent ont la tête couverte de diverses coiffures; ils portent aussi des vêtements différents, mais qui sont tous fort riches.

7e SUJET. — *Départ pour le jardin des Olives ?* — Dans le second compartiment, l'artiste a placé le départ de la troupe chargée d'arrêter le fils de Dieu. Des hommes vêtus les uns de costumes militaires, les autres d'habits civils et tenant en main, comme dans le troisième tableau, des épées, des bâtons et des torches, marchent à la rencontre de Jésus. Celui qui les conduit a une robe rouge et un manteau bleu. Le dernier d'entre eux porte un justaucorps comme on en voit dans les miniatures du règne de Louis XII, et c'est ce vêtement surtout qui nous a fait émettre une opinion sur l'époque de la fabrication de cette pièce.

Toute la tapisserie est entourée d'une bordure de feuillage de 22 centimètres de large.

2e SÉRIE.

TAPISSERIES DE LA RENAISSANCE.

Les tableaux qui composent la seconde série ne sont pas encore d'une exécution parfaite. Cependant, sous le rapport du dessin, ils ont sur les autres une supériorité marquée. Il y a beaucoup plus de vie, plus d'animation dans les figures, plus d'aisance dans les poses, plus de mouvement dans les draperies. Les costumes, quoique moins riches en général, quoique moins couverts d'or et de perles, sont plus élégants et plus gracieux. Ce sont ceux que l'on portait, soit en Europe, soit en Asie, et surtout dans les cours pendant les règnes de Louis XII et de François Ier.

Ces tapisseries ont été exécutées en 1530, ainsi que l'indique le millésime placé sur l'une d'elles. On les croit sorties des manufactures d'Arras. Les sujets qu'elles représentent sont relatifs à l'histoire des Gaules, ou plutôt à quelques-uns des personnages fabuleux par lesquels dans le quinzième, le seizième et même le dix-septième siècle, on se plaisait à faire commencer nos annales.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jean Nanni, plus connu sous le nom d'Annius de Viterbe, dominicain et maître du sacré palais, sous Alexandre VI, est le premier qui ait mis au jour cette suite de vieux rois gaulois. Il les a fait figurer, au milieu d'une multitude d'autres princes non moins mythologiques, dans un recueil d'opuscules dont, suivant lui, Bérose, Manéthon, Xénophon, etc. seraient les auteurs, et qu'il publia en 1498 avec des commentaires. Imprimé d'abord sous ce titre : *Commentaria super opera diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium, etc.* (1), son ouvrage dans la suite reçut encore celui-ci : *Berosi sacerdotis Chaldaïci antiquitatum Italiæ ac totius orbis libri quinque*, parce que les cinq livres attribués à Bérose y occupent la plus grande place (2).

Dans cette publication, Annius n'était pas entré dans de longs détails. Il n'avait fait qu'indiquer certaines circonstances importantes de la vie de ses héros, quelquefois même il n'en avait cité que le nom ; mais, le squelette une fois formé, d'autres créateurs non moins puissants et non moins féconds devaient le couvrir de chairs, lui donner une forme brillante et l'animer. Plusieurs de nos historiens en particulier, s'empressèrent d'extraire des *Livres de Bérose* et du *supplément de Manéthon*, tout ce qui avait rapport à la nation française, de le mettre en ordre et d'y faire de considérables additions, en donnant un libre cours à leur imagination romanesque. Nous devons citer comme l'un de ceux qui se mirent tout d'abord à l'œuvre, maître Jean Le Maire, secrétaire, indiciaire et historiographe de Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien Ier, et ensuite d'Anne de Bretagne femme de Louis XII (3). C'est dans ses

---

(1) Edition de Rome de 1498, par Eucher Silber, 2 tomes en un vol.

(2) Editions d'Anvers, de 1545 et 1552.

(3) Jean Le Maire dit en plusieurs endroits de son histoire, qu'il a été le premier à reproduire et à publier en langue française ce que *Bérose* et *Manéthon*, dont il avait trouvé les ouvrages en Italie, commentés par Annius de Viterbe, avaient écrit sur nos anciens rois. On trouve en particulier cette déclaration au chapitre 16 du 1er livre et au commencement du 3e livre, pages 45 et 275 de l'édition de 1549. — Jean Le Maire naquit en 1473 dans *la cité de Belges*, c'est-à-dire à Bavay en Hainaut, et c'est pour cela qu'il se nomme toujours Jean Le Maire de Belges.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, imprimées à Lyon en 1509 et 1512, revues et corrigées en 1549 par du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre, que nous irons puiser les notions qui nous sont nécessaires pour expliquer les sujets dont nous avons maintenant à nous occuper.

Jean Le Maire, comme Annius de Viterbe, comme les autres auteurs de la même époque, énumère vingt-quatre rois qui ont régné dans les Gaules depuis le déluge jusque quelques années après le siége de Troie. Ce sont Samothès ou Dis, Magus ou Magog, Sarron, Dryus ou Druydès, Bardus, Longho, Bardus II, Lucus, Celtès, Hercule de Libye, Galathès, Narbon, Lugdus, Belgius ou Beligius, Jasius, Allobrox, Romus, Paris, Lemannus, Olbius, Galathès II, Namnès, Remus et Francus ou Francion fils d'Hector. Dix de ces personnages, les plus célèbres, ont été représentés sur nos curieuses tapisseries qui sont au nombre de cinq seulement.

Première Tapisserie.

La première pièce, placée au fond du second bas-côté septentrional du chœur, a près de 4 mètres de long sur environ 2 mètres 44 centimètres de haut. Elle est divisée en deux compartiments par une colonne à riche chapiteau. Une colonne, surmontée aussi d'un couronnement élégamment sculpté, est placée à chacune des extrémités (1).

1er Compartiment. — *Samothès, premier roi des Gaules.* — Le premier compartiment est consacré à Samothès, fils de Japhet et premier roi des Gaules.

La centième année du déluge, Noé partit pour la première fois de l'Arménie avec un grand nombre de ses descendants (2). Il s'em-

---

(1) Les deux sujets de cette tapisserie manquent dans l'ouvrage de M. Jubinal.

(2) C'est toujours à Jean Le Maire que nous empruntons ces récits. Toutefois, nous n'avons pas cru pouvoir en conserver le style; nous les abrégeons aussi considérablement.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

barqua sur la Mer-Noire et entra ensuite dans la Méditerranée dont il côtoya les rivages. Ses trois fils devaient se partager le monde ; à Sem était réservée l'Asie, à Cham l'Afrique, à Japhet l'Europe. Il fit connaître à ceux qui l'accompagnaient la position et l'étendue de ces trois parties du globe ; et dans chaque contrée qu'il visita, il laissa des hommes et des animaux pour la peupler. C'est à cette époque que la Gaule commença à recevoir des habitants. Dix années après son départ, le patriarche reprit la route de l'Arménie.

Cependant, aucun chef n'avait eté désigné pour gouverner les colonies jetées sur les différents points de la terre. Ce ne fut que vingt et un ans après son retour que Noé établit la première monarchie des Babyloniens, en désignant Nemrod pour en être le chef ; et la treizième année du règne de Nemrod qu'il envoya, pour gouverner la Gaule, Samothès ou Dis fils de Japhet. Constitué premier roi du pays que nous habitons, Samothès prit congé de Noé son grand-père, de son aïeule Tytea, ainsi que de son père Japhet, de sa mère Noëgla et de ses autres parents ; et avec sa femme et sa nombreuse famille, il vint jusqu'à la Mer-Noire. Là il s'embarqua emportant tout ce qui lui était nécessaire pour s'établir dans les contrées dont il devenait le maître. Trente-sept ans environ après l'époque où Noé l'y avait conduit pour la première fois, il en prenait possession. C'était la cent quarante-quatrième année depuis le déluge. Le peuple qui l'habitait déjà, le reçut avec honneur, se réjouit de sa venue, le proclama roi avec enthousiasme et lui promit obéissance.

Jusqu'alors, ces hommes n'avaient eu d'autres lois que celles qui ont été gravées par Dieu dans tous les cœurs ; aucunes règles positives ne leur avaient été tracées. Samothès resta longtemps sans apporter d'entraves à leur liberté ; mais ils ne surent pas toujours en user avec sagesse, et discernement ; des désordres graves s'introduisirent ; on eut à déplorer des crimes ; et alors un Code devint nécessaire. Le prince en donna un, la cent huitième année de son règne. Il ne se borna pas à publier des lois sages, des règlements utiles, il voulut que ses sujets fussent instruits. Il leur enseigna l'astronomie, la philosophie, la grammaire ; il introduisit aussi parmi eux l'usage de caractères qu'adoptèrent plus tard les Galates et les Méoniens, et d'après lesquels les Grecs eux-mêmes formèrent leurs lettres. Parmi les vérités qu'il leur enseigna, on doit placer en première ligne le dogme de l'immortalité de l'âme. Em-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pruntant son nom, les premiers prêtres, théologiens et philosophes gaulois ont été appelés Samothéens et depuis Semnothéens.

Il mourut quarante-sept ans après la publication de son Code, laissant une réputation si brillante, que les Gaulois ont toujours regardé comme un titre de gloire d'être issus de lui, ainsi que l'atteste César dans le sixième livre de ses Commentaires (1).

Le fond du tableau représente la Gaule. Vers le haut, qui correspond au midi s'étend la Méditerranée, dans laquelle se jette le Rhône. Le grand Océan occupe le bas ou le nord, ainsi que toute la partie qui se trouve à la droite du spectateur. Vers le milieu coule la Seine qui vient apporter ses eaux à l'Océan. Les mots *Mediterane*, *Oceane*, *Rosne* et *Seinne* sont écrits en toutes lettres sur les mers et les fleuves que nous venons d'indiquer.

Près de l'embouchure du Rhône, dans l'un des ports de la Méditerranée, on remarque un navire. Un personnage illustre vient d'en descendre; c'est Samothès. Il a pour vêtements des chausses rouges, une tunique bleue dont on n'aperçoit que les manches et un pardessus vert à large pélerine retombante. Ses chaussures sont des sandales noires à bords très-étroits. Il est coiffé d'une espèce de large turban relevé sur le devant. Derrière Samothès, on aperçoit un individu qui quitte le vaisseau et dont le costume paraît être celui d'un marin. Sur le pont se trouvent encore deux personnages dont l'un a un capuce bleu sur la tête. Non loin du navire est une chaloupe pleine de passagers.

Sur l'avant-scène est représenté, haut de 1 mètre 55 centimètres le même Samothès, vêtu d'un costume fort riche dans le goût oriental, brodequins rouges, haut-de-chausses bleus, magnifique tunique amarante ornée de fleurs, dont l'ample corsage est d'un vert nuancé, et par dessus, manteau court artistement jeté sur l'épaule gauche,

---

(1) Voir *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, par Jean Le Maire, livre I^er^, chap. x^e^, page 27 de l'édition de 1549, imprimée à Lyon par les soins de Du Moulin, chez Jean de Tournes, et *Mémoires des Gaules, depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la Monarchie française*, par Scipion Dupleix, servant d'introduction à l'*Histoire générale de France*, du même auteur, livre 2^e^, ch. II, page 55 de l'édition de Claude Sonnius. Paris, 1639.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

enfin turban surmonté d'une couronne d'or à trois fleurs de lys du même métal. Sur le bas de la tunique, entre deux étroites bandes noires, sont écrits ces mots : SAMOTHÈS FILZ JAPHET. Le fils de Japhet a une attitude noble et fière ; il porte la barbe longue ; de la main droite il tient un sceptre d'or, et de la gauche, portée en avant, il soutient un cartouche sur lequel sont tracées les premières lettres de l'alphabet : A B C D E F, qui rappellent qu'il est l'inventeur des lettres galathes. A sa ceinture pend un large cimeterre.

Devant Samothès est un homme de même taille. Ses chaussures sont des souliers à la guimbarde ; il est du reste assez élégamment costumé. Des chausses blanches, deux tuniques, l'une blanche et l'autre bleue, et un manteau de couleur rouge forment son vêtement ; il a l'épée au côté. La tunique blanche, garnie de larges manches tailladées, présente au col des broderies ; la tunique qui la recouvre est légèrement échancrée à la gorge et n'a que des manches très-courtes. Le manteau couvre l'épaule gauche, revient sur le bras droit et retombe sur la main gauche. Ce personnage vient offrir au prince l'hommage de son respect et recevoir ses ordres. La toque dont il était coiffé et qu'il tient à la main ressemble assez à celles que l'on portait à la cour de François I^er^.

Au bas de ce sujet, on lit, sur deux lignes, les quatre vers suivants :

Sept vingtz quatre ans du déluge et deux mil
huit cens et treize ans l'īcarnation
Eust premier roy France ayant Gaulle nom
Le filz Japhet Samothes le subtil.

(Cent quarante ans après le déluge, et deux mille huit cent treize ans avant l'incarnation, la France, autrement appelée Gaule, eut pour premier roi le savant Samothès fils de Japhet.)

2^e^ COMPARTIMENT. — *Jupiter Celte, neuvième roi des Gaules.* — Annius de Viterbe et Jean Le Maire ne disent presque rien des sept princes qui ont gouverné successivement les Gaules après Samothès, et c'est pour cette raison sans doute que sur la tapisserie on a cru devoir placer Celte ou Jupiter Celte à côté du petit-fils de Noé.

Celte, fils de Lucus et neuvième roi des Gaulois, possédait de nombreux pâturages et beaucoup de bétail. C'était alors la richesse des chefs des nations ; ils ne levaient ni taille ni tributs sur leurs

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sujets, et l'usage de la monnaie n'avait pas été introduit dans leurs états. Or, il advint sous le règne de ce prince une chose mémorable; ses pasteurs, faisant paître dans les Pyrénées les troupeaux dont ils avaient la garde, mirent le feu aux immenses forêts qui couvraient ces montagnes. L'incendie fut si considérable et dura si longtemps que le minerai qu'elles recélaient dans leurs flancs fut mis en fusion. Des ruisseaux d'argent pur, fondu par la violence du feu, jaillirent des entrailles de la terre et coulèrent dans les vallées. Les Gaulois ne connaissaient pas la valeur du précieux métal. Aussi le livrèrent-ils pour des objets de vil prix à des marchands phéniciens qui le portèrent dans la Grèce et dans d'autres contrées, et acquirent par ce trafic d'immenses richesses. La quantité d'argent qu'ils avaient achetée était si grande, qu'après en avoir entièrement chargé leurs vaisseaux, ils en firent des ancres qu'ils substituèrent à celles dont ils s'étaient jusqu'alors servi. C'est de Celte que vient le nom de celtique donné à une partie de la Gaule (1). •

Au fond du compartiment apparaît une ville composée de vastes édifices parmi lesquels on en distingue qui sont surmontés de dômes et soutenus par de nombreux contreforts.

Le prince est sur le premier plan. Son costume est encore plus riche que celui de Samothès ; il se compose de bottines rouges doublées de vert, de chausses écarlates, d'une courte tunique de couleur grise, d'un manteau de drap d'or à ramages retombant par-devant et par-derrière comme les anciennes chasubles, et d'un large turban dont les extrémités descendent sur les oreilles. Le manteau est recouvert, à la partie supérieure, de deux collets retombant en forme de pélerine, et par-dessus se déploie une brillante chaîne d'or à larges anneaux. Une couronne fleuronnée surmonte le turban, et au bas de la tunique, entre deux bordures de lignes noires, sont inscrits ces mots : JUPITER CELTE. Ce personnage a une barbe brune

---

(1) Voir *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, par Jean le Maire, livre 1^er^, chapitre IX^e^, page 24, de l'édition de Jean de Tournes, Lyon 1549, et *Mémoires des Gaules, depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française*, par Scipion Dupleix, livre 2^e^, chap. X^e^, page 62 de l'édition de 1639.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

très-touffue, d'une longueur médiocre. Ses cheveux flottent sur ses épaules. Il pose la main droite sur sa poitrine et porte un sceptre de la gauche. Un large cimeterre est attaché à sa ceinture.

Derrière Celte se tiennent deux courtisans. L'un est vêtu de chausses bleues, de deux tuniques, l'une blanche et l'autre bleue, et d'un manteau rouge placé sur les deux épaules et se croisant en avant. Ses cheveux sont plats, et il porte sur la tête une toque peu élevée qui lui descend sur l'oreille gauche. L'autre, dont on ne voit guère que la tête, a pour coiffure une calotte noire.

En face du prince, sur le côté droit de la tapisserie, sont placés trois autres personnages, l'un est un chef d'ouvriers ou un marchand. Vêtu de chausses rouges, d'une tunique rouge et d'un autre habit de couleur bleue à manches courtes et ouvert par devant, il a dans la main une règle carrée. Derrière lui, on remarque un petit appentis couvert de chaume et garni intérieurement d'une tablette sur laquelle sont déposés un pot et un verre à boire. Les deux autres individus sont des ouvriers assis sur des escabeaux et occupés à entamer une masse avec des ciseaux et des maillets. L'un a des chausses rouges, une casaque violette, un tablier vert, un bonnet jaune qui lui retombe sur les oreilles, et par dessus une toque rouge à bords relevés. L'autre est couvert d'une tunique grise et coiffé d'une toque ronde. Le bloc qu'ils débitent est sans doute l'argent des Pyrénées fondu par la violence de l'incendie et tombé en ruisseaux dans la vallée.

Un écusson *écartelé au premier et au quatrième : d'or à la fasce de gueules, accompagnée de trois trèfles de même, au deuxième et au troisième fascé d'or et d'azur de huit pièces*, est placé près du premier ouvrier.

L'inscription se compose des quatre vers suivants écrits sur deux lignes :

Jupiter Celte an mil deux cens dix-sept
Puis le déluge, ains l'incarnation
Mil sept cens et quarũte ans cũe on scet,
Nœufiesme roy eust en Gaulle renom.

(Jupiter Celte fut le neuvième roi des Gaules. Son nom a toujours été célèbre dans ce royaume. Il monta sur le trône 1217 ans après le déluge et 1740 ans avant l'Incarnation, comme on le sait.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deuxième Tapisserie.

Cette tapisserie, longue de 5 mètres environ, haute de 2 mètres 11 centimètres, ne présente pas de division et ne contient par là même qu'un seul tableau.

COMPARTIMENT UNIQUE. — *Hercule de Libye, dixième roi des Gaules.* — Celte avait une fille unique nommée Galathée, supérieure à toutes les autres femmes par sa beauté, sa force et sa haute stature. Fière de ces éminentes qualités, elle avait constamment repoussé tous ceux qui l'avaient recherchée en mariage, quels qu'aient été d'ailleurs leur rang, leurs talents, leurs richesses. Ces refus contristaient profondément son père, désireux d'avoir un héritier auquel il pût laisser sa fortune et son trône. Or, Hercule de Libye, après avoir vengé la mort d'Osiris sur Typhon l'Egyptien, et parcouru avec une forte armée la Phénicie, la Phrygie, l'Afrique et l'Espagne, pour exterminer les géants qui régnaient en tyrans sur ces contrées, pénétra dans les Gaules pour se rendre de là en Italie. Celte le reçut à sa cour et lui fit l'accueil que réclamaient ses exploits et sa gloire. Le héros fut épris des charmes de Galathée, et celle-ci, de son côté, frappée de la taille gigantesque d'Hercule, de la noblesse de ses traits, de son maintien imposant, déclara à son père qu'elle consentirait volontiers à le prendre pour époux. Celtes se réjouit de cette ouverture et fut au comble de ses vœux en unissant sa fille au vainqueur des plus redoutables géants. Hercule eut de Galathée un fils qu'il nomma Galathès, et qui dépassa tous ceux de son âge en force et en valeur.

Quelque temps après le mariage de sa fille, Celte mourut. Hercule devint son successeur et le dixième roi des Gaules. Il traça de sages règles de conduite à ses sujets et leur fit abandonner l'horrible coutume qu'ils avaient de sacrifier les étrangers. Comme la population augmentait de plus en plus, il fit construire une grande ville sur une montagne élevée, dans une partie de la Gaule celtique, qui devint depuis le duché de Bourgogne. Pour rappeler l'alliance des deux nations différentes, la nouvelle cité reçut le nom d'*Alexia* (1);

---

(1) Alise ou Sainte-Reine, arrondissement de Sémur, département de la Côte-d'Or.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

elle devint alors la capitale du royaume, et à l'époque de l'invasion romaine elle était encore une place importante. Jules César en fit le siége (1).

Le fond du tableau représente un paysage dans lequel on remarque une ville avec des forts détachés. C'est la cité d'Alise.

L'avant-scène est occupée par Hercule, Galathée son épouse, leur fils Galathès et plusieurs autres personnages secondaires.

Hercule est au milieu, vers la gauche. On le reconnaît facilement à ses formes athlétiques; sa barbe et ses cheveux sont longs; son costume consiste en haut de chausses bleu, bottines rouges brodées en or, tunique grise à manches bleues tailladées, manteau rouge retombant par-devant et par-derrière comme le scapulaire des religieux, doublé de fourrure et garni à sa partie supérieure d'une pélerine d'hermine ouverte sur les côtés. Une double chaîne d'or et un collier de pierreries lui descendent sur la poitrine. A une chaîne également d'or qui lui sert de ceinture pend une longue aumônière bleue. Il a pour coiffure un chapeau à larges bords ceint d'une couronne fleuronnée et couvert d'un ample panache. De la main droite il tient un sceptre; de la main gauche un écu élégamment contourné et couvert d'un blason : *De gueules au lion d'or à queue fourchue, couronné d'or, armé de sable, lampassé de pourpre et tenant dans ses pattes une hache d'armes de fer.* Quatre courtisans portant des costumes variés de l'époque de la renaissance suivent Hercule et paraissent s'entretenir entre eux. Deux portent la barbe longue; les autres n'en ont point.

En face d'Hercule et à droite de la tapisserie se présente Galathée, dont la taille est à-peu-près égale à celle d'Hercule, et qui est vêtue d'une robe bleue traînante, d'une seconde robe, rouge, non moins longue, richement ornée, et enfin d'un étroit manteau de pourpre attaché par derrière. Les manches de la robe de dessus, tailladées aux épaules, sont fendues dans toute leur longueur et retombent comme les ailes d'un surplis; un galon d'or, couvert au milieu de

---

(1) Voir *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, par Jean le Maire, livre I^er^, chap. VIII et IX, pages 22, 23, 24, 25 et 26 de l'édition de 1549, et les *Mémoires des Gaules*, par Scipion Dupleix, livre I^er^ ch. I, et livre II^e^ ch. XI, pages 6 et 63 de l'édition de 1639.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grosses pierreries et bordé de chaque côté d'un rang de perles, les divisent en deux endroits différents. Un semblable galon garnit le haut et le bas de ce vêtement que serre contre les reins une large ceinture verte. La coiffure de la princesse est une espèce de bonnet étroit accompagné d'ailes et surmonté par derrière d'une couronne d'or. Galathée relève le bout de sa ceinture de la main gauche et appuie la droite sur l'épaule de son fils. Galathès est un charmant petit enfant de 5 à 6 ans, à l'air candide, aux cheveux longs et plats. Il porte sur l'oreille une toque à panache. Ses vêtements sont des chausses rouges, une tunique bleue à manches vertes tailladées, et un élégant manteau jaune, doublé de vert, passé par le cou, descendant par-derrière jusqu'à la hauteur des mollets, et n'atteignant par-devant que la ceinture seulement. Trois suivantes diversement habillées marchent derrière Galathée; elles sont toutes d'un âge déjà avancé.

Le nom de *Galathée* est écrit sur la robe de dessus de l'épouse d'Hercule, et celui de *Galathès* sur la tunique de son fils.

Aux pieds d'Hercule, près de son bouclier, se tient un petit épagneul, et dans l'angle droit inférieur de la tapisserie, l'on retrouve attaché à un arbre l'écusson du donateur dont nous avons déjà fait mention.

L'inscription placée au-dessous du tableau contient, en deux lignes, ces quatre vers :

Mil sept cens treize avant que Dieu fust né
le grant géant Hercules de Libye
Galathée eust pour sa femme et amye
fille de Celte et dixiesme a regné.

(1713 ans avant la naissance de Jésus-Christ, le grand géant Hercule de Libye eut pour femme et amie Galathée fille de Celte. Il régna dans la Gaule dont il fut le dixième roi.) (1)

Troisième Tapisserie.

Cette tapisserie, qui a 2 mètres 11 centimètres de haut, sur 5 mètres 48 centimètres de long, se voit au-dessous de celle qui re-

(1) M. Jubinal n'a pas fait graver ce sujet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

présente Samothès et Jupiter Celte, au fond du second bas-côté septentrional du chœur; elle est divisée en deux compartiments inégaux par un arbre auquel est attaché le blason que nous avons déjà remarqué sur les précédentes : *D'or à la fasce de gueules, accompagnée de trois trèfles de même, écartelé, fascé d'or et d'azur de huit pièces.*

1er COMPARTIMENT. — *Galathès, fils d'Hercule et de Galathée, onzième roi des Gaules.* — Le premier compartiment a 3 mètres 72 centimètres de long; Galathès, fils d'Hercule, y est représenté.

Galathès avait à peine cinq ans qu'Hercule résolut de se rendre en Italie pour continuer ses exploits. Il quitta donc son épouse et son fils et pénétra avec une puissante armée dans le pays des Allobroges dont il creusa les montagnes pour se frayer un passage facile. Des brigands infestaient ces montagnes et rançonnaient les passants; il n'en épargna pas un seul. Etant descendu en Italie, il fit une guerre à outrance aux géants nommés Lestrigons. C'étaient des tyrans cruels qui avaient consenti à la mort d'Osiris et qui se nourissaient de chair humaine. Ils lui opposèrent une si vigoureuse résistance qu'il lui fallut dix années pour les exterminer. Les ayant tués tous sans en excepter un seul, il devint paisible possesseur de l'Italie où il régna comme y avait régné Osiris son père, son grand-père Cham et Noé son aïeul.

Pendant son règne, Hercule eut à cœur d'entreprendre tout ce qui pouvait procurer le bien-être des habitants de cette contrée. Un grand nombre de villes furent construites par ses ordres; il fit dessécher plusieurs marais et rendit les terres propres à la culture.

Après avoir gouverné sagement pendant l'espace de vingt ans, il voulut remettre de son vivant ses deux royaumes à deux de ses fils et aller terminer ses jours en Espagne. Galathée reçut l'ordre de lui envoyer Galathès, âgé alors de 25 ans, et des députés partirent pour la Scythie, afin d'en ramener Tuscus que le héros avait eu de la belle Araxa.

Galathès, accompagné des personnages les plus illustres de la Gaule, s'empressa de se rendre auprès de son père, et celui-ci le reçut avec joie, lui donna mille preuves de son affection. Quelque temps après arriva de la terre lointaine de Tartarie, Tuscus déjà d'un âge avancé, mais n'ayant encore rien perdu de la vigueur de son

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

esprit, de sa force et de sa vaillance. Aussitôt Hercule tint une cour plénière, et là, en présence des seigneurs qui l'avaient suivi des différents pays où il s'était signalé par ses exploits, il établit Tuscus chef de l'Italie avec le titre de Coritus, et couronna roi des Gaules le jeune Galathès.

Les deux frères restèrent quelque temps ensemble après le départ d'Hercule pour l'Espagne et s'unirent l'un à l'autre par une étroite amitié. Lorsque le nouveau roi des Gaules voulut retourner dans ses états, Tuscus lui donna comme marque de son affection l'île de Sicile avec un grand nombre de sujets pour la peupler. Galathès y demeura plusieurs années et y fonda, entre autres centres d'habitations, une cité nommée *Cenegalata*. Il rentra ensuite dans le pays dont il était devenu le chef.

Galathès étendit beaucoup les limites de ses états, et c'est de son nom que fut formé celui de *Galathie*, dénomination générale que prirent alors toutes les parties du royaume autrefois appelé Samothée ou Celtique, et depuis Gaule (1).

Sur ce compartiment, comme sur celui où figure Samothès, se déploie un vaste panorama. C'est la Gaule entière avec les mers qui la baignent, avec les différents pays dont elle se compose, avec ses principales rivières. Les noms de ces mers, de ces rivières, de ces contrées ou provinces sont encore écrits à côté de la place qu'elles occupent et disposés comme sur une carte géographique. On lit vers le haut : *Méditerrane, Provence*; en bas : *Flandres, Picardie*; à droite : *France, Seine, Normandie, Loyre, Aquitaine, Gyronde, Gascogne, Bretaign̄, Occeane, Angleterre*; à gauche : *Holande, Ardeñe, Savoye, Souisse, le Rhyn*. Les quatre points cardinaux sont aussi indiqués. Au bord supérieur est le mot *Midy*, au bord inférieur le mot *Septentrion*, au bord gauche le mot *Orient*, et au bord droit le mot *Occident*. La disposition des points cardinaux, et par là même des différentes contrées, est, comme on le voit, tout-à-fait inverse de celle qu'on adopte maintenant pour les cartes géographiques où le nord occupe toujours le point le plus élevé.

---

(1) Voir Jean Le Maire, *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, livre I^er^, ch. XIII, page 36 de l'édition de 1549, et Scipion Dupleix, *Mémoires des Gaules*, livre II^e^, chap. XI, page 63 de l'édition de 1639.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Indépendamment des noms que nous venons de transcrire et qui sont tracés en noir, on voit encore plusieurs lettres blanches très-distantes les unes des autres et qui forment le mot *Gaule*.

A la partie antérieure de cet immense paysage se présente Galathès. Sa barbe est d'une longueur moyenne ; une toque ornée de brillants lui couvre la tête. Ses vêtements sont des chausses rouges, des trousses à taillades et à bouffants de même couleur, un petit pourpoint vert et un manteau court de couleur grise. Il a l'épée au côté, tient de la main droite un sceptre et sur le poing gauche un faucon. A côté de lui sont deux jeunes pages revêtus d'un costume à-peu-près semblable au sien, mais ils n'ont point de manteau ; l'un d'eux est armé d'une longue lance. Vis-à-vis de ces trois personnages s'en trouve un quatrième qui est probablement le père de Galathès, Hercule de Libye. Sa barbe est blanche et très-épaisse. Il est couvert d'un vêtement roux à manches tailladées, coiffé d'une espèce de turban, et tient un long bâton dans la main gauche. Chaque personnage a environ 1 mètre 50 centimètres.

Au-dessous de ce tableau, l'inscription suivante est écrite sur trois lignes :

Mil VI^C ans septante sept avant
Nostre salut Galathes moult scavant
Ay dominé, mil 11^C quatre vingtz
Après le grand déluge, car je vins
Unziesme roy de Dame Galathée
Et d'Hercules dont Gaule est redoutée.

(1677 ans avant l'ère chrétienne et 1280 ans après le déluge, moi Galathès très savant, fils de Galathée et d'Hercule, j'ai régné sur les Celtes dont je suis le onzième roi, et c'est de mon nom qu'a été formé celui de la Gaule, pays redouté à cause de la force et de la valeur de ses habitants.) (1).

2e COMPARTIMENT. — *Lugdus, treizième roi de Gaule.* — Narbon, fils de Galathès, et fondateur de la ville de Narbonne, hérita du sceptre de son père. Aucune place cependant ne lui est assignée sur notre tapisserie. A côté du onzième roi de Gaule figure Lugdus

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, planche 10e.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fils et successeur de Narbon. C'est à lui que l'on doit la ville de Lyon qui, dans la suite a donné son nom à toute la province lyonnaise (1).

Le compartiment où Lugdus est représenté a 1 mètre 76 centimètres de long. Le treizième roi des Gaules a une attitude toute orientale. Sa barbe est longue et épaisse, sa tête couverte d'un turban. Il porte pour vêtement principal une espèce de casaque rouge qui lui descend jusqu'aux genoux. Les manches de ce vêtement, toutes déchiquetées, lui tombent jusqu'au bas des jambes, et ses bras passent par des ouvertures qui y sont pratiquées à la partie antérieure. Ses chaussures sont remarquables par les nombreuses taillades ou balafres qui y sont pratiquées. Ce monarque tient de la main droite un sceptre surmonté d'une fleur de lys, et de la gauche la poignée du cimeterre qui pend à son côté. Derrière lui se trouvent un courtisan et un page ayant l'un et l'autre un costume de la renaissance.

Le fond du tableau représente la ville de Lyon et ses environs. Sur les deux rivières, au confluent desquelles elle est bâtie, flottent de petites barques. On lit à côté *Sone* et *Rosne*.

Au bas du compartiment, on lit les six vers suivants disposés sur trois lignes :

Mil trois cens ans trēte après que de l'arche
Sortist Noé le noble patriarche
Mil et VI^C vingt et sept et riens mains
Ains que Jesus racheta les humains
Le roy Lugdus trezième pour son trosne
Et beau manoir feist Lion sus le Róne.

(1330 ans après que le patriarche Noé sortit de l'arche, et 1627 ans et quelques riens avant que Jésus-Christ rachetât les hommes, Lugdus, treizième roi de la Gaule, bâtit Lyon sur le Rhône pour y faire sa demeure et y placer son trône.) (2).

---

(1) Jean Le Maire. *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, livre I^er^, chap. XIII, page 36 de l'édition de 1549. — Scipion Dupleix. *Mémoires des Gaules*, livre II^e^, chap. XIII, page 64 de l'édition de 1639.

(2) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, planche 11^e^

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quatrième Tapisserie.

La quatrième tapisserie, placée maintenant au-dessus de la porte de la sacristie, dans le second bas-côté nord du chœur, a 7 mètres 59 centimètres de long sur 2 mètres 11 centimètres de haut. Elle est divisée par des arbres en trois compartiments offrant chacun un tableau différent. C'est sur cette pièce que se trouve le millésime de 1550. Il est placé sur l'arbre qui sépare le premier tableau du second. Chaque compartiment a 2 mètres 53 centimètres de long.

1er Compartiment. — *Belgius, quatorzième roi de Gaule.* — Fils et successeur de Lugdus, Belgius donna son nom à la Gaule Belgique et y fonda une ville importante qui reçut le nom de Belgium. D'après quelques auteurs, cette ville serait Trèves; d'après d'autres, la cité de Belge ou Bavay en Hainaut; mais un grand nombre de commentateurs veulent que sous ce nom ait été désigné Beauvais en Picardie (1). L'auteur de la tapisserie s'est rangé à cette dernière opinion, ce qui semble indiquer ou qu'il travaillait pour notre ville ou bien qu'il était français. Un artiste des Pays-Bas, dans un tel partage de sentiments, eut probablement donné la préférence à une ville du pays qu'il habitait, s'il n'eût pas été déterminé à en agir autrement par quelque grave considération (2).

Belgius a pour vêtements des bottines rouges garnies vers le milieu d'un rang de bouffants, un haut de chausses bleu sans taillades et une espèce de tunique ou de casaque à large collet retom-

---

(1) Jean Le Maire, au chap. 13e du 1er livre de ses *Illustrations de Gaule*, veut que la ville fondée par Belgius soit la cité de Belge, c'est-à-dire Bavay en Hainaut; mais au 9e chapitre du livre 3e, il se prononce pour Beauvais en Picardie, faisant honneur de la fondation de la ville du Hainaut, dont le nom est à-peu-près le même, à Bavo qui régna sur une partie de la Gaule belgique, du temps de Francus, vingt-quatrième roi des Gaules.

(2) Jean Le Maire. *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, livre 1, chap. 13, et livre 3, chap. 9, pages 37 et 285 de l'édition de 1549. — Et *Mémoires des Gaules*, de Sc. Dupleix, livre 2e, chap. 14e, page 65 de l'édition de 1639.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bant sur les épaules et à manches bouffantes; il porte l'épée au côté, tient de la main droite un sceptre d'or et appuie la gauche contre sa poitrine. Sa barbe, longue et noire, se partage par le milieu en deux touffes, et sa tête est couverte d'un chapeau dont le bord fort large et relevé sur le devant supporte une couronne d'or. On lit sur le bas de sa tunique *Belgius*. A côté de lui marche un lévrier blanc portant au cou un collier rouge.

Derrière le prince est la ville de Beauvais. Les transepts de la cathédrale ne sont encore élevés qu'à la moitié de leur hauteur. Des grues, des chèvres, des cabestans placés sur les murs indiquent qu'on en continue la construction. C'est en cet état que se trouvait cette partie de l'édifice au moment où la tapisserie fut fabriquée. Près de la cathédrale, on voit le palais épiscopal dont l'entrée est flanquée de deux grosses tours à toits coniques, couverts en tuiles et très-élevés. Le bâtiment principal de ce palais venait d'être reconstruit par les ordres de Louis de Villiers de l'Isle-Adam, évêque de Beauvais. L'artiste en a représenté les parties principales et en particulier la tour de l'Horloge qui se trouve au milieu. Entre les tours de la porte de l'évêché et ce corps de bâtiment, on remarque une église; c'est celle de Notre-Dame-du-Châtel, qui était adjacente à la maison de l'évêque, qui en dépendait et qui fut renversée en 1795. Le Thérain baigne Beauvais, et sur une de ses rives est représenté un pêcheur à genoux, coiffé d'une large calotte bleue et vêtu d'une longue casaque rouge; derrière lui est un petit chien griffon. Les armes de la ville sont peintes sur une des portes. Elles sont de *gueules au pal d'argent*. Au bas des murs d'enceinte se trouve le mot *Beauvais*.

Au-dessus de Beauvais, à gauche, apparaît la ville de Clermont, parmi les édifices de laquelle on distingue surtout son église, son château garni aux quatre angles de tourelles en encorbellement, et son hôtel-de-ville entouré de machicoulis. En avant est le mot *Clermont*.

Le paysage qui accompagne les deux villes est semé d'un grand nombre de bourgs et de villages.

Au bas de ce compartiment on lit :

Mil CCC ans soixante dix en sōme
Puys le déluge et devant que feust l'hōme

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Régenéré par grace déifique
Mil V^C IIII^XX VII moy qu'on nõme
Belgius roy XIIII^e on voit cõme
Fonday Beauvais d'ont vient Gaule belgique

(1370 depuis le déluge, et 1587 avant que l'homme eut été régénéré par la grâce de Dieu, moi qu'on nomme Belgius, quatorzième roi des Gaules, je fondais, comme on le voit, Beauvais d'où est venu le nom de Gaule Belgique.) (1)

2e Compartiment. — *Jasius, quinzième roi de Gaule.* — Belgius n'avait pas d'enfants légitimes; avec lui s'éteignit donc la lignée de Galathès. Les Gaulois qui désiraient avoir toujours à leur tête un chef du noble sang d'Hercule de Libye, jetèrent alors les yeux sur le roi d'Italie, Jasius Janigena, frère aîné de Dardanus, fils de Jupiter Cambo-Blascon, et petit-fils de Tuscus.

Ainsi maître de deux puissants états à l'âge d'environ 38 ans, Jasius chercha à faire une alliance digne de lui. Il prit pour épouse une noble fille, toute jeune encore, nommée Ipitis Cybeles. A ses noces, qui furent célébrées dans la ville de Viterbe avec la plus grande pompe et le plus brillant appareil, assista la noblesse de toutes les parties du monde. Isis même, reine d'Egypte, sœur d'Osiris, s'y rendit et y offrit les premiers pains que l'on ait mangés en Italie; mais ce prince devait mourir d'une manière bien cruelle et bien tragique.

Jaloux de sa haute position, ne pouvant souffrir de lui voir une double couronne sur la tête, tandis que lui-même restait dans l'obscurité, Dardanus vint lui demander avec instance le gouvernement d'un de ses royaumes. Le monarque ne crut pas pouvoir se rendre à une telle demande, et une guerre à outrance fut la suite de ce juste refus. Tous les pays de delà le Tymbre, qui forment maintenant le royaume de Naples, la Pouille, la Calabre, embrassèrent le parti de Dardanus, tandis que le peuple de deçà le fleuve, les Toscans et les Gaulois, restèrent fidèles à leur chef légitime.

Aux forces formidables de Jasius vinrent bientôt se joindre celles

---

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées*; Tapisseries de Beauvais, pl. 8e.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Siculus son parent qui régnait alors en Sicile, et qui, depuis, fut le seizième roi d'Espagne. Aussi, le succès ne fut-il pas très-longtemps incertain. Voyant qu'il était trop faible et qu'il ne pouvait rien obtenir de son frère ni par amour ni par force, Jasius résolut de s'en venger par la ruse et par le crime.

Il lui demande donc à rentrer dans ses bonnes grâces et paraît lui rester soumis ; mais en même temps plusieurs navires sont amenés par ses ordres dans un des ports de la ville royale de Viterbe ; l'on y charge ce qu'il possède de plus précieux, et l'on y fait monter ses serviteurs les plus braves et les plus dévoués.

Ces préparatifs faits, il ne s'agissait, pour Dardanus, que de trouver une circonstance favorable dont il pût se servir, pour exécuter son fatal projet. Elle se présenta bientôt. Un jour, Jasius, dont il épiait toutes les démarches, avait été se baigner dans une source sulfureuse voisine de sa résidence ; il se trouvait seul, sans escorte et sans défense. Son cruel ennemi se jette sur lui, le perce de son épée. Aussitôt, il gagne ses vaisseaux pour se diriger vers la Grèce, et quelque temps après il devient le premier fondateur de Troie, ville à laquelle il donne le nom de Dardanie (1).

Au bord d'une forêt, on voit, étendu par terre, Jasius auquel Dardanus son frère vient de donner la mort. Il est vêtu d'une espèce de tunique rouge à manches chargées de bouffants, laquelle est en partie recouverte par un large manteau doublé d'hermine mouchetée. Sa tête est couverte d'un chapeau à large bord que ceint une couronne d'or. Il a des cheveux longs, une longue barbe noire et d'épaisses moustaches. Le sang coule avec abondance de la blessure qu'il a reçue à la poitrine ; son sceptre, que sa main a laissé échapper, est à côté de lui.

Dardanus est debout près de Jasius. Sa poitrine est couverte d'une cuirasse d'airain, et ses bras, ses cuisses, ses jambes, d'armures de fer. Un casque, de forme grecque, lui couvre la tête, et sur ses épaules est jeté un ample manteau qui lui descend jusqu'au milieu

---

(1) Voir : Jean Le Maire. *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, livre I^er^, ch. 13, 14 et 15, pages 36 et suivantes de l'édition de 1549. — Scipion Dupleix. *Mémoires des Gaules*, livre II^e^, ch. 15, pages 65 de l'édition de 1639.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des jambes. Il tient de la main droite une longue épée toute couverte de sang. Sa barbe est longue et épaisse. Le mot *Dardanus* est écrit sur son manteau.

Derrière Dardanus se trouvent deux hommes d'armes. Le premier est vêtu d'une tunique fermée par-devant et assez semblable aux blouses que portent actuellement les gens de la campagne. A la ceinture qui la retient pendent une épée très-courte, un poignard et une espèce d'aumônière; il tient à la main une longue hallebarde. Ses cheveux sont plats et ne recouvrent que le cou et les oreilles; il n'a point de barbe; un chapeau dont la forme est élevée et les bords très-étroits lui sert de coiffure. Le second soldat porte un haut de chausses jaune, ouvert à soufflet vers les genoux, et une espèce de justaucorps ou de cuirasse rouge; ses bras seulement sont couverts d'armures de fer; il a de la barbe, est coiffé d'un bonnet singulier et tient en main une hallebarde. Derrière ces gardes est un autre personnage dont on n'aperçoit que la tête et qui paraît être un officier.

Non loin de là on remarque un navire d'une fort grande dimension. Dans ce vaisseau se trouve un officier portant un haut de chausses tailladé et ayant sur la tête une toque ornée de panaches; un seul de ses bras est couvert de brassard. Devant lui un marin lance sur le bord de la mer une fort longue planche au moyen de laquelle Dardanus doit monter.

Dans l'éloignement s'élève la ville de Troie. Devant les murs de cette cité sont groupés un grand nombre d'hommes et de femmes, et à leur tête on retrouve Dardanus ayant une couronne sur la tête et un sceptre à la main. Son nom est écrit sur le bas de son vêtement. Près de la ville se montre encore le vaisseau sur lequel le lâche assassin de Jasius s'est embarqué. Au-dessus de cette même ville se lit le mot *Troye*.

Au bas du sujet est l'inscription suivante :

Mil IIII^{CC} LX ans du déluge
Et XIX Jasius ay régné;
Ains que Jesus le redempteur feust né
Mil IIII^{CC} septante huict, lors fus-je
Par Dardanus mon frère exterminé
Qui puis fonda Troye pour son refuge.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(1479 ans après le déluge, et 1478 avant la naissance du Rédempteur, moi, Jasius, j'ai régné ; alors je fus tué par Dardanus mon frère, qui depuis fonda Troie pour s'y réfugier.) (1)

5e Compartiment. — *Paris, dix-huitième roi de Gaule.* — A la mort de Jasius, les Gaulois choisirent pour roi Allobrox qui donna son nom aux Allobroges. Romus son fils auquel la ville de Romans en Dauphiné doit son existence, lui succéda (2). Il n'est rien dit de ces deux princes dans les pages de nos riches tapisseries historiées. De Jasius elles passent immédiatement à Paris, dix-huitième roi des Gaules.

Le Paris dont il est ici question n'est pas le fils de Priam, le frère d'Hector, le ravisseur de la belle Hélène. C'est tout simplement le fils de Romus. Moins illustre, moins généralement connu que son homonyme, il mérite d'être cité comme un des principaux chefs de la nation gauloise. C'est lui qui fonda ou reconstruisit la capitale actuelle de la France et lui donna son nom (3).

Paris a, comme Galathès, le costume que l'on portait à la cour de France, sous le règne de François Ier, un haut de chausses ouvert à soufflet, un pourpoint à manches tailladées, un manteau court et une toque à panache. Il porte l'épée au côté, tient un sceptre de la main gauche et appuie la droite sur sa poitrine. Ses cheveux plats et lisses lui recouvrent les oreilles et ne descendent pas plus bas que le cou. Sa barbe n'est pas fort longue. Sur le bas de son manteau, on lit le mot *Paris*, écrit en lettres blanches.

Trois personnages, couverts de vêtements différents accompagnent Paris et paraissent le considérer avec admiration.

---

(1) M. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées ;* Tapisseries de Beauvais, planche 7e.

(2) Jean Le Maire. *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, livre Ier, ch. 16e, page 43 de l'édition de 1549. — Scipion Dupleix. *Mémoires des Gaules*, livre IIe, ch. 16 et 17, pages 66, 67 et 68 de l'édition de 1639.

(3) Jean Le Maire. *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, livre Ier, ch. 16 et 17, pages 43, 44, 45 et 46 de l'édition de 1549. — Scipion Dupleix. *Mémoires des Gaules*, livre IIe, ch. 17, page 68 de l'édition de 1659.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Derrière eux est la ville de Paris, au milieu de laquelle on remarque surtout Notre-Dame. Sur une des portes de cette ville flotte une bannière portant les armes de France, et au-dessous celles de Paris. Sous ses murs, on aperçoit une femme chassant devant elle un âne chargé de légumes. Près du bord supérieur de la tapisserie, et à côté des tours de la métropole, est le mot *Paris* en lettres noires.

A un tronc d'arbre, placé à l'extrémité de ce sujet, se retrouvent les armes que nous avons vues dans les autres tapisseries.

L'inscription qui se trouve en bas est ainsi conçue :

Mil V^CC ans XL et IX passez
Du déluge, Paris le noble roy
Dix-huytiesme fonda en grand arroy
Ville et cité de Paris belle assez
Devant qu'a Rōme eust des gens amassez
VI^CC cinqūte et VIII ans cōme croy.

(1549 ans et plus depuis le déluge et 658, comme on le croit, avant la fondation de Rome, Paris, dix-huitième roi de Gaule, fonda à grands frais la belle ville de Paris.) (1).

Cinquième Tapisserie.

Cette tapisserie a 3 mètres 58 centimètres de long sur 2 mètres 41 centimètres de haut; elle ne renferme qu'un seul tableau.

Compartiment unique. — *Remus et Francus, vingt-troisième et vingt-quatrième rois de Gaule.* — Nous arrivons aux derniers des princes gaulois dont il est fait mention dans le Bérose et le Manéthon d'Annius de Viterbe, à Remus et à Francus, fils d'Hector. Avant eux avait régné, depuis Paris, Lemannus, dont le nom a été donné au lac de Genève, Olbius, fondateur d'un grand nombre de cités appelées Olbie, Galathes II ou Galatas qui vainquit les Sarmathes et établit en Asie le peuple Galathe, enfin Namnès auquel on est rede-

(1) M. Ach. Jubinal. *Les anciennes Tapisseries historiées*; Tapisseries de Beauvais, planche 9e.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vable de la ville de Nantes (1). Nous ne pouvons assurer que quelques-uns de ces rois n'aient point figuré sur des pièces qui auraient pris place entre celles qui viennent de nous passer sous les yeux et la dernière qui nous reste à étudier ; nous regardons comme beaucoup plus probable cependant qu'on a voulu les omettre comme on en a omis tant d'autres, parce que l'on n'avait besoin que d'un certain nombre de sujets, d'où il résulterait que notre série de tapisseries serait tout-à-fait complète. Pour les précédents, l'intention de l'artiste ne peut être révoquée en doute, puisque les lacunes ont lieu entre deux personnages représentés sur une même pièce.

Remus, fils de Namnès et vingt-troisième roi des Gaules, fonda la ville de Reims en Champagne. C'est environ la trentième année du règne de ce prince qu'eut lieu le siége de Troie, événement chanté par tant de poètes, auquel prirent part tant de dieux et de héros. Après la ruine entière de leur ville, les malheureux princes troyens qui n'avaient pas succombé, se répandirent, avec un grand nombre de simples sujets, dans toutes les parties du monde pour y trouver un asile. L'un d'eux, Francus ou Francion, fils d'Hector, petit-fils de Priam, se rendit à la cour de Remus qui l'accueillit avec la plus grande cordialité et lui donna sa fille en mariage. Par suite de ce mariage, il devint le vingt-quatrième roi des Gaules, mais il fut maître en même temps d'une partie de l'Allemagne. La ville de Sicambre qui maintenant, sous le nom de Bude, est la capitale de la Hongrie, fut bâtie par lui sur les bords du Danube, et il y établit une partie des gens qu'il avait amenés de la Prygie. Le nom qu'il donna aux habitants de la nouvelle colonie fut celui de Francs ou de Français (2).

---

(1) Voir ; Jean Le Maire. *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, livre I^er^, ch. 17 et 18, pages 45, 46, 47 et 48 de l'édition de 1549. — Scipion Dupleix. *Mémoires des Gaules*, livre II, ch. 18, 19, 20, 21, pages 68, 69 et 70 de l'édition de 1639.

(2) Jean Le Maire. *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, livre I^er^, ch. 18, et livre III, chapitres ou titres 4, 5, 6, 7, 8 et 9, pages 49, 274 et suivantes de l'édition de 1549. — Scipion Dupleix. *Mémoires des Gaules*, livre II, ch. 23 et 24, pages 70, 71 et 72 de l'édition de 1639.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le peintre nous a présenté, dans un même tableau, Remus et Francus, en nous faisant assister au mariage du fils d'Hector.

Remus est revêtu d'une longue robe de pourpre, de tunicelles bleues et d'un manteau royal d'or retombant par-devant à la manière des chasubles anciennes et garni à la partie qui couvre les épaules d'une épitoge d'hermine mouchetée (1). Ce prince a des cheveux très-longs, et une barbe noire qui lui descend jusqu'au milieu de la poitrine. Il porte au cou une longue chaîne d'or à double rang, sa tête est couverte d'une espèce de chapeau plat à grands bords ceint d'une couronne d'or. Il tient de la main gauche un sceptre d'or surmonté d'une fleur de lys, et de l'autre il prend la main de sa fille pour la présenter à Francus. La fille de Remus a le front couronné d'un diadème d'or. Elle porte une robe brodée à queue traînante, à manches taillades et bouffantes; une chaîne d'or lui tombe aussi sur la poitrine; elle est accompagnée de deux suivantes. Derrière elle se trouve un soldat couvert d'une cuirasse, ayant une bourguignote sur la tête et appuyant la main gauche sur un bouclier. A côté de lui est un porte-bannière revêtu d'un petit pourpoint et d'un manteau court, et portant sur la tête une toque ornée de panaches; sa bannière est de gueules à trois couronnes d'or, deux et un.

Francus, couvert d'une cuirasse, et par dessus d'une clamyde ou paludament, tient en main un sceptre d'or sans fleur de lys. Sa tête est ceinte d'une couronne ducale; un collier d'or à double rang lui tombe sur la poitrine Il est suivi de son cheval que conduisent deux écuyers. Ceux-ci sont revêtus d'un haut de chausses et d'un pourpoint tailladés. Ils ont la tête couverte d'une toque à panache, et tiennent à la main une longue lance renversée et garnie de plumes, comme le sont ordinairement les flèches. Aux pieds de l'un d'eux est placé l'écusson que nous avons observé sur toutes les pièces de cette série. Derrière les écuyers se tient une troupe d'hommes à cheval à la tête desquels s'en trouvent trois qui sonnent de la trompette. A

---

(1) Ce costume ressemble assez à celui que portaient les rois de France à la cérémonie de leur sacre. On l'aura donné sans doute à Remus, parce qu'il est regardé comme le fondateur de Reims ou ces princes se faisaient sacrer.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur instrument, est attachée une petite bannière, *de gueules au lion d'or, couronné de même, armé d'une hache de fer.*

La scène se passe sous les murs de Reims. Parmi les édifices de cette grande cité, on remarque sa cathédrale au superbe portail et plusieurs autres églises. A quelque distance de la ville se dresse un appareil patibulaire où deux hommes sont attachés.

On lit au haut du tableau : ***Rains*** (Reims); et au bas les vers suivants :

Après que l'arche aux haux mons reposa
L'an mil VII^C LXVII jadis
Francus d'Hector filz la fille espousa
Du roy Remus, mil cent IIII^XX dix
Devant IHS, lors cõmença le nom
De gens francoys courtoise nation.

(1767 ans après que l'arche se fut élevée sur les hautes montagnes, et 1190 ans avant Jésus-Christ, Fancus fils d'Hector, épousa la fille du roi Remus. Alors commença le nom de la nation française, nation courtoise et polie (1).

3e SÉRIE.

TAPISSERIES DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Il n'en est pas des tableaux de la troisième série comme de ceux des deux autres. Impossible de trouver de plus riches compositions, de rien voir de mieux coordonné, de plus expressif, de plus animé, de plus conforme à la nature. Les lignes et les masses se balancent pour produire une agréable symétrie; à une immense variété de détails, d'épisodes, d'incidents, s'associe une parfaite unité d'action; chaque passion, chaque affection de l'âme, chaque caractère est exprimé dans toute sa vérité et avec ses diverses nuances; les poses sont on ne peut plus faciles, on ne peut plus naturelles. A cela, joignez un dessin pur, savant, vigoureux, des couleurs vives et généralement bien fondues; en un mot ici, c'est l'art, et l'art dans toute

(1) **M. Jubinal.** *Les anciennes Tapisseries historiées;* **Tapisseries de Beauvais, planche 12e.**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sa perfection. Aussi, nous garderons-nous bien de suivre la marche que nous nous sommes tracée jusqu'alors. Dans les sujets précédents, nous avons décrit, avec une minutieuse exactitude les costumes, indiqué leur forme, leur couleur et jusqu'à leur moindre ornement. Nous avons attiré l'attention sur le style et la décoration des édifices civils et religieux. Maintenant, négligeant ces particularités qui, du reste, ne peuvent plus nous offrir le même intérêt, nous chercherons bien davantage à embrasser l'ensemble de chaque tableau, à constater les effets produits par la disposition des diverses parties, à saisir la pensée et les sentiments de chaque personnage, et à bien comprendre son rôle dans le drame que le tableau représente.

Nous établissons encore, dans cette série, deux divisions différentes. Dans la première trouveront place nos plus riches tentures exécutées sur les cartons de Raphaël; dans l'autre, quelques pièces reproduisant les tableaux où Lebrun a peint avec tant de talent les batailles d'Alexandre.

1re DIVISION.

Cartons de Raphaël.

Par carton on entend, dans les arts plastiques, un dessin exécuté sur un fort papier ou sur du carton, et devant servir de patron pour une peinture à fresque, une mosaïque ou une tapisserie. Les différents détails qui s'y trouvent représentés ont les dimensions qu'on se propose de leur donner dans les ouvrages auxquels ils doivent servir.

Les cartons destinés à l'exécution des fresques sont ordinairement faits au crayon ou au simple trait. Le peintre qui doit exécuter lui-même et traduire son dessin n'a pas besoin qu'il soit peint. Il a préalablement fixé, dans une esquisse coloriée ou simplement dans son imagination, le système d'effets et le parti de couleurs dont son sujet aura besoin. — Tantôt on découpe ces cartons, pour en tracer sur le mur les contours à la pointe. Tantôt aussi on se borne à piquer les figures de petits trous et à passer dessus un linge renfermant de la braise ou de la craie en poudre, afin de reporter à la surface de l'enduit les traits en lignes ponctuées; et c'est là ce qu'on appelle *poncer*. La *ponce* est la poudre de braise ou de craie enveloppée dans le morceau de toile.

Pour les mosaïques, on se sert des cartons à-peu-près comme pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les fresques. On imprime tout d'abord le contour des figures sur l'épais mastic dans lequel les pierres seront implantées. Mais ils doivent être colorés et placés continuellement sous les yeux de l'artiste, afin qu'il en reproduise exactement les nuances.

Il est nécessaire que la troisième espèce de cartons soit également coloriée. Sans être entièrement étrangers à l'art du peintre, la plupart des ouvriers en tapisserie ne sauraient exécuter leurs tableaux à l'aide d'un simple trait. Le genre de peinture qui convient le mieux pour ces cartons est celui qu'on appelle *à détrempe*. Les couleurs en sont détrempées dans de l'eau contenant de la colle, de la gomme ou quelqu'autre substance glutineuse en dissolution. Il en résulte un effet clair et gai, soit qu'on laisse les teintes lisses, soit qu'on les travaille par des hachures plus ou moins multipliées dans les clairs et dans les ombres. Les cartons des tapisseries étaient autrefois découpées par morceaux ou par bandes, afin d'être placés plus aisément sous le tissu en exécution ; lorsqu'une bande avait été copiée, une autre était reprise. Rarement cependant, c'étaient les cartons originaux que l'on employait ainsi ; pour les ménager, on leur substituait des copies exactement calquées et coloriées avec soin. Maintenant, on se borne à introduire sous la chaîne un simple calque au crayon, et le carton ou modèle peint, conservé dans son entier, est suspendu près de l'artiste, afin qu'il puisse le consulter aussi souvent qu'il en a besoin, pour en reproduire fidèlement toutes les nuances.

C'est à Léon X que l'on doit la magnifique suite des cartons de Raphaël. Déjà depuis longtemps la Flandre possédait de célèbres manufactures de tapisseries, et ce genre d'industrie venait d'y être porté au point de pouvoir reproduire avec exactitude tous les effets de la peinture. Le célèbre pontife voulant se procurer des produits de ces manufactures pour en enrichir les appartements de son palais, crut qu'il ne pouvait mieux faire que de confier la composition des sujets au peintre qui déjà avait couvert de tant d'immortels chefs-d'œuvre les murs du Vatican.

Raphaël, lorsqu'il exécuta ses cartons, était dans toute la force de l'âge et de son talent. Il s'y est élevé évidemment au-dessus de lui-même, et l'on peut dire que c'est là, non-seulement le couronnement de ses œuvres, mais celui de toutes les productions du génie moderne dans la peinture.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De Piles (1) nous apprend que Bernard Van-Orlay de Bruxelles, Michel Coxis de Malines et d'autres Flamands qui avaient été à Rome élèves de Raphaël, furent chargés, ou par lui-même ou par Léon X, de surveiller, à leur retour en Flandre, le travail de la tapisserie. On conçoit que Raphaël ne pouvant exercer en personne cette surveillance, avait le plus grand intérêt à la confier à des artistes formés par lui.

Les pièces exécutées en Flandre par Léon X, d'après les cartons de Raphaël et sous l'inspection de ses élèves, sont devenues aujourd'hui objets d'étude et collection classique au Vatican. On en compte treize; elles représentent le massacre des Innocents, sujet divisé en deux, les disciples d'Emmaüs, Jésus-Christ apparaissant à Madeleine, l'adoration des Mages, la descente du Saint-Esprit, la pêche miraculeuse, Jésus-Christ confiant son troupeau à saint Pierre, saint Paul aveuglant Bar-Jésu en présence de Sergius Paulus, saint Pierre et saint Jean guérissant un boiteux à la porte du temple, Ananie frappé de mort par saint Pierre, saint Paul et saint Barnabé à Lystres, saint Paul prêchant à Athènes. Lorsqu'elles furent apportées à Rome, elles y produisirent une vive sensation. Vasari en parle avec enthousiasme. « Le travail, dit-il (2), semble l'effet d'un art surnaturel plutôt que de l'industrie humaine. On ne peut se lasser d'admirer comment avec de simples fils on peut arriver à rendre et tous les détails et toute la mollesse des chairs, et tous ces accessoires de plantes, d'animaux, de bâtiments, que l'œil trompé prend pour l'ouvrage du pinceau. »

Les cartons originaux de Raphaël n'ont pas tous été conservés. Il n'en existe plus que sept. Il faut heureusement reconnaître qu'entre les sujets de cette nombreuse suite, le sort semble avoir choisi pour les épargner ceux qui réunissent à une plus grande richesse de composition la plus grande élévation de pensée et de style.

Ces cartons avaient été découpés chacun en plusieurs morceaux perpendiculaires pour les raisons que nous avons précédemment in-

---

(1) De Piles. *Abrégé de la Vie des peintres*, page 170.

(2) Vasari. *Vit. de Pittori, etc., Vit. di Raffaël*, tome III, page 215 et suiv. — Baldinucci. *Notizie, etc.*, tome I, page 225.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

diquées. Ils restèrent dans les fabriques jusqu'au moment où Charles Ier, roi d'Angleterre, en fit l'acquisition. On les conserva d'abord dans une méchante caisse au palais de White-Hall, où quelquefois on les faisait voir en en rassemblant les morceaux. Lorsque, après la fin tragique de ce prince, sa collection fut mise en vente publique, Cromwel donna l'ordre de les acheter, ce qui les a conservés à l'Angleterre. Sous Guillaume, on en rapprocha les morceaux en les doublant avec un papier renforcé d'un canevas, et on répara les petites altérations locales que les couleurs avaient pu éprouver. Une belle galerie fut construite exprès pour les recevoir au palais d'Hamptoncourt où ils furent encadrés et convenablement suspendus. Transportés ensuite au palais royal de Windsor, ils y sont restés pendant quelques années; depuis peu on les a replacés au palais d'Hamptoncourt.

Ce sont des copies des cartons conservés au palais d'Hamptoncourt que nous possédons à la cathédrale de Beauvais; mais pour établir une symétrie complète, à ces sept sujets on en a ajouté un huitième : saint Paul terrassé sur le chemin de Damas. De cette manière, un même nombre de tableaux reproduisent des faits relatifs à l'histoire de chacun des deux patrons de notre église. Les quatre qui concernent le prince des Apôtres sont : la pêche miraculeuse, Ananie frappé de mort, le boiteux guéri à la porte du temple, Jésus établissant saint Pierre chef de son église. Ceux qui se rapportent à la vie de l'apôtre des Gentils : saint Paul terrassé sur le chemin de Damas, Bar-Jésu aveuglé par saint Paul devant Sergius Paulus, saint Paul prêchant à Athènes, saint Paul et saint Barnabé à Lystres (1).

Les huit tapisseries proviennent de la manufacture même de Beauvais.

La manufacture impériale de tapisseries de Beauvais fut établie en 1664 par Louis Hinart, marchand tapissier de Paris. Le gouvernement, désireux de naturaliser en France un art qui avait fait la gloire de la Flandre, le seconda dans son entreprise; il mit à sa disposition dix mille livres pour les premiers frais du matériel et trente

---

(1) Les sept cartons d'Hamptoncourt sont dessinés dans un ouvrage qui a pour titre : *Musée religieux, ou choix de tableaux gravés à l'eau forte*, par Réveil, 4 vol. in-12. Paris, Hivert. 1836.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mille livres pour les bâtiments à acheter ou à faire construire. On arrêta en outre que, la première année, l'entrepreneur emploierait cent ouvriers, et que, dans les cinq années suivantes, le nombre en serait porté jusqu'à six cents. Louis Hinart, devenu maître d'un établissement aussi considérable dès son origine, ne sut point, malgré les priviléges et les faveurs qu'il obtint, réaliser les espérances qu'il avait fait concevoir. Sa négligence et celle de son fils faillit même causer la ruine de la manufacture naissante.

Mais elle prit une grande importance en 1684, sous la direction de Béhacle, ouvrier flamand, homme d'une grande activité et d'une haute intelligence. Louis XIV lui ayant accordé de nouveaux secours, il fit construire les bâtiments qui subsistaient encore entièrement en 1816, et dont on a même jusqu'à présent conservé une assez grande partie.

C'est pendant l'administration de Béhacle que les tapisseries dont nous nous occupons ont été exécutées; il est probable qu'il y a mis lui-même la main. Son nom est écrit sur la lisière inférieure des encadrements de six d'entre elles.

Ces copies, comme nous l'avons déjà dit en général de toutes les pièces de la série, sont des œuvres véritablement remarquables. Si elles n'ont pas toute la valeur de leurs modèles, on ne peut leur refuser du moins le mérite d'en rendre fidèlement, et avec talent, tous les détails. On y remarque, il est vrai, quelques manques d'harmonie dans les couleurs, quelques passages brusques d'une nuance à une autre. Ce n'est pas à l'inhabileté des artistes qu'il faut les attribuer; ils proviennent de ce que certains tons ont passé, tandis que d'autres ont conservé toute leur vigueur. Dans l'état même où ils se trouvent, de tels tableaux témoignent de la capacité des artistes employés dans notre manufacture dès les premiers temps de son existence, et de la perfection que l'art de la tapisserie avait atteint à cette époque, perfection qu'aujourd'hui même il n'a guère dépassé.

Raphaël fit, pour border les sujets de ses cartons, des espèces de frises continues. Il les remplit d'une multitude de petites compositions en grisailles retraçant, les unes les principaux événements de la vie de Léon X, jusqu'à son élection; les autres, des sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ces bordures n'ont pas été copiées dans les tapisseries de Béhacle. On les a remplacées par des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

guirlandes, des bouquets, des rinceaux qui, quoique d'un travail moins riche, moins compliqué, produisent cependant encore un fort bon effet.

Chaque pièce, y compris la bordure, a 4 mètres 10 centimètres de haut; mais la longueur n'est pas la même pour toutes. Les unes, dans cette dimension, offrent jusqu'à 5 mètres 40 centimètres, tandis que les autres ne présentent que 4 mètres 50 centimètres environ. La largeur de la bordure est de 40 centimètres.

Avant la révolution de 1793, elles étaient suspendues dans toute l'étendue du chœur, contre les piliers, au-dessus des stalles. Celles qui sont relatives à la vie de saint Pierre occupaient le côté de l'Epître, c'est-à-dire, le côté droit, dans l'ordre suivant, en commençant par les plus rapprochées de la nef : — *La Pêche miraculeuse*, *la Mort d'Ananie*, *le Boiteux guéri à la porte du temple*, *Jésus-Christ confiant son troupeau à saint Pierre*. Celles où sont retracés les faits de l'histoire de saint Paul se suivaient de la sorte du côté de l'Evangile, à partir également de l'entrée du chœur : — *Conversion de saint Paul*, *Sergius Paulus embrassant la religion chrétienne*, ou *Bar-Jesu aveuglé par saint Paul*, *saint Paul prêchant devant l'aréopage*, *saint Paul et saint Barnabé à Lystres*.

Après qu'on eût interdit l'exercice du culte et placé parmi les propriétés nationales le mobilier des églises comme les immeubles du clergé, elles furent transportées au palais épiscopal où l'administration du département s'était établie, et on les y employa comme tentures.

En 1802, le conseil général décida qu'elles seraient rendues à l'ancienne cathédrale devenue, en vertu du concordat, simple église paroissiale sous le vocable de saint Pierre; mais la décision demeura longtemps sans exécution. Dans le mois de décembre 1810, sept pièces se trouvaient encore à la préfecture; la huitième ornait la chapelle du collége communal. A cette époque, le curé de Saint-Pierre fit de nouvelles démarches, et elles furent couronnées de succès. M. le baron de Valsuzenay, préfet de l'Oise, lui remit immédiatement quatre tapisseries et promit de rendre également les autres dans le plus bref délai, si les administrateurs de l'église consentaient à faire les avances nécessaires pour placer un papier convenable dans la salle du conseil de préfecture. Le 7 janvier 1811, elles étaient toutes en la possession de la fabrique, et le 1^er^ avril suivant,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

veille du dimanche de la Passion, après leur avoir fait faire des réparations importantes, on les suspendait à leur ancienne place (1).

C'est vers le mois de septembre 1849 que l'orgue d'accompagnement fut envoyé à la cathédrale par le gouvernement. On ne put l'élever dans la travée du chœur où il se trouve sans faire disparaître la tapisserie qui y était attachée, et par-là même il devint nécessaire de les enlever toutes, car la symétrie était rompue sans qu'il fût possible de la rétablir. Elles restèrent pliées plus de trois ans dans une dépendance de la cathédrale. Enfin, en 1852, à l'approche de la fête de Pâques, on eut l'heureuse pensée d'en couvrir les murs fermant à l'ouest la nef et les bas-côtés. Nous allons les décrire en suivant l'ordre dans lequel on les y a rangées. Nous commençons par le portail du midi.

Première Tapisserie.

PÊCHE MIRACULEUSE (2).

Saint Luc, au commencement du chapitre cinquième de son Evangile, rapporte ainsi la *Pêche miraculeuse* :

« Un jour que Jésus était sur le bord du lac de Génézareth, se trouvant accablé par la foule du peuple qui se pressait pour entendre la parole de Dieu, il vit deux barques arrêtées au bord du lac, dont les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets ; il entra dans l'une d'elles qui était à Simon et le pria de s'éloigner un peu de terre, et s'étant assis, il enseigna le peuple de dessus la barque. Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : « Avancez en pleine eau et jetez vos filets pour pêcher. » Simon lui répondit : « Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais, néanmoins, je jetterai le filet sur votre parole. » L'ayant jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompit. Et ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque

(1) Voir le Registre de la Fabrique de la paroisse Saint-Pierre de Beauvais, de 1804 à 1818, pages 94, 98, 100, 101 et 103.

(2) Ce carton a été gravé par Dorigny.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de venir les aider. Ils y vinrent, et ils remplirent tellement les deux barques, qu'ils s'en fallait peu qu'elles ne coulassent à fond. Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus en disant : « Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur. » Car il était tout épouvanté, aussi bien que tous ceux qui étaient avec lui, de la pêche qu'ils avaient faite. Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon, étaient dans le même étonnement. Alors, Jésus dit à Simon : « Ne craignez point ; votre emploi sera désormais de prendre des hommes. Et ayant ramené leurs barques, ils quittèrent tout et le suivirent. »

Ici, il n'est question que des trois pêcheurs, Simon Pierre, Jacques et Jean ; encore n'est-il pas dit que les deux derniers fussent placés dans la seconde barque. Mais on lit ce qui suit au verset dix-huitième du chapitre quatrième de saint Mathieu :

« Or, Jésus marchant le long de la mer de Galilée vit deux frères, Simon appelé Pierre et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs ; et il leur dit : Suivez-moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. Aussitôt ils quittèrent leurs filets et le suivirent. De là s'avançant, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, qui étaient dans une barque avec Zébédée leur père, et qui raccommodaient leurs filets, et il les appela. En même temps ils quittèrent leurs filets et leur père, et ils le suivirent. »

Il y a tout lieu de croire que les deux passages ne sont que deux manières différentes de rapporter la vocation de Pierre, d'André, de Jacques et de Jean à l'apostolat. L'un des évangélistes ne s'occupe guère que du choix que Jésus fait de leurs personnes ; il se borne à peu près à rappeler les paroles du Sauveur et à constater l'obéissance des nouveaux disciples. C'est pour lui le point essentiel ; il néglige le reste. L'autre entre dans plus de détails ; il raconte au long la pêche miraculeuse qui eut lieu avant que les quatre pécheurs ne quittassent tout pour suivre le fils de Dieu. Elle était tout à la fois, et une preuve de l'autorité divine de Jésus, et un symbole du grand nombre d'hommes qui devaient embrasser sa religion à la prédication des apôtres. Il y a là, si l'on veut, des circonstances particulières du même fait, des instants qui se suivirent et pendant lesquels le même acte se continua.

Lorsqu'avec certains auteurs on rapporterait le récit de saint Ma-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

thieu et celui de saint Luc à deux événements distincts, à deux vocations particulières des apôtres, le premier servirait encore à combler la lacune laissée dans le second, en nous faisant connaître comment les pêcheurs du lac de Génézareth, sur lesquels tombe le choix du Sauveur, se réunissaient pour pêcher. Aussi le peintre n'a-t-il pas fait difficulté de placer André auprès de son frère, et de joindre Zébédée avec ses deux fils.

La plus grande partie du tableau est occupée par le lac de Génézareth, dont les eaux vont se confondre avec l'azur des cieux. A droite, dans le lointain, s'élève, sur une montagne, la ville de Capharnaum, importante cité, environnée de tours et de hautes murailles, résidence habituelle de Pierre et de ses compagnons. Au bas de la montagne, près du rivage, est encore réunie cette multitude d'hommes et de femmes à laquelle Jésus-Christ vient d'adresser ses divines instructions. Sur la rive la plus rapprochée du spectateur, le peintre a semé un grand nombre de coquilles et placé, dans des positions différentes, plusieurs grands oiseaux aquatiques aux hautes pattes et au long cou. C'est à peu de distance de cette rive que se trouvent les deux barques, celle de Pierre vers la gauche et celle de Zébédée à droite. Jésus est assis à l'une des extrémités de la première. Pierre se jette à ses pieds, les mains jointes. Dans tous ses traits on lit les sentiments qui l'animent, l'étonnement, l'admiration, la crainte, la reconnaissance et l'amour. En le considérant, on croit lui entendre dire : « Seigneur, vous si grand, si puissant, vous qui opérez de tels prodiges, éloignez-vous d'ici, je vous en conjure; comment pourriez-vous rester auprès d'un misérable pécheur comme moi. » Et le fils de Dieu, étendant la main, semble lui répondre : « Ne craignez pas, suivez-moi; aujourd'hui je vous choisis pour mon disciple et mon apôtre, désormais vous serez pêcheur d'hommes, et la pêche que vous entreprendrez ne sera pas moins abondante que celle que vous venez de faire; croyez-en à ma parole, à cette parole qui tout-à-l'heure ne vous a pas trompé. » La figure du Sauveur a quelque chose de divin; sa pose est on ne peut plus majestueuse. Derrière Pierre s'avance André. Il tend les bras pour marquer également sa surprise, et l'expression de son visage répond parfaitement à son geste. Les deux frères ne sont couverts que d'une courte tunique, tandis que Jésus a pour vêtement une longue robe et un ample manteau jeté avec noblesse sur ses épaules.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au bout de la seconde barque est étendu Zébédée ; s'appuyant sur l'un des bords, il soulève un filet rempli de poissons. Ses deux fils, tournés vers l'autre côté du bateau et profondément courbés, retirent ensemble avec efforts, des eaux du lac, un autre épervier également plein. L'un d'eux ne s'occupe que de sa pêche ; le second tourne le visage vers la barque de Pierre et semble jeter vers Jésus un regard plein d'amour. C'est Jean, qui sera bientôt l'objet des tendres attentions du Sauveur et qui portera le nom de disciple bien-aimé. Zébédée, Jacques et Jean n'ont, tous les trois, qu'une simple draperie autour des reins.

Il y a dans cette composition, toute simple qu'elle est, bien des difficultés vaincues. Tout y est d'ailleurs parfaitement coordonné, parfaitement harmonieux. André, debout et s'avançant vers Jésus, semble relier les deux groupes principaux, n'en faire qu'un seul dont il devient le centre et qu'il fait pyramider, si on peut se servir ici de cette expression. Le jeu des muscles a été parfaitement rendu, et il est impossible de donner à chaque personnage une attitude plus convenable, plus de vie, plus de sentiment.

D'après M. Quatremère de Quincy (1), Jean d'Udines, l'un des élèves de Raphaël, qui, aux loges du Vatican et à la *Farnesina*, fut chargé de la peinture des fleurs, des fruits et des animaux, aura pu exécuter, dans le carton de la *Pêche miraculeuse*, et les eaux, et les cieux, et les sites du paysage, et, sur le devant du tableau, ces oiseaux aquatiques qui embellissent le premier plan.

Deuxième Tapisserie.

MORT D'ANANIE (2).

Rien de plus touchant que la ferveur et la générosité des premiers fidèles. Tout était en quelque sorte commun entre eux. Unis de cœur, ils aimaient à mettre à la disposition les uns des autres leur argent et leurs biens. Beaucoup de ceux qui possédaient des mai-

---

(1) *Histoire de la Vie et des Ouvrages de Raphaël*, par Quatremère de Quincy. 3e édition (1835), page 302.

(2) Elle a été gravée par G. Audran.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sons ou des terres ne faisaient pas difficulté de les vendre et d'en déposer le prix aux pieds des Apôtres, afin qu'ils le distribuassent aux nécessiteux. Parmi des hommes si désintéressés, si charitables, si pieux, il s'en trouva un qui, tout en paraissant suivre leurs exemples admirables, se laissa cependant dominer par l'esprit d'avarice, se rendit coupable de dissimulation et de mensonge, et qui fut puni pour ses fautes du plus terrible châtiment. Ananie, tel était son nom, vendit, de concert avec Saphire son épouse, un fond de terre ; puis retenant une partie de la somme qu'il en avait obtenue, il apporta le reste. Pierre, éclairé par les lumières d'en haut, connut sa fraude et il lui parla de la sorte avec un vif sentiment d'indignation : « Ananie, comment Satan a-t-il tenté votre cœur pour vous porter à mentir au saint Esprit et à détourner une partie de votre bien. Ne demeurait-il pas toujours votre propriété si vous l'aviez voulu garder ; et après même l'avoir vendu, le prix n'en était-il pas encore à vous? Comment avez-vous donc conçu ce dessein? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu. » Un reproche si mérité, si inattendu, produisit sur le coupable l'effet de la foudre ; il tomba par terre et expira. Quelques jeunes gens emportèrent aussitôt son corps et allèrent l'enterrer. La femme ignorant ce qui était arrivé, entra dans l'endroit où étaient les Apôtres. Pierre lui demanda si elle n'avait vendu que cela son fonds de terre ; elle le lui affirma, et l'apôtre lui dit alors : « Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur? Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari qui sont à la porte, et ils vont aussi vous porter en terre. » Au même moment elle tomba sans vie à ses pieds (1).

Comme ce fait de la mort d'Ananie a été heureusement traduit dans le carton dont nous avons la copie sous les yeux !

L'estrade sur laquelle s'élève le groupe des apôtres, et dont le fond n'a pourtant d'autre ornement que les plis d'une étoffe suspendue, attire tout d'abord l'attention par l'effet pittoresque qu'elle produit.

Nulle part ces pêcheurs, devenus les ministres de Dieu, les organes de ses volontés, les confidents de ses secrets, ne nous appa-

---

(1) *Actes des Apôtres*, chap. 5e, versets 1 et suivants.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

raissent avec un caractère mêlé d'autant de modestie et d'autorité Le chef du collége sacré, saint Pierre, est placé en avant des autres. L'austérité symétrique de sa pose et de son ajustement, la sévérité de son regard et de sa physionomie, l'action tranquille mais énergique de son geste, tout le fait reconnaître comme l'interprète de la vengeance divine. Il parle, et l'arrêt s'exécute. L'apôtre qui se trouve le plus près de lui, à droite, élève le bras droit, et son doigt, qui montre le ciel, indique d'où est partie la sentence.

Le milieu de la scène est occupé par Ananie, tombé à terre. Le peintre, par la position qu'il lui a donnée, a su nous faire comprendre qu'il vient d'être frappé à l'heure même. Son corps n'est pas tout à fait étendu ; sa tête, quoique renversée, ne touche pas à la terre; ses yeux, ouverts, jettent un dernier regard plein d'angoisse et de désespoir ; il s'appuie, non sur sa main, mais sur son poignet renversé.

La terreur inspirée par le châtiment subit d'Ananie, est rendue avec une énergie surprenante dans la figure du jeune homme et de la jeune femme qui se trouvent devant lui. Les deux personnages qui approchent le plus du coupable paraissent chargés de nous faire connaître le crime dont il vient de recevoir le châtiment. L'un, montrant les apôtres, lui reproche de les avoir trompés; l'autre, par le geste de ses bras, lui dit qu'il n'a que ce qu'il mérite. Ceux que l'on voit plus loin sont des fidèles qui viennent déposer aux pieds des apôtres de l'argent, des vêtements et des marchandises, pour leurs frères dans le besoin.

Troisième Tapisserie.

BOITEUX GUÉRI PAR SAINT PIERRE ET SAINT JEAN, A LA PORTE DU TEMPLE (1).

D'une extrémité à l'autre de la tapisserie s'étend un vaste édifice, dont on n'aperçoit même qu'une partie ; un triple péristyle l'environne. Moitié cannelées en spirale, moitié couvertes de pampres et de figures d'enfants, les colonnes qui composent ces portiques frap-

---

(1) Dorigny a gravé ce carton

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pent par leur prodigieuse richesse. C'est le temple de Jérusalem. Au milieu du tableau, devant l'une des entrées, celle qu'on appelle la Belle-Porte, se trouvent les personnages principaux : le boiteux et les deux apôtres Pierre et Jean. Le malheureux boiteux est assis par terre. Incapable de gagner sa vie, il en est réduit à demander l'aumône ; encore faut-il qu'on le transporte chaque jour à l'endroit où il y a un plus grand concours de peuple, où il peut recevoir les plus abondants secours. Il a vu Pierre et Jean qui allaient entrer dans le temple ; il leur a demandé quelques pièces de monnaies ; mais il doit en recevoir un tout autre bienfait : l'usage de ses jambes. Le disciple bien-aimé, à la chevelure flottante, au visage empreint de douceur et de charité, le montre de la main et semble demander à Pierre de le guérir. Le prince des apôtres, profondément recueilli, se concentrant en lui-même comme pour se rappeler les pouvoirs sans limites qu'il a reçus de son maître, le prend par le bras, le tire à lui et lui adresse ces paroles : « Je n'ai ni or ni argent ; mais ce que j'ai, je te le donne : lève toi, au nom de Jésus de Nazareth, et marche. » Autour de ces principaux personnages s'en groupent, sous les galeries, une multitude d'autres. Ce sont des pauvres, vêtus de haillons, qui, témoins du prodige, envient le bonheur de leur compagnon d'infortune ; ce sont des hommes de toutes les classes, de toutes les conditions, exprimant leur admiration de la manière la plus vive, et bénissant le Seigneur ; ce sont aussi des prêtres, des gardes du temple dont l'air sombre et le regard farouche décèlent assez les dispositions de leur cœur et leurs intentions perverses. L'un d'eux s'avance vers les apôtres pour les invectiver ou se saisir de leur personne ; son enfant le retient par la ceinture. Sous les portiques latéraux, à gauche, marchent des personnes chargées d'offrandes. Elles paraissent ne point savoir encore ce qui s'est passé ; mais leur attitude calme et grave indique qu'elles viennent au temple pour accomplir un acte religieux.

On observe dans ces groupes bien de belles et nobles figures. Elles deviennent encore plus remarquables par le contraste des mendiants qui semblent être le type idéal de toutes les difformités dont la nature peut affliger une créature humaine (1).

---

(1) *Actes des Apôtres*, chapitre 3e, verset 1 et suivants.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quatrième Tapisserie.

JÉSUS-CHRIST CONFIANT SON TROUPEAU A SAINT PIERRE (1).

La quatrième tapisserie représente, d'une manière sensible, la touchante allégorie pour laquelle Jésus-Christ, apparaissant pour la troisième fois après sa résurrection à un certain nombre de ses Apôtres réunis, rappela à saint Pierre qu'il l'avait établi le chef de son Eglise, et le confirma dans ses pouvoirs.

Depuis son retour en Galilée, Simon-Pierre avait repris ses filets. Or, un matin qu'après avoir pêché toute la nuit sans rien prendre, il se trouvait dans sa barque près du rivage du lac de Génézareth avec Jacques. Jean et plusieurs autres disciples, Jésus se présenta à eux. Il leur demanda s'ils avaient quelque chose à manger; puis, en ayant reçu une réponse négative, il leur dit de jeter le filet au côté droit de la barque, les assurant que leur pêche serait abondante. Ceux-ci obéirent, et alors se renouvela le prodige qui s'était opéré lorsque, pour la première fois, le Sauveur avait annoncé au futur chef du Collége apostolique qu'il le ferait pêcheur d'hommes. Etant descendus à terre, ils trouvèrent des poissons placés sur des charbons allumés et du pain, et ils en mangèrent. Ce repas terminé, Jésus demanda à Pierre s'il l'aimait. « Seigneur, répondit-il, vous savez que je vous aime. — Paissez, mes agneaux, » lui dit le Sauveur. Deux fois encore, il lui fit la même question, et Pierre ayant toujours répondu qu'il l'aimait: « Paissez, mes agneaux, paissez, mes brebis, » répéta le Fils de Dieu (2).

Le fond de la scène est un magnifique paysage que borde d'un côté le lac de Génézareth. La barque que viennent de quitter les disciples apparaît près du rivage. Dans le lointain on remarque de somptueux édifices, dont les tours et le pinacle s'élèvent avec majesté au milieu d'une luxuriante végétation. Le divin Pasteur est debout auprès de ses agneaux et de ses brebis. Un ample manteau, d'un blanc éblouissant, jeté sur ses épaules, le couvre en partie; sa

---

(1) Dorigny a gravé ce carton.

(2) Evangile selon saint Jean, ch. 21, vers. 1 et suiv.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poitrine, ses jambes et ses bras sont nus. A ses traits pleins de mansuétude, mais nobles et radieux en même temps, il est facile de reconnaître le Fils de Dieu ressuscité. Il se tourne vers saint Pierre et lui montre le troupeau qu'il veut lui confier. L'Apôtre, à genoux, les mains croisées sur sa poitrine, regarde son Maître avec bonheur. Les autres disciples sont droit; chacun d'eux manifeste des sentiments en rapport avec son propre caractère, mais l'expression générale est celle d'un calme religieux mêlé de reconnaissance et de dévouement. Saint Jean se fait remarquer parmi les autres par des démonstrations plus empressées et plus vives.

Dans toute cette composition le dessin et l'exécution répondent, par leur pureté, à la belle simplicité du sujet.

Cinquième Tapisserie.

SAINT PAUL CONVERTI SUR LE CHEMIN DE DAMAS.

Né à Tharse en Cilicie de parents juifs, Paul y avait été élevé par Gamaliel, docteur de la secte des Pharisiens. On comprend que, sous un tel Maître, il dut étudier avec soin la religion de ses pères, apprendre à l'aimer, à la défendre, à se dévouer pour elle. S'enflammant chaque jour davantage dans son âme toute de feu, empruntant à son caractère impétueux et bouillant son énergie et sa fougue, ce zèle pour la loi de Moïse et ses moindres observances lui fit bientôt concevoir contre le christianisme naissant une haine implacable, et cette haine il la porta jusqu'à persécuter les disciples de l'Evangile, jusqu'à les jeter en prison et les faire condamner à mort. Mais Dieu devait, par un miracle, l'arrêter, l'abattre et le convertir, dans le paroxisme même de sa fureur; il voulait faire d'un fanatique aveugle un vase d'élection, du plus terrible ennemi du nom chrétien son plus ardent défenseur. Un jour donc qu'après avoir obtenu des lettres du grand-prêtre, afin d'amener prisonniers à Jérusalem les Juifs convertis, Paul s'était dirigé vers Damas et qu'il approchait de cette ville, tout-à-coup il est environné d'une vive lumière. Renversé au même instant et privé de la vue, il entend une voix : « Saül! Saül! pourquoi me persécutes-tu? » — « Qui êtes-vous, Seigneur? » répondit-il. Et le Seigneur lui dit : « Je suis Jésus que tu persécutes : il est dur de regimber contre l'aiguillon. » Alors,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rempli de frayeur, il demande ce qu'il doit faire, et proteste de son obéissance. Ceux qui l'accompagnent voient la lumière céleste ; ses réponses les saisissent d'étonnement, mais ils n'entendent pas, ou du moins ne distinguent pas les paroles qui lui sont adressées. Arrivé à Damas, il va trouver Ananie : celui-ci lui impose les mains, lui rend la vue, le baptise. Aussitôt il se met à prêcher Jésus dans les synagogues, à prouver aux Juifs que celui qu'ils ont mis à mort est véritablement le Fils de Dieu.

On ne voit nulle part que saint Paul ait été à cheval au moment où s'opéra le prodige, le peintre l'a supposé, et nous ne lui en ferons pas un reproche, sa composition y a évidemment gagné. Il a fait plus, il l'a armé ainsi que ses compagnons de voyage, il l'a transformé en chef de cohorte. On le voit par terre les bras étendus vers le ciel. Ses traits expriment le regret, la terreur et la soumission. Le cheval sur lequel il était monté devenu libre a pris la fuite ; il est saisi par deux jeunes hommes qui peuvent à peine l'arrêter. Plus loin, du même côté du tableau, s'avance dans un ravin une troupe de soldats à pieds, ils ne peuvent supporter l'éclat de la lumière céleste, ils élèvent la main à la hauteur de leurs yeux ou se couvrent de leurs boucliers. Les autres compagnons de Paul, placés de l'autre côté, sont presque tous à cheval, leurs regards se fixent sur leur chef ; ils le considèrent avec l'air de la surprise ; un seul lève la tête. Jésus apparaît au milieu d'un nuage, des anges l'environnent, il est tourné vers le persécuteur de son Eglise, tend son bras vers lui. Dans l'enfoncement s'élève la ville de Damas, riche de vastes édifices qui, nous devons le dire, ressemblent beaucoup trop à des temples chrétiens.

Sixième Tapisserie.

CONVERSION DE SERGIUS PAULUS ET AVEUGLEMENT DU MAGICIEN-BAR-JÉSU (1).

La sixième tapisserie représente l'aveuglement du magicien Bar-Jésu et la conversion de Sergius Paulus.

Avide d'entendre la parole de Dieu, Sergius, gouverneur de l'île

---

(1) Gravé par Dorigny.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Chypre, a envoyé chercher Paul et Barnabé ; ils lui exposent les dogmes de leur religion. Craignant de perdre son crédit, le magicien contredit les apôtres, combat leur doctrine, mais Paul lui parle avec force, lui reproche ses fourberies, et pour preuve de sa mission, de la divinité de l'Evangile, lui déclare qu'il va perdre la vue. Les ténèbres tombent en effet sur lui, ses yeux s'obscurcissent, et le proconsul n'hésite plus à croire et à embrasser le christianisme (1).

Raphaël, dans sa composition, a suivi un système qui lui était familier et dont nous avons plusieurs fois déjà reconnu l'application, celui selon lequel une certaine correspondance établie entre les parties principales du tableau y produit une véritable symétrie de lignes.

L'action a lieu dans le prætorium. Un tribunal, élevé au milieu, devant une niche élégamment ornée, partage naturellement la scène, les acteurs et les spectateurs en deux groupes. Le proconsul, la tête ceinte de lauriers, est assis au haut de l'estrade, ses officiers et ses licteurs en occupent les degrés. Sur le premier plan à gauche, saint Paul se tient debout avec dignité ; une auréole environne sa tête ; son geste menaçant indique qu'il vient d'obtenir contre l'ennemi de l'Evangile la vengeance d'en haut ; Barnabé est derrière lui. De l'autre côté, Bar-Jésu, les yeux fermés, les bras étendus, s'avance à tâton pour saisir un appui.

Tous les spectateurs groupés des deux côtés de l'estrade considèrent avec attention ce qui se passe. Trois se font surtout remarquer par leur attitude et leurs gestes ; ce sont ceux qui se rapprochent le plus du magicien. L'un le regarde en face et de près pour constater qu'il est réellement privé de la vue, le second montre du doigt ses propres yeux, le troisième dirigeant la main vers saint Paul, auteur du châtiment, reconnaît sa puissance, proclame son autorité et la vérité de sa doctrine.

La façade antérieure de l'estrade porte cette inscription :

L. SERGIVS PAVLVS
ASIAE PROCOS
CHRISTIANAM FIDEM
AMPLECTITVR
SAVLI PREDICATIONE

(1) *Actes des Apôtres*, chapitre 13, v. 6 et suivant.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Septième Tapisserie.

SAINT PAUL PRÊCHANT A ATHÈNES DEVANT L'AÉROPAGE (1).

Toujours ingénieux dans le choix du local que réclame chaque scène, Raphaël a placé celle-ci dans un espace environné de beaux édifices. Du reste, il s'est en cela conformé à la tradition et à l'histoire. L'aéropage n'était ni une salle ni un temple, mais une place où les juges s'assemblaient; elle était située au haut de la ville, près du temple de Mars.

Le premier plan, formé des marches d'un vaste monument, fait pour saint Paul une sorte de tribune autour de laquelle est venu se ranger en cercle l'auditoire. Isolé ainsi sur le devant du tableau, l'orateur sacré se présente avec une taille plus élevée que celle des autres. Par là s'ajoute à l'effet du ministère auguste qu'il remplit, celui d'une certaine supériorité physique.

Dans le cercle des auditeurs, les masses se balancent de la manière la plus heureuse par la variété introduite dans les poses des figures, les unes assises, les autres debout. Eu égard aux dispositions, aux affections des personnages, il peut être facilement divisé en cinq groupes différents.

Derrière l'apôtre se trouvent réunis trois hommes, dont le maintien et la physionomie ne décèlent qu'une admiration assez froide. Les personnages du second groupe s'entretiennent entre eux des discours qu'ils entendent; la vivacité avec laquelle ils discutent prouve qu'ils ne partagent pas tous le même sentiment : ce sont les principaux membres de l'aréopage. Vient ensuite un groupe à la tête duquel est un individu debout, dont l'air attentif et la tête légèrement inclinée donnent l'idée de la persuasion portée jusqu'à l'attendrissement. Tout auprès l'on remarque des vieillards au front chauve : l'un d'eux appuie la tête et les mains sur sa béquille, écoute, mais avec l'expression de l'endurcissement; un autre qui l'avoisine paraît craindre d'être convaincu. Ceux qui se trouvent derrière eux ne sont point dans de meilleures dispositions. L'admiration passion-

---

(1) Le trait que Raphaël avait fait de la prédication de saint Paul, et qui a servi de thème au carton, a été gravé par Marc-Antoine.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

née et le dévouement de la conviction se manifestent par les signes les plus sensibles chez le personnage groupé à l'autre extrémité du tableau, avec la figure de femme qui, de ce côté, termine la composition (1).

Huitième Tapisserie.

SAINT PAUL ET SAINT BARNABÉ PRIS POUR DES DIEUX A LYSTRE (2).

Paul et Barnabé guérirent à Lystre un homme perclus dès le sein de sa mère. Frappés d'un tel miracle, les Lystriens se persuadèrent qu'ils étaient des dieux. Ils donnèrent à Barnabé le nom de Jupiter, à Paul celui de Mercure, et se disposèrent à leur immoler des victimes. Tel est le sujet de la huitième et dernière tapisserie de cette division.

On voit donc d'un côté du tableau de nombreux sacrificateurs, la tête ceinte de lauriers, qui amènent des victimes au milieu d'une foule immense. Un taureau orné de guirlandes est même sur le point d'être frappé par la hache du victimaire, en face de l'autel; mais Paul, élevé de l'autre côté sur la marche d'un temple, comme dans le sujet précédent, proteste contre cet acte superstitieux. Il détourne la tête, déchire ses vêtements. Derrière lui, Barnabé, les mains jointes, prie le ciel d'empêcher le scandale. On remarque aussi au milieu de la foule un disciple qui avance la main et fait tous ses efforts pour s'opposer à l'accomplissement du sacrifice. Il était impossible de donner une expression plus significative à la figure des deux apôtres et de leur coopérateur, de mieux rendre leur horreur, leur crainte, leur recours au ciel.

Mais ce qu'on admire surtout dans cette composition, c'est l'art avec lequel Raphaël a su lier, en les expliquant l'un par l'autre, le fait général du rassemblement qui frappe les yeux et le fait particulier qui en est la cause, ce que l'historien semblerait avoir exclusivement le privilége de faire connaître. Or, cette cause est le miracle dont on a parlé. Pour le rappeler, le peintre a placé près du taureau

---

(1) Voir les *Actes des Apôtres*, chap. 17e, vers. 16 et suiv.
(2) Carton gravé par G. Audran.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'on veut immoler, la figure du perclus guéri, levant avec un sentiment de reconnaissance les mains vers ses bienfaiteurs. Il se tient fermement sur ses pieds ; les béquilles dont il se servait tout-à-l'heure sont déposées par terre. Le prodige est rendu plus sensible encore par l'introduction d'un vieillard incrédule s'approchant avec curiosité du pauvre qu'il a bien connu pour être estropié de naissance. Il soulève de la main droite le bord de son vêtement, afin de s'assurer de la réalité du redressement des jambes; sa main gauche exprime la surprise.

On ne finirait pas, si l'on voulait attirer l'attention sur toutes les variétés de caractères, de sentiments, d'affections qu'on découvre parmi les spectateurs. Il y a de l'adoration et du respect chez les uns, de la haine dissimulée chez les autres. L'incrédulité, avec toute sa morgue, siége sur le front du vieillard qui termine le tableau.

2e DIVISION.

Batailles d'Alexandre, *de Lebrun*.

Malgré la critique dont ses œuvres ont été l'objet, Lebrun n'en est pas moins un artiste d'un très-haut mérite. Quoiqu'il ne puisse être comparé pour la grâce à Raphaël, pour l'énergie et la science du dessin à Michel-Ange, pour la vérité du coloris, au Titien et à Paul Véronèse, pour la verve et l'enthousiasme à Rubens, il approche cependant d'assez près de ces habiles maîtres, et il réunit en lui, à un degré vraiment remarquable, plusieurs de leurs éminentes qualités. C'est un de ces hommes supérieurs que le talent et le savoir groupèrent autour du grand roi pour l'accomplissement des plus hautes destinées historiques. « S'il n'a pas échappé aux périls dont toute substitution du factice au vrai est environnée, nul pinceau français, sous le point de vue décoratif, n'est égal au sien. La tournure puissante et l'aspect imposant de sa peinture lui donne une physionomie. Le grandiose de Lebrun n'est pas moins caractéristique que la pensée du Poussin, l'expression de Lesueur et le goût de David (1). »

---

(1) M. Miel, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, tome XVI, article *Lebrun*.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le nombre des ouvrages qu'il a produits ne peut être comparé qu'à leur diversité. Tableaux, cartons, dessins, modèles de toute espèce, tout cela est en quelque sorte incalculable.

Parmi ses grandes compositions historiques, on doit mettre en première ligne celles qui retracent les principaux faits de l'histoire d'Alexandre : le passage du Granique, la famille de Darius visitée par le roi de Macédoine après la bataille d'Issus, la bataille d'Arbelles, l'entrée triomphale d'Alexandre à Babylone et la défaite de Porus. Il y a, dans tous ces tableaux, tant de richesse de détails, une telle réunion de personnages, et surtout de guerriers à pied et à cheval, les contrastes sont si frappants, les costumes si splendides et si variés, les armures couvertes de tant d'ornements, qu'en les considérant, l'on est tout d'abord saisi d'admiration et comme ébloui, sans trop savoir sur quelle partie on doit surtout arrêter ses regards.

L'on avait avancé qu'avant de les entreprendre ou du moins de les terminer, Lebrun avait, par un scrupule d'exactitude, envoyé des dessinateurs en Syrie, avec mission d'étudier d'après nature les chevaux d'Orient dont les formes pouvaient différer des races européennes; mais on s'accorde maintenant à reconnaître que, dans tous les sujets relatifs à Alexandre, les chevaux ont été peints d'après des modèles de race indigène. Il paraît en outre certain que pour cette partie de son travail l'auteur s'est quelquefois fait aider par Vander-Meulen qui avait un talent particulier pour peindre les chevaux.

La famille de Darius fut peinte à Fontainebleau sous les yeux de Louis XIV. Le roi suivait le progrès du travail avec tant d'intérêt, qu'il se rendait à l'atelier presque tous les jours, et il n'était pas rare de l'y voir passer plusieurs heures.

Après avoir reçu le titre de premier peintre du roi, avoir été anobli, créé chevalier de Saint-Michel, Lebrun fut encore placé à la tête de la manufacture des Gobelins et logé dans l'établissement.

La manufacture des Gobelins n'était pas alors exclusivement destinée à reproduire avec la laine et la soie les œuvres du pinceau, elle constituait un atelier universel où les plus habiles ouvriers en tout genre, réunis dans la même enceinte, étaient occupés à confectionner le mobilier de la couronne. La haute main accordée au premier peintre faisait entrer dans ses attributions toute cette industrie de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

luxe. Rien ne s'exécutait en fait d'œuvres de goût que sous sa surveillance et par ses ordres. La tapisserie était le produit par excellence ; on poussait à cette fabrication, qui s'exécutait sur les cartons de Lebrun ou d'après ses dessins convertis en cartons par ses meilleurs élèves. La plupart de ses compositions historiques se déroulèrent ainsi sous forme de tissus, et les batailles d'Alexandre ont été de ce nombre.

Les pièces que nous possédons sont saus doute des exemplaires de ces tapisseries exécutées aux Gobelins sous le règne de Louis XIV. Il peut toutefois se faire encore qu'elles proviennent de notre manufacture, d'où sont sortis les huit magnifiques tableaux que nous venons d'étudier. Souvent à Beauvais, l'on a reproduit des modèles que l'on avait adoptés dans l'établissement rival. L'on sait d'ailleurs que les dépenses de la guerre ne permettant pas de payer les ouvriers des Gobelins, ceux-ci se réfugièrent en 1693 dans l'établissement de Béhacle, où ils furent employés jusqu'à ce qu'ils pussent retourner à leurs travaux.

Ces pièces n'appartiennent que depuis quelques années seulement à la cathédrale. Auparavant elles servaient de tentures dans le salon d'une des maisons de Beauvais ; la propriétaire, M^me^ Blanchard, en disposa généreusement en faveur de l'église ; elles sont au nombre de quatre seulement.

Première Tapisserie.

FAMILLE DE DARIUS.

Après la bataille d'Issus, la famille de Darius était restée captive, dans le camp des Perses abandonné, au milieu d'un grand nombre de dames de condition. Elle se composait de Sysigambis, mère du prince, de sa femme, de ses deux filles et de son fils âgé seulement de six ans. Convaincues que Darius avait succombé dans le combat, les princesses s'étaient livrées à la plus vive douleur; elles avaient fait retentir les airs de leurs déchirantes lamentations.

Lorsqu'Alexandre eut visité les blessés et fait rendre aux morts les derniers devoirs en présence de toute l'armée rangée en bataille, il envoya avertir Sysigambis et sa belle-fille qu'il allait les visiter, puis il fit retirer toute sa suite et entra seul dans la tente avec Ephestion. C'était son favori et le dépositaire de ses secrets. Tous deux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étaient du même âge, mais Ephestion avait une taille plus avantageuse, une physionomie plus distinguée. Les reines le prirent pour Alexandre et s'empressèrent de lui offrir leurs hommages sans s'occuper du vainqueur d'Issus. Avertie de son erreur par quelques eunuques, Sysigambis se jette aussitôt aux pieds du roi, lui demande pardon, s'excuse sur ce qu'elle ne l'a point encore vu. Non, ma mère, lui répond celui-ci en la relevant, vous ne vous êtes point trompée, car Ephestion est un autre Alexandre. Ayant rassuré les princesses, il prend dans ses bras le jeune fils de Darius, et le petit enfant l'embrassant sans s'étonner, il dit avec émotion à son confident qu'il souhaiterait que Darius eût quelque chose de ce bon naturel (1).

Voilà le fait retracé dans la composition de Lebrun connue sous le nom de tente de Darius ou de famille de Darius, et dont la tapisserie qui nous occupe est une copie.

Cette tapisserie a 4 mètres 25 centimètres de long sur 2 mètres 80 centimètres de haut; la largeur de la bordure est de 20 centimètres.

Alexandre est à l'entrée de la tente qui se compose de riches draperies élégamment suspendues à des arbres. Le héros porte une magnifique armure. Il y a dans ses traits de la noblesse, de la majesté, et en même temps de la bienveillance. Derrière lui s'avance Ephestion, dont le costume n'est guère moins brillant. Alexandre le montre à Sysigambis de la main droite, en même temps qu'il tend vers elle la main gauche pour la rassurer. La mère du prince vaincu, profondément prosternée aux pieds du vainqueur, lui adresse ses excuses; mais tout en s'humiliant, elle n'a rien perdu de sa dignité de reine. Elle est couverte d'un riche manteau. Près d'elle se tient à genoux, entre ses deux filles Statira et Drypetis, la femme de Darius. Des torrents de larmes coulent des yeux des jeunes princesses. Leur mère, femme d'une admirable beauté, a concentré davantage sa douleur. Résignée à son sort, elle présente, avec une confiance mêlée de dignité, son fils à celui duquel dépendent maintenant ses destinées. Derrière les deux reines et leurs enfants se présentent, sur

(1) Quinte-Curce, livre 3e, chap. 12e.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux plans différents, des dames persannes, des eunuques, des serviteurs. L'expression de ces personnages se tenant, les uns debout, les autres à genoux, est on ne peut plus variée. Ceux-ci paraissent saisis d'effroi; ceux-là ont éloigné toute crainte et sont parfaitement calmes; d'autres admirent avec étonnement la bonté et la clémence du monarque. Un des eunuques, la poitrine nue, s'avançant vers les princesses, leur fait connaître leur erreur et leur montre Alexandre. Un bouclier et un carquois sont suspendus dans la tente.

Deuxième Tapisserie.

ENTRÉE TRIOMPHALE D'ALEXANDRE A BABYLONE APRÈS LA BATAILLE D'ARBELLES.

Le fond du tableau représente les murs de la ville de Babylone. Ils sont couverts d'une multitude d'habitants accourus pour voir leur nouveau roi. Des autels, des vases d'or et d'argent où fument des parfums précieux s'y dressent de distance en distance.

Sous ces murs s'avance, traîné par deux éléphants, le char qui porte Alexandre; les plus élégants bas-reliefs l'enrichissent. Le prince y est debout, couvert d'une brillante armure, et tenant en main un sceptre d'or surmonté d'une divinité. Sur les éléphants sont assis leurs conducteurs, et l'un de ceux-ci se tournant vers Alexandre lui présente une cassolette pleine d'encens.

Un soldat portant une lance à laquelle sont attachés un manteau rouge et un bouclier, emblème frappant de la victoire, précède le char, et près de ce soldat on remarque un grand nombre de joueurs d'instruments, de mages, de poètes, de jeunes filles. Ils célèbrent tous la gloire du vainqueur.

Des guerriers ayant à leur tête des porte-enseignes et des porte-étendards, parés avec luxe, ferment la marche.

Près du char est portée sur une civière un immense vase d'or d'une forme gracieuse; les hommes qui en sont chargés ont pour tout vêtement une simple draperie autour des reins. Un personnage à cheval leur donne des ordres; c'est Bagophanes, gardien de la citadelle et des trésors de Darius qui, pour ne pas le céder en empressement à Mazée, a fait joncher la route de fleurs, a préparé le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

long des murs les autels de parfums et présenté au roi de magnifiques présents. (1)

Longueur de la tapisserie, 5 mètres 15 centimètres ; hauteur, 3 mètres 35 centimètres ; largeur de la bordure, 20 centimètres.

Troisième et quatrième Tapisseries.

PORUS BLESSÉ AMENÉ DEVANT ALEXANDRE.

Porus n'avait pas voulu se soumettre comme les autres rois des Indes. Alexandre lui avait donné l'ordre de venir le recevoir à l'entrée de son royaume ; il avait répondu qu'il irait à la frontière, mais les armes à la main. Il s'avança en effet à la rencontre du conquérant avec une puissante armée, et lui livra bataille sur les bords de l'Hydaspe ; la fortune ne seconda pas sa noble fierté et son courage. Après avoir perdu dans le combat la plus grande partie de ses troupes, vu périr ses deux fils et ses plus vaillants capitaines, il reçut lui-même un grand nombre de blessures, et, accablé de fatigues, perdant tout son sang, tomba enfin de l'éléphant qui le portait. En ce moment on le crut mort, l'on accourut pour lui enlever ses vêtements et ses armes, mais l'éléphant, défenseur de son maître, se mit à frapper ceux qui le dépouillait, et l'enlevant avec sa trompe, le replaça sur son dos. De toute part les traits pleuvent sur le fidèle animal. Quand il a succombé, l'on charge Porus sur un chariot ; on l'amène à Alexandre. « Malheureux, lui dit le vainqueur avec compassion en lui voyant entrouvrir les yeux, quelle folie t'a donc poussé à courir la fortune de la guerre lorsque Taxille t'offrait un si proche exemple de ma clémence envers ceux qui se soumettent. » « Puisque tu m'interroges, répond le prince indien, je te le dirai avec la liberté qu'autorise ta clémence : Je ne croyais pas que personne fût plus vaillant que moi, car je connaissais mes forces et n'avais pas éprouvé les tiennes. L'événement de la guerre a prouvé que tu l'emportais sur moi, mais en cela je suis loin d'être malheureux ; je reste le premier après toi. » Alexandre lui ayant encore demandé ce qu'il pensait que le vainqueur dût décider de lui. « Ce que te conseillera cette journée, répliqua Porus, où tu as constaté combien le bonheur est fragile. » Cette grandeur

(1) Quinte-Curse, livre V^e^, chap. 1^er^, page 165 du tome 2^e^ de l'édition de Panckoucke.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'une âme inaccessible à la crainte et que la fortune même ne pouvait abattre, ne fut pas seulement un objet de compassion pour le héros macédonien, elle lui parut encore digne d'être honorée. Il fit traiter Porus avec le même soin que s'il eût combattu pour lui, et lorsque, contre toute espérance, il eut recouvré la santé, il le reçut au nombre de ses amis et lui donna un royaume plus étendu que celui qu'il avait possédé (1).

Les deux pièces qui nous restent à étudier reproduisent le grand tableau où Lebrun a représenté Porus amené devant Alexandre après la défaite de son armée. Ce sont deux fragments d'une même tapisserie que la disposition du local aura fait partager. Un troisième morceau serait encore nécessaire pour compléter le sujet.

Chacune des pièces est encadrée dans une bordure semblable à celle des précédentes.

La plus grande a en hauteur comme en largeur 3 mètres 20 centimètres.

Alexandre et Porus occupent l'avant-scène Le roi de Macédoine est à cheval ; un général l'accompagne. Porus, guerrier à la taille gigantesque, au regard plein de fierté, paraît devant lui porté à bras par des soldats. Une multitude d'autres hommes d'armes à cheval sont groupés près du prince indien ; les uns le considèrent avec admiration, les autres fixent leurs regards sur son vainqueur ; Alexandre lui tend la main avec bonté. Sur un second plan on aperçoit, à droite, une partie du char dans lequel Porus a été amené ; un cocher est sur le siége. La pièce se termine à gauche par un soldat ramassant un carquois plein de flèches. La partie de la composition qui fait suite à ce personnage est celle qui nous manque.

Sur la seconde pièce de tapisserie qui correspond à l'extrémité droite du tableau se complète le char de Porus. Elle est en outre couverte de guerriers à pieds et à cheval armés de lances. Au milieu d'eux on remarque un porte-étendard ayant au bras un bouclier orné d'une tête de méduse. Cette seconde pièce a 1 mètre 82 centimètres de largeur sur une hauteur de 2 mètres 82 centimètres.

L'Abbé BARRAUD.

---

(1) Quinte-Curce, livre VIII^e^, chapitre 14^e^, page 243 du 3^e^ vol. de l'édition de Panckoucke.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

S. MVMOLENI.?

S^T^ MUMMOLIN, ÉVÊQUE DE NOYON en 660.

(d'après une ancienne miniature.)

Lith Bove.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PORTRAIT

DE

SAINT MUMMOLIN,

Evêque de Noyon & de Tournay, en 660.

Jalouse de faire connaître les magnifiques constructions des siècles passés, dont est encore si riche le département de l'Oise, la Société archéologique n'a pas moins à cœur de conserver, dans des Notices biographiques, le souvenir des grands hommes qui en font la gloire, de rappeler leurs hauts faits, leurs écrits, leurs travaux, les services qu'ils ont rendus à l'humanité, tous les titres, en un mot, qu'ils peuvent avoir à notre estime et à notre vénération. Mais, à leur histoire, elle veut encore joindre, lorsqu'elle le pourra, la reproduction de leurs traits, et les faire revivre en quelque sorte par là au milieu de nous. Le visage est ordinairement, comme on le sait, le miroir fidèle de l'âme; donner le portrait d'un personnage illustre, c'est donc indiquer son caractère, ses inclinations, ses habitudes, ses dispositions, sa vie intime; c'est raconter ce que ses biographes, le plus souvent, ne nous ont point appris. Les descriptions les plus minutieuses, les plus détaillées, ne valent pas, quand il s'agit d'un monument, un plan bien fait, une vue parfaitement dessinée; on pourrait peut-être dire qu'il en est de même des hommes, et que leur image nous les fait quelquefois mieux connaître que les livres.

On commencera ici cette galerie de portraits, en offrant celui de saint Mummolin, évêque de Noyon et de Tournay, successeur immédiat de saint Eloi.

Mummolin ou Mommolin naquit dans la ville de Constance en

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Souabe, sur le Haut-Rhin. Issu d'une des plus illustres familles de ce pays, il sut renoncer à tous les avantages que devaient lui procurer sa naissance, pour suivre, dans toute leur rigueur, les conseils évangéliques. Pendant son enfance, il s'était lié avec un de ses jeunes compatriotes nommé Ebertramm, appartenant comme lui à une famille distinguée. Lorsque leurs études furent terminées, les deux vertueux amis formèrent ensemble le projet de quitter leur patrie pour aller servir Dieu dans la sollitude. Le lieu vers lequel ils se dirigèrent fut l'abbaye de Luxeu située au pied des Vosges, sur la rivière de Santone dans le diocèse de Besançon.

Le saint abbé qui gouvernait alors le monastère de Luxeu, les reçut avec bonheur et ne fit pas difficulté, après une bien courte épreuve, de leur donner l'habit monastique. Lorsqu'ils eurent passé quelque temps dans l'accomplissement de la règle et les exercices de la vie cénobitique, ils furent l'un et l'autre promus au sacerdoce.

Mummolin et Ebertramm se préparèrent alors pour aller ensemble prêcher les vérités de l'Evangile aux peuples des environs du Rhin ; mais, cédant ensuite aux vives instances d'un jeune moine de leur pays, nommé Bertin, ils se rendirent avec lui auprès de saint Omer son parent, placé depuis peu sur le siége épiscopal de Thérouenne.

Saint Omer trouva, dans les trois religieux de Luxeu un esprit vraiment apostolique et un entier dévouement pour le salut des âmes, et il les envoya avec confiance prêcher dans plusieurs parties de son vaste diocèse. Ses espérances ne furent pas trompées ; ils s'acquittèrent de leur mission avec tant d'empressement et de piété, qu'on vit s'opérer, en peu de temps, un immense mouvement religieux parmi les peuples qu'ils étaient chargés d'évangéliser.

Il y avait huit ans que Mummolin et ses compagnons étaient arrivés à Thérouenne, lorsqu'un seigneur très-riche et sans enfants vint offrir ses biens à Saint-Omer. L'évêque crut ne pouvoir point refuser ce qu'on le conjurait d'accepter en faveur de l'Eglise, et il établit à Sithiu, sur les terres d'Adroalde, un monastère en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul. La nouvelle abbaye fut confiée par lui à ses trois coopérateurs, et Mummolin, comme le plus âgé, en devint le premier supérieur.

La haute réputation de sainteté de Mummolin attira souvent à Sithiu les princes et les grands du royaume ; ils aimaient à venir en-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tendre ses discours, à prendre ses avis et à se recommander à ses prières.

Il gouvernait depuis près de neuf ans son monastère, lorsque saint Eloi, placé à la tête des diocèses de Noyon et de Tournay, vint à mourir (en 659). Celui qui parut le plus digne de s'asseoir sur le double siége du grand évêque fut l'abbé de Sithiu. A sa haute vertu, à son rare savoir, à une connaissance approfondie des langues latine et teutonique, il joignait l'incomparable talent de gouverner et une aménité qui lui captivait tous les cœurs, qualités inappréciables pour le premier pasteur d'une église.

Eloi, en mourant, laissait à celui qui après lui devait porter son bâton pastoral, une tâche difficile à remplir. Mummolin ne se dissimula pas la grandeur des obligations qui lui étaient imposées, et il s'appliqua constamment à marcher sur les traces de son illustre prédécesseur. Comme lui, il annonça la parole de Dieu avec le zèle d'un apôtre ; comme lui aussi, il ne cessa de prendre soin des veuves et des orphelins, de racheter les captifs, de distribuer aux pauvres d'abondantes aumônes, de porter aux malades des secours et des consolations.

Au commencement de son épiscopat, un grand nombre de Flamands des environs de Tournay étaient encore adonnés à l'idolâtrie ; il regarda comme un de ses principaux devoirs de travailler à leur conversion. Par ses éloquentes paroles, par ses démarches empressées et ses manières pleines de douceur, il parvint à les faire renoncer à leurs pratiques superstitieuses pour embrasser la religion de Jésus-Christ.

Après avoir occupé vingt-six ans les siéges de Tournay et de Noyon, se partageant entre ces deux importants diocèses, ne négligeant rien de ce qui pouvait contribuer à leur bonne administration, il termina sa laborieuse et sainte carrière le 16 octobre 685.

Le portrait de saint Mummolin que nous donnons a été gravé d'après une miniature placée à la suite du testament de saint Amand, dans un manuscrit de l'abbaye d'Elnon près de Tournay.

Saint Amand, élu évêque missionnaire à la sollicitation de Clotaire II, avait lui-même fondé cette abbaye en l'an 659. Plus tard, on le força d'accepter le siége de Maestricht ; mais aussitôt qu'il le put, il se démit de son évêché et se remit, avec l'autorisation du pape saint Martin, à travailler à la conversion des infidèles, sans

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'attacher à aucun diocèse. L'abbaye d'Elnon devint dès-lors de nouveau l'objet de toute sa sollicitude. Obligé enfin, par suite de l'épuisement de ses forces, de renoncer à ses courses apostoliques, il y fixa sa demeure, et c'est là qu'à l'âge de 85 ans il fit son testament.

Trois évêques assistèrent à la rédaction de cet acte et y apposèrent leurs signatures. Ce sont saint Réol de Reims, saint Mummolin de Noyon, et saint Vindicien de Cambray. Les portraits des prélats, ainsi que ceux de plusieurs religieux également présents au testament, ont été peints dans le manuscrit d'Elnon. A en juger par les ornements et les lettres qui accompagnent les figures, ce monument date au moins du onzième siècle. Nous ne savons pas s'il existe encore, mais Mabillon, dans ses *Annales de l'ordre de saint Benoît*, a fait copier cinq des portraits qu'il contenait, celui du testateur saint Amand, celui du moine Beaudemont, et ceux de saint Réol, de saint Mummolin, de l'abbé Jean et de saint Bertin. Notre planche reproduit exactement l'une des gravures des *Annales bénédictines*. Elle représente Mummolin, la tête nue, revêtu de ses habits pontificaux, tenant la crosse de la main droite et présentant de la gauche un livre ouvert.

Si nous ne sommes pas absolument sûrs de retrouver dans cette image les traits fidèles du successeur de saint Eloi, nous pouvons du moins y reconnaître le costume qui avait été porté par les évêques avant l'époque où elle a été tracée, et sous ce rapport même elle nous paraît devoir offrir un véritable intérêt aux archéologues.

Le vêtement de dessous est une aube unie descendant jusqu'aux talons et n'ayant pas plus de longueur par-derrière que sur le devant. Au-dessus de l'aube on remarque le bas de l'étole; c'est une bande d'étoffe étroite, ornée de broderies; elle a les mêmes dimensions dans toute sa hauteur; un fleuron cruciforme encadré dans un carré forme la décoration de chacune de ses extrémités. Le troisième vêtement consiste en une longue dalmatique semée de petites croix contenues dans un double encadrement circulaire. A sa partie inférieure, elle présente une large bordure enrichie d'une suite de festons annulaires et de deux rangs de granulations ou de perles. Vient enfin l'ample chasuble telle qu'on la porta presque constamment dans l'Eglise jusqu'au seizième siècle. Elle est relevée de chaque côté sur les bras de l'évêque. Les bords sont couverts de galons ornés de pierreries; un galon ou un orfroi semblable, mais plus large en-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

core, parcourant toute la hauteur, va rejoindre, auprès de l'ouverture supérieure, une autre garniture disposée en forme de collier. Deux bandes unies se rattachent latéralement à cet orfroi, à la hauteur de la poitrine, pour former une espèce de croix. Le cou de saint Mummolin paraît enveloppé d'un amict, au-dessus de l'ouverture de la chasuble. La crosse placée dans sa main droite est fort simple et n'a pour tout ornement qu'un nœud sphérique, qui sépare la hampe de la volute. On ne voit point de lettres sur les pages du livre qu'il tient dans sa main gauche. La tête de ce personnage offre les traits d'un vieillard vénérable et plein de douceur. Les joues et le menton sont couverts d'une barbe assez touffue, mais courte; le front n'est pas garni de cheveux.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR Mr DESPREZ,

Ancien Conseiller de l'Université.

Desprez (Jean-Baptiste-Denis), ancien conseiller de l'Université de Paris, maire de Saint-Sulpice, département de l'Oise, mourut dans cette commune le 2 mars 1832.

Doué d'un esprit vif et délicat, et d'un goût exquis, M. Desprez se plaça, dès sa jeunesse, au rang de nos littérateurs les plus distingués; et, si une modestie égale à son talent, ne l'eût engagé à couvrir du voile de l'anonyme plus d'un ouvrage estimé dont il est l'auteur inconnu, sa renommée littéraire rivaliserait avec celle de beaucoup d'hommes dont les noms font l'honneur de la France. Son mérite, comme littérateur, était tellement apprécié de ceux qui en sont en quelque sorte les juges naturels, qu'il était généralement consulté comme le meilleur arbitre du goût, par la plupart des auteurs qui ont illustré l'époque à laquelle nous avons vu succéder

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'invasion de la nouvelle école littéraire. M. Desprez concourut activement à beaucoup de publications importantes où l'étendue de ses connaissances et la sûreté de son jugement rendirent sa coopération très-utile. Ces nombreux services, rendus avec autant de désintéressement que de zèle à la cause des lettres, engagèrent *Fontanes* à appeler M. Desprez dans le conseil de l'Université où il avait eu soin de rassembler les hommes les plus distingués dans les diverses branches des connaissances humaines.

Lors de la réorganisation du corps enseignant, M. Desprez, ainsi que plusieurs autres conseillers de l'Université, reçut la retraite avec le titre de conseiller honoraire. Il avait antérieurement rempli les fonctions de consul général de France en Hollande, et celles de secrétaire du conseil d'agriculture formé auprès du ministre de l'intérieur. Rendu à la vie privée, il ne profita de son repos que pour se livrer avec plus d'ardeur à ses travaux littéraires qu'il n'avait jamais interrompus. C'est dans cette dernière période de sa vie qu'il mit la main à quelques ouvrages utiles, auxquels il attacha son nom, conjointement avec M. *Campenon*, son ami, membre de l'Académie française. Une traduction d'Horace, où brillent le ton élégant et spirituel de l'homme du monde, et la science profonde de l'humaniste, et celle de l'histoire d'Angleterre de Hume et Smollett, furent les fruits remarquables de cette association de deux hommes distingués.

M. Desprez publia seul, dans les dernières années, une *Histoire du règne de Georges III*, pour faire suite à la grande *Histoire de Hume et Smollett*, et une traduction de *Velleius Paterculus*. En n'attachant son nom qu'à des ouvrages utiles, mais d'un genre modeste, M. Desprez semble avoir été guidé par une grande pensée morale qui lui faisait chercher la véritable gloire dans les services rendus à la science et à l'étude des lettres, plutôt que dans les succès plus enivrants pour l'amour-propre qu'il aurait pu revendiquer dans d'autres branches de la littérature. Cette même abnégation de lui-même se retrouvait en sa personne dans toutes les circonstances; et toujours disposé à faire le bien pour le bien même et sans aucun retour d'intérêt personnel ou d'amour-propre, on le vit, au milieu d'une existence toute littéraire, remplir avec le même dévouement les devoirs d'une position élevée et les fonctions les moins recherchées par l'ambition; aussi zélé pour défendre et régir les modestes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

intérêts de sa commune, ou pour veiller à la prospérité des petites écoles de son canton, qu'il avait pu l'être jadis dans les postes importants qu'il avait occupés.

Tous ceux qui ont connu M. Desprez savent à quel haut degré il possédait ces heureux dons de la nature qui constituent l'amabilité. Une imagination brillante, un esprit plein de grâce et de naturel, et une gaîté franche et communicative, donnaient à sa conversation un charme que peu de personnes ont égalé, même en France où l'on se pique surtout de ce genre de mérite. Personne ne contait avec plus de grâce et ne savait mieux mêler à ses récits des réflexions aussi neuves qu'ingénieuses et piquantes. Ses relations, avec la plupart des hommes célèbres d'une époque féconde en illustrations de tous les genres, lui avaient fait connaître une foule de traits intéressants et de particularités caractéristiques qu'il rappelait avec autant de goût que d'à-propos. Si l'on ajoute que le commerce de M. Desprez était aussi sûr qu'agréable, et que personne ne connaissait mieux que lui les devoirs de l'amitié, on concevra qu'il avait beaucoup d'amis qui lui restèrent attachés, et dans le cœur desquels sa perte a laissé un vide irréparable.

Aimable par nature, sans prétentions et sans effort, M. Desprez n'avait pas besoin, comme certains hommes, d'un grand théâtre et d'un brillant auditoire, pour déployer toutes les grâces de son esprit. Dans l'intimité des relations habituelles, au sein d'une famille qu'il chérissait, et dont il était adoré, il prodiguait, avec une effusion naïve, tous les trésors d'une imagination féconde, toutes les ressources d'un esprit élevé et d'une mémoire prodigieuse. Il aimait les enfants comme tous les hommes sensibles aiment ces tendres fleurs de la société si belles d'espérances, et sa plus douce occupation était de revêtir des brillantes couleurs d'une poésie facile et spirituelle, les leçons toujours gracieuses, mais toujours profondément utiles, qu'il se faisait un doux plaisir de graver dans leurs jeunes cœurs. Avec cette même simplicité d'âme qui n'appartient qu'aux hommes supérieurs, il savait se plaire avec tous ceux dont les sentiments honnêtes répondaient aux siens, quelle que fût d'ailleurs la distance qui les séparât, et bien qu'habitué dans tous les temps à la société des hommes les plus distingués dans tous les genres, il savait trouver du charme dans la conversation la plus simple, et se mettre à la portée de toutes les intelligences. Doué

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'une âme tendre et bienveillante, M. Desprez se plaisait à diriger et à soutenir de ses conseils les jeunes gens qu'il trouvait disposés à servir utilement leurs semblables ; il savait les discerner, malgré l'obscurité de leurs débuts, et ne délaignait pas de donner à leurs essais encore informes ces nobles encouragements du cœur si précieux pour les âmes généreuses. Nous ne parlerons point ici des services d'un autre genre qu'il a pu rendre. La reconnaissance de ceux qu'il a obligés est le seul hommage digne de ses vertus modestes. Chéri de tous ceux qui l'entouraient, M. Desprez vivra toujours dans leurs souvenirs comme le meilleur des parents, le plus tendre des amis, le plus délicat des protecteurs.

Parvenu à l'âge avancé qui n'avait rien enlevé à la vivacité de son imagination, à la fraîcheur de ses idées, M. Desprez a été atteint d'une maladie légère en apparence, mais grave en effet par l'âge du malade, et sur les suites de laquelle il ne se fit jamais illusion. Il vit approcher la mort d'un œil ferme, avec le calme que donne une conscience pure, et une résignation douce qu'il puisait dans sa confiance en la bonté divine.

Il mourut au château de Crécy-Saint-Sulpice, le 2 mars 1832, à l'âge de 80 ans. L'inscription suivante gravée sur sa tombe retrace ses qualités éminentes et ses vertus :

ICI REPOSE
Près d'une Epouse chérie & de ses Enfans,
JEAN-BAPTISTE-DENIS DESPREZ,
Ancien Conseiller de l'Université de Paris,
Maire de Saint-Sulpice,
Décédé à Crécy le 2 mars 1832,
à l'âge de 80 ans :

A toutes les qualités du cœur
il joignait tous les dons de l'esprit ;
Bon, indulgent,
secourable à tous ;
Homme aimable, homme de bien,
une mort toute chrétienne a couronné sa vie ;
Sa mémoire est bénie
de tous ceux qui l'ont connu :
Vous tous qui l'aimiez, priez pour lui.

VICTOR TREMBLAY.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DESCRIPTION

DES MOLLUSQUES

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

(Suite.)

GASTÉROPODES

PULMONÉS, INOPERCULÉS, TERRESTRES.

Deuxième Famille. — LIMAÇONS, *Fer.*

Cinquième Genre.

HÉLICE (*ou* LIMAÇON, *proprement dit*). HÉLIX, *Drap.*

CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

Le genre Hélice est celui que l'on rencontre le plus généralement dans nos contrées. C'est aussi un des plus remarquables à cause de la diversité des espèces qui, presque toutes, possèdent des variétés multipliées.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On rencontre des Hélices dans les bois, les jardins, jusque dans les endroits les plus arides. Cependant elles préfèrent, pour la plupart, les lieux offrant à la fois l'ombre et l'humidité. Presque toutes se nourrissent de plantes et de fruits; quelques-unes sont carnassières. Les grosses espèces même sont nuisibles aux arbrisseaux, par leur nombre quelquefois prodigieux et leur ardeur à couper leurs feuilles. Plusieurs d'entr'elles, dont la taille est moins élevée, se tiennent sous terre au pied des plantes, dont elles rongent les racines et les jeunes pousses. Les mousses qui environnent les arbres renferment aussi de très petites Hélices, qui meurent sans jamais sortir des limites du végétal sous lequel elles sont nées.

La forme du corps est allongée. Il se termine postérieurement en pointe et en avant par deux paires de tentacules dont les supérieurs sont longs, coniques, ocellés, et les inférieurs très-courts. La surface externe de la peau est rugueuse, divisée par des stries nombreuses, fines ou grossières, contractiles et continuellement humectées par du mucus. Des appendices membraneux, n'empêchant pas la communication de l'air avec le trou pulmonaire, garnissent l'ouverture de la coquille. La coloration de l'animal diffère dans chaque espèce. L'appareil de la reproduction est constitué d'une façon toute particulière.

L'organe mâle communique par un long cordon creux à un paquet de petits canaux mollasses qui renferment la matière fécondante : ce sont les *vésicules multifides*. Ils sont surmontés d'un tissu blanc, découpé en feuille d'acanthe, comme nacré, qui adhère à une portion de l'organe femelle.

Le canal ovarique est accompagné dans son trajet par de gros appendices feuilletés. A côté du vagin, on voit aussi un prolongement libre en arrière, en forme de bourse, arrondi à sa grosse extrémité, et s'abouchant dans l'orifice vaginal à la partie supérieure. Si l'on divise longitudinalement cet appendice *bursiforme*, on aperçoit au-dedans, à sa base, une proéminence ronde, allongée, dans l'extrémité supérieure de laquelle s'enchasse une tige calcaire. Celle-ci est très-blanche, conique, terminée en pointe, quadrangulaire, creusée sur ses quatre faces de petites gouttières, et très-fragile. Vers le bas, elle se rétrécit subitement, puis se termine par un renflement rond, creux, denté en scie à son pourtour pour l'ar-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ticulation avec la proéminence de sa base. Le sommet, aigu, est entièrement libre.

C'est un organe excitateur, employé par l'animal au moment de l'accouplement. Lorsque deux individus s'approchent pour accomplir cette fonction, on voit sortir cette espèce de dard. Ils le dirigent l'un vers l'autre, et après quelques attouchements répétés, la tige tombe et la copulation a lieu immédiatement. Aussi, chez les individus fécondés, l'organe excitateur n'existe plus et ne se reforme que plus tard. On peut le trouver encore quelquefois dans la matière visqueuse sécrétée par ces animaux, lorsque leur union vient d'avoir lieu.

La coquille des Hélices affecte bien des formes; elle est conique, globuleuse, subdéprimée, aplatie. Entre chacun de ces types, il y a des nuances insensibles qui constituent des formes intermédiaires. Chacune d'elles offre des péristômes simples, bordés, épaissis, subréfléchis, réfléchis. L'ombilic existe ou manque entièrement, ou bien encore n'est qu'à l'état de perforation.

Parmi les espèces qui vivent sur les arbustes d'une certaine élévation, on rencontre des individus portant la cicatrice de blessures produites par les chutes que des chocs plus ou moins violents leur ont causées. Quand l'animal est ainsi blessé, il rentre dans sa demeure, en ferme l'ouverture au moyen d'un épiphragme, et ne sort de nouveau qu'après sa guérison complète. Tous ont une puissance de reproduction d'organes extraordinaire. Des portions de leur corps, coupées entièrement, se développent de nouveau au bout de quelques semaines; mais le volume de ces parties est moindre qu'auparavant. Je ne pense pas cependant que la tête puisse se renouveler quand le cerveau a été compris dans la mutilation.

Ils peuvent aussi passer sous l'eau un temps assez considérable sans mourir. Ils contractent l'ouverture pulmonaire, qui n'admet plus l'accès du liquide, et restent dans une torpeur complète. J'ai vu des Hélices chagrinées, plongées ainsi pendant quinze heures, et revenir à la vie au bout de ce temps.

Souvent aussi des accidents privent les Hélices d'une portion plus ou moins grande de leur test. Quelques-unes n'en conservent qu'un faible reste. L'animal reconstitue alors peu à peu son habitation, qui est ordinairement déformée pendant toute son existence. La nouvelle couche est lisse et polie à l'intérieur; le dehors est ru-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gueux, composé de lignes grossières, blanchâtres, très-serrées, d'une épaisseur quelquefois très-grande. Parmi ces coquilles, les unes présentent des gibbosités et des dépressions dues à l'état de mollesse du nouveau calcaire; les autres prennent une bonne direction et sont encore régulières. Les dernières enfin montrent un amas de débris de la coquille première confondus avec du sable et du mucus desséché. Dans celles-ci, l'animal se trouve même tellement mal à l'aise, que son développement est imparfait. Aucune d'elles ne reprend, dans toutes ses parties, sa coloration primitive.

La ponte des Hélices se fait au printemps et en automne. Quelques-unes meurent peu de temps après cet acte. Celles qui vivent plusieurs années s'enfoncent ensuite en terre, où elles passent entièrement la saison des froids.

On a classé les Hélices à peu près uniquement sur la forme de leur coquille. Les espèces que nous possédons rentrent dans ces divisions tirées de l'ouvrage de M. l'abbé Dupuy.

1° Inflatæ	Pomatiæ	H. pomatia.
2° Aspersæ		H. aspersa.
3° Nemorales		H. nemoralis.
		H. hortensis.
4° Planospiræ	† Planospiræ veræ	H. lapicida.
	†† Pulchellæ	H. pulchella.
		H. costata.
	††† Trigonostomæ	H. obvoluta.
5° Fulvæ	Fulvæ proprie dictæ	H. fulva.
6° Hispidæ		H. hispida.
7° Carthusianæ	† Carthusianæ veræ	H. fruticum.
		H. carthusianella.
		H. rufilabris.
	†† Limbatæ	H. incarnata.
8° Lamellatæ	Aculeatæ	H. aculeata.
9° Nitentes	† Nitentes proprie dictæ	H. pygmæa.
		H. lucida.
		H. nitens.
		H. cellaria.
		H. radiatula.
		H. nitida.
	†† Crystallinæ	H. crystallina.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

10° Rotundatæ	..Edentulæ		H. rotundata.
11° Variabiles.	† Carinatæ		H. elegans.
			H. trochilus.
	†† Striatæ		H. costulata.
			H. striata.
			H. candidula.
	††† Ericetaceæ		H. ericetorum.

A. INFLATÆ. — ENFLÉES.

1° Helix pomatia, *Linn.*
Helice vigneronne.

Animal. — Gros, charnu, à peau rugueuse, divisée par une infinité de lignes profondes, peu régulières, jaune pâle verdâtre, beaucoup plus foncé à la partie supérieure du cou et de la tête. Le pied s'étale largement pendant la marche ; épais, très-consistant, il forme un plateau solide d'une nuance violacée ou gris lapis en dessous. Tentacules supérieurs de même couleur que l'enveloppe cutanée, très-longs, conico-cylindriques, ocellés, terminés en bouton, jouissant d'une sensibilité exquise; paire inférieure très-courte, légèrement aplatie au sommet; appendices membraniformes très-développés, mous, spongieux, d'un blanc jaunâtre, garnissant l'ouverture de la coquille.

Tels sont les caractères du type de l'escargot; mais les variétés de couleur sont nombreuses. Il existe des individus presqu'entièrement blancs ; quelques-uns ont des teintes très-foncées.

Coquille. — Globuleuse, à cinq tours de spire dont le dernier est beaucoup plus grand que les autres réunis. Sommet obtus, corné, lisse, le reste parcouru de plis saillants et épais ; le fauve roussâtre domine généralement et n'est interrompu que par deux, trois ou quatre bandes couleur terre de Sienne et assez larges, se continuant sur chaque tour. Ouverture vaste, arrondie, à péristôme épaissi, bord columellaire poli, brillant, recouvrant en totalité ou en partie une perforation continue dans toute la columelle; intérieur de la coquille poli, doux au toucher ; une légère demi-transparence laisse

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

apercevoir les bandes transversales extérieures ; bords droit et columellaire teintés de lie de vin claire.

Les très-jeunes individus ont une coquille fort petite, translucide, ne tardant pas à se marquer de fauve. Le bord droit reste mou et mince jusqu'à l'accroissement complet.

Dimensions. — 45 à 50 millimètres de large sur 55 millimètres environ de haut.

Il existe plusieurs variétés de nuances ; les principales sont celles-ci :

1° L'une A, d'un brun roussâtre, avec des bandes violet foncé paraissant moins marquées à cause de la coloration générale plus obscure.

2° L'autre B, qui se trouve dans les bois de Morainval et les carrières de Saint-Laurent, est d'un blanc-mât, avec ou sans bandes rousses continues ou interrompues. L'intérieur est d'un blanc luisant et la teinte du péristôme semblable à de la chair lavée.

Nous avons aussi des variétés de forme.

Je signale seulement la variété sénestre, mais je n'ai pu la rencontrer jusqu'ici.

Je possède 1° la monstruosité dite *scalaire*, plus commune dans le midi de la France.

Le test est très-allongé ; il a cinq tours de spire détachés, élevés en pyramide ; le sommet aplati n'est pas dans le même plan d'obliquité que les autres tours ; le dernier n'est pas aussi vaste que dans le type de l'espèce.

Cet échantillon provient de Saint-Jean près Mouy.

2° Une autre monstruosité moins importante consiste en un développement considérable de la coquille, développement tel qu'elle a presque le double des dimensions ordinaires. Le test est mince et semble s'être accru en grosseur aux dépens de l'épaisseur.

3° Une variété minor se trouve à Mérard, à Janville.

4° Nous possédons aussi une variété globuleuse et une 5° acuminée dans les vieilles murailles de l'ancien parc de Janville.

L'Hélice vigneronne, la plus grosse et la plus commune de notre pays était anciennement connue ; les Romains l'avaient observée au point de vue gastronomique et l'engraissaient dans des parcs avec d'autres espèces tirées d'Afrique. Ils la servaient sur leurs tables somptueuses comme un mets délicat. A Boulaincourt, hameau

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Agnetz, un spéculateur a fait encore quelques essais de ce genre il y a plusieurs années; mais cet établissement n'existe plus. Du reste, l'escargot est un aliment recherché plutôt par l'habitant des villes que par celui des campagnes. L'Hélice vigneronne ne peut être agréable au goût qu'à l'époque où renfermée depuis longtemps dans sa coquille, elle a perdu en partie l'odeur herbacée que son régime donne à sa chair.

On en a fait aussi une espèce médicinale. On a fabriqué des pâtes, des sirops d'escargots réputés infaillibles dans les maladies pulmonaires. Le mucilage et la minime proportion d'iode contenus dans le corps peuvent agir bien faiblement dans ces affections; et malgré la naïve bonne foi de quelques personnes, on laisse de plus en plus dans l'oubli ce remède inoffensif, triste compagnon des préparations dites *de mou de veau*. La vigneronne est tout au plus bonne à former un bouillon très-léger, fade et quelquefois désagréable.

Ces mollusques se plaisent le long des murs, dans les vignes dont ils aiment beaucoup les feuilles et les fruits, surtout pendant leur jeunesse. Ils habitent également les buissons et demeurent dans les endroits peu humides pendant le jour. Lorsque la chaleur est forte, ils hésitent à se montrer; mais après les pluies d'été, on les voit sortir en grand nombre et anéantir rapidement toutes les plantes qui se rencontrent devant eux.

Peu d'animaux leur font la guerre. On parle de petits insectes parasites s'introduisant dans l'anus et dévorant peu à peu les organes. Je ne les ai jamais vus.

La vigneronne est remarquable dans la construction du nid qu'elle se creuse pour y déposer ses œufs. Chaque individu fait un trou de deux centimètres de large sur quatre de profondeur, dans un endroit bien exposé, tel que le penchant d'un coteau voisin des bois; il enfonce sa tête à l'intérieur de la cavité et attache régulièrement chaque œuf, à mesure qu'il sort, au pourtour du trou, en commençant par le fond. Il forme ainsi une suite d'anneaux jusqu'à l'ouverture et remplit entièrement l'espace vide de nouveaux œufs; puis il recouvre le tout avec de la terre sans quitter le produit de sa ponte qu'il ne soit tout-à-fait à l'abri.

Les œufs ont une coque blanche, opaline, sphérique, assez dure, de 6 millimètres de diamètre. La ponte se fait surtout au printemps et en automne.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vers la fin de cette dernière saison, ces Hélices se retirent au pied des haies ou des vieux murs situés au midi ; elles s'enfoncent en terre, s'approchent les unes des autres, ferment leur habitation au moyen d'un épiphragme calcaire blanc, très-dur, qu'elles soudent fortement au péristôme. En enlevant ces épiphragmes, on en trouve un second au-dessous, à quelque distance du premier ; il ressemble à une membrane mince, transparente, d'un fauve clair et bien tendue. Si on le brise, l'animal forme rapidement une nouvelle clôture au moyen de sa viscosité qui, faute de nouveaux aliments puisés au dehors, ne peut plus engendrer de pièce calcaire.

Il hiverne ainsi dans cet état de mort apparente, et lorsque la chaleur l'engage à sortir de sa prison en ranimant ses sens engourdis, il inonde de viscosité l'épiphragme calcaire qui se détache et lui permet alors de rompre un jeûne si prolongé.

B. ASPERSÆ. — CHAGRINÉES.

2° Helix aspersa, *Müll.*
Hélice chagrinée.

Animal. — Long, arrondi au cou et sur le dos, pied large, aigu et aplati à l'extrémité ; tentacules supérieurs très-longs, coniques ; les inférieurs courts et un peu enflés au bout libre ; peau rugueuse partout, mais moins grossièrement à la tête, généralement vert clair ou foncé. Une raie mince et pâle part du sommet de la tête et semble diviser le corps en deux parties égales De chaque côté de cette raie existent deux bandes lie de vin ou violacées qui se perdent dans la coloration des autres parties. Tentacules gris faiblement teintés de vert, peu transparents ; dessous du pied gris foncé.

Coquille. — Globuleuse, à sommet mousse, imperforée, sauf dans le jeune âge où l'on voit quelques traces de pertuis ; péristôme épais, relevé sur ses bords, d'un blanc pur semblable à la porcelaine. Une couche mince, polie, blanche, demi-transparente, s'étend sur le bord columellaire et se continue à l'intérieur. La surface du test, d'un brun rouge violacé ou vert très-foncé, est inter-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rompu le plus souvent par deux bandes jaunâtres transversales. Des lignes droites, obliques, des taches, des points de nuance claire, le font paraître comme zèbré ou bigarré et affectent même des figures bizarres. Ces parties peu visibles apparaissent dans tout leur éclat quand on lave la coquille.

Dimensions. — 20 à 25 millimètres de haut sur 35 à 40 de large.

Des individus vivant dans les carrières Saint-Laurent ont un fond blanc opaque et sont maculés de petites plaques régulières d'un violet obscur sur tout leur test. Ils sont rares.

Chez cette espèce, on ne voit pas deux coquilles entièrement semblables. On peut diviser en deux catégories ces variétés si nombreuses : 1° celles qui ont des bandes larges ; 2° celles qui n'ont que des points clairs sur un fond obscur, avec une trace peu appréciable de bande médiane, ou autrement : les variétés à bandes, les variétés ponctuées.

J'ai recueilli une variété minor à Mouy, dans quelques jardins ; elle atteint à peu près les dimensions d'une grosse Hélice némorale.

L'Hélice chagrinée est aussi une espèce comestible, moins recherchée que la vigneronne, à cause de ses proportions plus minimes. Vivant presque toujours dans l'humidité, sa chair offre moins de délicatesse. Néanmoins, dans plusieurs départements de la France, on les mange sans distinction à toutes les saisons.

Elle habite surtout les jardins très-humides, quoique s'accommodant fort bien des localités où croissent des vignes et herbes tendres. Souvent, elle monte le long des murs, parvient à une grande élévation et éprouve des chutes qui causent à sa coquille des difformités curieuses.

L'accouplement et la ponte ont principalement lieu en automne. Les œufs opalins, un peu allongés, sont déposés sans ordre sur la terre, dans les fentes des vieilles murailles, ou sous les pierres. Ce travail une fois accompli, ces hélices se rassemblent dans tous les endroits qui peuvent les abriter ; elles se collent ensemble, ferment leur ouverture avec plusieurs épiphragmes bruns, parcheminés, flexibles, séparés les uns des autres et contenant de l'air dans leur intervalle. Le plus extérieur est le plus épais.

On en trouve quelquefois des quantités prodigieuses derrière les bornes des chemins placées contre des murailles, sous de gros rochers ou des blocs de pierre. Plusieurs générations viennent là hi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

verner et souvent même y périssent lorsque les gelées sont trop fortes.

C. NEMORALES. — NÉMORALES.

5° HELIX NEMORALIS, *Linn.*
HELICE NÉMORALE.

4° HELIX HORTENSIS, *Müll.*
HELICE DES JARDINS.

Ces deux espèces, suivant moi, doivent être réduites à une seule, quoique plusieurs auteurs distingués aient voulu les séparer. Ils se sont basés sur la coloration du péristôme d'un blanc pur ou rosé chez l'H. hortensis et brun chez l'H. nemoralis; puis, sur la forme plus délicate, sur les proportions moindres de la première.

L'observation apprend cependant que des variétés entièrement semblables par leur coloration générale ont le péristôme blanc, rosé, violacé ou pourpre foncé passant par des degrés infinis à ces diverses nuances. J'ai vu des Hélices des jardins plus fortes que des Némorales. Elles vivent ensemble partout, elles s'accouplent entre elles; j'ai été témoin de ce fait, et M. Bazin fils, du Mesnil-Saint-Firmin, l'a pu constater également dans ses environs. Les caractères posés par les auteurs me semblent alors insuffisants, et je préfère rapporter l'Hélix hortensis à l'H. némoralis créée antérieurement par Linné.

Animal. — Allongé, terminé en pointe aigue en arrière; antérieurement : deux longs tentacules coniques, effilés, grisâtres; au-dessous d'eux se trouve la seconde paire courte et transparente; peau striée finement, d'un gris verdâtre très pâle, avec deux raies plus foncées et fondues sur le cou, ou entièrement jaune pâle; dessous du pied faiblement teinté de gris ou de blanc jaunâtre.

Coquille. — Globuleuse, à six tours de spire, le dernier plus grand; stries fines à la surface qui paraît lisse et brillante; ouverture ovale, oblique, fortement échancrée par la saillie de l'avant dernier tour, bordée par un péristôme réfléchi, légèrement creusé au milieu et s'élargissant au bord columellaire. Quelquefois ce der-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nier se continue sur la gorge en couche mince, lisse, d'une coloration foncée qui s'étend à l'intérieur.

Aucune espèce ne présente des variétés de nuance aussi nombreuses. J'ai pu en rassembler près de 400, et probablement nous en avons d'autres encore. On voit sur les péristômes des gradations de couleur depuis le blanc laiteux jusqu'au rouge noirâtre. Le fond de la coquille est tantôt uniformément blanc pur, jaune pâle, citron, tantôt rougeâtre, rose. pelure d'oignon, lie de vin foncée ou claire. Chacune de ces variétés peut avoir des péristômes différents, des raies ou bandes plus ou moins larges qui suivent chaque tour de spire jusqu'au second, car le sommet est constamment jaune corné. Les individus à cinq bandes sont excessivement communs.

Dans le jeune âge, le test est translucide, et chez ceux qui plus tard doivent être barriolés, on entrevoit déjà la trace de la nuance dont ils seront marqués.

Dimensions. — 16 à 25 millimètres de haut sur 28 ou 30 de large. Dans les carrières Saint-Laurent, à Janville, sur la route de Clermont près des carrières, j'ai recueilli de très-gros individus presque semblables à ceux des Pyrénées, *var. major*. La surface du test est mate, comme dépolie.

Les jardins nous fournissent quelques individus d'une variété *minor* d'une délicatesse remarquable.

M. Bazin fils, déjà cité plus haut, possède une variété scalaire trouvée dans sa localité.

Rien n'est plus brillant à voir, surtout après les pluies, que des groupes d'Hélices némorales suspendues aux arbustes. La vivacité des couleurs, les différentes teintes si multipliées rendent cette espèce la plus attrayante de toutes. On admire les individus exotiques et l'on jette à peine un regard sur ceux qui vivent chaque jour sous nos yeux. Ils ne leur cèdent cependant en rien pour la grâce des formes, la douceur des tons ou le contraste des bandes noires avec un fond pâle! L'animal lui-même est loin d'être repoussant. Il est svelte, sa peau ne paraît pas gluante comme celle de beaucoup d'êtres de sa famille, et ses colorations tendres le font agréablement ressortir avec sa coquille du vert sombre des feuillages.

Il n'est guère d'endroit où l'on ne rencontre la némorale. Dans nos jardins, nos bois, sur le moindre arbrisseau des campagnes, elle trouve sa pâture et devient aussi la proie d'un grand nombre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'animaux. Les insectes, les hérissons la recherchent avidement, et quoiqu'ils en détruisent beaucoup, sa fécondité est telle qu'il en reste assez pour nuire aux arbres de taille moyenne.

Un épiphragme mince, vitreux, ferme la coquille quand l'animal veut se fixer à un objet; mais pour passer l'hiver, il l'épaissit considérablement et le rend presque calcaire. La ponte a lieu plusieurs fois par an, aux mois de mai, juin, et en septembre. Il dépose ses œufs dans une sorte de petit souterrain, étendu surtout en longueur, sous les pierres, au pied des haies, des arbres ou sous la mousse. Ils sont groupés par paquets, petits, gluants et opalins.

La conformation de la némorale est entière au bout d'une année. Elle se retire assez profondément en hiver pour qu'on la trouve difficilement. Aussi arrive-t-elle au printemps avec son test tout souillé de boue. Lorsque le froid n'est pas intense, on la voit encore en décembre, février, errer çà et là et chercher les feuilles sèches qui suppléent au végétal à l'état frais; mais si les gelées arrivent tout-à-coup, elle périt presqu'immédiatement.

D. PLANOSPIRÆ. — PLANOSPIRES.

† PLANOSPIRÆ VERÆ. — PLANOSPIRES VRAIES.

—

5. HELIX LAPICIDA, *Linné.*
HÉLICE LAMPE.

Animal. — Jaune ou grisâtre, avec une raie noire de chaque côté du cou, se prolongeant jusqu'au sommet des tentacules qui, le plus souvent, sont gris; dessous du pied, gris très pâle; peau striée finement dans toutes ses parties.

Coquille. — Subdéprimée à six tours de spire, s'élevant insensiblement jusqu'au premier; le dernier fortement caréné sur le milieu; cette carène se continue même à chaque tour, mais elle est très peu marquée, puisque chacun d'eux se trouve à peu près dans le même plan; dessous très convexe, portant à son milieu un ombilic très ouvert; ouverture ovale, anguleuse vers la carène et au bord columellaire. Sa direction est très oblique, par rapport à l'axe de la coquille; péristôme continu dans toutes ses portions, réfléchi,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mince, ovale et blanc, portant souvent des traces de dents ou de tubercules, surtout vers la carène ; le fauve rougeâtre domine sur tout le test ; mais cette nuance est interrompue par des flammules plus foncées qui se répandent sur les faces supérieure et inférieure. Intérieurement, près de la bouche, apparaissent des taches d'un beau violet. L'épiderme, une fois enlevé, l'enveloppe calcaire paraît comme une étoffe excessivement fine. On voit surtout cette contexture chez les individus dont le test a été enfoui depuis longtemps dans la terre. Mais elle apparaît aussi, quoique plus faiblement, sur les échantillons frais.

Dimensions. 3 ou 4 millimètres de haut sur 15 ou 16 de diamètre. Plus on examine les coquilles, plus on est convaincu du rapport de leur conformation avec les habitudes des animaux qui y sont contenus. Celle de l'Hélice lampe vient encore à l'appui de cette observation. Rien qu'à voir son aplatissement, sa bordure à carène tranchante, on peut se dire qu'elle est destinée à vivre dans un endroit étroit et resserré. En effet, elle s'insinue toujours entre les fentes des murailles mal jointes. C'est là sa retraite, c'est là qu'elle se reproduit et dépose en sécurité ses œufs fécondés pendant l'accouplement. Son péristome aussi montre évidemment qu'il est fait pour s'appliquer exactement à des surfaces planes. Continu partout, réfléchi sans être relevé à ses bords, il permet à l'animal, avec l'aide de son épiphragme épais, d'adhérer aux pierres ou de se coller fortement aux arbres les plus lisses. Douée de couleurs sombres, mieux cachée encore par des filaments blanchâtres semblables à ceux de l'araignée, qui couvrent sa surface externe, sa coquille se confond avec la nuance des corps environnants, et ce n'est souvent qu'après un examen attentif qu'on s'aperçoit de sa présence.

Il n'est pas jusqu'à la texture si délicate des deux faces du test, qui ne soit de quelqu'utilité à l'animal, texture qui ressemble aux dentelles lorsqu'on l'examine à la loupe. Mais la nature ne fait rien en vain. Ces nombreuses divisions, ces enfoncements microscopiques sont formés dans le but de retenir, d'accrocher les filaments qui dérobent la coquille à la vue. Ils y sont implantés si solidement qu'on pourrait croire qu'ils sont le produit d'une sécrétion particulière, comme les poils de plusieurs espèces d'Hélices. Cependant ce sont seulement des fils d'araignées, car cette espèce se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

forme dans des trous où souvent se trouvent les toiles de ces animaux.

Possédant divers moyens pour éviter la destruction, l'Hélice lampe multiplie à l'infini dans certains endroits. Les vieux murs exposés au midi, abrités contre le vent, chargés de lichens, de mousses, de lierre, en reçoivent de nombreuses générations qui s'accroissent tranquillement.

Ses mouvements sont lents. Elle ne montre de vivacité en aucune circonstance, et reste même fort longtemps immobile, collée à divers objets. S'écartant peu du trou où elle est née, on ne la voit se promener en bandes qu'après les pluies douces. Sa nourriture se compose d'écorces sèches des arbres les plus voisins de sa demeure. Jamais elle ne monte sur les plantes fraîches pour se repaître de leurs feuilles. Le moindre froid la fait retourner dans les cavités, où elle passe l'hiver pour n'en sortir qu'en mai. S'il arrive d'en rencontrer très tard en automne, ce sont quelques retardataires qui, surpris par la gelée, meurent adhérents à l'endroit qu'ils n'ont pas su quitter à propos.

---

†† PULCHELLÆ. — MIGNONNES.

—

6. Helix pulchella, *Müll.*
Hélice mignonne.

7. Helix costata, *Müll.*
Hélice a côtes.
*Considérée comme variété de l'*H. pulchella.

L'Hélice mignonne et sa variété à côtes ont un corps excessivement petit, transparent, blanchâtre, qui semble à peine sortir de sa coquille, tant il est exigu. On ne peut même voir à la loupe les stries du dos et du cou qui doivent exister comme chez les autres Hélices. Le pied, très étroit, se termine en pointe aiguë. Les tentacules supérieurs sont un peu plus gros qu'un cheveu, et la paire inférieure est à peine sensible. Il sont de même couleur que le reste du corps, sauf à leur sommité, qui paraît plus foncée à cause du point oculaire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Coquille. — Assez solide, déprimée, à cinq tours de spire à peu près égaux, très finement striés; le dernier, bien arrondi à son bord, est cependant plus grand. Ils sont tous distincts, car une ligne assez profonde les sépare les uns des autres. Le dessous est largement ombiliqué au milieu. On aperçoit jusqu'au sommet de la coquille à cause de son évasement. L'ouverture, un peu oblique par rapport à l'axe, est entièrement ronde, à péristôme blanc, réfléchi, même un peu relevé, continu sur tous ses bords. Cette coquille est demi-transparente et colorée en gris ou jaune pâle. Elle a une grande analogie de forme avec une pectinibranche : la Valvée planorbe.

Dimensions. — 5 millimètres de large sur 1 de haut. Malgré la distinction en deux espèces que des auteurs très recommandables ont faite entre les *H. pulchella* et *H. costata*, je partage plutôt l'opinion du savant Draparnaud, qui considérait l'*H. costata* comme variété. En effet, toutes deux ont une forme entièrement semblable, des dimensions égales. L'animal et la coquille des deux espèces portent la même couleur. La seule différence de l'*H. costata* consiste en côtes tranchantes, espacées régulièrement, qui saillent de chaque tour de spire dans le sens des stries d'accroissement.

Toutes deux aussi vivent ensemble dans les mêmes lieux. J'ignore si l'accouplement se fait entre les individus du type et ceux de la variété. Mais cet acte doit exister ainsi en quelques circonstances. Puisque parmi les mollusques on a observé des exemples d'espèce différant par leurs organes reproducteurs se joignant entr'elles, à plus forte raison chez des animaux dont la conformation est identique, dont les proportions sont en rapport, peut-on supposer qu'il y a confusion d'individus. Ce qui porterait encore mieux à le croire, c'est l'existence d'échantillons à côtes peu marquées. Ceux-ci doivent provenir du mélange de l'*H. puchella* à test lisse avec la cotelée, caractère qui peut s'effacer tout à fait chez les descendants, à la suite d'accouplements successifs.

Ces jolies Hélices restent, comme tant d'autres, sous la mousse dans les bois humides. Elles sont assez communes et multiplient beaucoup. On les trouve aussi aux pieds des petits arbustes plantés au milieu des prairies. Si les herbes très tendres viennent à leur manquer, elles se jetent sur les feuilles sèches, à la face inférieure desquelles on les voit souvent. Elles commencent à se montrer vers

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le milieu de mai, sont abondantes en septembre, et à la fin d'octobre il serait très difficile d'en avoir une seule.

On en recueille aux environs de Beauvais, dans les bois de Fourneau, le voisinage des marais de Coincourt près Mouy, et à Hondainville sous les pierres de la garenne.

---

††† TRIGONOSTOMÆ. — TRIGONOSTOMES.

---

8. Helix obvoluta, *Müll.*
Hélice planorbe.

Animal. — Peu allongé, trapu, à divisions très fines sur toutes les portions de son corps; tentacules supérieurs longs, coniques, ocellés, terminés en olive; les inférieurs très courts, légèrement renflés, demi-transparents; postérieurement le pied n'est pas très aigu; il s'étale largement pendant la marche; les tentacules supérieurs, la tête, le cou et la portion supérieure du manteau sont d'un noir ardoisé faiblement bleuâtre; une raie grise très pâle, continue depuis la tête jusqu'au manteau, semble séparer le corps en deux parties égales; la coloration foncée de la portion supérieure se fond insensiblement à la deuxième paire tentaculaire et sur les côtés; elle devient d'un gris très clair, et vers la terminaison du pied, elle est blanchâtre ainsi qu'au-dessous.

Coquille. — Planorbique, aplatie en dessus, un peu concave au milieu, convexe et ombiliquée assez largement au milieu; tours de spire au nombre de six ou sept, serrés les uns près des autres et séparés par une suture. Le dernier, plus grand, présente une ouverture à péristôme épais, subtrigone, réfléchi, relevé, simulant un trèfle à cause de la présence de deux dents mousses, dents formées par deux enfoncements situés derrière le péristôme dont la réflexion fait une gouttière; ce sont plutôt des saillies que des dents. Les bords de ce trèfle sont éloignés l'un de l'autre à la gorge de la coquille. Tout le test, strié irrégulièrement, rempli de poils courts, est coloré en rouge brun; péristôme rose foncé, plus clair aux environs de son bord postérieur; sa coloration diminue d'intensité quelque temps après la mort de l'animal. Les poils qui couvrent

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ces deux faces tombent aussi en partie. Epiphragme blanc opaque, très épais, solide.

Dimensions. — 6 millimètres de haut sur 14 de large. C'est une des espèces les mieux caractérisées par l'aplatissement si remarquable de la surface supérieure de la coquille. Pas une de nos Hélices ne le présente à un tel degré ; pas une n'a de tours de spire aussi pressés les uns contre les autres, et tous presque dans le même plan. Il est impossible de ne pas la déterminer après en avoir lu la description, tant ses caractères sont tranchés !

Je n'ai pu observer les habitudes de l'Hélice planorbe à cause de sa grande rareté ; elle est très-précieuse pour les collecteurs qui pourront longtemps chercher avant de la découvrir.

Les bouleversements de terrains, produits par les travaux de l'homme, durent contribuer puissamment à détruire cette belle espèce dans quelques localités. Dans les marais de Perelles, autrefois très-boisés, on remplaça les arbres par des plantes herbacées, on creusa des fossés, et la marne argileuse retirée du lit contenait une assez grande quantité d'Hélices planorbes, très-fragiles, complètes, entièrement décolorées, quelquefois bleuâtres comme les coquilles des tourbières. Elles étaient mêlées à des mollusques terrestres et d'eau douce de très-fortes dimensions. On n'en trouvait qu'à une profondeur de deux mètres environ, ce qui indiquait la présence de l'animal à une époque très-reculée. Ce n'est donc qu'après de nombreux changements dans la disposition des lieux que l'espèce s'éteignit à cet endroit ; dans tous les cas, elle vivait là au sein de l'humidité.

Les quelques individus que j'ai eus vivants, loin d'habiter un vallon marécageux, se tenaient sur les hauteurs des bois de Morainval, près Heilles, et rampaient sur le sable près du banc de fossiles qui gît en ces lieux.

Il y a là un grand contraste, car ici le terrain est formé en grande partie de matières arenacées et d'une légère couche d'humus. Les végétaux de nature sèche en recouvrent la surface. On voit donc différence géologique du sol avec le précédent, différence dans les plantes dont se compose la nourriture de cette Hélice. Aussi, probablement, peut-elle exister à peu-près partout.

Je soupçonne que c'est une espèce nocturne, car toutes celles que j'ai recueillies vivantes étaient engourdies au pied des arbres, en-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

foncées assez profondément, et avaient leur épiphragme très-épaissi. Une seule fois, j'ai vu un individu en marche après une pluie d'été, à quatre heures du matin.

E. FULVÆ. — FAUVE.

9. HELIX FULVA, *Müll.*
HÉLICE FAUVE..

Corps très-petit, mince, allongé et terminé en pointe aiguë; tentacules supérieurs fort longs, comparativement à la taille de l'animal, grêles, effilés; les inférieurs atteignent à peine le cinquième de la hauteur des premiers. Animal uniformément d'un noir luisant au cou, aux tentacules, etc.; mais cependant, vers la marge du pied, la nuance est moins foncée, le dessous grisâtre.

Coquille large à sa base, terminée en pointe mousse, à six tours de spire un peu saillant, et s'élevant de façon à la rendre conique turbinée; chaque tour est séparé par une suture profonde. Dessous de la coquille aplati, ayant une petite perforation à son milieu; ouverture arrondie, semi-lunaire, presqu'entièrement dans la direction de l'axe; péristôme tranchant, mince, se déjetant légèrement au bord columellaire. Le test est dans toutes ses portions strié avec une grande finesse, très-fragile, brillant et coloré en brun roussâtre.

Dimensions. — 5 millimètres de haut sur 3 ½ ou 4 de large.

Ordinairement cachée sous des végétaux en putréfaction, ou sous une couche mince de l'humus qui environne les arbres et que recouvrent des mousses, il n'est pas toujours aisé de la découvrir. Puis, par l'exiguité de ses proportions, par la nuance sombre, uniforme de l'animal et de sa demeure qui le fait peu ressortir, cette espèce échappe souvent aux regards. Agile dans ses mouvements, changeant constamment de place, on ne la voit jamais longtemps sous sa coquille, dans l'immobilité; à peine si elle rentre ses tentacules lorsqu'on les touche. Elle continue sa marche sans crainte, se meut avec grâce, surmonte les inégalités et parcourt des espaces très-grands, eu égard à sa petitesse.

Malgré la délicatesse de son corps si mou, l'Hélice fauve est douée

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'une puissance très-grande dans l'appareil masticateur, puisqu'elle se nourrit de feuilles tombées sèches et dures. Elle préfère celles de chêne dont elle mange les portions superficielles les plus tendres, en laissant tout le réseau coriace.

Si, par hasard, sa vivacité l'entraîne hors du cercle étroit où elle vit, et que de petits animaux viennent à l'inquiéter, c'est alors qu'elle déploie toute l'énergie de ses forces. Rien ne l'arrête; elle précipite sa marche et fuit avec promptitude. Au lieu de n'opposer que le rempart impuissant de sa coquille, dont l'ouverture donne un libre accès à l'ennemi, et d'attendre une mort inévitable, elle use des ressources que la nature lui fournit et parvient quelquefois à s'échapper. Cependant, c'est une espèce toujours rare. Les accidents, la poursuite des insectes en détruisent beaucoup.

Au commencement de mai, elle reste encore sur la terre, mange des débris de végétaux, des racines de mousses, et ne choisit les feuilles de chêne que plus tard.

De patientes recherches n'ont pu jusqu'ici me la faire découvrir que sous la mousse au pied des arbres, ou sous les feuilles tombées en décomposition dans les bois presque fangeux, mais aux places les moins détrempées. Je l'ai trouvée aussi à Hondainville sous les roches éparses des terrains glauconieux.

F. HISPIDÆ. — HISPIDES.

10. Helix hispida, *Linn.*
Hélice hispide.

Animal. — Noir ou gris foncé, excepté sur les côtés qui sont d'un gris plus clair, ainsi que le dessous du pied; tentacules de même nuance, coniques et grêles, terminés en bouton; lisse, brillant, toujours humecté de viscosité.

Coquille. — Globuleuse, un peu subdéprimée, elle a six ou sept tours de spire assez saillants, augmentant insensiblement de grandeur depuis le sommet jusqu'à l'ouverture. Le dessous porte un ombilic assez ouvert; ouverture ovale, échancrée par le dernier tour, beaucoup plus large que haute; péristôme simple, tranchant, fragile,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se renversant en dehors en s'élargissant, au bord columellaire. A sa portion inférieure, on remarque un fort bourrelet blanc.

Les surfaces supérieure et inférieure sont striées finement, sans beaucoup de régularité. Leur nuance est le fauve corné clair, et quelquefois le chocolat foncé, surtout dans le jeune âge. Cette coquille paraît mate à cause de la quantité de poils courts, serrés, recourbés qui couvrent surtout le dessus.

Il existe une variété de l'H. hispida, qui est presque conique.

Dimensions.— 5 millimètres de haut sur 11 et même 12 de large. La variété peut avoir 2 millimètres de plus en hauteur.

La division des hispida, dont celle-ci est le type, fait exception à la plupart des mollusques qui ont la coquille plus ou moins lisse et entièrement glabre. Je n'ai pu encore découvrir les glandes qui sécrètent la matière du poil. Cependant, ce sont bien des poils, offrant de l'analogie avec ceux de plusieurs plantes, fixés solidement sur le test et tombant après la mort de l'animal. Probablement ce sont des organes de protection. Aussi, dans le jeune âge, les viscosités sont-elles raides, nombreuses, très serrées. La coquille, à cette époque, étant faible, fragile, assez molle, le tomentum qui la recouvre sert à amortir les frottements trop rudes.

Les individus qui ne séjournent pas habituellement au pied des plantes, qui s'écartent et rampent çà et là, sont très peu hispides. Le contact des différents corps pendant la marche a usé leurs poils devenus rares, très courts, quelquefois à peine visibles. Elle ressemble alors à l'*H. nitida*, et l'on pourrait se méprendre si le péristôme de l'hispide ne présentait un bourrelet blanc et si sa taille n'était plus forte.

L'*H. hispida* est commune, mais la sécheresse est presque incompatible avec son existence. Aussi la trouve-t-on surtout sous la mousse, les touffes de violettes, etc., des terrains très humides, dans les bois et les jardins. Elle ose à peine grimper sur les feuilles tant la chaleur et la lumière lui sont contraires. A la fin de l'automne, elle s'enfonce en terre sous les végétaux amassés au pied des gros troncs d'arbres, et comme elle recherche toujours les lieux bas et même voisins de l'eau, elle périt très souvent submergée par les inondations.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

G. CARTHUSIANÆ. — CHARTREUSES.

† Carthusiafae yerae. — Chartreuses vraies.

—

11. Helix fruticum, *Müll.*
Hélice trompeuse.

Je donne sous toute réserve cette espèce dont j'ai recueilli un seul échantillon, privé de l'animal, dans les environs de Mouy. Il se pourrait que cet individu eût été apporté par hasard. Si cette espèce vivait près de nous, d'autres auraient dû se présenter, et mes recherches ont été infructueuses. Cependant l'*Helix fruticum* se voit dans les départemens du Nord, et probablement un jour ou l'autre je la découvrirai sur l'un des points du nôtre. Voici la description de la coquille :

Coquille. — Globuleuse, assez élevée ; six tours de spire arrondis, bien séparés, les avant-dernier et dernier beaucoup plus grands que les autres ; sommet mousse, corné ; ombilic très largement ouvert, permettant de voir l'enroulement de l'hélice ; ouverture arrondie, légèrement échancrée par la saillie de l'avant-dernier tour ; bord droit simple, tranchant, avec un faible épaississement vers ses limites, s'élargissant en se relevant un peu à l'insertion au bord columellaire ; quelques stries fines et régulières ; coloration d'un rose très léger, sauf au péristôme qui est couleur de chair lavée.

Dimensions. — 20 millimètres de large sur 16 de haut.

—

12. Helix carthusianella, *Drap.*
Helice petite chartreuse.

13. Helix rufilabris, *Jeffr.*
Helice a lèvres rousses.

Animal. — Allongé, aigu en arrière, sillonné sur le dos de lignes fines, régulières, parallèles, bien marquées ; tentacules longs, coniques ; corps demi transparent, coloré uniformément en jaune pâle, sans cesse baigné d'une viscosité semblable à de l'eau peu gommée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Coquille. — Semblant roussâtre lorsqu'elle est habitée. Sa transparence permet de voir les vaisseaux sanguins qui semblent autant de lignes dorées, sauf aux premiers tours de spire toujours bruns ou noirâtres à cause du foie qu'ils renferment. L'animal étant enlevé, elle est d'un blanc opalin légèrement roussâtre.

6 tours de spire peu saillants, mais creusés profondément à chaque ligne de séparation ; le dernier plus grand que les autres, arrondi à son bord ; vers sa terminaison se trouve une bande blanche opaque enveloppant le bord droit, c'est le bourrelet interne qu'on aperçoit ainsi au dehors ; ouverture plus large que haute, arrondie, à bords inclinés l'un vers l'autre, rougeâtre, garnie à l'intérieur d'un bourrelet blanc, brillant, éburné. Une petite perforation se trouve au milieu et au-dessous du test.

Dimensions. — 8 à 9 millimètres de haut sur 18 à 20 de large. Je regarde comme variété de la petite chartreuse l'*Helix rufilabris* de Jeffr. Elle est plus petite, plus rousse, mais se trouve plus rarement.

La petite chartreuse recherche surtout les haies épaisses de houblon, la bardane s'élevant le long des murs, les rideaux abrités par les bois, quelquefois aussi les pelouses. Le matin, les temps humides sont les instants qu'elle choisit pour se montrer au-dehors. Cependant elle peut supporter fort bien la chaleur puisqu'elle se voit en abondance sur les gazons frappés par le soleil dans le parc du château de Mello.

C'est une espèce très répandue chez nous. On la trouve abondamment à Saint-Félix, Hondainville, sur les côtés des routes de Rury et Balagny, dans le parc de Mello, etc.

---

†† LIMBATAE. — MARGINÉES.

14. Helix incarnata, *Müll.*
Hélice incarnate.

Sa forme est absolument la même que celle de la petite chartreuse, mais les teintes sont bien différentes. Une belle nuance brune colore la tête, le cou, le dos de l'animal ; et se fond de chaque

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

côté, pour passer ensuite à la couleur terre de Sienne brûlée. Des lignes très-fines sillonnent ces parties jusqu'à la base des tentacules. Ces organes sont coniques, massifs, olivaires à leur extrémité et colorés en brun-clair. Derrière eux, latéralement, existe un petit tubercule blanc assez proéminent (ce qui fournit un bon caractère). Le dessous du pied est jaune pâle.

Coquille. — Globuleuse, subdéprimée, à six tours de spire ; l'avant-dernier porte une légère trace de carène qui disparaît en s'approchant de l'ouverture ; dessous arrondi ; une perforation au milieu ; ouverture semi-lunaire, coupée obliquement, limitée par un péristôme peu solide, subréfléchi, assez large, ayant un mince bourrelet blanc rosé à son bord interne ; la transparence de la coquille permet de voir les vaisseaux sanguins et la coloration de l'animal. Elle paraît alors rouge-brun vers le dernier tour de spire, tachetée de fauve, et parcourue de lignes brunes sur les autres tours ; mais, quand le corps est enlevé, elle est d'un fauve clair uniforme, teinté de rouge, sauf au péristôme qui est carminé. Sur le milieu de l'avant-dernier tour, on voit aussi une bande blanchâtre continue jusqu'à la bouche, bien visible surtout quand elle est vide. Dans le jeune âge, elle paraît légèrement pubescente, mais devenue adulte, son aspect est soyeux à cause d'écailles mates excessivement petites qui couvrent la superficie du test. Ces écailles ne sont pas persistantes quand l'animal est mort.

Dimensions. — 5 ou 6 millimètres de haut sur 10 à 12 de large.

C'est au milieu des bois humides et même marécageux qu'habite cette espèce, l'une des moins communes de nos localités. Sans rechercher positivement le bord des eaux, elle se plaît dans les lieux arrosés par des ruisseaux ou de petites sources. Quelquefois, elle se suspend aux feuilles qui les ombragent ; souvent, on la trouve plus loin errant sur les arbrisseaux dont elle ne gagne jamais les sommités. Elle court peu, reste fort longtemps à la même place sans se mouvoir, renfermée dans sa coquille et collée au moyen de son mince épiphragme.

Parmi nos Hélices, celle-ci est une des privilégiées par la beauté de ses couleurs. Le corps et le test sont revêtus de nuances riches quoique peu éclatantes. Tous les tons en sont doux et variés ; le carmin foncé avoisinant l'ouverture, les taches brunes qui apparaissent sur les tours de spire, la teinte rosée du péristôme, l'aspect

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soyeux de la coquille sont autant de détails rendus plus admirables encore par le contraste des fleurs pâles de l'églantier sauvage, que l'incarnate recherche fort souvent.

Ces animaux se retirent assez tard en automne au pied des arbres bien fournis de mousses. Au printemps, ils séjournent encore sous elles pendant plusieurs semaines après être sortis de terre, voulant éviter les variations de la température. Ce n'est qu'après la pousse des feuilles qu'ils se hasardent à se montrer.

On en voit dans les bois d'Angy, de Fourneau, de Mérard. Ceux de Perelles en contenaient autrefois, car j'en trouvai de nombreux échantillons dans la marne argileuse tirée d'une grande profondeur. Ils ont entièrement disparu de cet endroit.

II. LAMELLATÆ. — LAMELLÉES.

ACULEATÆ. — HÉRISSÉES.

15. HELIX ACULEATA, *Müll.*
HÉLICE HÉRISSÉE.

Animal. — Très-petit, délicat, tentacules supérieurs très-longs et déliés, d'un gris foncé, les inférieurs tuberculeux; pied mince, aigu postérieurement et blanchâtre au-dessous; partie antérieure du corps, dessus du cou ayant une coloration grise assez foncée qui disparaît peu à peu sur les côtés; ces parties sont demi-transparentes.

Coquille. — Turbinée, globuleuse, élevée, très-petite; cinq tours de spire saillants, séparés par une suture bien marquée; sommet tuberculeux, le dernier tour beaucoup plus grand que les autres; sur chacun d'eux on remarque des lames espacées également, produites par un prolongement de l'épiderme et dirigées dans le sens des stries d'accroissement; ces lames se prolongent en aiguillons sur le milieu de chaque tour. L'endroit de l'avant-dernier tour qui s'appuie sur l'animal pendant la marche est dépourvu de lames; ouverture arrondie, un peu échancrée par la saillie de l'avant-dernier tour; péristôme non continu, assez épais, légèrement réfléchi, faiblement teinté de violet. Derrière le bord columellaire existe un ombilic étroit et profond.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette petite coquille, d'un brun fauve, peu brillante, a toujours son sommet rougeâtre à cause du foie qui est logé dans cette portion et apparaît au travers ; elle est souvent recouverte de particules terreuses incrustées entre les lames et les aiguillons. L'épiphragme est mince et vitreux.

Dimensions. — 2 à 3 millimètres de haut sur 2 à 2 ½ de large.

Nous pouvons ranger l'Hélice à aiguillons parmi nos espèces rares. Non seulement elle se trouve difficilement chez nous, mais aussi elle n'est pas fort commune dans les autres parties de la France. Elle se tient sous les pierres humides, dans les bois sombres situés sur des coteaux élevés. Elle n'apparaît guère pendant les grandes chaleurs; on la voit mieux vers le printemps, à la fin de l'automne, et quelquefois encore pendant plusieurs mois de l'hiver.

J'ai recueilli cette espèce en décembre aux places les plus élevées de la Garenne d'Hondainville, sous des fragments de roche quartzeuze épars au-dessous des sapins. J'en trouvai un seul individu à Morainval, sur un rocher dans les bois.

II. NITENTES. — BRILLANTES.

REMARQUES SUR CE GROUPE.

Les Hélices qui vont être décrites portent le nom de Brillantes, à cause du luisant particulier de leur coquille. Elles ont un air de famille qui rapproche les espèces les unes des autres, de façon à rendre leur détermination difficile. On les désigne souvent sous le nom de Zonites.

Leurs caractères distinctifs sont basés sur la coloration de l'animal qu'il est important de bien étudier dans ce groupe, sur l'aplatissement et le luisant plus ou moins marqués du test, etc. En général, l'animal est d'un bleu pâle ardoisé allié au gris. Il est constamment baigné par une viscosité abondante. Quant à la coquille, elle a une coloration le plus souvent fauve clair ou verdâtre, sauf au-dessous où la teinte est moins foncée. Toutes ont un ombilic assez évasé, le bord droit simple et tranchant.

L'élection des endroits où vivent les brillantes ajoute un trait de plus au rapprochement naturel des espèces qui sont réunies ici.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aucune n'habite les lieux secs, arides, sauf l'*Helix cellaria*, Müll., qui se tient quelquefois sur les hauteurs, mais soigneusement cachée sous les pierres ou les écorces ; au contraire, on les trouve dans les terrains les plus humides, les plus frais. Nous remarquerons aussi que les Luisantes de nos contrées sont nocturnes, et que la plupart ont un régime carnivore. Je ne les ai pas encore disséquées ; mais je me propose d'étudier leurs organes masticateurs et l'appareil digestif. Je suis certain d'avance que leur examen me montrera un système en rapport avec les mœurs exceptionnelles de ces animaux.

Le meilleur moyen de se procurer ces rares Hélices est de soulever les grosses pierres écroulées des vieilles murailles en ruines, surtout de celles qui avoisinent les bois, ou sont situées dans l'ombre. Après les pluies, le soir ou le matin de très-bonne heure en été, elles se hasardent quelquefois à sortir ; c'est alors que la chasse pourra aussi être fructueuse.

---

† NITENTES PROPRIE DICTÆ.

BRILLANTES PROPREMENT DITES.

---

16. HELIX PYGMŒA, *Drap.*
HÉLICE PYGMÉE.

Animal. — Très-petit, délié, aigu, tentacules supérieurs longs pour sa taille si exiguë ; les inférieurs excessivement courts ; coloré en gris foncé tirant quelquefois sur le noir ; tentacules de même nuance, mais la première paire porte à l'extrémité des points oculaires bien marqués ; dessous du pied gris pâle.

Coquille. — Subdéprimée, à sommet peu saillant ; quatre tours de spire creusés à leur base par une suture ; le dernier tour n'est pas beaucoup plus grand que les autres ; dessous bombé, arrondi, largement ombiliqué ; ouverture à-peu-près ronde ; péristôme simple, tranchant ; tout le test est strié finement sans beaucoup de régularité, et coloré en roussâtre ; c'est la moins luisante des Brillantes proprement dites ; elle paraît même souvent mate.

Dimensions. — 1 millimètre de haut sur 3 au plus de large.

Cette Hélice est le plus petit des Mollusques connus, avec la Cari-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chie pygmée. On ne peut voir sa conformation à l'œil nu, tant elle est minime; cependant, son organisation est aussi compliquée que chez les grosses espèces. Elle a des dents pour broyer, un tube digestif semblable à celui des animaux de sa famille, des instruments de reproduction, de respiration, tout cela sur une échelle microscopique! Faculté puissante de la nature, qui pousse dans leurs dernières limites la finesse et la délicatesse des organes, qui fait jouer tous leurs ressorts, les anime, leur permet de fonctionner, établit des courants sanguins dans un corps si infiniment petit qu'il n'est accessible à la vue de l'homme que par des moyens artificiels!

L'Hélice pygméo ne peut être étudiée qu'à l'âge adulte. On ne l'aperçoit guère auparavant. Ses habitudes n'ont rien de remarquable : vivant sous la plante au pied de laquelle elle est éclose, elle ne se montre pas plus loin; on la trouve toujours sous les petites mousses des terrains marécageux ou le long des ruisseaux, quelquefois sous les pierres. Mais il faut une attention soutenue, des recherches très-minutieuses, pour recueillir quelques individus de cette espèce qui, sans être commune, se tient dans beaucoup de localités. On en voit souvent de soudées avec d'autres Mollusques autour des tubes que forment, pour habiter au-dedans, les larves de Friganes; ces dernières les agglomèrent probablement dans l'eau qui, au moment des débordements, a arraché ces Hélices des lieux où elles vivaient.

Aux environs de Beauvais, dans les marais de Coincourt près Mouy; elle se tient au bord des fossés; sous les pierres de la garenne d'Hondainville.

—

17. Helix lucida, *Drap.*
Hélice lucide.

Ordinairement le corps des Mollusques terrestres ou fluviatiles a des nuances peu attrayantes. C'est en général le gris, le jaune pâle verdâtre qui dominent separément ou en se confondant ensemble. L'Hélice lucide présente une exception par la beauté de ses couleurs. Son cou, sa tête et ses tentacules sont d'un noir bleuâtre ardoisé. De chaque côté, le bleu devient plus tendre, ainsi qu'à l'extrémité postérieure. Sous le pied, c'est encore cette teinte qui existe, quoique très légère. Ces différentes parties sont un peu transparentes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lorsque l'animal est en marche, il paraît d'autant plus allongé qu'il se termine en pointe aiguë et que les tentacules supérieurs, coniques, olivaires au sommet, sont eux-mêmes très longs; les inférieurs n'ont que le tiers environ de la première paire. Une raie fine sépare de chaque côté le pied du corps, sur lequel des glandes particulières versent sans cesse une viscosité peu épaisse.

La coquille, luisante, aplatie, un peu bombée, a cinq ou six tours de spire s'élevant légèrement les uns au-dessus des autres et séparés par une suture formant presqu'une petite gouttière depuis le sommet jusqu'au dernier, qui est plus grand et arrondi à son pourtour. La surface supérieure est finement, assez régulièrement striée et transparente; le dessous, concave, a son milieu percé par un ombilic évasé. On y remarque des stries, moins apparentes toutefois qu'au-dessus. Au voisinage de l'ombilic, le test devient plus opaque, quoique le brillant soit également conservé partout.

L'ouverture elliptique, comprimée horizontalement, semble se renfler un peu vers les bords qui limitent un péristôme mince et tranchant. Elle est échancrée par l'avant-dernier tour de spire. Colorée en fauvre roussâtre supérieurement, la coquille devient plus pâle sur les bords, et inférieurement elle est d'un blanc légèrement bleuâtre qui se continue au-dedans jusqu'au sommet. Lorsque l'animal existe, elle paraît d'un brun noir.

Dimensions. — 4 à 5 millimètres de haut sur 16 à 18 de large. Quoique cette espèce soit assez commune, elle ne se voit pas indifféremment partout. L'obscurité, le frais et l'humidité lui sont indispensables; aussi ne la rencontre-t-on qu'au voisinage des caves, entre les fentes des murailles d'où suinte l'eau. Elle se plaît également sous les arbres abattus séjournant depuis longtemps sur la terre. D'autres fois, elle abonde au pied des plantes touffues dans les jardins gorgés d'humidité. Ces Hélices s'enfoncent profondément auprès des racines; elles fuient la lumière et ne viennent au-dehors que le soir, lorsque la pluie a rafraîchi l'atmosphère. Elles sont très voraces, car j'en ai observé qui dévoraient des petits insectes et des vers. Je crois même que c'est pour cette raison qu'elles séjournent au pied des plantes autour desquelles on rencontre ces animaux en abondance. Leur multiplication est grande et rapide. Chaque individu pond environ vingt ou trente œufs ovales, enveloppés d'une coque calcaire, et tous les deux mois, depuis le printemps jusqu'à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'automne, la fécondation a lieu. Ils laissent leurs œufs, sans ordre, sur la terre ou la mousse.

Il est facile de confondre l'Hélice lucide avec les espèces qui suivent, lorsqu'elle n'est pas encore parvenue à sa croissance complète. Il est important, pour leur distinction, d'examiner si le péristoine est encore à l'état de mollesse, ou si ses fibres présentent le degré de solidité que toute coquille entièrement formée doit avoir à cette partie. Sa taille est plus forte que celle des autres *brillantes* du département. On pourra donc la déterminer assez aisément en ne comparant entr'eux que des individus ayant passé l'enfance, et cela d'autant mieux que l'*H. lucida* offre bien rarement des variétés de dimensions.

—

18. Helix nitens, *Mich.*
Hélice luisante.

L'animal a quelque rapport avec celui de l'Hélice lucide par la coloration bleuâtre de son corps, beaucoup moins foncée cependant en se perdant entièrement au manteau et sur les côtés qui sont d'un gris clair. Le cou et le manteau sont marqués de points noirs et blancs peu distincts. Les tentacules sont bleu gris. La forme n'offre rien de particulier.

Coquille aplatie; quatre et demi à cinq tours de spire très faiblement convexes, séparés par une suture creusée assez profondément, un peu saillant les uns au-dessus des autres; le dernier tour est plus grand, arrondi sur son bord, renflé, dilaté *(caractère principal)* vers l'ouverture; celle-ci, échancrée par le dernier tour, a une forme ovale; péristôme mince, tranchant, légèrement sinueux au-dessus, à fibres à peine épaissies au pourtour; bord columellaire un peu déjeté en dehors; dessous de la coquille convexe, largement évasé, percé au milieu d'un ombilic bien ouvert, laissant voir la circonvolution des spires.

A peine luisante et transparante; colorée à la partie supérieure en fauve, diminuant insensiblement jusqu'au-dessous qui a une teinte bleuâtre et opaque; elle semble brune quand l'animal y est encore.

Dimensions. — 9 à 10 millimètres de large sur 5 à 6 de haut. L'Hélice luisante, qui semble un diminutif de la précédente, ne se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trouve jamais avec elle, ni même auprès des habitations. Ce sont les bois les plus obscurs, les plus abreuvés d'eau qu'elle recherche, surtout ceux dont les feuillages épais ne laissent arriver au-dessous d'eux aucun rayon de soleil. Elle ne marche pas de côté et d'autre, mais reste sous les mousses au pied des arbres qu'elle ne quitte même pas momentanément. Aussitôt qu'on la met au jour ou que l'on découvre sa retraite en enlevant la couche des plantes où elle vit, elle rentre immédiatement dans sa coquille et reste longtemps sans en sortir. Quelquefois elle y meurt plutôt que de s'exposer au contact du grand air. Elle craint que son influence ne dessèche son corps mou et gélatineux. Si on la laisse sur la terre, elle s'y enfonce rapidement.

Je l'ai trouvée aussi quelquefois sous les pierres des vieilles murailles vivant avec l'*Helix cellaria*, Müll.

—

19. Helix cellaria, *Müll.*
Helice des celliers.

Animal. — D'un gris bleuâtre très tendre plus prononcé à la partie antérieure que postérieurement; dessous du pied blanc sâle; il sécrète une viscosité claire très abondante.

Coquille. — Presque semblable à celle de l'*H. nitens* pour la forme, mais plus aplatie et à tours de spire plus réguliers; cinq tours séparés par une suture fine mais tranchée nettement; le dernier arrondi, sans dilatation à sa terminaison; ombilic peu ouvert, profond; ouverture presque semi-circulaire, échancrée par la convexité de l'avant-dernier tour; jamais de sinuosité supérieure au bord droit, qui est simple, tranchant, à fibres plus serrées vers sa terminaison.

Très cassant, très brillant, strié assez régulièrement; nuancé de vert pâle, très transparent, crystallin, ce qui permet de voir l'animal au travers; sa partie inférieure est à peine plus pâle que la supérieure, mais aux environs de l'ombilic elle devient blanchâtre et opaque.

Dimensions. — 12 à 15 millimètres au plus de large sur 5 à 5 ½ de haut. J'ignore si cette Hélice se nourrit constamment de proie vivante ou morte; mais quelquefois je l'ai ramassée dans les bois,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sous le corps demi-putrifié des taupes, musaraignes, etc. Elle y était en compagnie de plusieurs espèces de nécrophores.

On ne la rencontre presque jamais auprès des habitations comme l'*Helix lucida*. C'est dans les bois humides, au pied des gros arbres, sous la mousse et les feuilles, ou bien plus souvent encore sous les pierres. J'en ai trouvé cependant (rarement, il est vrai,) sur les hauteurs de Morainval, sous la mousse et même parmi le gazon fin des petits vallons ombragés d'Ansacq. Elle se voit aussi à Neuilly-sous-Clermont, parmi les murs en ruines voisins des bois. C'est une espèce fort rare.

—

20. Helix radiatula, *Ald.*
Hélice a petits rayons.

Animal. — Noir au cou et aux tentacules ; coloré en gris très foncé vers le manteau, au pied, sur les côtés ; sa forme est grêle, très aiguë en arrière ; tentacules longs et déliés ; c'est la plus petite brillante que nous ayons après l'Hélice pygmée.

Coquille. — Transparente, très brillante, fauve ; stries fines et régulières ; quatre à cinq tours de spire, dont le premier est insensiblement plus élevé que les autres ; ouverture un peu ovale, échancrée par le dernier tour, percée à son milieu par un ombilic très étroit.

Dimensions. — 1 millimètre ½ de haut sur 3 ou 4 de large. Elles se trouvent constamment rassemblées en groupes dans le même lieu. Bien rarement l'on verra quelques individus isolés, non pas qu'il existe chez ses animaux un instinct particulier les portant à vivre ensemble comme les fourmis, les abeilles ou autres insectes réunis en société, mais parce que plusieurs d'entr'eux, nés à un endroit, y propagent leur espèce, et que les nouveaux venus, semblables à leurs parents, se reproduisent à leur tour sans s'écarter de là ; de sorte qu'au bout de quelques saisons ils forment une population nombreuse. C'est sous la mousse, au pied des jeunes arbres qui bordent les fossés, qu'on rencontre cette petite brillante. Elle est assez commune, mais bien des localités, quoique très humides, ne la possèdent pas. Aussitôt qu'on trouve quelques échantillons, on peut être certain d'en avoir beaucoup d'autres, et à la même place. En automne, on voit les coquilles très fraîches, privées de l'animal,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur la terre qu'il a parcourue pendant son existence et sur laquelle il vient mourir après la ponte. Elle est assez commune dans les bois de Fourneau, le long des fossés d'Angy, de Bury, etc.

—

21. Helix nitida, *Müll.*

Hélice brillante.

Animal. — Brillant, noir et luisant dans toutes les parties de son corps. Cependant, à l'extrémité postérieure, cette nuance devient un peu plus claire et le dessous du pied est gris foncé; tentacules très noirs, luisants, coniques, d'une grande sensibilité; le cou et le manteau ont des stries très fines.

Coquille. — Dont le sommet est plus élevé que chez la plupart des brillantes, ce qui lui donne une forme bien moins aplatie; cinq tours de spire un peu convexes augmentant insensiblement de largeur; le dernier seulement a son diamètre plus considérable jusqu'à l'ouverture; face inférieure convexe, montrant à son milieu un ombilic assez évasé; ouverture ovale, arrondie, quelquefois presque ronde; bord droit mince, fragile et tranchant; le dessus de la coquille transparent, finement strié et assez régulièrement, est d'un fauve clair paraissant quelquefois ambré. Le dessous est faiblement opaque, mais la différence est à peine sensible. Quand l'animal existe, la coloration noire du corps donne au test la même teinte apparente

Dimensions. — 5 millimètres ½ de haut sur 8 ou 9 de large.

Les anciennes tourbières abandonnées, couvertes de roseaux, sont très-souvent bordées de mousses vertes au milieu desquelles reste l'H. nitida; elle se tient surtout entre leurs racines dont elle détruit les filaments les plus tendres.

Elle habite aussi les fossés d'eau courante, dont le mouvement ne l'empêche pas de séjourner au milieu des végétaux entièrement submergés. Tantôt elle les quitte pour ramper sur les bords vaseux; tantôt, au contraire, elle s'enfonce davantage sans jamais s'éloigner du rivage.

On la rencontre encore sous les roches que baignent les petits ruisseaux ou qui remplissent leur lit. Dans l'été, lorsque les chaleurs les ont presqu'entièrement mis à sec, elle s'attache à la face

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

inférieure des pierres, se fourre dans leurs trous, dans leurs fentes, cherchant ainsi plus de fraîcheur là où l'évaporation a été moins grande.

L'existence aquatique de cette Hélice est très singulière. Seule entre les pulmonés terrestres, elle peut rester sous l'eau. Sans doute, elle la quitte pour respirer l'air libre, mais elle ne tarde pas à y revenir, car son séjour au-dehors n'est que momentané. Cependant, malgré cette anomalie, sa conformation est semblable à celle des Hélices. On la trouve aussi au milieu des bois sous les plantes. Elle dépose ses œufs entre les petites tiges de mousse à un point où ils ne peuvent tremper dans le liquide, de sorte qu'à leur naissance les petits n'ont pas à s'écarter pour subvenir à leurs besoins.

J'en ai recueilli sous l'eau, dans les mousses, aux anciennes tourbières de Bresles et Balagny-sur-Thérain, dans les fossés des bois de Fourneau, etc.

---

†† CRYSTALLINÆ. — CRYSTALLINES.

22. Helix crystallina, *Müll.*
Hélice crystalline.

Animal. — Diaphane et d'une consistance si molle qu'il s'écrase avec la plus grande facilité; pied très aigu à sa terminaison. La tête porte des tentacules supérieurs assez longs, bleuâtres, ocellés très visiblement à leur extrémité; la paire inférieure est tuberculeuse; cou, manteau, dessous du pied blanchâtre.

L'aplatissement de la coquille est plus considérable que sur les espèces du même groupe. Elle a cinq tours de spire bien séparés, à peu près égaux. Le dessous, un peu convexe, est perforé au centre. L'ouverture, ovale, semblerait presque quadrilatère si les angles n'en étaient adoucis. Bord droit, simple, tranchant, à fibres serrées au pourtour. Son insertion au bord columellaire se fait presqu'à angle droit. Toute la coquille a des stries à peine visibles, et quelquefois des petites zônes concentriques au-dessous marquant son accroissement. Elle est translucide, brillante, légèrement teintée de vert. Le foie de l'animal la fait paraître d'un rouge brun aux premiers tours de spire, quand elle n'est pas vidée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dimensions. — 1 millimètre ½ de haut sur 4 ½ de large. Le nom de Crystalline, que l'on a donné à cette Hélice, est on ne peut mieux appliqué. Il rappelle le brillant, la transparence du cristal, et la coquille présente en effet quelques propriétés physiques de cette substance.

Il n'est guère possible de se méprendre sur cette espèce, qui cependant a des analogues. L'*Helix hyalina*, que je n'ai pas encore vue dans le département de l'Oise, lui ressemble beaucoup, a même été considérée comme variété de la Crystalline par quelques auteurs. Mais elle n'a pas sa légère nuance verdâtre; elle est encore plus translucide; sa fragilité est excessive, tandis que la nôtre offre une solidité qui, toutefois, ne semble pas en rapport avec sa délicatesse.

Comme la plupart des petites Hélices, elle habite sous la mousse des bois très humides. Si elle demeurait dans les terrains secs, le peu de liquides qui circulent dans ses organes et leur donnent la souplesse, s'évaporeraient promptement et causeraient, par leur absence, la mort de l'animal.

Il se tient surtout sur le bord des fossés. C'est là qu'on le trouve en plus grande abondance. Semblable à toutes les luisantes, il évite la lumière, il fuit la chaleur, il sort de terre à la fin de mai et disparaît en octobre. J'ai déjà constaté la présence de cette espèce sur le cadavre de petits vertébrés. Elle préfère sans doute le tissu tendre des végétaux, mais peut se nourrir également de matières animales.

On le voit aux environs de Beauvais, dans les vallées profondes arrosées de ruisseaux, dans les bois marécageux de Mérard, Fourneau, Angy. Les individus ne sont pas toujours rassemblés en grand nombre au même endroit, mais ils se rencontrent à peu près partout dans ces localités si humides. Cependant on trouvera une variété *minor* de cette jolie Hélice dans les petites cavités des pierres sur les hauteurs d'Hondainville.

J. ROTUNDATÆ. — BOUTONS.

25. Helix rotundata, *Müll.*
Hélice bouton.

Animal. — Allongé, terminé en pointe aiguë postérieurement; tout son corps demi transparent, rendu luisant par la viscosité abon-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dante dont il est couvert, est d'une grande délicatesse. On y voit à la loupe des stries excessivement fines; tentacules supérieurs assez longs, déliés, grisâtres; les inférieurs translucides et presque tuberculeux; tête et manteau colorés en gris foncé devenant plus clair sur les côtés et à la partie antérieure; deux lignes parallèles, noirâtres, partant des tentacules supérieurs, s'effacent insensiblement vers le manteau.

Coquille. — Très aplatie, ayant la forme d'un bouton, ce qui lui valut le nom que porte l'espèce; sept tours de spire à-peu-près égaux s'élevant les uns au-dessus des autres, très fortement et régulièrement striés; les avant-dernier et dernier sont à carène mousse à leur pourtour; dessous du test convexe, strié comme supérieurement, largement évasé en entonnoir à la partie médiane; on voit jusqu'au sommet les tours de spire serrés les uns contre les autres; ouverture ovale, étroite, à péristôme mince, tranchant et fragile; toutes les portions de la coquille un peu transparentes sont d'un fauve roussâtre; mais le dessus est orné de flammules rougeâtres plus ou moins nombreuses et réparties également à la surface; elles se continuent quelquefois au-dessous et leur coloration y est moins vive.

Dimensions. — 3 millimètres de haut sur 7 de large.

Il y a une variété entièrement aplatie, dont tous les tours de spire sont enroulés dans le même plan; elle est très-rare.

Cette Hélice, très-craintive, ose à peine se montrer au dehors; elle n'avance qu'avec précaution une petite portion de son individu, puis rentre avec vivacité au moindre mouvement extérieur; alors elle reste pendant fort longtemps dans cet état, même lorsqu'il n'existe pour elle aucun motif d'inquiétude. Poussée par la faim, elle sort la tête, puis déploie enfin tout son corps, si elle ne prévoit aucun danger. Cette méfiance instinctive de certains mollusques ne leur serait-elle pas donnée pour se soustraire aux petits animaux qui, vivant avec eux, les tourmentent si fréquemment? En effet, celle-ci habite dans les bois frais, sous les mousses, sous les pierres qui sont ordinairement le repaire de nombreux insectes carnassiers.

Au printemps, on la trouve ensevelie dans le terreau qui est autour des gros arbres pleins de mousses. Elle ne se décide à le quitter que vers la moitié de mai. Les individus recueillis à ce moment sont presque tous méconnaissables à cause de la terre amassée sur la coquille. A une autre époque, ces souillures n'existent plus

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

On rencontre cette espèce dans presque tous les bois humides de nos localités. Elle abonde à Bury (au lieu dit le Déluge), sous des amas de pierres; à Neuilly-sous-Clermont, à Angy, etc.

K. VARIABILES. — VARIABLES.

REMARQUES SUR CE GROUPE.

Les espèces comprises dans ce groupe ont reçu le nom de *Variables*, à cause de la grande diversité en nombre et en nuances, des raies, des bandes qui sont tracées sur le test des individus. La forme aussi très différente a nécessité des subdivisions basées sur la plus ou moins grande élévation des tours de spire. Tantôt elle est conique, tantôt subdéprimée et même tout-à-fait aplatie. Ces dissemblances les éloignent les unes des autres; aussi, leur place n'est-elle pas ainsi parfaitement assignée dans la série des Hélices. Cependant, il existe de l'analogie entre les coquilles. Elles sont blanchâtres, crétacées, opaques, carènées au moins dans le jeune âge. Les mœurs des animaux, leur habitation sont à-peu-près identiques. Chaque espèce a des variétés nombreuses. Tous ces caractères sont suffisants pour rapprocher, dans un même cadre, les Variables, malgré leur éloignement apparent.

Nous avons trois sous groupes de Variables :

† CARINATÆ. — CARÈNÉES.

A test possédant une carène aiguë dans l'âge adulte.

†† STRIATÆ. — STRIÉES.

Coquille globuleuse, subdéprimée, striée plus ou moins finement. Trace de carène dans le jeune âge, quelquefois légèrement conservée, même dans l'âge adulte.

††† ERICETACÆ. — ÉRICÉTACÉES.

Coquille aplatie, à stries irrégulières. Très largement ombiliquée; plus mince que les précédentes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

†. CARINATÆ. — CARÈNÉES.

24. Helix elègans, *Gmel.*
Hélice élégante.

25. Helix trochilus, *Rossm.*
Hélice petit troque,
*Considérée comme variété de l'*Hélix elegans.

Le test de cette espèce a été recueilli dans une inondation causée par un débordement du Thérain, par M. Fx. Maillard qui me le communiqua. Jamais je n'ai vu l'animal ; probablement il se tient dans les contrées voisines de Beauvais, et les eaux, en s'étendant au loin, auront ramené la coquille avec la terre sur laquelle elle se trouvait. Sa présence ici est très-curieuse, car c'est une espèce qui vit seulement dans les départements méridionaux. Voici la description de l'animal, d'après les auteurs :

« Il est mince, délicat, ne montre qu'une petite portion de son » corps en sortant de sa coquille. Les tentacules supérieurs sont as- » sez longs, les inférieurs très-courts. Le pied est terminé en pointe » aiguë. Sa coloration est jaunâtre, et tout le corps offre une assez » grande transparence. On le trouve ordinairement dans les en- » droits secs. »

La coquille excitera toujours l'attention par sa forme conique pyramidée. Tours de spire au nombre de six ou sept, se pressant les uns sur les autres en diminuant insensiblement de grandeur jusqu'à la sommité ; la disposition de chacun d'eux est telle, que le supérieur dépasse un peu l'inférieur, et qu'il y a imbrication comme dans les tuiles d'un toit. Chaque séparation est marquée par une ligne blanche, saillante, formant carène ; dessous de la coquille aplati, nettement séparé de la portion élevée et un peu bombé à sa partie moyenne. Au centre, on voit un ombilic profond, peu ouvert, qui s'enfonce brusquement. Ouverture ovale, à bords minces, très-aiguë à l'union des bords supérieur et inférieur, à cause de la carène tranchante qui se continue jusqu'à leur point d'union. Ces parties sont striées finement et avec régularité ; solide, d'un fond blanc mat, opaque. Cette coquille est le plus souvent parcourue par une bande violacée assez large, qui se continue sur chaque

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tour de spire jusqu'au sommet qui est toujours rougeâtre. Au-dessous, on remarque aussi quelques lignes fauves circulaires; mais cette coloration manque chez beaucoup d'individus.

Avec la variété à bandes brunes qui est la plus commune, et qu'on peut considérer comme type; on en trouve une entièrement blanche.

Parmi les échantillons que j'ai sous les yeux, plusieurs ont encore leur épiphragme, blanc, assez épais, demi-transparent.

Quelques auteurs ont fait une espèce à part d'individus à test surbaissé, et l'ont désignée sous le nom d'*Helix trochilus*. Elle a les mêmes caractères que l'élégante; elles vivent ensemble. Elle présente aussi des individus avec et sans bandes. L'élévation de la coquille n'a rien de fixe. Je pense qu'il est préférable de la considérer uniquement comme variété déprimée de l'Hélice élégante.

Les dimensions de ces diverses variétés sont :

8 ou 9 millimètres de large à la base sur 6 ou 7 de hauteur. La variété subdéprimée (*H. trochilus*), a tantôt 3, 4, 5 millimètres de la base au sommet.

---

†† STRIATÆ. — STRIÉES.

Comparaison des HELIX COSTULATA, STRIATA *et* CANDIDULA.

Les *Helix rugosiuscula*, *striata*, etc., toutes renfermées dans la subdivision (*striatæ*) des variables, ont entr'elles un grand rapport, tant par la similitude des animaux que par la coquille. Cette ressemblance est quelquefois telle, qu'il faut une analyse minutieuse pour les déterminer positivement, et ne pas les prendre pour variétés de l'une d'entr'elles. C'est par la coloration du test, la disposition des bandes, des taches, la régularité, la saillie des côtes comparées entr'elles, qu'on parviendra à une dénomination exacte.

L'*H. costulata* a des stries régulières, saillantes; son fond est blanc sale; une raie brune interrompue par la saillie des côtes part depuis le sommet jusqu'au dernier tour de spire. Elle n'a pas de bourrelet à son ouverture. Sa forme est globuleuse.

L'*H. striata* s'en rapproche beaucoup; mais les stries sont plus fines, moins marquées, plus régulières encore. Le fond est d'un blanc roussâtre. Elle porte ordinairement une raie rousse au dernier

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tour de spire; puis, après cette première raie, une seconde raie blanche sur le milieu de ce dernier tour. Elle est rendue d'autant plus évidente, qu'une bande roussâtre vient après elle en la bordant comme la précédente ; elle n'est munie d'aucun bourrelet; elle est un peu aplatie.

Quant à l'*H. candidula*, ses caractères sont mieux tranchés; les stries d'accroissement n'ont guère de régularité. Généralement, la coquille est plus petite; son fond est d'un blanc pur; un bourrelet blanc très-épais vient renforcer le péristôme.

En considérant les types de ces espèces, rien ne paraît plus aisé que de leur assigner leur place véritable. Ce sont les individus intermédiaires seuls qui donnent souvent de l'hésitation. Mais, en tenant compte des lieux où on les a rencontrés, du mélange des individus entre eux au même endroit, par la comparaison attentive de chacune des parties du test, et par-dessus tout, lorsqu'on aura manié, observé un grand nombre de ces variables, on arrivera à ne commettre aucune erreur. La coloration des animaux peut aussi guider jusqu'à un certain point.

—

26. Helix costulata, *Mich.*

Hélice a petites côtes.

La coloration du corps fournit un assez bon caractère, distinctif pour cette espèce. Il paraît d'un brun noirâtre, surtout au cou ; mais cette nuance n'est pas la véritable et n'est due qu'à des lignes très-foncées qui le parcourent, car le fond est brun, rougeâtre, et à l'extrémité postérieure la teinte est plus légère. A la marge du pied existe une ligne jaune sale. Tout le corps est demi-transparent et grossièrement strié. Les tantacules supérieurs massifs, peu allongés, ocellés, sont lie de vin foncé ainsi qu'à la tête; les inférieurs très-courts, transparents et d'une coloration plus tendre. De la première paire partent deux lignes noires, parallèles, qui se perdent vers le manteau.

Coquille globuleuse, assez élevée comparativement à celle des autres striées. Cinq tours de spire très-saillants et creusés à leur base par une suture profonde qui les sépare bien les uns des autres. Sommet aplati, toujours d'un brun violacé. Les avant-dernier et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dernier tours ne présentent aucune trace de carène à leur milieu dans l'âge adulte. Cependant, il existe encore une légère saillie à peine perceptible à l'endroit où elle se trouvait pendant l'enfance. Le dessous a un ombilic étroit. L'ouverture, presqu'entièrement ronde, a le péritoine simple, tranchant, légèrement renversé et élargi vers le bord columellaire.

Le dessus de la coquille porte des stries assez régulières et si fortes qu'elles ressemblent à des côtes ; au-dessous, elles sont plus faibles. Elle est d'un blanc mat et ornée à chaque tour de spire d'une, de deux ou trois lignes brun violet, dont la continuité se trouve interrompue par la saillie des stries. A la face inférieure on voit aussi quelques bandes fauves circulaires très-peu marquées. Ordinairement, ce teint est roussâtre à cause des souillures qui le recouvrent, car cette espèce choisit les terrains un peu argileux; mais cette coloration accidentelle disparaît par le lavage.

L'épiphragme est mince, vitreux, demi-transparent.

Dimension. — 11 à 13 millimètres de large sur 5 ½ ou 6 de haut.

On la trouve dans peu de localités, et toujours sur les pelouses arides des hauteurs qui produisent des petites plantes sèches. Ce n'est pas une espèce commune ; elle multiplie peu, n'est pas disséminée sur de grandes étendues comme les *H. striata* et *candidula*. Les animaux se rassemblent tous au même endroit qu'ils quittent rarement. Ils peuvent résister à la chaleur du soleil; mais lorsqu'elle est trop forte, ils cherchent à s'y soustraire en s'enfonçant un peu dans la terre auprès des végétaux. Ils peuvent rester un temps fort long sans manger. Dans la saison où la vie est la plus active, ils sont quelquefois plusieurs jours sans se montrer hors de leur coquille, sans changer de place, sans manifester le moindre besoin d'aliments. On les croirait desséchés à l'intérieur, mais ils sont pleins d'existence, et leur engourdissement n'est qu'apparent. On pourrait les comparer aux animaux si sobres des déserts. Ceux-ci, en effet, supportent une longue abstinence et semblent ainsi conformés à cause de la stérilité des lieux qu'ils habitent De même, cette Hélice est souvent privée de plantes convenables qui meurent ou se fanent par une trop grande sécheresse. Elle attend alors patiemment qu'elles se soient accrues de nouveau ou que l'humidité vienne donner de nouvelles forces à son corps pour aller à la recherche de sa nourriture.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je l'ai vue dans les parties les plus élevées des bois de Morainval, si riches en individus de la famille des Limaçons. On la rencontre aussi sur les coteaux de Juette, à Ully-Saint-Georges, et bien certainement dans beaucoup d'autres endroits très-arides de notre département.

—

27. Helix striata, *Drap.*
Hélice striée.

Corps peu allongé, gris ou noirâtre à la tête, au cou.

Coloration plus claire en arrière, très-tendre sur les côtés et sous le pied; il est à moitié transparent; tentacules supérieurs, gros, courts, gris foncé, les inférieurs très-petits, blanchâtres, translucides.

Nous n'avons pas d'Hélice qui possède des lignes aussi régulières sur sa coquille; toutes sont très-marquées, plus ou moins saillantes et séparées.

Elle est subdéprimée; cinq ou six tours de spire, sommet plat et rougeâtre; le dernier tour et l'avant-dernier ont une trace de carène qui semble diviser horizontalement le test en deux parties égales; ombilic étroit; ouverture presque ronde, de la même forme que celle de l'Hélice à petites côtes, et son bord droit simple, tranchant à fibres un peu épaissies vers ses bords. Le gris roux est la nuance la plus ordinaire, avec une ou deux bandes rousses plus foncées entre lesquelles se trouve une ligne blanche. Elles sont toutes au pourtour de la coquille. Au-dessous on voit aussi quelquefois plusieurs lignes fauves circulaires. Rien de fixe du reste dans le nombre des lignes, des bandes ou des taches violacées, noirâtres ou rousses qui décorent les surfaces, mais le type qui vient d'être décrit est à-peu-près constant.

Dimensions. — 3 ou 4 millimètres de haut sur 9 ou 10 de large.

Elle vit, comme la précédente, au milieu des terrains secs. Fermant l'ouverture de sa coquille avec plusieurs épiphragmes épais; elle se fixe aux pierres et reste ainsi immobile pendant presque tout le jour. Ce n'est guère que le matin et le soir qu'elle se met en marche. Une chaleur violente ne compromet en rien son existence; elle partage, du reste, avec la plupart des Variables, cette faculté

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de résistance à une température très-élevée, sans que son corps éprouve la moindre dessication.

Elle sort de terre très-tard, à la fin du mois de mai, comme toutes les espèces sensibles au froid; elle y rentre à la fin de septembre; c'est même à cette époque qu'on en voit en plus grand nombre.

Dans la cavée d'Angy, à Mérard, sur les hauteurs de Morainval, on la rencontre avec toutes ses variétés. Quelques rares individus, à test entièrement blanc, pourraient être quelquefois confondus avec l'*H. candidula*.

A Saint-Félix et Fay-sous-Bois, il y a une variété ayant 17 millimètres de large environ sur 7 de haut, qui a de la ressemblance avec l'*Helix intersecta*. Elle est aplatie, a cinq tours de spire, dont le dernier est très-grand et reste moins subcarèné que l'*H. striata*. Elle a 7 à 8 lignes violacées qui commencent à l'avant-dernier tour et se portent parallèlement jusqu'à l'ouverture, ou bien encore, ce sont des flammules légèrement bleuâtres, violettes, qui parcourent chaque tour de spire, et interrompues par une bande blanche qui est au milieu du pourtour. Le fond est blanc ou blanc grisâtre. Les stries ne sont pas plus fortes que sur le type (*H. striata*).

---

28. Helix candidula, *Stud.*
Hélice candidule.

Cette petite Hélice, commune dans notre département, a le corps ramassé, d'un blanc jaunâtre, un peu transparent, à stries peu visibles, terminé par des tentacules courts et massifs.

Le test très-épais, solide, finement et irrégulièrement strié, perforé en dessous, a cinq tours de spire. Son sommet obtus semble corné; il est violet foncé. L'ouverture arrondie, à péristôme simple, est munie inférieurement en dedans d'un fort bourrelet blanc laiteux et brillant.

Le type que je prendrais pour cette espèce est d'un blanc mat uniforme.

Il existe quatre variétés constantes :

La première A, semblable au type, est marquée seulement en dessous de lignes brunes circulaires, continues ou interrompues.

La deuxième B a une ligne peu prononcée à chaque tour de spire et à la partie inférieure.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La troisième C est parcourue par une bande d'un brun violacé qui tourne depuis le sommet jusqu'à l'ouverture ; elle est entièrement blanche en dessous.

La quatrième enfin D ressemble à B par ses lignes inférieures peu marquées, et à C par ses bandes supérieures.

Toutes ont 3 ou 4 millimètres de haut sur 6 ou 7 de large.

L'épiphragme est mince, vitreux, transparent. Ces variétés habitent ensemble les mêmes lieux.

Dans nos pays cultivés, où l'on a imprimé le soc de la charrue dans les terrains les plus stériles pour forcer la nature à produire ce qu'elle ne donnait pas d'elle-même, on rencontre encore quelquefois des pelouses desséchées, ondulées, recouvertes de serpolet, de gazon fin et vivace, offrant une chétive nourriture aux troupeaux qui souvent la dédaignent. L'habitant des campagnes laisse dans l'oubli ce sol ingrat, battu par l'âpre vent du nord, brûlé par les rayons ardents du soleil. Aussi, a-t-il entièrement gardé son aspect sauvage. Rien ne récrée la vue ; pas un bouquet de bois, pas un seul buisson ne rompt l'uniformité de ces coteaux. Quelquefois, seulement, un rocher montre sa tête noircie par les lèpres qui croissent à sa surface.

L'Hélix candidula jouit tranquillement de ces parages avec le grillon qui y creuse son terrier ; elle semble se ressentir de l'aridité des lieux qu'elle habite, car son corps n'est pas gonflé de liquides comme celui de la plupart des Hélices. Il est court, trapu, peut s'enfoncer très-avant dans sa petite coquille épaisse dont la couleur blanche réfléchit le calorique. Si la chaleur est trop ardente, l'animal se retire dans la terre. C'est surtout le matin, quand la rosée de la nuit a humecté légèrement les plantes altérées, qu'il sort pour ronger leur tissu coriace. Il s'accroche aux tiges menues du gazon, y reste suspendu au moyen de son épiphragme, et semble être la graine du végétal auquel il s'attache.

Si cette Hélice choisit ordinairement les sites les plus arides, on la rencontre quelquefois aussi sur le penchant des petits tertres voisins des bois frais, mais exposés encore aux rayons du soleil ; elle y est bien plus rare, et sa préférence se porte toujours sur les terrains qui produisent les herbes sèches.

Elle est très-abondante sur les pelouses qui dominent les cavées de Mérard, sur les coteaux arides de Brivois, Boisicourt, Saint-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Laurent, près Mouy, Hondainville, au mont de Hermes, sur les larris de Noailles, etc.

---

††† ERICETACEÆ. — ÉRICÉTACÉES.

---

29. Helix ericetorum, *Müll.*
Hélice ruban.

Animal long, élancé, se terminant insensiblement en pointe ; tentacules coniques, très-alongés, en bouton à leur extrémité; dessus du corps strié très-finement, un peu transparent et luisant. Le plus souvent il est coloré uniformément en jaune pâle. On voit aussi des individus gris claire à la portion supérieure, blanchâtres sur les côtés et sous le pied.

Coquille discoïde ; cinq ou six tours de spire très-faiblement convexes, le premier un peu plus élevé que les autres; ouverture presque ronde, échancrée par le dernier tour, présentant des fibres assez serrés vers le bord ; péristôme non relevé, sans bourrelet, simple et tranchant ; l'ombilic très-vaste laisse voir la spire jusqu'au sommet ; dessus de la coquille finement et peu régulièrement strié, d'un blanc mat interrompu seulement par une bande brune ou rousse qui va en diminuant de largeur jusqu'au sommet ; dessous convexe, ordinairement blanc sale, orné souvent de deux, trois ou quatre raies roussâtres, circulaires et parallèles.

Dimension. — 6 à 8 millimètres de haut sur 16 à 20 de large.

Il y a une variété A blanc sale sans aucune bande ; elle se trouve avec le type à Saint-Laurent, près Mouy, à Bresles, Saint-Félix, Mello.

La deuxième B, assez commune, est beaucoup plus petite ; elle a des bandes assez larges nettement disséminées.

Il n'y a pas d'espèce qui ait plus de rapports avec l'Hélice des gazons *(H cespitum)* que l'Hélice ruban. Un peu plus de volume, un sommet tant soit peu plus élevé, des bandes moins marquées, telles sont les différences présentées par la première, qui du reste ne se trouve pas au nord de la France.

Ces deux variables ont aussi conformité de goûts, puisque l'une se plait surtout dans les herbes sèches des rivages de la mer, et que

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'autre recherche les friches les plus stériles où ne croît qu'un petit gazon nain analogue à celui des plages.

Chaque espèce de Mollusques a sa région particulière. Si les uns se partagent les bords fleuris d'un ruisseau, grimpent au faîte des arbustes, glissent sur les saillies des rochers ou s'enfoncent dans leurs fentes, les autres vivent obscurément sous la mousse. L'Hélice rubannée, au contraire, toujours à la lumière vive, se traînant sur le sable des côtes élevées, désertes, dépourvues d'arbres, reçoit la pluie aussi bien que les ardents rayons du soleil, et n'a jamais d'autre abri que son test.

On dirait qu'elle est endurcie contre l'intempérie des saisons. Les froids, les gelées même assez fortes du commencement de l'hiver ne l'empêchent pas d'exister au dehors. Elle mange comme de coutume, ne s'engourdit pas et ne s'enfonce en terre qu'à la dernière extrémité. Dans les hivers doux, elle sort de nouveau et profite de la température moins rigoureuse pour errer au milieu de ses landes. Cependant, lorsqu'un vent glacial vient battre les montagnes avec violence, elle choisit les versants opposés et tournés au midi.

La plus petite, variété B, se tient plus souvent à l'ombre, fuyant sans cesse la chaleur, on la trouve gravissant les tertres surmontés d'arbustes. Il est rare de la voir mélangée au type, et cette variété est constante dans ses habitudes comme dans ses nuances.

Toutes ces Hélices sont d'une grande sobriété. Quelques feuilles sèches, une tige de gazon, des débris de mousses encore attachées aux pierres suffisent à leur nourriture. Elles se trouvent à-peu-près dans tous les pays, et en abondance malgré les insectes qui les détruisent. Les Staphylins et la femelle du Lampyre surtout se fourrent dans la coquille, dévorent l'animal et séjournent à l'intérieur. On rencontre souvent de ces tests dépourvus de leur premier habitant et contenant le nouveau possesseur.

Elles s'accouplent à différentes époques de l'année, font un trou peu profond et y laissent leurs œufs sans ordre.

Je n'ai pas adopté, dans ce travail, pour la description des Hélices, la division suivie dans mon Catalogue. J'ai trouvé celle de l'abbé Dupuy plus méthodique ; c'est cette cause qui m'a engagé à modifier la première. Au reste, dans une simple énumération d'espèces,

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

une classification parfaitement régulière avait moins d'importance que pour la portion descriptive. L'ordre des genres Maillot et Clausilic sera aussi interverti.

Depuis l'impression de la première partie, j'ai découvert plusieurs espèces que je mentionne ici avant de les décrire, elles ne sont pas comprises dans le Catalogue.

1° ARION TENELLUS, *Müll.* Bois d'Angy.
2° VITRINA BERYLLINA, *C. Pfeiff.* Morainval.
3° PUPA UMBILICATA, *Drap.* Angy.
4° PUPA EDENTULA, *Drap.* Bois de Fourneau.
5° PUPA CHARPENTIERI, *Shuttb.*; P. MOULINSIANA, *Dup.* Prairie de Nœud.
6° PLANORBIS SEPTEMGYRATUS, *Rossm.*; pessima species. Marais d'Angy.
7° ANCYLUS COSTATUS, *Fer.* Mouy.
8° BITHINIA VENTRICOSA, *Gray.* Buteaux.
9° HELIX ARBUSTORUM, *Müller.* Alluvions de l'Oise, à Creil.

AUG. BAUDON fils.

(La fin au prochain Bulletin.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CONSIDÉRATIONS
SUR LES MACHINES A RÉACTION.

TURBINE FONTAINE-FROMONT.

Il existe beaucoup de machines ou d'instruments qui ont pour base le principe de la réaction ; je citerai entre autres l'éolipyle, le cerf-volant, le moulin à vent, le tourniquet hydraulique, la turbine, l'hélice des navires à vapeur, etc., etc.

Dans toutes ces machines, de nature si différente au premier abord, la cause du mouvement est la même ; c'est cette cause qui produit le mouvement de recul que nous remarquons dans une foule de circonstances, par exemple dans le tir d'une arme à feu ou d'une pièce d'artifice. Cette cause, c'est la réaction.

Il est inutile de décrire toutes ces machines pour arriver à la turbine qui fait l'objet principal de ce travail ; quelques mots sur le moulin à vent suffiront pour la faire comprendre.

Tout le monde connaît la construction de cette machine. Un axe que l'on place dans la direction du vent, sur cet axe des ailes ordinairement au nombre de quatre, et dont le plan est oblique à la direction de l'axe et par conséquent à celle du vent.

La force du vent qui vient frapper les ailes, et qui tend à leur imprimer un mouvement dans le sens de sa direction, se décompose

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suivant la règle du parallélogramme des forces ; une partie de cette force est perdue, l'autre agit dans le sens du plan de rotation et imprime un mouvement à la machine. On peut dire, si l'on veut, que le vent qui frappe les ailes, est dévié de la ligne droite par leur direction oblique, et qu'en s'échappant dans un sens, il leur imprime un mouvement de recul dans l'autre sens.

Partant de ce principe, il est facile de comprendre que si le moulin à vent, au lieu d'avoir quatre ailes, en avait un assez grand nombre pour ne laisser entre elles que de petits intervalles, abstraction faite des difficultés de construction et dú poids de la machine, le système fonctionnerait exactement de la même façon, en utilisant mieux, dans certains cas, toute la force du vent qui arrive dans sa direction. On doit comprendre également que ce système fonctionnerait aussi bieu dans un courant d'eau que dans un eourant d'air, et dans une position quelconque, pourvu que le courant qui doit lui imprimer un mouvement, fût parallèle à son axe et par conséquent perpendiculaire au plan de rotation.

Qu'on suppose donc une machine de ce genre, munie d'ailes en métal, placée dans le fond d'une vaste caisse, dans une position telle que le plan, passant par toutes les ailes, coïncide avec celui de la paroi inférieure de la caisse, paroi qu'on aurait supprimée.

En d'autres termes, qu'on suppose qu'au fond de la caisse il existe une ouverture circulaire bouchée pour ainsi dire par ce système d'ailes, et que l'axe de la machine soit placé verticalement et puisse pivoter au centre de tout l'appareil, sur une crapaudine placée audessous de la caisse; qu'on se figure maintenant la caisse, mise en communication avec une rivière, qui l'entretiendrait toujours pleine, on comprendra facilement que l'eau devra imprimer un mouvement à chacune des ailes, dans un sens, en s'échappant obliquement dans l'autre sens, par les intervalles vides qu'elles laissent entre elles.

Voici la turbine à réaction réduite à sa plus simple expression.

Maintenant, il est facile de croire que l'expérience et le raisonnement ont dû apporter bien des modifications à ce système, qui représente évidemment l'idée première de l'inventeur. Ainsi, on a supprimé les ailes (que j'appellerai désormais des aubes), dans la partie qui se rapproche du centre, parce que l'expérience a démontré que, dans cette partie, l'eau est dépensée avec moins de profit qu'à la circonférence. On n'a donc laissé à la turbine qu'une série

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'aubes formant une sorte de couronne à l'extrémité de son diamètre, comme l'indique la *Figure* 1 :

Figure 1.

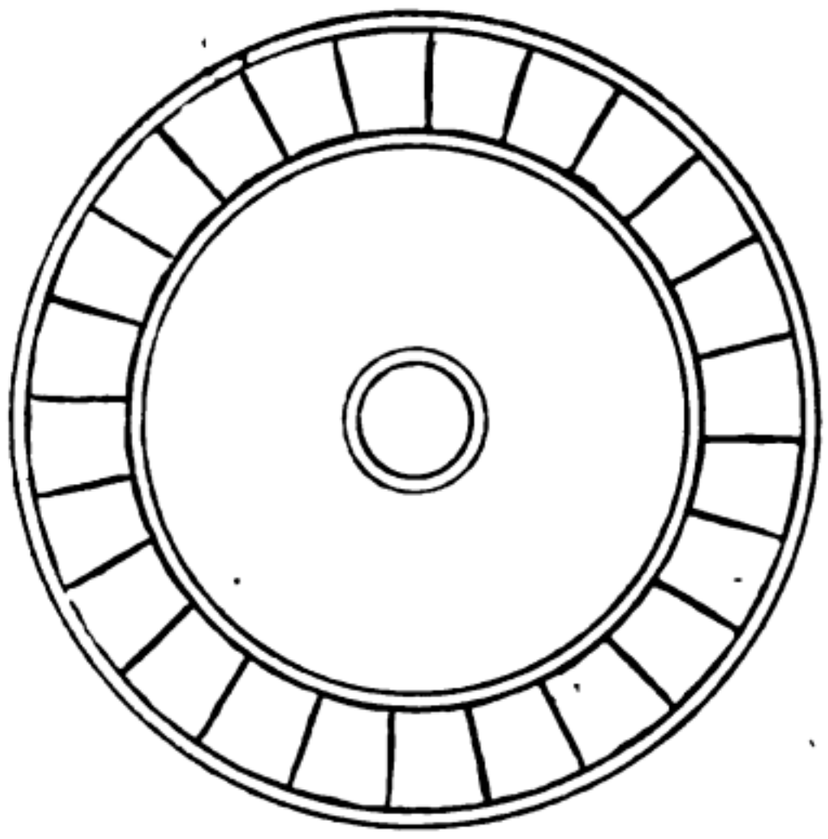

le milieu étant rempli de manière à s'opposer au passage de l'eau.

Ensuite on a donné aux aubes une forme courbe, au lieu de la forme qu'elles affectaient et qu'on peut considérer comme presque plane.

En d'autres termes, la section des aubes parallèle à la circonférence, et développée en ligne droite, aurait été jusqu'ici représentée par la *Figure* 2, elle le sera maintenant par la *Figure* 3.

Figure 2.

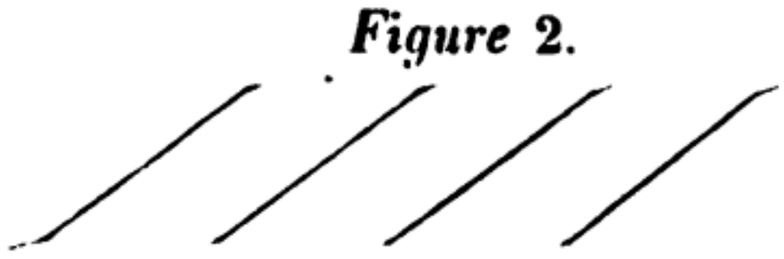

Figure 3.

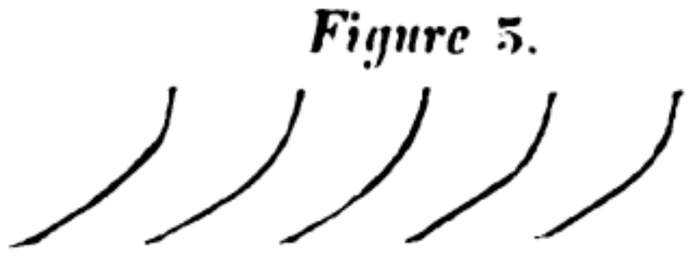

Après cette amélioration, on a pensé devoir tirer un meilleur parti de cette turbine en modifiant la courbe de ses aubes et en y introduisant l'eau après l'avoir fait passer par d'autres aubes fixes lui servant de directrices. Ces aubes forment une couronne semblable à la première, de même diamètre intérieur et extérieur, fixée d'une manière invariable au plancher formant le fond de la caisse, et sont dirigées en sens contraire. La *Figure* 4 est une coupe de ces deux séries d'aubes, superposées l'une à l'autre, et s'approchant le plus possible sans se toucher :

Figure 4.

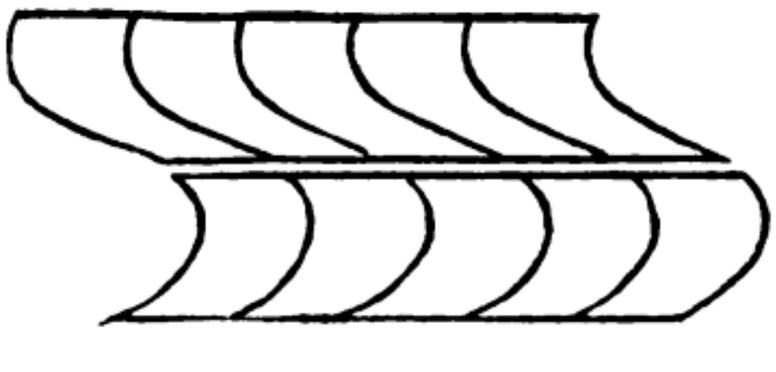

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

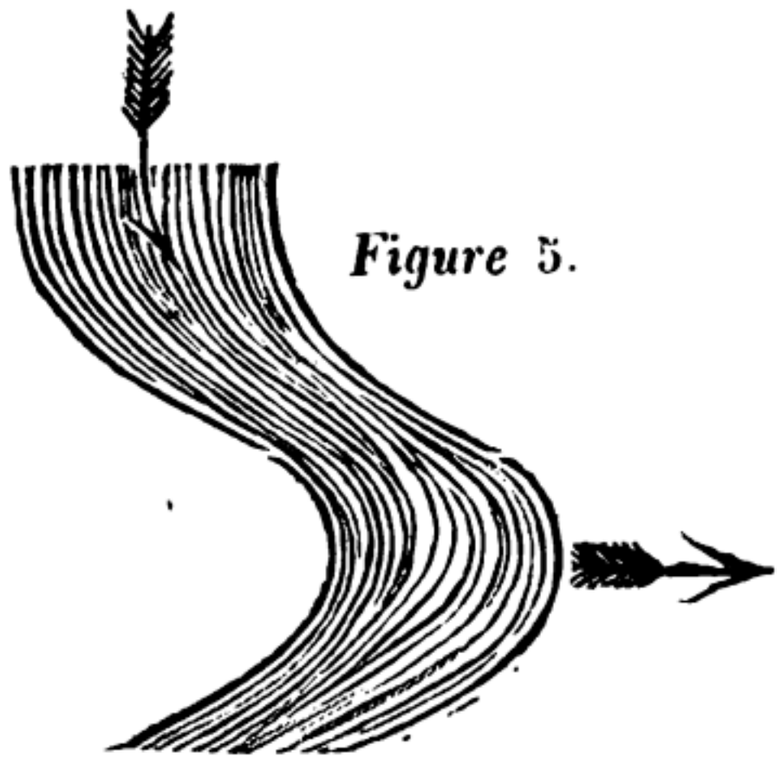

Figure 5.

On voit, par la *Figure* 5 qui représente la veine liquide dans une aube de chaque espèce, que l'on entre verticalement, comme le représente la flèche, dans l'aube supérieure fixe qui lui donne une direction se rapprochant de plus en plus de l'horizontale, de manière à ce qu'à sa sortie elle frappe l'aube mobile avec tout l'avantage que l'expérience a démontré.

La flèche horizontale indique le mouvement de l'aube inférieure en sens contraire de la sortie de l'eau.

Enfin, en ajoutant aux aubes directrices un appareil faisant vannes, on a eu un système complet, pouvant tenir sa place parmi les autres moteurs hydrauliques. Néanmoins, ce système, si complet qu'il fût, était susceptible de grandes améliorations. L'arbre vertical servant de pivot à la machine était rapidement usé par le gravier que l'eau amenait dans la crapaudine sur laquelle il prenait son point d'appui, et ce gravier, en s'introduisant ainsi dans cette crapaudine, ralentissait la marche de la machine. M. Fontaine-Baron, mécanicien à Chartres, a remédié à cet inconvénient d'une manière qui ne laisse rien à désirer.

La turbine, qui est en fonte et d'un seul morceau, malgré sa complication, est fixée sur un arbre en fonte assez gros pour être creux sans perdre de sa force. Cet arbre affleure seulement le dessous de la turbine, au lieu de descendre comme précédemment au fond de l'eau inférieure à la caisse pour servir de pivot, et il monte assez haut au-dessus du niveau supérieur de l'eau, en formant, à peu de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

distance de son extrémité, une espèce d'anneau presque ovale, comme le représente la *Figure* 6.

Figure 6.

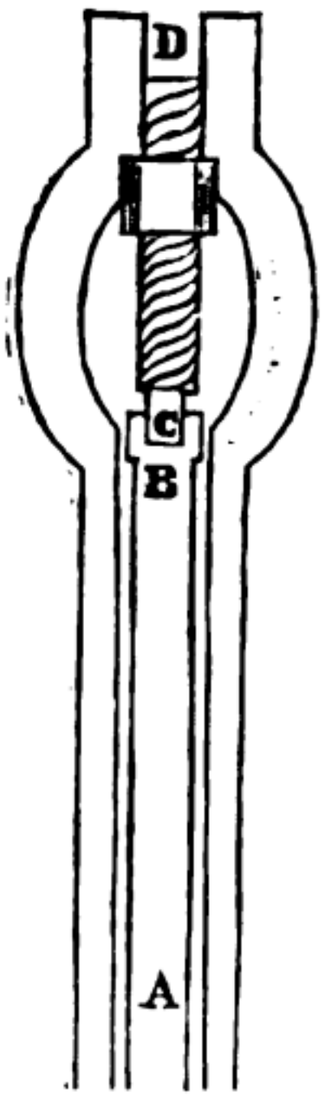

Figure 7.

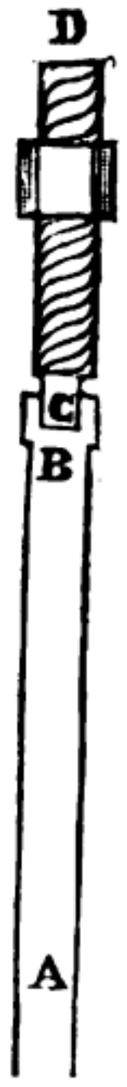

Un arbre en fer A B (*Figures* 6 *et* 7), fixé d'une manière invariable au fond de l'eau inférieure, est logé dans le creux de l'arbre en fonte comme l'indique la *Figure* 6, et se termine à sa partie supérieure par une crapaudine B. Une pièce de fer C D, garnie d'acier et servant de pivot, repose dans la crapaudine et entre plus ou moins par sa partie supérieure D (*Figures* 6 *et* 7) dans le creux du gros arbre, au-dessus de l'anneau. Ce pivot a une rainure longitudinale dans laquelle s'engage une partie saillante formant clef, fixée sur le gros arbré, de manière à ce qu'ils ne puissent tourner l'un sans l'autre. En outre, il est taraudé dans toute sa longueur et muni d'un écrou G en bronze, qui se visse plus ou moins haut, de manière à butter contre la partie supérieure de l'anneau. On comprend qu'ainsi, tout le poids de la machine, appuyant sur l'écrou, repose sur ce pivot placé hors de l'eau, facile à surveiller et à graisser.

Lorsque le pivot vient à s'user, il est facile de voir que tout l'appareil qu'il supporte doit descendre à la fois et que par conséquent la turbine s'éloigne de la couronne supérieure invariablement fixée au plancher. Il faut alors les rapprocher l'une de l'autre, afin qu'il

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'y ait aucune perte d'eau entre elles deux ; et comme elles sont toujours parfaitement tournées et ajustées l'une sur l'autre, il suffit de visser l'écrou de manière à ce que la partie du pivot qui lui est inférieure s'allonge au préjudice de la partie supérieure qui glisse dans l'arbre en fonte. Cet arbre se trouve soulevé en entraînant avec lui la turbine qu'on rapproche ainsi le plus possible de la couronne directrice, en évitant toutefois le contact qui occasionnerait un frottement considérable.

Il est inutile d'entrer dans les détails de la transmission de mouvement ; je dirai seulement que dans le creux de l'arbre en fonte on engage un prolongement en fer sur lequel on peut adapter telle transmission qu'on juge à propos, suivant la destination du moteur.

La turbine ainsi organisée a été reconnue supérieure aux autres moteurs hydrauliques, pourvu qu'elle fût placée dans des conditions convenables. Ainsi, on a remarqué que pour que son randement fût aussi bon que possible, il fallait que les aubes fussent pleines au moins aux deux tiers ; par conséquent, dans les rivières variables comme les nôtres, une turbine établie dans ces conditions devait nécessairement être un mauvais instrument dans les basses eaux.

Monsieur Fromont, successeur de M. Fontaine, a remarqué que dans une turbine de ce genre, au lieu de lever toutes les vannes par exemple à moitié de leur hauteur dans les basses eaux, il vaut mieux fermer la moitié de ces vannes et lever le reste entièrement.

Partant de là, il a construit la couronne directrice de sa turbine de manière à ce que les aubes n'existassent que dans la moitié de la circonférence, et cela en deux portions séparées, occupant chacune le quart de la couronne et diamétralement opposées, comme le représente la *Figure* 8.

Figure 8.

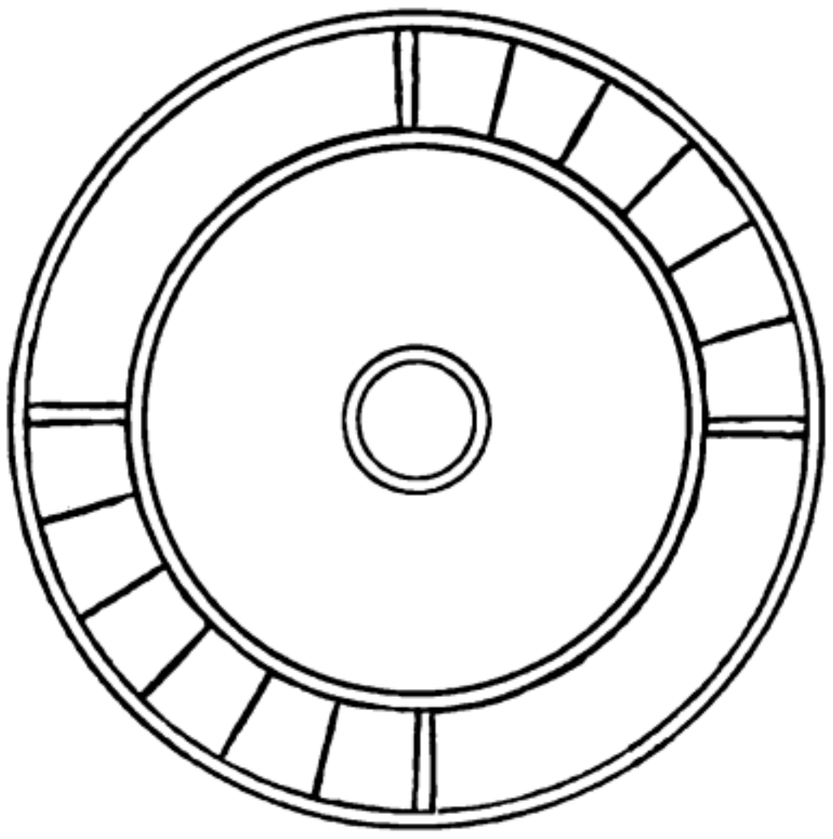

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Figure 9.

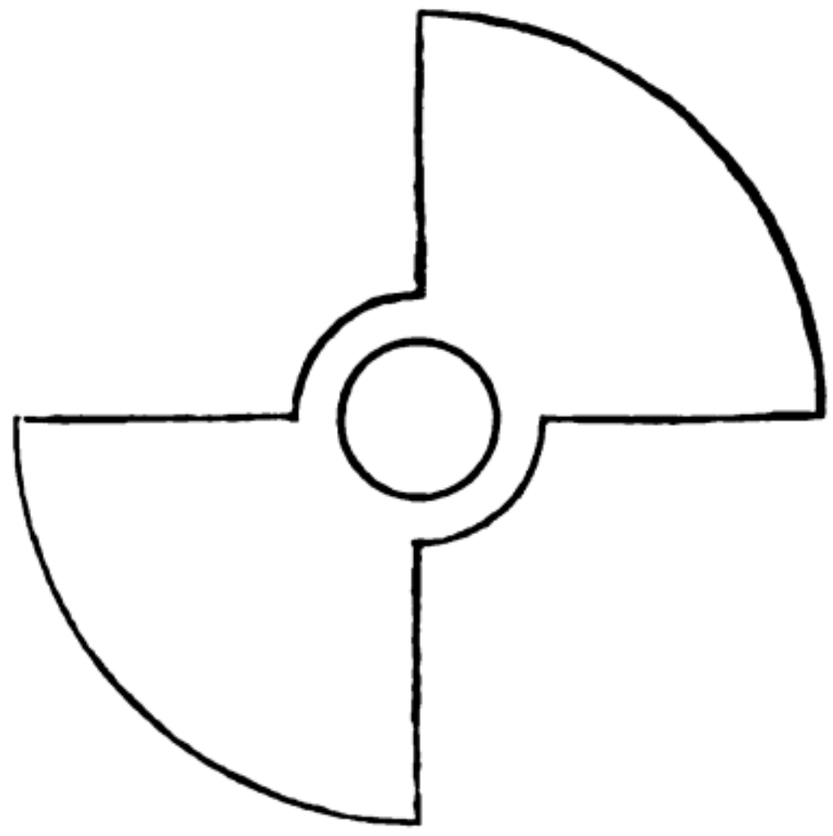

Sur cette couronne qui est parfaitement tournée, M. Fromont a appliqué une autre pièce (*Figure* 9) qui est une sorte de plaque formée de deux quarts de cercle diamétralement opposés, comme les parties semblables de la couronne directrice. On voit par la forme de cette pièce, qu'en la plaçant sur la partie pleine de la couronne, elle ne fait aucun obstacle à l'entrée de l'eau, et qu'en la faisant mouvoir autour de l'arbre de la turbine, elle peut boucher toutes les ouvertures en fermant toujours à la fois les deux qui se trouvent sur le même diamètre.

De cette façon, si l'eau vient à être assez peu abondante pour n'avoir besoin que de la moitié des aubes, la pièce que je viens de décrire doit faire autour de son centre un demi-quart de révolution.

J'ajouterai à ces détails que la turbine étant presque toujours placée au-dessous du niveau de l'eau inférieure pour en utiliser toute la chute, M. Girard, ingénieur civil, a eu l'idée d'établir une petite souflerie mue par le moteur lui-même, pour introduire de l'air au-dessous des aubes, dans une espèce de cloche formée par la charpente qui supporte tout l'appareil, afin que ces aubes agissant dans un milieu moins dense, la turbine éprouvât, en tournant, moins de résistance qu'elle n'en aurait dans l'eau.

La *Figure* 10 représente la turbine à réaction que j'ai fait construire pour mon usine, et qui marche avec la même régularité depuis le mois de novembre 1852, sans autre entretien que le graissage habituel des machines. On conçoit du reste que cette machine

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ayant toutes ses pièces en métal, il est presque impossible d'avoir à la réparer.

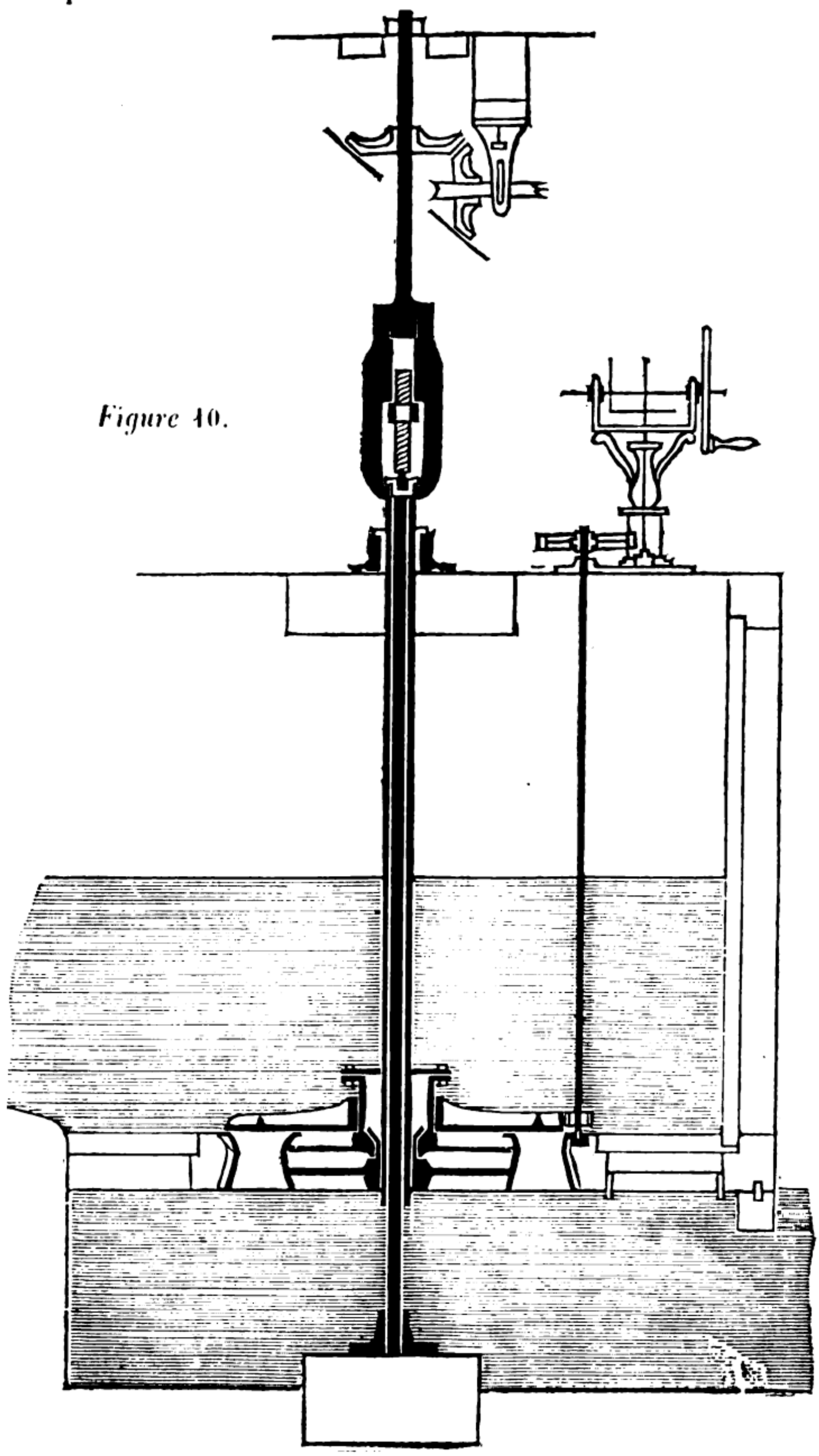

Figure 10.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ma turbine a été essayée en présence de MM. les Ingénieurs et d'un certain nombre d'usiniers de la ville avec un instrument connu sous le nom de *Frein de Prony*, qui est destiné à évaluer la force réelle des machines.

L'effet utile a été reconnu égal à 75 ou 80 pour cent de la force théorique de l'eau dépensée. Ce résultat est très-beau, surtout si l'on songe que les meilleures roues ordinaires donnent de 50 à 60 pour cent, et que dans la plupart de ces moteurs, le rendement descend bien au-dessous de 50, quelquefois même jusqu'à 25, dans certaines espèces de roues.

J'ai l'espoir que la Société académique voudra bien m'excuser d'être entré dans de si longs détails sur cette turbine que j'aurais pu décrire seulement comme elle existe aujourd'hui. J'ai voulu lui faire subir toutes les transformations qu'elle a dû éprouver en imagination ou en réalité, afin qu'elle fût mieux comprise par les personnes qui ne s'occupent pas ordinairement de mécanique.

C'est pour la même raison que j'ai supprimé tous les petits détails de construction et de mécanisme que certaines personnes pourront regretter, mais à l'absence desquels elles suppléeront facilement. Ces détails auraient, je pense, compliqué beaucoup cette description déjà si longue et que je me suis efforcé de rendre aussi claire qu'il m'a été possible.

CH. CARON.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUREAU

de la Société Académique d'Archéologie, Sciences & Arts du département de l'Oise,

POUR L'ANNÉE 1853.

Président.....M. DANJOU ✻.
Vice-Président, pour le Comité d'Archéologie et Beaux-Arts.....M. HAMEL.
Vice-Président, pour le Comité des Sciences naturelles.....M. l'Abbé Fx. MAILLARD.
Secrétaire perpétuel.....M. QUESNOT.
Secrétaire, pour le Comité d'Archéologie et Beaux-Arts.....M. CHARLES DELACOUR.
Secrétaire, pour le Comité des Sciences naturelles.....M. le Dr EMILE BORDES.
Trésorier.....M. ACH. GIBERT (O. ✻).
Bibliothécaire-Archiviste.....M. FABIGNON.

LISTE DES MEMBRES

ADMIS DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER BULLETIN.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. PILLON, Membre du Conseil municipal, à Beauvais.
l'Abbé DEVIC, à Beauvais.
le Frère GEMINIEN, Sous-Directeur du Pensionnat des Frères, à Beauvais.
Auguste FLOURY, Avocat à Beauvais.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

M. le Dr VOILLEMIER, Médecin en Chef des Hospices, à Senlis.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DESCRIPTION

DE

DEUX NOUVELLES TAPISSERIES

exécutées pour la Cathédrale de Beauvais

par les ordres de Guillaume de Hellande.

La livraison, dans laquelle la Société académique a bien voulu donner place à ma Notice sur les Tapisseries de la cathédrale de Beauvais, venait à peine d'être imprimée lorsque j'appris qu'il existait, chez un de nos concitoyens, deux des morceaux exécutés par les ordres de Guillaume de Hellande. Cela me parut une importante découverte. Toutes les pièces de notre riche collection méritent incontestablement d'attirer l'attention des archéologues ; celles-ci doivent avoir pour nous un prix tout particulier. On y retrouve en effet la longue légende qui, rappelant l'époque où furent fabriquées ces anciennes tentures historiées, raconte aussi d'une manière sommaire l'histoire du vénérable prélat auquel on en est redevable. Ainsi, les moindres travaux des sociétés savantes offrent souvent, indépendamment du résultat que l'on s'est proposé d'obtenir en les entreprenant, l'incomparable avantage de faire connaître des objets précieux dont on ignorait l'existence, de les arracher à la destruc-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion ou de donner lieu à de nouvelles recherches du plus haut intérêt. Ce sont comme autant de coups de bêche donnés dans le but de cultiver une terre fertile et qui en font en outre sortir des trésors.

Les deux tapisseries, dont il est ici question, ont appartenu, avant 1787, à un chanoine de Saint-Barthélemy de Beauvais, M. l'abbé Auxcousteaux. En mourant, il les légua à son domestique, et, des mains de la fille de ce dernier, elles sont passées dans celles de M. Peaucelle. Collecteur zélé et instruit, M. Peaucelle, sans en connaître alors l'origine, sut cependant en apprécier le mérite. Sans lui, elles eussent sans doute été détruites. Nous devons le remercier d'avoir eu à cœur de conserver des tableaux aussi précieux, au point de vue de l'histoire et de l'art. Malheureusement, ces tapisseries sont en fort mauvais état. Voulant les employer pour couvrir les murs d'un appartement étroit et peu élevé, on s'est vu forcé de les diviser, et le frottement des meubles les a limées beaucoup plus que n'avaient pu le faire les quatre siècles dont elles avaient successivement subi l'action destructive. Malgré leur détérioration, il est encore facile d'en reconnaître les sujets et d'en déchiffrer les inscriptions. L'une prendra place à la tête de la première série; peut-être venait-elle immédiatement à la suite du tableau où Guillaume lui-même était représenté faisant son offrande à saint Pierre. L'autre doit être rangée après la réprésentation du martyre de saint Paul.

Première Tapisserie.

La première tapisserie, longue de 2 mètres 62 centimètres et haute de 1 mètre 30 centimètres environ, se divise en deux compartiments et contient deux sujets différents.

1er Sujet. — *Résurrection de Tabithe.* — Tabithe, autrement appelée Dorcas, était une pieuse femme de la ville de Joppé, qui faisait d'abondantes aumônes et se livrait à la pratique de toute espèce de bonnes œuvres. Elle vint à mourir lorsque saint Pierre se trouvait à Lydde. Profondément affligés de la perte immense qu'ils venaient de faire, connaissant d'ailleurs toute la puissance de l'apôtre, les disciples de Joppé l'envoyèrent aussitôt prier de venir au milieu d'eux. S'il ne jugeait pas convenable de demander au ciel un prodige, sa présence devait du moins les consoler; la part qu'il prendrait à leur douleur la rendrait moins amère. Pierre accueille avec bonté leur demande, et arrivé à Joppé, se rend immédiatement dans

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la chambre où l'on a déposé la défunte. Là, toutes les veuves se présentent à lui en répandant des torrents de larmes, et lui montrent les robes et les autres vêtements que Dorcas leur avait faits. Alors, faisant sortir tout le monde, il se met à genoux, adresse au ciel de ferventes prières, et, se tournant vers le cadavre, prononce ces paroles : Tabithe, levez-vous. Elles sont entendues. La sainte femme ouvre les yeux et se met sur son séant. Pierre lui donne la main, la fait sortir de son cercueil, puis, ayant appelé les disciples et les veuves, la leur rend pleine de vie et de santé.

On voit, sur la tapisserie, Dorcas assise dans sa tombe et couverte de son linceul. Elle a les mains jointes et regarde saint Pierre. Ses cheveux, longs et nattés, retombent sur ses épaules. Le Prince des apôtres est debout devant elle. Son vêtement consiste, comme sur la plupart des tapisseries que nous avons étudiées, en une robe bleue et un manteau rouge. Sa tête est nimbée; il étend la main droite pour bénir et relève sa robe de la gauche. Quatre femmes, diversement costumées, se tiennent debout près de la tombe. L'une d'elles, plus âgée, est coiffée d'un bonnet d'étoffe noire tel qu'en portent la plupart des femmes des donateurs, sur les vitraux du XV^e^ et du XVI^e^ siècles. Les autres ont sur la tête des espèces de turban. Derrière Dorcas est un jeune homme vêtu de chausses rouges et d'une courte et élégante tunique verte chargée de broderies au col, aux épaules et au bord inférieur ; il a pour coiffure un bonnet conique muni en avant d'une visière relevée, et porte une épée à sa ceinture. Les manches de la tunique sont fort larges et de couleur amarante. A la hauteur de la tête de saint Pierre, on lit sur une banderole qui se déploie en spirale : *Thabita surge;* Tabithe, levez-vous.

Au lieu de se conformer au texte sacré qui rapporte que le miracle s'effectua dans la chambre haute, où l'on avait déposé le corps de la défunte, l'artiste a placé tous ces personnages dans un jardin ou un cimetière.

L'inscription qui se lit au-dessus de ce sujet porte :

Comẽnt en Joppé saīt Pierre resuscita
Thabita fẽme bonne aumosnière.

(Comment, dans la ville de Joppé, saint Pierre ressuscita Tabithe, femme qui faisait d'abondantes aumônes.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2e Sujet. — *Apparition de l'ange au centurion Corneille.* — On retrouve dans le second sujet la première page de l'histoire de la vocation de Corneille le centurion, histoire que nous avons rapportée tout au long en décrivant la tapisserie placée à gauche du banc d'œuvre, page 173 de ce volume. C'est l'apparition de l'ange qui vient avertir ce chef de la cohorte italienne, que Dieu a sur lui des vues de miséricorde, et lui ordonne d'envoyer chercher le Prince des apôtres. « Vos prières et vos aumônes, lui dit-il, sont montées en la présence du Seigneur; il s'en est souvenu; envoyez donc maintenant quelqu'un à Joppé; et faites venir Simon Pierre. C'est lui qui vous apprendra ce qu'il faut que vous fassiez. »

La scène se passe dans une vaste salle ou chapelle qu'éclairent des fenêtres ogivales à carreaux taillés en losange, et que surmonte une élégante voûte d'arête. Quatre colonnes de jaspe rouge, sur lesquelles s'enroulent en spirale, entre deux galons, des caractères singuliers, assez semblables aux lettres arabes, soutiennent cette voûte à ses extrémités. Deux autres colonnes de marbre bleu, chargées de flammes d'or, en reçoivent les retombées vers le milieu. Les murs sont tapissés d'étoffes damassées. La porte d'entrée, surmontée d'une arcade tréflée, supporte la figure d'un guerrier, armé de toutes pièces et terrassant un lion. Corneille est à genoux, au fond de cette salle, devant un autel ou un prie-Dieu; il a les mains jointes. Son vêtement consiste encore ici en une robe bleue et un ample surtout sans manches bordé au col et aux ouvertures latérales de galons perlés. Au-dessus du centurion apparaît l'ange que Dieu lui envoie; il est couvert d'une tunique blanche, ses ailes sont déployées; dans ses mains se déroule un philactère sur lequel sont écrits ces mots : *Mitte et accersi Simonē* (envoyez et faites venir Simon).

La légende principale est ainsi conçue :

Comēnt langèle se apparu à Cornille centurion
Disant qil envoiast quérir saīt Pierre po' son salut.

(Comment l'ange apparut au centurion Corneille, et lui dit d'envoyer chercher saint Pierre pour son salut.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deuxième Tapisserie.

La seconde tapisserie, longue de 5 mètres 45 centimètres, haute de 5 mètres 45 centimètres, offre comme l'autre deux tableaux différents.

La légende dorée rapporte qu'après la mort de saint Pierre, Marcel et Apulée, ses disciples, le descendirent de la croix, embaumèrent son corps avec divers aromates et l'ensevelirent (1). Tel est le sujet du premier tableau. Saint Pierre, étendu par terre, est enveloppé en partie d'un suaire blanc. Ses deux disciples, à genoux près de lui, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, s'occupent à l'embaumer.

Celui qui est placé à la partie inférieure du tableau porte la main gauche sur les genoux du saint et tient l'autre élevée. Il est vêtu d'une longue robe rouge à ramage que serre à la hauteur des hanches une ceinture bleue. A cette ceinture pend une aumônière ainsi qu'une double gaîne renfermant deux instruments tranchants, l'un beaucoup plus petit que l'autre. La tête de ce personnage est couverte d'une toque couleur lie de vin, ses épaules d'un capuce ou d'un mantelet muni de deux bandes qui retombent par-devant. Le second disciple, placé de l'autre côté, appuie la main droite sur la tête et la gauche sur la poitrine de l'apôtre. Il porte une robe violette, un ample pardessus bleu à manches très-courtes, et un bonnet pointu à larges bords relevés. Au bas des manches et au col du vêtement de dessus sont tracés des caractères semblables à des lettres arabes.

Cét embaumement a lieu dans un enclos planté d'arbres. Le fond

---

(1) Voici comment est raconté cet embaumement dans le livre de la passion de saint Pierre, attribué à saint Lin :

Petrus spiritum tradidit. Statimque Marcellus nullius expectavit sententiam, sed videns quia beatus expiravit apostolus, propriis manibus deposuit sanctum de cruce et lavit illud lacte et vino optimo. Terensquè mastiches et aloes minas mille quingentas condivit eum diligentissime. Melle quoque Attico novum replevit sarcophagum et in eo corpus aromatibus perlitum collocavit. (*Bibliothèque des Pères*, de la Bigne, page 72, au bas de la 2ᵉ colonne.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

du tableau est occupé par une ville munie de tours et de fortes murailles. Aux fenêtres de l'une des tours, on remarque des toiles tendues en forme d'auvent pour garantir du soleil.

On lit, au-dessus de ce sujet, sur un philactère blanc :

Cōment Marcel et Epuleus bourgeois de
Rōme ensevelirent saint Pierre.

(Comment Marcel et Apulée, bourgeois de Rome, ensevelirent saint Pierre.)

2e Sujet. — *Saint Pierre et saint Paul apparaissent à Néron.* — Des auteurs que nous avons entre les mains disent bien que saint Pierre et saint Paul apparurent après leur martyre à Néron, et qu'ils lui adressèrent des paroles sévères et de terribles menaces. D'après leurs récits, ces apparitions ne paraîtraient point avoir eu lieu simultanément; mais soit que d'autres légendaires rapportent les faits autrement, soit que l'artiste ait cru devoir rapprocher ces récits et les confronter avec un passage de la lettre apocryphe de saint Denis à Timothée, ils nous montrent les deux apôtres se présentant ensemble devant le tyran. Voici ce qu'on lit dans cette lettre : « Ecoute le récit du miracle, apprends le prodige, mon frère, lors du sacrifice des serviteurs de Dieu, car j'ai été présent au moment de leur séparation. Après leur mort, je les ai vus se tenant par la main entrer par la porte de la ville et revêtus d'habillements éclatants, comme ornés de l'habit de lumière et des couronnes de la vérité et de la splendeur. »

Le lieu de la scène est une vaste salle, éclairée par une fenêtre à deux battants, garnis de carreaux en lozange, et par un œil de bœuf à carreaux semblables placé au-dessus de la porte.

En avant de cet appartement s'ouvre une large arcade qui en a toute la hauteur et qui s'arrondit seulement sur le côté ; elle repose sur deux colonnes. Des fleurons à six lobes, renfermés dans des cavités discoïdes, en décorent l'archivolte.

Les colonnes, de forme hexagone, sont chargées de quatre rangs de fausses fenêtres ogivales superposées. Un chapiteau à feuille d'or enroulées les surmontent ; il supporte une statue de guerrier armé d'une lance et d'un bouclier.

Au fond de la salle s'élève le trône de Néron, dont le baldaquin

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est soutenu en avant par deux colonnes couvertes de galons qui s'enroulent en spiralé ; des animaux chimériques les surmontent. Ce baldaquin offre sur chacune de ses faces une arcade enrichie de pierreries à laquelle se rattachent des festons trilobés. Une draperie rouge couvre le fond du trône. Le siége, carré comme le baldaquin, est également orné d'une multitude de pierreries. Néron y est assis, revêtu d'une armure d'or toute ciselée semblable à celle avec laquelle nous l'avons vu dans les autres tapisseries. Une couronne de laurier ceint sa tête ; il appuie ses deux mains sur sa poitrine.

Deux courtisans, richement costumés, se tiennent debout près du prince.

Devant lui se présentent saint Pierre et saint Paul, couverts l'un et l'autre d'une longue robe et par dessus d'un manteau très-ample. Ces vêtements, maintenant blancs, paraissent avoir été autrefois de couleur pourpre ou amarante.

Les deux apôtres ont le visage radieux. Leur front est ceint d'une couronne d'or ornée de fleurons trilobés, et autour de leur tête se rangent en cercle les rayons d'une brillante auréole.

Saint Paul appuie ses deux mains contre sa poitrine ; saint Pierre étend le bras droit vers Néron et semble lui parler avec autorité.

On lit au-dessus de ce sujet :

Coment saint Pierre et saint Pol.....
..... apparurēt a Nerō ....

(Comment saint Pierre et saint Paul..... apparurent à Néron....)

C'est au-dessus des inscriptions particulières, qui font connaître les deux sujets de cette pièce, que se déroule sur un fond bleu la longue légende dont j'ai précédemment parlée et que j'avais reproduite dans ma notice (page 169) d'après Hermant.

Hermant n'en a point conservé l'orthographe. Je crois donc devoir la transcrire ici de nouveau telle qu'elle se lit. Elle est écrite sur cinq lignes ; les quatre premières renferment chacune cinq vers, la cinquième, avec un renvoi, en contient six.

Lan de g*race* mil quatre cens
Et quarāte quatre en tout sēs
Dieu modà nrē soufrāce

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Treves furēt fōdes en Frāce
Ent le puiss roy Frāchois
Appellé Char*les de Va*lois
Et Henry le roy d'Angleterre
Ou doulx mois de may q̄ la tr̄e
Se pare de māite couler
Ou dit an *hō*me de valeur
De noble extraction et grande
Maistre Guilleaume de Hollāde
Fut faict evesq' de Beauvais
Proufitant aux bōs et malvais
Qi le jor *S Bth*elmi
Fist son entrée après midi
La q̄lle fut moult hōnorable
*Iceluy paste*r venāble
Meu dune *vertue*use plāte
En l'an *MCCCC* soixāte
Fist faire de bōne durée
Cest tapis ou est figurée
*La belle vie S*t *Pierre*
Il a revestu *maīte pierre*
En ce coer Dieu qi est paisible
Lui doīst veste*r* īcorruptible.

BARRAUD.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PL. VI.

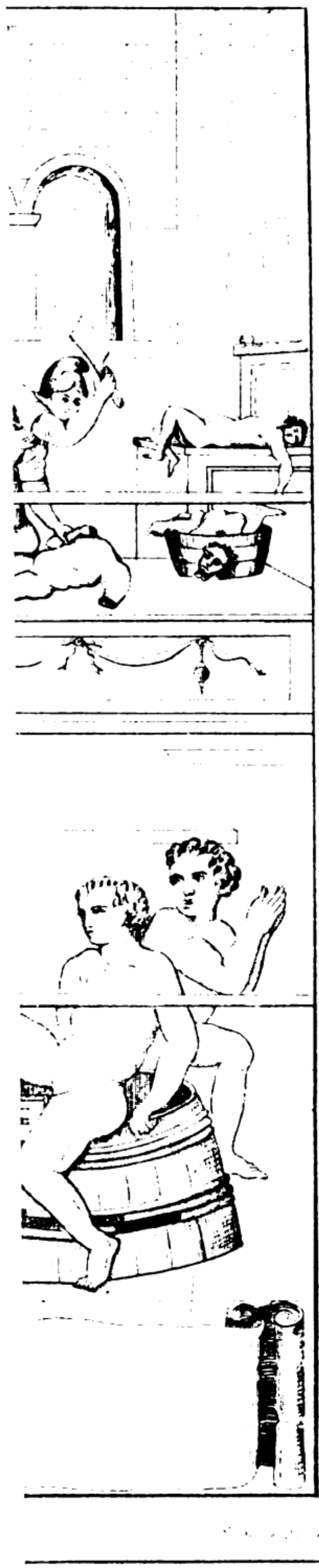

Digitized by Google .Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ICONOGRAPHIE

DE

SAINT NICOLAS,

Evêque de Myre.

Il n'est pas de saint dont le culte soit plus répandu que celui de saint Nicolas. Dans presque toutes nos églises on lui a érigé un autel; dans toutes sa statue est honorablement placée en regard de celle de sainte Catherine. C'est que ce grand évêque, que les marins invoquent avec tant de confiance, sous la bannière duquel aiment à se ranger un si grand nombre de pieuses confréries, est encore le patron des jeunes garçons, comme sainte Catherine est le modèle et la patronne des jeunes filles. Partout, même dans les plus humbles hameaux, les écoliers célèbrent sa fête avec solennité et avec bonheur.

Particulièrement vénéré par une partie notable de la population

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

de chaque paroisse, partie à laquelle le reste souvent s'associe, saint Nicolas, on le comprend, a dû se présenter de manière à être facilement reconnu, même des plus jeunes enfants. C'était une nécessité d'accompagner son image d'un attribut rappelant quelque circonstance importante de sa vie, ainsi que cela s'est constamment pratiqué, au moyen âge, pour la plupart des saints, objet d'une vénération spéciale.

Celui que l'on a adopté et que l'on adopte encore le plus ordinairement est une cuve dans laquelle sont trois enfants ou trois jeunes gens nus qui se tournent vers le saint et le prient les mains jointes. L'un d'eux quelquefois a une jambe hors du baquet et paraît prêt à en sortir. Quel est le sens de ce symbole? Quelle circonstance de la vie de l'évêque de Myre rappelle-t-il? Deux verrières, l'une de la cathédrale de Bourges, l'autre de Saint-Etienne de Beauvais, interprétées à l'aide d'un de ces pieux drames qui intéressaient nos pères au plus haut point, fournissent une réponse satisfaisante à cette question.

Si nous en croyions certains auteurs (1), les trois jeunes gens qui accompagnent l'image de saint Nicolas pourraient rappeler l'un des deux faits suivants que nous laisserons raconter à Ribadeneyra, d'après d'anciennes légendes (2).

Voici le premier de ces faits :

« L'Empereur Constantin envoya trois Tribuns ou Maîtres de Camp, Nepocian, Vrse et Herpilion, avec des gens de guerre pour pacifier vne sédition qui s'était élevée en Frise. Ces Capitaines arrivèrent en vne bourgade de la ville de Myre, où les soldats sautans à terre commencèrent de faire la guerre aux amis avant qu'avoir veu les ennemis comme c'est l'ordinaire des armées. Les habitans du païs mirent la main aux armes pour se défendre et résister aux pilleries de ces gens de guerre. Nicolas, sçachant cela, y accourut en diligence pour obvier aux inconvéniens qui en pouvoient naître,

---

(1) Voir Molanus. *De historiâ sacrarum imaginum et picturarum.* Livre III, chapitre LIII, colonne 290 du tome 27 du Cours Complet de Théologie, édité par M. l'abbé Migne.

(2) Ribadeneyra. *Les Fleurs des vies des Saints*, édition de 1640, tome 2e, colonnes 1531 et 1532.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'ils en fussent venus aux mains. Sa présence eut assez de pouvoir pour faire poser les armes de part et d'autre, et les ranger tous à sa volonté. Le bien-heureux saint convia les trois Maîtres de Camp, et les mena en son logis, où il les traita honnêtement. Comme ils étoient encor avec lui, on le vint advertir que le Préfet de la ville Eustache avoit condamné à mort trois bons citoyens qui étoient innocents, parce qu'il avoit été corrompu à force d'argent qu'il avoit receu pour perdre ces pauvres citoyens; si bien que toute la ville étoit en désolation de voir vn si piteux spectacle, et l'injustice qui étoit exercée contre de pauvres innocens. Le saint Prélat sortit de table et pria ces trois Maîtres de Camp de l'accompagner, parce qu'il sçeut qu'on les avoit déjà conduits au lieu du supplice pour exécuter promptement la sentence : il y alla à grande hâte, et treuva ces habitans à genous, les yeux bandez, les mains liées, le bourreau tout prest à leur trencher la tête, et vne grande multitude de peuple tout autour qui pleuroit à la veuë d'une action si tragique. Le S. Prélat arriva tout à coup, et sa presence donna de l'étonnement à l'executeur : il lui osta l'épée des mains, fit lever les innocens, et leur donna la vie sans que personne osât lui resister, n'y ouvrir la bouche. Au contraire le Préfet adverti de ce qui se passoit, craignant le bourreau de sa conscience, et le châtiment de l'Empereur Constantin, si cela venoit à sa connaissance, se vint jetter à ses pieds, et le suplia de luy pardonner, sans en advertir l'Empereur, avec promesse qu'il luy fit de reparer sa faute avec tant de soin que chacun en seroit satisfait. Ces trois Colonels étoient presens à l'action, et tous ravis en admiration de ce qui s'étoit passé, reçeurent la benediction du saint Prélat, et continuèrent leur route jusques en Frise, où ils composerent les affaires avec beaucoup de prudence et de valeur, comme l'Empereur leur avoit enjoint. »

Passant au second fait, l'auteur des « Fleurs des Vies des Saints » continue ainsi son récit :

« Les Colonels etans de retour à Constantinople furent bien receus de l'Empereur, ainsi qu'ils avoient bien merité : neantmoins leur retour fut suivy d'envie parce que plusieurs courtisans qui étoient marris de voir ces Colonels en honneur et authorité auprès de l'Empereur, les accuserent de rebellion, et de trahison, et d'avoir conspiré contre son Empire, et l'Empereur les fit prendre par le conseil d'Ablave son grand favori et Préfet du Prétoire, homme très sour-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dide, auquel on avoit graissé les mains afin qu'il fit perdre la vie à ceux qui avoient si bien servy, et fit tant par son crédit, qu'il y eût arrest de mort prononcé contre ces pauvres innocens. Mais ils ne treuverent point de plus asseuré remede que celuy de leur larmes, et des prières qu'ils firent au bien-heureux Prélat, auquel ils s'adressèrent comme s'il eût été present, ou qu'il fut déjà en possession de la gloire du ciel : parce qu'ils se souvenoient de ce qu'ils avoient veu a Myre. Leur prière fut receuë de Dieu et du saint Prélat au lieu même où il étoit : et la nuit d'après il aparut à l'Empereur et à Ablave aussi durant leur repos : il se fit connoître à eux, leur dit son nom et les reprit rigoureusement de l'injuste sentence qu'ils avoient donnée contre ces trois Colonels qui étoient innocens, et leur dit que Dieu l'envoioit pour venger céte méchanceté, ainsi qu'il étoit résolu, s'ils ne rétractoient leur jugement sur le champ. Le Prélat dit cecy avec tant de majesté et de severité, que Constantin dès la pointe du jour fit apeller Ablave, et luy raconta la vision qu'il avoit euë : et ayant sceu qu'il en était autant apparu à Ablave, il envoya délivrer ces trois Colonels, et leur commanda de s'en aller à Myre pour remercier celui qui leur avoit sauvé l'honneur et la vie. »

Suivant les auteurs dont il a été question, les personnages placés auprès de saint Nicolas seraient donc ou les trois habitants de la ville de Myre injustement condamnés à mort par le préfet Eustache et sauvés par le pieux prélat, au moment même où le bourreau s'apprêtait à les frapper, ou bien Népotien, Urse et Herpilion qui durent également la vie à la puissante intervention du saint, apparaissant tout-à-coup, la nuit, à l'Empereur et à son ministre; mais ces explications ne peuvent être admises. A l'aide des passages que l'on vient de citer, l'on ne saurait en effet se rendre compte de la manière dont l'attribut se reproduit constamment. Il se compose, il est vrai, de figures humaines au nombre de trois, et les concitoyens de Nicolas ainsi que les officiers de Constantin étaient bien aussi au nombre de trois. Sous ce rapport il y a rapprochement complet. Cela ne suffit pas. Tout fait supposer que les trois habitants de Myre et que les trois guerriers étaient des hommes faits, des hommes parvenus même à la maturité. Or, ce sont toujours des enfants ou du moins des jeunes gens que l'on place à côté de l'évêque. Nulle part il n'y a de variante sur ce point. D'ailleurs, pourquoi cette nudité

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

complète? Les personnages de la légende n'ont pas été exécutés; leurs cadavres n'ont donc pas été déposés dans une cuve, et on ne comprend pas comment on les y aurait mis vivants. Dans tout ce qui les concerne il n'y a rien qui ait trait à ces particularités. Avec le mystère ou le drame, au contraire, tout s'éclaircit, tout s'explique; chaque détail, quelque peu important qu'il paraisse, a son interprétation.

Cette pièce se trouve dans un recueil qui a pour titre : « Variétés historiques, physiques et littéraires, » Paris, 1752. L'auteur l'a extraite d'un manuscrit du XIII^e^ siècle appartenant alors à l'abbaye de Saint-Benoist-sur-Loire. Nous en donnerons ici une traduction fidèle sans nous astreindre cependant à la rendre parfaitement littérale.

ACTE I^er^.

Trois jeunes clercs voyageant ensemble se trouvent, à l'approche de la nuit, dans un lieu désert.

1^er^ CLERC.

L'amour des lettres nous a conduits bien loin ! nous sommes dans des lieux que nous ne connaissons pas. La nuit vient. Comment poursuivre notre route? Pendant que le soleil éclaire encore l'horizon, tâchons de trouver un asile où nous puissions tranquillement passer la nuit (1).

2^e^ CLERC.

Il est vrai que le soleil lance ses derniers rayons; il va finir sa

---

(1) PRIMUS CLERICUS.

Nos quos causa discendi litteras
Apud gentes transmisit exteras,
Dum sol adhuc extendit radium,
Perquiramus nobis hospitium.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

course, et ce pays nous est tout-à-fait inconnu. Nous ne saurions sans imprudence différer de chercher l'hospitalité (1).

5e CLERC.

J'aperçois, sur le seuil de sa chaumière, un vieillard vénérable ; allons le trouver et conjurons-le de nous recevoir. Il accueillera, j'espère, notre demande (2).

LES TROIS ENSEMBLE *(au vieillard)*.

Bon vieillard, nous sommes des étrangers ; le désir de nous instruire nous a conduit ici, bien loin de notre patrie ; veuillez nous accorder l'hospitalité pour la nuit seulement (3).

LE VIEILLARD.

Que Dieu vous assiste et vous procure un logement. Pour moi,

---

(1) SECUNDUS CLERICUS.

Jam sol equos tenet in littore,
Quos ad pisces merget sub æquore ;
Nec est nota nobis hæc patria :
Ergo quæri debent hospitia.

(2) TERTIUS CLERICUS.

Senem quemdam maturum moribus
Hic habemus coram luminibus ;
Forsan nostris compulsus precibus
Erit hospes nobis hospitibus.

(3) SIMUL OMNES *(ad senem)*.

Hospes care, quærendo studia,
Hùc relictà venimus patriâ ;
Nobis ergo præstes hospitium,
Dum durabit hoc noctis spatium.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

je ne puis le faire. Cela me gênerait, et d'ailleurs je ne vois pas ce que j'aurais à y gagner (1).

LES CLERCS *(à la femme du vieillard).*

O vous à qui sans doute votre mari ne sait rien refuser, conjurez-le de nous accorder ce que nous lui demandons ; soyez bonne pour nous. Dieu vous bénira ; peut-être même, pour vous récompenser de votre bonne œuvre, vous donnera-t-il dans votre vieillesse un fils, comme autrefois il en a donné un à Sara (2).

LA FEMME *(au vieillard).*

Pourquoi ne pas recevoir ces jeunes étudiants qui sont bien fatigués de leur voyage. C'est un acte de pure charité qu'ils nous demandent ; mais, s'il n'y a rien à gagner, il n'y a rien non plus à perdre (3).

LE VIEILLARD *(à sa femme).*

Puisque vous le désirez, j'y consens ; nous les logerons chez nous.

---

(1) SENEX.

Hospitetur vos Factor omnium ;
Nam non dabo vobis hospitium ;
Nam nec mea in hoc utilitas
Nec est ad hoc nunc opportunitas.

(2) CLERICI *(ad vetulam)*.

Per te, cara, sit impetrabile
Quod rogamus, etsi non utile.
Forsan propter hoc beneficium
Vobis Deus donabit puerum.

(3) MULIER *(ad senem)*.

Nos his dare, conjux, hospitium.
Qui sic vagant quærendo studium
Sola saltem compellat caritas ;
Noc est damnum, nec est utilitas.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Aux jeunes gens).

Entrez, jeunes gens, je ne veux pas vous laisser sans asile ; vous pourrez passer la nuit ici (1).

ACTE II.

Les trois étudiants sont couchés et dorment d'un profond sommeil.

LE VIEILLARD *(à sa femme).*

N'avez-vous pas remarqué l'escarcelle qu'ils portent tous à leur ceinture ? Il doit y avoir là-dedans bien de l'argent. Pourquoi ne pas le prendre pour nous ? Nous n'avons à craindre ni châtiment, ni infamie (1).

LA FEMME.

Vous avez raison. Jusqu'ici nous avons toujours été pauvres. Voilà une occasion favorable d'acquérir de quoi passer heureusement le reste de nos jours ; ne la laissons pas échapper. Prenez votre couteau, frappez et soyons riches. Personne ne saura ce que vous aurez fait (2).

---

(1) SENEX *(ad clericos).*

Accedatis, scholares, igitur
Quod rogastis vobis conceditur.

(2) SENEX (*ad uxorem, dormientibus clericis).*

Nonne vides quanta marsupia ?
Est in illis argenti copia.
Hæc à nobis, absque infamiâ,
Possideri posset pecunia.

(3) VETULA.

Paupertatis onus sustulimus,
Mi marite, quandiu vivimus;
Hos si morte donare volumus
Paupertatem vitare possumus....
Evagines ergo jam gladium,
Namque potes morte jacentium
Esse dives quandiu vixeris ;
Atque sciet nemo quod feceris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les époux profitent du sommeil des trois clercs pour les égorger impitoyablement, et après les avoir coupés par morceaux ils cachent leurs membres palpitants dans un baquet qui servait à conserver les viandes salées.

ACTE III.

On frappe à la porte de la chaumière tandis que les deux époux se concertent sur les moyens de faire disparaître les traces de leur crime et sur l'emploi qu'ils feront de l'or de leurs victimes.

UN ÉTRANGER.

Je suis un pélerin accablé de fatigue ; il m'est impossible de continuer ma route ; veuillez me donner l'hospitalité pour cette nuit (1).

LE VIEILLARD *(bas à sa femme).*

Que faut-il faire, dites-moi, mon amie? Ouvrirons-nous à cet étranger? Lui laisserons-nous passer la nuit ici (2)?

LA FEMME.

Il me paraît bien respectable ; c'est un homme de Dieu ; nous ne pouvons faire autrement que de lui ouvrir notre maison (3).

---

(1) NICOLAUS.

Peregrinus, fessus itinere
Ultra modo non possum tendere ;
Hujus ergo per noctis spatium,
Mihi præstes, precor, hospitium.

(2) SENEX *(ad mulierem).*

An dignabor istum hospitio,
Cara conjux, tuo consilio?

(3) VETULA.

Hunc persona commendat nimium,
Et est dignus ut des hospitium.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE VIEILLARD *(haut, ouvrant la porte).*

Entrez, bon pélerin, votre vie est trop sainte pour que nous n'ayons pas pitié de vous. Que voulez-vous que nous vous donnions à manger? Nous avons ici bien peu de chose, mais nous vous offrons tout de bon cœur. Voilà du laitage, des fruits (1).

L'ÉTRANGER *(à table).*

Je suis bien fatigué et ces aliments ne pourraient me convenir. Je désirerais un peu de viande fraîche pour réparer mes forces épuisées (2).

LE VIEILLARD.

Je regrette de ne pouvoir satisfaire votre désir; je vais vous donner un peu de viande salée. Pour de la chair fraîche, nous n'en avons point chez nous (3).

L'ÉTRANGER *(se levant).*

Malheureux, vous mentez impudemment, vous en avez chez vous de la chair nouvelle, et très-nouvelle, et c'est le crime qui vous l'a procurée. La soif de l'or vous a fait égorger de malheureux jeunes

---

(1) SENEX.

Peregrine, accede propius;
Vir videris nimis egregius;
Si vis, dabo tibi comedere;
Quidquid voles tentabo quærere.

(2) NICOLAUS *(ad mensam).*

Nihil ex his possum comedere
Carnem vellem recentem edere.

(3) SENEX.

Dabo tibi carnem quam habeo;
Namque carne recente careo.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gens qui étaient venus, au nom de la charité, vous demander asile (1).

LE VIEILLARD ET LA FEMME *(à genoux)*.

Oh! ayez pitié de nous, nous vous en supplions. Notre crime est atroce, nous sommes de misérables assassins ; mais vous, vous êtes un saint, un envoyé de Dieu ; il est impossible de ne pas le reconnaître. Ah! priez pour nous et obtenez-nous miséricorde (2).

L'ÉTRANGER.

Apportez-moi les membres sanglants des malheureuses victimes que vous avez égorgées. Par la puissance de Dieu, je vais leur rendre la vie; et vous, par vos prières et par vos larmes, méritez votre pardon (3).

Les deux époux se prosternent la face contre terre, et saint Nicolas, car c'était lui, adresse à Dieu cette prière :

O pieux Jésus, à qui tout appartient, le ciel, la terre, l'air et la mer, réunissez les membres de ces trois victimes, rendez-les à la

---

(1) NICOLAUS.

Nunc dixisti plane mendacium ;
Carnem habes recentem nimium :
Et hanc habes magnâ nequitiâ,
Quam mactari fecit pecunia.

(2) SENEX ET MULIER.

Miserere nostri, te petimus ;
Nam te sanctum Dei cognoscimus :
Nostrum scelus abominabile,
Nec est tamen incondonabile.

(3) NICOLAUS.

Mortuorum afferte corpora,
Et contrita sint vestra pectora ;
Hi resurgent per Dei gratiam,
Et vos flendo quæratis veniam.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vie et daignez accorder leur pardon aux deux coupables époux, qui vous en supplient (1).

La demande du saint est exaucée ; les trois jeunes gens sortent du baquet où l'on avait placé leurs corps sanglants, et tous ensemble avec le chœur chantent le cantique d'actions de graces : Te Deum laudamus (2).

Ni Métaphraste, ni les autres légendaires, qui ont écrit la vie de saint Nicolas, ne font mention des faits que ce mystère a mis sur la scène. On ne les trouve dans aucun document grec, dans aucune des anciennes proses latines composées en l'honneur de l'évêque de Myre ; mais ils sont racontés, avec quelques variantes, à la fin d'un sermon attribué à saint Bonaventure. Le sermon diffère surtout du mystère en ce qu'il ne parle que de deux enfants, tandis que d'après le drame il y en aurait eu trois. Voici ce qu'on lit dans ce sermon :

« Deux écoliers de famille noble et riche portaient une grosse somme d'argent, se rendant à Athènes pour étudier la philosophie. Or, comme ils voulaient auparavant voir saint Nicolas pour se recommander à ses prières, ils passèrent par la ville de Myre. L'hôte, s'apercevant de leur richesse, se laissa entraîner aux suggestions de l'esprit malin et les tua. Après quoi, les mettant en pièces comme viande de porc, il sala leur chair dans un vase. Instruit de ce méfait par un ange, saint Nicolas se rendit promptement à l'hôtellerie, dit à l'hôte tout ce qui s'était passé et le réprimanda sévèrement. Après quoi, il rendit la vie aux jeunes gens par la vertu de ses prières. »

---

(1) ORATIONES NICOLAI.

Pie Deus, cujus sunt omnia,
Cœlum tellus aer et maria,
Ut resurgant isti præcipias,
Et hos ad te clamantes audias.

(2) Et post omnis chorus dicat : *Te Deum laudamus.*

Voir les additions de Paquot à l'*Histoire des saintes Images de Molanus.* Livre III, chap. LIII, colonne 190 du tome 27 du *Cours complet de Théologie* de l'abbé Migne. Voir aussi Lebœuf, *Remarques sur les Spectacles.* (*Mercure de France*, décembre 1729, page 1991.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le vitrail de la cathédrale de Bourges est du XIII^e^ siècle ; celui de Saint-Etienne de Beauvais a été exécuté au XVI^e^.

Sur la verrière de Bourges, on voit d'abord à gauche les trois jeunes gens couchés ensemble dans un même lit et dormant d'un profond sommeil. Le vieillard qui les a reçus est devant eux, il lève, des deux mains, une pesante hache dont il s'est armé pour les assommer. Sa femme, qui l'accompagne, tient en main une corbeille ou un vase de cuisine, et paraît désirer que le crime soit au plus tôt consommé. A droite, les mêmes jeunes gens, entièrement nus, sont debout dans une cuve ou une huche carrée, ornée de moulures, devant saint Nicolas, qui vient de les ressusciter. L'évêque est revêtu de ses habits pontificaux (1).

Si l'on s'en tenait à la légende tracée au bas du vitrail de Saint-Etienne de Beauvais, on serait porté à croire qu'il reproduit le second des faits racontés dans le passage de Ribadeneyra ou bien la délivrance de trois autres personnages également condamnés par l'empereur Constantin. Elle contient en effet ce qui suit :

Troys clercs canstans en Dieu nr̄e (notre) syre
Le faulx tyran Constantin condamna
Tu . . . . hacher et briser par son ire
. . . . . bon saint santé leur redōna
Espoir en Dieu les . . . . . .
Les innocens il saulva de martyre
Eureux dont est d. . qui tel dona
. . . . . atlirē.

Mais cette inscription qui, comme on le voit, n'est plus entière, et à laquelle l'on a ajouté des fragments d'autres légendes, ne paraît pas se rapporter au sujet. Ce n'est pas ici, nous le pensons du moins, sa véritable place. Elle faisait probablement partie autrefois d'un des tableaux de la même fenêtre qui ont disparu, car il n'en reste plus maintenant que deux On l'aura mise, après la révolution de 93, à l'endroit où elle se trouve maintenant, ou parce que l'on aura été trompé par le nombre des personnages, qui est le même, ou tout

(1) *Monographie de la Cathédrale de Bourges*, par les PP. Arthur Martin et Charles Cahier, planche XIII.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

simplement parce que l'on aura voulu remplir un vide. Quoi qu'il en soit, l'histoire retracée sur le vitrail est bien encore celle des trois jeunes clercs égorgés par le maître de la maison où ils étaient allés demander l'hospitalité et ressuscités par saint Nicolas.

Ce vitrail (pl. VI) est formé de deux panneaux qui occupent la partie inférieure de la 3e et de la 4e division de la fenêtre.

Dans l'enfoncement se passe l'horrible scène qui termine le second acte du mystère. Les cadavres des jeunes étudiants sont mis en morceaux par le couple homicide.

Les membres de l'un d'eux ont déjà été jetés dans une bassine en cuivre placée sur une espèce d'estrade richement ornée. Le vieillard, vêtu d'une roulière et coiffé d'un serre-tête, découpe le second sur la même estrade avec un couperet semblable à ceux dont se servent les bouchers. Le troisième, encore entier, est étendu sur une table particulière. Près de l'estrade se tient la maîtresse de la maison; elle est à genoux, porte un flambleau de la main gauche, et de la droite semble faire signe à son mari de hâter sa triste opération. Derrière elle on aperçoit le lit où les malheureuses victimes étaient couchées; il est surmonté d'un large baldaquin. Une femme, une servante sans doute, descendant d'un appartement plus élevé, en soulève les rideaux; elle examine si ce sont bien ceux qui y reposaient tout-à-l'heure dont elle voit ainsi diviser les membres.

Sur l'avant-scène apparaît saint Nicolas revêtu d'une aube, d'une dalmatique et d'une chape, ayant la mitre en tête. Il s'appuie sur sa crosse; sa main droite qui vient de bénir est encore étendue. Les membres des trois écoliers se sont rapprochés; ces jeunes gens ont été rendus à la vie. Deux sont à genoux devant le saint et lui témoignent leur reconnaissance pour le bienfait qu'ils en ont reçu; le troisième sort du saloir en bois et va se joindre à ses compagnons.

Saint Nicolas est encore représenté tenant en main un livre couvert de trois masses ou pommes d'or. On le voit avec cet attribut dans un grand nombre d'églises d'Italie et d'Allemagne. Suivant la plupart des auteurs, il rappelle un des nombreux actes de charité par lequel le saint préluda à son ministère épiscopal. L'un de ses voisins, noble, mais fort pauvre, avait trois filles. La misère allait déterminer ces jeunes personnes à s'abandonner au libertinage. Leur père lui-même les y engageait, ne voyant pas d'autre moyen de les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faire exister. Nicolas en fut instruit, et, la nuit, il alla jeter dans la maison de son voisin une forte somme en or pliée dans un linge. On comprend quelle fut la joie et le bonheur du malheureux père à la vue du trésor; il s'en servit pour marier l'aînée de ses filles. Quelque temps après, le futur évêque de Myre recommença sa bonne œuvre, et celui auquel il venait en aide d'une manière si délicate et si généreuse conçut plus vivement le désir de savoir qui il était. Nicolas ne tarda pas à revenir une troisième fois apportant avec lui une somme double des deux autres; il la jeta comme précédemment chez son voisin. Réveillé par le bruit qu'elle fit en tombant, celui-ci court après son bienfaiteur, finit par l'atteindre, le reconnaît et se jette à ses pieds pour lui témoigner sa reconnaissance; mais le saint lui défend de parler jamais de ce qu'il a cru devoir faire pour le détourner d'un crime, soustraire ses filles à l'infamie et les rendre heureuses (1).

D'après les auteurs de la « *Monographie de la Cathédrale de Bourges*, » les trois boules d'or auraient une tout autre signification, et la dorure seule les aurait fait prendre comme l'emblème des trois sommes en or que saint Nicolas porta chez son voisin pour soustraire ses filles au déshonneur. Ils soupçonnent que ces boules seraient les trois pains qui, multipliés par l'homme de Dieu, suffirent, au rapport de certains auteurs, pour nourrir un grand nombre de convives (2).

L'absence de la mitre dont on couvre toujours la tête des évêques a été enfin quelquefois, surtout en Italie, un signe distinctif pour faire reconnaître saint Nicolas. Mais quel en est le motif? Voilà ce que nous apprend à ce sujet une ancienne tradition que Pierre de Natalibus a consignée dans son *Catalogue des Saints*. Saint Nicolas, déjà vieux, assista au concile de Nicée. Là, poussé par un

---

(1) Ribadeneyra : *Les Fleurs des vies des Saints*, vie de saint Nicolas, colonne 1526 du tome 2e de l'édition de 1640. — Jacques de Voragine : *Légende dorée*, légende de saint Nicolas, page 25 de la 1re série de l'édition française de 1843.

(2) *Monographie de la Cathédrale de Bourges*, par les PP. Arthur Martin et Charles Cahier. Paris, 1841-1844, texte, page 262.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vif sentiment de foi et par l'ardeur de son zèle, il frappa sur la joue un évêque arien. Cette action violente, loin d'être approuvée par les Pères du concile, fut punie de la privation de la mitre et du pallium. Mais un jour qu'il célébrait pontificalement la messe en l'honneur de la sainte Vierge, envers laquelle il avait une dévotion très-tendre, et qu'il éprouvait une vive peine de ne plus pouvoir porter tous les insignes de sa dignité, deux anges, à la vue de tous les assistants, s'approchèrent de lui et lui remirent, de la part de Dieu, l'un une mitre et l'autre un pallium.

BARRAUD.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE

SUR

CHARLES-AUGUSTE VAN DEN BERGHE,

Peintre d'histoire,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'OISE,

lue à la Société académique dans la séance du 19 juin 1854.

La ville de Beauvais peut se glorifier à juste titre d'avoir été la patrie naturelle ou adoptive de plusieurs peintres d'un haut mérite. Dès le commencement du XVI^e^ siècle, pour ne pas remonter plus haut, les principales églises de Beauvais devaient à un enfant de cette ville, Angrand Leprince, quelques-unes des magnifiques verrières, qui les placèrent au premier rang dans ce genre. A la même époque, Antoine Caron, dont les œuvres, malheureusement trop rares aujourd'hui, justifient toutefois complétement la renommée, était honoré du titre de peintre de François I^er^, le plus artiste de

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

nos rois, et, malgré cette distinction, ne croyait pas déroger en donnant sa fille à un peintre verrier, François Lepot, que cette honorable adoption rendit citoyen de Beauvais. Tout le monde connaît les célèbres tableaux sur verre dont ce grand artiste et Nicolas Lepot, son frère, enrichirent l'église de Saint-Etienne, où ils font encore de nos jours l'admiration de tous les hommes de goût.

Cette brillante série d'artistes est en quelque sorte continuée par Largilière, qui, bien que né à Paris par l'effet de circonstance purement temporaire, appartenait à une ancienne et honorable famille de Beauvais, qui resta fidèle à notre ville où elle a encore des représentants.

Un autre peintre, moins connu que Largilière, le protégé de Charles Lebrun et l'ami de Rigaut, Claude Tiersonnier, issu d'une famille distinguée de Beauvais, a laissé, dans la cathédrale même de cette ville, plusieurs tableaux qui signalent un talent solide et vrai, et protestent contre l'injuste oubli dans lequel on a trop longtemps laissé cet estimable artiste.

En citant ces noms honorables, nous ne pourrions, ce semble, sans ingratitude, passer sous silence un peintre célèbre, qui, sans être originaire de Beauvais, y a si complétement consacré son talent et son existence tout entière qu'il y a véritablement acquis droit de cité. C'est Jean-Baptiste Oudry, peintre de genre, qui, dans une sphère en apparence limitée, a su s'élever légitimement à une haute renommée, et qu'on peut à bon droit considérer comme classique dans la peinture des animaux et des scènes familières.

Là ne devait point s'arrêter la chaîne des peintres beauvaisins, et nous l'avons vue de nos jours honorablement continuée par deux artistes bien dignes de figurer sur cette noble liste, Augustin-Gérard-Charles Van den Berghe et Charles-Auguste Van den Berghe, son fils, dont la mort précipitée laisse dans nos rangs un vide si cruel.

Augustin Van den Berghe, père de notre regrettable collègue, était né à Bruges, en 1756, dans une honorable famille de négociants, au sein de laquelle il aurait trouvé une douce existence et de belles chances de fortune, si un penchant déterminé pour la peinture ne l'avait entraîné, contre le vœu de ses parents, dans la carrière des arts. Ce sentiment se conserva toujours chez lui dans toute sa force, et, à la fin de sa longue carrière, lorsqu'il jouissait, avec la modé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ration de son caractère exempt d'ambition, de la position honorable mais modeste qu'il devait à son talent et à son esprit d'ordre, il disait souvent, avec un accent de conviction qu'on ne pouvait entendre sans une respectueuse émotion : « J'aurais pu être riche en res- » tant dans le commerce, comme on m'y engageait ; mais j'ai été » bien heureux, grâce à mes pinceaux. » Augustin Van den Berghe était en effet artiste avant tout. Bien éloigné de toute prétention, il aimait l'art pour lui-même et resta constamment fidèle à cette vocation.

C'est en Belgique qu'Augustin Van den Berghe fit ses premières études de peinture. Il obtint le grand prix à l'Académie de Bruxelles, ainsi que le constate son tableau, conservé au Musée de cette ville au nombre des ouvrages honorés du grand prix.

Une autre grande toile de sa composition, représentant saint Antoine de Padoue, orne la principale église de Bruges, et donne un nouveau témoignage de l'estime que la Belgique faisait déjà de son talent, lorsque le désir de se perfectionner de plus en plus l'amena à Paris, où Louis David préludait aux grands travaux qui ont exercé une si profonde influence sur l'école française. C'était la réaction de la dignité simple et grave de l'antiquité contre la licence capricieuse et maniérée du siècle de Louis XV. Comme toutes les réactions, cette réforme était trop exclusive ; mais les écarts des peintres à la mode en France l'avaient rendue nécessaire. Le goût pur et sévère d'Augustin Van den Berghe s'associa naturellement aux doctrines de la nouvelle école. Il s'attacha à l'atelier de Suvée, artiste consciencieux et grave, qui rendit peut-être plus de services à l'art par ses élèves que par lui-même, mais qui n'en a pas moins droit à la reconnaissance des hommes de goût qui prisent le beau et le vrai en peinture.

Pendant le cours de ces fortes études, Augustin Van den Berghe se lia intimement avec les grands peintres Gros et Girodet, ainsi qu'avec M. le comte de Bondy, qui, dans une haute position sociale, cultivait les arts avec l'ardeur et la persévérance d'un artiste, et qui conserva toujours pour le modeste compagnon de ses études un attachement qui n'honorait pas moins le grand seigneur que le peintre.

La révolution de 1792 vint arracher Van den Berghe à ses douces études. L'élégante et orgueilleuse capitale, qui se décorait elle-même du nom de la nouvelle Athènes, était devenue une arène san-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

glante d'où les arts, tendres fruits de la paix et de la concorde, avaient fui épouvantés et proscrits. La Belgique rouvrit à Van den Berghe ses bras maternels, et, pendant quelques fugitifs instants de trève, il y trouva l'occasion d'exercer son talent dans la décoration d'un de ces riches palais qu'on trouve fréquemment dans les Pays-Bas. Mais la révolution française ne tarda pas à le poursuivre dans cet asile, et les rapides victoires de nos armées firent bientôt reculer devant elles les paisibles travaux des arts et les magnificences de la paix.

Rentré en France, Van den Berghe fut envoyé à Beauvais comme professeur de dessin à l'école centrale, établissement où, par un heureux concours de circonstances, se trouvèrent réunis plusieurs hommes éminents, parmi lesquels nous citerons MM. Roard, membre de l'Institut, Gérusez et Boinvilliers, professeurs honorés dans la carrière de l'enseignement, et surtout notre vénérable et illustre collègue, M. Biot, dont le nom seul nous dispense les éloges que sa modestie nous interdirait.

Augustin Van den Berghe se montra le digne représentant des arts au milieu de cette assemblée d'élite, et ne tarda pas à faire connaître son mérite tant par ses leçons à l'école centrale et à la manufacture nationale de tapisseries que par les nombreux portraits qui lui furent demandés de toutes parts. Plusieurs de ces tableaux, précieusement conservés dans les familles, justifient la réputation de cet artiste, dont le nom devait revivre glorieusement dans le collègue que nous pleurons.

Auguste Van den Berghe est né à Beauvais le 23 germinal an VI (11 avril 1798). Formé dès sa plus tendre jeunesse à l'art du dessin, que son père possédait à un haut degré, et initié par ce maître habile aux principes de la peinture, il alla, de bonne heure, perfectionner son jeune talent dans les deux écoles, justement célèbres, de Girodet et de Gros, anciens condisciples et amis de son père, où il acquit successivement une pureté de dessin et un éclat de coloris qui se font remarquer dans toutes ses œuvres. Ces études fondamentales furent honorées par de nombreuses distinctions conquises au concours et qui présageaient heureusement son avenir d'artiste; nous citerons seulement ici la médaille qu'il obtint au concours pour la tête d'expression, récompense hautement appréciée par les artistes, et qui porte la dénomination bien connue de prix de *Latour*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après avoir achevé cette première période de ses études à l'Académie, Auguste Van den Berghe partit pour Rome ; il y passa deux années, de 1827 à 1829, pendant lesquelles son talent grandit et se fortifia sous l'influence des beautés de la nature et des chefs-d'œuvre des arts qui couvrent le sol inspirateur de l'Italie. Il se lia pendant son séjour à Rome avec plusieurs jeunes artistes qui, plus tard, illustrèrent leurs noms, et auprès desquels il sut prendre une place honorable. Bouchot, qu'a rendu justement célèbre le beau tableau des obsèques de Marceau, Joinville, Brascassat, Villeneuve, Larivière, peintres, Duret, Desprez, peintres sculpteurs, et cet infortuné Léopold Robert, qui ensevelit si malheureusement sa gloire précoce dans une mort si regrettable, ainsi que plusieurs autres dont les noms honorables nous échappent, étaient ses compagnons d'études et ses amis.

A cette époque décisive dans la vie d'un artiste, il eut le bonheur de se trouver sous la direction d'un peintre illustre, Pierre Guérin, qui joignait à un admirable talent les plus attachantes qualités du cœur. Van den Berghe était heureux de recevoir les conseils d'un maître dont le talent noble et grave et l'âme affectueuse avaient sur son élève cette entraînante influence que donne la communauté de sentiments. Aussi, le jeune artiste conserva pendant toute sa vie un tendre et respectueux souvenir du grand artiste qui l'avait accueilli en ami et dirigé en père pendant la plus belle période de ses études.

Jamais Van den Berghe ne parlait sans émotion des deux belles années qu'il avait passées à Rome. Le seul nom de cette noble ville, capitale éternelle des arts et de la chrétienté, lui rappelait les impressions diverses qui avaient rempli d'enthousiasme son âme d'artiste et son cœur aimant. Rome lui rappelait autant d'amis que de chefs-d'œuvre, et au-dessus de tous ses souvenirs il semblait qu'on voyait toujours planer la douce et mélancolique image du maître illustre qu'une mort prématurée mais trop prévue vint bientôt enlever aux arts et à l'amitié dévouée de tous ceux qui l'avaient approché.

Avec son imagination d'artiste, Van den Berghe avait été vivement frappé de la dignité splendide qui caractérise les solennités religieuses de Rome. Il avait aussi été très-sensible au bon accueil que les artistes reçoivent partout en Italie, et surtout à Rome, dans toutes les classes de la société. L'Italie, de nos jours, sans l'emporter peut-être sur les autres nations par la gloire de ses artistes, est cependant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toujours la patrie des arts par l'estime libérale qu'on y accorde aux artistes et par les attentions prévenantes dont un peintre, un statuaire, un architecte, y sont continuellement entourés. Ces heureuses conditions étaient d'ailleurs à cette époque merveilleusement secondées par les dispositions personnelles de notre ambassadeur à Rome, M. de Chateaubriant, qui ne laissait échapper aucune occasion de se rendre agréable aux artistes français. Cet heureux concours de circonstances donna à Van den Berghe le moyen d'assister avec fruit à beaucoup de solennités d'un haut intérêt, notamment à toutes celles qui furent le résultat de la mort de Léon XII. Réuni à l'ambassade, il vit successivement les obsèques du saint Pontife, les formalités du conclave et l'intronisation de Pie VIII, dont Horace Vernet a si habilement représenté une des cérémonies les plus pittoresques.

C'est à cette époque qu'il se lia plus particulièrement avec M. Edouard Delacour, alors simple voyageur, uniquement dirigé par l'amour de la science et le goût des arts, et que nous avons vu depuis soutenir noblement, comme ambassadeur en Autriche et en Turquie, nos intérêts politiques jusqu'au jour où la France a dû se montrer la main sur la garde de son épée.

Passionné pour l'Italie, Van den Berghe utilisa son séjour à Rome en visitant tous les lieux célèbres qui l'entourent, Albano, Tivoli et ces marais Pontins dont l'aspect pittoresque et l'atmosphère empoisonnée laissent dans l'âme un indéfinissable mélange de séduction et de terreur.

Il n'avait garde d'oublier Naples, cette brillante capitale d'une contrée ravissante, où la création se déploie avec tant de grâce et de majesté, et il revint de ce voyage, enchanté du délicieux spectacle que présente la baie de Naples, toute bordée de palais élégants et de châteaux antiques, ornée de ses séduisantes îles aux doux noms helléniques, et protégée par les imposants et formidables sommets du Vésuve. Il fit ce voyage avec plusieurs de ses amis, et notamment avec M. Lemonnier, secrétaire de l'Académie de France, jeune écrivain plein de talent et de goût, qui n'a cessé depuis cette époque de consacrer sa plume habile à la noble cause des arts.

Van den Berghe ne rentrait jamais à Rome sans rapporter de précieux croquis sur tous les lieux qu'il avait visités. La réunion de ces études, où il s'attachait avec un soin religieux à reproduire,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

exactement et sans additions imaginées, l'aspect réel des lieux, formait une collection d'un haut intérêt, dans laquelle il trouvait un utile et brillant résumé de ce beau voyage d'Italie qui avait eu une influence si décisive sur son talent.

Van den Berghe termina ses études supérieures à Rome sous l'habile direction d'Horace Vernet, dont la touche brillante et la verve inépuisable et spirituelle furent toujours pour lui l'objet d'une sincère admiration. Après deux ans de séjour à Rome, il revint en France où le rappelaient les devoirs sacrés de la piété filiale et les souvenirs de l'amitié. Sans ce double motif, peut-être, enchaîné par les charmes de cette belle Italie qu'on ne quitte jamais sans esprit de retour, se serait-il fixé à Rome, dans cette noble ville, pour laquelle il conserva toute sa vie un sentiment mêlé de tendresse et de respect, qui ne lui permettait pas d'en entendre froidement la critique, même la plus légère et la plus bénigne.

C'est au printemps de 1829 que Van den Berghe quitta Rome pour revenir en France. Pendant ce trajet, il paya pour la seconde fois le tribut au climat, et subit à Vérone un violent accès de ces cruelles fièvres qui moissonnent tant d'imprudents voyageurs, et dont la cause était pour lui le zèle trop peu mesuré avec lequel il s'exposait aux ardeurs d'un soleil dévorant pour recueillir les brillants souvenirs qui ornaient son portefeuille. Sorti heureusement de cette épreuve, il arriva en France au milieu des agitations qui préparaient et annonçaient déjà la tempête de 1850, époque peu favorable aux arts et à tous les progrès qui réclament la paix au dedans comme au dehors.

Sans se décourager à la vue d'un horizon aussi chargé d'orages, à peine arrivé à Paris, il se mit courageusement à l'ouvrage et débuta par plusieurs ouvrages où respiraient tous ses souvenirs de l'Italie et les brillantes inspirations qu'il en avait rapportées.

Il avait pris pour sujet d'un de ces tableaux une scène réelle de mœurs italiennes qui avait produit pendant son séjour à Rome une vive impression sur l'opinion publique. On sait que dans les Etats pontificaux et dans plusieurs autres parties de l'Italie les religieux parcourent habituellement les campagnes pour y exercer leur charitable ministère, et que souvent, au milieu des champs et des bois, entourés par les nombreux habitants accourus des environs, ils annoncent la parole de Dieu à ce rustique auditoire du haut d'un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tertre dont ils font une chaire improvisée. Deux religieux franciscains s'étaient arrêtés aussi dans une forêt près de Rome, et, à la prière des assistants, avaient prêché la sainte doctrine de l'Evangile avec tant de force et d'onction que plusieurs brigands qui se trouvaient dans l'auditoire, touchés de leurs pieuses et entraînantes exhortations, avaient sur le champ renoncé à leur vie criminelle et s'étaient empressés de déposer aux pieds des bons pères les armes dont ils avaient si longtemps fait un coupable usage.

Ce sujet, tout à la fois simple et dramatique, a l'avantage de s'expliquer par lui-même et d'offrir au peintre une foule de détails pittoresques. Van den Berghe en a tiré un très heureux parti.

Au milieu d'une belle campagne de l'Ombrie, à l'entrée d'une forêt, un groupe d'Italiens, vêtus de cet élégant costume des environs de Rome qui tend malheureusement à disparaître, comme tout ce qui porte un cachet national, écoute, avec un recueillement marqué, la parole grave et douce de deux moines, dont le costume ample et sévère contraste avec les formes étroites et les couleurs éclatantes des autres ajustements. Les brigands, à genoux devant le tertre qui sert de tribune aux modestes orateurs, témoignent vivement de leur repentir et de leur conversion. La chaude lumière du soleil de Rome anime et colore cette scène, où se réunissent les beautés de la nature et les plus nobles impressions morales.

Un autre tableau, fait par Van den Berghe à la même époque, représente un scène dont on est assez souvent témoin à Rome, mais qu'on ne voit jamais sans une sombre émotion. C'est un enterrement, cérémonie qui a toujours lieu aux flambeaux, à la chute du jour. Tous ceux qui ont rencontré dans les rues de Rome un de ces lugubres cortéges se rappellent, avec un serrement de cœur involontaire, l'impression que cause ce triste spectacle. Annoncé de loin par le chant monotone du *Miserere*, le convoi s'avance précédé par une grande croix noire enveloppée d'un long crêpe flottant, et portée par une confrérie de pénitents vêtus de robes blanches et couverts de voiles épais percés seulement au niveau des yeux. Le cortége funèbre se compose ensuite de deux longues files de religieux, tous munis de torches, psalmodiant les psaumes de l'office des morts, et suivis du clergé et des cercueils ouverts contenant les restes mortels des personnes que la mort a frappées le jour d'avant.

Ces tristes convois, que n'accompagne pas comme en France un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nombreux concours de parents et d'amis en deuil, laissent dans l'âme une impression lugubre qui subsiste longtemps encore après qu'on a cessé de les voir. Van den Berghe a rendu avec un grand talent d'exécution les effets piquants de lumière produits par la flamme des torches et les reflets blafards du costume des pénitents.

Nous ne citerons point ici tous les tableaux qu'inspirèrent à Van den Berghe ses souvenirs d'Italie, parce que le nombre en serait trop grand pour qu'une simple énumération ne nous entraînât pas au-delà des bornes de cette notice. Il nous suffira de remarquer qu'en 1833, après deux expositions où il avait déjà envoyé de nombreux ouvrages, le jury admit encore quinze de ses tableaux. L'un de ceux qui furent, avec raison, le plus goûtés à cette exposition, représentait une jeune femme romaine se faisant lire une lettre par un capucin. Ce joli tableau se distingue par le naturel et la grâce des poses, par la richesse des fonds, empruntés aux plus beaux quartiers de Rome, et par la manière spirituelle dont cette simple scène de mœurs italiennes a été saisie et rendue. C'est à coup sûr une des plus agréables productions du pinceau de Van den Berghe.

On peut en dire autant d'un autre petit tableau, de la même époque, dont nous possédons heureusement dans notre musée une copie très-fidèle. Le sujet, intéressant par lui-même, a été rendu par l'artiste avec un sentiment touchant et vrai de la situation. On y voit une jeune femme sur le point de devenir mère, attendant tristement, sur le bord agité d'une mer orageuse, son mari parti pour la pêche. La mer se brise avec écume aux pieds de la jeune épouse, dont le regard inquiet interroge avec anxiété l'horizon menaçant où un dernier rayon de soleil semble lutter encore contre la tempête. L'expression profondément mélancolique du seul personnage en qui se résume toute la pensée de ce petit drame, donne un charme tout particulier à ce tableau, que relève d'ailleurs une exécution très-soignée. Vivement apprécié à son apparition, ce tableau a puissamment contribué à jeter les premières bases de la réputation de son auteur, qui ne devait pas tarder à donner de plus larges preuves d'un talent dont la vocation véritable était la composition de grandes scènes historiques.

Les autres tableaux de genre, qu'il fit paraître avant d'exposer son premier tableau d'histoire, sont trop nombreux pour que nous puissions ici faire autre chose que citer les plus remarquables. Nous

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

citerons surtout, à ce titre, un chef de brigands, qui a fixé l'attention publique par sa touche vigoureuse et son beau coloris, et une vue de Rome prise sous le portique de l'église de San Pietro in vincoli, monument à l'intérêt duquel ajoute un grand prix le célèbre Moïse de Michel-Ange. Le premier plan est fortement accusé par les colonnes et l'entablement du portique, dont les dalles polies reflètent vivement les rayons du soleil, et le fond du tableau laisse voir le dôme de l'académie de Saint-Luc et plusieurs hautes tours, entre lesquelles on distingue celle du Capitole. La scène est animée, dans la juste mesure qui convient au sujet, par un moine occupé à lire une inscription funéraire. Dans son ensemble ce tableau, par son aspect grave et noble, rappelle puissamment le caractère imposant de la capitale du monde chrétien.

Quoique aucun de ces tableaux n'excédât les proportions de la peinture de chevalet, on a peine à concevoir comment Van den Berghe parvint à les exécuter dans le court espace qui sépara son retour d'Italie des expositions de 1831 et 1832, où ils parurent. On trouve une première explication de cette étonnante fécondité dans la rapidité d'exécution, aussi heureuse que rare, à laquelle Van den Berghe était arrivé à force d'étude. Il faut encore ici tenir compte d'un autre motif qui honore encore plus l'homme que l'artiste, et qui rappellera ce cœur d'élite à ceux qui l'ont connu. Van den Berghe, le meilleur des fils, avait à cœur de payer à son vieux père la dette de sa reconnaissance et de son dévouement filial. Il avait senti, avec toute la vivacité d'une âme sensible, les sacrifices que son excellent père s'était imposés avec joie pour l'envoyer à Rome, et il ne connaissait qu'un moyen de répondre à la bonté de son père, c'était de se distinguer dans son art, sentiment honnête et pieux, qui élevait tout à la fois son caractère et son talent, et qui, bien plus puissant que cet instinct d'orgueil qu'on appelle l'amour de la gloire, donna à son talent un élan qui le fit arriver promptement au rang le plus honorable dans sa carrière.

Les grands événements politiques exercent sur tout ce qui relève de l'opinion, et notamment sur les arts, une pression à laquelle il est presque impossible de se soustraire. Après la révolution de juillet, qui avait imprimé une si violente secousse à tous les cœurs, il semblait impossible de passer sous silence à l'exposition suivante un événement qui avait si vivement ému la France et qui avait si

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

profondément modifié ses destinées. Van den Berghe ne crut pas pouvoir se soustraire à cette exigence des circonstances et composa, comme les autres, son tableau de Juillet. Mais, au milieu des horreurs de la guerre civile, son âme pieuse et tendre avait été vivement frappée par une scène touchante où la religion s'était montrée comme une étoile de salut au fort de la tempête. Le hasard l'avait rendu témoin des funérailles, improvisées pour les victimes de nos discordes par un respectable ecclésiastique, dans les jardins du Louvre, le 28 juillet. C'est ce consolant épisode d'une lutte fratricide que Van den Berghe choisit pour satisfaire, autant qu'il était en lui, aux préoccupations de l'époque. Son tableau, composé avec sagesse et peint avec la conscience qu'il portait dans toutes ses œuvres, avait le mérite de conserver les traits de plusieurs personnes connues, et surtout ceux du modeste et respectable abbé Paravey, qui se mit à sa disposition avec une complaisance et une simplicité pleines de grâce. Ce tableau a été acheté par un américain, qui l'a emporté aux Etats-Unis.

Ce tribut payé à l'influence des circonstances, Van den Berghe revint avec bonheur aux souvenirs, toujours chers pour lui, de cette belle Italie qu'on ne peut jamais oublier quand on l'a vue. Il composa un petit tableau dans lequel il s'attacha à grouper la plupart des élégants costumes des environs de Rome, en prenant pour sujet une de ces fréquentes fêtes de villages qui, sous le nom d'*infiorita*, réunissent, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, la population avide de plaisir de ces belles contrées.

Pendant que Van den Berghe se livrait à ces travaux avec une ardeur toujours croissante, des devoirs d'une autre nature venaient l'arracher à son paisible atelier. L'esprit de désordre secouait continuellement sur notre malheureux pays les brandons de la guerre civile ; l'émeute ensanglantait prériodiquement les rues de Paris; et la France, à peine remise de la crise sanglante de 1830, appelait tous ses enfants à la défense de l'ordre et de la paix, attaqués par leurs infatigables ennemis. Homme de devoir avant tout, ami de l'ordre et citoyen dévoué, Van den Berghe, au premier appel, quitta ses pinceaux et courut se ranger, avec l'élite de la quatrième légion, autour d'un commandant dont la bravoure a consacré le nom, le colonel Chapuis. Pendant les tristes journées de juin 1832, et plus tard, en 1834, on le vit toujours au premier rang de ces courageux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gardes nationaux, qui contribuèrent si puissamment par leur exemple à la défense de la société, en montrant à l'armée que la nation repoussait avec horreur les agressions révolutionnaires et en partageant bravement les dangers et l'honneur des militaires auprès desquels ils combattaient. La conduite, aussi loyale que courageuse, de Van den Berghe dans ces graves circonstances, lui assura dans le quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, qu'il habitait, la confiance de tous les hommes de bien, et entoura son nom, bien modeste encore à cette époque, d'une popularité d'autant plus honorable qu'elle n'avait jamais été achetée par aucune concession.

Après avoir rempli bravement son devoir de citoyen, Van den Berghe revenait toujours avec empressement à ses pinceaux. Un sujet tiré du Quentin Durward de Walter Scott avait attiré son attention, ainsi que celle de plusieurs de ses émules : c'est la scène d'exposition du roman, dans laquelle Walter Scott a mis en présence Louis XI et Quentin Durward. Le roi est attablé dans une auberge de Touraine avec le jeune écossais, qui ne soupçonne pas la qualité de son puissant compagnon, et, pendant que le rusé monarque cherche à pénétrer la pensée de son insouciant interlocuteur, la présence d'une belle et mélancolique jeune fille captive entièrement les regards et l'attention du jeune soldat. Ce sujet avait l'avantage de permettre au peintre de représenter, avec un petit nombre de personnages, des caractères et des impressions très-variés, et de lui offrir en même temps une occasion naturelle de peindre les ajustements pittoresques et l'ameublement ornementé de la renaissance à son aurore. Van den Berghe remplit heureusement son programme en profitant habilement de ces données ; mais ce ne fut pas sans de longues et consciencieuses recherches sur les usages et les costumes du temps, travail consciencieux dont il fut récompensé par la couleur locale et vraie dont il anima son tableau. On y trouve aussi un coloris juste et ferme, un dessin pur et une étude très-soignée de la figure historique de Louis XI. Dans un genre tempéré, et auquel Van den Berghe sentait qu'il ne devait pas se borner, cet ouvrage assura à son auteur d'honorables suffrages et la médaille d'or dans la peinture de genre. M. le comte de Forbin, directeur du Musée, ajouta lui-même un nouveau prix à cette distinction en l'annonçant à Van den Berghe dans une lettre des plus gracieuses.

Van den Berghe désirait vivement s'exercer dans un style plus élevé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et se sentait entraîné par une vocation irrésistible à la peinture d'histoire et à la composition des grandes scènes de peinture sacrée qui ont inspiré tant de chefs-d'œuvre. Mais l'exécution, et même la préparation de ces œuvres capitales, exige des conditions auxquelles ne peuvent atteindre les jeunes artistes, souvent plus riches en talent qu'en capitaux. Van den Berghe tenait d'ailleurs avant tout, comme on l'a déjà vu, à ne pas imposer de nouveaux sacrifices à son père, et voulait ne devoir qu'à lui-même les moyens d'aborder enfin la peinture d'histoire. Pour concilier ce vœu de toute sa vie avec la pieuse réserve qu'il s'imposait, il résolut d'exécuter un sujet pour lequel il avait toujours éprouvé un vif entraînement, et qui lui permettait de rendre sur une toile médiocrement grande, et sans l'emploi toujours dispendieux de nombreux modèles, une pensée grandiose et brillante.

Depuis son retour de Rome, il avait un vif désir de peindre la sainte Mère de Dieu dans sa gloire, et telle que, suivant une pieuse tradition, elle apparut à saint Luc, lorsqu'il en tira cette vénérable image dont on trouve la copie dans plusieurs antiques basiliques. Etendant un peu le sujet traité par le saint évangéliste, il avait la pensée de joindre à Marie le divin enfant versant, à la prière de sa Mère, ses bénédictions sur la terre. Le choix de ce sujet autorisait toute la magnificence de costume dont les maîtres italiens se sont plus à entourer la sainte Vierge dans cette sublime scène de l'*Incoronazione* qu'ils ont si souvent et si noblement traitée, et dont on trouve en quelque sorte la description fidèle dans ce passage du roi prophète que l'Eglise a placé en tête de l'office de l'Assomption : « *Astitit regina in vestitu deaurato, circumdata va-* » *rietate* (1). La reine s'assit sur son trône, couverte d'une robe d'or » et parée des ornements les plus riches et les plus variés. »

En exécutant ce bel ouvrage, qui réalisait une pensée longtemps méditée, Van den Berghe s'appliqua avec un soin tout particulier à rendre les expressions délicates que lui fournissait son imagination. Aussi cette toile a-t-elle, plus qu'aucune autre des siennes, besoin d'être vue d'un peu près pour être appréciée selon toute sa valeur. Elle valut à son auteur les félicitations les plus encourageantes de la

(1) Ps. XLIV. ℣. 11.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

part d'un peintre distingué, M. Rouget, qui se fit un généreux plaisir d'applaudir hautement au talent qu'y avait déployé son jeune émule.

Ce tableau parut à l'exposition de 1835, où il fut remarqué du jury et placé, sous un très-beau jour, dans la grande galerie.

Van den Berghe envoya encore à cette exposition un tableau de genre anecdotique, qui eut beaucoup de succès et dont le sujet était tiré du roman des Mohicans de Cooper. Il représente le moment critique où le major Heyward est attaqué par les Hurons dans une grotte où il s'était réfugié avec les filles du colonel Munro, confiées à sa garde, et le musicien David déjà blessé. Les sauvages ont découvert et foreé l'entrée de la grotte, le major vient de brûler sa dernière cartouche et reste, seul et sans armes, entre ses deux jeunes protégées et leurs féroces assaillants. L'artiste a peint avec une grande énergie la joie féroce des sauvages, l'attitude intrépide du major et les impressions différentes des deux sœurs, dont l'une s'abandonne à la douleur la plus déchirante, tandis que la plus âgée conserve toute sa fermeté au milieu des horreurs de cette scène.

Cet ouvrage fut assez goûté du public pour qu'un habile graveur, M. Girard, crut devoir demander à Van den Berghe l'autorisation de le reproduire. La gravure qu'il en fit, exécutée à la manière noire, a eu elle-même un succès honorable pour le tableau, dont elle augmenta encore la popularité.

Van den Berghe exposa encore cette année une vue de Rome et un petit tableau de genre, dont le sujet, tiré de la prison d'Edimbourg, représente l'entrevue de Jeanie Deans avec Reuben Butler, avant son départ pour son héroïque voyage. On y trouve un piquant effet de clair de lune dans une bruyère parsemée de rochers.

On n'apprendra pas sans intérêt qu'à cette même exposition M. Van den Berghe père avait exposé un de ses derniers ouvrages, portrait d'enfant d'une touche naïve et vraie et d'une expression très-gracieuse.

Le moment paraissait venu pour Van den Berghe de réaliser le vœu de toute sa vie et d'entreprendre une grande page historique. Les marques non équivoques d'approbation que lui avaient valu l'exposition de 1835 et le sentiment secret qu'il avait, presque à son insu, de sa force réelle, l'encouragèrent à tenter une grande composition. Il choisit, après mûre réflexion, un sujet qui s'était emparé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fortement de son imagination, et ne pouvait manquer de l'inspirer heureusement : c'était l'enterrement de la sainte Vierge, scène d'un caractère touchant et grave, où il trouvait tout à la fois l'occasion d'exprimer des sentiments profonds et vifs et de disposer les personnages et les lieux d'une manière pittoresque.

Toutefois, malgré le vif entraînement qu'il éprouvait, il se garda bien de l'illusion, trop commune aux jeunes artistes, de se figurer que cette ardeur d'imagination, qu'on appelle l'inspiration, puisse dispenser d'études sérieuses et de travail. Il se prépara, selon son usage, à cette composition par des recherches approfondies sur son sujet et sur les conditions de costumes et d'usages qui s'y rapportent, ainsi que sur le nombre et le caractère des personnages qui devaient y figurer. C'est après avoir soigneusement étudié tous ces points et avoir longuement médité sur le moyen de concilier la vérité historique avec les convenances d'art auxquelles il faut toujours satisfaire, qu'il arrêta définitivement sa composition. Pour bien marquer l'action qu'il voulait représenter, il choisit le moment où les quatre apôtres, qui ont assisté la sainte Mère du Christ à son heure suprême, commencent à descendre, chargés de ses précieux restes, dans la grotte au fond de laquelle ils doivent les déposer. Cette disposition avait l'avantage de caractériser d'une manière claire et précise la cérémonie, simple quoique solennelle, des obsèques de la sainte Vierge. Elle offrait au peintre le moyen de mettre en scène les personnages évangéliques que l'histoire sacrée indique comme y ayant pris part, et lui permettait de circonscrire l'aire de son tableau sous les voûtes abruptes d'une grotte naturelle, en profitant d'une heureuse opposition entre la lumière du jour, qui éclaire l'entrée de la grotte, et celle des torches que portent les apôtres, pour se guider au fond du souterrain. Cet effet de lumière a été rendu par l'artiste avec beaucoup de bonheur, et a été hautement apprécié.

Les apôtres, précédés et guidés par saint Pierre, qui tient la torche, portent religieusement le corps de Marie entièrement couvert d'un long linceul. Les membres robustes et les physionomies tristes, mais résignées, des apôtres, sont peints avec une grande vigueur et avec un vif sentiment de la pensée morale.

L'artiste, en concevant son œuvre, avait cru devoir dérober à la vue la figure de la Vierge sainte. Un sentiment de respect instinctif

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

semblait lui commander irrésistiblement de soustraire ses restes sacrés à cette sorte de curiosité profane qui cherche à suivre les ravages de la mort sur les traits décomposés d'un cadavre. En adoptant ce parti, il se privait d'une belle occasion de peindre la mort sans ses caractères sinistres et de placer en évidence le principal personnage de son sujet. D'éminentes autorités dans les arts, et notamment M. Miel, cet homme de goût et de science qui s'est fait un nom par le remarquable compte-rendu qu'il publia sur l'exposition de 1817, lui conseillaient vivement de ne pas se priver de toutes les ressources que lui offrait le transport de la Vierge à visage découvert. Mais Van den Berghe avait à cet égard une conviction tellement forte dans le sens opposé, qu'il ne crut pas devoir céder son sentiment propre à l'opinion qui se présentait sous la sanction de noms aussi respectés, et nous pensons qu'on doit le louer d'avoir persisté dans sa pensée, puisqu'il ne pouvait l'abandonner sans manquer à ses convictions. C'eut été trahir sa conscience d'artiste et s'exposer à rendre mal une pensée qui n'était pas la sienne.

Van den Berghe, au surplus, n'eut point à regretter le parti dans lequel il avait persisté. Son tableau réunit les suffrages les plus décisifs et obtint un véritable succès. On peut en juger par ce court extrait d'un journal, que nous citons de préférence à cause de sa destination spéciale et de l'autorité qu'il devait avoir en pareille matière :

« La Vierge au tombeau, par M. Van den Berghe, est une grande » composition d'un effet bien entendu. Le passage de la lumière du » jour à celle d'un flambeau est ménagé avec goût. Par le sentiment » profond qui l'anime, par l'entente des masses et l'unité d'action » qui caractérisent son talent, M. Van den Berghe nous paraît digne » de voir son pinceau consacré à décorer nos églises.

» (*Univers religieux* du 26 avril 1836.) »

Ce jugement, qui était l'expression de l'opinion publique, fut confirmé par le suffrage du Gouvernement. Sur la demande spéciale d'une députation de Nantais, le roi acheta le tableau de Van den Berghe pour la cathédrale de Nantes, où on lui a assigné une place d'honneur.

A dater de cette époque, la vocation de Van den Berghe fut fixée. Encouragé par un succès d'autant plus rassurant pour lui qu'on n'y

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pouvait soupçonner la complaisance, il pouvait, sans témérité, se croire autorisé à suivre la carrière de la haute peinture religieuse, et il se trouvait heureux de pouvoir enfin réaliser les idées grandes et nobles pour lesquelles il avait toujours éprouvé un irrésistible entraînement Cette nouvelle phase de la vie artistique de Van den Berghe coïncidait avec le mouvement important qui s'opérait alors dans l'école française.

L'exposition de 1857, remarquable à plus d'un titre, se distingua surtout par l'abandon presque complet du faux système où beaucoup d'artistes avaient été jetés par une réaction passionnée contre l'école de David. On ne peut nier que cette illustre école, à laquelle les arts du dessin avaient dû en France une véritable renaissance, ne parut, depuis quelques années, avoir accompli ses destinées. La reproduction trop constante du type grec, l'abus du nu dans une foule de circonstances où l'emploi n'en était nullement justifié, et une sorte de dignité froide et académique, qui trahissait trop ouvertement l'influence de la statuaire dans le domaine de la peinture, avaient fini par causer un sentiment de satiété qui démontrait que la sève manquait de nouveau dans cette noble branche de beaux-arts. Il devenait de jour en jour plus évident que l'école de David ne suffisait plus aux exigences de goût, qu'elle avait elle-même si puissamment régénéré. Mais en cherchant à rajeunir notre école, quelques artistes, poussés par une légitime ardeur en dehors des sentiers battus, étaient tombés dans d'étranges écarts par la crainte de ne pas se séparer assez complétement de leurs illustres devanciers. Cette préoccupation les avait entraînés jusqu'au point d'éviter, comme des défauts, les qualités éminentes qui font encore aujourd'hui l'honneur des artistes français du commencement de ce siècle. Aux beaux types de l'antiquité, dont on avait abusé, succédaient exclusivement, dans toutes nos expositions, les traits heurtés et les costumes disgracieux des bourgeois du moyen-âge. C'était à peine si, de loin en loin, on retrouvait quelque noble figure antique, sous les beaux costumes d'Auguste et de Périclès, au milieu des tristes chaperons du douzième siècle, et peut-être, sans la protection du lourd manteau rouge de Dante, n'aurait-on jamais osé, à cette époque, risquer au Louvre les traits mélancoliques et chéris de Virgile. C'était une réaction qui, comme tous les mouvements de ce genre, dépasse toujours ce point intermédiaire

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

où le bon sens devrait toujours parvenir à rallier les systèmes opposés.

Heureusement, cet étrange vertige ne fut pas d'une longue durée, et, après une courte divagation dans le sens de laquelle un très-petit nombre d'artistes a persévéré, notre école était enfin revenue à des principes plus sages et plus dignes des talents qui l'illustraient. Nos peintres cessèrent de chercher leurs moyens de succès dans la reproduction de types qui n'avaient d'original que la laideur, dans la dureté du coloris et dans une affectation de simplicité, qui n'est pas plus la vérité que la recherche trop constante d'une dignité, qui devient théâtrale par l'abus qu'on en fait.

L'étude approfondie du modelé, qui fait et signale les grands artistes, la sagesse de la composition, et le choix judicieux des belles formes, tempéré par un juste sentiment de la vérité artistique, ne tardèrent pas à remplacer le dessin vague, le style sans grace et l'ordonnance confuse qui tentèrent un instant d'envahir l'école et qui égarèrent pour toujours plusieurs artistes dont le talent réel donnait d'autres espérances.

Cette nouvelle direction de l'art ramena beaucoup de nos artistes à la représentation des sujets empruntés à l'histoire de la religion. Nulle autre source en effet, on doit le reconnaître, ne leur fournit plus heureusement l'occasion de reproduire, sans tomber dans l'affectation justement reprochée à l'école de David, les costumes graves et pittoresques de l'antiquité, et un idéal dans les formes et dans les expressions que ne comporte nullement la représentation des sujets trop rapprochés de nous par les temps ou par les lieux. En même temps, ces sujets, connus de tous, sont tout vivants de cette poésie qui s'attache aux croyances des peuples, et, malgré les tristes dissidences qui nous divisent, l'histoire biblique est toujours pour nous celle qui parle le plus puissamment à l'imagination. C'est ce qu'ont bien compris les premiers artistes de notre époque, que nous avons vus tirer de cette même féconde les plus brillantes inspirations de leur génie. Pour nous restreindre aux peintres français, dignes émules des célèbres maîtres de l'Italie du moyen-âge et de la moderne Allemagne, nous pouvons citer les belles peintures religieuses dues à MM. Schnetz, Paul Delaroche, Signol, Vauchelet, Flandrin, et surtout le sublime tableau de saint Augustin, de M. Ary Scheffer, comme les plus nobles titres de gloire de l'école française de nos jours.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Van den Berghe, qui avait toujours affectionné la haute peinture religieuse, fut heureux de ce retour aux principes qu'il avait constamment gardés et suivis malgré l'entraînement général. Il fournit dignement son contingent à la régénération du style noble en exposant au salon de 1837 un grand tableau, dont le sujet, tiré de l'Evangile, est Jésus-Christ guérissant un paralytique.

Ce tableau, dans lequel se trouvent neuf personnages, est composé d'une manière simple et claire, qui permet de saisir sur le champ l'ensemble de l'action. Un vieillard paralytique, soutenu dans les bras de son fils et de sa fille, implore du regard le secours de Jésus, qui s'avance vers lui avec bonté et l'engage, par ses paroles et par ses gestes, à l'espérance. Près du Christ, trois disciples, au nombre desquels on distingue celui que chérissait plus particulièrement son divin maître, contemplent avec recueillement cette scène de miséricorde, tandis que dans le fond du tableau un pharisien s'éloigne, la malédiction à la bouche et la vengeance dans le cœur. Une pauvre femme, infirme, et qui attend pour elle-même avec confiance les effets de la puissance du Sauveur, exprime vivement les sentiments que lui inspire la scène attendrissante à laquelle elle assiste. Une habile distribution de la lumière arrête le regard sur la partie centrale du tableau, où se détache la douce et noble figure du Sauveur auprès du groupe formé par le vieillard et ses enfants. Le fils du paralytique, homme dans la force de l'âge, est modelé avec vigueur et peint hardiment. Sa sœur, qui appartient à une nature plus délicate, est posée d'une manière gracieuse, et ses jolis traits sont animés d'une expression touchante qui peint bien l'ardeur de la prière qu'elle adresse à celui dont les paroles vont rendre la santé à son vieux père. Le fond du tableau est orné d'édifices dont l'architecture orientale achève de donner une couleur locale prononcée à la composition.

A la même exposition, Van den Berghe donna une étude de Vierge, qu'un journal, consacré aux arts, signala comme rappelant heureusement le talent de son premier maître, Girodet.

Il fit pour l'exposition suivante, 1838, le repos de la Sainte Famille, tableau qui fut donné par le Gouvernement à la cathédrale de Beauvais, où il a été placé dans une chapelle latérale au midi. Ce tableau, composé dans un système particulier, celui qui avait rendu populaire la sainte Cécile de Paul Delaroche, avait surtout

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

besoin d'être préservé de l'ardeur des rayons solaires. Le problème à résoudre dans ce système était de donner aux objets représentés toute la saillie nécessaire en ménageant le plus possible l'emploi des touches foncées qu'on désigne, en style d'atelier, sous le nom de *vigueurs*, et qui ne produisent les effets lumineux que par l'opposition forcée des ombres. C'est le contre-pied du système dont Rembrandt a su tirer un si merveilleux parti. C'était un noble et beau sujet d'émulation entre les artistes de talent que l'entreprise de faire par la lumière ce que l'école de Rembrandt avait fait par les ombres, en les outrant. La sainte Cécile que nous avons déjà citée, la bataille de Fontenoy d'Horace Vernet, magnifique inauguration de cette nouvelle méthode, à laquelle ce grand peintre est resté fidèle, et plusieurs autres belles compositions, qui ont contribué à faire une révolution complète dans notre école, signalèrent l'apparition de ce système, nouveau, mais vrai.

Le public, habitué jusqu'alors au coloris de convention qu'on appelait *le ton chaud*, n'accueillit pas sans une certaine surprise mêlée d'hésitation cette nouvelle manière d'exprimer la lumière, l'air qui nous environne et tous les corps qui frappent nos regards. Peu à peu, cependant, on reconnut que ces artistes étaient dans le vrai, et que la nature, surtout dans nos climats, n'était pas empreinte de cette teinte dorée que les anciens peintres répandent sur toutes leurs œuvres, et qui donnait à tous les tableaux l'aspect de scènes de soleil couchant.

C'est au fort de cette réaction que Van den Berghe composa et exécuta sa Sainte Famille. Il était d'autant plus fondé à chercher à faire un tableau lumineux que ses personnages, arrêtés en plein air sous le ciel de l'Arabie, et abrités seulement par les feuilles larges mais rares et éparses d'un bananier, se trouvaient tout naturellement placés dans un paysage inondé de lumière et exempt de ces grandes ombres qui voilent si souvent les aspects du nord. C'est ce qui le décida à n'employer que des tons fins et transparents, en s'efforçant de faire sentir la perspective aérienne par une habile dégradation et un modelé délicat. On peut dire qu'il réussit heureusement dans cette périlleuse tentative. Mais le mérite d'un tableau de ce genre ne s'achète qu'au prix de sa solidité. Les tons délicats, dont la dégradation accuse les différents plans, résistent difficilement à l'action dévorante du soleil, et malheureusement le tableau de la Sainte

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Famille, soumis à l'influence trop ardente de l'exposition du midi, ne conserve plus aujourd'hui qu'un souvenir effacé de ce qu'il était. On y trouve cependant encore une composition bien conçue des poses naturelles et des figures très-bien étudiées, dans un paysage qui donne bien l'idée des arides solitudes qui séparent la Palestine de l'Egypte.

C'est au milieu de ces travaux, suivis avec autant d'ardeur que de constance, que Van den Berghe se vit de nouveau arraché à ses pinceaux par la sanglante insurrection de 1859. Depuis les derniers troubles et pendant la trève de cinq ans que le génie des révolutions avait laissée à la France, de 1834 à 1859, Van den Berghe avait complété son existence par un heureux mariage, qu'avait bientôt couronné la naissance d'aimables enfants. Mais toujours dévoué à son pays et à la cause de l'ordre, il courut au premier signal se ranger sous le drapeau de sa légion, où la confiance unanime de ses camarades lui décerna le grade de lieutenant. Il s'acquitta de ses nouveaux devoirs en homme de cœur et de tête, et, après la défaite des factieux, il rentra au sein de sa famille, entouré des témoignages d'estime de ses subordonnés et de ses chefs, qui s'accordèrent à reconnaître en lui le dévouement d'un excellent citoyen et la capacité d'un officier digne du commandement.

Après cette cruelle mais glorieuse interruption, Van den Berghe se remit avec une nouvelle ardeur à ses travaux chéris, et rentra dans la carrière des arts par un tableau qui eut un grand succès et qui doit peut-être occuper la première place dans son œuvre.

Il avait pris pour sujet le moment solennel où la sainte Mère de Jésus reçoit dans ses bras le corps inanimé de son divin Fils détaché de la croix. Cette scène douloureuse, qui a inspiré tant de chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture, a fourni à Van den Berghe la matière d'une de ses plus belles compositions. Profitant habilement des données historiques sur l'effrayante perturbation de la nature qui suivit immédiatement la mort du Sauveur, il a su tirer de ces circonstances physiques des effets nouveaux et puissants où le pittoresque ajoute encore au pathétique. Le tableau, plus haut que large, a pour fond les ténèbres épaisses qui enveloppèrent la terre entière au moment suprême. Au-dessus de l'horizon, le soleil perce avec peine le voile funèbre qui cache au ciel l'affreux spectacle du déicide ; quelques rayons lumineux, mais blafards, partant du zénith, éclairent la scène de désolation que le peintre a prise pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sujet. Sur le premier plan, Marie, assise au pied du calvaire, tient sur ses genoux le corps livide et ensanglanté de Jésus. L'attitude de la sainte Vierge exprime avec un sentiment profond la vivacité de l'amour maternel et l'héroïsme de la résignation. Aux pieds du Sauveur, Madeleine s'abandonne au désespoir expansif que ressent son âme ardente, et l'âpôtre saint Jean, debout auprès du cadavre de celui qu'il a tant aimé, s'unit, avec la vivacité de son amour et la tendresse de son cœur, à la douleur des saintes femmes.

L'ordonnance de ce tableau a quelque chose de grand et de sombre qui saisit fortement l'imagination. Il exprime avec vigueur la stupeur dont fut frappée la nature entière au moment où la victime céleste rendit sur la croix le dernier soupir. La figure nue du Christ se fait remarquer par la noblesse et la pureté du dessin. Les connaisseurs en apprécièrent hautement l'anatomie à l'époque où ce tableau fut exposé, et l'on peut dire qu'il réunit au plus haut degré les suffrages des hommes de goût et des hommes de science, en même temps que les juges les plus compétents s'accordèrent pour louer le caractère pieux que l'artiste avait su donner à cette grande page de peinture religieuse.

Trois tableaux de chevalet, parmi lesquels nous citerons une jolie étude faite d'après nature, à Naples, et désignée sous le nom d'Une orpheline, témoignèrent, à la même exposition, de la fécondité de Van den Berghe et de la facilité avec laquelle son talent se pliait au ton de ses sujets. On y reconnaît la touche savante et le coloris vigoureux qui caractérisent particulièrement son style.

C'est à la suite de cette exposition qu'il reçut, comme peintre d'histoire, la croix de la Légion-d'Honneur.

Nous craindrions de fatiguer l'attention de nos lecteurs en décrivant avec autant de détails tous les tableaux dus au fécond pinceau de Van den Berghe. Nous nous bornerons donc à signaler ceux qui ont produit le plus grand effet, et nous nous arrêterons plus particulièrement sur ceux qui pourront nous aider à caractériser le talent si solide et en même temps si varié qui le distinguait.

L'auguste drame de la Passion, où Van den Berghe avait déjà puisé de si nobles inspirations, lui fournit encore un triste et beau sujet dans l'agonie de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers. On retrouve dans cette composition un heureux emploi des effets physiques et des impressions morales. Un paysage âpre et sauvage, un ciel ora-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

geux, une lumière sinistre forment un fond en harmonie parfaite avec la douloureuse prostration sous laquelle s'affaisse le cœur oppressé de Jésus, témoignage sensible de la grandeur du sacrifice qu'il accepte. L'effet de ce tableau est profondément mélancolique, et dispose admirablement à la méditation des sublimes détails de l'histoire évangélique.

Les grandes compositions religieuses, objet constant de la prédilection de Van den Berghe, n'absorbaientcependant pas sa merveilleuse activité. Il est rare que les peintres qui se distinguent dans la grande peinture historique ne soient pas en quelque sorte entraînés, par leur réputation même, à devenir peintres de portrait. Cette observation démontre, selon nous, un véritable progrès dans le monde des amateurs, et prouve qu'ils savent comprendre tout ce qu'un artiste supérieur peut mettre de grandeur et de style dans un simple portrait. C'est, à coup sûr, une excellente préparation à la peinture du portrait que l'exécution de grands tableaux d'histoire ; et comme le style est indépendant de la dimension des toiles et du nombre des personnages, il y a toujours beaucoup de chances pour qu'un grand peintre d'histoire soit un admirable portraitiste. Il suffit de citer les noms de Raphaël, de Léonard de Vinci, de Titien, de Vandick, de Louis David, de Gérard, d'Ingres, etc., pour rappeler la noblesse, l'élévation de style, et en même temps la beauté d'expression et l'exécution magistrale qui signalent les portraits de ces grands peintres.

Van den Berghe ne crut donc pas déroger à sa vocation de peintre d'histoire en se livrant à la peinture de portraits, et il ne tarda pas à faire, dans cette nouvelle branche de son art, des progrès qui l'y auraient conduit au premier rang, s'il eut eu le temps de produire un plus grand nombre d'ouvrages.

Ses portraits d'hommes furent les premiers auxquels s'attacha la faveur publique. Il semblait, dans les premiers temps, que, trop dominé par le type intérieur qu'il s'était fait de la beauté féminine, il hésitât à accuser ces légères irrégularités que la nature mêle toujours aux beautés les plus pures, et qui donnent à leur reproduction artistique ce cachet de vérité qui distingue l'individu du genre, l'être vivant de l'idéal. Moins timide et plus indépendant de sa propre imagination dans l'exécution des portraits d'hommes, il n'hésitait pas à les représenter tels qu'il les voyait, ou plutôt il les voyait tels

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'ils étaient, avec leurs avantages et leurs imperfections. Aussi, dès ses premiers essais dans ce genre, ses portraits d'hommes obtinrent, à très-juste titre, un succès unanime et une préférence marquée sur ses portraits de femme. Nous citerons, parmi les portraits d'hommes qui furent le plus goûtés du public, celui d'un ancien magistrat, dont la coiffure poudrée rappelle un costume presque oublié, sans que rien d'étrange empêche de jouir de l'admirable vérité et de la forte exécution de ce tableau; celui de M. Jourdain, juge d'instruction à Paris, celui du célèbre compositeur Bertini, celui de M. Gallet, architecte, qui rappelle la touche large et accentuée des grands maîtres de l'école italienne, et un très-piquant portrait en pied d'un jeune parisien portant avec un naturel plein de grace l'ancien costume national des Egyptiens.

C'est vers 1842 que Van den Berghe s'ouvrit une route nouvelle dans la peinture des portraits de femmes. Une simple étude de jeune fille, faite sans autre préoccupation qu'une pensée artistique, fut pour lui une sorte de révélation, qui signala et détermina peut-être cette nouvelle et heureuse phase de son talent. La jeune demoiselle qui lui servit de modèle était la fille d'un de ses amis, artiste d'un grand mérite, et se livrait elle-même avec succès à la culture des arts. Tous les membres de cette famille distinguée aimaient l'art pour lui-même et sympathisaient complétement avec le peintre pour le but qu'il voulait atteindre. Il n'avait à contenter ni les exigences quelquefois peu éclairées de la tendresse maternelle, ni le despotisme de la mode, ni l'esprit frondeur d'un public d'exposition. Rendre fidèlement et vivement la nature, tel était, pour le peintre et pour tous ceux qui avaient intérêt à l'œuvre, le seul programme à remplir. Il faut ajouter que la jeune demoiselle avait une physionomie très-expressive, un regard profond, plein de douceur et de finesse, qu'elle était encore très-jeune, et que cependant on voyait briller dans ses traits une haute et vive intelligence et un développement intellectuel très-avancé. On comprend facilement que, dans des conditions aussi favorables et avec l'indépendance qu'elles assuraient à l'artiste, Van den Berghe fit de cette simple étude un excellent tableau, et l'on ne peut douter que le succès de cette heureuse épreuve n'ait été pour beaucoup dans la nouvelle direction que Van den Berghe donna, depuis cette époque, à son talent dans l'exécution des portraits de femmes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On retrouve en effet dans tous les portraits de femmes peints par Van den Berghe depuis 1842, toutes les qualités qui distinguent cette charmante étude ; mais aucun ne les réunit peut-être au même degré que le seul que nous citerons, pour éviter ici une trop longue énumération. C'est le portrait, peint jusqu'aux genoux, d'une jeune dame en robe blanche. Sur cette simple donnée, mais en profitant habilement des précieuses ressources que lui offrait son modèle, Van den Berghe a su faire de ce portrait un tableau délicieux où il a concilié le charme de la composition avec l'expression vraie de la nature et le caractère spécial de la physionomie. La pose, due à un heureux hazard finement observé, imprime à la composition un caractère légèrement mélancolique qui l'idéalise sans nuire à la vérité, parce qu'elle est naturelle et simple. Le peintre a su d'ailleurs tirer un très-heureux parti d'une transparente écharpe flottant autour de la taille, et qui concourt à donner un mouvement animé à tout l'ensemble de la figure. Une vive et unanime approbation accueillit immédiatement ce bel ouvrage. On s'accorda sans partage à reconnaître que le peintre avait su rendre, avec un rare bonheur, la grâce pleine de distinction et l'élégance exquise de son modèle, et ceux mêmes qui ne le connaissaient pas et ne pouvaient ainsi juger de la ressemblance, exprimaient hautement leur admiration pour cette charmante composition.

Ce beau succès mit le sceau à la réputation de Van den Berghe, qui avait ainsi fait ses preuves dans tous les genres, et qui venait de montrer par plusieurs portraits justement appréciés qu'il n'était pas moins habile à peindre la nature délicate et gracieuse des femmes, qu'à rendre les traits plus forts et les physionomies plus fortement accentuées des hommes.

Toutefois, malgré les nombreux portraits que son talent, de plus en plus apprécié de jour en jour, lui avait fait exécuter depuis plusieurs années, il n'avait pu se résoudre à délaisser la grande peinture historique, objet constant de sa pensée, et il se ménagea le moyen d'exécuter encore une grande composition dont, suivant son habitude, il emprunta le sujet à notre histoire sacrée. Ce tableau, qui contient un nombre considérable de personnages, représente la prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert. Avant d'exécuter ce tableau, Van den Berghe, selon son usage constant, se livra à des études approfondies sur les sites, les costumes et les types hu-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mains qui devaient y figurer. On y remarque en effet des figures où se peignent les traits caractéristiques des diverses races qui devaient naturellement se grouper autour du saint précurseur, dans sa prophétique prédication. Van den Berghe poussa le soin à cet égard jusqu'à rechercher les modèles qui, par leur origine, pourraient le mieux lui donner les indications nécessaires. On peut le reconnaître en examinant attentivement les divers personnages groupés autour du prophète, et particulièrement ceux qui occupent le premier plan.

Ce tableau a été acheté par le Gouvernement pour la cathédrale de Beauvais.

Nous ne pouvons entrer dans les mêmes détails sur plusieurs autres tableaux, soit de genre, soit d'histoire, que Van den Berghe exécuta pour les expositions de Bruxelles, et qui furent achetés pour la Belgique. Ce qui est certain, c'est que son talent était hautement apprécié dans ce pays ami des arts, et qu'on a judicieusement appelé l'Italie du Nord. Il y avait contracté d'honorables amitiés, entr'autres celle du célèbre peintre Wapers, qui lui donna les plus flatteuses marques de sa sympathie. De son côté, Van den Berghe conservait une véritable reconnaissance pour le bienveillant accueil qu'il avait reçu dans la patrie de son père, et, toujours soigneux de perfectionner son talent partout où il en trouvait l'occasion, il avait profité de son séjour en Belgique pour étudier les procédés de cette école, féconde en grands coloristes. Le résultat de cette étude avait été d'ajouter un admirable éclat à sa palette, déjà devenue si riche sous l'habile direction de Gros.

Un tableau de genre, qu'il exposa en 1845 sous le titre de Bacchanale primitive, pouvait déjà donner une idée de cette richesse de coloris qu'il avait cherchée à Venise, mais qui ne lui avait été révélée complétement que par l'étude des écoles flamande et hollandaise.

C'est au milieu de ces travaux assidus, de ces études, poursuivies par un artiste consommé avec toute l'ardeur d'un débutant, que Van den Berghe se vit, encore une fois, arraché à ses pinceaux par la révolution de février. La confiance de ses camarades l'avait appelé au grade de capitaine en second. Les circonstances, devenant de jour en jour plus graves, appelaient tous les bons citoyens à la défense de l'ordre social violemment attaqué. Pendant la crise formidable

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui suivit le coup de tonnerre de février, Van den Berghe fut appelé au commandement de la compagnie comme capitaine en premier. Homme de cœur et de dévouement, il se consacra tout entier aux nouveaux devoirs que lui imposait ce poste, auquel les temps donnaient alors une importance véritable. Il sentait que, chargé de la direction d'une compagnie de plus de deux cents hommes, il pouvait rendre de grands services ou paralyser une force précieuse, selon le plus ou moins d'habileté avec laquelle il saurait la commander. Il comprenait en même temps toute la responsabilité que faisait peser sur lui le sort de tant de pères de famille, qu'une fausse manœuvre pouvait exposer aux plus grands dangers. Il regarda donc comme un devoir sacré de profiter des tristes loisirs que lui faisaient nos discordes civiles, pour se fortifier dans la connaissance et la pratique, qu'il avait déjà, de la tactique nécessaire à un officier de la garde nationale de Paris, et il ne tarda pas, grâce à son intelligence exercée et au zèle qu'il mit dans cette nouvelle étude, à devenir un des meilleurs officiers de la garde nationale, dans les manœuves de laquelle il fit plus d'une fois, aux applaudissements unanimes de sa légion, les fonctions de chef de bataillon. Après la proclamation de l'empire, il fut nommé capitaine dans la nouvelle organisation qui, comme on sait, ne comprenait plus que seize bataillons.

Ces marques réitérées de confiance, toujours justifiées par le dévouement avec lequel elles étaient acceptées, ne furent pas les seuls témoignages de l'estime que Van den Berghe avait su inspirer à tous ceux qui l'entouraient.

Appelé à faire partie des institutions charitables de son quartier, où il jouissait d'une juste considération, il se montra constamment l'un des membres les plus actifs de ces administrations, et ne cessa de donner, dans cette branche des services publics, de nombreuses preuves de son zèle pour tout ce qui peut concourir au bien général.

Nous n'avons pas cru dèvoir passer ici sous silence ces détails, qui n'ont rien de commun avec la carrière artistique de Van den Berghe. Nous aurions cru manquer à la mission dont vous avez bien voulu nous charger, si, nous bornant à rappeler le mérite du peintre, nous avions négligé les traits qui peignent l'homme. On a dit quelquefois que la vie d'un auteur ou celle d'un artiste était tout entière dans ses œuvres. Cela n'est vrai que pour le public, qui ne s'arrête qu'aux choses extérieures et aux faits qui donnent la célé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

brité historique. Mais au point de vue plus intime qui nous réunit autour de la tombe d'un collègue et d'un ami, vous attendez quelque chose de plus de nous, et nous croyons répondre à vos intentions en rappelant par quelques mots sur l'homme privé les traits caractéristiques de cette douce et aimable physionomie.

Né pour tous les bons sèntiments, Van den Berghe ne pouvait manquer d'être un excellent père de famille. Son bonheur était de voir ses enfants grandir et se développer sous l'attentive et bienveillante direction d'une épouse digne de lui, d'applaudir aux succès des aînés, de sourire aux espérances que lui donnaient les plus jeunes. Ami dévoué, il avait trouvé dans sa propre carrière, et au sein des classes les plus respectées de la société, d'honorables et vives sympathies qui lui sont restées fidèles au-delà du tombeau.

Van den Berghe aimait sa ville natale et conserva toute sa vie ce sentiment de son jeune âge. Son plus vif désir, lorsqu'il put faire un grand tableau d'histoire, digne, selon lui, de la haute idée qu'il attachait à cette œuvre, était de le voir consacré à l'ornement de notre grandiose cathédrale, à laquelle se rattachaient pour lui les plus touchants souvenirs. Nous avons sous les yeux une lettre où il exprimait, à un de ses amis les plus intimes, ce vœu de son cœur avec une simplicité pleine de grâce. Il écrivait le 5 avril 1856 :

« J'aimerais à voir mon premier tableau d'église dans le lieu où » j'ai été baptisé, où j'ait fait ma première communion. Ce sont de » ces idées qui feraient rire bien des gens, mais ce ne sont pas » moins mes idées. »

Ce désir, modeste et pieux, n'a pu se réaliser. Le tableau de l'enterrement de la sainte Vierge, que Van den Berghe aurait voulu voir à Beauvais, nous fut enlevé par l'active et puissante concurrence de la ville de Nantes, échec honorable en un sens, puisque nous n'avons été vaincus dans cette lutte que par l'intérêt très-vif qu'une ville étrangère à l'artiste attachait à posséder un tableau dont elle proclamait ainsi le rare mérite.

Plus tard, quand le conseil municipal de Beauvais, dans l'intention d'élever à Jeanne-Hachette un monument digne de cette noble jeune fille, appela les maitres de l'art à juger le concours ouvert entre les statuaires, Van den Berghe s'estima heureux de faire parti

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du jury et s'empressa de répondre à l'appel de ses concitoyens (1).

C'est avec le même empressement que vous l'avez vu faire pour vous, malgré de nombreux et pressants travaux, ce charmant tableau qui nous conserve le souvenir exact et précis de l'ancienne chapelle de l'évêché, détruite en 1820 par un incendie. Il était heureux de faire tout à la fois quelque chose pour notre ville et de montrer toutes ses sympathies pour une Société à laquelle il portait le plus sincère et le plus vif intérêt, non moins ami du progrès dans les sciences que dans les arts, qu'il cultivait avec tant de succès.

Tous les arts se touchent par un point, la recherche et l'amour du beau, et il n'est pas rare de voir les grands artistes se distinguer tout à la fois dans des carrières très-distinctes les unes des autres. Les exemples abondent pour prouver cette vérité d'observation, et je croirais superflu de vous rappeler les noms célèbres qui la démontrent. Van den Berghe obéit lui-même à cette grande loi de l'intelligence humaine, et, sans arracher une seule heure à la peinture, sut acquérir, comme musicien, un talent qui dépassait de beaucoup la mesure ordinaire d'un talent d'amateur. Violonniste habile, il affectionnait surtout ce genre de composition qu'on appelle musique de chambre, et qui, sous l'archet savant des Baillot, des Urhan et des Norblin, a popularisé à Paris, et par suite en France, les belles compositions des Haydn, des Mozart et des Beethoven. Van den Berghe aimait à réunir chez lui des artistes distingués, et leur empressement à se rendre à ses modestes réunions et à réclamer son concours dans d'autres circonstances prouve toute l'estime qu'ils faisaient de son talent. Ses soirées musicales, organisées sans autre prétention que celle de passer d'agréables moments avec des hommes qu'il aimait, avaient fini par devenir très-remarquables par les talents de premier ordre qui s'y donnaient rendez-vous.

Il suffit de citer les noms de MM. Fontaine, Casimir Ney, de

---

(1) On sait que ce jury se composait, indépendamment de Van den Berghe, de MM. Lemaire, statuaire, membre de l'Institut, aujourd'hui membre du Corps Législatif, Ferdinand de Lasteyrie, ancien député, Desbœufs et Farochon, statuaires, et Badin, administrateur de la Manufacture impériale de tapisseries de Beauvais.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Kontsky, Lebouc, Gouffé, etc., pour donner une idée du mérite de ces réunions musicales. L'illustre compositeur Onslow, si justement nommé le Beethoven français, se faisait un plaisir d'y assister et y présidait avec bonheur à l'exécution de sa musique. Les habitués de ces intéressantes réunions se rappelleront toujours avec un douloureux respect une de ces soirées où Onslow, entraîné par la verve avec laquelle venait d'être exécuté un de ses plus beaux quintettes, applaudit lui-même avec un enthousiasme qui ne lui permettait plus en quelque sorte de distinguer dans son admiration le compositeur et les exécutants.

Van den Berghe, comme artiste peintre, aurait pu facilement prendre place dans les rangs d'une société non moins célèbre, par sa longue et brillante existence que par le mérite de ses membres, celle des enfants d'Apollon. Mais il y fut présenté et admis comme musicien, et s'en montra jusqu'à la fin un des membres les plus utiles et les plus zélés. Là, comme partout, son mérite modeste et l'aménité de son caractère lui concilièrent tous les suffrages. En 1846, il fut appelé à la présidence de la Société, et son administration a laissé dans la mémoire de ses collègues les plus honorables souvenirs.

La vie de Van den Berghe s'écoulait ainsi, douce et heureuse, partagée entre les travaux des arts qu'il chérissait et les nobles distractions qu'il devait encore à l'amour des arts. Mais c'était surtout au sein de sa famille qu'il trouvait les plus précieux de ses délassements. On voyait qu'il était heureux, et on ne pouvait s'empêcher d'applaudir à un bonheur si modeste mais si serein, parce qu'on sentait qu'il avait pour base une existence bien réglée, embellie par l'idéal des arts, et un cœur bienveillant et modéré, qui jouissait sans réserve, mais sans jalousie, de la somme de bien que lui avait départi la Providence. Il avait acquis à Meaux, où son beau-père, ancien fonctionnaire public, avait pris sa retraite, une petite mais agréable maison, où il passait en famille toute la belle saison. Il affectionnait beaucoup cette jolie résidence d'été, dont la situation pittoresque, sur les anciens remparts de la ville, plaisait singulièrement à sa poétique imagination.

C'est au milieu de cette existence, où tout paraissait solide et durable, s'il y avait quelque chose durable sur cette terre, qu'il ressentit les premières atteintes de l'affection de poitrine qui devait se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

terminer si promptement et d'une manière si foudroyante. Les médecins ne crurent pas d'abord le mal sérieux et inspirèrent à Van den Berghe une sécurité que sa famille et ses amis ne partageaient pas entièrement. Vers l'été de 1853 cependant, l'adoption d'un traitement nouveau avait semblé diminuer l'intensité du mal. On n'avait fait qu'en changer le mode; les douleurs de poitrine dont Van den Berghe souffrait depuis plus d'un an n'avaient cessé pendant le jour que pour reparaître pendant la nuit. Mais Van den Berghe, heureux de pouvoir reprendre ses pinceaux au prix d'un repos trop nécessaire, semblait oublier son mal en recouvrant la possibilité de peindre. Il entreprit alors de réaliser une pensée qui le dominait depuis longtemps, et de faire un tableau de grandeur naturelle représentant les trois vertus théologales, toujours fidèle au penchant qui l'entraîna toute sa vie vers les sujets graves et pieux. Le temps lui a manqué pour exécuter cette dernière pensée, dont il n'a pu laisser qu'une exquisse peinte et les premiers traits, au crayon blanc, sur la toile. En voyant ces travaux préparatoires, faits avec un soin qui témoigne de l'importance que Van den Berghe attachait à cette œuvre suprême, on ne peut se défendre de l'idée que ce tableau aurait été probablement son chef-d'œuvre. La composition en est sage et claire, les poses sont naturelles dans leur variété, et l'expression des deux figures qu'on voit le plus, la Foi et l'Espérance, est indiquée dans l'esquisse avec une précision qui permet de croire qu'elle eût été aussi noble que pieuse. La Foi, qui occupe la gauche du tableau, est vêtue d'une simple robe blanche dont les manches étroites dessinent moelleusement les bras. Les plis, rares et modestes, de son ajustement, semblent concourir à donner une idée de la pureté sévère, essence de cette mâle vertu. La tête, vue de profil, est encadrée dans deux bandes lisses de cheveux noirs, qui se séparent sur le front; elle lève les yeux au ciel en pressant la croix sur son cœur, et son regard, non moins que son attitude, exprime admirablement l'extase de la contemplation. Au centre de la toile, l'Espérance, revêtue d'une robe vert-clair, la tête couverte d'un voile blanc, qui retombe gracieusement sur les épaules et laisse voir une belle chevelure blonde, respire dans tous ses traits la confiance en Dieu qui la protège. Enfin, à droite, la Charité, dans une attitude plus animée, se penche vers des enfants qui implorent son secours et oppose au caractère contemplatif des

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux autres vertus l'activité de son zèle pour le service de Dieu et le soulagement des misères humaines. Son costume, emprunté aux traditions les plus accréditées, rappelle les couleurs qu'on est habitué à voir aux vêtements des saintes femmes de l'Evangile, et présente des tons chauds et forts, qui donnent une certaine vigueur à l'ensemble de la composition, et s'harmonisent merveilleusement avec les tons plus doux des autres ajustements, grâce à la transition habilement ménagée entre les trois figures principales, au moyen des nuances vert tendre adoptées pour le costume de l'Espérance. Pour achever de se faire une idée de cette suave composition, il faut savoir que les figures se détachent très-nettement, mais sans aucune dureté, sur un fond bleu d'outremer, qui rappelle les admirables ciels de Raphael dans quelques-uns de ses plus beaux ouvrages, et notamment dans la célèbre fresque connue sous le nom de la Dispute du Saint-Sacrement.

Malgré ses souffrances et l'affaiblissement graduel de ses forces, Van den Berghe travaillait avec ardeur à ce tableau, dont le sujet semblait entrer de plus en plus chaque jour dans ses idées, lorsque, le 22 novembre 1853, un accès imprévu de la maladie grave qui le minait vint le frapper comme un coup de foudre. La respiration, suspendue par une suffocation subite, ne se rétablit que pour quelques instants. Un second et plus violent accès brisa brusquement cette existence, si précieuse pour sa famille et pour tous ceux qui avaient connu et aimé l'excellent homme dont la perte laissera dans tous nos cœurs des regrets qui ne s'éteindront pas.

DANJOU.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE

SUR

L'ANCIENNE CITÉ DE BEAUVAIS,

Par M. le Dr DANIEL.

(Suite.)

Est. — Rue de la Belle-Image. Maison n° 6.

On nous a informé que les caves de la maison *n°* 6, rue de la Belle-Image, la plus rapprochée d'un des angles de la cité, pourraient nous intéresser. Bien que cette maison appartienne au *côté est*, nous avons jugé convenable de la visiter avant la dernière maison de la rue du Cloître, afin de savoir de suite les rapports que nous rencontrerions entre celle-ci et celle-là, relativement à nos recherches sur la cité. M. Charles Delacour, notre honorable collègue, propriétaire de cette habitation qu'il occupe, a bien

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

voulu nous assister dans notre examen. Ici, on arrive dans les caves par un escalier de 19 degrés presque à pic. Cet escalier, en face du nord-ouest, aboutit à trois emplacements distincts, l'un en face, l'autre à droite, l'autre à gauche.

Le caveau en face est incontestablement romain. On y descend par deux degrés; il affecte la direction du nord au sud : conséquemment, il fait angle droit avec les galeries nos 14 et 12 de la rue du Cloître.

Ce caveau, curieux et d'une dimension très-bornée, ne nous paraît offrir qu'un échantillon de ce qu'il était dans l'origine; mais encore sa forme première a-t-elle été respectée. Sa disposition, relativement à ceux que nous avons vus déjà, invite à penser que ce caveau est une portion de galerie commune, interceptée par des murs de refend. Voilà d'ailleurs comme il se présente : on aperçoit au milieu un gros pilier rond avec son chapiteau. Ce pilier est absolument semblable, par sa forme, sa taille, son volume et le mode de ses ornements, à celui qui soutient la voûte de la cave, rue du Cloître, no 8, avec cette différence pourtant qu'ici *il soutient une voûte aplatie*, qui a, ainsi que tout l'espace que représente le caveau, une étendue en largeur correspondante à-peu-près au double des galeries décrites aux maisons voisines, nos 12 et 14.

Cependant, à la différence aussi des galeries que nous venons de rappeler, où les pierres ont conservé leur teinte native, toutes offrent ici une teinte profondément enfumée. Les pierres des murs paraissent avoir été travaillées; quelques-unes sont taillées, et leur déplacement est empêché par une soudure en mortier.

Les deux autres caveaux participent un peu de celui-ci, peut-être plus qu'il ne paraît d'abord; mais leur caractère étant moins prononcé, nous ne nous y arrêterons pas. Seulement, nous dirons qu'il est fort à présumer que le caveau de la maison no 8, de la rue du Cloître, faisait aussi originairement partie d'une galerie souterraine de la cité, et que l'on en a changé la forme. Le pilier d'ici et le pilier de là sont du même âge; ils remontent à l'époque des Druides. Ici, le caveau est vierge; là, il ne l'est plus. Ici, la voûte est l'œuvre des Gaulois, et là c'est celle des Francs.

L'accord qui existait sans doute jadis entre les galeries souterraines de la cité a été rompu avec le temps par les raisons que nous avons exposées plus haut. Tel propriétaire, pourtant, a laissé sa

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

galerie comme il l'a trouvée, et c'est ainsi que nous rencontrons des vestiges de l'esprit qui a présidé à la confection de la cité ; tel autre propriétaire a transformé sa galerie en un modeste et utile caveau. Au reste, chacun s'est ingenié à borner et à ajuster ces emplacements incommodes suivant ses besoins et son goût.

En général, dans la ligne septentrionale que nous allons terminer, nous remarquons que les souterrains qui servent de caves sont tous d'assez médiocre dimension. Le contraire a lieu du côté du sud. Dans l'un et l'autre quartiers, les voisins semblent s'être concertés.

Déjà il nous paraît probable qu'originairement les galeries, aujourd'hui interrompues, que nous avons vues aux nos 12 et 14 de la rue du Cloître et de la maison où nous sommes actuellement, se continuaient sous les maisons suivantes. Ces galeries présentaient alors un système complet produit dans une intention quelconque.

Nous nous expliquerons plus tard sur cette question, lors que nous aurons recueilli les renseignements qui nous permettront d'envisager et d'apprécier l'état et l'ensemble de la base de la forteresse.

On voit maintenant pourquoi nous avons interverti l'ordre de notre marche. Il nous paraissait important de connaître d'abord les liens par lesquels les souterrains de cette première maison, du côté oriental, se rattachaient à ceux du côté nord.

Nord. — Rue du Cloître-Saint-Pierre. Maison n° 2.

Voulant donner toute la suite désirable à nos recherches, nous avons demandé et obtenu accueil dans la maison n° 2, habitée par M. Daniel, juge. Cette maison est située à l'extrémité orientale de la rue du Cloître et à l'angle *nord-est* de la citadelle, là où Louvet prétend mal à propos qu'existait la porte septentrionale de la cité.

Deux caveaux l'un sur l'autre.

A raison de sa situation particulière, nous nous étions bercé de l'espoir d'y rencontrer des caveaux curieux, et notre espoir ne s'est point réalisé. Les souterrains que nous avons rencontrés ici sont disposés de telle manière qu'on arrive dans l'un d'eux après avoir descendu treize marches, et puis, dans ce premier caveau, il existe un autre escalier de douze marches qui conduit dans un étage inférieur de cave. Ces deux caveaux sont modernes ; ils ne laissent voir aucune trace de l'ancienne disposition qu'ils doivent avoir eue ; ils n'offrent absolument rien qui ressemble aux souterrains que nous recherchons. Ces emplacements sont défigurés.

Malgré la profondeur de ce dernier souterrain, qui, eu égard à l'abaissement de la rue et au nombre de marches que nous avons

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

indiqué, nous paraît devoir se trouver au-dessous du niveau du cours d'eau qui coule près de là, jamais, nous a-t-on dit, cette eau ni celle des sources ne s'y sont fait jour, ce qui suppose que le sol sur lequel on est placé est solide par les restes de construction qui s'opposent aux filtrations.

Maison mi-gauloise, mi-française.

Cette vaste maison, que le propriétaire actuel croit avoir été jadis une maison de refuge, offre, en effet, quelques signes qui semblent justifier sa croyance ; elle est d'ailleurs un composé de constructions de plusieurs époques, et cette composition se fait remarquer, comme à la maison de Mme Motte, notamment dans la façade septentrionale du principal corps de logis, où l'on voit un rez-de-chaussée en mur extrêmement épais et solide, revêtu de pastoureaux romains, et un premier étage tout-à-fait dans le goût du XVIe siècle. Cette façade est mi-gauloise et mi-française.

Escalier en hélice qui servait peut-être à la tour.

On voit dans cette même maison, *entr'autres choses curieuses* qui se rattachent plus ou moins à l'antique forteresse, mais dont nous n'avons point à parler, un escalier en pierre montant en spirale autour d'un pilier central lui-même en pierre, qui semble fait à l'intention d'un clocher ou d'une tour qui aurait existé là.

Nous savons, au reste, que la forteresse avait une tour à chacun de ses angles.

Nous avons dit que nous voudrions épargner au lecteur tout ce que peut avoir de fastidieux l'histoire des souterrains de la cité, et pourtant nous avons dû ne pas négliger d'enregistrer les détails que les pricipaux nous ont présentés, parce qu'ils fournissent l'occasion de faire des comparaisons, des rapprochements, au moyen desquels on voit la ressemblance ou la dissemblance qui les distinguent, et de juger les rapports qu'ils peuvent avoir eus. Evidemment, cette forteresse militaire, n'ayant point été élevée dans la vue des maisons bourgeoises qui sont venues s'asseoir sur elle, elle était organisée suivant un plan uniforme arrêté à l'avance, et c'est ce plan que nous étudions et que nous cherchons à découvrir.

Nous allons parcourir aussi rapidement que possible les quatre autres côtés du pentagone que figure la cité.

On comprend que nous ne voulons parler que des seules maisons où se rencontrent des dispositions qui peuvent nous intéresser, et même que parmi elles il en est plusieurs devant lesquelles nous passons sans nous y arrêter, parce qu'après informations nous sa-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vons qu'elles ne présentent rien de curieux. Pourtant, nous devons dire que nous avons vu des caves qu'on nous avait signalées comme fort curieuses, et qui ne l'étaient guère ou pas ; d'autres, comme insignifiantes, et que nous serions fâché de n'avoir point vues. Cela nous donnerait presque le regret de n'avoir pu les visiter toutes, mais nous ne nous sommes pas reconnu capable de cette entreprise surhumaine.

D'ailleurs, l'inventaire, tel que nous le présentons ici, est assez peu poétique de sa nature, et nous sentons que nous devons nous efforcer de le rendre le moins insupportable possible.

Est. — Rue de la Belle-Image.

Nous quittons la ligne septentrionale de la cité, et nous continuons celle qui regarde l'orient et qui correspond à l'impasse dit Merdanson, qui longe la rue des Flageots, et dont nous avons déjà commencé l'examen par la maison n° 6 de la rue de la Belle-Image. C'est, en effet, derrière les maisons de cette dernière rue que se trouvent, dans cette direction, les débris de la cité qui subsistent encore, ainsi que nous l'avons remarqué dans la maison de M. Delacour.

N° 4, M Leclerc, receveur.

La cave du n° 4 de cette rue de la Belle-Image est tout-à-fait dépourvue d'intérêt.

N° 2, le docteur Bourgeois.

Il n'en est pas de même du n° 2, dont la maison est habitée par le docteur Bourgeois.

La cave de cette maison, bien que moderne, relativement, est trop curieuse pour n'en point faire mention ici. On y arrive par un escalier droit de treize marches, en regard de l'ouest. Cet emplacement présente une étendue en longueur de dix-huit grands pas ; il est partagé, dans le milieu, par un arceau pentagone qui enveloppe la voûte plein cintre et ses retombées. Dans la première moitié de cette cave, on remarque, au milieu, un pilier carré à bords tranchés, haut de six pieds, du sommet duquel semblent partir deux arceaux pareils à celui dont on vient de parler. Ces arceaux se croisent en suivant le dessin de la voûte, et vont, chacun de son côté, s'appuyer sur une espèce de chapiteau ouvragé qui leur sert de base. La portion de l'arcade, tournée vers le nord, est soutenue par une colonne à fût arrondi et à chapiteau feuillé, qui paraît être de l'âge de ce caveau et qui a été placée là pour contrebuter la voûte, à en juger par la vigoureuse armature qui l'entoure.

Deux séries de cintres pentagones croisés.

On observe une toute pareille disposition dans la deuxième moitié

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de cette enceinte. Seulement, ici, la voûte se soutient d'elle-même, et permet d'apprécier le gracieux effet de la nervure croisée qui décore cette voûte, et dont chaque branche de la croix est assise sur un soutien particulier.

Son creux du sol. Cette cave, bâtie en moyen appareil, ne laisse rien voir qui décèle d'abord les caveaux de la cité; mais en frappant rudement le sol de la croisée du fond, on entend un son creux qui avertit de l'existence d'un grand vide au-dessous. Ce sont, sans doute, les souterrains de la cité qui sont imparfaitement comblés. S'il n'y avait danger, il y aurait moyen d'établir là un second étage de caves.

On voit dans cette même cave, comme ailleurs, des cintres surbaissés, de petites portes en pierres qui annoncent des communications.

On remarque aussi un escalier en hélice, se déroulant autour d'un pilier en pierre. C'est la descente commune.

Est. — Rue des Flageots, n° 23, M. Michel Varlet. Dans la rue des Flageots, toujours sur la ligne orientale, on nous a signalé, comme une maison curieuse, celle qui porte le n° 25, habitée par M. Michel Varlet.

Les caves de cette maison sont loin des murs de la cité; nous n'avons point à en parler.

Faisons connaître les observations auxquelles ont donné lieu les débris de la cité que nous avons rencontrés dans le jardin de cette habitation. Ces observations, d'ailleurs, se lient assez directement au travail qui nous occupe.

Dans cet endroit de la cité, on rencontre de grandes portions de murs dégradés, mais qui faisaient certainement partie de la citadelle. D'abord, on voit, dans l'angle du jardin qui fait face au *nord-est*,

Une tour. une *tour* qui appartient à la maison de M. Charles Delacour, et qu'on ne voit bien que dans le lieu où nous sommes actuellement. Cette tour paraît avoir à-peu-près vingt-cinq pieds de hauteur; elle est fort endommagée dans ses deux tiers inférieurs qu'on a réparés avec des briques. Quant à son tiers supérieur, il est revêtu de ses pastoureaux primitifs, interrompus par une chaîne de briques larges et légèrement saillantes, ainsi que nous l'avons observé ailleurs.

En creusant dernièrement au pied de cette tour, on a rencontré deux cuves de tanneurs quasi réduites en poussière. On a trouvé aussi des cornes de bœuf.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La courtine, qui naît de la tour dont nous venons de parler, s'élève à la même hauteur qu'elle. Son épaisseur, qui nous a été signalée chez M. Delacour, où l'on voit un grenier, auquel on a pratiqué un œil de bœuf pour l'éclairer, a donné lieu à un travail de perforation très-considérable.

Courtine de la même hauteur — Elle est également épaisse en haut et en bas.

L'extérieur de ce mur a été retouché ; on y voit des pastoureaux, des briques et quelques moyennes pierres taillées. On y observe aussi, au-dessous de l'œil de bœuf, un cadre saillant qui semble indiquer une croisée simulée.

Quant à la base de ce mur, on l'a entamée vivement dans un point, et, après en avoir tiré des pierres en quantité assez considérable, on a reconnu qu'on était encore loin d'en avoir traversé l'épaisseur.

Derrière ce mur, qui répond à la maison de M. Daniel, juge, on sait que le sol est élevé de neuf à dix pieds de plus que celui où nous sommes à présent. Aussi, sommes-nous hors de la cité, et cette observation vient bien à l'appui de ce que nous avons dit ailleurs sur l'inégalité d'élévation du sol dans la cité *intra* et *extra-muros*.

Nouvelle preuve de l'inégalité du sol, *intra* et *extra-muros*.

Un pareil travail de perforative, à *la base du mur*, a été entrepris sept ou huit pas plus loin, près de l'angle que forme la maison voisine (nord) avec celle-ci. Le terrain du jardin étant, dans ce lieu, un peu plus élevé que celui où on a pratiqué la brèche, on a remarqué que, dans les grandes pluies, l'eau, se dirigeant vers là, pénétrait dans cette ouverture surbaissée, et qu'elle s'introduisait, par de petites fissures qui existent à droite et à gauche, de telle manière que, quelqu'abondante que fût l'eau pluviale, elle s'y engouffrait à la minute. En frappant du pied sur le sol de la brèche, il y a un son creux qui décèle manifestement la présence d'un caveau inconnu au-dessous, lequel est, très-probablement, la suite du souterrain *nord* que nous avons exploré et le commencement du souterrain *est* que nous étudions.

On distingue, à l'intérieur du mur et à sa base, un son creux qui décèle un caveau. — Preuve de l'existence de ce caveau.

Cette intéressante découverte nous paraît fort significative relativement à l'objet de nos investigations.

La portion de la ligne *est* de la cité, qui appartient à ce quartier de la ville, apparaît peu, parce qu'elle est renfermée dans l'enceinte des habitations, qui, là, sont fort rapprochées les unes des autres.

Disposition de ce quartier relativement à la cité.

Une partie du cours d'eau, qui parcourt cette portion de ligne, sert aux besoins des maisons qu'elle traverse.

Les habitants de deux autres maisons de cette même ligne, que

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous avons vus, nous on dit que leur cave, plus ou moins grande, était cintrée et qu'elle ne différait en rien des caves ordinaires. Nous avons dû passer outre.

Porte du Châtel. En parlant de la porte du Châtel, nous avons dit ce que chacun a pu remarquer lors de la réparation des caves dans ce quartier, en 1844.

M. Coignon, boulanger. La maison de M. Coignon, boulanger, à raison de son ancienneté, à raison des particularités curieuses, mais étrangères à la cité qu'elle présentait, et surtout à raison de son voisinage de cette porte de la cité, nous donnait lieu d'espérer d'y rencontrer des souterrains intéressants. Ceux qui y existaient, *très-probablemeut*, ont été transformés en caveaux à plein cintre, comme nous en avons vu dans beaucoup de maisons que nous avons visitées. La maison Coignon est actuellement une des moins pourvues de débris de la cité, même dans la portion qui donne dans la rue Beauregard où nous entrons.

Rue Beauregard A deux maisons plus loin que celle de M. Coignon, on voit un mur revêtu de pastoureaux. Dans l'intérieur de quelques habitations de cette rue, on rencontre des fragments de vieux murs de la cité en ruine.

Nous avons visité, dans cette rue, les maisons qui nous ont été signalées comme les plus curieuses.

N° 30, M. Fontaine. Nous sommes entré dans la maison n° 50, propriété de M. Fontaine. Nous avons descendu un escalier droit, de treize marches assez hautes, et nous sommes arrivés dans un caveau non occupé, à cause de sa petitesse, de son excessive humidité et de sa disposition fort mal commode. Là, nous nous sommes trouvé en face d'un mur de la cité, auquel on remarque un cintre que le propriétaire de la maison a lui-même fait murer. M. Fontaine rapporte que ce cintre, bien qu'on le voie arrondi, était le commencement d'un conduit, de quatre pieds en tous sens, qu'il a vu, se dirigeant de *l'est* à

Galerie romaine de *l'est* à *l'ouest.* *l'ouest*, dans une étendue de vingt-cinq à trente mètres, suivant son estimation. Ce conduit, à voûte aplatie, est visiblement au-dessous du fond du cours d'eau voisin; il était évidemment aussi un embranchement à angle droit d'une pareille galerie, parcourant la base de la cité du *sud* au *nord*, dont il existe encore une portion assez considérable, placée à la gauche de l'observateur, avec tous les caractères que nous avons déjà mentionnés.

Dans ce dernier débris de conduit souterrain, on voit dans l'angle,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

près de la voûte aplatie et à droite, une ouverture qui pénètre, on ne sait à quelle profondeur, dans l'épaisseur du mur de la cité. Au pied de ce même conduit, on remarque ces assises de pierres énormes, posées à sec, dont nous avons parlé ailleurs.

Assises de grosses pierres posées à sec.

M. Fontaine nous disait que son caveau, d'ailleurs d'un abord assez difficile, ne présentait rien qui pût nous intéresser : il se trompait.

N° 26.

Le n° 26 de la rue Beauregard, placé derrière la maison qu'habitait autrefois M. Thibaut, sur la place, a appartenu dans le temps à ce négociant. Dans ce temps là, M. Thibaut fit percer un puits dans sa maison, rue Beauregard. Lorsqu'on fut arrivé à une certaine profondeur, on dut renoncer à ce travail, qui resta inachevé, attendu que l'eau du cours d'eau voisin s'épanchait en extrême abondance, par une voie qu'on ne soupçonnait pas, dans l'abîme inconnu creusé au fond du sol de cette maison.

Epanchement d'un cours d'eau dans les souterrains de la cité.

Maison Désessement, n° 32.

Nous ne pouvons nous dispenser de signaler une habitation fort curieuse, portant le n° 32. Cette propriété est celle d'un nommé Désessement, qui l'habite ; elle est située à l'endroit correspondant à-peu-près à l'ancienne église de Saint-Pantaléon.

A quelques pas, dans la cour de cette maison et en face de la porte d'entrée, on voit un bâtiment présentant l'apparence d'un petit pavillon, composé ainsi qu'il suit :

Maison curieuse qu'on croit avoir été habitée par les chevaliers de Malte.

Au premier, une vaste salle, carrée et régulière, conserve encore le cachet d'opulence qui appartenait anciennement à cette localité, qu'on croit avoir fait partie de l'hôtel occupé par les chevaliers de Malte.

Au rez-de-chaussée, placé au niveau de la rue et tout près d'un des cours d'eau qui entouraient la cité, on aperçoit une porte, peu élevée, à plein cintre, au moyen de laquelle on pénètre dans une espèce de sombre local fort remarquable.

Emplacement qu'on suppose avoir été une chapelle.

A-peu-près au milieu, on voit un énorme pilier rond, en pierre, reposant sur une base carrée. Du haut de ce pilier, peu élevé, partent, dans quatre directions opposées, des nervures géminées et arquées, qui se distribuent de manière à figurer quatre voûtes en petites pierres cubiformes et légèrement concaves.

L'une de ces nervures s'arrête tout court au manteau d'une haute et vaste cheminée, qui paraît avoir été bâtie après coup, car les côtés de cette cheminée sont composés de piliers ronds, de moindre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dimension, mais pareils à celui dont nous venons de parler.

Cette construction, qui a plusieurs traits de ressemblance avec une autre de la maison n° 50, de la grande place, dont nous dirons bientôt un mot, et d'une autre tout-à-fait analogue que nous avons vue au palais épiscopal, et qui d'ailleurs est, par sa position, dans un voisinage fort rapproché de la maison de la place dont nous parlons, présente, dans son intérieur, une autre particularité fort intéressante relativement à l'objet de notre travail.

Nous nous demandons à quel usage servait cet emplacement, dans une maison habitée, dit-on, par des personnages d'un ordre religieux militaire. Etait-ce une chapelle? Cela nous paraît vraisemblable. Passons.

Au mur septentrional de cette enceinte, que nous venons de décrire, il existe une petite porte arrondie et en pierre, répondant à un escalier droit composé de quatorze marches. Chaque degré peut avoir huit pouces, et l'ensemble représente à-peu-près neuf pieds et demi.

Souterrains divers.

A cette profondeur en terre, le spectateur se trouve dans un petit caveau régulier et en ruche, à voûte arrondie et construit en petites pierres cubiques. Cette voûte, sans jour, a au moins six pieds d'élévation.

Galeries gallo-romaines.

Au mur regardant l'*est* de ce souterrain, on voit une autre porte à plein cintre, haute de moins de quatre pieds, donnant dans une espèce de singulier souterrain qui mérite d'être décrit.

A l'entrée de cette casemate, le terrain va en s'abaissant peu à peu de six à sept pouces, et puis l'on pénètre dans un lieu où l'on reconnaît le commencement de trois galeries, dont l'une se dirige vers le *nord*, une autre vers le *sud*, et une autre enfin vers l'*est*. On a fermé les ouvertures *nord* et *est*, qui sont encore parfaitement indiquées. La seule galerie ouverte est donc celle qui se dirige vers le *sud*.

Une des plus remarquables.

Cette galerie représente un conduit carré, pouvant avoir à-peu-près trois pieds et demi en tous sens. Ce conduit mène directement au midi dans une étendue de plusieurs mètres. Nous n'avons pu continuer de le suivre pour savoir s'il changeait de forme et de direction. Il ne serait peut-être pas sans danger de poursuivre cette investigation, qui pourrait exposer le visiteur à être asphyxié par le défaut d'air respirable. On prétend que ce conduit se dirige vers la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

collégiale de Saint-Michel, où il communiquait avec les tours depuis le pont d'Amour jusqu'à ladite collégiale.

Cette galerie chemine sous le cours d'eau de ce quartier, comme le fait celle de la porte de l'Hôtel-Dieu dont nous avons parlé ci-dessus.

Les trois souterrains, dont il s'agit ici, nous paraissent avoir été établis dans la vue de protéger et de défendre le fossé qui entourait la forteresse de ce côté : ce sont des casemates proprement dites, d'où l'on pouvait inspecter les différents points d'une ligne de fossés, et d'où, au besoin, l'on pouvait appeler des secours de l'intérieur de la place.

Ce souterrain est en patte d'oie.

En rendant compte de ces explorations souterraines, M. Borel s'exprime ainsi sur ces curieuses galeries : « Nous y descendîmes et » trouvâmes qu'il (ce souterrain) était *en patte d'oie*; que toutes » les allées conduisaient, non autour, comme dit M. Louvet, mais » au dedans de la place; qu'elles étaient très-bien maçonnées et » voûtées carrément; que deux hommes n'y pouvaient qu'à peine » marcher de front, et qu'ils étaient obligés de baisser la tête, » c'est-à-dire qu'il pouvait y avoir environ quatre pieds et demi de » haut sur trois de large. Il y a quelques endroits, néanmoins, où » ces conduits sont dans l'épaisseur des murs de la cité, comme » chez M. Fombert et chez M. Danse, mais non chez M. Lecat et » chez M. de Saint-Hilaire. Nous entrâmes dans celle qui nous parut » la plus belle. Après avoir avancé vingt ou trente pas, nous aper- » çûmes un endroit enfoncé dans le mur, en forme d'autel, et nous » emportâmes la tête d'une petite figure qui était dessus. Nous vou- » lûmes passer outre; nous ne pûmes y résoudre celui qui portait » la lanterne, parce qu'elle commençait à se ternir, et, quoique » ce ne fut que l'effet naturel d'un lieu extraordinairement humide, » il s'imagina qu'il y avait je ne sais quoi d'extraordinaire, et que » la lumière était près de s'éteindre. Les habiles crurent que ce lieu » souterrain était un asile que nos premiers chrétiens s'étaient bâti » dans le temps de la persécution. Mais quelle apparence qu'ils eus- » sent en la hardiesse de le faire à la face des persécuteurs? et » pourquoi l'eussent-ils fait si petit et si incommode? Il est donc » plus vraisemblable que c'est l'ouvrage de ceux-là mêmes qui ont » construit la cité, afin de pouvoir, en cas de surprise, se retirer » en cachette au Beffroi, au magasin d'armes, ou bien d'une tour

Exploration d'un de ces corridors.

Erreur sur leur origine et leur usage.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» à l'autre ; mais que ces chrétiens, trouvant ces corridors tout » faits, ont pu s'y réfugier comme dans les carrières de Rome, que » l'on nomme les catacombes. »

A la façade *nord* de cette maison, un joli pavillon du XVI^e^ siècle.

Nous ne pouvons quitter cette curieuse maison sans dire qu'à droite et au fond de la petite cour, après avoir monté quelques degrés, il existe un étroit emplacement découvert, d'où l'on a sous les yeux la façade nord du petit pavillon dont nous nous occupons. Cette façade, du XVI^e^ siècle, est remarquable par les détails d'architecture qu'elle présente, par ses grandes croisées carrées, encadrées dans une double nervure en arrête, formant un dessin assez agréable.

On croit que ce logement, fort réduit de nos jours, qui est entouré de toutes parts de modestes bâtiments, était dégagé autrefois de ces constructions insignifiantes, et qu'il était disposé par son entourage d'une manière plus convenable et mieux appropriée à la destination qu'on lui suppose. On dit qu'il faisait partie de l'habitation des chevaliers de l'ordre de Malte, résidant à Beauvais, pour le service divin de la chapelle Saint-Pantaléon.

L'espèce de luxe que l'on remarque dans l'ensemble et dans les détails de ce reste d'habitation, quasi princier, sur l'examen duquel nous avons cru devoir insister, et le voisinage de la commanderie confiée à ces hommes aussi braves que pieux, semblent justifier cette opinion.

Rang ouest des maisons de la place. — Eglise souterraine, n° 50.

Qu'il nous soit permis de dire aussi, sur une maison voisine, ce que nous ne trouverons plus l'occasion de rapporter ailleurs. Tout le monde sait combien les établissements religieux étaient abondants autrefois à Beauvais, et tout le monde peut ne pas savoir qu'il existait dans cette ville des chapelles souteraines. Sans doute, nous ne voulons pas parler de l'église de Saint-Gilles, qui existait au sud-ouest de la ville et que l'on a exhumée il y a plus de vingt ans, mais d'une construction située très-profondément en terre qu'on rencontre dans une maison de nouveautés de la grande place, n° 50, tout près de la cité et presque au revers de la maison dont nous venons de parler. La construction souteraine dont il s'agit sert de cave aujourd'hui. Dans l'emplacement assez vaste qu'elle occupe, le spectateur, étonné, se trouve placé au milieu d'une chapelle bâtie en pierres de taille et offrant toute l'apparence de l'intérieur d'une église, mais seulement dans le tiers supérieur de la hauteur du

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

monument. A une médiocre élévation au-dessus de sa tête, l'observateur aperçoit des voûtes à nervures en ogives soutenues par des piliers composés et à chapiteaux, figurant une disposition de galeries telles qu'on les voit dans les églises des XIII^e^ et XIV^e^ siècles. On remarque aussi dans cette même cave le haut d'une tour cylindrique et en pierres dans laquelle est pratiqué un escalier en spirale, dont on compte encore quelques degrés. On reconnaît aisément que la base de l'édifice dans lequel on se trouve est à une grande profondeur au-dessous du sol.

Sa description.

Quelle est la profondeur à laquelle ce monument plonge en terre? à quelle fin a-t-il été élevé? à quelle époque? a-t-il eté bâti sur pilotis? Nous laissons le lecteur à ses réflexions sur ces questions, et nous continuons notre chemin dans la rue Beauregard.

Dans la cour de la maison n° 46, habitée par le sieur Salingue, vannier, il existe des lambeaux de murs de la cité, avec quelques pastoureaux que l'habitant de cette maison appelle des *Têtes de chat*. C'est le nom, dit-il, qu'on donne, à ces petites pierres cubiques, parmi ses connaissances.

N° 46, M. Salingue. — Pastoureaux appelés ici *Têtes de chat*.

Il y a là un petit caveau, peu profond, dont, en regard du levant, la paroi est faite de murs romains. On remarque dans cette paroi un cintre bordé de briques, de 18 pouces de hauteur et d'une ouverture de deux mètres. Les remblais qui ont eu lieu là donnent à penser à une galerie qui communiquait avec l'intérieur de la place, comme celle de la maison n° 30.

Apparence de galerie entrant dans la cité.

A propos de ces cintres, nous devons dire qu'on en rencontre dans une foule de rues de Beauvais, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des habitations. Ces cintres sont plus ou moins surbaissés, et par la largeur de leur ouverture, relativement à la hauteur de la baie, ils laissent voir que des remblais ont été exécutés là dans la vue de combler le vide que ces baies présentaient originairement. Il n'est aucun de nous qui n'ait fait cette remarque, mais nous disons qu'on voit plus de ces fausses baies à la base des murs de la cité qu'ailleurs. Qu'elles soient au-dedans ou au-dehors des habitations, elles présentent un développement d'ouverture fort variable. La mesure à laquelle leur ensemble est réduit fait voir combien sont considérables les mouvements imprimés au sol de notre ville, et elle atteste en même-temps des constructions disparues. Les baies simulées qui se trouvent à la base de la cité ont, pour la plupart, été fermées

Cintres surbaissés qu'on rencontre au dedans ou au dehors de plusieurs maisons.

Ils sont fréquents dans les murs de la cité.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par les propriétaires des maisons où elles existent, pour rompre les communications qu'elles avaient avec les maisons voisines. Les baies closes et surmontées de cintres sont très-multipliées à la base de la cité au palais épiscopal, ainsi que nous le verrons en son lieu.

Est — Rue Beauregard et rue de la Grande-Frette, n° 2. — M. Floury-Tellier.

La maison, située au commencement de la ligne *est*, du côté méridional, portant le n° 2 et habitée par M. Floury-Tellier, présente deux longues et grandes caves, qui se succèdent immédiatement sur le même plan, en longeant la rue Beauregard. Vraisemblablement elles ont été construites aux dépens des souterrains de la cité, et pourtant elles ne présentent rien qui en rappelle l'idée.

Dans la petite cour de cette maison existe le second mur de la cité qui sépare cette maison de celle qui la suit à l'ouest vers la place Saint-Michel. A ce mur, on observe une baie de porte en pierre et à plein ceintre qui, dans un temps éloigné, a donné lieu à un acte par lequel il est dit que s'il arrivait que ce mur se dégradât de manière qu'il s'y fît une ouverture, le voisin *à l'est* serait tenu de donner le passage par sa cour à son voisin *d'ouest*. Cette convention est sérieuse.

Singulier contrat entre voisins dans la cité.

Sud. — Rue de la Grande-Frette.

Les maisons de la rue de la Grande-Frette (1) correspondant à la rue du Théâtre, ne nous ont offert rien de remarquable, sinon une différence notable dans l'élévation du sol; pour aller, en traversant les maisons, de cette dernière rue dans l'autre, on est obligé, suivant les endroits, de monter 7, 8 ou 10 marches.

Dans ces rues, inégalité notable de l'élévation du sol.

Dans l'une de ces maisons, voisine du pont d'Amour, on a ménagé un écoulement aux eaux abondantes de la pluie, vers un lieu où elles s'engouffrent et se perdent, et ce lieu correspond à la base de la cité.

Dans ce quartier, les eaux surabondantes s'engouffrent dans les caveaux de la cité.

On nous a rapporté que dans une inondation qui a eu lieu il y a quelques années, partie de ce quartier était submergée et le cours d'eau voisin lui-même. L'eau surabondante tombait par torrents dans ce souterrain inconnu et elle s'y perdait.

Place Saint-Michel, n° 1. — *M. Bocquet, avoué.*

La maison n° 1er de la place Saint-Michel, occupée par M. Bocquet, avoué, est la seule où nous ayions rencontré des traces du corridor de la cité. La cave, profonde de 17 marches, se compose

---

(1) Le nom *de la Frète* a-t-il été donné à ce quartier de la ville, parce que là existaient les bureaux où l'on s'occupait *du transport par eau*?

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de deux emplacements. L'enceinte, au bas de l'escalier, est celle qui nous intéresse surtout, à cause d'un massif de mur gallo-romain fort endommagé par le temps et les coups de pic, et que leurs efforts réunis n'ont pu anéantir. Ce massif laisse voir à sa base et dans la direction sud-est, une ouverture dont la profondeur n'est pas connue. On peut juger qu'elle a quatre pieds d'élévation en soustrayant les remblais de toute sorte qui obstruent sa base, et qui donnent au sol, dans cet endroit, plus d'élévation que dans le reste du plan. Une longue bêche que l'on y a introduite a fait connaître que le vide s'étendait plus loin. Cette ouverture est carrée; sa voûte est aplatie dans toute la profondeur à laquelle on puisse atteindre, comme au côté nord de la cité.

Massif et souterrain gallo-romain.

Cette nouvelle allée marche de l'est à l'ouest, ou mieux du *sud-est* au *nord-ouest*. Si, sans déviation, elle suit cette dernière direction, on devra la considérer comme faisant partie de celles destinées à communiquer avec l'intérieur de la forteresse.

Cette galerie paraît se diriger vers l'intérieur de la place de la forteresse.

M. Bocquet, désireux de connaître la disposition et l'étendue de cette galerie, nous a promis de nous faire part des observations qu'il aura faites.

Quoiqu'il en soit, il est certain que là nous retrouvons notre galerie souteraine, et il nous paraît probable que c'est dans une partie correspondante à cette galerie qu'existe le gouffre dont nous parlions il y a un moment.

Sud. — Place Saint-Michel.

Dans la maison qui précède celle-ci, il y a une fosse commune qui répond dans les souterrains de la cité, et dont l'usage non interrompu date de temps immémorial.

Ce concours de circonstances suffit, il nous semble, pour autoriser à admettre sur la ligne *sud* l'existence d'un corridor analogue à celui dont nous avons découvert des traces non équivoques au nord et à l'est de la forteresse.

La communication des souterrains paraît n'être point interrompue.

Les caves de la maison, place Saint-Michel, n° 3, méritent d'être vues, nous a-t-on dit. Nous les avons visitées, et voici ce que nous avons remarqué :

N° 3, M. Devimeux, notaire.

Elles sont au nombre de deux et disposées d'une manière assez singulière. Après être descendu six marches, on pénètre dans une première cave ou emplacement, composé de deux longs caveaux accolés, l'un en face de soi, dont nous ne parlerons pas, et l'autre, à gauche, qu'il nous importe de faire connaître.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deux caves contigues en deux étages.

On pénètre dans ce lieu par une espèce de porte, rendue étroite, formée par une portion d'arceau pentagone et en ogive, dont l'ensemble embrasse toute la voûte et ses retombées. Ce caveau voûté, plein cintre dans toute son étendue du nord au midi, parcourt la longueur totale de la maison.

Dans celle de l'étage supérieur, une série de cintres pentagones.

L'arceau remarqué à la porte est répété de six pas en six pas. On en compte trois; ils font à la voûte et aux retombées une saillie d'un demi-pied à-peu-près. Le dernier de ces arceaux ou cintres est triple. Ce caveau a cinq pieds et demi d'élévation.

Là est un spécimen des murs de la cité.

Le mur de clôture du fond donne une idée parfaite de la construction de la cité. On voit là la disposition qu'affectaient les briques épaisses, larges et saillantes, placées dans l'épaisseur des murs revêtus de pastoureaux : c'est un spécimen curieux d'un travail fait *certainement* par les Gaulois.

Dans le fond de ce même caveau, on remarque, à gauche, une baie de porte fermée en petites pierres carrées. Cet ouvrage est d'hier. Presque tout l'intérieur de ces caveaux est fait en briques.

Dans la cave de l'étage inférieur, cintres en contreforts.

Lorsqu'on est sorti de ce caveau, on descend un autre escalier de quatorze degrés et l'on arrive dans une nouvelle enceinte, disposée de la même manière que la précédente, quant à sa direction et à son élévation. Ici, encore des arceaux faisant l'office de contreforts; mais ils sont aplatis, plus larges dans leur partie extérieure, et conséquemment moins saillants au dehors. Suppose-t-on à cette forme une plus grande résistance à la pression? L'air introduit dans ce lieu profond y arrive par un soupirail étroit qui semble n'avoir point de fin.

On voit ici un remaniement complet de la base de la cité, dont on retrouve partout de précieux débris. On s'est servi des matériaux abondants qui se trouvaient là pour transfigurer l'état primitif des choses. On ne voit que du moyen appareil.

On remarque, dans ces caves, une manière de contrebuter les voûtes, pareille à celle que nous avons observée dans deux autres caves.

La cave du n° 5, placée entre le devant et le fond de la maison, présente une épaisseur de murs qui atteste et l'emploi des matériaux de la cité et la conservation d'une partie de ces murs. C'est, d'ailleurs, du plein cintre en moyen appareil.

Place de la Comédie, *M. Zedde jeune.*

Quant à la maison de M. Zedde *jeune*, donnant sur la place de la Comédie, et contiguë à la maison précédente, on remarque une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tour faisant avant-corps de bâtiment sur la rue du Théâtre. De loin, nous pensions que cette tour avait pu faire partie des fortifications, et de près nous avons acquis l'assurance qu'elle leur est tout-à-fait étrangère.

Mur de la cité ayant huit pieds d'épaisseur.

Cette maison est construite depuis quelques années. Le propriétaire nous a fait remarquer, dans son enceinte, le mur extérieur de la cité placé justement sur la ligne du pareil mur, qui suit la tour de la place du Théâtre dont nous parlerons dans un moment.

Ce mur, de la maison de M. Zedde, a à-peu-près huit pieds d'épaisseur. On y a pratiqué une ouverture qui met cette épaisseur en évidence. C'est à cette ouverture qu'est pratiqué l'escalier qui conduit à un bûcher donnant sur la rue du Théâtre. Ce même mur, qui se prolonge de *l'ouest* à *l'est*, a été entamé dans divers points de son étendue pour arriver aux distributions et arrangements intérieurs qu'on voulait obtenir.

A quatre pieds en terre on a trouvé une chaussée toute pavée

Près de la porte de sortie de ce bûcher, sur la rue du Théâtre, on a, dans le temps, fouillé la terre, et, à une profondeur de quatre pieds, on a rencontré une portion de rue ou de chaussée toute pavée, qui paraissait occuper une certaine étendue.

L'église Saint-Michel était sur une partie de ce terrain.

C'est sur le terrain qui forme le jardin et une partie de cette habitation qu'était placée la portion orientale de la collégiale de Saint-Michel.

N° 9, *M. Deschapelles*

Après avoir visité la maison de M. Zedde, nous sommes entrés dans l'habitation voisine, portant le n° 9 et appartenant à M. Deschapelles. Cette maison, qui était contiguë à la précédente, correspondait immédiatement à l'entrée et à un quart de l'édifice de la collégiale qui a donné son nom à ce quartier; elle est séparée de la maison voisine par la rue Vaillant, percée depuis quelques années.

Belle courtine que l'on voit du côté de la place du Théâtre.

Nous n'avons rencontré là d'intéressant que le revers de la belle courtine, riche de pastoureaux, qui décore un des côtés de la place du Théâtre. Ce mur, presqu'entier, qui, dans ce lieu, s'élevait à la hauteur des tours, a une épaisseur et une solidité fort considérables.

Cette maison laisse deviner dans son ensemble une construction antérieure à la sienne, construction qu'on n'a pas voulu ou qu'on n'a pu détruire, et qui a nécessairement influé sur ses distributions intérieures. La cave est insignifiante.

N° 11, M. Letellier.

Sur la même place se trouve, n° 11, la boulangerie militaire.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette maison avoisine le lieu où était l'ancienne église de Saint-Michel.

A la voûte de la descente, fausses marches renversées.

L'entrée de la cave regarde le nord ; on y descend par seize marches en ligne droite. La voûte de la descente, dans son tiers inférieur, présente six fausses marches en pierres, renversées, tout-à-fait pareilles à celles que nous avons observées à la voûte de la descente dans le souterrain de l'ancienne cour d'assises.

Caveau à débris romains.

On voit ici un petit caveau moderne, à plein cintre, tourné au sud. A sa paroi gauche, on remarque des assises de pastoureaux ; le reste est en moyen appareil.

Autre caveau à cintres pantagones.

Il existe ensuite un autre caveau plus grand, qui croise celui-ci et se dirige de l'est à l'ouest. Dans ce caveau, de cinq pieds et demi d'élévation, deux fois plus long que l'autre (les deux réunis représentent trente-deux pas), on remarque une arcade, qui, partant de terre, emboîte complétement la voûte. Cette arcade, saillante de neuf à dix pouces, est pentagone et absolument semblable aux nervures qui naissent du pilier que nous avons remarqué dans la cave n° 8, rue du Cloître-Saint-Pierre. Ce cintre est répété quatre fois dans cette cave et à intervalles pareils. On aperçoit dans les murs quelques pierres cubiques de la cité.

La tour près du théâtre.

C'est à cette maison qu'appartient la tour qu'on aperçoit vis-à-vis le côté du théâtre. Cette tour est plus sur la rue que n'est la cave ; elle est d'ailleurs plus apparente dehors que dedans la maison. Elle est toute revêtue de pastoureaux dans sa surface méridionale ; on lui suppose à-peu-près trente pieds d'élévation. Une chambre, qui existe dans sa partie la plus élevée et que nous avons vue, a une forme ovale, ce qui fait croire que c'est celle qu'avait originairement la tour.

Les murs en sont excessivement épais. On a essayé de pratiquer une porte dans le mur de sa base, et, après l'avoir entamé dans trente pouces de son épaisseur, on a été forcé de renoncer à l'entreprise.

Le mur sous Saint Michel.

Le mur, peu élevé, qui longe la rue sous Saint-Michel, est un reste de la muraille extérieure de la cité. Ce mur conserve quelqu'apparence de son origine. Dans le principe, il s'élevait, dit-on, à la hauteur des tours, et l'unique tour que l'on voit encore a été découronnée, et il parait qu'elle s'élevait plus haut qu'elle ne le fait aujourd'hui. Cet endroit de la cité passe pour avoir été un magasin d'armes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Langlois-Bernot, en face de la place Saint-Gilles, derrière le théâtre, nous a affirmé qu'il était à sa connaissance qu'au côté sud de la maison qu'il occupe, où étaient jadis les murs de la cité dans cette direction, il existait sous ces murs des caveaux qui s'étendaient de *l'est* à *l'ouest*. Ces caveaux sont comblés : il n'en reste pas de trace.

Côté ouest. — Caveaux souterrains.

M. Ricard, aîné, dont l'extrémité sud de la maison repose sur la cité, et contribuait à former l'angle *sud-ouest* de la forteresse, nous a dit savoir positivement que des débris de cette antique construction ont été trouvés sur ce point de son habitation, lors des mouvements de terre qui ont eu lieu à l'occasion de la restauration qu'il lui a fait subir. Nous n'en savons pas davantage sur le côté *sud* de la cité.

M. Ricard aîné, n° 9, rue du Metz.

Dans des mouvements de terre, on a trouvé des debris de la cité.

Il nous reste maintenant à examiner l'état dans lequel se trouve le côté occidental ; et puis, nous terminerons par le côté *nord-ouest* de la base de la forteresse.

La tour de Saint-Germer, qui limitait le côté sud et le côté occidental de la cité, a disparu depuis très-longtemps : on en a détruit les derniers vestiges au commencement de ce siècle.

La tour de Saint-Germer.

Un grand nombre de personnes ont pu voir la poterne dite de Saint-Louis, petite porte en pierre et à plein cintre, qui fermait supplémentairement la ville de ce côté.

La poterne Saint-Louis.

La tour répondait à-peu-près au côté sud de la petite place actuelle dite de St.-Louis, qui avoisine le boulevard de l'Arquebuse, et elle s'unissait à angle droit avec les murs de la cité qui longeaient la rue dite sous Saint-Michel et ceux situés derrière la rue Saint-Nicolas.

Quant à la poterne dite de Saint-Louis, elle était située, comme chacun sait, presqu'en face de la rue du Metz, et correspondait à un petit pont jeté sur la rivière, et que l'on a supprimé, lors de l'établissement du boulevard Saint-Nicolas. Cette poterne figurait autrefois un couloir composé de toute l'épaisseur des deux murs de la forteresse ; quant aux remparts qui la surmontaient, ils suivaient leurs cours depuis le rempart Saint-Nicolas jusqu'à la tour dont on vient de parler. Tel était alors l'état des choses.

Une note que nous avons trouvée dans les papiers de M. Legrand-Fombert, nous apprend que cette poterne Saint-Louis en a remplacé une autre qui était située près de la tour Saint-Germer. Voici

Cette poterne a remplacé, en 1607, la poterne Saint-Germer.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette note : (1) « Le 20 avril 1607, Louis Haviot, procureur du roi » du bailliage, à qui la ville paya 200 livres, se chargea de faire » construire la poterne Saint-Louis, ce qu'il fit exécuter par le » nommé Marcadé, maçon ; il paya le surplus de la dépense. Alors » fut supprimée la poterne de Saint-Germer. »

Voyons quel est aujourd'hui l'état de ce quartier de la ville.

Toutes les vieilles constructions dont nous venons de parler ont été supprimées. La ligne de la cité que nous examinons est de toutes les autres celle que les hommes ont traité le plus impitoyablement : elle a reçue le dernier coup de massue.

A l'époque actuelle, cette ligne présente l'image d'une ruine presque complète. Ce qui, au dehors, apparaît de ces ruines, est à-peu-près sans valeur.

Quant aux fondations, voici ce que nous avons observé :

Ouest. — *Rue Saint-Nicolas.* Dans l'intérieur de plusieurs des petites maisons de la rue Saint-Nicolas, attenantes à la cité et près de la place de Saint-Louis, il y a eu des mouvements de terre très-considérables et qui datent de loin. La plupart de ces maisons sont peu spacieuses; les caves, là où il y en a, sont sur le devant des maisons; c'est même à-peu-près ainsi que les choses sont disposées sur une grande partie de la ligne.

N° 30, *veuve Hébert.* Au *n°* 30, la *dame Hébert* a fait enlever une grande partie des terres qui encombraient son étroit terrain, et lors de cette opération, qui se faisait sur le sol de la cité, les ouvriers ont découvert un grand trou qui paraissait pénétrer très-avant dans la terre. Cette excavation était pratiquée dans un mur fort épais qui, bien qu'à moitié ruiné, était encore d'une très-grande solidité.

Excavation souterraine.

On n'en sait pas davantage sur cela.

Au côté ouest du rempart Saint-Nicolas, répondant au n° 26 de la rue de ce nom, il existait une tour remarquable qu'on appelait, nous ne savons pourquoi, la *Tour de l'Entrelot;* c'était un monument gallo-romain, compris dans le massif des murs de la cité. Lors de l'alignement tracé pour le nouveau boulevard, ce monument faisait à la vérité une saillie, mais cette saillie était trop peu considérable cependant pour gêner la voie publique.

(1) Registres de l'Hôtel-de-Ville.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A raison de l'importance de ce débris antique, la commission, prise dans le sein de la société archéologique chargée d'aviser à la conservation des anciens monuments qui se recommandent par quelques points intéressants, après avoir entendu la lecture faite par M. Danjou, directeur de la Société, d'un rapport développé sur ce dernier reste de nos vieilles fortifications, la commission, disons-nous, d'accord avec toute la société et son président, a adressé le rapport fait par ce dernier à l'administration municipale avec instante invitation de ne pas permettre la destruction d'une ruine précieuse.

Monument gallo-romain.

Ce rapport constate : (1) « Que le rempart de l'ouest était flanqué » de trois tours, dont une seule subsiste encore ; le parement ex- » térieur a été enlevé, en sorte que l'on en aperçoit la coupe inté- » rieure divisée en deux étages. Les arceaux de l'étage inférieur » présentent une voûte ogivale, tandis qu'à l'étage supérieur les » voûtes sont à plein cintre et en pierres de petit appareil, bizar- » rerie qui ne s'explique que par des reconstructions postérieures » de la base, qui se reconnaissent à la différence des matériaux et » des moyens de construction. La commission conclut à la conser- » vation de ce débris de l'architecture militaire de l'époque gallo- » romaine, de ce témoin du courage de nos pères lors du terrible » assaut de la porte du Limaçon. En conséquence, copie du rapport » sera adressée par le comité de Beauvais à l'administration muni- » cipale, en la priant de concilier la conservation de ce monument » avec les travaux de voirie en cours d'exécution (2). »

Sa description.

Demande de sa conservation au conseil municipal.

La municipalité de Beauvais a accueilli avec bienveillance la recommandation de la commission pour la conservation de ce précieux débris, et, malgré l'espérance qu'elle lui en avait fait concevoir, elle a cru devoir céder à des considérations qui ont eu pour affligeant résultat l'anéantissement d'un des plus curieux et plus antiques monuments de notre ville.

Ce monument n'existe plus qu'en un dessin assez fidèle.

Heureusement, la Société d'Archéologie de Beauvais conserve

---

(1) Extrait du procès-verbal de la séance du 9 mai 1845.

(2) La Société d'Archéologie conserve un dessin assez bien fait de ce monument; c'est tout ce qui en reste.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans ses cartons une représentation assez fidèle de cette intéressante ruine, digne de tous ses regrets et de ceux de toute personne sage.

Depuis la démolition de ce rempart, en 1845, le propriétaire de la maison n° 24 s'est donné une cour en déblayant une partie de l'espace disponible de la quantité de terre qui l'embarrassait. Là, encore, on a fait, comme au n° 30, la découverte d'une excavation dont la profondeur n'est pas connue, et qui, vraisemblablement, correspond aux caveaux, en partie comblés, de la cité. Cette maison n'a pas de cave.

Excavation souterraine.

N° 18, M. Jacquet Mansard.

En novembre 1848, M. Jacquet-Mansard, propriétaire du n° 18, a fait démolir le corps de bâtiment du devant de sa maison. En pratiquant une tranchée pour recevoir les fondations du nouveau bâtiment, on rencontra, *à plus de six pieds de profondeur, une portion de rue* ou *de chaussée* faite en *gros silex* ronds, usés en partie, ayant l'apparence de ces galets qu'on rencontre au bord de la mer, et placés symétriquement comme sont les pavés de nos rues.

On trouve, à six pieds en terre, une portion de rue pavée.

Cette surface pavée, dont on n'aurait mis à découvert qu'un mètre carré dans l'intervalle des silex, présentait du gravier. Le maçon qui en a fait la découverte, et de qui nous tenons ce renseignement, nous a dit que cette chaussée paraissait s'étendre vers les maisons de l'autre côté de la rue. Il en a conçu l'idée d'une ancienne rue qui existait là avant l'usage des pavés en grès. On sait combien cet endroit de la rue Saint-Nicolas est élevé, relativement aux deux extrémités de la même rue. Cette nouvelle observation confirme encore ce que nous avons dit touchant l'inégalité du sol de la cité *intra* et *extra-muros*.

Nouvelle preuve de l'inégalité du sol *intra* et *extra-muros*.

Cette chaussée, nous a-t-on rapporté, était recouverte de gravier, de terre végétale et puis de décombres de toutes sortes.

Une tour au mur de la forteresse.

Au mur de la forteresse correspondant à cette même maison, il existait autrefois une tour dans laquelle, pendant de longues années, un menuisier a tenu son atelier. Cette tour, ouverte à l'ouest, recevait le jour par une croisée qu'on y avait posée.

N° 8, M. Ledérubé.

La plupart des caves de la rue Saint-Nicolas sont sur le devant des maisons.

Ici, comme dans plusieurs autres maisons de la rue Saint-Nicolas, que nous avons visitées, le lieu qui sert de cave est sur le devant de la maison. Nous l'avons déjà dit, partout l'emplacement est construit dans le goût moderne ; nous n'avons point à nous y arrêter.

Il y a peu d'années, le propriétaire de cette maison supprima

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son puits, dont l'eau était mauvaise ; il fit perforer la terre au pied du mur intérieur de la cité pour y chercher une source d'eau. Cette opération donna lieu à une découverte assez curieuse. Etant arrivé à trente-cinq pieds de profondeur, le maçon rencontra, sous son pic, un fût de colonne ; il le dégagea avec précaution, et reconnut bientôt que ce fût était fixé sur un autre fût pareil, lequel reposait sur une base d'une seule pierre sculptée. L'ensemble présentait toute l'apparence de ces croix en pierre qu'on voit dans les cimetières ou sur le bord des grandes routes. Nous avons vu un des tronçons de cette colonne que le propriétaire conserve ; le reste a été employé dans des constructions. Ce tronçon a de vingt à vingt-deux pouces de hauteur et seize à dix-sept pouces de circonférence. On a trouvé près de là des briques à rebord, du gravier et des écailles d'huîtres.

Ici on a trouvé, à trente-cinq pieds en terre, une grande croix en pierre.

Cette étrange découverte, d'une grande croix en pierre dans la profondeur de la terre, est une énigme. On a sujet de regretter le remblai qui a été fait dans les souterrains de cette partie de la cité, et notamment dans celui dont il s'agit.

A quelles conjectures ne peut-on se livrer sur le lieu inconnu où était dressé ce monument ?

Ouest. — Rue du Tourne-Broche.

La maison de M. Badré, instituteur, rue du Tourne-Broche, étant dans la cité et assez rapprochée des murs de la ville, nous avait été signalée comme remarquable par ses caves et autres particularités.

L'entrée de la cave de cette maison s'ouvre au levant, rue de l'Ecole-du-Chant, par un escalier de douze marches presqu'à pic. Cet escalier date de 1825. Avant ce temps, il existait en sa place une ouverture qui pénétrait assez avant dans le trajet de la rue du Tourne-Broche, et M. Badré nous a fait remarquer un son creux qu'on entend en frappant du pied dans la partie de cette rue qui avoisine la rue Sainte-Véronique, et qu'il croit provenir du prolongement du souterrain fermé par l'escalier de 1825. Il est fâcheux qu'on ait négligé de s'assurer de l'étendue totale de ce souterrain et de la direction qu'il suit ; correspondait-il avec le beffroi de la citadelle?

Souterrain sous la rue du Tourne-Broche.

La cave de cette maison est curieuse. Qu'on se figure un pilier rond sans chapiteau, ni ornement aucun, ayant un mètre et quelques centimètres de hauteur, et un peu moins de deux mètres de circonférence, des côtés duquel partent, dans huit directions différentes, des arceaux à plein cintre, lesquels montent à la voûte qu'ils

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dessinent et retombent vers la terre, où chacun d'eux se confond avec la portion du mur qui les reçoit. Ces arceaux sont encore pentagones comme ceux dont nous avons déjà parlé; seulement ils font en dehors une saillie de près de trente centimètres. Dans l'intervalle

Cave curieuse.

des rayons de cette espèce de corbeille en palmier, la voûte, concave dans chaque intervalle, est construite en pierres qui semblent intermédiaires entre le moyen et le petit appareils. Cet ensemble, assez gracieux, est malheureusement rompu et défiguré par une cloison qui coupe la colonne et l'espace en deux. On voit que ce lieu était originairement une seule cave, s'il est vrai que cette curieuse construction ait été faite dans cette intention d'une cave.

Au fond de la cave qui suit celle-ci et qui fait face à l'escalier, on en voit une autre, à arceaux pareils à ceux dont on vient de parler. Ces arceaux dessinent une croix grecque, dont les branches saillissent à la voûte et aux retombées.

Dans le compartiment à droite de cette cave, M. Badré a fait fermer, il y a quelques années, un conduit dont il ne connaît pas la profondeur, mais qui se dirigeait du sud au nord.

Fontaine dont l'eau aurait la propriété de guérir la fièvre.

La maison en question est en possession d'une partie de la source de la fontaine qui existait auprès du porche de l'ancienne collégiale de Saint-Nicolas, à laquelle, suivant Louvet, on attribuait la propriété de guérir la fièvre. L'eau de ce puits serait précieuse, car M. Badré dit que depuis vingt-cinq ans que son pensionnat en fait usage la fièvre ne s'est pas montrée dans la maison.

Autre fontaine ayant la propriété de guérir les maux d'yeux.

Il y a, dans une maison voisine, une autre fontaine dont l'eau jouit, dit-on, du privilége de guérir les maux d'yeux.

Ouest. — Moulin de la porte du Limaçon.

La maison de M. Warmé, meunier à la porte du Limaçon, bien que séparée des murs de la cité par la rivière, à raison de son voisinage de l'ancienne porte de la ville, nons faisait espérer quelque découverte curieuse.

Cette belle maison est nouvellement rebâtie. Dans les fouilles de fond en comble faites pour sa reconstruction, on n'a rencontré rien d'important.

Il n'y a pas de caves, mais des celliers à plafond.

Il semble que, dans ce côté de la cité, les souterrains ont été comblés; nous n'en rencontrons que de légères traces.

Lors de la démolition des remparts Saint-Nicolas, en 1845, les vieux murs ont été enlevés seulement à rase terre dans la partie voisine de la porte de Limaçon. S'il existait des souterrains au-dessous de ces murs, ils ont été comblés depuis fort longtemps,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suivant les apparences, car dans la démolition de ces remparts, on n'en a rencontré que de légères traces.

Dans la maison n° 10 qui nous appartient, lors de la réparation inévitable de la partie correspondante au rempart démoli, des excavations ont été faites, à une profondeur peu considérable à la vérité, relativement à la profondeur connue des souterrains de la cité, et l'on n'a rien trouvé. Quoique ces excavations aient été pratiquées immédiatement au-dessous des murs de la forteresse, on n'a rien rencontré qui annonçât une communication entre les murs supprimés et des souterrains. Il est évident que dans quelques endroits de cette partie des remparts, il n'existait pas de souterrains. Les maisons n°s 24 et 30 offrent des traces incontestables de constructions souterraines, bien qu'elles ne paraissent point avoir l'importance que nous avons observée ailleurs.

DANIEL.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. L'ABBÉ PINART.

En décimant impitoyablement les illustrations scientifiques de la France, la mort avait depuis deux ans porté à la Société Académique de l'Oise des coups spécialement douloureux et profondément ressentis. M. Ducrotay de Blainville, dont la gloire européenne avait protégé le berceau de notre réunion naissante, nous avait été ravi le premier. Nous pleurons encore M. Héricard de Thury, qui, après avoir encouragé plus d'une fois nos efforts et constaté les premiers résultats de nos expériences publiques, avait voulu nous communiquer lui-même ses observations et nous conter, comme en famille, ses explorations les plus récentes. Les noms immortels de ces deux illustres Membres honoraires de la Société Académique de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Oise resteront inscrits dans les fastes de la science, et aussi les justes regrets de leurs modestes collègues.

Nos pertes parmi nos collègues résidants ont été bien plus nombreuses ; elles sont encore trop présentes à nos souvenirs pour que j'aie besoin de les énumérer ici. La plus inattendue et la plus récente est celle de M. l'abbé Pinart, le fondateur et le premier Vice-Président de notre section des Sciences naturelles. Une plume, dont le mérite a dès longtemps conquis votre estime, a dignement acquitté envers la mémoire de nos premiers défunts la dette de nos justes regrets, je viens vous présenter à mon tour les lignes que je traçais sur la tombe encore entr'ouverte de M. l'abbé Pinart. J'y ai réuni et condensé les humbles mais nombreux détails d'une vie tout entière dépensée pour la gloire de Dieu et pour le bonheur des hommes.

« Désiré-Hippolyte Pinart naquit le 26 juillet 1806 à Emery-Hallon, département de la Somme. Les talents naturels qu'il manifesta dans les écoles primaires décidèrent ses parents à lui faire commencer de bonne heure l'étude du latin. Dès l'âge de dix ans il entra dans un pensionnat secondaire à Ham ; il passa de là au collége de Compiègne, qui avait alors pour principal M. Monchoux, auquel succéda bientôt M. l'abbé Gueudet. Il y fit ses humanités et son cours de philosophie avec une application persévérante, chaque année couronnée de glorieuses récompenses.

» La marche un peu lente, sans doute, des études classiques à cette époque, avait pourtant un avantage incontestable, lorsque, par un désir réel de s'instruire, les élèves secondaient le zèle et le talent du maître. Elles gravaient plus profondément dans l'intelligence les principes essentiels, ornaient la mémoire de détails bien choisis, et épuraient le goût naissant. Celui-ci, développé par l'étude, dirigeait le premier élan vers les jouissances de l'esprit avec une modération si nécessaire pour faire un choix judicieux des connaissances à acquérir, pour les posséder solidement et pour les employer de la manière la plus utile. Formé d'après cette méthode d'enseignement, le jeune Pinart s'habitua de bonne heure à recueillir par écrit les leçons de ses maîtres, leurs productions en vers et en prose et leurs citations. Ses corrigés d'écolier commencèrent son répertoire de professeur, où il prit plaisir à amasser, comme l'in-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fatigable abeille, les atômes les plus délicats de ses nombreuses lectures. Aussi, plus tard, sa mémoire, meublée de traits et d'anecdotes, répandait sur l'enseignement élémentaire, sur l'éducation du jeune âge, ce charme aussi avantageux au maître qu'à l'élève. De là encore cette conversation instructive et variée qui délassait ses confrères des ennuis du professorat, intéressait une société d'amis, et conciliait au prêtre une faveur spontanée toujours avantageuse, parfois indispensable à son ministère.

» Joignez à ces qualités intellectuelles une bonhomie franche et cordiale, une gaîté simple et naïve, qui prenait part aux amusements insignifiants de l'enfance, qui jouissait au récit des traits de gros bon sens populaire comme aux finesses délicates des esprits cultivés. Et puis, pour exploiter le gracieux trésor d'une intelligence riche et aimable, ajoutez un bon, un excellent cœur, sensible à la moindre infortune, heureux du moindre bonheur des autres, toujours prêt, toujours prévenant pour rendre service, expansif sans réserve avec ses amis, et, trop souvent pour sa sensibilité, avec d'autres encore ; sur le plus léger signe de retour oubliant les torts aussi vite qu'il les avait profondément ressentis ; content de peu, donnant souvent et de tous côtés et de toutes façons ; se procurant pour distribuer ; tel était, au sortir du collége, tel fut toujours M. l'abbé Pinart.

» Il venait de terminer son cours de philosophie lorsqu'il entra au grand Séminaire de Beauvais, au mois d'octobre 1827. Bien que l'aridité des études théologiques fut adoucie pour lui par les délassements que lui procuraient la littérature italienne qu'il affectionna toujours spécialement, ses exercices de piano et quelques herborisations que la règle autorisait à certains jours, il lui fut difficile pourtant de se façonner complétement à la vie sérieuse et uniforme du séminaire. Sa santé, d'ailleurs, ne tarda pas à souffrir ; et trois mois ne s'étaient pas écoulés que l'abbé Pinart était envoyé au petit Séminaire de Saint-Germer, pour y professer une petite classe et y suivre un genre de vie plus en harmonie avec son organisation physique et morale. Cependant cette âme aimante avait puisé durant son court séjour au milieu de l'atmosphère de la piété pure, vraie et solide, le goût du recueillement, de la prière et du zèle pour le salut des autres. Ces trois dispositions nécessaires à tout bon prêtre, mais indispensables à l'ecclésiastique qui se consacre à l'éducation

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cléricale, se développèrent chaque jour plus heureusement chez le nouveau professeur. La variété de ses petites connaissances lui concilia l'estime de ses confrères et des élèves. Sa conversation anecdotique le fit rechercher de tous ; sa cordialité toute candide lui gagna promptement les cœurs, et sa présence dans l'établissement se fit promptement remarquer par d'heureux résultats.

» Sans entrer dans le détail des mille riens imperceptibles, quoique d'une importance réelle sur les générations soumises à leur incessante influence, qui composent les jours, les mois et les années d'une vie de professeur ecclésiastique, nous dirons seulement les principales améliorations dont l'abbé Pinart fut ou l'inspirateur ou le coopérateur actif.

» Le petit Séminaire, laboricusement fondé et soutenu par le zèle d'un saint Evêque et d'un supérieur aussi aimé que respecté, venait d'être confié aux soins d'une administration nouvelle, qui eut à cœur de continuer dignement et de faire progresser l'instruction et l'éducation cléricale. Former une bibliothèque, introduire l'étude d'une langue vivante, inspirer le goût des sciences naturelles, développer l'attrait pour la musique instrumentale et vocale, toutes ces améliorations salutaires rencontrèrent dans l'abbé Pinart un secours précieux et sans cesse disponible. Il devint bibliothécaire, professeur d'italien, de botanique et d'entomologie, créateur d'un musée, maître d'orchestre et de chapelle, remplissant ces fonctions de son mieux jusqu'à ce que les ressources et le temps permissent de consacrer à chaque poste un homme spécial pour continuer l'œuvre ébauchée.

» La direction morale et religieuse de l'établissement réclamait quelques perfectionnements indispensables. La piété simple et affectueuse de l'abbé Pinart trouva immédiatement accès auprès des jeunes gens les moins abordables en apparence, et la confiance de leurs communications n'avait pas de mystères pour un ami aussi discret que charitable. Dès lors prirent naissance ces réunions fraternelles, où la vertu chancelante se soutient par un secours mutuel contre les premiers assauts des passions. L'abbé Pinart en fit goûter les charmes bienfaisants même au jeune âge, dont il semblait avoir conservé, dans toute leur naïveté, les qualités aimables. Puis, lorsque ces petites sociétés eurent reçu de leur fondateur la part de soins que la Providence lui avait donné mission de leur prodiguer,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elles passèrent sous une direction plus appropriée à leurs besoins nouveaux. Car telle a été dans toute sa carrière, si pleine de bonnes œuvres, la mission du digne prêtre que nous pleurons : inaugurer le bien pour le laisser continuer par d'autres.

» Ces humbles, mais si utiles travaux, commencés par l'abbé Pinart, simple séminariste et clerc tonsuré, reçurent à chacune de ses promotions aux saints ordres une impulsion toujours plus vive. Lorsque le sacerdoce eut, en 1851, conféré à son zèle la plénitude des pouvoirs et des grâces, il devint le directeur d'une nombreuse jeunesse, de plusieurs de ses confrères et de ses supérieurs eux-mêmes. Sa piété, appréciée par les fidèles en dehors du petit Séminaire, multiplia ses relations spirituelles, lui dicta plusieurs ouvrages connus, et lui inspira le projet d'établir dans le diocèse de Beauvais un ordre religieux pour l'éducation chrétienne des jeunes filles de la campagne.

» Cependant, les fatigues de l'enseignement et de la vie commune avaient altéré notablement une santé dépensée goutte à goutte depuis douze années dans les détails continus et interminables de l'éducation. M. Pinart fut appelé à réparer ses forces dans l'exercice du ministère paroissial en y rendant à l'église les services que la piété et le zèle, à défaut de l'expérience pratique, lui inspireraient naturellement. Nommé vicaire de Saint-Etienne en 1859, il en remplit pendant douze ans les fonctions diverses. Le soin spirituel des malheureux exilés Espagnols et Polonais, les relations de confiance avec les paroissiens de tout rang, la direction spirituelle des consciences pieuses, devinrent ses occupations habituelles. L'étude des sciences naturelles et celle des antiquités religieuses remplissaient ses loisirs. Déjà membre de la société entomologique de France, il fut un des fondateurs de la Société Académique de l'Oise et le premier Vice-Président de la section des Sciences naturelles. Les fruits de salut, résultats précieux de son dévouement, sont connus surtout du souverain rénumérateur, qui lit au fond des consciences. L'autorité diocésaine voulut néanmoins récompenser ses services et encouragea ses efforts : Monseigneur l'Evêque nomma l'abbé Pinart chanoine honoraire en juin 1851. Preuve de satisfaction à laquelle son âme reconnaissante fut extrêmement sensible, et qui lui inspira un nouveau désir de se sacrifier au bien de la paroisse. Ce n'était pas seulement du haut de la chaire chrétienne qu'il distribuait l'ensei-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gnement divin et les conseils salutaires de la sagesse éternelle ; c'était surtout dans le silence du tribunal sacré, dans les entretiens particuliers, dans les correspondances multipliées. Aussi ne tarda-t-il pas à se renfermer de plus en plus dans la solitude, afin d'y consacrer au salut des âmes, sous l'œil de Dieu seul, le goût et les talents qu'il avait toujours manifestés pour l'étude. La distribution des ouvrages pieux sortis de sa plume et des compositions analogues, réunies à l'aide de la pieuse munificence des fidèles et de son savoir faire, le plaça, presque à son insu, à la tête d'une institution encore inconnue dans le diocèse de Beauvais. Déchargé du vicariat en 1852, il fut nommé par Monseigneur directeur de l'OEuvre des Bons Livres, et recommandé sous ce titre au concours actif du clergé et des fidèles.

» Il déployait dans ce poste important l'ardeur de son zèle, qui reprenait toute son énergie première à chaque nouvelle fonction confiée à son dévouement ; il voyait s'évanouir les difficultés inhérentes aux entreprises dispendieuses commencées sans autre ressource que la confiance en Dieu ; il entrevoyait le moment où il pourrait mettre sous les yeux de son évêque les résultats de ses combinaisons, de ses démarches, de ses relations et de ses sacrifices personnels ; c'était là son idéal de jouissances aussi nobles que filiales, lorsque l'adorable Providence lui ravit une dernière fois la consolation de voir le couronnement de son œuvre pour le couronner lui-même, récompenser promptement le bien déjà exécuté par lui, et escompter à son bénéfice celui que l'avenir recueillera sans en connaître l'auteur.

» M. Pinart ressentit, vers le commencement du carême, les premières atteintes d'un rhume de cerveau et de poitrine, qui prit les caractères de la grippe ; il se contenta des précautions en usage dans ce genre d'affections légères. Mais le mal acquit, vers le 25 mars, une gravité alarmante ; le 27, une bronchite capillaire avec inflammation du foie mettant la vie du malade en danger, une médication énergique enraya pendant quelques jours ses progrès excessivement inquiétants. On crut pouvoir espérer ; le malade lui-même en remerciait avec effusion le bon Dieu, et se flattait de pouvoir, grâce à sa miséricordieuse clémence, accomplir ses deux projets favoris, l'établissement de son œuvre et l'éducation d'orphelins recueillis par sa charité. La médecine, l'amitié et la charité se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trompaient. Le jeudi 6 avril, l'abbé Pinart, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise avec les sentiments de la foi, de l'amour et de la résignation les plus édifiants, rendait doucement son âme à son créateur. Il a semé abondamment sur la terre, il moissonne dans l'éternité. Sa dépouille mortelle, entourée par un nombreux cortége de parents, de confrères et d'amis, a été déposée dans un caveau où un acte de charité chrétienne, digne des plus touchants respects et de la plus juste reconnaissance, lui a généreusement donné une place. Que les cendres de cette noble famille soient perpétuellement bénies par la présence du prêtre! »

M. Pinart a laissé des ouvrages assez nombreux et variés, qui continueront longtemps encore le bien réalisé par son zèle. On peut les diviser en trois séries : une première de dévotion, une seconde classique, et la troisième récréative.

Le plus important des livres de la première série, et de tous ceux qu'a composés l'auteur, se recommande à la fois par la solidité et l'onction ; il est intitulé : *Les Flammes de l'Amour de Jésus* ou *Le Sauveur proposé à notre Amour*. L'accueil que cet ouvrage a reçu des fidèles en est le plus impartial éloge ; il est à sa septième édition. *La Nourriture de l'Ame* offre le Sauveur à notre imitation ; c'est une suite et un complément des *Flammes*, dont il reproduit les qualités essentielles, une dévotion douce et sensible. Un *Traité des Indulgences*, parvenu en peu de temps à sa troisième édition présentement épuisée; un *Chemin de la Croix*, plusieurs fois aussi réimprimé, achèvent de révéler l'âme aimante du prêtre priant au pied de son crucifix. Puis viennent différents petits recueils : *Les pieux Sentiments*, traduction libre de Liguori, *Le Manuel des Jeunes Gens*, *Le Manuel des Jeunes Personnes*, enfin *Le Trésor des Grâces*, nouvelle forme donnée aux *Manuels*.

La série classique comprend deux ouvrages, qui ont coûté à l'auteur beaucoup de recherches et de soins, parce qu'il les a composés avec cette conscience attentive à ne rien négliger. *Les Leçons de Géographie ancienne*, pour l'étude des auteurs classiques, et les *Morceaux choisis d'Ovide*, vraiment rédigés avec le goût et le discernement que donne surtout la pratique de l'enseignement dans les classes élémentaires. Le *Choix d'Ovide* est à sa seconde édition.

La troisième série se compose en partie de productions originales,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en partie d'imitations et de traductions libres; toutes ont un but religieux et moral; toutes s'adressent principalement au jeune âge. En voici les titres : *Les délassements de la soirée* ou *Drames sacrés de Métastase*, traduits de l'italien; *Les Mille et une nuits*, édition abrégée et expurgée à l'usage de la jeunesse; *Le petit Jardin*, *Les Cerises*, *Les Pommes rouges*, *L'Epagneul*, *Les Fraises*. Enfin, lorsque la Providence vint briser dans sa main laborieuse la plume féconde de notre regretté confrère, il terminait *Les Récits d'un Instituteur*, imitation libre d'un ouvrage semblable du célèbre historien César Cantù Cette dernière production littéraire de M. Pinart ne tardera pas à paraître.

Quoiqu'il ait toujours affectionné et cultivé les sciences naturelles, M. Pinart a écrit peu de choses sur cette matière. Quelques articles fort goûtés sur le *Paon de jour* et d'autres insectes, un *Catalogue des Lépidoptères de l'Oise*, et des notes détachées sur plusieurs oiseaux, sont les seuls produits de sa plume en ce genre.

Un illustre guerrier se consolait en mourant au souvenir des deux glorieuses victoires qui rediraient son nom aux siècles à venir. Combien plus doux et plus utile surtout n'est-il pas de laisser après soi des œuvres, qui, sans avoir coûté à la patrie, ni son sang, ni ses trésors, prépareront bien des victoires de la vertu sur le vice, soulageront la douleur et ne feront couler d'autres larmes que celles de la dévotion et du repentir.

L'abbé FÉLIX MAILLARD,
Vice-Président.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTE

SUR

UNE ENSEIGNE DE PÉLERINAGE,

conservée au Musée de Beauvais.

Depuis quelques années, l'attention des antiquaires s'est portée sur un genre de monuments meubles, qui n'avaient pas été, jusqu'alors, observés avec autant de précision. Plusieurs collections archéologiques possédaient des plaques de métal, de dimensions assez faibles, revêtues d'empreintes symboliques et d'inscriptions pieuses, appartenant, en général, aux derniers siècles du moyen âge ou aux premiers temps de la renaissance. Les dessins qu'on en a donnés dans divers recueils, et la comparaison qu'en ont faite avec sagacité des hommes dont les travaux exercent une juste influence dans la science, ont déjà permis de résumer en corps de doctrine les notions recueillies sur cette nouvelle catégorie d'antiquités, et d'en déterminer, avec un haut degré de certitude, l'ori-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gine et la destination. M. le vicomte de Caumont, qu'on trouve toujours à l'avant-garde sur toutes les routes de l'archéologie, s'est empressé de donner à ce nouveau progrès de la science le suffrage de son imposante adhésion, en publiant, dans son bulletin monumental (tome XIX, page 525), un savant mémoire de M. E. Hucher, du Mans, où sont posés, avec une grande netteté, les principes de la matière, et qui nous servira souvent de guide dans le cours de cette Notice.

L'étude des plaques ou médaillons, qui nous occupent, a fait remarquer que les sujets pieux qui y sont estampés représentent toujours un saint d'une certaine célébrité, soit générale, soit purement locale ; que les inscriptions dont elles sont accompagnées ont ordinairement un rapport direct avec le saint patron, objet principal du médaillon, et qu'enfin la plaque est munie par derrière de crochets, annelets ou autres instruments de suspension.

On en a conclu que ces plaques étaient des signes commémoratifs des pélerinages, rapportés par les fidèles qui avaient fait un de ces pieux voyages.

Cette interprétation nous paraît aussi ingénieuse que juste.

Comme tous les voyageurs, les pélerins se plaisent toujours à rapporter dans leurs foyers des souvenirs matériels des lieux saints qu'ils ont visités. A l'attrait des souvenirs locaux se joint pour eux celui des sentiments pieux qui les ont soutenus et quelquefois consolés pendant les fatigues ou les dangers d'une longue pérégrination, et l'on conçoit facilement que l'usage de rapporter ces signes commémoratifs, fondé sur les plus purs mouvements du cœur de l'homme, ait été, de tout temps, général chez les pélerins. Aussi les ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, qui avaient la garde des lieux vers lesquels se dirigeait la piété des pélerins, avaient-ils toujours le soin de mettre à la disposition des fidèles quelques objets portatifs, propres à consacrer le souvenir de la visite faite à leur sanctuaire. Ils s'appliquaient aussi généralement à donner un cachet d'authenticité à ces signes en adoptant et en faisant consacrer, par l'autorité épiscopale, les matrices sur lesquelles étaient fabriqués les médaillons du genre de ceux dont nous nous occupons ici spécialement, et qui étaient alors désignés sous le nom d'*enseignes*, en latin *signa* ou *sigilla*. Plusieurs procès considérables, qui eurent lieu pour la défense de la propriété des matrices contre l'usur-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pation ou la contrefaçon de ces modèles, prouvent toute l'importance qu'on y attachait de part et d'autre, et, par une conséquence naturelle, la grande extension qu'avait prise l'usage des enseignes.

Ces notions, sur une coutume beaucoup plus répandue qu'on ne le croyait jusqu'ici, donnent une explication complète et naturelle d'un fait historique, qu'on a longtemps regardé comme une excentricité purement individuelle, et qui n'était que la pratique outrée d'un usage populaire. Les images en plomb de la Sainte-Vierge, dont notre roi Louis XI surchargeait sa coiffure, n'étaient pas autre chose que les enseignes des pélerinages qu'il avait faits, au nombre desquels on ne doit pas oublier celui de la célèbre Notre-Dame d'Embrun. La dévotion de ce singulier prince ne corrigeait malheureusement pas toujours assez l'esprit d'intrigue et la rigueur despotique qui rabaissaient son caractère et déshonoraient en lui un talent véritable dans le maniement des affaires.

Le Musée de Beauvais possède une plaque métallique représentant un sujet symbolique, qui appartient évidemment à la catégorie des enseignes de pélerinage.

ENSEIGNE DE SAINT LEU D'ESSERENT.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce curieux monument, d'une très-belle conservation, a été trouvé au Mont-Saint-Adrien, canton d'Auneuil, par un habitant de cette commune, M. François Hérouard, qui en a fait don à la Société Académique. Comme on peut en juger par la gravure, due au burin fidèle de M. Fontaine, que nous en donnons ici, il se compose d'un médaillon ou plaque en métal, ayant la forme d'un rectangle, plus haut que large, surmonté d'un triangle, faisant fronton.

Ses proportions sont :

Largeur	0m 035
Hauteur du rectangle	0 044
Hauteur du triangle	0 013
Hauteur totale de la base du rectangle au sommet du triangle	0 057
Epaisseur	0 001

La matière est un métal blanc, médiocrement malléable, assez mou pour être facilement entamé et coupé au moyen d'un instrument tranchant, mais d'une consistance plus ferme et moins flexible que celle du plomb. On peut croire que c'est de l'étain, ou du moins un alliage dans lequel l'étain entre pour une forte proportion.

Derrière la plaque, près du sommet du fronton, est soudé un crochet en forme d'S, qui devait servir à l'attacher *(voir la figure, lettre A)*. Il existe en outre un second crochet, près de la base, et deux annelets aux deux angles supérieurs du rectangle, ayant la même destination. Il ne serait pas impossible qu'il y ait eu d'autres anneaux aux deux angles inférieurs.

Sur la face antérieure de la plaque est estampé un sujet pieux qui représente un évêque, debout, la mître en tête, portant une croix de la main gauche et tenant la main droite levée, dans l'attitude de la bénédiction. Aux deux côtés du prélat, se trouvent agenouillés et les mains jointes deux pélerins couverts d'une longue robe et d'une espèce de manteau. Devant lui passe un lion à longue crinière.

Le costume de l'évêque se compose d'une aube fort longue, d'une ample chasuble à orfroi disposé en croix, d'un manipule étroit et d'une mitre basse enrichie de perles. Il a les cheveux longs. La croix qu'il porte, formée par une simple traverse, est ornée à chaque extrémité d'un fleuron trilobé.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce personnage est placé sous une arcade tréflée inscrite dans un triangle, et qui semble figurer au-dessus de sa tête le dais d'un trône.

Enfin, tout l'ensemble de la composition est encadré dans un double filet, renfermant une inscription dont le caractère semble indiquer la fin du XIII^e^ siècle, et qui se compose des mots suivants :

VECI : S : LEU : DESERENS :

Les trois premiers mots sont placés à la base de la plaque; le dernier est inscrit dans la portion de l'encadrement qui suit les rampants du fronton.

Le mot VECI est ici pour VOICI. On en trouve un exemple dans une autre inscription portée sur une enseigne de Saint-Maur-des-Fossés, qui est à-peu-près de la même époque, et dont M. Hucher a donné la description dans l'important travail que nous avons cité au commencement de cette Note.

L'inscription de l'enseigne que nous décrivons ne peut d'ailleurs laisser aucun doute sur le pélerinage auquel elle s'applique. Le nom de Saint-Leu et la qualification *Descrens*, malgré son orthographe peu précise, désignent, de manière à écarter toute incertitude, le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent, près de Creil.

Le nom d'Esserent, qui s'appliquait originairement à une section, et qui a servi plus tard à distinguer la commune entière pour la distinguer des autres, nommées comme elles Saint-Leu, se trouve en effet écrit quelquefois de la sorte dans les anciens titres.

Le saint patron, qui était archevêque de Sens, est d'ailleurs facile à reconnaître par les insignes pontificaux dont il est revêtu et par son nom, très-lisiblement et très-correctement écrit dans l'inscription. Le lion, passant humblement devant son trône, ouvre un plus large champ aux conjectures. A-t-on voulu représenter, sous cet emblème, le roi Clotaire, qui, après avoir condamné le saint prélat à l'exil, touché par la grâce divine, le rappela et vint se jeter à ses genoux pour obtenir son pardon, ou doit-on y voir seulement une représentation symbolique de l'éternel ennemi du genre humain, ce lion rugissant de l'écriture, réduit à l'impuissance par la vertu du saint archevêque? C'est ce que nous abandonnons à la sagacité de nos lecteurs.

Ce qui reste pour nous démontré, c'est que l'objet de dévotion,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que nous venons de décrire, avait été rapporté de Saint-Leu-d'Esserent dans les environs de Beauvais, et, par induction de ce premier fait, qu'il existait à Saint-Leu, dans le courant du XIII^e^ siècle, un pélerinage assez vénéré pour qu'on s'y rendît d'un point aussi éloigné que le Mont-Saint-Adrien. Pour se faire une juste idée de la difficulté que présentait cette distance, qui est au moins de 42 kilomètres, il suffit de se rappeler combien, à cette époque, les communications étaient imparfaites, et combien cet obstacle devenait grand lorsqu'il s'agissait de petites localités sans relations ordinaires entre elles.

On conçoit facilement, au surplus, toute l'importance que les pieuses populations du grand siècle de saint Louis pouvaient attacher au pélerinage de Saint-Leu-d'Esserent. Indépendamment de la juste vénération qui entourait la mémoire du saint archevêque de Sens, l'église d'Esserent se recommandait elle-même à la piété des fidèles par les titres les plus respectables. Son origine se liait aux plus brillants souvenirs de notre gloire nationale, à l'époque de la première croisade, et offrait un noble exemple de la foi vive et sincère que nos aïeux avaient constamment dans le cœur au milieu des hasards et des périls de la guerre. On savait que sa fondation, remontant à la fin du XI^e^ siècle, était due à Hugues, comte de Dammartin, qui l'avait élevée à son retour de la Palestine, en reconnaissance du zèle que les bénédictins d'un petit couvent voisin avaient déployé pour sa délivrance des mains des Sarrasins, en payant sa rançon. Touché de tant de dévouement, Hugues avait voulu remplacer le modeste couvent par un beau et vaste monastère, construit dans l'enceinte même du château-fort d'Esserent et complété par la magnifique église qui domine encore si majestueusement les rives de l'Oise, et qui présente un admirable spécimen de l'architecture religieuse à l'époque de la transition entre le style romain et la première période de l'architecture ogivale.

Pour assurer l'exécution de ses pieuses intentions, le comte de Dammartin fit donation du nouveau monastère à Guy, évêque de Beauvais, à la charge de le donner à l'abbaye de Cluny et d'y établir une maison de cet ordre, auquel appartenaient les bons religieux dont il avait à cœur de récompenser la généreuse fidélité.

L'évêque de Beauvais accomplit religieusement les intentions du fondateur. Il érigea la nouvelle communauté sous le titre de *Prieuré*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Esserent, fixa le nombre des religieux à vingt-cinq, compris le prieur, et les chargea du ministère paroissial dans le bourg de Saint-Leu. Cette localité, qui avait eu anciennement une assez grande importance, ainsi que l'attestaient encore récemment les ruines d'un pont de construction romaine, enlevées dans le but de faciliter la navigation, acquit un nouveau degré d'intérêt pendant les siècles agités du moyen âge, où sa forte position et les constructions militaires qui la défendaient devaient attirer l'attention de tous les partis. Sous d'autres rapports, le voisinage de l'Oise, sur laquelle Saint-Leu avait un port commode et le pont qui mettait ce port en communication avec la rive gauche, avaient contribué à développer la prospérité de cette commune, et y avaient appelé une population plus riche et plus habituée aux usages des villes que celle des villages qui l'entourent. On y avait fondé quelques établissements d'utilité publique, comme on n'en voyait jamais alors dans les paroisses de la campagne, une confrérie de charité pour le soulagement des pauvres malades, et une école de filles créée en 1677. Saint-Leu était ainsi devenu une sorte de petite ville, et on peut encore lui en trouver quelques caractères dans ses rues pavées, dans le mode de construction de ses maisons et dans les remparts crénelés et garnis de portes fortifiées qui entourent l'ancienne habitation des moines et la ferme seigneuriale.

On voit par ces détails quel intérêt s'attache à tous les souvenirs de Saint-Leu-d'Esserent, et on nous pardonnera, nous l'espérons, d'avoir résumé ici les principales circonstances qui donnent à nos yeux un prix tout particulier à l'enseigne que possède notre Musée.

Après avoir fait connaître les caractères de cette enseigne, il ne nous paraît pas inutile d'en rapprocher la description de celle de trois monuments du même genre, dont nous devons la connaissance à M. Hucher et à M. le docteur Rigolot, d'Amiens. Cette comparaison nous semble de nature à jeter une nouvelle lumière sur une matière intéressante et encore peu connue.

Les trois enseignes que nous allons étudier sont à l'effigie de saint Eloi de Noyon.

La première est ainsi décrite par M. Hucher :

« Plaque de plomb, carrée, fortement oxidée. Saint Eloi, forgeant sur une enclume, lève la main gauche pour recevoir un objet

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

enroulé que lui présente un personnage debout. Derrière ce dernier est un cheval bridé, au-dessus duquel on aperçoit, dans les nuages, un ange encensant.

» Dans la partie supérieure se lit la légende :

SIGNU SCI ELIGII *(signum sancti eligii)*.

ENSEIGNE DE SAINT ELOI DE NOYON.

» D'après le caractère de l'inscription et la rudesse du travail, cette enseigne paraît remonter aux premières années du XIII^e^ siècle, sinon à la fin du précédent.

» Le mode de suspension consistait dans une forte bélière, placée dans le centre de l'inscription, et dans deux annelets situés aux deux angles inférieurs. »

Les enseignes publiées par M. le docteur Rigolot ont beaucoup de rapports avec celles que décrit M. Hucher. On les trouve, sous les n^os^ 117 et 118, dans l'ouvrage que ce savant antiquaire a publié sous le titre : *Monnaies inconnues des évêques des innocents, des fous, etc.*

Dans ces deux enseignes, le personnage qui présente au saint un objet enroulé est à genoux. D'après la gravure, l'objet qu'il présente est, à n'en point douter, un serpent.

M. Rigolot cite à cette occasion une requête, présentée en 1579

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par les religieux de l'abbaye de Saint-Eloi de Noyon, où il est parlé de pélerins qui se rendaient au tombeau de saint Eloi, lui faisaient offrande de chandelles de cire et achetaient certains signes et écharpes de pélerinage, lesquels objets se vendaient au profit de l'abbaye. (*Annales de la cathédrale de Noyon*, par Jacques Levasseur; Paris, 1633, page 495)

Ici s'élève entre MM. Rigolot et Hucher un dissentiment, qui serait bien de nature à nous tenir en suspens, si nous n'avions à peser que la valeur des autorités, mais pour la solution duquel nous espérons trouver, grâce aux savantes dissertations des deux antagonistes eux-mêmes, des raisons de décider satisfaisantes.

M. le docteur Rigolot conclut de l'ingénieux rapprochement qu'il a fait de son enseigne avec la requête de 1379, que l'objet présenté au principal personnage est un cierge roulé en forme de serpent.

M. Hucher ne partage point cette opinion et pense que l'objet présenté est véritablement un serpent. Il s'appuie sur ce que toutes les enseignes dont il donne le dessin, et toutes celles qu'il a vues dans les collections, représentent les saints dans le trait le plus frappant, le plus populaire de leur vie; sur ce qu'ils y sont glorifiés par le miracle ou l'action qui les recommande le plus à notre culte; mais il pose en principe que ce culte n'y est jamais représenté.

Il fait d'ailleurs remarquer que, dans l'action représentée sur l'enseigne dont il publie le dessin, figure un ange qui encense le saint, et que, dans l'une des deux plaques dessinées par M. Rigolot, une main bénissant paraît au-dessus du personnage, double signe de l'intervention divine dans l'iconographie des XII^e^ et XIII^e^ siècles. Il en conclut que cette scène représente réellement et directement un miracle, et que le serpent ou dragon, tenu par le chevalier, est l'éternel ennemi du genre humain, dompté par la vertu du saint. Pour fortifier cette interprétation, M. Hucher cite un beau vitrail du milieu du XII^e^ siècle, placé au centre du latéral droit de la chapelle de la Sainte-Vierge, dans la cathédrale du Mans, où l'on voit saint Eloi, vêtu en forgeron et serrant dans ses tenailles le muffle d'un diable vert, qui semble lui demander merci.

Sans adopter dans tous ses détails l'argumentation de M. Hucher, nous devons déclarer qu'il nous paraît, comme à lui, plus naturel de voir, dans l'action représentée sur les enseignes, le souvenir d'un fait personnel au saint patron, que celle d'une des cérémonies

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par lesquelles on honorait son tombeau ou les églises élevées sous son invocation. Nous ne croyons pas cependant qu'il soit sans exemple que le culte d'un saint ait été représenté sur une enseigne. Cette proposition nous paraît trop absolue dans sa généralité, et l'on pourrait trouver une raison de douter de l'extension que lui donne M. Hucher dans notre enseigne de Saint-Leu, où se voient deux pélerins, revêtus du costume caractéristique de cet acte de piété, à genoux et implorant la protection du saint archevêque. Il nous semble aussi qu'on peut voir dans les sujets de ce genre, où figure le démon, un emblème général du triomphe d'un saint sur l'ennemi commun du salut des hommes, sans qu'on doive nécessairement rattacher ces représentations, purement symboliques, au souvenir d'un miracle spécial ou d'un fait déterminé.

Ces réserves faites, nous n'hésitons pas à penser que les trois enseignes de saint Eloi ont pour objet la présentation d'un véritable serpent à cet illustre saint, soit en souvenir d'un fait spécial, soit comme représentation symbolique de ses triomphes sur l'ennemi du salut.

DANJOU.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'AUTHENTIQUE,

Manuscrit du martyre de saint Quentin.

Dès les premiers temps de l'ère chrétienne, les actes de la passion de saint Quentin ont été recueillis, et la bibliothèque impériale possède trois manuscrits de ces actes qui paraissent être les plus anciens connus jusqu'alors.

Le premier (n° 5299), provenant de la bibliothèque de M. Claude du Puy, a été écrit au IX^e^ siècle, d'une belle écriture caroline; il ne contient (page 129) que la relation de la passion de saint Quentin et l'Invention du corps de ce martyr par sainte Eusébie. Le titre porte :

Incipit passio scī Quintini martyris,
Pridiè KL. novembris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

RICHOMANE Mettes-le la en chartre obscure
Sy le sert ayse au dit sy ayre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les actes commencent sans préambule.

Igitur in illo tempore sub Maximiano, etc.

Le second (n° 5575), provenant de la bibliothèque Colbert, dont il porte encore les armes, est de l'écriture anglo-saxonne du XI^e^ siècle ou du commencement du XII^e^ ; cependant la forme des E et des A, dont la tête est coupée comme au IX^e^ siècle, paraîtrait devoir lui mériter une date plus ancienne.

Dans ce manuscrit, les actes sont précédés du sommaire suivant, quoique la vie soit écrite sans division :

1° *Incipit capitula libelli sc. Quetin.*

2° *Incipit præfatio.*

3° *Incipit ordo passionis beati Quintini XP̄I martyris quæ adv. pridiè KL novb.*

4° *Incipit Inventio bea. Quintini martyrīs quæ fac. est VIII Kal. Julii.*

5° *Item inventio ejusdem martyrīs ab Eligio scissimo.*

Le troisième manuscrit, portant le n° 5301, provient de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges ; c'est un grand in-folio, à deux colonnes, écriture du XI^e^ siècle. Il paraît avoir été copié sur le manuscrit n° 5299, car il donne exactement (page 245) la même version avec les mêmes mots, et il reproduit, à très-peu de chose près, même les fautes qui existent dans le manuscrit n° 5299.

La bibliothèque de l'église de Saint-Quentin possède aussi un manuscrit des actes de la passion de saint Quentin, connu sous le nom de *l'Authentique* ; mais, quoique moins ancien, il est plus curieux que les trois manuscrits de la bibliothèque impériale que nous venons de citer. Baronius et d'autres auteurs en parlent.

L'Authentique est un manuscrit in-4°, plus haut que large, écrit et peint sur velin par un moine de Beauvais, chanoine de Saint-Quentin (1) qui vivait au commencement du XII^e^ siècle (1104), et dont le nom *Raimbert*^s^, placé au frontispice, est parvenu jusqu'à

---

(1) Pour unir plus étroitement les chapitres de Beauvais et de Saint-Quentin, Adèle, comtesse de Vermandois, veuve de Hugues, comte de Vermandois, abandonna en 1102, à l'abbaye de Beauvais, une prébende qu'elle possédait dans l'église de Saint-Quentin. On croit universellement qu'un moine de l'abbaye de Beauvais, appelé Raimbert^s^, fut nommé pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous. Ce pieux moine, en écrivant l'histoire des supplices de saint Quentin, eut sans doute l'idée, pour mieux faire comprendre par combien de souffrances cet apôtre de la foi avait gagné la palme du martyre, d'intercaler dans le texte vingt-trois sujets choisis parmi les épisodes les plus dramatiques de la passion de saint Quentin. Ces scènes de tortures, peintes à la gouache sur velin, ne manquent pas d'une certaine grâce.

Les personnages y sont représentés presque tous avec le costume du XI[e] siècle. Saint Quentin est vêtu d'une courte tunique bleue, doublée d'écarlate et bordée, aux épaules et au bas, d'un large galon d'or ; son manteau, quand il en porte un, est de couleur verte. La tête du saint est presque toujours nimbée ; les cheveux sont tracés en encre d'or, les jambes et les pieds sont nus, les mains garottées derrière le dos.

Rictius Varus, proconsul romain, est vêtu d'une longue tunique violette, diaprée de fleurons d'or, recouverte d'une clamyde bleue, agraffée sur l'épaule droite. Il est assis sur un siége semblable à un simple pliant, garni d'un coussin cylindrique en forme de traversin que l'on rencontre dans toutes les représentations analogues, et il porte en main une longue verge terminée par une boule. Le bourreau est vêtu d'une tunique rouge ; il a la barbe longue et les cheveux roux. Chaque peinture porte une légende écrite en encre rouge et formée d'un vers latin qui en fait connaître le sujet.

La description des vingt-trois peintures composées par Raimbert nous entraînerait trop loin et ne présenterait qu'une idée bien imparfaite de ce curieux monument du XII[e] siècle ; mais pour faire connaître le genre et la naïveté de ces compositions, nous donnons le dessin au trait d'une de ces peintures, quoique le simple trait d'un dessin réduit ne puisse rendre l'effet de la peinture avec ses enluminures d'or et d'argent.

---

remplir la nouvelle prébende, connue depuis sous le nom de *la Prébende du moine de Beauvais*. Ce religieux, savant pour le temps, très-expert en écriture et surtout en imagerie, paraphrasa les actes du martyre de saint Quentin, qu'il orna d'un grand nombre d'images. Chanoine à Saint-Quentin, il habitait près du cloître une maison qui depuis a laissé son nom à l'une des rues de la ville de Saint-Quentin : *La rue du moine de Beauvais*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La gravure que nous donnons, au-dessus de laquelle on lit le vers suivant, en encre rouge :

Sc̄m præses item recludit carcere testem ,

représente Rictius Varus faisant comparaître devant lui Quentin, et, sur le refus de cet apôtre de la foi de sacrifier aux idoles, ordonnant qu'il soit traîné dans un cachot et suspendu à des chaînes.

Le chanoine Raimbert[s] ne s'est pas borné aux vingt-trois peintures que nous avons indiquées ; mais il a encore orné le texte de plus de cent magnifiques majuscules savamment contournées, tracées en encre de diverses couleurs et ornées de filets d'or, d'argent et de carmin. Nous reproduisons au trait deux de ces majuscules : une au commencement et une à la fin de cet article.

Au frontispice, l'auteur s'est peint lui-même, offrant à saint Quentin, assis sous un portique plein-cintre, le livre qu'il a composé en son honneur.

Une copie de *l'Authentique* a été faite en 1816, pour le texte, par M. Esmangart, pour les dessins, par M. Pingret. Cette copie est à la bibliothèque communale de Saint-Quentin, sous le n.° E, 661.

CH. GOMART,
Membre correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE CHATEAU DE VERNEUIL.

Quand on parcourt les environs de Creil, on trouve, sur la rive gauche de l'Oise, le grand village de Verneuil (1), dont le territoire montueux, à l'est et au midi, comprend une partie de la forêt de Halatte, tandis qu'il descend au nord-ouest dans la vallée d'Oise jusqu'aux bords de la rivière.

L'origine de ce lieu est bien obscure; là on a cru voir le *Litanobriga*, de l'itinéraire d'Antonin, que l'on avait placé successivement à Pontoise, près Noyon, à Laigueville, près Pont-Sainte-Maxence; il est plus probable que le véritable emplacement de *Litanobriga* est au-dessous de Creil, vis-à-vis Nogent-les-Vierges.

Mais Verneuil ne serait-il pas *Vern* ou le *Palatium Vernum* des

---

(1) Verneuil-sur-Oise, Verneuf, Verneul-sur-Oise, Vernucilg, Verguenill, Verneuilg, Verneulg (Vernolium, Vernoïlum, Vernogilum, Vernonum). *Histoire des antiquités du pais de Beauvais*, par Louvet, tome 1", page 114. — Précis statistique sur le canton de Pont-Sainte-Maxence, par M. Graves. Annuaire de 1834.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

rois de la première race, qu'on a voulu aussi trouver tantôt à Vernon-sur-Seine, tantôt à Vez (canton de Crépy).

L'abbé Lebœuf, dans un travail qu'il a laissé sur ce sujet, le nie, et cherche à établir que ce *Palatium Vernum* existait à Ver, canton de Nanteuil, près de Lagny-le-Sec, de Chaalis et d'Ermenonville.

Les preuves qu'il a données en faveur de son sentiment ont convaincu M. Graves. Aussi, notre savant collègue n'a-t-il pas fait difficulté d'avancer, dans son Précis Statistique du canton de Pont-Sainte-Maxence, que tous les faits historiques concernant la première et la seconde race, attribués, par les bénédictins et par les auteurs qui les ont copiés, à la localité de *Verneuil*, doivent s'entendre de Ver.

Dom Germain, le P. Longueval, Hermant, M. l'abbé Delettre, et un grand nombre d'autres auteurs ecclésiastiques, que nous croyons devoir suivre, l'affirment au contraire. Nous rapporterons, en particulier, ce qu'Hermant a écrit sur ce sujet dans son histoire de Beauvais (1), page 105, livre 1er, chapitre XXIII. On y lit :

« Cette matière est toute nouvelle dans l'histoire de Beauvais, et » les deux auteurs qui nous l'ont donnée n'ont point remarqué qu'il » y eut aucune maison royale dans le diocèse. C'est au P. Dom » Germain, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, que le » public est redevable de cette découverte curieuse. Il n'a pas ou- » blié le Beauvaisis dans le traité qu'il a fait des maisons que nos » rois ont eues à la campagne, et qui compose le IVe livre de son » savant confrère dom Jean Mabillon, *De re diplomaticâ*. Mais comme » il y en a quelques-unes qui ont échappé à sa connaissance, je les » joindrai ici à celles qu'il rapporte dans son recueil, où il a suivi » l'ordre alphabétique. C'est aux environs de la rivière d'Oise, » comme dans le canton le plus agréable du Beauvaisis, qu'elles » ont été bâties. Les forêts dont elle est bordée, et qui étaient alors » en plus grand nombre qu'il ne s'y en trouve maintenant, y ont » attiré nos rois à cause de la commodité de la chasse, et on voit » encore les ruines de quelques-unes.

---

(1) *Histoire ecclésiastique et civile de Beauvais et du Beauvaisis*, 4 volumes in-folio manuscrits. Bibliothèque impériale. Cette histoire fut écrite de 1670 à 1680.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» L'une des plus anciennes est Verneuil, lieu célèbre par deux » conciles qui s'y sont tenus, et qui se nommait alors *Vern* ou » *Vernum* en latin. Plusieurs ont entendu par ce nom la petite ville » de Vernon, dans le diocèse de Rouen, sur la rivière de Seine, » et le P. Thomassin, de l'Oratoire, cite souvent le concile de » Vernon dans son ouvrage de la discipline de l'Eglise pour rendre » en notre langue ces mots latins *concilium Vernense*. Mais il est » constant, par les annales de Saint-Bertin, que ce lieu était aux » environs de Compiègne, et que Louis-le-Débonnaire y chassait en » l'an 858. Quelques-uns croient qu'il faut mettre *Vernum*, entre » Crépy et la forêt de Retz, dans un village nommé Vez ou Ver, le » long de la petite rivière appelée Ottenette. Il y en a même eu qui » ont voulu dire que c'était Verberie. Mais la plus commune opi- » nion est que c'est Verneuil, non au lieu où on voit maintenant le » château de Monseigneur Henri de Bourbon, ci-devant évêque de » Metz, et maintenant duc de Verneuil et pair de France, mais en » deça de la rivière d'Oise, dans la vallée où l'on remarque encore » quelques vestiges de cette ancienne maison royale, que l'on a » appelée jusqu'ici le *Vieux Château*. Une charte de Childebert, » en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, en marque les villages des » environs, qui ne subsistent plus maintenant ou qui ont changé de » nom, à la réserve de Lagneville, qui est une commanderie de » Malté appelée *Latiniacum* ou *Ladiniacum*, dans cet ancien titre. » Il fait aussi mention d'un autre village nommé *Cadolaicus*, qui » m'est encore inconnu, si ce n'est Cailloy, dans la paroisse de Saint- » Félix, à deux lieues de là. Je ne sais ce que c'est que *Farinarium*. » Quoiqu'il en soit, ce *Latiniacum* est fort différent de Lagny, sur » la rivière de Marne, entre Paris et Meaux, quoique l'un et l'autre » portent le même nom. Dom Germain croit que celui-ci est Lita- » nobriga ou plutôt *Latinobriga*, dont il est parlé dans *Æthicus*, » selon les manuscrits les plus correts, et qu'il a porté ce nom » parce qu'il est situé sur la rivière de Bresches, vers son embou- » chure dans la Seine; cette petite rivière s'appelant *Briga*; et c'est » ce que fait prendre occasion à ce bénédictin de rendre à Lagne- » ville ce que Cluver et quelques autres géographes modernes ont » attribué à Verneuil, qui, selon lui, s'appelait autrefois *Verno*, » dont on a fait *Vernolium*, comme on a fait de *Nanto*, *Nantolium*.

» Il remarque qu'encore que Verneuil ne soit pas d'une si grande

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» antiquité que Lagneville, qui était un passage célèbre dès le temps
» des empereurs Romains, il était déjà, néanmoins, au nombre des
» maisons royales dès le temps de Clotaire III, comme l'on voit dans
» *La vie de saint Babolène.* Ebroïn, maire du palais, le posséda
» ou du vivant même de Clotaire ou par la permission de Thierry ;
» ce qui n'est pas démêlé dans la charte de Clotaire, datée de
» cette maison royale. Charles Martel passa par là après avoir défait
» les Sarrazins, et Eucher, évêque d'Orléans, l'y vint trouver. On
» voit par l'histoire de Saint-Denis que Pepin, maire du palais, y
» rendait la justice publiquement à tout le monde en la cinquième
» année du règne de Childéric, et quand il monta sur le trône il y
» assembla la plupart des évêques de France pour rétablir, autant
» qu'il lui était possible en ce temps là, la discipline canonique.

» En l'an 802, Louis-le-Débonnaire, n'étant encore que roi d'A-
» quitaine, suivit jusqu'à Verneuil l'empereur Charlemagne, son
» père, qui revenait de Touraine en France. Ce fut en ce même
» lieu qu'avec son fils Lothaire il déchargea l'abbaye de Saint-Denis
» du paiement de 200 muids de vin, qui lui était une obligation
» fort onéreuse ; ce fut là aussi qu'il lui donna, dans une autre oc-
» casion, le village de Mitry en France, et qu'il y campa, en 838,
» après avoir envoyé son fils Charles-le-Chauve dans le Maine.

» On peut voir, dans le *Traité du P. dom Germain*, plusieurs
» autres donations, datées de Verneuil, en faveur des abbayes de
» Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prez, et, ce qu'il rapporte des
» *Annales de Saint-Bertin*, que Louis-le-Bègue, ayant appris sa
» mort, se rendit par Mercy et par Compiègne à Verneuil. Carlo-
» man fréquenta aussi cette ancienne maison royale et y fit quelques
» ordonnances en l'an 884. Il y confirma, en la sixième année de
» son règne, les privilèges du monastère de Sainte-Croix de Poitiers
» en faveur d'Adalgarde, qui en était abbesse. »

On lit encore dans cette même histoire, page 78, chapitre XVIII :

« La ville de Pont-Sainte-Maxence n'est pas d'une moindre anti-
» quité que celle de Creil, puisqu'on voit, par les titres de l'abbaye
» de Saint-Denis et par les chartes du roi, que Charles-le-Chauve
» l'avait autrefois donnée à ce monastère. Nos rois l'avaient réunie
» depuis ce temps là à leur couronne, et Philippe-Auguste en jouis-
» sait paisiblement lorsqu'il la donna, en l'an 1194, à Gaucher de
» Chastillon, troisième du nom, avec les seigneuries de Pompoing

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» et de Verneuil, pour les posséder lui et ses héritiers en *foy* et » *hommaige.* »

Le domaine de Verneuil resta en la possession de cette famille jusqu'en l'an 1226, ainsi que Pont-Sainte-Maxence; plus tard, il se trouva entre les mains d'un des membres de la maison illustre des Bouteillers de Senlis.

Verneuil possédait une prévôté particulière, et il y avait aussi un prieuré de bénédictins, sous le titre de Sainte-Geneviève, auquel nommait l'abbé de Molesmes; ainsi qu'une maladrerie royale sous la protection du grand aumônier de France : elle était confiée à des élus des paroisses de Verneuil, Rieux, Angicourt et Villers-Saint-Paul.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur ces campagnes qui, du haut de la montagne de Creil, offrent un si beau panorama. Là s'arrêtèrent les légions romaines, conduites par César. Faisant halte un instant dans leur carrière triomphale, elles élevèrent, à côté des huttes sauvages, des maisons plus solides, et Verneuil, situé près d'une voie dont on retrouve encore la trace, devint sans doute alors une station.

Après plusieurs siècles de guerre, les rois fainéants, satisfaits des loisirs que l'ambition des maires du palais leur imposaient, tracèrent la route qui conduit de la capitale à Verneuil et à Compiègne pour y établir des lieux de délassements; Clotaire, Ebroïn, Charles Martel, Carloman, etc., comme nous le voyons plus haut, séjournèrent souvent près de la forêt de Halatte, qui offrait à ces princes un autre genre de combats. La chasse, cette passion vraiment royale, les attira successivement à Verneuil, il leur fallait des loisirs pleins de périls et de fatigues.

L'ancien château de Verneuil doit donc son origine au voisinage de ces vastes forêts, et nulles traces ne restent maintenant du lieu qu'il occupait; on sait seulement qu'il était placé au bas de la montagne.

Les ruines qu'on voit aujourd'hui sont celles du nouveau château que Jacques de Savoye, duc de Nemours, grand capitaine et protecteur zélé des arts, fit élever, dans le XVI^e^ siècle, sur le haut du coteau.

Henri IV vint comme les anciens rois, ses prédécesseurs, goûter dans cette résidence le grand plaisir de la chasse, et prendre aussi

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

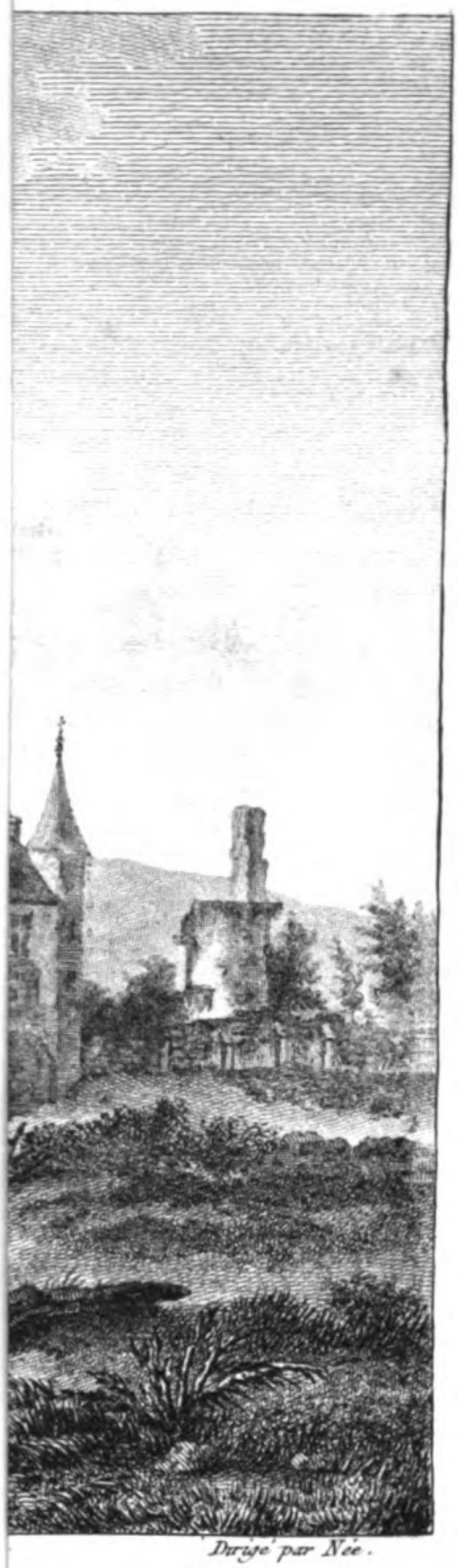

Dirigé par Née.

Valois N°. 19.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelques instants de délassements et de repos. Le bon roi embellit alors ce château qu'il aimait beaucoup, l'augmenta en y élevant de nouvelles constructions pour en faire un séjour plus agréable ; de vastes et de gracieux jardins furent ajoutés ; il fit tracer, dans la forêt à laquelle communiquait le parc du château, de frais sentiers souvent battus par ses pas, et tout ce domaine fut enclos de murs par ordre du roi.

Henri IV érigea en marquisat, par lettres du mois de juin 1600, la terre de Verneuil en faveur de Catherine-Henriette de Balzac, fille de François de Balzac, seigneur d'Entraigues. On voit, par d'anciens titres, qu'il donna à cette dame la coupe de deux arpents de bois dans la forêt de Halatte, à titre de chauffage, en plus de son marquisat qui comprenait aussi les seigneuries de Villers-Saint-Paul, Monchy Saint-Eloy, Mogneville, et d'autres terres hors de notre département.

Henriette de Balzac, qui a joué un rôle si méprisable, alliant à la complaisance et à la flatterie la perfidie et le crime, devint, comme on le sait, le fléau du trop faible Henri ; elle osa même former le projet de le détrôner, et devint l'âme d'une conjuration dont son père et le comte d'Auvergne furent les principaux agents. Profitant des facilités que lui donnait l'imprudence du roi dans ses voyages au château de Verneuil, le comte d'Entraigues dressa au prince des embuches auxquelles il échappa comme par miracle. Au moment où tout allait éclater, une lettre, tombée par hasard entre les mains d'Henri, lui dévoila les projets des conjurés. Il les fit arrêter et donna ordre de garder la marquise de Verneuil, qui fut ensuite condamnée à rester enfermée toute sa vie dans un couvent. Rendue peu de temps après à la liberté, Henriette de Balzac passa le reste de ses jours dans son château. Elle mourut, en 1653, à l'âge de 64 ans.

Le domaine de Verneuil tomba alors en la possession de son fils, Gaston-Henri, appelé depuis Henri de Bourbon. Gaston posséda plusieurs abbayes, fut évêque de Metz, et en 1665 ambassadeur extraordinaire en Angleterre.

En 1652, il résigna son évêché au cardinal Mazarin, et, à la recommandation de ce ministre, le roi érigea le marquisat de Verneuil en duché-pairie, au mois de juillet de la même année. A la mort de Gaston, le domaine passa dans la maison de Condé. Un des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

membres de cette famille, Louis III, duc de Bourbon d'Enghein et de Châteauroux, grand maître de France, agrandit aussi le château de Verneuil à la fin du XVII^e^ siècle, et en fit une magnique résidence ; mais cette royale maison, dont la richesse et l'élégance l'emportaient sur le château de Chantilly, son voisin, fut démolie vers 1760, par l'ordre de l'avant dernier prince de Condé, qui avait peur que dans l'avenir elle n'obtint la préférence sur sa résidence favorite. Les pierres provenant de la démolition furent données par le prince au marquis de Villette, qui s'en servit pour construire le château qu'on voit encore au Plessis-Villette, dans le canton de Liancourt.

Le parc de Verneuil, ainsi que le château ruiné, devinrent la propriété de M. le duc d'Aumale par la mort du dernier des Condé.

Androuet Ducerceau, dans son recueil des châteaux de France, a donné les plans, élévations et vues de ce château qui était regardé comme un des plus beaux de France. Les deux vues qui accompagnent cette notice ont été gravées d'après un dessin fait en 1780. La première vue, prise du côté du potager, offre l'entrée du château telle qu'elle était alors, flanquée de deux tours, et sa construction était antérieure à celle du château que l'on voit sur le haut de la montagne. Il y a quinze ans, le colombier de belle architecture renaissance se voyait encore ; depuis ce temps, il a été détruit, et il ne reste plus, à la place de ce que nous offre cette gravure, qu'un monceau de ruines à peine reconnaissables, et des caves remarquables par leur écho.

La seconde vue, prise du côté de l'entrée du château, représente encore l'état de dévastation dans lequel ce château fut abandonné par le prince de Condé : une porte seulement était alors en bon état de conservation, et laisse à juger que l'architecture de Philibert Delorme avait été entièrement suivie dans toutes ces riches constructions.

« Ce château (1) était entouré d'un large fossé, revêtu de pierres » de taille et flanqué aux quatre angles d'autant de petites plates-

---

(1) *Voyage pittoresque de la France*, par une société de gens de lettres, province du Valois et comté de Senlis, in-folio. Paris, imprimerie de Monsieur, 1789.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

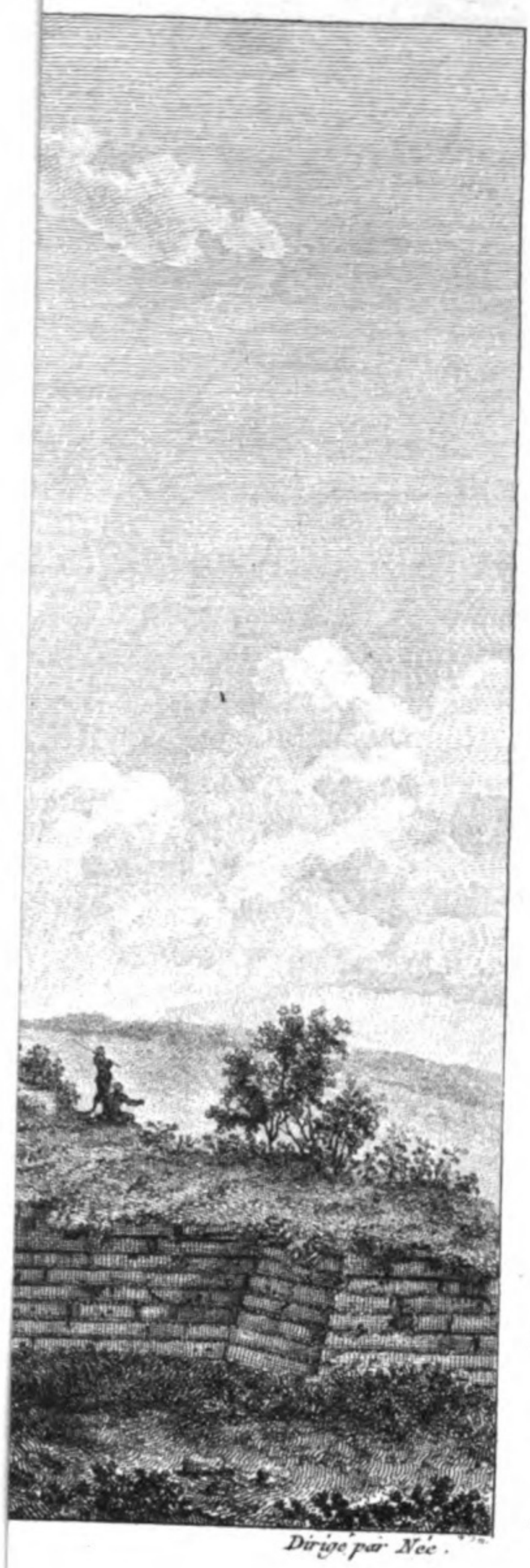

Dirigé par Née.

Valois N.° 20.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

» formes qui s'avançaient comme autant de bastions. La cour était » fermée par quatre corps de bâtiments, qui en occupaient les » quatre faces, terminés chacun par deux pavillons, ornés de fron- » tons et chargés de figures et de trophées d'armes. L'entrée prin- » cipale présentait un vestibule avancé sur le devant, et fermé par » quatre hautes arcades soutenues par des colonnes et des pilastres, » et ornées de six niches remplies par autant de statues. Ce vesti- » bule était couvert par un second, ouvert des quatre côtés et for- » mant une communication à droite et à gauche avec une galerie » découverte ornée d'une balustrade de pierre; au-dessus de ce » second vestibule, se levait une coupole percée, dont le comble » était terminé par une lanterne. La face, qui donnait sur des jar- » dins agréables et bien tenus, avait aussi dans le milieu un corps » avancé, surmonté d'un grand fronton en demi-cercle orné de » trophées et couronné par un comble chargé d'un petit pavillon » qui terminait l'édifice. Ce château, négligé dans la suite, s'est » insensiblement dégradé, et il n'offre plus aujourd'hui qu'une » image de son ancienne beauté. »

MATHON.

AUTEL PORTATIF

du X^e^ siècle.

Dans un manuscrit d'Etienne de Nully, chanoine, mort en 1699, on trouve la description suivante d'un autel portatif, qui était alors conservé dans le trésor de la cathédrale de Beauvais et qui avait appartenu à Roger de Champagne :

« Cet autel portatif de Roger est d'un très-fin porphyre tanné et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parsemé de taches blanches. Son épaisseur est de cinq lignes, sa longueur de dix poulces, et sa largeur de sept poulces et quelques lignes. Il n'y a aucune croix sur cette pierre, mais seulement sur la bordure de cuivre doré où elle est enchassée. Cette bordure est large d'environ sept lignes, et il y a au-dessous un petit ouvrage ou espèce de treillis de même cuivre doré et à jour, qui fait un ornement tout autour de la hauteur d'un poulce, et lequel est porté aux quatre coings par des demi-corps et pieds de lions, de sorte que cet autel, posé sur une table, est haut de deux poulces, et le tout est long de onze et large de huit poulces et un peu plus. Ces figures de lions, qui sont aux quatre coings, ont la tête abattue et il paraît du vuide dans le creux de ces demi-corps, qui est le sépulcre des martyrs; car le dessus de deux étant ouvert on en a tiré des parties d'encens, de cire et une matière fort semblable à une mixtion de cire et de cendres ou particules de reliques. On s'est bien gardé de toucher aux deux autres, quand cette pièce est tombée entre les mains d'une personne qui a tout d'un coup eu la pensée que c'était un autel portatif, au lieu que plusieurs autres personnes l'avoient négligée comme une pièce d'un usage fort différent, et le scellé est encore à deux de ces demi figures, qui servent de soutien à cet autel et que l'on regarde comme remplies de reliques. On lit ces paroles en caractères romains sur toute la bordure de cuivre doré où est enchassée la pierre.

PRIMVM CRVCI. ✝ PRESVL LOCVM. SANXI. MARIAE POSTERVM. ROTGERVS. TERCIVM. PETRO. QVARTVM DEDI LVCIANO. »

Nota. Roger de Champagne, fils de Eude II, comte de Chartres, de Blois et de Tours, fut chancelier du roi Robert; il occupa le siége de Beauvais depuis 996 jusqu'en 1023.

BARRAUD.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

FIG. 1.

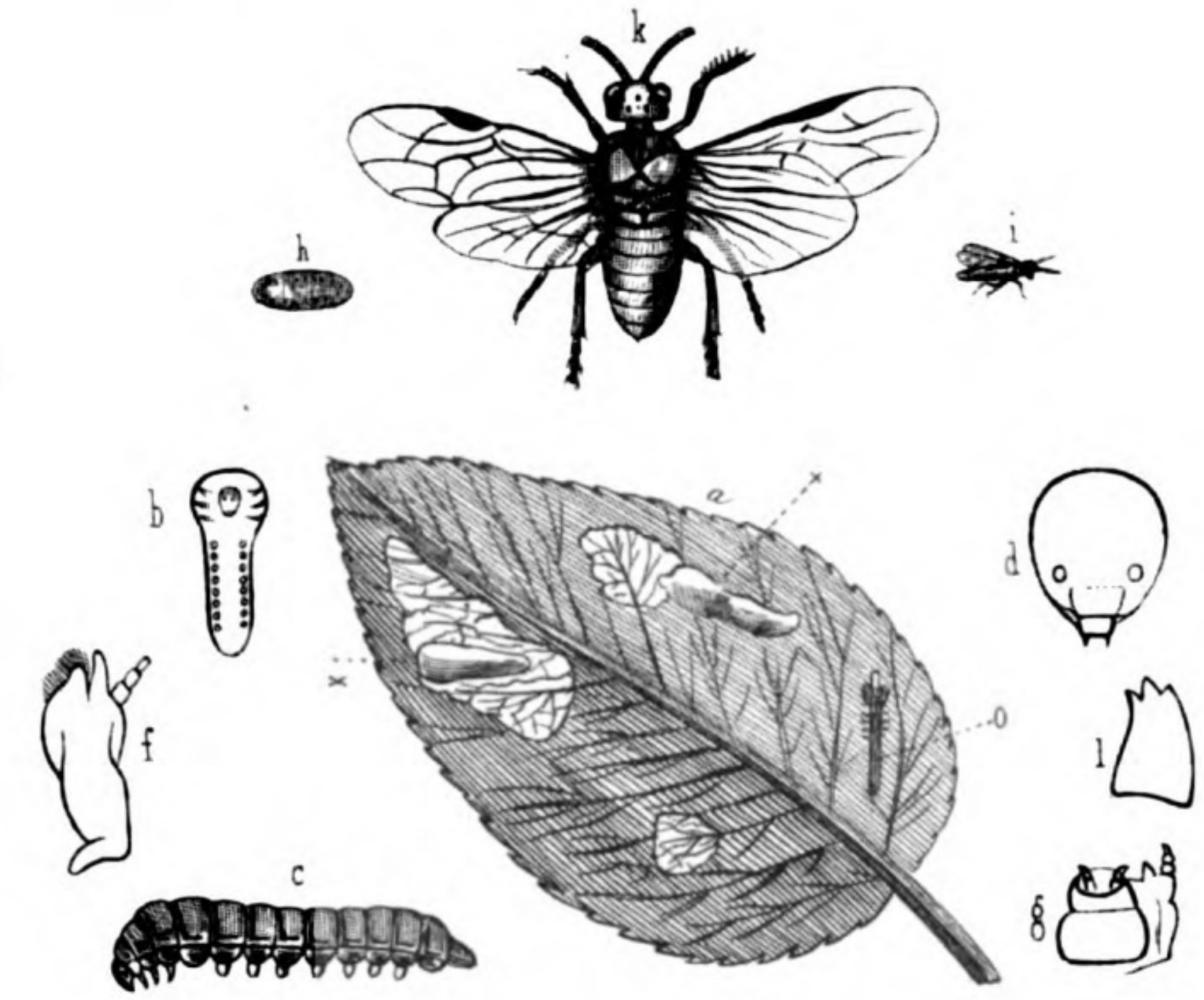

FIG. 2.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SUR UNE MOUCHE A SCIE

QUI ATTAQUE LES FEUILLES DU POIRIER,

Mouche à scie de la larve limace. Degeer.
Tenthredo adumbrata. Klug.
Sellandria atra. Stephens.

ET SUR UNE AUTRE ESPÈCE VOISINE

QUI VIT SUR LE ROSIER,

Tenthredo Æthiops. Fab.

On rencontre souvent dans les jardins, à la fin de l'été, une larve d'un vert noirâtre, qui vit sur les feuilles de plusieurs de nos arbres fruitiers, et dont la forme singulière attire tout d'abord l'attention. Dans notre pays, on la voit ordinairement sur le prunier et le cerisier, plus souvent encore sur le poirier, surtout lorsqu'il est conduit en espalier. Dahlboon l'indique aussi, en Suède, sur l'aubépine et le saule. En Lithuanie, elle a été observée sur le Framboisier et l'Amygalus nana, tandis qu'elle repoussait le Prunus

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mahaleb et le pommier aux feuilles couvertes de duvet, quoique mêlés aux premiers arbres. Réaumur et Hartig l'ont également indiquée sur le chêne, mais tout porte à croire qu'une très-grande ressemblance dans les larves leur a fait confondre deux espèces voisines.

Quoi qu'il en soit, ces insectes, placés presque toujours isolément à la face supérieure des feuilles, en rongent l'épiderme de manière à ne laisser qu'un réseau de nervures desséchées. Les feuilles, ainsi attaquées, tombent avant le temps ordinaire, souvent dès le mois de septembre, au grand préjudice de l'arbre, dont la végétation languissante ne produit plus qu'avec peine ces boutons bien constitués, qui sont l'espoir d'une abondante récolte, et, comme il arrive d'ordinaire, que le mal se représente plusieurs années de suite ; l'arbre est frappé d'une stérilité presque complète.

Le corps de ces larves est couvert d'une viscosité qui leur donne une certaine ressemblance avec de petites limaces noires, quoiqu'elles appartiennent à la famille des mouches à scie *(Tenthredinées)* et au genre *Blennocampa*, nom qui rappelle leur corps gluant. Elles se montrent ordinairement dans la seconde moitié de juillet, attaquant d'abord le haut de l'arbre et descendant successivement aux feuilles inférieures ; elles y restent jusqu'à la fin de septembre, époque à laquelle elles ont acquis tout leur développement. Elles ont alors environ six lignes de long. Le corps, cylindrique, est renflé vers le haut par suite de la dilatation habituelle des segments qui répondent au thorax, où la peau forme un rebord qui cache les pattes et laisse à peine voir la tête. Lorsque l'insecte vient de prendre sa nourriture, cette partie se gonfle encore plus aux dépens des segments inférieurs qui se contractent. Le corps alors ressemble en petit au têtard de la grenouille. On pourrait encore le prendre pour quelque déjection glaireuse qu'un oiseau aurait laissé tomber sur les feuilles.

Le corps est habituellement recouvert d'une matière gélatineuse, d'un vert presque noir que la pluie ne peut dissoudre, et qui est destinée à défendre l'insecte contre ses ennemis, les ardeurs du soleil ou le froid des nuits. Cette substance exhale une odeur qui rappelle celle de l'encre rouge ou du malate de fer, et qui devient très-sensible lorsque les larves se trouvent en grand nombre. Cette viscosité paraît produite par les articulations du corps, car l'orsqu'on

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'enlève l'animal se gonfle et en fait sortir une nouvelle secrétion visqueuse. Cette propriété cesse toutes les fois que l'animal change de peau. On voit aussi disparaître alors le renflement supérieur du thorax, et le corps prend la forme d'un cylindre conique. La peau, toute ridée sur le dos, est alors d'un jaune d'argile, surtout sous le ventre, où l'on compte d'abord trois paires de pattes articulées, courtes et brunes, munies de crochets simples et attachées aux trois premiers segments; on n'en voit point sur le quatrième, mais les sept suivants sont pourvus chacun de deux pattes membraneuses qui marquent au dernier segment où se trouve l'anus, en sorte que la larve n'a que vingt pattes, tandis qu'on en compte vingt-deux dans beaucoup d'autres genres de cette famille. La tête, un peu convexe, forme un triangle arrondi d'un noir de poix; c'est aussi la couleur du col, qui est plus étroit que le corps. La bouche est d'un jaune sale, la lèvre supérieure est semi-circulaire et un peu bossue. Les mandibules quadrangulaires ont trois dents. On compte trois articles aux palpes maxillaires. La lèvre inférieure, petite, aplatie et bifide, porte aussi des palpes fort courts. Les antennes, insérées sur les côtés de l'épistome, sont fort petites, de forme conique. Les yeux noirs, globuleux, sont placés sur les côtés. L'insecte, dont les premiers développements sont lents, ne se fait guère remarquer que lorsqu'il est arrivé à son développement. Sa vitalité, comme son appétit, dépendent surtout du plus ou moins d'élévation de la température. Ce n'est qu'au milieu du jour qu'ont lieu les changements de peau. Si dans ce moment il est touché par qu'elqu'autre insecte, une larve ou tout autre corps; si même à ce moment il est simplement troublé par toute autre cause, il relève subitement la partie postérieure du corps en donnant des secousses, qui ébranlent la feuille, comme s'il voulait effrayer un adversaire. Cette attitude est encore celle qu'il prend pour expulser ses excréments, qu'il cherche à rejeter sans y réussir toujours, car ils retombent quelquefois sur son corps visqueux; mais, par des mouvements de torsion répétés, il parvient à s'en débarrasser, et les laisse collés à la feuille au moyen de la viscosité dont il est recouvert. Pour changer de peau, la larve se retire sous une feuille, y reste quelques jours sans prendre de nourriture, puis elle abandonne sa dépouille première, qui reste attachée à la feuille comme un petit filet noir avec une tête brillante. Le corps, de couleur argileuse, est roulé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de manière à ce que la tête et la queue se touchent, et ce n'est que lorsque sa robe visqueuse a reparu qu'elle retourne sur la face de la feuille qui doit la nourrir.

Pendant le jour, elle reste presqu'immobile sur la feuille, la tête retirée sous le prothorax ; mais pendant la nuit, elle marche en rampant et peut même changer de feuille. Cette rétractibilité de la tête permet à l'insecte de prendre sa nourriture sans changer de place ; il peut en effet la porter en avant, en arrière, sur les côtés, attaquant successivement la surface de la feuille, et s'éloignant à reculons de l'endroit qu'il vient de ronger.

Peu de jours après sa dernière mue, de la fin de septembre au commencement d'octobre, l'insecte, privé de la matière visqueuse qui servait à le fixer sur la feuille, se laisse tomber et entre en terre, où il file avec une soie brunâtre un cocon de forme cylindre, arrondi aux extrémités et consolidé par des parcelles de terre qu'il y attache au moyen d'un mucus secrété par la bouche. L'intérieur est comme vernissé, le tissu de l'une de ces extrémités est plus fin, afin que l'insecte parfait ait plus de facilité pour le déchirer quand il en sortira.

Dans sa cellule souterraine, l'insecte passe huit grands mois toujours sous sa première forme, sans autre changement qu'un léger amaigrissement ; mais au commencement de juin il se transforme en nymphe d'un jaune blanchâtre. L'insecte parfait ne se montre que vers le milieu de juillet ; il est à-peu-près de la grosseur de la mouche domestique. Lorsqu'il est en mouvement, il fait vibrer ses antennes, de haut en bas, à la manière des *Entedon* de la famille des *Pteromalins*. Lorsqu'on le saisit avec la main, il contracte ses antennes et ses pattes sous son corps, en contrefaisant le mort ; mais le danger passé, il se redresse avec vitesse et s'envole brusquement.

Le corps cylindrique est glabre, luisant d'un noir de poix.

La tête est de la largeur du thorax. Les antennes, de neuf articles, sont un peu renflées vers le milieu.

Le thorax laisse voir quatre parties distinctes. Les écailles de la base des ailes sont peu distinctes ; celles-ci sont irisées, légèrement enfumées vers le milieu. La cote, les nervures, qui sont très-prononcées, ainsi que le stigmate, sont noirâtres. Les deux cellules radiales, dépourvues d'appendice, sont inégales. Les cubilales sont

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au nombre de quatre : la première arrondie, les trois autres trapézoïdes, vont en grandissant vers le bout. La deuxième cellule, qui est marquée d'un point noir, reçoit la première nervure recurrente vers son milieu ; la seconde nervure atteint la troisième cellule un peu avant le milieu.

Les pattes, qui sont courtes, ont les hanches et les cuisses noirâtres, ainsi que les tibias postérieurs. Le bout des cuisses et la base des quatre tibias antérieurs sont d'un brun testacé, plus clair aux deux pattes de devant; tous les éperons des pattes sont d'un blanc sale.

L'abdomen, qui se raccourcit par la dessication, devient alors plus plat. Enfin, la tarrière, qui est jaunâtre, est renfermée dans une coulisse noirâtre qui occupe les deux derniers segments. La longueur de l'insecte est de deux lignes à deux lignes un quart, et l'expansion des ailes est de quatre lignes et demie à cinq lignes.

Il existe, du reste, près d'une cinquantaine d'espèces voisines, la plupart de petite taille, noires, avec les ailes enfumées et l'abdomen court, qu'on ne peut bien reconnaître que par une observation attentive, et surtout par l'étude de leurs mœurs dans les différentes phases de leur vie; ce qui vient encore confirmer l'opinion que les larves, trouvées sur des arbres très-différents, se rapportent à plusieurs espèces confondues sous un même nom. Déjà l'une d'elles en a été séparée par Schranck sous le nom de *T. fuliginosa*.

C'est à ce groupe qu'il faut rapporter le *Slug-Worm*, ver limace des Anglo-Américains, qui, sur la fin du dernier siècle, s'était multiplié aux Etats-Unis sur les cerisiers, les pruniers, les poiriers et les coignassiers, comme une véritable plaie.

Tous les arbres furent attaqués, sur chaque feuille on comptait de vingt à trente larves ; l'air même était imprégné d'émanations désagréables et malfaisantes que le vent transportait. Beaucoup d'arbres périrent. Ceux qui résistèrent développèrent leurs bourgeons à contre-saison, et furent, par conséquent, longtemps stériles.

(Peck history of Slug-Worm, Boston 1799.)

Un fait singulier, c'est que jusqu'à présent l'on n'a point encore rencontré d'individus mâles. S. B. Gorski qui, en 1844, éleva en Lithuanie deux cent cinquante chenilles, et qui fit, dans l'année suivante, une autre éducation d'une centaine de larves, n'a jamais

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trouvé un seul mâle. Huit années d'observations postérieures n'ont pas eu plus de succès. Du reste, l'histoire des hyménoptères offre plusieurs exemples du même genre; les naturalistes, qui les ont étudiés le mieux, Klug, Hartig, auxquels la famille des Tenthredinées doit les meilleurs travaux, n'ont jamais connu les mâles des T. *Ephipium*, *ovata*, *adumbrata*. Cette absence de mâles connus est encore signalée dans le genre *cynips*; doit-on l'expliquer par un cas d'hermaphrodisme? c'est peu probable, et ce n'est que par de nouvelles observations qu'on pourra s'assurer du plus ou moins de fondement de l'opinion de Klug, qui pense que ces mâles s'éloigneraient tellement des femelles qu'on les aurait classés dans des genres voisins.

Une autre circonstance à signaler, c'est que la détermination d'un insecte aussi répandu a donné lieu à une confusion qui n'a été dissipée que par les observations récentes de Westwood et Gorsky : nouvel exemple des avantages qu'offre l'observation des mœurs réunie à un examen minutieux des caractères extérieurs. Sous ce rapport, nous signalerons l'étude des sciences naturelles comme un des meilleurs exercices de l'intelligence pour la jeunesse; elle y puisera l'habitude d'une observation précise et réfléchie, qui exercera par la suite la plus heureuse influence sur la conduite de la vie.

Réaumur, t. v, tab. 12, fig. 1 à 6, a figuré notre insecte d'une manière assez exacte, mais c'est à tort que Linnée a cité cette figure à propos du T. *cerasi* qui a toutes les pattes et l'écusson couleur d'ocre pâle, et qui s'enroule dans les feuilles du cerisier pour y subir ses transformations, tandis que notre insecte a l'écusson et les pattes noires, à l'exception des quatre tibias et des quatre tarses antérieurs qui sont d'un brun-clair, et il s'enfonce en terre pour s'y métamorphoser. Fabricius a copié Linnée sans avoir vu le T. *cerasi* qui manque dans la collection de Berlin, si riche en Tenthredinées du nord. Il a en outre décrit, sous le nom de T. Æthiops, une espèce voisine observée dans la collection des insectes d'Angleterre de Banks. Klug, dans son excellente monographie des Tenthredinées, a rapporté le T. cerasi au T. Æthiops, sans toutefois citer la figure de Réaumur. Hartig n'a point suivi cette sage réserve, et la figure qu'il a donnée comme représentant la larve du T. Æthiops recueillie sur le chêne, offre un habitus tout autre que celui de la larve qui nous occupe.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Notre insecte a été décrit par Klug sous le nom de T. *adumbrata*, et par Stéphens sous celui de T. (sellendria) *atra*.

Ce n'est point pour faire étalage d'érudition que nous nous sommes étendus sur les caractères spécifiques et sur la nomenclature de cet insecte, ces détails nous ont paru nécessaires pour qu'on puisse facilement le distinguer d'une espèce voisine, le vrai T. Æthiops, autre ennemi de nos jardins qui attaque le plus beau de nos arbustes, le rosier.

C'est surtout au mois de juin, lorsque l'arbre prêt à ouvrir ses fleurs brillantes a besoin de toute sa vigueur, qu'on voit les feuilles prendre tout-à-coup une couleur brun pâle comme si elles avaient été brûlées par quelques rayons du soleil ; en les examinant avec attention, on reconnaît que leur face supérieure a été rongée en tout ou en partie comme si elle avait été écorchée, tandis que la face inférieure est toujours entière; ce dommage ne se borne point à faire perdre à la feuille toute sa fraîcheur, la végétation de l'arbre en souffre, et il ne peut produire que des fleurs avortées ou incomplètes. Il faut beaucoup d'attention pour découvrir l'auteur du dommage, car sa couleur se confond avec celle de la feuille, ce qui l'avait fait échapper à l'attention des naturalistes antérieurs à Westwood.

C'est une larve cylindrique, ayant environ six lignes, d'un vert jaunâtre assez pâle, avec une ligne plus foncée sur le milieu du dos ; la tête est couleur orangé, avec deux petites taches noires de chaque côté. Les segments qui suivent la tête portent plusieurs pointes coniques tellement petites, qu'on ne peut guère les voir qu'à l'aide d'une loupe qui permet aussi d'en distinguer deux plus longues; les trois segments qui suivent la tête portent chacun une paire de petites pattes à crochet ; viennent ensuite sept paires de pattes membraneuses, dont la dernière est plus petite ; le segment de l'anus porte aussi une dernière paire de pattes, en sorte que leur nombre total s'élève à vingt-deux. Après plusieurs changements de peau, ces larves arrivent à toute leur croissance; alors elles descendent en terre où elles construisent de petits cocons de terre d'une forme ovale, parfaitement lisses à l'intérieur, et dans lesquels, après s'être d'abord changées en nymphes, elles passent tout l'hiver. L'insecte parfait se montre au printemps; il appartient aussi au genre Tenthredo, sous-genre sellendria.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sa taille est d'environ deux lignes, sa couleur d'un noir brillant, ses ailes enfumées. Les pattes sont couleur chamois-pâle avec toutes les cuisses noires, excepté au bout; les tibias postérieurs sont un peu plus foncés vers le milieu; cette description convient en tout point au T. Æthiops Fab. Les œufs, déposés sur les feuilles du rosier, éclosent à la fin de mai.

Si les moyens de combattre ces deux insectes à l'état parfait ne sont pas sans difficulté, leurs larves sont faciles à atteindre. Pour la mouche à scie du poirier, on conseille de saupoudrer les feuilles de l'arbre, par un temps sec, avec de la chaux en poudre, la matière visqueuse qui couvre l'insecte en retient une quantité suffisante pour faire périr l'insecte; si quelquefois ce moyen a été inefficace, c'est qu'il a été employé au moment où il existait déjà une nouvelle peau sous l'ancienne que l'animal était sur le point d'abandonner; mais en renouvelant l'opération, on arriverait au but. D'ailleurs, la matière visqueuse est assez abondante pour qu'on puisse, au moyen de quelques analyses chimiques, reconnaître sa nature et ses propriétés, ce qui permettrait d'indiquer d'autres remèdes.

Quand à la mouche du rosier, on peut, avec une pompe de jardin, arroser les feuilles avec le mélange suivant : Treize à quatorze parties d'eau, neuf de suie, une de chaux vive; remuez et laissez infuser le mélange pendant vingt-quatre heures, une partie de la suie qui remonte à la surface peut être enlevée et servir de nouveau; un peu de savon verd, dissout dans de l'eau chaude, ajouterait à l'efficacité de la préparation qui peut aussi être employée contre les premières larves.

Pl. X. Fig. 1. *T. adumbrata*. *a* larve sur la feuille; *b* la même dans tout son développement, vue en dessous; *c* larve grossie, *d* tête grossie. 5 machoire avec palpe; 1 mandebule; 9 bouche, 4 cocon; *i* insecte parfait; *k* le même grossi; *o* dépouille de la larve lors du changement de peau.

Fig. 2. T. Æthiops. *a* insecte parfait grossi; *b* grandeur naturelle; *c* larve; *d* cocon.

Ch. DELACOUR.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLEAU

DES POISSONS

OBSERVÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Tous nos collègues savent que des essais ont été tentés cette année à Beauvais sur la fécondation artificielle des œufs de poissons, sur l'alimentation des petits après l'éclosion des œufs et sur l'aménagement de l'alevin dans nos cours d'eau. Plusieurs espèces ont été l'objet des expériences, le *saumon*, la *truite*, le *chabot*, la *carpe*, etc.

Une esquisse des caractères et des mœurs des poissons sujets de nos études m'a paru devoir intéresser la Société; j'en soumets les premières pages à sa bienveillante attention.

Le *saumon* (salmo salar. L.) est un poisson de forme allongée; il atteint une longueur exceptionnelle de un mètre soixante-dix centimètres, mais ses dimensions ordinaires ne dépassent pas quatre-vingt-dix centimètres. Son poids varie entre cinq et vingt-cinq kilogrammes; on en cite même de quarante kilogrammes. Il a le dos épais, arrondi, d'un bleu ardoisé, traversé de bandes brunes verticales dans le jeune âge; le dessous du corps est d'un blanc argenté; des reflets irisés relèvent ces deux teintes; quelques taches brunes marquent la tête et les nageoires; derrière la nageoire dorsale se voit une excroissance épaisse, nommée *adipeuse*, qui se retrouve dans toute la famille des *salmonoïdes*. Des dents nombreu-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses arment toutes les parties intérieures de la bouche, à l'exception du corps du vomer, ce qui distingue les vrais saumons des truites et autres congénères; le mâle se reconnaît à un petit tubercule placé sur le milieu de la mâchoire inférieure.

Le saumon habite les mers; mais il se rend chaque année dans les rivières à l'époque de la fraie. Il paraît affectionner particulièment les eaux fraîches et limpides; il est très-abondant dans les mers septentrionales; on le trouve moins sous des températures plus élevées.

Vers les premiers jours du printemps, des bandes nombreuses de saumons, de taille généralement plus forte que celles qui les suivront, entrent dans l'embouchure des fleuves à l'aide du flux et des grosses vagues, soulevées par *le vent du saumon*, et remontent le courant avec une rapidité qui varie entre deux et quarante kilomètres à l'heure. Les roches, les cascades, les cataractes les plus élevées ne sont jamais pour ces vigoureux voyageurs des obstacles infranchissables; quand la puissance de leurs nageoires est insuffisante, ils courbent en arc leur queue longue et musculeuse, puis la redressant subitement, ils impriment à leur corps un élan qui les porte à une hauteur de plus de cinq mètres. Si un premier essai a été infructueux, ils recommencent jusqu'à ce qu'ils aient réussi; les plus grands, qui sont ordinairement des femelles, donnent l'exemple; les autres suivent. On connaît dans le comté de Pembroke le *saut du saumon*; plusieurs autres localités sont renommées pour cet intéressant spectacle. Mais ce sont là aussi des théâtres de destruction pour l'espèce; sans parler de l'homme, qui sait choisir des pêcheries ainsi préparées par les instincts de sa proie, de terribles ennemis se réunissent au pied des chutes, tels que les squales, les marsouins, qui les dévorent à loisir.

Parvenu dans un cours d'eau solitaire, ombragé, à fond de gravier, le saumon cherche une place convenable pour y déposer ses œufs. C'est la femelle qui se charge de ce soin. Dès qu'elle l'a trouvée, elle y creuse une petite fosse de dix à trente centimètres de profondeur, sur une longueur de vingt à cinquante; pour cela, elle y passe et repasse, elle s'y traîne, elle gratte, en agitant ses nageoires inférieures au point d'en user les extrémités; puis elle y dépose ses œufs, dont le nombre varie depuis quelques centaines chez les jeunes mères, jusqu'à plusieurs milliers chez les plus âgées. Le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mâle, après avoir aidé sa compagne dans la préparation de la fosse, y répand à son tour sa laitance ; ensuite les deux individus réunis recouvrent leurs pontes d'une couche de gravier destinée à la garantir contre la rapidité du courant et contre les animaux destructeurs ; ils donnent aussi la chasse aux individus de leur propre espèce qui troubleraient leur opération.

Le saumon ne prolonge pas longtemps son séjour dans les eaux auxquelles il a confié l'espoir de sa race. Affaibli par la ponte, par l'influence débilitante des eaux douces, par celle d'une alimentation moins substantielle, il se laisse entraîner par le courant et retourne dans le bassin des mers reprendre au milieu des eaux salées, froides et poissonneuses, sa vigueur première. Il y passe l'automne et l'hiver, pour revenir au printemps suivant visiter de nouveau les mêmes rivières qu'il a une fois adoptées.

Mais que deviennent les œufs laissés sous le gravier ? Au moment de la ponte, ces œufs, de la grosseur d'un pois, d'une teinte rosée, d'une translucidité bien nette, excepté sur un seul point, conservent tous ces caractères, après la fécondation, s'ils sont vivants. Si au contraire ils sont altérés, ils blanchissent. Après quelques semaines, les premières éclosions ont lieu ; elles s'annoncent par deux petits points noirs et une ligne solide ; bientôt l'enveloppe de l'œuf se déchire, la queue s'agite et s'étend, la tête s'avance et se dégage, et le jeune saumon commence à nager avec une bourse abdominale très-volumineuse, qui l'alimente pendant sa première enfance ; mais ce fardeau l'oblige à demeurer habituellement couché sur le sable, exposé à tous les dangers sans presque pouvoir les éviter par la fuite. On conçoit dès-lors l'utilité des précautions instinctives des parents pour assurer la conservation de leur progéniture après leur départ. Lorsque le jeune saumon a épuisé les provisions contenues dans sa bourse abdominale, cet appendice gênant s'atrophie et disparaît, l'animal sort de dessous le gravier qui l'a abrité, et se met à la recherche de la proie qui lui est destinée. Ce sont des vers, des insectes, des larves, de jeunes poissons ou de petites espèces. Lorsqu'il a atteint vingt à trente centimètres, il descend vers la mer, où il se développe plus rapidement et acquiert sa constitution normale ; son poids augmente d'environ deux kilogrammes par an ; il commence à frayer à son quatrième printemps.

On distingue plusieurs espèces de saumons. Celle que nous venons

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de décrire est la plus grande et la plus connue. Après elle vient le *bécard* (salmo hamatus), caractérisé par une protubérence charnue en forme de crochet à l'extrémité de la mâchoire inférieure, dans les deux sexes.— Le *salvelin*, l'*omble* ou *ombre Chevalier*, et quelques autres espèces, d'une taille moins grande, d'une saveur moins délicate, mais plus faciles à acclimater dans nos eaux courantes, pourraient peut-être obtenir la préférence dans nos essais de pisciculture.

Telle est l'histoire abrégée de ce poisson délicieux, dont la chair rouge, grasse et savoureuse, est un aliment réservé aux tables opulentes; on la mange fraîche, salée et fumée. Le saumon est l'objet d'une pêche très-active, partout où il paraît; c'est un trésor pour les parages qu'il fréquente. Certaines pêcheries d'Angleterre et d'Ecosse en prennent des milliers en un seul jour; on en a ramené jusqu'à sept cents d'un seul coup de filet. Les côtes de France sont assez favorisées, surtout celles de Bretagne; mais c'est la Baltique qui en fournit le plus.

Toutefois, les qualités même du saumon rendant sa destruction plus active, et d'ailleurs ses instincts favorisant son développement dans beaucoup de nos cours d'eau, on a appliqué avez empressement à sa reproduction artificielle les procédés de pisciculture; on a réussi partout où les soins intelligents ont suppléé aux conditions d'une importance secondaire. Réussira-t-on à Beauvais? l'expérience est commencée avec toutes les précautions dictées par l'attention la plus infatigable; les résultats répondront à notre place.

Le saumon, le plus grand poisson de sa tribu, sera longtemps encore sans doute dans notre pays une rareté inaccessible aux petites bourses, et cela malgré tous les efforts de la pisciculture. Mais nous avons chez nous un autre solmonoïde, que nous pouvons espérer de multiplier beaucoup plus facilement : c'est la *truite*. Cet hôte habituel de nos cours d'eau limpides est parfaitement connu des pêcheurs de profession. Tous les ruisseaux où il se montre sont sans cesse explorés à l'aide des engins, des appâts, que l'observation recommande plus spécialement aux amateurs.

De tous les habitants de nos rivières la truite est en effet celui dont la chair blanche est la plus délicate, la plus succulente, la plus saine, la plus tendre surtout en hiver. Dès le quatrième siècle

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de notre ère, Ausone en chantait les qualités dans son *Poëme de la Moselle*. Longtemps il fut nommé *le Roi des Poissons d'eau douce,* et certains princes allemands lui réservaient l'insigne privilége de n'être pêché que de leurs nobles mains. Puisse la nouvelle industrie se multiplier si heureusement, que la plus modeste ménagère ose le servir à sa laborieuse famille, sans remords d'avoir dissipé en somptuosités exagérées le prix de sueurs si précieuses.

Les truites, confondues par les naturalistes anciens et modernes avec les espèces du genre saumon, viennent d'en être séparées par M. Valenciennes pour former un genre distinct : le genre *Truite (Salar)*. La truite est caractérisée par les deux rangées de dents qui garnissent le corps du vomer, tandis que cet organe, chez les saumons, n'en porte que sur ses branches, et que les *Forelles*, troisième division des solmonoïdes, n'en ont qu'une seule rangée. Habitant les unes les mers circumpolaires où elles se multiplient en paix, les autres les eaux douces où l'homme leur fait une guerre incessante, elles offrent toutes, quoique à divers degrés, les mêmes qualités et les couleurs qui les font reconnaître au premier aspect. Le dessus du corps est brun, le dessous blanc, les flancs marqués de taches d'un rouge-vermillon qui résiste à la cuisson. L'adipeuse est d'un brun relevé de reflets dorés ; mais des modifications dans la distribution des taches sur le corps coïncidant avec des variations dans la forme de la tête, on a pu fonder sur la réunion de ces deux signes extérieurs d'une valeur inégale la distinction de deux races, qui ont des représentants jusque dans nos rivières, et dont les habitudes aussi bien que les qualités offrent des nuances observées par nos pêcheurs et appréciées par le commerce. Les truites *à tête courte* (*à museau camard*, en langage du pays), sont couvertes de taches nombreuses sur la tête et sur le corps ; leur chair est meilleure, plus saumonée ; elles atteignent des dimensions beaucoup plus considérables. L'établissement de M. Caron en possède un mâle de quatre kilogrammes et demi, long de cinquante centimètres, et une femelle de six kilogrammes, longue de soixante-cinq centimètres. La ponte de cette race a lieu deux mois plus tard, de décembre en février ; elle semble aussi remonter moins haut vers les sources des rivières. Les truites peu tachetées ont *la tête allongée* (on les surnomme *à museau pointu*, *truites blanches*, en langage du pays) ; elles sont d'une qualité inférieure, ne dépassent guère

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trente-cinq centimètres en longueur, et pèsent rarement deux kilogrammes ; elles fraient plus tôt ; leur ponte commence en octobre, elle est terminée en décembre ; on les trouve jusque tout près des sources de nos rivières.

N'ayant à nous occuper que des truites d'eau douce, nous négligeons ici les particularités qui ne conviennent qu'aux espèces marines. Il nous semble d'ailleurs que la science n'a pas encore complété ses observations sur ce poisson dont les mœurs sont aussi intéressantes que ses qualités sont recherchées.

La truite commune *(Salar ausonii)* est un poisson voyageur que l'on trouve dans toutes les rivières de l'Europe, spécialement dans les plus petites. La Seine, la Marne, l'Oise, en nourrissent très-peu; l'Epte, l'Aronde, la Selle, la Noie, en étaient peuplées jadis; en dépit de la persévérance exterminatrice des pêcheurs, notre poisson persévère à y maintenir ses droits de premier occupant ; il les sillonne dans toute la longueur de leur cours.

Les cascades et les chutes d'eau des vannages ne le retardent pas longtemps : à l'aide de sa puissante nageoire caudale il s'élance à deux mètres de hauteur, effort que n'exigent pas la plupart des barrages. La truite choisit, comme le saumon, un lit de gravier où elle se creuse un sillon dans lequel elle dépose ses œufs ; le mâle les féconde, et les deux parents les recouvrent de gravier. Presque toutes les petites rivières du département de l'Oise offrent chaque année cet intéressant spectacle aux observateurs attentifs ; les places qu'affectionne la truite pour sa ponte se nomment *frayères*. L'époque de la fraie n'est pas exactement la même dans toutes nos rivières ; dans l'Epte, la ponte commence en octobre et se termine en décembre ; dans le Thérain, elle a lieu beaucoup plus tôt en amont de Beauvais qu'au-dessous de cette ville, où elle se continue jusqu'en février. Les grosses truites paraissent aussi donner leurs œufs plus tôt que les plus jeunes. Une femelle n'exécute cette fonction qu'en plusieurs fois, et pour chaque ponte partielle choisit une place différente.

Le nombre des œufs est en rapport direct avec l'âge et la taille de la mère. Une jeune truite, d'un demi-kilogramme, fournit de cinq cents à mille œufs; une vieille, de six kilogrammes, peut en donner cinq à six mille, peut-être plus. Ce chiffre, inférieur à celui de la ponte de beaucoup d'autres poissons, suppose que notre espèce

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pourvoit à la conservation de sa race dans l'enfance, et dans l'âge adulte par l'industrie et la force. Nous venons de remarquer en effet les soins pris par les parents pour mettre leurs œufs pendant l'incubation et immédiatement après cette époque à l'abri de leurs ennemis, qui les extermineraient sans résistance. Nous avons signalé plus haut leur puissante armure dentaire, moyen de défense aussi bien que d'attaque; la force de leur nageoire caudale leur fournit la ressource d'une fuite rapide.

Le diamètre des œufs varie très-sensiblement; la dimension la plus forte est donnée par les mères les plus grosses, quoique dans la masse de leur ponte on trouve aussi des œufs beaucoup plus petits, peut-être parce qu'ils n'ont pas acquis leur maturité complète.

Il existe plusieurs nuances dans la couleur des œufs au moment de leur émission; les uns, plus rougeâtres, ressemblent beaucoup à ceux du saumon, les autres sont plus pâles. Différentes causes sont signalées par les pêcheurs pour expliquer ces différences; aucune, jusqu'ici, ne nous paraît sérieusement avérée. Peut-être coïncident-elles avec la différence des races? L'action de la laitance du mâle répandue sur les œufs en modifie un instant la couleur première. Leur contenu semble se troubler, leur aspect devient opaque; puis ils reprennent leur transparence. Le germe se laisse apercevoir sous la forme de granules réunis, autour desquels se groupent les molécules oléagineuses. Toutefois, ce signe n'établit pas la certitude de la fécondation, car on le remarque presque identique sur les œufs inféconds. Mais ces derniers ne tardent pas ordinairement à blanchir et à se corrompre, ou, s'ils conservent leur transparence, c'est un état d'inertie invariable qui jamais n'accusera les transformations vitales que nous allons décrire. La seule agitation suffira plus tard pour les faire blanchir en un instant.

Après quelques jours, l'œuf fécond montre nettement une ligne courbée en arc, d'un blanc opaque : c'est la colonne vertébrale du jeune poisson. Une de ses extrémités s'allonge, s'applatit verticalement et se découpe en nageoire caudale; l'autre s'élargit en une palette horizontale, portant de chaque côté un point noir : c'est la tête avec les deux yeux. Bientôt le petit animal s'agite dans sa prison et remue la queue. Enfin, l'enveloppe extérieure de l'œuf prend un aspect opaque; elle se déchire ordinairement vers la queue, souvent aussi du côté de la tête, quelquefois sous le ventre. Les mou-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vements du nouveau né achèvent en quelques heures de le débarrasser des membranes qu'il abandonne, et il va s'étendre sur le flanc, appesanti par une bourse fixée d'un bout au-dessous de la tête, de l'autre en arrière de l'anus. Cette vésicule ombilicale est destinée à le nourrir pendant le premier mois. Elle est d'abord gonflée, d'un jaune prononcé, avec un globule plus transparent vers son milieu; elle s'aplatit ensuite, s'accroît en longueur avec l'animal, devient transparente et s'atrophie pour se détacher d'elle-même. Tant qu'il conserve sa vésicule ombilicale, le jeune poisson semble prolonger sa vie d'incubation ; il ne recherche pas la nourriture extérieure. Ses ouïes, ses branchies, sa gueule, fonctionnent parfaitement ; ses yeux paraissent distinguer les objets; ses mouvements très-vifs, au moindre conctact d'un corps excitateur, accusent la sensibilité et la vigueur musculaire; les organes digestifs seuls demeurent étrangers au monde extérieur. Cet état dure, pour la truite, un mois après l'éclosion. Le temps qui s'écoule entre la ponte et l'éclosion est ordinairement de deux mois. C'est donc seulement trois mois après avoir été déposées par leurs parents sous l'abri du gravier protecteur, que les jeunes truites en sortent pour chercher elles-mêmes leur nourriture. La durée de l'incubation est ici calculée d'après la température habituelle des eaux qu'affectionne spécialement la truite, car dans nos laboratoires, sous une température plus élevée, on peut faire éclore des œufs de truite en quatre ou cinq semaines.

La taille de la jeune truite, débarrassée de sa vésicule ombilicale, et entrant, pour ainsi dire, dans la vie individuelle, est d'environ trois centimètres. Quelle est alors son alimentation? On ne peut que le présumer d'après ses goûts d'adulte. Des vers naissants, des crustacés presque microscopiques, qui, par leur multiplicité, forment souvent des taches rouges dans les mares, des larves d'insectes, des œufs et du frétin d'autres espèces de poissons d'un âge moins avancé que le sien ; telles sont probablement les proies que lui a réservées la Providence.

Dans les bassins de pisciculture, le premier aliment que saisisse avec avidité la jeune truite est une pulpe formée de viande de bœuf bouilli et pilé ou de poisson blanc également pilé, les petits crustacés indiqués plus haut et le frétin de brochet encore chargé de sa vésicule. A un an on lui donne des têtards de grenouille, des mol-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lusques aquatiques, des crevettes d'eau douce, du véron, et de jeunes poissons blancs. A deux ans et plus, les débris de cuisine, la chair des animaux domestiques sont une alimentation aussi recherchée de cette espèce qu'il est facile de la lui procurer.

Lorsque la truite de nos rivières a frayé, elle se laisse entraîner par le courant, contre lequel ses forces sont insuffisantes ; mais elle ne s'éloigne pas beaucoup puisqu'on en pêche toute l'année ; ou, si elle déserte les rivières, il est probable qu'elle revient l'année suivante visiter les mêmes ruisseaux et leur confier encore l'espoir de sa race. Je ne sais si des expériences suffisantes ont été suivies pour l'affirmer ; mais tel est généralement l'instinct des animaux voyageurs.

Quant aux individus qui restent près des frayères pendant toute l'année, quelle est l'influence de leur séjour limité sur leur organisme? Quelles modifications en résulte-t-il dans la nature de leur chair, dans leurs couleurs, dans la rapidité de leur accroissement, dans l'époque de leur ponte et dans les qualités de leurs œufs? Voilà autant de questions qu'il ne m'est pas permis d'aborder. On a remarqué que les truites nourries dans des étangs fermés grossissent vite, deviennent grasses et saumonnées, mais ne se multiplient point, soit qu'elles ne pondent pas, soit que leurs œufs ou les poissons périssent tous dans les eaux, sur un lit, sous une température trop contraire à leurs besoins.

Ces remarques, qui ajoutent encore au prix de la pisciculture, en augmentent aussi les difficultés et les soins ; car, comment installer les produits des appareils de pisciculture dans nos cours d'eau ouverts à tant de dangers et variant si souvent dans leurs conditions essentielles? Des observations suivies et consciencieuses, qui permettraient de répondre exactement aux questions précédentes, seraient un véritable service rendu à la science et à l'industrie piscicole.

FÉLIX MAILLARD.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

EXPÉRIENCES ET OBSERVATIONS

SUR

LA PISCICULTURE.

Les expériences de pisciculture que j'ai faites, dans l'établissement fondé par moi, sous les auspices de M. le Préfet de l'Oise, et d'après les conseils de M. Coste, membre de l'Institut, m'ont amené à des remarques et à des reflexions que je crois devoir faire connaître.

Je commencerai par donner en détail la disposition primitive de mon établissement.

Dans le vaste atelier où j'ai installé mes appareils, j'ai fait placer des réservoirs d'une contenance totale de 1,200 litres, qu'une machine remplissait d'eau deux fois par jour. L'eau s'écoulait de ces réservoirs d'une manière constante par un siphon à flotteur qui la laissait tomber dans un filtre en sable fin, placé un peu plus bas. Au-dessous du filtre, 8 auges en bois blanc de 4m 50 de long sur 0m 30 de large et 0m 08 de profondeur, c'est-à-dire de plus de 10 mètres carrés de superficie, étaient placées toutes de niveau, communiquant par des siphons et disposées néanmoins de manière à laisser entre elles, de deux en deux, un passage pour la surveillance.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'eau qui s'écoulait du filtre, avec un débit de 100 litres par heure, tombait dans la première auge, passait successivement dans toutes les autres par des siphons de communication et s'échappait à l'extrémité de la huitième par un siphon à triple courbure, faisant déversoir. Par conséquent il y avait, dans ces auges, un véritable courant, capable, selon toute apparence, d'entraîner les impuretés au fur et à mesure qu'elles se produiraient par le contact prolongé de l'eau et du bois, ainsi que celles qui résulteraient de la présence des œufs. Tout ce système fonctionna ainsi pendant deux mois environ, avant le commencement des opérations, afin de donner au bois des auges le temps de se dégorger.

Dans ces conditions, j'ai placé dans les auges, au mois de décembre 1853, sur des appareils de différentes espèces, sur des claies ou sur un lit de sable, des œufs de poissons d'eau courante (saumons, ombres, truites), les uns provenant de l'établissement d'Huningue, les autres fécondés par moi, et dont un grand nombre ne tardèrent pas à éclore.

Lorsque M. Coste me fit l'honneur de visiter mon établissement, tout en approuvant les dispositions que j'avais prises, il exprima le regret de voir mes auges toutes de niveau, au lieu d'être disposées en gradins, pour que l'eau passât de l'une à l'autre en faisant cascade, afin qu'elle pût dissoudre la plus grande quantité d'air possible.

J'ai mis de suite à exécution ces sages conseils; mais la disposition en gradins exigeant plus de hauteur, je fus obligé de supprimer mon filtre, persuadé d'ailleurs que j'atteindrais le même but en ayant des réservoirs plus spacieux où l'eau séjournerait assez longtemps pour y laisser déposer les matières étrangères qu'elle tient en suspension.

Mes nouveaux réservoirs, qui sont en zinc et au nombre de trois, contiennent de l'eau pour trois ou quatre jours. J'avais donc tout lieu de croire que l'eau qui arrive dans le premier de ces réservoirs et ne sort du troisième qu'après trois ou quatre jours de repos, avait, en passant lentement de l'un à l'autre, tout le temps nécessaire pour s'épurer complétement.

Les appareils fonctionnaient ainsi depuis quelque temps lorsque je m'aperçus qu'une partie de mes œufs se tachait de blanc et qu'un certain nombre mourait. Toutefois j'ai pu, en redoublant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de soins, remédier à une partie du mal, et j'ai maintenant la satisfaction de voir 500 saumons du Rhin, presque autant de truites du Rhin et du Thérain, des ombres-chevaliers et des truites du lac de Constance courir dans des ruisseaux creusés pour eux dans le sol, où ils sont à l'abri des attaques de leurs ennemis, et où j'avais eu soin de planter à l'avance des herbes aquatiques de toute espèce, afin d'y attirer tous les insectes dont ces petits êtres font ordinairement leur nourriture. Aujourd'hui (1er juillet 1854), ils ont pris un développement considérable, quelques-uns ont déjà atteint une longueur de 6 à 7 centimètres; aussi ne se contentent-ils plus seulement d'insectes, ils avalent avec avidité d'autres poissons, des vers, etc.

Malgré le succès dont mes premières expériences ont été couronnées, j'ai dû rechercher avec soin toutes les circonstances qui ont pu causer la mort d'une grande partie de mes œufs, afin d'en prévenir le retour, par la construction d'un appareil qui pût mettre ceux-ci à l'abri de toute influence extérieure. Je vais examiner les unes après les autres toutes les causes possibles de mortalité. Ces causes peuvent être :

1° La nature de l'eau.
2° La nature des auges à éclosion.
3° La nature des appareils contenant les œufs.
4° Le contact prolongé de l'eau et du zinc.
5° L'impureté de l'eau.
6° L'action du jour et du soleil et l'élévation de la température de l'eau.
7° La nature des appareils qui contiennent les poissons nouvellement éclos.

1° NATURE DE L'EAU.

Je me suis servi de l'eau de la rivière du Thérain, qui est battue par un grand nombre de moulins et par conséquent très-aérée; de plus, cette rivière fournissant beaucoup de truites, il est évident que son eau doit être favorable aux opérations de pisciculture.

Il existe des sources, dont l'eau contient très-peu d'air en dissolution, d'autres qui sont ferrugineuses ou sulfureuses et dans lesquelles on ne trouve jamais de truites : on s'exposerait à des mé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comptes en employant de pareilles eaux pour faire éclore des poissons d'eau courante.

2° NATURE DES AUGES.

La nature des auges à éclosion doit avoir son influence sur le succès des opérations. Le bois produit au contact de l'eau des végétations qui se propagent au loin à la manière ordinaire des plantes, et qui finiraient par envahir toute la surface intérieure des auges, et peut-être aussi les œufs, si on ne les enlevait aussitôt qu'elles paraissent.

Je n'ai cependant aucune raison de croire que la présence de ces végétations, dans les auges, doit être tout-à-fait défavorable, puisque j'ai réussi, dans de semblables conditions, à produire une assez grande quantité de poissons.

J'ajouterai qu'ayant enregistré par date toutes les pontes que j'ai mises en incubation dans mes appareils de bois, j'ai pu me convaincre que les individus pour lesquels j'ai complétement réussi sont précisément ceux qui sont restés le plus longtemps dans ces appareils, soit à l'état d'œufs, soit à l'état de poissons nouvellement éclos.

Toutefois, je ne conseillerai pas l'emploi du bois quand on pourra s'en dispenser. Je ne conseillerai pas davantage l'emploi du zinc, qui s'oxide et communique à l'eau, comme je le montrerai plus loin, un principe délétère qui, bien qu'il se forme en très-faible quantité, doit cependant avoir à la longue une fâcheuse influence sur la santé des poissons. Quant aux auges en fonte émaillée, elles n'ont pas plus d'avantages que celles en terre cuite ; mais elles leur sont inférieures dès le moment où leur émail se détache ou se fendille, puisque, dans ce cas, il laisse le métal à nu et expose l'eau à devenir un peu ferrugineuse, ce qui est, comme je l'ai déjà dit, contraire aux espèces qui vivent dans les rivières.

3° NATURE DES APPAREILS CONTENANT LES ŒUFS.

J'ai employé d'abord quelques claies en toile métallique galvanisée ou étamée ; mais j'y ai renoncé peu de temps après, parce que la rouille les avait attaquées et s'était attachée aux œufs. Je me suis

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

alors servi de tamis formés de canevas à tapisserie : ces derniers se sont tenus propres tant qu'ils ont été dans l'eau filtrée ; mais après la suppression de mon filtre, les sédiments déposés par l'eau sur ces claies n'ont pas tardé à produire des végétations qui en ont obstrué les interstices. Néanmoins, une grande partie des œufs qu'elles contenaient est venue à bonne fin.

Enfin, j'ai remplacé ces claies par de petites boîtes de zinc contenant un lit de sable bien lavé, sur lequel j'ai désormais placé tous mes œufs.

Dans ce dernier cas, je n'avais plus à craindre ni le contact direct du fer ou du zinc, ni celui d'une matière végétale produisant des bissus. Néanmoins, ce lit de sable a un inconvénient que n'ont pas les appareils à suspension des œufs, c'est qu'il retient à sa surface toutes les matières que l'eau dépose, tandis que ceux-ci laissent passer ces matières à travers les réseaux dont ils sont formés. Le gravier un peu gros serait préférable au sable, à cause de ses nombreux interstices.

4° CONTACT PROLONGÉ DE L'EAU ET DU ZINC.

Je ne pense pas que le contact prolongé de l'eau avec le zinc des réservoirs, ou celui des boîtes contenant les œufs, ait été une grande cause de mortalité, car il est difficile de croire qu'il se forme à la surface du métal une quantité de sel suffisante pour être sensible dans un courant d'eau de 100 litres par heure, qui l'entraîne au fur et à mesure de sa formation. Toutefois, il est certain qu'il s'en forme un peu, que l'eau en dissout, et qu'un séjour prolongé dans une eau quelque peu vieillie au contact du zinc est nuisible aux poissons. L'expérience suivante en est la preuve :

J'ai mis une grande quantité de feuilles de zinc dans un vase plein d'eau ; au bout de huit jours, lorsque j'ai pensé qu'il s'était formé assez de sel de zinc pour avoir une action sensible, j'ai pris de cette eau, je l'ai mise dans un bocal, avec un têtard de grenouille ; un autre bocal, plein d'eau ordinaire, contenait un autre têtard de même âge et de même grosseur que le premier : trois semaines après, le premier têtard était mort, lorsque le deuxième était encore aussi vif que le premier jour. J'ai recommencé la même expérience sur des poissons nouvellement éclos ; l'eau avait alors séjourné un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mois au contact du zinc et était restée exposée au vent, de manière à ce qu'il n'y eût pas à craindre de déperdition d'air. Cette fois, les faits étaient encore plus concluants, car la mort des poissons mis dans l'eau de zinc a eu lieu en quelques heures.

5° IMPURETÉ DE L'EAU.

L'impureté de l'eau me paraît être une des principales causes de la mortalité des œufs. En effet, quelque temps après avoir supprimé mon filtre, je me suis aperçu que, malgré la grandeur de mes réservoirs et le temps que l'eau pouvait y séjourner, celle-ci laissait déposer sur les œufs beaucoup de sédiments. Surpris par ce changement subit, je n'ai pu y porter remède immédiatement; les végétations se sont produites sur ces sédiments, et un certain nombre d'œufs se sont tachés de blanc.

Les uns sont morts au moment où l'animal était déjà visible à l'intérieur, les autres sont éclos; mais parmi ces derniers, il s'en trouvait qui portaient le germe de la maladie et qui n'ont pas tardé à mourir. D'autres enfin ont survécu; ce sont ceux dont les œufs sont restés le moins longtemps en contact avec l'eau non filtrée, tandis que les œufs qui ont toujours été dans cette eau sont presque tous morts.

Au surplus, dans la nature, le frai des saumons et des truites est recouvert d'une couche de gravier qui forme au-dessus de lui un véritable filtre, et le protége contre le dépôt des sédiments.

6° ACTION DU JOUR ET DU SOLEIL. ÉLÉVATION DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU.

L'action du jour et surtout du soleil, ainsi que l'élévation de la température de l'eau, activent beaucoup l'éclosion; mais en même temps elles facilitent le développement des bissus partout où l'eau a produit des dépôts.

Il est probable que si l'on opérait avec de l'eau parfaitement pure, par exemple avec de l'eau distillée qu'on aurait saturée d'air, on pourrait impunément compter sur l'action du soleil et de la chaleur, pourvu que celle-ci ne dépassât pas certaines limites déterminées, suivant les espèces de poissons, et qu'on n'aurait aucun soin à prendre pour la propreté des œufs, excepté le soin d'enlever ceux qui

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mourent naturellement. L'éclosion se ferait alors très-rapidement, et probablement sans accident ; il n'y aurait à craindre, pour les jeunes poissons qui en seraient le produit, que la transition de cette eau, relativement chaude, à l'eau plus froide des rivières.

En opérant dans les conditions ordinaires, comme il n'est pas possible de se procurer de l'eau parfaitement pure, et que celle de presque toutes les rivières contient beaucoup de matières en suspension et qu'elle dépose toujours un peu, même après avoir été filtrée, on obvierait, je pense, aux inconvénients des sédiments, en mettant les œufs dans l'obscurité, puisque cette condition est défavorable à la formation des bissus sur ces dépôts presque inévitables, comme elle est défavorable à toute espèce de végétation, et puisque la nature nous en montre l'exemple pour les saumons, les truites, etc., qui recouvrent leurs œufs aussitôt après la fécondation qui suit immédiatement la ponte.

7° NATURE DES APPAREILS QUI CONTIENNENT LES POISSONS NOUVELLEMENT ÉCLOS.

La nature des vases destinés à contenir les poissons nouvellement éclos et encore munis de leur poche, me paraît mériter aussi l'attention des pisciculteurs.

La pellicule qui fait l'enveloppe de cette poche est tellement mince, que le moindre frottement sur une surface rugueuse doit produire sur elle une sorte d'usure funeste, sans aucun doute, aux jeunes poissons. J'ai essayé à en déposer quelques-uns sur du gravier, croyant me rapprocher des conditions naturelles, et j'ai remarqué qu'il se formait souvent sous leur vésicule une tache blanche qui ne tardait pas à envahir tout l'animal.

J'étais, du reste, assez loin des conditions que je cherchais, car, dans la nature, ces petits êtres ne sont pas placés sur du gravier, mais dans des interstices de cailloux et de gravier qui sont un obstacle continuel aux mouvements si rapides que nous leur voyons exécuter dans nos appareils ; et ce n'est que quand la poche a disparu et ne s'oppose plus à leur marche, qu'ils parviennent à s'échapper de leur retraite pour chercher leur nourriture dans les eaux.

En conséquence, je crois qu'il est utile de mettre les jeunes poissons sur un fond bien uni et bien lisse comme celui des vases de terre cuite émaillée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je me résumerai par la description d'un appareil complet pour l'éclosion des œufs de poissons d'eau courante, basé sur les observations précédentes, et à l'abri, je pense, de tous les inconvénients que j'ai signalés.

Cet appareil se compose comme il suit :

1° Un bon filtre dont toutes parties soient de la pierre, du sable, de la terre cuite ou du verre, c'est à-dire des matières inattaquables et ne pouvant céder aucun principe délétère à l'eau qu'il contient;

2° Des auges à éclosion semblables, quant à la forme, à toutes celles que l'on a mises en usage, mais faites comme le filtre en matières inattaquables et contenant une grille de même substance, placée comme toujours un peu au-dessous du niveau de l'eau contenue dans les auges.

Je n'entrerai pas dans les détails de la construction de ces appareils, qui présente moins de difficultés qu'on pourrait le supposer. Un modèle, que je déposerai sur le bureau de la Société, me tiendra lieu de ces explications.

Chaque rigole est munie d'un couvercle pour intercepter la lumière, que je regarde comme défavorable dans le cas des dépôts.

Il est très-utile que les rigoles soient disposées en gradins, pour que l'eau, en faisant cascade de l'une dans l'autre, puisse constamment reprendre une nouvelle quantité d'air. Chaque rigole est munie, à une extrémité, d'une petite gouttière déversant l'eau dans la suivante par un trou en entonnoir pratiqué à cet effet dans son couvercle.

En donnant aux grilles une longueur de quelques centimètres, moins grande que celle des rigoles, on peut, par l'espace vide qu'elles laissent aux deux bouts, introduire dans le fond des rigoles tous les poissons nouvellement éclos.

Ils seront beaucoup plus à leur aise sur le fond uni et lisse que sur la grille elle-même, et celle-ci pourra aussi leur servir d'abri contre la lumière, condition qu'ils recherchent toujours. (Cette idée n'appartient pas à moi seul; elle appartient aussi à M. Gerbe, préparateur de M. Coste.) On pourrait également mettre ces poissons dans un autre vase, la surveillance en serait plus commode; mais il faudrait, lorsqu'on ne veut pas mêler les pontes ou les espèces, avoir deux vases au lieu d'un. Au surplus, avec la disposition que je propose, les mouvements rapides qu'exécutent les poissons, aus-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sitôt après leur naissance, pourront leur faire franchir les bords peu élevés des grilles, qui doivent être mobiles, pour qu'on puisse surveiller, de temps à autre, ce qui se passe au-dessous d'elles. Il n'y a aucun danger à retirer de l'eau, pour un temps très-court, ces grilles et leur contenu, et on peut éviter toute crainte d'accident en les plongeant alors immédiatement dans l'eau d'un vase de rechange, destiné à les recevoir ainsi tour à tour pendant qu'on visite le fond des rigoles.

Lorsque les poissons sont éclos, il vaut mieux leur donner de l'eau qui ne soit pas filtrée, car on sait depuis longtemps que pendant la première période de leur existence, leur corps ne se forme pas seulement aux dépens de la vésicule ombilicale, mais aussi par l'absorption de l'oxigène de l'eau ou des diverses substances qu'elle leur apporte.

L'expérience suivante prouve l'exactitude de cette opinion. J'ai pris dix truites nouvellement écloses que j'ai mises dans un verre de montre avec une quantité d'eau connue, et j'ai placé le tout dans le plateau d'une balance de précision. Les dix truites pesaient ensemble 55 centigrammes. Dix autres truites, provenant d'œufs de la même grosseur et écloses depuis trois semaines environ, ont été pesées dans les mêmes conditions et ont donné un poids de 73 centigrammes. Cette augmentation prouve, d'une manière évidente, l'absorption de substances extérieures.

D'après les observations qui précèdent, on comprendra facilement que l'emploi des tamis flotteurs pour les œufs de poissons d'eau courante, doit avoir des inconvénients lorsqu'on n'a pas à sa disposition un cours d'eau d'une limpidité parfaite, puisque dans ces tamis les œufs sont exposés aux variations de trouble et de limpidité des rivières.

Quant aux espèces de poissons d'eau dormante, qui ne sont pas aussi susceptibles que les autres, puisque l'incubation de leurs œufs se fait rapidement et souvent dans de l'eau vaseuse, l'emploi de ces tamis flotteurs n'a pas pour eux d'inconvénient sous ce rapport ; il me paraît seulement leur être inutile. Le moindre bassin, de quelque nature qu'il soit, peut servir de vase à éclosion, puisque les œufs de ces espèces sont toujours attachés à des herbes, et qu'il leur suffit pour éclore d'être ainsi plongés dans l'eau dormante. Ces tamis ont toutefois l'inconvénient de se laisser pénétrer par des my-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

riades de petits insectes presqu'invisibles, qui naissent à l'époque des pontes des espèces d'eau dormante, et se nourrissent de leurs œufs ou des substances qui les enveloppent.

Il y a tout lieu de croire que ces diverses méthodes seront bientôt remplacées par celle des fécondations naturelles sur des frayères artificielles, procédé qui a complétement réussi dans le parc de Maintenon, et qui, au dire de M. Coste, ouvre une ère nouvelle à la pisciculture.

CH. CARON.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ÉNUMÉRATION

DES

PLANTES INTÉRESSANTES

DES CANTONS

DE BETZ ET DE CRÉPY-EN-VALOIS.

Additions aux 1re, 2e et 3e Séries.

1re SÉRIE.

Tome 1. P. 210 et 495. *Ranunculus nemorosus*, *D. C.* Aux localités indiquées ajoutez : Autheuil-en-Valois, Varinfroy, Rouvres.

— 210. *Aconitum Napellus*, *L.* Ajoutez à la localité : Les aunes de Bécart, commune de Mareuil-sur-Ourcq.

— 211 et 326. *Dianthus Caryophyllus*, *L.* Murs de Sainte-Agathe à Crépy.

— 211. *Radiola linoides*, *Gm.* A la localité ajoutez: Bois de Bourneville.

— 213. *Fumaria parviflora*, *Lam.* Aux localités indiquées ajoutez : Lévignen.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

— 214. ..... Entre les genres *Ononis* et *Astragalus* intercalez :
Galega officinalis, *L.* Sur le rû de Cahet à Boullarre. (Très-rare.)

— 216 et 327. *Epilobium palustre*, *L.* Aux localités signalées ajoutez : Rivière, commune de Mareuil-sur-Ourcq.

— 216 et 497. *Ammi majus*, *L.* Aux localités ajoutez : Luzernières à Thury.

— 217. ..... Après le *Turgenia latifolia*, *Hoffm.*, mettez :
Torylis nodosa, *Gaertn.* Pied des murs à Duvy.

2e SÉRIE.

— 327 et 498. *Chlora perfoliata*, *L.* Aux localités ajoutez : Marolles, La Fontaine-aux-Clercs, Le Mont-Cornon. (Assez abondant dans cette dernière localité).

— 330 et 498. *Veronica montana*, *L.* Aux localités ajoutez : Parc du Plessis-sur-Autheuil.

— 331. ..... Après *Mentha viridis*, *L.*, mettez :
Mentha Pulegium, *L.* De Brégy à Villers-Saint-Genest.

— 332. *Phyteuma orbiculare*, *L.* Indiqué aux pierres du château, près d'Acy-en-Mulcien (Graves, Statistique du canton de Betz, p. 30); il ne nous a pas été possible de l'y constater.

— 333. *Cirsium eriophorum*, *Scop.* Aux localités ajoutez : Ivors.

— 334. *Bidens cernua*, *L.* A la localité indiquée ajoutez : Marais de Russy, Bourneville.

— 335 et 499. *Doronicum plantagineum*, *L.* Aux localités ajoutez : Bois du Parc-aux-Dames.

— — *Senecio erucæfolius*, *L.* Aux localités ajoutez : Neufchelles, Varinfroy.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— — ..... Après cette espèce mettez :

Senecio aquaticus, Huds. Lieu-Restauré. (Très-rare.)

— 336. .....Après le *Hieracium auricula, L.*, mettez :

Hieracium Schultesii, F. Schulth. Avec l'espèce précédente à Villers-les-Potées.

3e SÉRIE.

— 501. ..... Avant *Polygonum dumetorum, L.*, mettez :

Polygonum mite, Schrank. Marais de Bourneville. (Rare.)

— — .....Entre les fam. *Daphnoïdées* et *Santalacées*, ajoutez :

Hippuridées.

— — *Hippuris vulgaris, L.* Rivière, commune de Mareuil-sur-Ourcq.

4e SÉRIE.

EMBRANCHEMENT II. — VÉGÉTAUX MONOCOTYLÉDONÉS.

Alismacées.

Sagittaria sagittæfolia, L.....Dans l'Ourcq à Varinfroy, à Rivière; dans la Grivette à Betz. — Cette plante n'est pas commune dans le canton.

Butomées.

Butomus umbellatus, L.....Dans l'Ourcq et les fossés aquatiques à Neufchelles, Rivière. (Rare.)

Liliacées.

Ornithogalum pyrenaïcum, L. Bois de Bourneville. (Très-rare.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ornithogalum umbellatum, L. Champs sablonneux. — Rouville, Eméville. (N'est pas commun.)

Muscari comosum, Mill .....Betz, Lévignen, Rouville, Trumilly.

Asparaginées.

Asparagus officinalis, L.....Betz, Etavigny; Collinances, Précia-mont, etc.

Polygonatum vulgare, Desf ...Rouville, bois de Tillet. (Moins commun que le *P. multiflorum*, Desf)

Maianthemum bifolium, D. C..Lévignen, Rouville, Ormoy-Villers, bois de Tillet.

Paris quadrifolia, L .....Collinances, Neufchelles, Varinfroy, Bourneville, bois de Montrolle, Autheuil-en-Valois, etc.

Ruscus aculeatus, L..... ..Les bois de Thury, l'ancien parc du Plessis-sur-Autheuil.

Dioscorées.

Tamnus communis, L.....Bois des Brays, garenne de Vaumoise, Thury.

Iridées.

Iris fœtidissima, L.....Antilly, La Villeneuve-sous-Thury, Vaumoise, Vez, Lieu-Restauré, Le Berval.— Vallons de Donneval et Lamotte. (Graves in Ann.)

Amaryllidées.

Narcissus poeticus, L. .....Dans un pré à Bargny; broussailles autour du cimetière de Marolles; vieux parc du Plessis-sur-Autheuil.

—— pseudo-narcissus, L..Bois de Tillet. (Rare.)

Galanthus nivalis, L.....Les prés à Thury; Cuvergnon.

Orchidées.

Liparis Lœselii, Rich.....Marais de Russy, de Vauciennes. (Très-rare.) — Feigneux. (Leré in Coss. et Germ. fl. Par.)

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Orchis ustulata, L. .....Trouvé une seule fois à la garenne de Vaumoise.

— fusca, Jacq .....Antilly, Ivors, Vauciennes, Vez, etc.

— — var. Stenoloba, C. et G. Russy.

— galeata, Lam.....Collinances, Rouville. (Très-rare.)

— Simia, Lam.....Bonneuil, Vaumoise, Vez. — Béthisy-St.-Pierre, Champlieu. (Graves in Ann.; Leré in Coss. et Germ. fl. Par.)

— coriophora, L..... .La Clergie, Ivors, Queue-de-Ham. (Très-rare.)

— Morio, L..... .....Rouville, Bargny, Collinances, Boullarre, Neufchelles.

— mascula, L..... ....Bois des Brays, Vaumoise, Vez, Autheuil, Bourneville, Thury-en-Valois, etc.

— divaricata, Rich.....Marais de Russy.

Gymnadenia conopsea, Rich :.Garenne de Vaumoise; Rouville, Mareuil.

Platanthera bifolia, Rich .....Friches de Betz, Bargny, Boullarre; bois de Saint-Martin, bois des Brays.

Loroglossum hircinum, Rich..Mareuil-sur-Ourcq, Cuvergnon, Vauciennes; Orrouy. (Graves in Ann.)

Herminium monorchis, R. Brown. Les Grands-Monts. (Graves in Coss. et Germ. fl. Par. et Ann.)

Ophrys myodes, Jacq.....Collinances, Boullarre, Antilly, Lévignen, Vaumoise, etc.

— aranifera, Huds.....Garenne de Vaumoise (très-rare). — Béthisy, Champlieu, Morienval. (Graves in Ann.)

— arachnites, Willd.....Séry, Vaumoise, Bargny. (Rare.)

— apifera, Huds .....Bargny, Antilly, Cuvergnon. (Rare.)

Spiranthes æstivalis, Rich ....Mareuil-sur-Ourcq. (Très-rare.)

— autumnalis, Rich ..Neufchelles, Queue-d'Ham. (Rare.)

Neottia nidus-avis, Rich.....Bois des Brays, garenne de Vaumoise, bois de Thury.

Epipactis atro-rubens, Rchb..Autheuil-en-Valois, Vaumoise.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Epipactis palustris, Crantz....Marais de Russy; Vauciennes, Queue-d'Ham. Mareuil, Varinfroy. (Assez commun.)

Cephalanthera lancifolia, C et G. Eméville, Vaumoise, Ivors, Cuvergnon, Boullarre, etc.

—— ensifolia, Rich. Bois des Brays à Rouville. (Très-rare.)

Limodorum abortivum, Sw...Bois des Brays, Vaudrampont. (Très-rare.) Béthisy, Champlieu, Morienval. (Graves in Ann.)

Hydrocharidées.

Hydrocharis morsus-ranæ, L..Les fossés aquatiques; Russy, Vauciennes, Marolles, Mareuil-sur-Ourcq, Collinances.

Juncaginées.

Triglochin palustre, L.....Prairies marécageuses des vallées de l'Automne, de l'Ourcq, de la Grivette. (Assez commun.)

Potamées.

Potamogeton oblongum, Viv..Fossés du marais de Russy. (Très-rare.)

—— plantagineum, Ducroz Marais de Russy, Bourneville. (Rare.)

—— pusillum, L..... ..Collinances, Bourneville, Vauciennes, Russy.

Zanichellia palustris, L.....Vauciennes. (Très-rare)

Lemnacées.

Lemna polyrrhiza, L.....Canal de la Grivette à Betz.

Typhacées.

Typha latifolia, L. var. B. inter media, C. et G.....Antilly, Bourneville, Neufchelles.

— angustifolia, L.....Neufchelles. (Très-rare.)

Sparganium simplex, Huds...Betz, Mareuil, Bourneville, Russy.

Joncées.

Juncus squarrosus, L.....Rouville; route de Morienval dans la forêt de Compiègne. (Rare.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Juncus tenageia, L .....Bois de Bourneville.
— acutiflorus, Ehrh .....Mareuil-sur-Ourcq. (Rare.)
— obtusiflorus, Ehrh ....Russy, Vauciennes, Bourneville, Mareuil, etc. (Moins rare que le précédent.)
Luzula multiflora, Lej .....Bois de Thury, taillis d'Ivors, bois du Parc-aux-Dames.
— var. congesta, C. et G. Rouville.

Cypéracées.

Carex dioica, L .....Glaignes, Feigneux, Russy, Vez, Vauciennes, Bourneville, Varinfroy. (Rare.)
— Davalliana, Sin ..... .Mareuil-sur-Ourcq. (Très-rare.)
— arenaria, L.....Ormoy-Villers, Rouville, Lévignen, bois de Tillet.
— paradoxa, Willd.....Neufchelles. (Très-rare.)
— teretiuscula, Good.....La Clergie (a disparu); Vauciennes, Vez, Russy, Feigneux.
— stellulata, Good.....Rouville. (Rare.)
— remota, L..... ....Bois de Thury, taillis d'Ivors, garenne de Vaumoise, etc.
— elongata, L.....Petites mares du bois de Montrolle. (Très-rare.) Nous devons à M. Lefèvre la connaissance de cette intéressante localité.
— Goodnowii, Gay.....Varinfroy, Bourneville, Vauciennes, Russy, Rouville, etc.
— ericetorum, Poll .....Bruyères de Lévignen, notamment à la Sainte-Fontaine; Rouville, Ormoy-Villers.
— pilulifera, L.....Bois de Thury, le Parc-aux-Dames, etc. (Assez commun.)
— humilis, Leyss .....Vaumoise, la Fontaine-aux-Clercs. (Rare.)
— digitata, L .....Queue-d'Ham. (Très-rare.) Vaudrampont. (Graves in Ann.)
— pallescens, L.....Bois de Thury, taillis d'Ivors, bois

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Montrolle, le Parc-aux-Dames, etc. (Assez commun.)

Carex depauperata, Good ....Bois de Bourneville. (Très-rare.) Vaudrampont. (Graves in Ann.)

— flava, L. var. intermedia, C. et G. } Ces deux variétés assez rares
— — var. pumila, C. et G.. } se trouvent à Rouville.

— Mairii, C. et G.....Séry, Crépy, Russy, Vez. (Rare.)

— Hornschuchiana, Hoppe. Assez commun dans les marais de la vallée de l'Automne et de la vallée de l'Ourcq.

— pseudo-cyperus, L.....Betz, Mareuil, Bourneville, Russy, Vaudrampont.

— ampullacea, Good.....Fossés des prés et marais des vallées de l'Automne, de l'Ourcq et de la Grivette.

— vesicaria, L .....Mares des bois de Montrolle, de Collinances. (Plus rare chez nous que le précédent.)

Eleocharis uniglumis, Rchb...Russy, Vauciennes, Bourneville, Varinfroy, etc.

Scirpus bœothryon, L.....Aux mêmes localités.

— — var. campestris...Rouville.

— lacustris, L. var. glaucus, C. et G.....Neufchelles, Bourneville.

— compressus, Pers... .Collinances, Varinfroy, Mareuil, Rouville, Feigneux, Russy, etc.

Cladium mariscus, R. Brown..Neufchelles, Bourneville, Vauciennes, Russy.

Eriophorum gracile, Koch....Cette espèce, très-rare, a été trouvée d'abord par M. Lefèvre, et ensuite par nous, dans une partie très-spongieuse du marais de Besmont.

Cyperus flavescens, L.....Rouville, Feigneux, Lieu-Restauré, Bourneville, Mareuil-sur-Ourcq.

— fuscus, L.....Aux mêmes localités. (Moins rare.)

Schœnus nigricans, L.....Mareuil-sur-Ourcq, Bourneville, Vauciennes, Russy, etc.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Graminées.

Andropogon ischæmum, L....Bouillancy, Betz, Antilly, Rosoy, Mareuil, Marolles, Ivors, Vauciennes, Bonneuil, Morienval, Champlieu, Béthisy. (Lerć in Coss. et Germ. Fl. par.)

Digitaria filiformis, Kæl.....N'est pas rare dans nos cantons au bord des chemins et dans les champs plus ou moins sablonneux. Nous n'y avons jamais rencontré le *D. sanguinalis*, Scop., qui est donné comme plus commun.

Panicum crus-galli, L.....Mareuil, Thury, Cuvergnon, Vez. (N'est pas commun.)

Setaria glauca, Beauv.....Dans les champs après la moisson. — Thury, Cuvergnon, Bargny, Ivors, etc.

Phleum Bœhmeri, Wib.....Bouillancy, Betz, Rosoy, Collinances, Mareuil, Ivors, bois de Tillet, Rouville, Trumilly, Vaumoise, Crépy, etc.

Leersia oryzoides, Sw.....Marais de Varinfroy, Neufchelles, Bourneville. (Très-rare et fleurissant peu.)

Agrostis canina, L.....Prairies et bois humides. — Saint-Martin-le-Pauvre, le Montrolle, Rouville. (Assez rare.)

— interrupta, L.....Bourneville, Queue-d'Ham, Ivors, Bargny, Vauciennes.

Arrhenatherum bulbosum, Presl. Bois de Tillet, Champs arides à Bourneville.

Melica nutans, L.....Cette graminée très-rare a été trouvée une fois au bois de Lévignen par M. Lefèvre, et une fois au bois des Brays par nous-même.

Avena pratensis, L.....Bourneville, Collinances, Lévignen, Rouville, Crépy, Trumilly, etc.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aira cœspitosa, L. .....Bourneville, Collinances, le Montrolle, parc de Betz.

Catabrosa aquatica, Beauv....Mareuil, Collinances, Russy, etc.

Festuca tenuiflora, Schrad....Bouillancy, Cuvergnon, Bourneville. (Rare.)

— rigida, Kunth.....Les mêmes localités et Antilly; Collinances, Autheuil, Chàvres, la Fontaine-aux-Clercs.

— bromoides, L .... .Rosoy, Bouillancy, Macquelines, Lévignen, Vauciennes.

— heterophylla, Lam...Taillis d'Ivors, le Montrolle, bois des Brays, le Parc-aux-Dames, etc.

— arundinacea, Schreb.Bourneville, Betz, Russy.

— gigantea, Vill.....Bois et haies de Thury; Bourneville, bois de Montrolle, parc de Betz, garenne de Vaumoise.

Bromus secalinus, L. var. velutinus, C. et G.....A peu près exclusivement dans les moissons d'orge. — Le Plessis-sur-Autheuil, Marolles, Neufchelles, une fois dans le blé à Thury.

— commutatus, Schrad..Prairies artificielles, bords des chemins. — La Villeneuve, Thury, Lévignen, etc.

Lolium temulentum, L. var. muticum, C. et G..Etavigny, Cuvergnon.

— italicum, Al. Braun..Cuvergnon, Bargny, Ivors, Trumilly.

Triticum caninum, Schreb....Gillocourt, Bourneville. (Rare chez nous.)

Hordeum secalinum, Schreb..Mareuil, Cuvergnon. (N'est pas commun.)

— europœum, All.....Bois de Bourneville. (Très-rare.)

Nardus stricta, L.....Route de Morienval dans la forêt de Compiègne. (Leré in Coss. et Germ. fl. par.) — Béthisy-Saint-Pierre. (Graves in Ann.)

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5e SÉRIE.

EMBRANCHEMENT III. — VÉGÉTAUX ACOTYLÉDONÉS.

Division 1re. — Acrogènes.

Fougères.

Ceterach officinarum, C. Bauh. — Sur les murs à Boursonne.
Polypodium dryopteris, L. — Taillis d'Ivors.
——— calcareum, L. — Aquéducs et bassin dans la cour du vieux château du Plessis-sur-Autheuil.
Blechnum spicant, With. — Rouville.
Scolopendrium officinale, Sm. — Puits, murs, ravins. — Betz, Thury, Autheuil-en-Valois, la Villeneuve-sous-Thury, Morienval, etc.
Asplenium adianthum nigrum L. — Préciamont, Thury-en-Valois.
Cystopteris fragilis, Beruh. — Préciamont. (Très-rare.) — Autrefois sur les murs de l'église de Cuvergnon et de celle de Bargny. (Lefèvre.)
Nephrodium thelypteris, Stremp. — Marais boisés. — Russy, Vauciennes, Bourneville.
——— aculeatum, C. et G. — Préciamont, Bourneville, Neufchelles, la Villeneuve-sous-Thury, Autheuil-en-Valois.
Botrychium lunaria, Sw. — Montagne d'Antilly, montagne de Crépy. (Très-rare.) — Nous ne l'avons rencontré qu'une fois à chacune de ces localités.

Characées.

Nitella mucronata, C. et G.
chara flexilis, Rchb. — Etang du Parc-aux-Dames. (Graves, statist. du canton de Crépy.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lycopodiacées.

Lycopodium clavatum, L.....Bruyères du bois de Bonrneville. (Rare.)

Erratum.

1re Série, p. 495. *Ranunculus acris, L. var. Servini* ; lisez *Stevini*.

Nous avons terminé notre *Enumération des Plantes intéressantes des cantons de Betz et de Crépy*, en ce qui concerne les deux premiers embranchements du règne végétal et la première division du troisième, c'est-à-dire les végétaux dicotylédonés, les végétaux monocotylédonés, et la première division des végétaux acotylédonés, à s'en tenir à la terminologie de la Flore de MM. Cosson et Germain, que nous avons cru devoir suivre comme la plus actuelle, la plus exacte et la plus complète. Nous avons épuisé, quant au but que nous nous proposions, le cadre de cette Flore, qui, comme plusieurs autres, ne comprend pas la deuxième division, la plus nombreuse et la plus difficile du troisième embranchement, ou des acotylédonés, c'est-à-dire les végétaux amphigènes, par opposition aux acrogènes.

Si la Société académique de l'Oise le trouve bon, peut-être pourrons-nous lui offrir dans la suite le tableau de cette partie, moins connue, mais non moins intéressante, de la végétation de nos deux cantons, sur laquelle nous avons déjà fait de nombreuses observations.

Quant aux plantes dont nous avons jusqu'ici donné la liste, on ne verra peut-être pas sans étonnement que nous ayons pu en signaler un si grand nombre de rares et d'intéressantes. Notre énumération comprend plus de 400 espèces ou variétés, toutes observées et recueillies dans les limites de deux cantons seulement, dont l'étendue, pour l'un des deux surtout, n'est pas considérable. Ce nombre paraîtra plus étonnant encore si l'on fait attention à la configuration générale du sol, au mode et au grand développement de la culture. Si de l'un de ces points culminants qui environnent notre pays, des hauteurs de Dammartin, de Verberie, de Villers-Cotterets ou de Cléry, on promène ses regards sur la contrée dont nous exposons

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les richesses végétales, on n'aperçoit qu'une plaine vaste, uniforme et presque nue, à peine interrompue par quelques mamelons isolés. Ses quelques vallées, étroites et profondément encaissées, se dérobent à la vue de l'observateur. La vallée de l'Ourcq, il est vrai, se présente sous un aspect plus imposant; mais elle ne fait, pour ainsi dire, qu'effleurer un coin du canton de Betz, et, sur sa petite longueur, la moitié de sa largeur, quelquefois plus, appartient à deux départements limitrophes.

Cependant le pays n'est pas aussi uniforme et aussi monotone qu'il le paraît au premier coup d'œil. Si on le parcourt en détail, on le trouve accidenté et varié; il y a même des sites remarquablement pittoresques. Ses vallées sont arrosées de sources nombreuses qui leur donnent une grande fertilité; les collines qui les encaissent, tantôt nues, tantôt boisées, sont formées de roches assez variées; une partie de la forêt de Compiègne appartient au canton de Crépy, malheureusement ce n'est pas la partie la mieux connue. Bien que la forêt de Villers-Cotterets, ou de Betz, fasse dans nos cantons de nombreuses et vastes enclaves, elle n'y est cependant pas comprise; nous n'en avons que quelques portions détachées. Mais des bois en assez grand nombre et d'une assez grande étendue occupent une surface assez considérable des cantons de Betz et de Crépy : le bois de Bourneville, le bois de Fontaine, les bois de Thury, le bois de Montrolle, le bois du Tronchet, les bois de Lévignen, Rouville, Ormoy-Villers, le bois du Parc-aux-Dames, le bois de Cornon, la garenne de Vaumoise, le bois de Tillet, jettent une agréable variété parmi nos immenses plateaux, et sont en même temps une ressource précieuse pour les recherches du botaniste. Joignez-y des déserts, des bruyères, dont il reste encore quelques parcelles, et vous aurez une nouvelle chance de récoltes fructueuses. A ces éléments se joignaient autrefois des étangs d'une grande étendue. Qui n'a entendu parler des étangs de Saint-Nicolas-de-Courson, du Parc-aux-Dames, de Pondron, du Berval, de Wallu? L'étang de Pondron était particulièrement connu et affectionné des botanistes. On y trouvait des plantes que l'on chercherait vainement aujourd'hui dans nos parages. C'est là que les botanistes du département, MM. Lefebvre, de Remy; Pillot, Leré, de Compiègne; Graves, de Beauvais, venaient récolter le *Malaxis Lœselii*, l'*Alisma ranunculoides*, le *Najas minor*, l'*Utricularia minor*, et surtout la Ciguë, la fa-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

meuse Cigüe, *Cicuta virosa, L.* Nous aimons à nous faire répéter par un vieillard, qui a eu plusieurs fois le plaisir de guider leurs pas, le bonheur dont ils jouissaient quand ils arrivaient en présence de la Ciguë ; c'étaient les exclamations presque délirantes de Jean-Jacques Rousseau à la vue de la Pervenche.

Ces accidents de terrain expliquent comment nous avons pu, sur une surface aussi restreinte, signaler un nombre relativement très-grand d'espèces plus ou moins curieuses, et même nouvelles pour la flore des environs de Paris, dans le rayon de laquelle nos cantons se trouvent entièrement compris. On y remarquera même quelques genres nouveaux. Ainsi, le genre *Omphalodes* ne figurait pas dans la flore de MM Cosson et Germain ; ce n'est que sur le vu de nos échantillons que M. Cosson l'a admis dans un supplément. Il en est de même du genre *Leersia*, du genre *Elymus (hordeum europœum)* ; le genre *Galega* ne se trouve encore ni dans la flore, ni dans les suppléments, et cependant la plante nous présente des caractères de spontanéité ; sa station, son éloignement des habitations.

Parmi les espèces, pour ne point parler des *medicago falcata*, *galium decolorans*, *hieracium schultesii*, qui ne sont probablement que des hybrides, nous mentionnerons l'*Anemone hepatica, L.*, qui d'abord n'avait pu être admise dans la flore ; elle ne figure que dans un supplément; le *Barbarea præcox, R. Brown*, le *Cochlearia glastifolia, L.*, qui sont dans le même cas ; le *Cuscuta suaveolens, Ser.*, qui ne figurait même pas dans les flores de France avant celles de MM. Grenier et Godron ; l'*Euphorbia lathyris, L.*, que les auteurs de la nouvelle flore des environs de Paris avaient d'abord exclu, et qu'ils n'ont admis que dans un supplément ; le *carex Davalliana, Sm.*, indiqué par Thuillier, mais qu'on ne retrouvait plus depuis lui, et que nous avons seul retrouvé ; le *Bromus commutatus, Schrad*, n'est encore inséré ni dans la flore ni dans les suppléments. Nous ne mettons pas au nombre des espèces nouvelles le *Spergula Morisonii, Bor.*, puisque ce n'est qu'une espèce rectifiée.

Parmi les espèces les plus rares, nous rappellerons les suivantes : *Anemone ranunculoides, L.* ; *Ranunculus nemorosus, D. C.* ; *Helleborus viridis, L.* ; *Eranthis hyemalis, Salisb*, que nous n'avons pas vu, mais qui a été indiqué par M. Graves ; *Aconitum napellus, L.*, dont nous avons deux localités assez distinctes ; *Dian-*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

thus caryophyllus, L.; Lepigonum segetale, Koch; Cerastium brachypetalum, Desp.; Linum montanum, Schleich.; Polygala austriaca, Crantz; Drosera longifolia, L.; Pyrola minor, L.; Corydalis solida, Lin.; Cardamine amara, L.; Helianthemum Fumana, Mill.; Melilotus leucantha, Koch; Lathyrus hirsutus, L.; Tillœa muscosa, L.; Sedum elegans, Lej.; Fragaria collina, Ehrh.; Potentilla Vaillantii, Nestl.; Rosa tomentosa, Sm.; Epilobium palustre, L.; E. roseum; Schreb.; Cicuta virosa, L., qui se trouvait autrefois à Pondron, mais qu'on ne retrouve plus depuis le desséchement de l'étang; *Ammi majus, L.; Sison amomum, L.; Seseli coloratum, Ehrh.; Orlaya grandiflora, Hoffm; Gentiana germanica, Willd.; Cuscuta major, D. C; Veronica montana, L.; Limosella aquatica, L.; Linaria arvensis, D. C.; Euphrasia lutea, L.; Utricularia minor, L.; Stachys alpina, L.; Globularia vulgaris, L.; Phyteuma spicatum, Asperula odorata, L.; Valerianella coronata, D. C., Dipsacus pilosus, L.; Cirsium hybridum, Koch.; Inula helenium, L.; Doronicum plantagineum, L.; Arnoseris pusilla, Gaertn.; Helminthia echioides, Gœrtn.; Taraxacum palustre, D. C.; Barkausia setosa, D. C.; Rumex scutatus, L.; Ulmus effusa, Willd.; Passerina stellera, C. et G.; Daphne mezereum, L.; Maianthemum bifolium, L.; Iris fœtidissima, L.; Narcissus poeticus, L.; Galanthus nivalis, L.; Liparis Loeselii, Rich.; Orchis ustulata, L.; O. simia, Lam.; O. Coriophora, L.; O. mascula, L. Herminium monorchis, R. Brown.; Ophrys aranifera, Huds.; O. apifera, Huds.; Spiranthes œstivalis, Rich.; S. autumnalis, Rich.; Cephalanthera ensifolia, Rieh.; Limodorum abortivum, Sw.; Potamogeton oblongum, Viv.; P. plantagineum, Ducroz; Juncus squarrosus, L.; Carex dioica, L.; C. arenaria, L.; C. paradoxa, Willd.; C. teretiuscula, Good.; C. Elongata, L.; C. ericetorum, L.; C. digitata, L.; C. depauperata, L.; Scirpus bœothryon, L.; Eriophorum gracile, Koch.; Andropogon ischœmum, L.; Agrostis interrupta, L.; Melica nutans, L.; Festuca gigantea. Vill.; Nardus stricta, L.; Ceterach officinarum, C. Bauh., Polypodium dryopteris, L.; P. calcareum, Sm. Blechnum spicant, With.; Cystopteris fragilis, Bernh.; Nephrodium aculeatum, C. et G.; Botrychium lunaria, Sw.; Lycopodium clavatum, L.*

Tant d'espèces si intéressantes en supposent bien d'autres qui ne

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

méritent pas l'attentiou au même degré, et montreut suffisamment la richesse de la région que nous avons explorée avec un soin tout particulier.

Puisse notre travail, qui n'a d'autre mérite que celui de la patience et de l'exactitude, trouver des imitateurs sur d'autres points du département, non moins riches peut-être que celui-ci ! Tous ces travaux partiels, à la fin résumés, savamment élaborés, méthodiquement coordonnés, formeraient une flore ou au moins une statistique, un catalogue des plantes du département de l'Oise, qui ne serait pas sans utilité ni sans intérêt. Mais il faut se hâter, car les envahissements, toujours croissants de la culture et de l'industrie, menacent de faire disparaître la plupart de nos bonnes espèces dont nous voyons déjà le nombre se restreindre. Les plantes s'en vont ! *Colligite ne pereant.*

L'abbé QUESTIER.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DESCRIPTION

DES MOLLUSQUES

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

(Suite.)

GASTÉROPODES

PULMONÉS INOPERCULÉS TERRESTRES.

Deuxième Famille. —— LIMAÇONS, *Fer.*

SIXIÈME GENRE.

BULIME. — BULIMUS. — *Brug.*

Caractères généraux.

Les Bulimes ne sont pas orbiculaires comme les Hélices. L'animal allongé se contourne plusieurs fois et assez rapidement autour de l'axe de la coquille. La tête est munie de quatre tentacules dont les supérieurs plus longs se terminent par des yeux.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Bulimes, comme tous les limaçons, sont des trachélipodes (c'est-à-dire qu'ils s'appuient sur le cou pendant la marche) à collier et sans cuirasse. Le pied ressemble à celui des hélices. Ils diffèrent anatomiquement de ces derniers par l'absence de vésicules multifides aux organes de la génération. Les ambrettes sont dépourvues aussi de cet appareil, mais les Bulimes s'en distingueront par la soudure du canal déférent avec la matrice et l'oviducte, et de plus par la manière dont ce canal aboutit aux organes mâles.

La coquille turriculée ou semblable à une racine pivotante présente une ouverture plus haute que large, presque verticale, sans dents, garnie d'un bourrelet souvent assez épais quand l'animal a atteint le terme de son développement. Le bord columellaire est toujours beaucoup plus court que l'autre, et la columelle est solide, torse, non tronquée.

—

BULIMUS OBSCURUS, *Müll.*
BULIME OBSCUR.

Animal. — Gris-verdâtre, assez foncé en dessus, plus pâle en dessous, demi transparent et traversé sur le cou par deux raies longitudinales partant des tentacules supérieurs; pied obtus, tête arrondie en avant; tentacules supérieurs peu longs, terminés par un renflement à l'extrémité duquel se trouvent deux yeux noirs; tentacules inférieurs au moins des deux tiers plus courts : ils sont grêles, grisâtres et non ocellés; cependant, à la base de chacun d'eux on remarque deux points noirs que l'on pourrait prendre pour des yeux, si l'on ne savait que chez les espèces à quatre tentacules la vision siége toujours sur la première paire.

Coquille. — Allongée, très-ventrue près de son ouverture, diminuant assez brusquement. Elle a six à sept tours de spire finement striés, décroissant jusqu'au sommet qui se réduit à une pointe mousse. Ouverture arrondie inférieurement, garnie d'un péristôme blanchâtre légèrement relevé, avec un mince bourrelet blanc. Derrière la columelle on aperçoit une fente ombilicale peu prononcée. La teinte du test est le brun foncé tirant sur le chocolat. Quand l'animal s'enfonce à l'intérieur, il laisse à l'ouverture un épiphragme mince et transparent.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dimensions. — 11 à 12 millimètres de long sur 4 ½ à 5 ½ de large.

Sans être très-commun, le Bulime obscur se trouve à-peu-près dans toutes les localités et à des endroits entièrement différents. Habitant le plus souvent sous les mousses et les feuilles tombées, au pied des arbres situés près des marais, on le rencontre aussi au milieu des bois divisés par des fossés d'eau stagnante, entre les racines des vieux troncs recouverts de plantes parasites. Vers la fin de mai, il grimpe sur les jeunes arbres et s'élève quelquefois jusqu'à 2 et 3 mètres. On en recueille (plus rarement il est vrai) à la base des tiges de génevriers, d'aubépines qui croissent comme par hasard sur les terrains élevés et incultes. Les herbes qui sont abritées par ces arbrisseaux se pressent, se serrent autour d'eux et y forment des touffes épaisses qui y entretiennent toujours de l'humidité. Jamais le Bulime ne pourrait exister en ces lieux, si tout n'était disposé pour lui procurer la fraîcheur dont il a besoin, puisqu'en général il préfère les endroits très-humides, et que même il cherche en été une température plus basse sous les couches inférieures des détritus végétaux; aussi son test est-il la plupart du temps enduit, encroûté d'une couche de boue assez difficile à détacher.

Sa marche est rapide, ses mouvements sont assez vifs : ce caractère existe encore chez les genres qui avoisinent le plus les Bulimes.

Quoique l'organe de la vision ne soit pas plus développé chez lui que chez les autres gastéropodes terrestres, il recherche avec empressement l'obscurité, quand on le met au grand jour. Une lumière éclatante l'inquiète, l'embarrasse ; il cherche à l'éviter et ne s'agite moins qu'au moment où il y est entièrement soustrait. Lorsqu'il se retire dans sa coquille, il en clot toujours l'entrée au moyen de son épiphragme, seul et faible moyen de résistance, mais qui lui donne la faculté de rester attaché assez solidement aux corps. Il pond un petit nombre d'œufs qu'il dépose sous terre et qui éclosent au bout de quelques semaines.

Le Bulime obscur se nourrit fort bien de la chair des mollusques. Il recherche même les proies vivantes. J'en ai vu plusieurs s'enfoncer dans le test de l'*Helix ericetorum* et en ronger l'animal. Après ce repas, le Bulime restait fort longtemps sans manger. Il se tenait immobile, fixé à la même place par son épiphragme.

Il est commun dans les bois de Fourneau, à Ansacq, Argy, etc. Il vit quelquefois sous les pierres.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SEPTIÈME GENRE.

ZUE. — ZUA. — *Leach.*

Caractères généraux.

Le genre Zue a été formé pour de petits mollusques d'espèces peu nombreuses dont la conformation est semblable à celle des Bulimes et des Agathines. Les Zues étaient auparavant rangées par les auteurs dans l'un ou l'autre de ces deux genres.

Draparnaud les regardait comme des Bulimes ; Lamarck les classait parmi les Agathines, avec moins de raison, puisque la columelle n'est aucunement tronquée. On a formé aussi le genre Glandine avec ces animaux.

Une observation plus attentive apprit que les Zues étaient ovovivipares. Ce caractère a suffi pour les mettre à part. Quant au test, il ressemble assez exactement à celui des Bulimes. Nous en avons une seule espèce : la *Zua lubrica*, connue auparavant sous le nom de *Bulimus lubricus*.

ZUA LUBRICA, *Müll.*
ZUE BRILLANTE.

Animal. — Allongé, aigu en arrière, d'un noir de jais au cou, au manteau et sur les côtés ; pied gris foncé ; tentacules supérieurs assez allongés par rapport aux dimensions de l'animal, également noirs ; les inférieurs, d'une coloration moins prononcée, très-courts : ces différentes parties ont un brillant remarquable.

Coquille. — Analogue à celle des hélices dites *brillantes* par son luisant, polie et dépourvue de stries, allongée, à peine ventrue dans son milieu ; les tours de spire diminuent insensiblement de diamètre depuis cette portion jusqu'au sommet et n'ont pas entre eux une ligne de séparation bien profonde. Il y a six à sept tours faiblement saillants, le premier tuberculeux et le dernier supérieur aux autres

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en grandeur. L'ouverture ovale, beaucoup plus haute que large, est épaissie quelquefois très-fortement à son pourtour dont les fibres sont rougeâtres. Columelle très-légèrement tordue, ne portant à sa base ni ombilic ni fente ombilicale. Le bord opposé forme un angle aigu à son point d'attache à la gorge de la coquille. Teinte générale fauve-clair si l'animal en est ôté, mais sa transparence la fait paraître noirâtre lorsque celui-ci l'habite.

Dimensions. — 9 à 10 millimètres de long sur 2 ½ ou 3 de large.

Née pour rester constamment dans l'obscurité, on ne la voit jamais sur les plantes. Elle se tient à leur pied ou bien encore parcourt le terreau noir d'où sortent les mousses à rameaux épais. Elle recherche très-souvent celles qui sont autour des gros arbres, surtout lorsqu'ils sont avoisinés par des fossés et implantés dans des endroits marécageux. Parfois on en rencontre un petit nombre dans les jardins garnis de violettes, mais alors on pourrait supposer qu'elles ont été apportées avec ces végétaux, puisqu'elles ne vivent naturellement qu'au milieu des bois les plus ombragés. La Zue se nourrit de feuilles sèches et des racines de mousses à moitié décomposées, mais elle se nourrit aussi de chair. On est presque certain d'en rencontrer quelques-unes sous les corps d'animaux en putréfaction abandonnés sur le bord des fossés ou dans les bois. J'en ai ramassé sous des écrevisses, sous des taupes, des chats et des chiens morts depuis longtemps. Elle est fort commune dans toutes les parties de la France, dans les vallées assez profondes où les brouillards et les eaux apportent beaucoup d'humidité. Au sortir de l'hiver, c'est un des premiers mollusques qui apparaissent, mais aussi elle se retire de très-bonne heure sous terre.

On trouve aussi très-rarement la Zue brillante dans les terrains secs, sur les hauteurs. Mais ces individus diffèrent du type par leur coquille courte, ramassée et fort solide. Le péristôme est très-épais et blanchâtre, la coloration générale est verdâtre ou d'un roux pâle. Chaque tour de spire est marqué par une suture assez profonde. C'est une variété fort jolie appelée par Porro *Zua lubricella*. Je ne l'ai vue que sur les terrains glauconieux de Morainval, Hondainville, Thury-sous-Clermont.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

HUITIÈME GENRE.

AGATINE. — ACHATINA. — *Lamk.*

Caractères généraux.

Ce genre se rapproche des bulimes. La forme intérieure de l'animal et les caractères anatomiques n'en diffèrent guère. C'est donc en entier sur la coquille que repose la distinction. Elle est conique, allongée, à spire plus ou moins élevée. Le bord intérieur du cône spiral forme une columelle plate, un peu tordue, repliée en dedans et tronquée à sa base. Cette troncature columellaire établit le caractère essentiel des agatines et les sépare complétement du genre bulime. Le péristome est simple.

La disposition de la columelle a de l'identité avec la coquille d'un grand nombre de gastéropodes pélagiens. C'est pour cela que plusieurs naturalistes ont considéré les agatines comme mollusques subterrestres. Lamark pense qu'elles se tiennent constamment dans le voisinage des eaux, sans vivre toutefois dans leur sein même. L'observation est vraie, car jamais elles ne respirent que l'air libre. Elles n'habitent ordinairement que les pays chauds, où elles sont de forte taille et excessivement voraces. Nous en avons une seule espèce en France.

ACHATINA ACICULA, *Müll.*
AGATINE AIGUILLETTE.

Animal. — Blanc jaunâtre, très-petit, mince, délié, un peu allongé; quatre tentacules, dont la première paire est ocellée, longue, proportionnellement à la seconde, qui est à peine visible.

Coquille. — Fusiforme, à sommet aigu, lisse, d'un blanc de lait, légèrement transparente; les tours de spire, au nombre de cinq ou six, ne sont pas nettement séparés. Il n'y a pas de suture bien pro-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fonde qui marque l'étendue de chacun d'eux. L'ouverture, portant une columelle solide et tordue faiblement, se trouve dans une direction parallèle à la verticale de la coquille, et est tronquée à sa base.

Dimensions. — 7 à 8 millimètres de long au plus sur 1 à 1 ½ de large. Les remarques faites aux généralités du genre agatine montrent que l'aiguillette doit demeurer au bord de l'eau. On dirait qu'elle a une tendance à y rester momentanément, quoique ses organes respiratoires soient uniquement disposés pour recevoir l'air pur. Elle broute les mousses qui garnissent les rives des fossés, qui trempent même dans l'eau. A peine si on la rencontre à quelques pas de là, car l'évaporation continuelle qui humecte son frais séjour lui est indispensable. Cependant elle meurt bientôt lorsqu'on la plonge dans ce liquide, et aussi promptement que la plupart des pulmonés terrestres (1).

Son corps, en rapport avec le lieu de son habitation, est plein de liquides, presque gélatineux. Jamais il ne se montre à la partie supérieure des mousses ; il se tient caché dans leurs interstices ou entre leurs folioles. Cette espèce est rare. Il y en a dans les bois de Fourneau et aux environs de Beauvais, autant que je puis en juger d'après plusieurs échantillons recueillis par M. F. Maillard après un débordement du Thérain. Elle est plus abondante vers les prairies d'Hondainville et de Bury.

NEUVIÈME GENRE.

CLAUSILIE. — CLAUSILIA. — *Drap.*

Caractères généraux.

Les Clausilies ont le corps allongé comme celui des hélices. Elles

---

(1) Quoiqu'elle vive sur les mousses, j'ai cependant trouvé des tests très-frais de l'*Aiguillette* dans le sable, sur les hauteurs de Saint-Félix. Quelques arbrisseaux chétifs pouvaient garantir le sol, mais je ne puis croire qu'un animal aussi délicat ait pu vivre jamais dans un endroit aussi aride et aussi éloigné de l'eau.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

portent deux paires de tentacules, dont les supérieurs sont coniques, assez grêles, et les inférieurs très-courts mais jamais tuberculeux. La partie postérieure du corps est aiguë. Les Clausilies ressemblent beaucoup aux maillots. La ressemblance de ces deux genres pourrait même permettre de les confondre en un seul, si la coquille n'avait un caractère essentiellement distinctif.

Elle est cylindracée ou fusiforme, quoique plutôt fusiforme et ventrue vers son milieu, souvent un peu courbée vers l'extrémité, ce qui la fait paraître de travers. Les tours de spire sont nombreux, égaux, étroits. Cependant, les deuxième, troisième et quatrième sont rétrécis considérablement dans leur diamètre, et le premier, qui forme le sommet, est renflé ou obtus à son extrémité. La columelle est accompagnée de lames étroites qui suivent la spirale et tournent avec elle jusqu'à son milieu environ. L'ouverture *sénestre* présente un péristome réfléchi, continu dans toutes ses parties, rond inférieurement, plus aigu, rétréci supérieurement et garni de lames élevées en nombre plus ou moins grand. Ces lames, qui apparaissent au dehors, sont celles qui suivent la columelle à l'intérieur. On remarque aussi deux gouttières au dehors : la supérieure, assez profonde, formée par une espèce de carène subaigue, oblique, existant à la partie postérieure du dos et paraissant tordue d'arrière en avant ; l'inférieure, souvent à peine apparente, située sous la portion plus étroite de l'ouverture, est produite aussi par la torsion dont je viens de parler. Dans le jeune âge, le péristome est dans un grand état de mollesse, et les dents n'apparaissent qu'à sa formation complète. L'épiphragme des Clausilies est mince et vitreux.

Si l'on enlève les tours de spire à partir de l'ouverture, on laisse à découvert toute la rampe intérieure. On peut alors voir distinctement les lames qui se contournent et le petit appareil au moyen duquel la Clausilie peut fermer sa coquille. Il est situé au dernier tour de spire et ne se voit pas au dehors (1). Il se compose d'un petit osselet blanc (clausilium), presque transparent, convexe en avant, concave postérieurement, semi-lunaire, dont le sommet, un peu épaissi ainsi que les bords, s'incline en arrrière. Le bord de ce *Clausilium*, le plus voisin de la columelle, suit la même direction

(1) Cet appareil est un caractère spécial aux Clausilies.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

oblique. Le bord opposé subit une torsion et se termine par une lame mince, très-étroite, courbe, s'engrenant entre les saillies qui s'enroulent autour de la columelle, et fixée par son extrémité aiguë. Elle est formée par la continuation de la portion semi-lunaire rétrécie considérablement, et l'interstice compris entre ses bords offre une légère concavité. Une large lame, dont on aperçoit l'origine au dehors, suit une direction absolument semblable, et, lorsque l'animal sort de sa coquille, l'osselet vient s'appliquer exactement sur elle. S'il veut s'y retirer, la tige de cet opercule opère un léger mouvement de bascule qui ferme l'ouverture en ne laissant qu'un espace très-rétréci, permettant encore l'accès de l'air.

Il est facile de voir qu'au moyen de cet appareil les animaux ne peuvent s'emparer de la Clausilie, puisqu'ils se trouvent arrêtés par un obstacle insurmontable.

—

1° CLAUSILIA LAMINATA, *Mont.*
CLAUSILIE LISSE.

Animal. — Ordinairement d'un noir bleuâtre qui le fait paraître couleur d'ardoise ou gris clair. Des points plus foncés interrompent l'uniformité de cette nuance à la partie supérieure du cou; inférieurement, gris pâle ainsi que sur les côtés; tentacules supérieurs longs, coniques, et les inférieurs très-courts.

Coquille. — Allongée, fusiforme, terminée en pointe, ventrue dans son milieu, paraissant lisse, quoiqu'il y ait des stries; mais elles sont si fines qu'on les voit difficilement à la loupe; dix à douze tours un peu convexes; ouverture ronde, assez large inférieurement, se rétrécissant à la partie supérieure. Elle est limitée par un péristome blanc, épais surtout au bord gauche, continué dans toute son étendue.

L'intérieur de l'ouverture présente :

1° Une lamelle supérieure, blanche, naissant vers l'endroit le plus rétréci de l'ouverture;

2° Vers le bord columellaire, une lamelle blanche, inférieure à la précédente, se contournant en dedans et continue avec la spirale de la coquille;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3° Un pli subcolumellaire rosé ou violacé, qui prend son origine à la terminaison de la lamelle inférieure;

4° Quatre plis palataux violacés, opaques et lisses, distribués ainsi : Trois sur la partie la plus large de l'ouverture et s'enfonçant vers la columelle, un seul dirigé vers la portion rétrécie de l'ouverture et très-éloignée des autres plis. Le Clausilium est très-légèrement échancré. Quelques individus ont le teint mat, blanchâtre, dépoli.

Dimension. — 14 à 16 millimètres de long sur 3 à 4 ½ de large. Elle habite les bois plantés dans les terrains rocailleux aussi bien que ceux des marécages. En mai, par les temps humides, on la voit grimper sur les arbres à écorce lisse et s'élever même à plusieurs mètres de hauteur.

Elle est commune à Thury-sous-Clermont, dans les bois de Bury, de Mérard, et dans quelques portions de la forêt de Compiègne.

—

2° CLAUSILIA NIGRICANS, *Jeffr.*
CLAUSILIE NOIRATRE.

Celle-ci présente une teinte d'un brun rougeâtre clair dans toute l'étendue de son corps. Deux raies de même couleur, mais très-foncées, partent de la base des tentacules supérieurs et marquent parallèlement chaque côté du cou. Les tentacules supérieurs, assez longs, sont bruns ainsi que la partie antérieure de la tête. A partir de là, les teintes diminuent toujours d'intensité en se fondant peu à peu. Le dessous du pied est gris pâle.

Coquille. — Très-effilée; dix ou douze tours de spire saillants, excepté les deux ou trois premiers; chaque tour, séparé par une suture, est strié très-régulièrement, et les stries sont assez fortes pour ressembler à de petites côtes. Le péristome est épais, blanchâtre, continu.

Son ouverture ovale, très-rétrécie supérieurement, est garnie :

1° D'une lamelle supérieure, blanche, étroite, comprimée;

2° Sur le bord columellaire, d'une lamelle inférieure enfoncée profondément;

3° De deux ou trois traces de plis interlamellaires; je ne les ai jamais vus bien saillants;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

4° D'un pli subcolumellaire peu prononcé ;

5° De deux ou trois plis palataux. L'inférieur blanc et faisant une forte saillie, le supérieur mince, délié, situé vers la partie rétrécie de l'ouverture.

Elle est ordinairement d'un brun rougeâtre avec quelques papilles blanches à chaque tour. On voit beaucoup d'individus dont le teint semble comme excorié, et sur lequel se sont accrues des mousses microscopiques.

Dimensions. — 10 à 15 millimètres de long sur 3 à 4 de large. Elle n'est qu'une variété de la clausilia rugosa, que nous ne possédons pas.

Elle abonde sous les pierres des murailles en ruine, au pied des arbres dans presque tous les bois.

A Angy, dans les Canges, j'ai trouvé une belle et grande variété de cette espèce, bien effilée.

A Ansacq, dans le parc de l'ancien château des Conti, on en voit sur les saules ou sous les écorces une variété raccourcie assez remarquable.

—

3° CLAUSILIA PARVULA, *Stud.*
CLAUSILIE NAINE.

La Clausilie naine est plus délicate, plus svelte que les espèces précédentes, comme aussi sa taille leur est bien inférieure. Les tentacules supérieurs sont longs, le pied aigu postérieurement. La surface du corps, très-finement striée, est d'un gris tirant sur le noir, et le pied blanchâtre ou gris pâle au-dessous.

La coquille diffère aussi des autres par sa forme très-effilée. Cependant, elle est assez souvent un peu renflée vers son milieu ; neuf à onze tours de spire à peine saillants, à stries peu visibles, paraissant brillants et d'un brun rouge violacé, se terminent par une ouverture arrondie inférieurement, rétrécie en haut et munie au dedans :

1° D'une très-petite lamelle supérieure ;
2° D'une lamelle inférieure fuyant brusquement vers l'intérieur ;
3° D'un pli subcolumellaire à peine appréciable ;
4° D'un pli palatal inférieur, très-saillant, d'un blanc rosé ; d'un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pli supérieur, mince et apparaissant en haut de l'ouverture. Quelques individus ont trois plis palataux, mais c'est une exception assez rare. Les gouttières sont profondes.

Dimensions. — 8 à 12 millimètres de longueur sur 2 ou 2 ½ de large. Quand la nature détruit, elle nous montre son inépuisable fécondité en chargeant de nouvelles productions les êtres qu'elle a frappés de mort. Un arbre tombe-t-il de vétusté, ou son tronc se pourrit-il abandonné sur la terre, elle semble vouloir dérober à la vue le triste aspect de sa désorganisation, et, peu après, des lichens, des champignons, des fougères, tous différents de forme et de couleur, croissent à sa surface avec une vigueur qu'ils puisent dans la décomposition du végétal où ils s'implantent. Bientôt des animaux viennent y habiter. Des myriades d'insectes rongent le chapiteau mollasse du champignon, la mousse fournit ses tendres ramuscules à de petits mollusques, parmi lesquels on voit le plus souvent la Clausilie naine. D'où viennent ces êtres? Comment leur race surgit-elle tout-à-coup du milieu de cette végétation récente? Les plantes voisines recélaient-elles des individus semblables? Doivent-ils leur naissance à une cause étrangère qui a transporté leurs germes en cet endroit, où des circonstances favorables ont facilité leur développement.

Souvent aussi ces Clausilies habitent les vieilles murailles en ruine, disparaissant sous une mousse épaisse. Là, où autrefois s'élevaient des habitations construites par la main de l'homme, on ne trouve plus que des débris écroulés, et, par une loi immuable, un chétif animal y perpétue ses générations impérissables. Il rencontre dans les interstices des pierres assez de terre pour y déposer ses œufs, qui éclosent au bout de quelques jours. Il s'attache aux écorces, aux pierres, monte même à une élévation prodigieuse, pour un si faible mollusque, et se traîne lentement sur le tapis de verdure qui l'a vu naître. Les rochers situés dans les bois ombragés lui servent encore de demeure. C'est au moment des pluies ou après les orages, qu'excitée par la fraîcheur, la Clausilie naine apparaît au dehors par milliers et vient paître les mousses.

On la trouve partout, à Angy, Mérard, Mouy, sur les vieux murs, le long des bâtiments humides et ombragés; à Hondainville, sous les pierres et les rochers de la garenne; à Mello, etc. Je l'ai vue parfois au pied des plantes, dans les jardins.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

—

4° CLAUSILIA ROLPHI, *Leach*.
CLAUSILIA DE ROLPH.

Animal. — D'un gris noirâtre.

Coquille. — Ventrue, ouverture pyriforme, formant un ovale allongé interrompu par le rétrécissement supérieur ; brune, sans papilles.

L'intérieur de l'ouverture présente :

1° Une lamelle supérieure, blanche, étroite, comprimée ;

2° Lamelle inférieure, peu saillante, se contournant au dedans presque subitement ;

3° Deux ou trois plis diversement dirigés, blanchâtres, plus ou moins épais, placés entre les deux lamelles ; deux suivent dans son trajet la lamelle inférieure ; l'autre, petit, comprimé, est parallèle à la lamelle supérieure ;

4° Pli subcolumellaire peu apparent ;

5° Pli palatal, étroit, long, voisin de la partie rétrécie de l'ouverture.

Dimensions. — 12 à 16 millimètres de long sur 4 à 5 de large.

Ello est beaucoup moins commune que les précédentes, et ne se hasarde jamais à s'élever comme elles sur le tronc des arbres. Elle ne dépasse guère un demi-mètre de hauteur.

Je l'ai rencontrée dans les bois de Morainval, sur les hauteurs ; dans ceux de Mérard et d'Ansacq (1).

DIXIÈME GENRE.

BALAEA. — BALÉE. — *Leach*.

—

Généralités.

Le genre Balée a la plus grande analogie avec le genre Clausilie.

---

(1) Outre ces espèces de Clausilies, je pense que nous devons posséder la Clausilia Lincolata, *Held.*, qui vit dans presque tous les départements environnants.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Longtemps on a regardé les Balées comme de véritables Clausilies. En effet, les animaux sont tout-à-fait semblables de forme. La coquille est composée d'un grand nombre de tours chez les deux genres. L'une et l'autre ont l'ouverture sénestre ; mais la section du test a montré qu'il n'existait pas à l'intérieur de *clausilium* sur la Balée, pièce qui se trouve constamment dans la clausilie. Le pourtour de l'ouverture n'est pas garni de lames ; à peine si l'on peut voir les rudiments d'un tubercule ; mais les clausilies en manquent aussi quelquefois. Le seul bon et vrai caractère du genre Balée consiste donc en l'absence du clausilium.

Nous en avons une seule espèce qui se voit rarement et qui reste le plus souvent avec les clausilies.

—

BALAEA FRAGILIS, *Drap.*
BALÉE FRAGILE.

Animal. — Allongé, aigu postérieurement, étroit, portant, comme les clausilies, deux paires de tentacules ; les supérieurs courts, assez gros, un peu aplatis à leur extrémité, deux yeux noirs bien visibles ; paire inférieure excessivement courte ; la tête, le cou, sont d'un brun verdâtre assez clair, se fondant insensiblement sur les côtés, qui deviennent très-pâles. Les tentacules ont une nuance moins foncée que ces parties. Dessous du pied blanchâtre. Presque partout il existe une demi-transparence, surtout aux tentacules.

La coquille, allongée, fusiforme, paraît cependant disgracieuse, car l'ouverture est creusée dans le dernier tour de spire sans s'élever au-dessus de lui, disposition qui vient tronquer subitement la grosse extrémité, et rend en même temps cette portion gibbeuse, de travers et mal tournée. Huit ou dix tours de spire au plus, augmentant peu à peu, séparés les uns des autres par une suture superficielle et couverts de stries régulières, saillantes ; le dernier tour, plus grand que les autres, se tord assez fortement et présente une ouverture sénestre, arrondie en haut, étroite en bas, pyriforme, enfin, comme celle de la plupart des clausilies ; péristome très-légèrement épais. Vers la portion rétrécie, sur la gorge de la coquille, on remarque un faible tubercule blanc, n'existant même pas sur tous les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

individus. Il y a une fente ombilicale peu profonde. Tout le test est coloré en fauve pâle roussâtre ; il est mince, fragile, quelquefois demi-transparent et mat dans le plus grand nombre des cas.

Dimensions. — Longueur 7 à 8 millimètres sur 2 ¼ dans la plus grande largeur.

Cette espèce, rare dans notre département, vit principalement sur les vieilles murailles en ruine, recouvertes de mousses, situées dans les lieux humides avoisinés par les bois. Quelquefois aussi ces animaux montent très-haut sur les écorces des arbres et se fourrent dans leurs interstices. On les trouve en compagnie des clausilia nigricans, parvula, car ces dernières sont tellement communes qu'elles habitent toutes les localités possibles. Leurs mœurs sont tout-à-fait semblables à celles des clausilies.

Je n'ai recueilli jusqu'ici quelques individus qu'à Angy, sous les pierres d'anciennes murailles, près de l'église, et sur quelques saules du marais de Noeud, près Mouy.

ONZIÈME GENRE.

MAILLOT. — PUPA — *Drap.*

Caractères généraux.

Ce sont encore des trachélipodes à collier, sans cuirasse, dont le corps est semblable à celui des hélices, mais plus trapu. Leur tête porte deux paires de tentacules, la supérieure grosse et courte, l'inférieure jamais très-développée, quelquefois presque invisible. On a rangé dans le genre *Pupa* des mollusques entièrement analogues par leur conformation, mais auxquels les tentacules inférieurs manquaient absolument. Quelques naturalistes ont préféré en faire un genre à part désigné sous le nom de *Vertigo*. Je me conforme à la première division, qui me semble plus naturelle d'après les caractères de ces individus identiques à ceux des Maillots. La coquille des Maillots ellipsoïde, cylindrique ou fusiforme, a les tours de spire serrés, plus ou moins étroits et nombreux. Son sommet peut être très-arrondi ou aigu. La columelle épaisse est creuse ou plaine,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suivant les espèces. L'ouverture dentée, *dans la majorité des cas*, presqu'aussi haute que large, arrondie inférieurement, se trouve limitée par un péristome plus ou moins épais, réfléchi et garni d'un bourrelet à la gorge de la coquille. Ce bourrelet, unissant les bords du péristome, tantôt épais, tantôt se composant d'une simple lame calleuse, porte *le plus souvent* des dents. Les bords droit et gauche, ordinairement parallèles entr'eux et à l'axe, presqu'égaux, sont dentés dans plusieurs espèces. Ils sont très-mous dans le jeune âge, et ne se forment définitivement que par l'accroissement entier des tours de spire. L'épiphragme est semblable à celui des clausilies, mais un peu plus résistant.

J'emprunte à l'ouvrage de M. l'abbé Dupuy son excellente classification des Maillots. Il les divise en :

1° Maillots vrais, *Pupae verae*, qui ont quatre tentacules ;

2° Et en Vertigos, *Vertigines*, qui ont seulement deux tentacules visibles.

A PUPAE VERAE. — MAILLOTS VRAIS.

† BULIMOIDEI. — BULIMOIDES.

Le dernier tour de la coquille est beaucoup plus grand que les autres.

—

1° PUPA TRIDENS, *Müll.*

MAILLOT TRIDENT.

Ce Maillot, trapu et massif, semble ainsi conformé pour porter sans difficulté sa coquille lourde par rapport à sa taille. Il n'est pas allongé, et le pied n'a pas de forme aiguë en arrière ; tout est court et ramassé dans son corps. La première paire tentaculaire est conico-cylindrique, courte, ocellée ; la deuxième très-courte, mais bien apparente. Les tentacules supérieurs, la tête, le cou et le dos sont d'un gris clair avec deux lignes noires, qui s'effacent à l'entrée du corps dans l'ouverture du test. Le côté et le dessous du pied ont une teinte blanchâtre.

Sa coquille représente très-bien la forme d'une racine pivotante. Les tours de spire vont en augmentant peu à peu de largeur depuis

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le premier, qui est tuberculeux, jusqu'au dernier, dont le diamètre est supérieur à celui des autres. L'ouverture, presqu'aussi haute que large, se trouve dans le même plan que l'axe de la coquille. Le péristome, épais, réfléchi, blanchâtre ou roussâtre, porte ordinairement au milieu du bord droit une dent blanche, mousse et au bord gauche un tubercule peu saillant. Sur le bourrelet continu avec le péristome, existe une dent comprimée latéralement, et, près d'elle, vers la droite, un tubercule beaucoup moins apparent qui n'existe pas toujours. Le bord columellaire est un peu élargi à sa base et tordu intérieurement. Derrière lui se trouve une fente, au fond de laquelle s'ouvre l'ombilic. Cette coquille, à peine striée, a constamment sept tours de spire d'une couleur rousse assez claire. Toutes ses parties sont très-épaisses et solides.

Dimensions. — 10 à 12 millimètres de long sur 5 à 4 de large.

Il y a une variété de ce Maillot plus courte et très-ventrue. On trouve le Maillot trident au bord des petits chemins creusés dans le sable, aux emplacements les plus élevés des coteaux bien boisés. Il reste à l'ombre des arbres, sous lesquels poussent les plantes qui lui sont nécessaires. Cette espèce est assez rare ; on ne peut guère l'observer qu'au moment où doit avoir lieu l'accouplement, c'est-à-dire en juin. Pendant les autres saisons, on ne les voit presque jamais ; ils vivent isolés. Il est probable aussi qu'ils habitent le plus souvent au pied des racines, près desquelles ils pondent leurs œufs à peine visibles, blanchâtres et gélatineux.

Aucun Maillot n'a une coquille d'une solidité égale à celle-ci. Elle est tellement épaisse que jamais elle ne subit de fractures. Aussi, les individus parviennent-ils à leur accroissement complet sans être endommagés. Comme fréquemment ils rampent sur un sol rocailleux, ils éprouveraient des accidents, s'ils n'étaient revêtus d'une enveloppe très-forte. Ils ne redoutent pas les autres animaux, car l'ouverture, garnie de dents, rend infructueuses les tentatives faites pour entrer à l'intérieur. Puis un épiphragme très-tendu, membraniforme, vient tout clore exactement lorsqu'ils s'enfoncent dans leur test.

Les sommets des montagnes boisées de Morainval, d'Hondainville, d'Ansacq, sont les endroits de nos environs où j'ai vu le Maillot trident.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

†† CHONDRIS. — CHONDRES.

Le dernier tour n'est pas beaucoup plus grand que les autres. Le test est ovoïde.

2° PUPA DOLIOLUM, *Brug.*

MAILLOT BARILLET.

Ce Maillot, petit et ramassé, est coloré partout en gris pâle, plus foncé à la partie supérieure du dos. Deux lignes noirâtres peu marquées s'étendent de chaque côté le long du cou. Les tentacules supérieurs, assez courts, ne sont pas très-coniques ni effilés; les inférieurs sont presque rudimentaires.

Coquille. — D'un fauve clair ou brun foncé, cylindrique. Quelquefois les tours de spire augmentent de diamètre à partir du quatrième, de sorte qu'elle se trouve comme renflée à sa terminaison, dont l'extrémité est tout-à-fait ronde; huit ou neuf tours, semblables à des petits cercles pressés les uns sur les autres, présentent une légère convexité et sont nettement tranchés par des sutures assez fines. Le premier tour est tuberculeux, le dernier assez grand; tous sont presque égaux en largeur. Des stries obliques sillonnent chacun d'eux; ils sont éloignés régulièrement les uns des autres et analogues à des côtes, quand on les regarde à la loupe; ouverture ovalaire, placée de telle façon qu'une ligne verticale, divisant le test en deux parties égales, tomberait aussi presqu'au milieu d'elle, quoique cependant elle déborde un peu du côté droit; le péristome blanc, épais, réfléchi, s'arrête de chaque côté, à la convexité de l'avant dernier tour, mais en se terminant s'approche un peu de chaque bord opposé, comme s'il tendait à former un cercle en les unissant ensemble. Une callosité mince porte sur son milieu une dent blanche comprimée latéralement. Plus profondément, on aperçoit avec peine l'origine de la columelle sous forme d'une spirale dentée. L'ombilic n'existe réellement pas. On découvre au fond d'une fente, produite par la torsion de l'avant-dernier tour, une perforation si minime qu'il n'est guère possible d'assurer si elle est continuée tout le long de la columelle.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dimensions. — 4 ou 6 millimètres de long sur 2 ½ ou 3 de large. Il y a une variété à forme presqu'ovoïde.

Il n'est pas de Maillot qui ait un choix d'habitation moins fixe. On le rencontre dans les lieux arides, au pied des buissons entourés de mousses sèches, sous les pierres disséminées sur les tertres ombragés par quelques arbustes, ou bien au bord des flaques et des fossés d'eau stagnante. Quoique peu nombreux partout, on les voit en bien plus grand nombre dans ces derniers endroits. Chaque année, les feuilles s'amoncèlent autour des arbres et forment une couche assez épaisse surmontant le terrain d'alentour C'est au-dessous d'elle qu'ils établissent leur domicile, et peuvent ainsi éviter les inondations si fréquentes aux places plus basses et noyées par l'eau qui suinte de tous côtés près d'eux.

Le terreau noir sur lequel ils se traînent enduit la coquille d'une légère couche de même couleur, qui ne l'a fait guère ressortir, de sorte que par la confusion des nuances ils échappent aisément aux recherches. Garanti du froid par l'amas de végétaux qui les couvrent, ils se montrent de bonne heure au printemps. En été, lorsque l'évaporation a desséché les endroits les plus humides, ils pénètrent plus avant dans la terre et deviennent alors très-rares.

Les bois de Mérard, de Fourneau, dans leurs parties les plus basses, les hauteurs de Thury-sous-Clermont, de Morainval, sont les diverses localités où l'on peut le recueillir. J'en ai trouvé en *assez grand nombre sous les pierres* qui bordent la route de Mouy à Ansacq.

---

††† MUSCOIDES. — MUSCOIDES.

Coquille cylindrique. Ouverture garnie d'un très-petit nombre de dents ; quelquefois elles manquent entièrement.

3° PUPA MUSCORUM, *Linn.*

MAILLOT DES MOUSSES.

Animal. — Gris clair, plus pâle sur les côtés et sous le pied ; deux raies très-fines, plus foncées, partent des tentacules et s'étendent jusqu'au manteau ; tentacules supérieurs longs, proportion-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nellement à l'animal, assez effilés, coniques, noirâtres, présentant une disproportion considérable avec la paire inférieure, qui est presque réduite à l'état de tubercule ; pied aigu postérieurement ; toutes les parties du corps molles et transparentes.

La coquille, d'un fauve brun, presqu'exactement cylindrique, n'a son diamètre plus étroit qu'au second tour de spire. Et au sommet, qui est très-petit et arrondi à son extrémité, les autres tours sont égaux, pressés, un peu convexes, bien séparés, au nombre de six. L'ouverture, presque ronde, est circonscrite par un péristome blanc, épais, réfléchi, continué par une lame calleuse. Au milieu du bord columellaire existe une très-petite dent blanche. La fente ombilicale est assez marquée. Le meilleur caractère de ce Pupa consiste en un bourrelet blanc rosé, épais, situé derrière le bord droit, caractère qui lui fit donner par Draparnaud le nom de P. Marginata.

Dimensions. — 3 ½ à 4 millimètres de long sur 1 ½ ou 2 de large.

Nous avons la rare variété, entièrement édentée, et la Var, Pupa bigranata, *Rossm.*, qui est pourvue de deux dents. Cette dernière vit sous les roches des terrains glauconieux.

Le Maillot des mousses vit aussi bien au pied des plantes, dans les terrains secs, que parmi les mousses ou sous les pierres. On le trouve sur les murailles peu élevées voisines des bois. L'ombre et l'humidité les entretiennent dans une fraîcheur continuelle, et empêchent ainsi une chaleur trop forte d'arriver jusqu'au corps de l'animal. Il habite aussi dans les lieux frappés par le soleil, les rochers d'où pendent la rue des murailles, le polytric, petites fougères dont le feuillage, assez épais, peut encore abriter les mousses qui se mêlent à elles. Puis, le creux de ces mêmes rochers lui offre des cavernes profondes, où un humus léger reçoit les œufs de chaque ponte.

Il se tient à peu près dans toutes les localités un peu ombragées du département ; c'est le plus commun du genre. Plusieurs de ces Maillots ont la coquille très-allongée avec une suite nombreuse de tours de spire.

—

4° PUPA UMBILICATA, *Drap.*

MAILLOT OMBILIQUÉ.

Animal. — Gris pâle comme celui du maillot des mousses.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Coquille. — Assez allongée, presque cylindrique; 6 ou 7 tours de spire convexes, très-superficiellement striés, presqu'égaux, sauf le dernier, qui est plus grand que les autres; ombilic assez large; ouverture ovale, ayant un péristome épais, réfléchi, rosé, et une mince callosité portant, tout-à-fait à droite, une petite dent blanche comprimée latéralement; coloration fauve un peu foncé.

Dimensions. — 5 à 6 millimètres de long sur 2 à 3 de large.

Je ne l'ai trouvé jusqu'ici qu'à Angy, à la fin de mai, sous les pierres d'un mur en ruines, voisin des bois et entièrement ombragé. Ces Maillots rampaient sur la mousse et sur les débris de végétaux. Il est excessivement commun dans les formations jurassiques de l'Aube (Drouët).

B VERTIGINES. — VERTIGOS.

† DEXTERAE. — DEXTRES.

5° PUPA PYGMAEA, *Drap.*
MAILLOT PYGMÉE.

L'animal est en tout semblable au précédent, mais toujours beaucoup plus petit. Quant à la coquille, elle est encore bien moins allongée. Ventrue au milieu, elle a quatre ou cinq tours de spire un peu convexes, le dernier assez grand, le premier tuberculeux.

L'ouverture ovale, droite, arrondie en haut, a son péristome sinueux, bordé, un peu épaissi, continué par une callosité. Elle est garnie de dents dont la disposition est invariable, et fournit ainsi le meilleur caractère pour déterminer l'espèce. Il y a une seule dent plus longue que les autres, dirigée un peu obliquement sur la callosité. Au bord droit en existe une seconde, située perpendiculairement par rapport à la première. Du côté de la columelle on en voit une autre très-épaisse surmontée quelquefois d'un tubercule, et enfin la portion arrondie et inférieure de l'ouverture a deux dents obliques, situées à l'opposite de celle qui naît de la callosité. La couleur de la coquille est le grenat foncé ou le brun clair, sauf au péristome et aux dents, qui sont rougeâtres.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dimensions. — 2 millimètres ½ au plus de long sur 1 millimètre de large.

Cette espèce, assez commune, vit parmi les mousses ou au-dessous d'elles dans les bois frais, ou sur le bord des fossés dans les marais. Sa forme ressemble beaucoup à celle du pupa antivertigo, mais le nombre et la dispositiou des dents vues à la loupe éclaireront sur la différence de ces deux espèces. Elles vivent toutes deux dans les mêmes lieux, ce qui porte à les confondre encore davantage, si l'on n'y met une observation très-attentive.

Elle existe aux environs de Beauvais, à Bury, sur la berge des fossés, sur la route de Mouy à ce village, à Hondainville, etc.

—

6° PUPA CHARPENTIERI, *Shuttl.*

MAILLOT DE CHARPENTIER.

Improprement nommé PUPA MOULINSIANA, *Dup.*

Animal. — Inconnu.

Coquille. — Dextre, ayant les plus grands rapports de forme avec celle des P. Pygmæa et Antivertigo, petite, ventrue, surtout au dernier tour; quatre tours de spire à peu près égaux, sauf le dernier qui est plus étendu que les autres; bord droit sinueux; ouverture étroite, munie de quatre dents blanches, l'une sur la callosité, l'autre au bord columellaire, et les deux autres presque vis-à-vis sur le bord opposé; une perforation. Coloration uniformément fauve.

2 à 3 millimètres de haut sur 2 de large environ.

Je l'ai trouvé dans les alluvions de la prairie d'Hondainville. C'est une espèce fort rare.

—

7° PUPA ANTIVERTIGO, *Drap.*

MAILLOT ANTIVERTIGO.

Son corps, très-petit, translucide, est partout gris pâle, quoique plus foncé à la partie supérieure et antérieure du cou. Sa tête porte deux tentacules assez longs (par rapport aux dimensions du corps), coniques arrondis et oculés à l'extrémité. La partie postérieure de l'animal se termine en pointe.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La forme de la coquille est très-peu allongée. Elle est fortement renflée à son milieu, ce qui la fait paraître ovoïde. Les tours de spire sont à-peu-près égaux, sauf les deux ou trois premiers. Il y en a cinq, saillants à leur partie moyenne et nettement séparés les uns des autres. Le sommet est tuberculeux. L'ouverture dextre, arrondie à son extrémité supérieure, sinueuse, est fort étroite; elle est droite dans la direction de l'axe, se trouve circonscrite par un péristome légèrement épaissi et relevé, continué par une épaisse callosité couvrant la convexité de l'avant-dernier tour. Cette callosité porte deux dents blanches ou rosées inclinées à droite. Quelquefois, entre ces deux dents, existe un très-petit tubercule. Le bord droit a également deux longues dents pénétrant dans l'intérieur, s'avançant très-loin vers la columelle. La plus grosse naît du milieu de la partie arrondie et est enfoncée fort avant. Le bord columellaire est hérissé de quatre petites dents plus ou moins aiguës. On remarque une perforation à la columelle. Tout le test est brun rougeâtre foncé nuancé de violet.

Dimensions. — 2 à 2 ½ millimètres de long sur 1 ou ½ de large.

Si les Clausilies et les Maillots présentent un appareil spécial, des lames, des dents parfaitement organisées pour résister à toutes les attaques, celui-ci est encore plus privilégié, car il possède un système admirable de pointes convergeant toutes au même centre, garnissant chaque bord de l'ouverture et rendant inaccessible, par cet arrangement formidable, l'intérieur de sa coquille. Malgré ses proportions si petites, il serait encore la victime de beaucoup d'animaux, s'il n'était protégé par des armes redoutables.

Il est toujours difficile à trouver, et se rencontre surtout sur les mousses très-touffues qui sont abritées par des haies ou des arbres. Les plantes où la nature l'a fait naître sont pour lui de vastes forêts dont il visite lentement des parties bien restreintes, car ses mouvements, proportionnés à ses forces et à sa grosseur, ont fort peu d'étendue. Souvent il reste au milieu des tiges pourries et s'y développe aussi bien que si la décomposition ne les avait pas altérées.

Trouvant là ses aliments, la température, les degrés d'humidité essentiels à son économie, il ne cherche pas plus loin une vie meilleure et reste enfoui dans l'obscurité.

Cette espèce, assez rare, se trouve aux environs de Beauvais, de Compiègne. Je l'ai recueillie souvent à Hondainville, à Angy, à Bury.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

†† SINISTRORSI. SÉNESTRES.

Coquille dentée, très-petite. Ouverture dirigée à gauche.

8° PUPA PUSILLA, *Müll.*

MAILLOT VERTIGO.

Ce Maillot a le corps tout-à-fait semblable à celui du pupa pygmæa.

Coquille. — Allongée, un peu ventrue; cinq tours de spire finement striés, le premier tuberculeux, les autres un peu renflés à leur milieu, augmentant graduellement, le dernier a plus de largeur que les autres et est tordu assez fortement vers sa terminaison; ombilic évasé; à peine si les stries sont visibles. Ouverture sénestre, arrondie, avec une dépression au bord gauche; péristome épaissi. Une callosité peu épaisse s'étend sur la gorge de la coquille.

Sur cette callosité, il y a deux dents obliques, dont l'une se recourbe en crochet dans quelques individus. Au niveau de la dépression du bord gauche, existent deux dents développées en forme de lame, surtout l'inférieure qui plonge profondément dans l'intérieur. Au bord droit, on voit une grosse dent, et au-dessous une ou deux presque tuberculeuses. La coloration du test est le brun fauve. Le péristome et les dents sont d'un blanc mat.

Ce Pupa a 3 millimètres de long sur 2 au plus de large.

On le trouve ordinairement dans la poussière très-fine, qui est logée entre les interstices des vieilles murailles, sur la mousse qui les recouvre ou sous les pierres humides. C'est une espèce assez rare qui vit aussi sur les terrains glauconieux d'Hondainville.

9° PUPA VENETZII, *Pfeiff.*

MAILLOT DE VENETZ.

Syn. VERTIGO VENETZII, *Fer.*

VERTIGO NANA, *Mich.*

L'animal est absolument le même que celui du pupa pusilla.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La coquille, plus petite que la précédente, a une forme presque semblable. Cependant, l'ovale est plus prononcé. Comme chez elle, il y a cinq tours de spire renflés, le dernier plus grand que les autres ; l'ombilic est peu ouvert; les stries presqu'invisibles. L'ouverture, arrondie, est sinueuse au bord gauche; elle a un péristome épaissi et une callosité d'où naissent deux dents. Le bord gauche présente deux dents lamelleuses très-prolongées, et le long du bord droit on voit une lamelle étendue verticalement. Cette coquille est d'un fauve clair ou d'un brun rougeâtre.

Dimensions. — 2 millimètres ½ de long sur 1 ½ de large.

Il est plus rare encore que le pupa pusilla et vit ordinairement près des fossés sous les herbes et les mousses. Ce n'est guère qu'après les inondations, qui laissent beaucoup d'herbes sur les rives, qu'on pourra recueillir plusieurs échantillons de cette espèce, si difficile à trouver. Les eaux entraînent alors le test, qui est collé aux plantes desséchées, et on les en sépare après une investigation minutieuse.

Dans les alluvions des prés de Nœud, d'Hondainville, de Moineau, j'ai récolté *un bon nombre* d'individus.

---

†††† EDENTULI. — EDENTES.

Pas de dents. Coquille cylindrique.

—

10° PUPA MINUTISSIMA, *Drap. Hartm.*

MAILLOT TRÈS-PETIT.

Syn. PUPA MUSCORUM, *Mich.*

L'animal, presque microscopique, est uniformément gris pâle. Les tentacules sont d'une finesse excessive. Leur coloration est semblable à celle du corps.

La coquille, presqu'entièrement cylindrique, a six ou sept tours de spire saillants à peu près égaux. Le premier est tuberculeux, le dernier semblable aux autres par son étendue. On n'y aperçoit pas de stries à l'œil nu, mais avec une très-forte loupe on les voit distinctement ; elles sont fort régulières. L'ouverture, très-étroite, un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peu triangulaire, quoiqu'arrondie à chaque angle, est dans la direction de l'axe de la coquille. Son péristome, simple, est insensiblement relevé vers ses bords. Ceux-ci sont désunis; ils ne sont pas continués par une callosité lors de leur insertion à la gorge de l'avant-dernier tour. Quelquefois, entre ces deux bords, existe une petite dent blanchâtre rudimentaire, mais le plus souvent elle manque. Il y a une perforation très-distincte. Cette espèce est d'un fauve roussâtre, sauf au péristome qui est moins foncé.

Dimensions. — 4 millimètres de long au plus sur 1 ½ à 2 de large.

Ce limaçon est encore l'un de nos plus petits mollusques et aussi l'un de nos plus rares. Est-ce à cause de sa petitesse qu'on a peine à le trouver ou parce que les individus multiplient peu? Quoiqu'il en soit, je n'ai jamais vu que quelques échantillons dans les bois, sur les pelouses de Morainval; ils vivaient au milieu de la terre recouverte de mousse sèche peu épaisse, mais suffisante encore à préserver l'animal d'une trop forte chaleur. J'en ai trouvé aussi plusieurs sous les pierres sur la garenne d'Hondainville.

—

11° PUPA EDENTULA, *Drap.*

MAILLOT SANS DENT.

Animal. — D'un gris pâle.

Coquille. — Cylindrique, allongée; six tours de spire à-peu-près égaux, sauf le premier qui est petit et arrondi, et le dernier qui a un peu plus d'étendue; tous sont convexes, faiblement striés; ouverture arrondie, entièrement dépourvue de dents; bord droit mince, mou, tranchant; bord columellaire un peu plus épais, blanchâtre et à peine déjeté en dehors; un très-petit ombilic. Coloration fauve avec une nuance verdâtre.

Dimensions. — 3 ½ à 4 millimètres de long sur 2 de large.

Ce Maillot ne se voit pas communément dans nos contrées. Il habite les endroits humides avoisinés par des ruisseaux ou des fossés. Il grimpe sur les aulnois jusqu'à un et deux mètres de hauteur vers le milieu du mois de mai. Plus tard, il descend et ne reparaît plus de l'année. Il reste alors au pied des arbres sous la mousse. Ceux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que j'ai recueillis vivaient dans les bois de Fourneau, près des fossés, et dans les prairies de Moineau, près Mouy.

TROISIÈME FAMILLE.

AURICULACÉES, *Blainv.*

Caractères généraux.

Cette famille renferme des mollusques vivants sur les bords de la mer et d'autres qui sont terrestres. Voici les caractères communs aux deux genres qui la composent :

L'animal, contourné en spirale, est un trachélipode à collier, sans cuirasse. Le pied est distinct du reste du corps. La tête ne porte qu'une seule paire de tentacules non oculés à l'extrémité. L'organe de la vision siége ordinairement à leur base. L'appareil de la digestion est semblable à celui des familles précédentes. La bouche contient une dent supérieure pour la mastication, que vient aider une langue hérissée de pointes située au-dessous de la dent. Le reste du tube digestif n'offre rien de remarquable. La cavité pulmonaire est placée en avant ou sur le côté droit, et communique avec l'air extérieur par un orifice s'ouvrant dans l'une ou l'autre de ces directions.

Les organes reproducteurs s'éloignent l'un de l'autre ou se réunissent.

La coquille, en spirale comme le corps, ovale ou oblonque, est toujours dentée ou cannelée au bord columellaire.

Les genres *Auricula* et *Carichium* composent cette famille. Les individus contenus dans le premier habitent presque tous le littoral sur les rochers. Nous n'avons à nous occuper que du genre Carichium.

DOUZIÈME GENRE.

CARICHIE. — CARICHIUM, *Müll.*

Caractères généraux.

Dans ce genre, nous ne possédons qu'une seule espèce, qui se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

retrouve encore dans presque toute la France sans changer de proportions. Le corps est distinct du pied ; il est aigu postérieurement. La tête n'a que deux tentacules, situés à l'endroit de la paire supérieure chez les limaçons. Il a du reste, par la démarche et les habitudes de l'animal, assez d'analogie avec les êtres de cette famille.

La coquille ressemble assez à celle des maillots. Allongée, solide, munie de dents à l'ouverture, elle a assurément plus d'un rapport avec le genre pupa.

—

CARICHIUM MINIMUM, *Müll.*
CARICHIE TRÈS-PETIT.

Animal. — Allongé, aigu postérieurement, d'un blanc jaunâtre ou gris clair, demi transparent ; deux tentacules rétractiles, gros et cylindriques, munis de deux yeux à leur base et en arrière ; au collier, à droite, existe un pertuis qui est celui de la cavité pulmonaire.

Coquille. — Oblongue, ramassée, un peu analogue, en petit, à celle du maillot trident ; cinq ou six tours de spire convexes, bien détachés les uns des autres. La volute croît lentement. Sommet mousse, le dernier tour assez grand ; ouverture dextre garnie d'un péristome blanc, épaissi, assez solide, portant aux bords gauche et columellaire un tubercule ; une dent assez aiguë au bourrelet, mince, qui s'étend sur l'avant-dernier tour de spire. Cette coquille est transparente et d'un vert clair.

Dimensions. — 1 millimètre ½ de long sur 1 de large dans la plus grande largeur.

Le carichie avec l'hélice pygmée sont les deux plus petits mollusques que l'on connaisse. On ne peut même en suivre les différentes parties qu'à l'aide d'une très-forte loupe. Il est difficile de se figurer la finesse des détails de la coquille. Epaissie à la bouche, dure au sommet, mince, renflée au milieu de ses tours de spire, lisse dans toutes ses parties, elle a les dispositions propres à la solidité et à la légèreté. Un animal aussi faible aurait pu, sans ces conditions réunies, être brisé à chaque instant ; il lui eut été impossible de se traîner parmi les mousses, sa marche aurait été pénible et embarrassée, si l'épaisseur du test était plus considérable dans toutes ses

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

portions. Les dents qui garnissent l'ouverture ne lui servent pas comme aux clausilies et aux maillots, car les insectes ne le recherchent guère. Aucun même ne pourrait le saisir une fois rétracté, tant l'entrée de sa coquille est rétrécie.

Le Carichie vit sur les mousses qui poussent auprès des fossés et des cours d'eau. Il préfère surtout celles qui y sont plongées à moitié comme étant plus fraîches et moins coriaces. Malgré son existence demi-aquatique, jamais il ne peut résister à une submersion un peu prolongée.

On le trouve aux environs de Beauvais, à Mouy, dans les bois de Fourneau et dans les endroits boisés du département, le long des fossés et des ruisseaux. Il est commun.

Aug. BAUDON. fils.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES & ARTS

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE,

POUR L'ANNÉE 1854.

Président ..... M. DANJOU ✻.
Vice-Président, pour le Comité d'Archéologie et Beaux-Arts ..... M. HAMEL.
Vice-Président, pour le Comité des Sciences naturelles ..... M. l'Abbé Fx. MAILLARD.
Secrétaire perpétuel ..... M. QUESNOT.
Secrétaire, pour le Comité d'Archéologie et Beaux-Arts ..... M. CHARLES DELACOUR.
Secrétaire, pour le Comité des Sciences naturelles ..... M. le Dr EMILE BORDES.
Trésorier ..... M. ACH. GIBERT (O. ✻).
Bibliothécaire-Archiviste ..... M. FABIGNON.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LISTE DES MEMBRES

ADMIS DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER BULLETIN.

MEMBRE HONORAIRE.

M. Coste ✻, Membre de l'Institut, Professeur d'embriogénie comparée au Collége de France.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. Vérité, Horloger à Beauvais.
Eugène Gromard, Banquier à Beauvais.
Lefèvre, Pharmacien à Pont-Sainte-Maxence.
Destré, Juge à Beauvais.
Fleury, Notaire à Beauvais.
de Plas, Payeur à Beauvais.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. l'Abbé Lecot, au grand séminaire, à Beauvais.
Hette, Directeur de la sucrerie de Bresles.
Ducluseau, Directeur à la ferme-école du Mesnil-St-Firmin.
Constantin, Professeur d'histoire au lycée impérial de St-Omer.
Gomart, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Secrétaire du comice agricole de Saint-Quentin.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE

SUR

L'ANCIENNE CITÉ DE BEAUVAIS,

Par M. le Dr DANIEL.

(Suite et fin.)

Côté nord-ouest. — Le palais épiscopal.

Le rôle important que remplit dans l'histoire des fortifications le palais épiscopal de Beauvais, nous donnant lieu d'espérer des observations curieuses, afin d'en recueillir le plus et les plus intéressantes possibles, nous avons eu recours à l'obligeance éclairée de notre honorable collègue, M. Auxcousteaux, architecte, qui, ayant été chargé de la restauration de ce palais, récemment transformé en palais de justice, était mieux que personne en mesure de nous procurer les renseignements nécessaires à notre entreprise.

M. Auxcousteaux a bien voulu avoir la complaisance de nous accompagner pendant l'exploration dont nous avons à rendre compte.

Nous lisons dans un petit mémoire fait à la hâte par notre collègue, à l'occasion de questions que nous lui avons adressées par

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

écrit : « Le bâtiment principal repose sur une partie des murs de la » cité, etc.... Il est à penser que c'est à l'intention d'utiliser ces » antiques et solides fondations qu'est due la position oblique du » bâtiment, relativement au plan d'ensemble. Ce qui paraît l'indi- » quer, c'est surtout la présence des deux tours gallo-romaines, » dont une est malheureusement démolie, mais dont les fondations » inférieures existent encore. » M. Auxcousteaux ajoute :

Le plan de ce palais, relativement à la cité, a nécessité l'érection de deux tours.

« Ces tours, au dire des antiquaires, sont un exemple fort remar- » quable et curieux de l'architecture militaire. » Nous en reparlerons dans un moment, après avoir visité les fondations de ce palais.

Longue galerie transversale au rez-de-chaussée.

A la façade sud-est de cette ancienne demeure de nos évêques, entre les perrons de l'ancienne et de la nouvelle entrée, une porte s'ouvre et donne accès dans un vaste et long emplacement ; se dirigeant de l'est à l'ouest, il occupe toute l'épaisseur du principal corps de logis. Ce vaste cellier, dans lequel on descend par trois marches, est à plein cintre ; il est bâti solidement et en moyen appareil ; il a sept à huit pieds d'élévation et présente une longueur plus que double de sa largeur.

Cet immense local renferme dans son intérieur plusieurs sujets d'observations que nous devons signaler. A l'angle nord-est, il existe

Escalier en pierre de l'ancienne chapelle.

un escalier en pierre et en hélice pratiqué dans un contrefort, dont la partie supérieure a été supprimée à l'occasion des nouvelles constructions. Cet escalier, qui aujourd'hui est en ruine, était un des moyens de communication avec la chapelle épiscopale qui existait au-dessus et un peu à droite et au nord de ce rez-de-chaussée.

A l'angle opposé de ce même cellier, on pénètre dans un lieu qui donne tout-à-fait l'idée d'une chapelle souterraine. Bien que le sol de cet emplacement soit aujourd'hui seulement un peu au-dessous

Chapelle souterraine.

du niveau de la longue galerie qui lui donne entrée, M. Auxcousteaux, qui dirigeait et éclairait nos recherches sur l'ancien palais épiscopal, nous a assuré que ce terrain était autrefois beaucoup plus bas, et qu'il y a été fait des remblais considérables.

Notre collègue croit que ce que nous supposons avoir été une chapelle a pu être une cuisine, parce qu'il a rencontré là un four qu'il a détruit et remplacé par un mur en pierre.

Voici ce qui autorise notre opinion : On sait que c'est au dixième siècle que les évêques, devenus comtes de Beauvais, ont établi là leur résidence, si commode et si convenable, parce qu'elle était

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voisine de la Basse-Œuvre, qui constituait alors l'église épiscopale. On sait aussi que, de temps immémorial, les dignitaires ecclésiastiques étaient dans l'usage d'avoir une chapelle dans leur habitation. Lors de la transformation de la maison, jusque-là habitée par un comte laïque, en la maison de Roger, premier comte, évêque de Beauvais, on a dû établir une chapelle intérieure.

Ce que nous considérons comme une chapelle souterraine, serait-ce donc la chapelle érigée par un des premiers comtes ecclésiastiques de Beauvais? On sait que les chapelles souterraines ne sont pas sans exemple dans notre pays; nous en avons cité une fort remarquable, qu'on observa à la maison nº 50 de la grande place de l'Hôtel-de-Ville. Cette chapelle souterraine et mal commode de l'évêché aurait-elle été délaissée pour être remplacée plus tard par celle qu'on a créée au premier, à l'aile droite et au nord du principal bâtiment, lors de la restauration de l'évêché, au seizième siècle? Nous avons assisté dans cette nouvelle chapelle, qui date de l'époque de François Ier, à une ordination faite par M. l'évêque de La Rochefoucault, et nous nous souvenons parfaitement que cette dernière chapelle était justement placée au-dessus de l'endroit où est située l'espèce de chapelle souterraine dont nous nous occupons actuellement. Nous trouvons d'ailleurs une analogie frappante entre la disposition, à Beauvais, de ces deux oratoires superposés et celle que nous avons observée à la Sainte-Chapelle de Paris. Là, comme ici, il existe deux chapelles, l'une souterraine, et l'autre placée au-dessus.

A l'évêché, comme à la Sainte-Chapelle de Paris, il y aurait eu deux chapelles superposées.

La chapelle souterraine de l'évêché de Beauvais offre un emplacement à peu près carré, au milieu duquel est planté un pilier en pierre, du tailloir duquel partent des nervures à cinq faces qui, se distribuant dans les divers sens, se croisent sur quatre voûtes distinctes avec d'autres nervures venues des murs correspondants, et dessinent aux voûtes des ogives. La partie la plus élevée de cette construction, qui donne l'idée complète d'une chapelle, est d'une admirable conservation.

Nous pensons, sans l'affirmer, que cet emplacement a pu être originairement une chapelle, qui probablement aura subi divers remaniements en traversant les siècles, et que ce n'a été que dans le cours du seizième siècle qu'on a imaginé de la transformer en cuisine.

Nous rentrons dans notre grande galerie, et nous remarquons que

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le mur qui le termine, à l'ouest, fait saillie en dedans et constitue la base de la tour démolie dont M. Auxcousteaux a parlé. L'étoffe de cette base est toute romaine.

Un puits romain.

A l'angle sud-ouest de cet emplacement, on voit l'ouverture d'un très-large puits pratiqué dans l'épaisseur d'un mur de la cité.

Nous devons dire encore qu'à la retombée de la voûte, à gauche de cette grande galerie, le sol résonne creux et indique du vide.

Souterrain curieux.

Tout près de l'ouverture du puits dont nous venons de parler, on aperçoit une porte à laquelle correspondent plusieurs marches qui conduisent dans un véritable souterrain, à l'opposite de la chapelle pratiquée en terre. Ce souterrain étant très-obscur, nous avons dû nous pourvoir d'une lumière pour l'examiner. Ce caveau a été fermé et abandonné pendant de très-longues années. On l'a rouvert, il y a trois ans, lors des dernières constructions, et l'on y a été engagé par des baies qui annonçaient des communications que l'on était bien aise d'étudier.

Ce caveau, ou mieux cette nouvelle galerie en berceau est dessinée sur le modèle de la précédente ; elle est un peu moins vaste et moins élevée qu'elle ; elle est d'ailleurs accolée et contiguë à celle-ci, et suit la même direction.

Autre galerie contiguë à la précédente.

Le sol de ce nouvel emplacement est à plus de six pieds au-dessous du sol de la galerie voisine. Ce lieu reçoit un faible jour d'un soupirail sur le jardin, pratiqué à l'énorme mur qui clot le palais à l'ouest. A la voûte, on aperçoit, de distance en distance, des anneaux en fer, et dans le mur on voit, à des intervalles irréguliers, des crochets. A la paroi gauche, on nous a fait remarquer des inscriptions, et entr'autres le mot *chemin* écrit en caractères gothiques ; puis un autre mot, mal dessiné, en caractères français. Lorsque M. Auxcousteaux a fait ouvrir cette galerie souterraine, le sol était rempli de terreau mêlé de paille, comme si, dit-il, elle avait servi à faire pousser des champignons. On se propose de faire de ce lieu une glacière.

Les caves et caveaux.

« Sur la longueur du bâtiment, dit M. Auxcousteaux, est une » autre cave de grande dimension, également voûtée, mais éclai» rée par des soupiraux sur la cour, de laquelle on descend par » plusieurs marches. D'autres caves ou caveaux particuliers, sur le » jardin, communiquaient autrefois directement avec cette cave et » celle précédente.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

» A l'extrémité de la cave éclairée par des soupiraux sur la cour, » on remarque des baies de portes fermées communiquant sans » doute avec d'autres caveaux qu'on ne connait pas. »

C'est dans cette cave longitudinale, dont le mur extérieur, tout gaulois, sert de base au grand bâtiment dans cette direction, que sont placés les appareils calorifères du palais de justice actuel. A l'intérieur du mur occidental de cette même cave, on voit, comme au dehors, des arcades qui paraissent destinées à relier les deux tours, dont l'une n'existe plus et dont l'autre existe encore.

Toutes les caves de cette maison ont subi de grands changements, et laissent voir çà et là des baies de portes fermées qui fournissent matière à bien des conjectures. Il ne paraît pas d'ailleurs que quelques souterrains, que nous n'avons pu voir parce que la clef était égarée, offrent un intérêt qui doive nous faire regretter de n'avoir pu les examiner. Ils sont totalement dépouillés de leur caractère primitif, qui vraisemblablement les rendait pareils à ceux que nous avons visités jusqu'ici dans d'autres quartiers.

La base de ce palais a été prodigieusement remaniée. Pourquoi?

Il est difficile de se faire une idée des transformations souterraines que cette maison a subies, et cela se conçoit lorsqu'on se rappelle le nombre des riches et puissants personnages qui s'y sont succédé, et dont chacun a contribué, dans des proportions variées, aux mille modifications qui ont été produites. Les détails qui apparaissent sont si multipliés, décèlent des remaniements si nombreux, et les motifs de ces remaniements sont si confus et si peu accusés, que, pour résoudre toutes les difficultés qui se présentent, il faudrait faire une étude spéciale de l'histoire matérielle de cette maison. Nous laissons ce travail à qui sera tenté de l'entreprendre.

C'est une énigme dont le mot est à trouver.

Le rez-de-chaussée de la façade occidentale de ce palais est tout gaulois.

Au côté sud de ce grand bâtiment de l'ancien évêché, on distingue les points par lesquels les murs, qui partaient de la porte du Limaçon, se reliaient au mur de la cité. Ce mur forme évidemment la base du palais épiscopal, ainsi qu'on peut le juger en examinant toute la longueur du rez-de-chaussée de la façade occidentale du bâtiment, où l'on reconnaît les murs gaulois avec les caractères déjà signalés tant de fois.

Tour gallo-romaine.

A peu de distance de l'angle sud-ouest, on aperçoit une tour gallo-romaine extrêmement curieuse. Elle est engagée, pour la moitié de son diamètre, dans toute la hauteur du bâtiment. Dans sa partie basse, qui se continue avec les courtines correspondantes,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette tour, ainsi que ses courtines, n'a d'autre revêtement que des pastoureaux. Elle est creuse au centre de sa base, ainsi que nous l'avons remarqué, et elle renferme, dit-on, des éléments d'humidité qu'il serait utile de supprimer dans l'intérêt de sa conservation.

Il y a apparence que lorsque le bâtiment de l'évêché a reçu un certain développement, à l'époque romane, on a jugé à propos de compléter cette tour, que l'on a continué d'élever en moyen appareil, et de terminer avec les ornementations en échiquier qu'on y remarque. Au premier étage, ce sont des cintres à croisées géminées, et au sommet de la tour une espèce de tympan en damier, à cases alternativement pleines et vides. Cette tour excite, comme il a été dit, l'attention et l'intérêt de tout le monde.

Telles sont les choses les plus intéressantes, dans le sens de nos recherches, que nous avons recueillies sur l'ancien palais épiscopal.

Rue Notre Dame, n° 1.—M. Garceau, marchand de bois.

Le mur qui suit immédiatement le bâtiment de l'évêché appartient à M. Garceau, marchand de bois. Ce mur de clôture est moderne. M. Garceau, que nous avons vu, nous a dit que sa maison ne présentait aucune espèce de débris de la cité ; mais il nous a engagé à demander à Mme de Mazière, sa voisine, la permission de visiter les caves de son habitation.

N° 3, Mme de Mazière.

En consultant le plan de Beauvais de 1710, il ne paraît pas que ce qu'on appelle aujourd'hui la rue de Notre-Dame-du-Châtel existât. On voit, sur ce plan, le mur intérieur de la cité se continuer du nord à l'ouest, en dirigeant sa marche jusque derrière l'église de Notre-Dame, laquelle est placée dans l'angle nord-ouest. C'est peut-être le défaut de communication de ce quartier avec celui de Sainte-Marguerite qui a donné lieu, dans le temps, à l'établissement d'une ouverture près de la tour de ce quartier. Nous ignorons à quelle époque a été ouverte la rue dite de Notre-Dame.

Un mur romain.

Dans la maison n° 3 de ladite rue Notre-Dame, originairement maison canoniale, habitée aujourd'hui par Mme veuve de Mazière, on rencontre au rez-de-chaussée et au premier un mur romain. Ce mur a été dédoublé à grand'peine, dans son épaisseur, pour diverses dispositions d'intérieur dans cette maison. Sa base a été mise aussi à profit.

Mme de Mazière, qui a bien voulu nous accompagner dans notre exploration, nous a fait remarquer, à la face occidentale de sa mai-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son, une espèce de pavillon situé au côté nord du corps de logis. Ce pavillon, qui paraît être d'origine antique, aurait été retouché bien des fois ; il aurait pris, en définitive, un aspect quelque peu moderne. La tradition rapporte que ce pavillon, qui fait saillie d'un tiers de son épaisseur sur le jardin, et qui n'a qu'un étage (c'était peut-être anciennement une tour), était un corps-de-garde au moyen duquel il communiquait avec les points les plus rapprochés de la citadelle.

Pavillon antique

Au côté sud de la base de ce même pavillon, on voit encore un de ces cintres surbaissés dont nous avons déjà parlé. Celui-ci paraît avoir plus d'un mètre et demi d'ouverture, et il ne s'élève pas de terre à la moitié de cette hauteur. On croit que c'était un chemin de rondes dont les limites ne sont pas connues.

A sa base, un cintre. — Chemin de ronde.

Il y a dans l'habitation de Mme de Mazière deux caves ; l'une n'est qu'un cellier à sept marches. On rencontre là un escalier de quatorze marches qui conduit dans une cave de la cité, correspondant au mur romain dont nous avons parlé ci-dessus. Cette cave a été fort retravaillée ; c'est du plein cintre en moyen appareil.

Dans cette cave, pourtant, on voit une porte bouchant une ouverture de quatre pieds carrés, dans laquelle, nous a-t-on rapporté, il existait un corridor ménagé dans une carrière d'énormes pierres posées les unes sur les autres sans art et sans goût. Cette galerie avait-elle quelque rapport avec le chemin souterrain de la porte de l'Hôtel-Dieu dont nous avons parlé ailleurs ? Le sieur Mallet père, menuisier, ouvrier dans cette maison, et dont nous connaissons la prudence et la discrétion, nous a affirmé avoir observé dans cette galerie ce que nous venons de dire ; mais il parle avec un sentiment de surprise de l'énormité des pierres qu'il a vues là. « Le chemin, » dit-il, est tracé en zigs-zags, et je ne serais pas étonné quand il » irait jusqu'à la porte de l'Hôtel-Dieu. » Cette présomption de sa part n'a point été provoquée par nous : il l'a exprimée spontanément.

Galerie qu'on suppose se diriger vers la porte de l'Hôtel-Dieu.

Près de cette cave, il en existe une autre dans laquelle on pénètre par une petite porte en pierre, plein cintre, de cinq pieds de hauteur. Cette porte, cintrée, est surmontée d'un autre cintre pantagone de cinq pieds et demi d'élévation, disposé en berceau, qui enveloppe la voûte et les retombées de cette cave. A huit pas plus loin est un pareil cintre, et à semblable distance il s'en trouve un autre qui complète la cave.

Dans une autre cave, *cintres pantagones* de huit en huit pas.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Rien autre chose de remarquable dans ce caveau, qui, comme on le voit, présente une parfaite analogie avec les berceaux en pierre que nous avons visités chez MM. Devimeux et Letellier, au *côté sud* de la cité.

Côté ouest. — Rue Thérain-Sainte-Marguerite, n° 3. — M. Thouret, médecin.

Mme de Mazière elle-même nous a donné à penser que la maison de M. le docteur Thouret, placée au nord de la sienne, pourrait être de quelqu'intérêt. Nous avons dû visiter cette maison, où nous avons remarqué toute la surface septentrionale de l'énorme mur romain de la maison rue de Notre-Dame. Ce mur est, en partie, couvert de pastoureaux au-dessus du rez-de-chaussée.

Courtine de mur romain.

Son creux.

M. Thouret nous a fait remarquer que dans la petite allée qui conduit à son jardin, en frappant du pied le sol, on entend très-distinctement un son creux. Cet endroit répond précisément à la galerie de Mme de Mazière, que l'on suppose suivre son cours vers la porte de l'Hôtel-Dieu.

Souterrains.

Le même, M. Thouret, nous a informé qu'il avait connaissance qu'à la deuxième maison, rue Sainte-Marguerite, côté ouest, le propriétaire de cette maison, en creusant la terre pour une restauration quelconque, avait été arrêté par la rencontre qu'il fit d'un souterrain qu'il s'est empressé de fermer. Ce souterrain serait-il la suite de celui qui s'ouvre chez Mme de Mazière ? Cela n'est point impossible.

Ici se termine, Messieurs, l'examen, que nous avons cru devoir faire, d'une grande partie des débris de la cité gallo-romaine de Beauvais qui subsistent encore.

Il nous reste maintenant, pour terminer notre travail, à reprendre et à rapprocher succinctement les diverses observations que nous avons exposées, et, après ce rapide résumé, nous présenterons nos conclusions.

Résumé.

Dans les nombreux renseignements que nous avons eu l'honneur de lui communiquer, le Comité d'archéologie de Beauvais a pu remarquer qu'à part l'intention que nous avions de mettre en jour tout ce qu'il nous a été possible de recueillir de quelqu'intérêt dans les débris de la cité, nous avions encore un autre dessein, c'était celui de nous assurer de la valeur de l'assertion de Louvet, relativement à l'existence des corridors dans les murs de l'antique forteresse.

Sans nous arrêter exclusivement à cet examen, nous avons voulu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aussi nous rendre compte, autant que nous l'avons pu, de l'état actuel de la cité. Nous avons observé que les propriétaires avaient tiré parti des vieux murs pour y asseoir leurs maisons; que dans plusieurs habitations le mur extérieur de la cité en fait la base, laquelle est surmontée d'un étage d'une autre époque, ce qui constitue des maisons mi-romaines, mi-françaises.

Plusieurs propriétaires ont fait entrer le mur de la cité dans la composition de leurs maisons.

Ces murs sont partout reconnaissables par la place où on les rencontre, par l'épaisseur considérable qu'ils présentent, et cette épaisseur, en effet, n'est pas, en général, moindre de sept à huit pieds; ils sont reconnaissables aussi par la solidité excessive de leur construction. Plusieurs de ces murs sont encore tapissés de pastoureaux à l'extérieur.

Caractères distinctifs des murs de la cité.

Nous avons également signalé les tours que nous avons vues dans notre tournée, telles que celles dites de M. de Saint-Hilaire, de la rue des Flageots, de la place Saint-Michel, du rempart Saint-Nicolas, du palais épiscopal, de la rue de Notre-Dame, etc. Nous avons parlé aussi du monument gallo-romain du rempart Saint-Nicolas. Ces tours et autres objets ont conservé jusqu'à la fin, ou conservent encore, le cachet qui leur est propre.

Les tours.

Les observations que nous avons recueillies et consignées dans cet écrit nous démontrent combien sont considérables les mouvements que le sol de Beauvais a subis à différentes époques. Nous savons que, et nous savons pourquoi, le terrain est plus élevé au dedans qu'au dehors des murs de la forteresse. Nous n'avons point à revenir là-dessus.

Nous pouvons juger encore de ce qu'était jadis le niveau de la ville dans les quartiers Saint-Michel et Saint-Nicolas. Dans la rue du Théâtre (extra-muros), on a trouvé une chaussée à quatre pieds au-dessous du sol actuel; dans la rue Saint-Nicolas (intra-muros), la chaussée que l'on a découverte, à six pieds en terre, ferait croire que dans un autre temps cette rue Saint-Nicolas présentait, à son centre, à peu près le même niveau qu'à ses deux extrémités.

Mouvements divers que le sol de Beauvais a subis.

Nous ne voulons pas aborder la question des reconstructions dont on a trouvé des traces si curieuses dans notre ville, et qui semblent y déceler l'existence successive de manières d'être toutes différentes. Notre sol renferme des pages d'histoire : il appartient au temps d'ouvrir ce livre, et à la science d'expliquer son contenu. Nous renonçons à suivre cette question, parce qu'elle est étrangère à

Reconstructions.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

notre sujet et qu'elle nous mènerait plus loin que nous ne voulons aller.

Remaniements de la base de notre vieille forteresse.

Disons seulement que notre vieille forteresse a subi, dans sa base, des remaniements sans nombre. Ici, les anciens caveaux sont comblés en partie, ou bien ils ont disparu plus ou moins complétement; ils sont remplacés par des caves à un ou à deux étages, construites avec les débris des souterrains de la cité; ou ils sont remplacés par de longues galeries servant de caves, placées immédiatement sous les murs; *ou par* des caveaux à plein cintre soit en briques, soit en moyen appareil, et soutenus par des arceaux de diverses formes placés de distance en distance, etc.

Tous ces changements résultent du besoin que chaque particulier a éprouvé de s'isoler et de s'affranchir des inconvénients des rues souterraines.

Nous avons dû visiter un nombre considérable de maisons.

En entreprenant notre travail, nous avons pensé tout d'abord que le plus sûr moyen d'arriver à la découverte de la vérité, sur toutes les choses que nous avons vues et dont nous avons parlé, était de procéder à un inventaire aussi minutieux que possible. Cette opération, oiseuse en apparence et peu divertissante en réalité, donne un résultat fait pour ne plaire qu'aux seules personnes amies de leur pays, et disposées à prendre intérêt à tout ce qui y a rapport, lors même que ce qui y a rapport est de nature à n'intéresser que médiocrement (1).

Il nous semble que parmi tous ces détails, exposés longuement et pourtant le plus brièvement que nous avons pu, il en est plusieurs auxquels des personnes, même étrangères à notre localité, ne sauraient être indifférentes, parce qu'ils révèlent des faits qu'on est toujours content de rencontrer n'importe d'où ils viennent.

Nous avons dû faire grâce à nos lecteurs des histoires de revenants

---

Remercîments aux personnes qui nous ont ouvert leur maison.

(1) Nous avons trop à nous féliciter de l'extrême complaisance de ceux de nos concitoyens qui ont bien voulu nous seconder dans nos recherches sur l'ancienne cité de Beauvais, en nous permettant les explorations qui nous étaient nécessaires, pour ne pas les prier de recevoir ici l'expression de notre vive et sincère reconnaissance à raison des facilités que tous, sans exception et avec un égal empressement, se sont prêtés à nous procurer.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et autres contes en l'air, dont on nous a entretenu pendant nos explorations dans les souterrains de la cité. Lorsqu'on connaît, comme nous le faisons tous à présent, la disposition de ces profondeurs et de leur continuité, on comprend aisément qu'il ait pu s'y produire de loin à loin des effets acoustiques, ou préparés ou fortuits, qui ont pu donner lieu à des illusions capables de troubler l'imagination de personnes nées visionnaires ou pusillanimes. L'on sait, du reste, combien, à cette époque surtout, l'esprit public accueillait avec faveur des sornettes pour des vérités. Nous n'avons point dû nous arrêter à des faits bizarres, incroyables, qui sont encore l'objet de la croyance de ceux qui nous les ont racontés avec un sérieux qu'on ne saurait imaginer.

Nous nous tairons sur les histoires de revenants.

Nous avons dû ne vous faire part que des seuls faits ou qui se révèlent eux-mêmes, ou qui portent avec eux leur explication, ou, quels qu'ils soient, qui nous ont été rapportés par des personnes raisonnables et dignes de foi.

Lorsqu'au commencement de ce siècle on a transformé nos remparts en boulevards, la suppression de ces remparts a été d'autant plus facile, qu'à la différence des murs de la cité, qui étaient confondus en quelque sorte dans et avec la masse des habitations, les murs du XII^e^ siècle en étaient tout-à-fait libres et indépendants.

Nous n'avons pas connaissance que, lors de la destruction de ces derniers murs, l'on ait eu à signaler des conduits ou corridors tels que ceux qui se rencontrent évidemment dans la cité. Il est vrai que dans quelques points le sol n'a pas été fouillé, mais il l'a été dans le plus grand nombre. D'où nous sommes porté à penser que ceux de ces conduits, en petit nombre d'ailleurs, qui se montrent hors de l'enceinte de la cité, pourraient être des ramifications des routes souterraines appartenant essentiellement à la forteresse gallo-romaine.

Il n'y a pas d'apparence que dans les fortifications de Philippe-Auguste il existât des conduits comme dans la cité.

On comprend que sur ce point nous n'osons rien affirmer, car vraisemblablement le système de fortification de l'époque de Philippe II pouvait rendre ces voies souterraines nécessaires; mais, enfin, on n'en connaît aucune de cette époque à Beauvais, et l'on connaît au contraire un grand nombre de celles qui appartenaient à la cité, parce qu'elles apparaissent encore *aujourd'hui*, quoique dans un état de ruine. La disposition de ces chemins est tellement identique qu'on croit ne pouvoir attribuer leur origine qu'à une époque quasi-gauloise.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les galeries entraient-elles comme galeries dans le plan des fondateurs de la forteresse gauloise de Beauvais?

Les portions de galeries, dont on rencontre les nombreux débris que nous avons signalés dans le cours de cet écrit, résultent-elles d'un système de construction arrêté à l'avance? Dans l'origine, ces galeries existaient-elles à l'état où aujourd'hui elles nous paraissent avoir existé?

On conçoit que le défaut de documents propres à éclairer ce point d'archéologie le rend assez difficile à résoudre.

Le silence que les livres de la science gardent sur cette question, au moins en ce qui concerne d'autres citadelles de l'époque et de l'âge de celle de Beauvais, porterait à croire que cette question ne paraît point assez importante pour qu'on doive s'en occuper, ou peut-être aussi qu'elle serait regardée comme sans fondement.

Nous avons nommé, dans un autre endroit de notre notice, plusieurs villes du centre ou du midi de la France, dans lesquelles ont existé des forteresses présentant beaucoup d'analogie avec la nôtre, et à l'occasion desquelles il n'est fait aucune mention spéciale de pareilles galeries.

Entendrait-on seulement faire un dépôt de pierres à la base des forteresses?

Nous avons vu qu'à la base de la plupart de ces antiques monuments militaires on avait déposé une grande quantité de pierres destinées à un usage quelconque, mais il n'est rien dit, ou au moins peu de chose, touchant le mode de construction de cette même base de la forteresse.

Nous ne contestons pas qu'on ait pu avoir des intentions louables, dans la vue de l'avenir, en faisant des amas de pierres à la base des forteresses; mais, derrière ces intentions, dont il est facile de deviner l'esprit, n'est-il pas possible ou mieux n'est-il pas vraisemblable qu'il s'en cachait une autre, savoir celle d'utiliser au besoin les couloirs dans lesquels étaient renfermées ces mêmes pierres? Serait-il déraisonnable de penser qu'à l'idée de l'utilité possible d'un amas de pierres à mettre en œuvre, dans un temps où il pourrait être nécessaire de le faire, se joignit subsidiairement celle des secours, des services que l'on pouvait espérer, et que l'on pouvait se promettre des moyens de correspondance et de communication entre les divers points de la citadelle que présentaient ces mêmes galeries toutes et régulièrement tracées.

Qui ne voit là l'intention d'établir des galeries?

Ce dernier dessein apparaît mieux que celui de former une carrière.

Nous avons remarqué, en effet, et notamment à la base de notre citadelle, une disposition des choses qui est régulière et partout la même; nous avons vu une continuité d'allées de même forme, indi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quées ou tracées suivant un plan absolument identique, des proportions en hauteur et en largeur qui semblent appropriées à certaines prévisions qui, naturellement, frappent tout le monde. Le but que l'on semble s'être proposé se manifeste surtout par les précautions sages qui ont été prises pour rendre cette base capable de résister à la pression du poids. Une voûte à plafond extrêmement solide règne dans tous les points de ces corridors que l'on peut découvrir, et permet au spectateur de supposer, dans cet état de choses, un autre dessein que celui d'avoir une carrière sous la main.

Nous inclinons fort à croire aux conduits souterrains pratiqués à dessein dans les murs et aux pieds de la forteresse de Beauvais, et parce qu'ils existent, et parce que ce qu'il en reste, malgré l'état de vétusté où il se trouve, suffit pour faire deviner ce qu'ils ont dû être, et parce que, d'ailleurs, ces voies de communication semblent choses raisonnables et qu'elles paraissent être entrées, suivant toute vraisemblance, dans le plan des fondateurs de notre cité.

Si l'on admet des souterrains au beffroi de la citadelle, pourquoi les refuser à la forteresse ?

On reconnaît que le beffroi de la citadelle avait à sa base des fortifications, des souterrains, etc. Si cette construction se lie nécessairement à la forteresse, pourquoi n'admettrait-on pas dans celle-là des moyens de communication, des galeries, des allées suivant diverses directions qu'on admet dans celle-ci ?

A quelle fin aurait-on établi des souterrains dans le beffroi, si ce n'était pour ménager des correspondances avec le dehors et le dedans de la place ? Comment aurait-on pu établir ces correspondances, si l'on n'avait créé un va et vient d'un lieu à un autre, et puis à un autre ?

Toute la forteresse et ses dépendances doivent résulter de l'application d'un système général de construction ; le tout doit conséquemment s'harmoniser et présenter des intentions et des détails pareils, conçus et pratiqués dans le même esprit.

Cette réflexion, si elle est fondée, nous paraît appuyer fortement l'opinion que nous exprimons sur l'existence des corridors souterrains de Beauvais.

Notre opinion se fonde sur celle d'historiens dignes de foi qui la partagent.

De tous nos historiens du Beauvaisis, Louvet est un de ceux qui paraissent croire le plus fermement à l'existence des galeries de notre cité. C'est le ton de confiance de cet auteur qui a excité notre désir de savoir ce qu'on doit penser de ces allées souterraines ou autres qu'il a signalées, et qui nous a engagé à étudier cette question. L'o-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pinion émise à ce sujet par M. Foy de Saint-Hilaire, qu'on croit être l'auteur de la notice de 1690, opinion que partage d'ailleurs M. Borel, est encore une puissante raison pour décider notre foi aux allées souterraines.

On ne peut contester les souterrains à la base des murs.

Après l'examen circonstancié que nous avons fait des débris de notre antique forteresse, qui se laissent voir encore aujourd'hui, nous disons qu'il nous paraît démontré que la cité de Beauvais était en effet remarquable par les allées multipliées qui se rencontraient, notamment à la base de ses murs.

Rapports entre la base des forteresses gauloises et les tombes celtiques.

La manière dont nous voyons que sont coustruits les fondements des fortifications de l'époque gallo-romaine a beaucoup de rapport avec l'usage admis chez les peuples celtiques dans la construction de leurs tombeaux, qui, comme on le sait, consistaient dans l'apposition d'énormes quartiers de pierre posés à sec les uns sur les autres.

Cette disposition de la base de notre forteresse, bien qu'elle ait un motif différent, présente pourtant une certaine analogie avec l'allée couverte près du golfe du Morbihan (atlas de M. de Caumont, pl. 2, fig. 5), ou encore de ces tumulus multiples qui représentent des galeries ayant quelque ressemblance avec certains détails de cryptes.

En voyant l'uniformité qui existe dans la disposition des souterrains de la cité de Beauvais, lorsqu'on sait qu'ils ont été construits du temps des Gaulois et quel était l'usage de ce peuple dans la construction de ses tombeaux, l'esprit se porte involontairement vers les tumulus gaulois, et l'on se demande si dans ces dispositions souterraines il n'entrait rien qui eût rapport aux motifs qui ont donné lieu aux tumulus élevés par les Gaulois.

Nous livrons cette idée aux réflexions des experts.

Doit-on douter des souterrains pratiqués au-dessous du rez-de-chaussée.

Nous parlerons peu des chemins de ronde au-dessus du rez-de-chaussée, indiqués par Louvet et attestés par l'auteur anonyme. Bien que ces corridors aient disparu avec les murs dans lesquels ils étaient creusés, nous ne pouvons nous permettre de les contester. Louvet, M. de Saint-Hilaire et M. Borel s'en expliquent avec un ton de si bonne foi qu'il éloigne toute défiance. Pourtant, il n'en est fait mention que dans les seuls historiens que nous venons d'indiquer, et les autres historiens du Beauvaisis n'en disent pas un mot. Il est vrai que, pour la plupart, ils ne parlent pas davantage des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

souterrains de la cité, dont l'existence pourtant ne semble pas devoir être révoquée en doute. Ainsi, nous sommes fort éloigné sans doute de contester que ces corridors au-dessus du rez-de-chaussée aient existé, mais nous disons seulement que ce qu'il reste de la citadelle ne permet pas d'en découvrir de trace.

Nous le répétons, le langage plein de candeur de nos trois écrivains nous oblige à croire à la déclaration qu'ils nous font. De quel droit suspecterions-nous leur probité d'historiens lorsque chacun d'eux, en particulier, nous dit : J'ai vu, et lorsque nous concevons d'ailleurs parfaitement les services que la garnison pouvait retirer de ces sortes de galeries. L'utilité de ces corridors peut, incontestablement, avoir été sentie à l'époque de la construction de notre cité, comme elle paraît l'avoir été plus tard. Dans le récit plein d'intérêt que M. de Caumont nous retrace des magnifiques travaux entrepris en Orient, vers le VI^e^ siècle, par l'empereur Justinien, il dit, tome v, page 45 : « Il (Justinien) établit un chemin couvert » à l'intérieur des murailles, et chaque tour reçut des augmenta- » tions qui en firent une petite forteresse.

On a des exemples de constructions semblables.

» Des galeries voûtées furent pratiquées dans l'épaisseur des murs » de plusieurs autres places. *J'ignore si ce fut une invention de* » *cette époque,* et le laconisme de Procope ne permet pas de le dé- » cider. »

Sommes-nous plus fondé à révoquer en doute l'existence des allées souterraines de la cité? Non. Elle est évidente.

Directions apparentes des allées souterraines.

L'inégalité des dimensions de ces galeries et la diversité des directions feraient croire qu'il y avait plusieurs sortes de chemins; les uns, destinés pour deux hommes de front; les autres, s'embranchant avec ceux-ci et paraissant être à l'usage d'un seul homme; les autres, se dirigeant vers l'extérieur pour surveiller les fossés ou pour d'autres besoins; et les autres, enfin, vers l'intérieur, pour rendre compte des événements.

On remarque dans plusieurs endroits, non seulement les indices de conduits continus circulant dans une étendue de périmètre de la forteresse qu'on ne peut déterminer, mais on en voit, notamment rue Beauregard, qui semblent s'embrancher au conduit circulaire, et, comme nous le disons, parmi ces allées supplémentaires, les unes font retour vers l'intérieur de la citadelle, et les autres s'en écartent en affectant diverses directions vers l'extérieur.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Utilité de l'étude de ces souterrains.

Toutes ruinées qu'elles sont, ces rues souterraines de Beauvais nous paraissent extrêmement curieuses et intéressantes à étudier, en ce qu'elles nous font connaître un mode et des détails de construction dont nous n'avions auparavant qu'une idée fort imparfaite, en ce qu'elles nous dévoilent les ressources imaginées par nos aïeux pour ménager des communications sûres et faciles entre divers endroits de la place et les divers points du dehors qu'il importait de surveiller. Ces mêmes communications pouvaient être nécessaires aussi pour se procurer, au besoin, les provisions de toutes sortes dont on pouvait manquer. Ajoutons encore que les Gallo-Romains, nos aïeux, avaient en vue le présent et l'avenir dans les constructions qu'ils nous ont laissées, et que ces constructions, qui comptent peut-être dix-neuf siècles d'existence, ont longtemps résisté et résistent encore aujourd'hui aux efforts mis en œuvre pour les détruire là où on croit devoir les supprimer.

Services qu'ils rendaient aux assiégés.

En construisant la cité, les Gaulois avaient en vue le présent et l'avenir.

Il est probable que ces galeries faisaient le tour de la cité.

Il nous semble qu'on ne peut guère se refuser à admettre la présence de ces souterrains dans tout le pourtour de la cité, bien qu'il y ait plusieurs points où ils sont comblés. Il y en a plusieurs autres où on les suppose sans pouvoir les démontrer autrement que par le son creux de la voûte et par les masses énormes d'eau qui vont s'y précipiter et s'y perdre.

Dans les endroits où elles apparaissent, ces allées suivent la direction des murs, et puis il y a, comme nous le disions plus haut, des embranchements qu'on reconnaît, et d'autres qui échappent à cause de l'état de ruine.

Sans doute, nous ne rencontrons pas notre allée circulaire partout dessinée avec la perfection qu'elle présente ou qu'elle annonce aux maisons nos 16, 14 et 12 de la rue du Cloître-Saint-Pierre; mais dans les autres endroits du pourtour où nous l'avons rencontrée, plus ou moins parfaitement indiquée, elle a offert constamment, comme là, les caractères non équivoques de sa présence, soit par des dimensions, par l'apparence de sa continuité, par la forme de son plafond, soit par les assises de ses parties latérales, etc.

Partout elles offrent une disposition semblable.

Tous ces débris de galeries se ressemblent; ils paraissent être tous de la même époque, ou au moins ces constructions souterraines résultent évidemment d'un plan uniforme adopté et suivi scrupuleusement partout.

Cette uniformité dans l'ensemble des constructions de la cité est

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

telle qu'en examinant un débris de courtine ou de tour ou de souterrain, dans un point quelconque, on trouve une disposition toute pareille dans le point opposé de la forteresse. Il semble que le tout ait été fait dans un temps très-circonscrit et conformément à un plan dans le goût de l'époque, mais irrévocablement arrêté : c'est la même structure, c'est la même forme des détails, c'est enfin un tout complet d'accords.

Remarquable uniformité d'ensemble.

Il nous paraît très-vraisemblable que les premiers caveaux du côté nord communiquaient ensemble ; ils suivent la même direction ; ils sont absolument semblables quant à leur forme. On retrouve la pareille disposition chez M. Delacour (Charles) ; on la devine chez M. Michel-Varlet ; on la retrouve encore chez les nommés Fontaine, Thibault, Désessement, rue Beauregard, de même que dans la rue du Théâtre ; on en rencontre, enfin, des traces incontestables chez M. Bocquet, avoué.

Là où on ne les voit pas, elles se laissent deviner.

Il est à présumer que si nous avions eu la patience de pousser plus loin nos recherches, nous en eussions trouvé d'autres vestiges encore. Ce que nous en avons rencontré peut suffire pour établir un ensemble à très-peu près concluant.

Nous avons remarqué qu'en général un grand nombre de ces allées souterraines étaient trop basses et trop peu larges pour permettre à deux hommes de front de les parcourir. Cette disposition, qui semblerait être celle adoptée dans le principe, nous forcerait à reconnaître que si ces chemins de ronde, pratiqués à la base de la cité, avaient entre eux des communications connues alors et qui échappent aujourd'hui à nos investigations, ces chemins n'étaient rien moins que commodes. Ils avaient, disons-nous, à peine quatre pieds de hauteur sur trois ou cinq de largeur. Assurément, deux hommes n'auraient pu les parcourir de front, et c'était chose, si non impossible, du moins difficile à un homme seul de les parcourir. Encore fallait-il pour cela des individus taillés exprès pour cheminer aisément dans de pareils espaces. Ces voies surbaissées et étroites, si elles étaient telles, sembleraient faites moins pour un usage de tous les moments que comme une ressource dans des circonstances difficiles.

Généralement, ces allées étaient trop basses et trop étroites pour permettre à deux hommes de les parcourir de front.

Devons-nous cependant nous en rapporter aux apparences, et n'est-il pas possible qu'originairement tous ces chemins fussent plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui, et qu'il y ait eu des remblais comme on en remarque chez M. Bocquet.

Etaient-elles telles qu'elles nous paraissent ?

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Y avait-il deux sortes d'allées?

Ne serait-il pas possible aussi qu'on eût établi deux sortes d'allées, l'une destinée au parcours de plusieurs hommes, et l'autre ne devant être parcourue que par un seul individu?

Allées répondant à l'intérieur.

Nous avons dit que parmi ces allées souterraines, les unes se dirigeaient vers l'intérieur. Les aboutissants de celles-là devaient être connus des habitants de la cité.

Allées répondant à l'extérieur.

Quant à celles qui se dirigeaient vers l'extérieur, une sorte de mystère devait nécessairement présider à leur emploi. En quel nombre étaient-elles ces voies intérieures ou extérieures? où aboutissaient-elles? à quelle profondeur pénétraient-elles en terre? d'où partaient-elles? communiquaient-elles avec d'autres conduits connus? avaient-elles un point central de réunion?

Idée vague qu'il est permis de s'en faire.

Ces graves questions donnent tout d'abord l'idée d'un système de connaissances qui ne pouvait et ne devait être le partage de tous indistinctement. Ces conduits étaient une ressource précieuse à laquelle était attaché jusqu'à un certain point le sort de la cité.

Le bouleversement de la cité empêche de se rendre un compte exact des rapports entre ces conduits.

L'état de dégradation et de désarroi presque complet où nous avons trouvé la base de cette forteresse ne nous offre aucun moyen de nous expliquer d'une manière satisfaisante sur ce qu'a été originairement l'état des choses.

Nous étions loin, sans doute, de nous attendre à rencontrer un merveilleux type de l'allée gauloise telle que Louvet nous la représente, et d'avoir ainsi un point de comparaison qui nous mît à même de juger l'esprit de sagesse et de prévoyance de nos aïeux dans les constructions qu'ils ont créées, et les tristes effets du bouleversement que les siècles et les hommes ont fait subir à ces mêmes constructions. C'est ce type et ses nombreux analogues qui servent de base à notre opinion sur le système de correspondance établi dans la cité de Beauvais.

Sur quoi se fonde notre opinion, relativement aux voies souterraines de la cité?

On se souvient de la profondeur considérable à laquelle la terre a été creusée pour jeter les fondations de notre forteresse; nous avons indiqué soigneusement cette particularité dans notre compte-rendu. Nous aurions désiré de savoir si cette profondeur est la même dans tout le périmètre de la cité, et, sous cet autre rapport, nous ne pouvons rien assurer. Toujours est-il cependant qu'un certain nombre des allées souterraines pénètre assez avant en terre et que plusieurs circulent sous le cours d'eau qui les avoisine. D'où il faut conclure que tels larges et profonds que fussent les fossés de la cité,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en leur donnant un lit, on a eu égard à la position des allées pratiquées sous ces fossés même, et leur disposition ressemblait à la grande et large voie que l'on a creusée sous la Tamise.

Disposés à la manière du chemin sous la Tamise.

On s'étonne de rencontrer dans la cité tant de caveaux affectant des formes empruntées à celles des églises ; on comprend que ce sont autant de changements apportés à la disposition primitive. Ici, ce sont des piliers simples ou composés avec chapiteaux, nervures, colonnettes, etc. ; là, ce sont des voûtes ornées d'arcatures dessinant des séries d'ogives ; ici, c'est un tout ; là, c'est une portion de monument, le reste étant entré dans d'autres combinaisons ; ici, c'est une grande croix en pierre trouvée dans la profondeur de la terre, etc., etc.

Pourquoi des caves en chapelles ?

Nous savons que la cité renfermait les deux cathédrales, l'évêché et les quatre collégiales de la ville, ce qui, eu égard à l'espace fort étroit qu'occupait la citadelle, donnait lieu, dans son enceinte, à la présence d'un personnel assez considérable de ministres des autels. Tous les ecclésiastiques de ces divers établissements demeuraient dans la cité, presque tous étaient tenus d'avoir une chapelle dans leur habitation. Le goût et le devoir nous paraissent expliquer cette foule de murs en pierre, de croisées vraies ou simulées, au style rayonnant ou flamboyant qu'on rencontre notamment dans la circonscription intérieure de la cité, ainsi que les chapelles entières ou les vestiges de chapelles situées dans la profondeur de la terre et que nous avons signalées.

La forme pentagone s'observe assez souvent soit dans les nervures, soit dans les cintres qu'on rencontre dans les caveaux de la cité. On sait que ces arceaux sont employés avec l'intention de soutenir les voûtes modernes et à plein cintre, qui sans cela seraient exposées au danger de céder à la pression des terres supérieures. Ce sont donc des espèces d'arcs-boutants. Mais pourquoi leur a-t-on donné cette forme pentagone plutôt qu'une autre ? Ne serait-ce pas pour faire allusion à cette figure qu'affecte la cité ? ou serait-ce parce que cette forme était alors en faveur comme la forme en trèfle ou en prisme l'a été dans son temps ? Certes, toute autre forme aurait autant et plus de solidité peut-être que celle-ci. Au reste, cette observation vaut ce qu'elle vaut, nous l'abandonnons.

Cintres pentagones des voûtes.

En traçant l'histoire spéciale de la cité de Beauvais, nous aurions pu dire quelque chose des châtelains, de leur administration, de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce que nous nous sommes dispensé de dire pour abréger notre travail.

leur habitation, de leur juridiction, du lieu de leur sépulture, etc.; nous aurions pu nous étendre davantage sur les fouilles et les découvertes curieuses faites dans la cité, redire ce qui a été dit et écrit sur cela, parler des mœurs, des usages de nos aïeux, d'après ce que l'histoire en rapporte; mais nous aurions donné ainsi à notre écrit une étendue qui dépasserait de beaucoup les limites que nous avons dû nous prescrire, et que, malgré nous, nous dépassons encore.

Cependant, dans les recherches de l'espèce de celles dont il s'agit ici, nous comprenons que dire trop est fatigant pour le lecteur, ne pas dire assez expose au regret de ne pouvoir se rendre compte d'une disposition générale qui peut intéresser et qui ne se trouve pas assez expliquée. Dans cette position, nous craignons davantage de n'avoir point dit assez que d'avoir trop dit.

Pardon pour l'ennui de la revue des caves.

Qu'on se persuade bien que nous avons senti ce que pouvait avoir de fastidieux, et peut-être de maussade, une revue de caveaux telle que celle que nous venons de faire, et pourtant il nous a semblé, si nous ne nous sommes trompé, que nous ne pouvions guère nous dispenser de détailler notre inventaire plutôt que de le présenter par groupes, ainsi que nous avons été tenté de le faire, puisque c'est ce détail qui expose aux regards de tous les reliques de l'ancienne forteresse, et qui nous met à même de la juger en nous donnant une idée des constructions souterraines qu'elle renferme. Après cela, ainsi qu'on l'a remarqué, nous avions en vue de faire connaître les choses de la cité qui sont peu connues, et qu'on ne peut apprendre qu'en interrogeant successivement chaque habitation, ainsi que nous avons jugé convenable de le faire. Nous méritons peut-être quelque indulgence pour avoir dévoré courageusement ce que, sous un rapport, notre sujet avait de peu attrayant.

Cet écrit n'est point amusant.

Nous reconnaissons sans peine qu'il n'y a rien au monde de moins amusant que la lecture de cet écrit; mais nous nous sommes moins proposé de flatter l'esprit du lecteur que de l'éclairer autant qu'il était en nous.

Sans doute, notre sujet nous a offert d'assez nombreuses occasions de produire des tableaux susceptibles d'intéresser vivement l'imagination de nos lecteurs; nous avons négligé ce moyen qui, pourtant, contribue si puissamment à la fortune d'écrits de ce genre, parce qu'il est toujours facile de se figurer les effets immédiats et consécutifs qui résultent d'événements de l'espèce de ceux que nous avons

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

retracés. Nous l'avons négligé aussi parce que l'histoire des temps éloignés que nous rappelons, avare de détails qu'elle regarde comme superflus, a laissé à chacun de ses lecteurs la liberté de se les représenter dans la mesure des impressions que produisent ces récits.

Après avoir parcouru ces pages, quelques-uns se demanderont peut-être : « A quoi servent tous ces renseignements? » A cela nous répondrons que pareille question peut être faite sur une foule de sujets qui ne sont pas plus intéressants.

Dans le cours de ce travail, nous avons déclaré qu'en traitant un sujet enveloppé d'autant d'obscurité nous regardions comme impossible qu'il ne s'y glissât pas des erreurs plus ou moins graves. Nous sommes prêt à les reconnaître et à remercier sincèrement les personnes bienveillantes qui nous les signaleront.

Nous promettons reconnaissance aux personnes qui nous signaleront les erreurs que nous avons commises.

En nous imposant la tâche que nous terminons, nous n'avons eu qu'un seul désir, celui de faire pour le mieux, mettant de côté la vaine prétention de croire avoir dit tout ce qui était à dire sur la cité de Beauvais, et de n'avoir dit que ce qui était à dire et comme il fallait le dire.

Au reste, malgré le nombre assez considérable de matériaux que nous avons mis en œuvre, nous ne considérons cet écrit que comme l'ébauche d'un travail plus important dont un écrivain, mieux informé qu'il ne nous est donné de l'être, dotera peut-être un jour notre ville.

CONCLUSIONS.

Les conclusions que nous aurions à tirer de tout ce qui précède étant assez embarrassantes, dans ce sens que les points les plus clairs en apparence sont controversés par des raisons qui ne sont pas sans valeur, et nous exposant d'ailleurs à nous engager dans des discussions fastidieuses, difficiles et d'un médiocre intérêt, nous devons nous borner, en présentant le plus simplement possible l'abrégé ou la récapitulation du contenu de notre écrit, à indiquer quelques-uns des faits qui nous paraissent les mieux avérés, ou au moins que nous croyons devoir considérer comme tels; ce seront là nos conclusions.

La cité de Beauvais était la principale forteresse de la province du Beauvaisis. Cette cité était établie dans un lieu portant le nom de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bratuspantium, lequel lieu était la capitale du pays des Bellovaques. La cité était en même temps une ville et une forteresse.

La Belgique doit son nom au Beauvaisis.

La province du Beauvaisis représentait le tiers de la Gaule dite Belgique. Cette province était la plus grande, la plus peuplée et la plus vaillante de cette contrée gauloise.

Bratuspantium appartenait au Beauvaisis. C'est le premier nom connu de l'emplacement où est située la ville de Beauvais. Ce nom est celui que cet établissement civil et militaire à la fois portait sans doute depuis longtemps avant la conquête du Beauvaisis.

On n'a aucun renseignement précis sur l'origine de Beauvais, malgré les recherches faites pour la connaître.

L'an 57 avant Jésus-Christ, ou 696 de la fondation de Rome, César, après avoir conquis successivement d'autres contrées des Gaules, pénétrant dans le pays des Bellovaques, établit son camp sur un mont distant de deux lieues de Bratuspantium. Le camp de César est prouvé par les paroles de ce conquérant et par les savantes et concluantes explications données par MM. Danse et Bucquet sur l'héroïsme de nos illustres compatriotes.

L'arrivée subite des Romains et la menace de l'arrivée prochaine des Autunois *(Eduens)* donnèrent lieu à des combats dans lesquels les Beauvaisins furent extrêmement maltraités. Ces événements causèrent de la confusion et ajoutèrent au découragement de l'armée Beauvaisine. Effrayés, les vieillards, les femmes et les enfants vinrent au devant de César ; ils lui demandèrent la paix, qu'il leur accorda à la condition de lever six cents otages. Suivant les apparences, ce fut à l'occasion du traité entre César et les Bellovaques que Bratuspanse échangea son nom en celui de Cœsaro Magus. Disons, en passant, que notre ville a reçu successivement divers noms dérivant de Bellovacum ou empruntés de ses nombreux ponts, et qu'elle a pris celui de Beauvais, pour ne le plus quitter, vers la fin du XI^e^ siècle.

Cinq ans après la conquête du Beauvaisis, les Bellovaques, à l'exemple des Autunois, se révoltèrent contre César ; ils refusèrent le contingent d'hommes armés qui leur était démandé, et prétendirent faire la guerre avec leurs seules forces et pour leur propre compte. Ils confièrent le commandement de leur armée à Corbéus. Nous avons vu que, sous ce chef intrépide, les Beauvaisins ont causé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à César plus d'embarras que tous les autres peuples de la Gaule belgique. Nous avons remarqué le beau caractère, la lutte désespérée et la mort glorieuse de notre héroïque compatriote, digne du terrible adversaire qu'il avaît à combattre. Il ne fallait pas moins qu'un César en personne pour vaincre les Beauvaisins.

Les Bellovaques ont mérité les éloges même des Romains, et ces éloges sont suffisamment justifiés par la bravoure de nos compatriotes et l'héroïsme du chef qui les commandait.

La forteresse de Beauvais se prête avec quelque difficulté à faire connaître l'époque où elle a été bâtie; elle présente peu des signes que nous avons rapportés, et qui, d'ordinaire, servent à fixer sur l'origine de ces sortes de monuments.

Que peut-on dire relativement aux débris d'un ancien temple qui existait au mont Capron, et dont on a trouvé quelques-uns, bien qu'en fort petit nombre, dans les constructions de la cité? Ces débris ne peuvent servir à constater l'époque où la forteresse a été construite, puisque, suivant les apparences, le temple en question daterait d'un temps fort antérieur à Jésus-Christ.

Cet antique édifice religieux offrait une grande ressource, lorsqu'on crut nécessaire d'élever *la forteresse* dite *la cité*, et l'on peut être surpris d'une chose, c'est qu'ainsi que cela s'est pratiqué dans les contrées du centre de la France, au lieu de faire venir à grands frais des riches carrières circonvoisines les pierres qui composaient la forteresse de Beauvais, on n'ait pas tiré un plus grand parti d'un monument qui, au dire de nos historiens et de la tradition, étant d'une étendue fort considérable, devait fournir abondamment aux besoins des constructeurs.

Au reste, ce que nous disons ici se rapporte à ce qu'on a pu juger par les débris encore subsistants qui s'y sont trouvés dans des proportions fort minimes. A la vérité, nous n'avons pas de renseignements qui nous apprennent si, dans les portions *disparues* de notre citadelle gauloise, on a rencontré beaucoup ou peu de débris du mont Capron. Nous venons de dire de notre citadelle gauloise.

Il se présente, à ce sujet, une question à la fois assez grave et assez delicate, par la raison qu'elle paraît être résolue pour plusieurs, et qu'elle tient encore beaucoup de personnes dans une sorte d'incertitude d'où l'on voudrait sortir.

Nous nous sommes demandé déjà : « Ne peut-il être permis de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

former de doute sur l'origine de notre forteresse? » Nous avons répondu à cette question ainsi qu'il suit : « L'esprit de conquête connu de J. César, manifesté dès son départ de Rome, mis en évidence pendant sa traversée dans les Gaules et son séjour de plusieurs années dans cette vaste région, les revers qu'il a nécessairement éprouvés pendant sa marche à travers la Gaule narbonnaise, la Gaule aquitanique, la Gaule celtique, et enfin la dernière Gaule, appelée Belgique, où se sont terminés ses exploits, car César n'a pas toujours eu occasion de dire : « *Veni, vidi, vici.* » Ces considérations, disons-nous, ont dû être pour les dernières Gaules à conquérir un bien sérieux avertissement de se tenir sur leurs gardes.

Les premières provinces gauloises que les Romains ont conquises ont été attaquées et subjuguées presque par surprise; mais peut-on croire que les autres provinces, informées longtemps à l'avance de l'audacieuse ambition du grand capitaine romain, aient tranquillement attendu l'arrivée de ce terrible ennemi de leur pays sans prendre les mesures propres à lui résister, et les Bellovaques surtout?

D'après ce simple aperçu, serait-il donc déraisonnable de supposer, et mériterait-on d'être sévèrement poursuivi pour cause d'hérésie en archéologie, si l'on se permettait de présumer que la forteresse de *Bratuspantium* a pu être commencée et terminée *peut-être* par les *Gaulois*, nos pères, avant l'invasion du pays des Bellovaques, et, comme nous l'avons dit déjà, *pendant les cinq ans de trève* dont parlent les commentaires ?

Nous savons bien que l'opinion générale n'est pas pour nous; aussi, nous nous inclinons respectueusement devant elle.

Cependant, nous en demandons pardon au lecteur, mais nous désirons et nous demandons qu'il nous soit permis de hasarder quelques mots d'explication à l'appui de l'opinion que nous avons émise, et à laquelle nous éprouvons quelque répugnance à renoncer.

L'histoire rapporte, avons-nous dit déjà, que les *Phocéens* ont émigré des îles Ioniennes dans les Gaules, et *notamment dans la Gaule-Belgique*, dans les temps qui ont précédé celui où César méditait de ravager le monde. Ces transfuges, à quelques-uns desquels on attribue la fondation de la ville de *Marseille*, étaient nécessairement initiés à la connaissance de l'architecture militaire, non seulement de celle que l'on pratiquait chez eux, et l'on sait que

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les plus illustres maîtres en tous genres des pays habités doivent leur célébrité aux écoles d'Athènes, mais aussi de celle adoptée par les Romains. Quoi qu'on en dise, *Vitruve* n'a pas créé l'architecture; il l'a seulement éclairée et perfectionnée en plusieurs points. C'est en marchant sur les traces des Grecs que le haut empire romain est arrivé au plus haut degré de splendeur.

Tout cela étant connu de chacun, pourquoi se refuserait-on à admettre que les *Phocéens, naturalisés parmi nos aïeux,* aient aidé de leurs conseils, de leurs lumières, et *de leurs mains peut-être,* les Bellovaques inquiets et ardemment désireux de s'opposer aux entreprises de César? Serait-il donc impossible que ce fût au concours de ces étrangers qu'on dut la construction de notre forteresse, comme, dans des temps de beaucoup antérieurs, les Grecs auraient aussi contribué à élever le *temple de Bacchus,* dont on leur attribue l'origine?

Les Gaulois, dit-on, avaient un mode de construction de leurs forteresses qui différait essentiellement de celui des Romains. Oui. Cela se comprend lorsqu'il s'agit des premiers temps où les peuples celtiques, réunis en société, reconnurent la nécessité de pratiquer des fossés et des murs d'enceinte qu'ils construisaient comme chacun sait. Mais il est absurde d'admettre que ce peuple, aussi pourvu d'intelligence qu'un autre, éclairé par l'expérience, par l'observation du *modus faciendi* des Romains qui a dû les frapper, lorsque, sous la république, guidés par leur intrépide général *Brennus,* ils ont eu l'audace de s'emparer de la ville éternelle et de la réduire au désespoir; ne peut-on admettre, disons-nous, qu'ils n'aient pas tardé longtemps à reconnaître l'insignifiance de leurs premiers moyens de défense et à les modifier? Enfin, répugnera-t-il au bon sens de reconnaître que les habitants de la seconde Belgique, et notamment *les Bellovaques,* qui, en effet, n'ont été attaqués, et dont le pays n'a été envahi qu'en dernier lieu, informés du triste sort que subissaient, disait-on, *les Eduens,* et connaissant les vues perfides des Romains sur leur liberté, et ayant d'ailleurs une connaissance plus ou moins approfondie des moyens employés par les Romains eux-mêmes pour s'opposer à l'envahissement de leur propre territoire, ont pu concevoir le projet et ont eu le temps, pendant les cinq ans dont ils pouvaient disposer, de construire la forteresse dont nous nous occupons?

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ne peut-on supposer encore que c'est par la confiance qu'ils avaient en leur propre force, et aussi dans le secours qu'ils devaient espérer et qu'ils se promettaient de leurs dispositions matérielles, pour résister aux Romains, qu'ils ont osé déclarer qu'ils entendaient les combattre eux seuls et pour leur propre compte?

Une pareille provocation de la part des Bellovaques, adressée à César, si rarement vaincu, est un fait historique fort remarquable. Les Bellovaques ne comptaient pas seulement sur le nombre et la vaillance de leurs épées, mais ils comptaient encore sur une place forte, sur un *oppidum* en bon état de défense et de résistance. Cette considération nous paraît avoir une grande force.

Qui croira jamais que les Gaulois, il faudrait les supposer stupides, et les Bellovaques étaient renommés par leur courage dans les combats et par la sagesse de leurs vues: évidemment, ils étaient des hommes à part; qui croira jamais, disons-nous, que ces Bellovaques, nos aïeux, ignoraient l'immense avantage des murs d'enceinte des Romains comparés aux leurs? Qui ne reconnaîtra qu'il ait dû venir, de toute nécessité, à leur esprit d'opposer aux Romains des murs construits et défendus suivant le système en usage chez ces injustes agresseurs?

Si ces diverses considérations sont fondées, il ne serait donc point invraisemblable que notre forteresse fût une forteresse gauloise.

On nous objectera que cette prétention est en opposition directe avec la croyance commune; qu'on ne reconnaît de constructions gauloises que là où on rencontre des débris éminemment gaulois; qu'on trouve à Beauvais beaucoup de débris romains et fort peu de médailles et de débris gaulois.

Nous ne savons jusqu'à quel point cette assertion est acceptable. Qu'il nous soit permis de dire qu'avant la conquête de la Gaule-Belgique, les Gaulois-Bellovaques construisaient des forteresses mieux conditionnées, sans doute, que celles qu'ils ont construites dans l'origine de leur société; ils battaient monnaie comme faisaient, au reste, toutes les autres provinces des Gaules.

Et puis, ne sait-on pas que le système monétaire des Romains, étant beaucoup plus développé que celui des Gaulois, par la raison de l'obligation imposée à ces derniers de ne faire usage que de la monnaie romaine, cette obligation, en diminuant l'émission et la circulation des espèces gauloises, a dû nécessairement donner lieu,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pendant et depuis le temps de l'invasion, à la circulation, et plus tard, à la trouvaille plus facile d'un grand nombre de monnaies romaines, sur le territoire gaulois, que de monnaies gauloises.

On sait parfaitement d'ailleurs, en général, que les objets ayant appartenu à des peuples anciens se découvrent par des fouilles à résultats souvent plutôt heureux que prévus et par une espèce de hasard. On sait également que, malgré les avantages importants qu'on pourrait se promettre de fouilles entreprises sur quelques points du sol tout historique de Beauvais, jamais on n'a essayé d'en faire, et que ce qu'on y a recueilli jusqu'à présent, on ne l'avait pas cherché.

Les objets romains s'offrent d'eux-mêmes, tant ils sont abondants. Les objets gaulois veulent être recherchés, et il est très-probable qu'ils ne manquent point.

D'après cela, on comprend comment il arrive qu'il ait été trouvé sur le sol des Bellovaques moins de monnaies et de débris gaulois que sur d'autres points des Gaules. Que le hasard ou des recherches à dessein mettent en jour, dans notre ville, des débris gaulois d'une certaine importance, et nous nous trouverons en voie du gain de notre cause. Cela est dans l'ordre des possibles.

C'est pourtant en considération de la prétendue trouvaille plus fréquente de monnaies celtiques ou de vestiges de même nature, dans un lieu que dans un autre, que les adversaires de notre présomption se croient autorisés à dire que les débris de constructions qu'on découvre dans les Gaules ne sont réputés gaulois qu'autant que leur origine est attestée par la rencontre, dans ce lieu, d'autres débris bâtis ou métalliques de même âge et de même source.

La digression, trop longue peut-être, à laquelle nous venons de nous livrer, n'est certainement point une démonstration ; mais elle offre une série de remarques qui peut n'être pas tout-à-fait sans valeur.

Lorsqu'un fait remonte à une époque quasi-diluvienne, lorsque ce fait se trouve enveloppé d'autant d'obscurité que l'est celui dont il s'agit, et lorsque, surtout, l'histoire et la tradition sont également à peu près muettes sur ce qui le concerne, il ne peut être défendu d'essayer de suppléer à leur silence par le raisonnement.

Nous le répétons, nous n'attachons à l'opinion que nous avons émise qu'une *mesure de confiance limitée*, parce que nous savons les fortes raisons qu'on ne manquera pas d'opposer aux raisons *telles*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelles que nous nous sommes permis de produire ; mais on voudra bien nous pardonner de les avoir avancées, alors même qu'elles exprimeraient une erreur. Nous n'en dirons pas plus à ce sujet.

Simon veut que la ville de Beauvais ait été prise. Loysel la tient pour vierge ; il prétend que César n'est point entré dans Bratuspanse, que cette forteresse n'a point été prise par lui, et il soutient que dans aucune autre circonstance notre cité n'est tombée au pouvoir des ennemis qui ont essayé de la conquérir.

Il est difficile d'accorder ces deux auteurs, dont chacun paraît fondé dans sa prétention. Nous inclinons pourtant à donner raison à Loysel, moins parce que son avis flatte un noble sentiment chez les Beauvaisins des diverses époques, que parce que cet auteur s'appuie sur les commentaires qui constituent une autorité à laquelle tous les historiens accordent une légitime confiance.

Les murs de la capitale du Beauvaisis, destinés originairement à subir les efforts des machines de guerre des anciens à raison de leur solidité intrinsèque, résistaient avec quelque avantage. Le siége de 1472 a prouvé, surtout à la porte du Limaçon, qu'ils n'étaient pas susceptibles de lutter avec succès contre l'action de la poudre à canon.

Ce que nous avons dit touchant les fossés qui circonscrivaient la cité porte à croire que la rivière du Thérain a été navigable.

Quant à la question relative aux portes de la forteresse, il paraît démontré, par le témoignage de la tradition, par celui de nos auteurs et par les observations des savants dans l'architecture militaire, que cette forteresse avait deux portes seulement, l'une à l'est, l'autre à l'ouest.

Il est présumable aussi que le beffroi de la citadelle, dont l'origine n'est pas bien connue, était une construction bâtie par les mêmes mains qui ont élevé cette citadelle, et dans la même intention.

La forteresse de Beauvais paraît avoir été détruite moins par la guerre que par la main du temps. Sans doute, il n'est point impossible que, postérieurement à César, ayant eu à repousser les hordes de Barbares, Romains ou autres, qui ont successivement menacé, ravagé ou même envahi notre pays, la citadelle de Beauvais ait eu fort à faire et à souffrir de la résistance des habitants à se soumettre ; mais nous n'avons sur cela aucuns renseignements précis desquels il

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

résulte que la destruction de nos remparts soit l'œuvre de Louis-le-Gros, des Germains ou autres.

Avant le douzième siècle, la ville était réduite à la cité, et tout ce qui existait en dehors des murs constituait les faubourgs de la ville. Ce n'a été que sous Philippe-Auguste, peu avant son départ pour la Palestine, que la ville de Beauvais a acquis l'étendue qu'elle a aujourd'hui.

Il paraît probable qu'avant l'époque où *l'antique cité* a été érigée, on n'était pas dans l'usage de pratiquer des corridors ou galeries dans les murs mêmes des fortifications.

Nous avons établi sur quoi se fondait notre opinion, relativement à l'existence de ces mêmes galeries à la base de la cité, et dit que nous les regardions comme *un moyen utile, prévu*, et faisant partie essentielle du système de construction et de défense de la cité. Nous avons dit aussi qu'un des caractères constants de configuration de ces galeries, d'une étendue quelconque, était de présenter une voûte aplatie, des murs de côté, composés de cinq assises de grosses pierres brutes, inégales, seulement superposées, et d'offrir généralement, dans l'état où nous les trouvons, quatre pieds de hauteur sur trois ou cinq de largeur.

Nous croyons donc à l'existence de ces conduits souterrains.

Nous n'avons ni le moyen, ni le droit de nier les allées intérieures au-dessus du rez-de-chaussée, parce qu'elles sont attestées par des hommes dignes de foi, qui disent : « *Nous avons vu.* »

Sans doute, l'état actuel de *la base de la cité*, tel que nous venons de l'exposer, permet difficilement de se représenter fidèlement ce qu'elle a pu être dans l'origine. Cependant, en la parcourant avec attention, nous avons remarqué des portions de galeries soit entières, soit particlles. Nous avons recueilli minutieusement sur place, et rapproché avec tout le soin possible, les renseignements relatifs à ces galeries, de manière à rester persuadé, comme l'ont été Louvet, M. de Saint-Hilaire, Loysel, et d'autres encore, que, non seulement à la base de notre forteresse, mais encore dans l'épaisseur de ses murs, au-dessus de terre, il existait très-probablement des galeries pratiquées pour les éventualités sagement prévues par nos aïeux, et que ce qui nous empêche de les bien apprécier, au moins à la base de la forteresse, ce sont les mouvements considérables de terre, ce sont les remblais sans nombre que l'on y a

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

opérés depuis la cession de ces vieux murs aux habitants de la ville.

C'était un des points importants que nous avions à cœur d'établir.

Nous avons remarqué quelle était l'uniformité dans la construction de l'ensemble, et des détails des tours et des courtines. Une chaîne de briques larges et saillantes, placée de distance en distance, forme un plan répété qui sert admirablement à soutenir le parement en pastoureaux.

On sait d'ailleurs quelle était la solidité de ces *constructions, qui dateraient des cinq ans qui ont séparé les deux attaques exécutées par César contre les Bellovaques.*

Nous avons exposé les motifs de l'inégalité du sol au dedans et au dehors de la *cité;* fait remarquer les cintres qui décèlent des allées supprimées, parmi lesquelles quelques-unes pénétraient sous les fossés de la citadelle; nous avons dit que les conduits communiquant avec l'intérieur de la place étaient plus nombreux que ceux qui répondaient à l'extérieur; nous avons, enfin, passé en revue toutes les diverses et les plus importantes considérations qui se rattachaient à notre sujet.

Tels sont les renseignements que nous sommes parvenu à nous procurer sur l'antique *cité* de Beauvais.

Ce regard général et rétrospectif sur des faits accomplis depuis près de deux mille ans, nous paraît mettre suffisamment en évidence les principales propositions que nous avons examinées dans cet écrit, et ce qu'il nous semble raisonnable de penser sur quelques-uns des événements qui y ont rapport, sur lesquels, malheureusement, nos historiens ne nous donnent point de renseignements ou ne nous en donnent que de trop incomplets pour qu'ils doivent nous satisfaire.

Nous craindrions d'encourir le reproche de témérité, si nous nous permettions un langage affirmatif sur des questions enveloppées d'autant d'obscurité, et qu'il ne sera probablement jamais donné à personne de résoudre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DESCRIPTION

DES

VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

DE BEAUVAIS.

C'est au XVI^e^ siècle que la peinture sur verre, sortant de l'état d'enfance et de barbarie dans lequel elle était jusque-là restée chez nous, parvint à offrir des dessins purs et gracieux, à donner à tous les objets des formes et des proportions convenables, à les couvrir de couleurs tout à la fois naturelles et vives, à les distancer suivant les règles d'une perspective bien entendue, en un mot à être un art véritable. Alors elle atteignit même une haute perfection, et les noms d'un grand nombre de verriers de cette époque méritent d'être inscrits à côté de ceux des peintres et des sculpteurs les plus célèbres des beaux âges de l'antiquité.

Quelques archéologues, professant pour les productions artistiques du XIII^e^ siècle un culte exclusif, considèrent avec froideur, nous le savons, les vitraux de la renaissance. Les verrières des règnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de Saint-Louis sont, suivant eux, bien autrement remarquables. Cette demi-opacité, qui permet à

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

peine à la lumière de pénétrer et donne à l'édifice quelque ressemblance avec les catacombes où se retirèrent les premiers chrétiens ; ces couleurs fortes, intenses, se heurtant de la manière la plus brusque et produisant le brillant effet du kaleïdoscope ; ces figures ébauchées, gauches, raides, sans vie, sans mouvement, presque sans forme humaine ; l'alignement parfait d'objets qui devraient occuper des plans différents, et l'absence de lointains, tout cela leur plait, les charme, excite au plus haut point leur admiration. Qu'il nous soit permis de ne pas partager leur goût ; nous n'avons pu nous habituer encore à regarder comme beau ce qui est éminemment laid. Ce que nous aimons dans le XIII^e^ siècle, c'est le grandiose de son architecture, ce sont ses temples aux proportions vraiment colossales, portant jusqu'aux nues leurs voûtes hardies, paraissant s'étendre démesurément pour être plus dignes de la divinité, en quelque sorte plus capables de la contenir. Là, il faut en convenir, l'homme s'est surpassé lui-même. Là, dirigé par l'enthousiasme religieux, il a su abandonner tout ce qui est petit, étroit, mesquin, compassé, pour ne suivre que sa pensée sublime et l'élan de son cœur. Là, il a spiritualisé la matière, et maintenant encore, malgré l'indifférence et le scepticisme qui règnent parmi nous, ce n'est pas sans une vive émotion que l'on pénètre dans une cathédrale comme celles d'Amiens, de Paris, de Chartres, de Beauvais et de Reims. Pour ce qui est de la statuaire, de la peinture murale, de la peinture sur verre du même siècle, nous sommes loin d'éprouver de semblables impressions. L'on rencontre bien çà et là, dans les monuments de cette époque, quelques statues qui, malgré leur immobilité et leur défaut de vie, frappent par un certain cachet de noblesse et de sainteté dont elles sont empreintes. Mais, en général, les personnages en pierre qui ornent les églises, et plus encore ceux des fresques et des verrières, sont trop grotesques pour que leur naïveté puisse racheter ce qui leur manque du côté du dessin. L'art païen, à Athènes et à Rome, chercha trop, nous en convenons, à reproduire la beauté physique ; il s'est trop arrêté à la matière ; la forme, les sens ont été tout pour lui. L'art chrétien ne pouvait l'imiter ; il devait suivre une route bien différente. Toutefois, que trouvons-nous au XIII^e^ et surtout au XIV^e^ siècle, à la place de l'homme tel qu'il est sorti des mains de Dieu, tel qu'il s'offre ordinairement à nos regards? Ce n'est évidemment ni l'homme

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

spiritualisé par la grâce, exalté par la foi, ni l'homme comme il sera réformé par la résurrection pour jouir dans l'éternité de la béatitude céleste : c'est tout simplement la caricature du chef-d'œuvre de la création.

La renaissance, tout en conservant, dans ses beaux jours du moins, aux figures des saints un air grave, austère et pieux, et même une teinte particulière de touchante simplicité, a su se montrer savante, naturelle et vraie, et nous offrir d'admirables figures.

Les verrières de Saint-Etienne, à l'exception d'une seule, qui est d'une fabrication toute moderne et n'a été placée que l'année dernière, datent toutes du XVI^e^ siècle.

Beauvais, au XVI^e^ siècle, posséda, entre autres, trois peintres verriers d'un mérite incontestable : Angrand, ou Engrand Le Prince, Jean Lepot et Nicolas Lepot. Un juste appréciateur, M. Ferdinand de Lasteyrie, ne fait pas difficulté de les appeler d'illustres artistes et de considérer leurs tableaux comme des chefs-d'œuvre (1).

Malgré leur talent éminent, à peine avons-nous quelques notions sur le lieu de leur naissance, leurs travaux, la date de leur mort. Parmi les anciens historiens de Beauvais, Simon est le seul qui en ait parlé, et il l'a fait d'une manière bien confuse (2). Les auteurs plus modernes se bornent à peu près à le copier.

Engrand Le Prince était de Beauvais même. Cambry le fait naître en 1530, mais en cela il se trompe évidemment (3). L'année 1530 est l'année de la mort et non celle de la naissance de ce peintre. Jean Lepot, sculpteur en même temps que peintre verrier, natif de l'Artois, était gendre de Le Prince; il mourut en 1565. L'auteur de la *Description du département de l'Oise* affirme qu'il avait épousé en premières noces la fille de Caron, peintre de François I^er^ (4). C'est

---

(1) M. Ferdinand de Lasteyrie : *Quelques mots sur la théorie de la peinture sur verre.* Paris, 1852, pages 14 et 160.

(2) Simon : *Supplément à l'histoire du Beauvaisis.* Paris, 1704, deuxième partie, *Nobiliaire de vertu*, pages 77 et 119.

(3) Cambry : *Description du département de l'Oise.* Paris, 1803, tome II, page 210.

(4) Cambry : *Description du département de l'Oise*, tome II, page 213.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

encore une erreur à laquelle a donné lieu sans doute un passage où Simon, après avoir parlé d'un tableau représentant la Cène et fait d'après Caron, ajoute : « J'ai parlé de Jean Lepot, sculpteur, son gendre (1). » Ceci se rapporte incontestablement à Engrand, auteur de la copie, et non à Caron lui-même. Jean Lepot fut inhumé dans le cimetière de Saint-Etienne, à côté d'Engrand, et sur la pierre qui couvrait leur sépulture était tracée cette épitaphe, que M. Borel nous a conservée dans ses mémoires manuscrits sur l'histoire de Beauvais :

CY GIST ENGRAND LE PRINCE
EN SON VIVANT VITRIER NATIF DE BEAUVAIS
LEQUEL DÉCÉDA LE JOUR DE PAQUES FLEURIE 1530
ET JEAN LE POT TAILLEUR D'IMAGES, NATIF DE BALLERVA
PRÈS D'ARRAS QUI TRÉPASSAT LE 12e JUILLET 1563.
LESDITS ONT FAIT DANS CETTE ÉGLISE
PLUSIEURS ŒUVRES DE LEUR MÉTIER.
PRIEZ DIEU POUR LES TRÉPASSÉS EN DISANT
PATER NOSTER — AVE MARIA.

Nicolas Lepot peignait vers l'an 1540. C'est à ce dernier et aussi peut-être à Jean Lepot, son parent, qu'on doit attribuer les belles verrières des grandes roses de la cathédrale de Beauvais. D'après Simon, Engrand Le Prince aurait peint la plupart de celles qui ornent l'église de Saint-Etienne.

« Angrand Le Prince, dit cet auteur, a fait des plus belles peintures sur verre qu'il y en ait en aucun lieu, et Monsieur le cardinal de Janson les a trouvées plus belles que celles du château d'Annet ; aussi se donnoit-il la peine d'envoyer aux plus habiles peintres d'Italie et d'Allemagne les compartimens des vitres, afin qu'ils pussent mieux en ordonner les figures et les ornemens dont il en reste plusieurs desseins dans la dernière perfection : On peut voir en l'église de S. Etienne les vitres qu'il a peintes en la chapelle de Notre-Dame de Lorette, et dans celle de S. Jean après les desseins de Raphaël, et encore l'Arbre de Jessé, les vitres de S. Sébastien après Jules le Romain, la Nativité dans la chapelle de Sainte-Marguerite, l'Histoire de S. Claude, S. Jean et S. André. Au-dessus de l'Autel de S. Claude,

(1) Simon : *Supplément à l'histoire du Beauvaisis*, deuxième partie, p. 120.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le Jugement dernier, l'Histoire de S. Etienne donné par les De la Fontaine, S. Nicolas dans un vaisseau agité de la tempête et Sainte-Catherine au milieu des docteurs (1). »

L'auteur du *Supplément à l'histoire du Beauvaisis* ne fait pas mention ici des Lepot ; il est assez probable qu'ils auront également exécuté quelques verrières pour l'église de Saint-Etienne ; que du moins ils auront été associés aux travaux d'Engrand. Quant aux cartons dont se sont servis nos artistes beauvaisins, M. E. H. Langlois (2), M. Ferdinand de Lasteyrie (3) et M. Graves (4) ne croient pas pouvoir élever le moindre doute sur ce qu'avance Simon. Ils les considèrent avec lui comme ayant été exécutés par Raphaël et Jules Romain. M. de Laborde ne paraît pas disposé à se ranger à leur opinion ; il demande des preuves (5). Nous ne pouvons lui offrir que celles qui se tirent du témoignage de Simon. Peut-on supposer qu'il ait affirmé ce qu'on vient de lire sans avoir eu sous les yeux quelques documents positifs ? Quoi qu'il en soit, il nous paraît assez difficile de ne pas reconnaître dans plusieurs de nos verrières un cachet italien et même le genre des grands maîtres qui, à l'époque de la renaissance, couvraient de leurs brillantes compositions les magnifiques monuments de Rome.

Les hautes fenêtres de l'église de Saint-Etienne, à l'exception de celle du chevet, ne semblent pas avoir jamais été enrichies de verrières historiées ; il n'en existe, du moins maintenant, que dans les chapelles qui rayonnent autour du chœur. Nous allons successivement décrire ces riches tableaux transparents, en commençant par

---

(1) Simon : *Supplément à l'histoire du Beauvaisis*, deuxième partie, pages 119 et 120.

(2) E. H. Langlois : *Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre*, page 236. Rouen, 1832.

(3) M. Ferdinand de Lasteyrie : *Quelques mots sur la théorie de la peinture sur verre*, page 14.

(4) M. Graves : Annuaire du département de l'Oise pour l'année 1853. *Statistique du canton de Beauvais*, page 177.

(5) *Compte-rendu de l'ouvrage de M. de Lasteyrie sur la théorie de la peinture sur verre*, feuilleton du *Journal des Débats* du 26 janvier 1853.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les chapelles les plus rapprochées de la nef, dans le bas-côté septentrional, celles qui précèdent la sacristie.

Chapelle de Saint-Sébastien ou de Notre-Dame de Lorette.

1re Fenêtre. — *Les quatre translations de la maison de Lorette.* Le transport par les anges à travers les airs de la sainte maison que Marie habitait à Nazareth, et où le fils de Dieu s'incarna, ne constitue pas un article de notre foi ; on ne saurait, cependant, le confondre avec certains miracles indignes de toute croyance tels qu'en racontent plusieurs légendes apocryphes. C'est un fait qu'ont admis des historiens graves et respectables ; un fait dont une multitude de monuments, élevés dans les différentes parties du monde catholique, consacrent le souvenir ; un fait en faveur duquel les souverains pontifes eux-mêmes paraissent s'être prononcés suffisamment et par leurs pieuses largesses, et par les termes dont ils se sont servis dans leurs diplômes, et par l'office qu'ils ont autorisé ; un fait, enfin, que l'on a cherché à constater par de sérieuses investigations. Notre but n'est pas d'entrer ici dans le développement des preuves, de les discuter, de chercher à convaincre ; il s'agit uniquement d'examiner la question au point de vue de l'iconographie. Le vitrail qui s'offre le premier à nos regards, dans la chapelle de Saint-Sébastien, reproduit la translation, ou plutôt les quatre translations de la maison de Nazareth, car on distingue quatre lieux différents où elle a été successivement transportée ; nous allons le décrire en rappelant ce que les auteurs ont dit de ces déplacements successifs. Déjà si digne de l'admiration des artistes et des archéologues par la perfection du dessin et le brillant du coloris, il devra fixer davantage encore leur attention lorsqu'ils connaîtront avec détails les scènes qui y sont retracées, lorsque chaque sujet aura été suffisamment expliqué. La fenêtre qu'il remplit se divise en quatre compartiments principaux, de forme ogivale, que surmontent plusieurs petites divisions flamboyantes.

1er *Sujet. Translation de la maison de la sainte Vierge de Nazareth à Tersatz, ville de la Dalmatie.* La sainte maison, dans laquelle le Verbe s'est fait chair, était restée debout pendant ces jours terribles où la rage des tyrans, cherchant à arrêter les progrès du christianisme naissant, fit subir aux disciples de Jésus-Christ les plus

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

affreuses tortures. Aucune main sacrilége n'avait cherché à la détruire, et lorsque, sous le règne pacifique du grand Constantin, la paix fut rendue à l'Eglise, elle devint l'objet de la vénération publique des fidèles, le but de pieux pélerinages. Sur les traces de l'impératrice Hélène et de saint Jérome s'élancèrent une multitude d'illustres personnages, heureux de contempler le lieu même où commença l'œuvre de notre rédemption, d'y coller leurs lèvres avec amour et d'y remercier Dieu du plus grand des bienfaits qu'il ait accordés aux hommes. Mais ce que les empereurs païens, ce que leurs cruels mandataires n'avaient pas essayé de faire, les farouches sectateurs de Mahomet allaient sans doute l'entreprendre. Déjà ils avaient fait crouler le temple magnifique élevé au-dessus de la demeure de Marie par les ordres de la mère de Constantin; la précieuse relique qu'il recouvrait ne pouvait manquer d'avoir le même sort, si Dieu, par un miracle inouï, ne l'eût arrachée à la fureur de ces barbares. C'était en 1291; tout-à-coup la vénérable habitation disparaît de Nazareth, et les anges la transportent à travers les airs sur les terres heureuses de la Dalmatie, l'une des parties de l'Esclavonie, entre Tersatz et Fiume, au lieu appelé Rauniza.

Au lever de l'aurore, quelques habitants aperçoivent avec étonnement le nouvel édifice dans un endroit où l'on n'en avait jamais vu. Le bruit du prodige est bientôt répandu. On accourt de tous côtés, on examine, on admire le bâtiment mystérieux. Il est dépourvu de fondements; de petites pierres rouges, assez semblables à des briques, en forment les murs; sur l'enduit qui les couvre se déroulent en peinture les principaux mystères accomplis à Nazareth. Le plafond, surmonté d'un petit clocher, est de bois peint en couleur d'azur et divisé en plusieurs compartiments parsemés çà et là d'étoiles dorées. Une porte assez large s'ouvre dans une des parois latérales. A droite est pratiquée une étroite et unique fenêtre; en face s'élève un autel construit en pierres fortes et carrées que domine une croix grecque antique. Près de l'autel on aperçoit une petite armoire, d'une admirable simplicité, remplie d'objets qui ont servi à un pauvre ménage. A gauche, une espèce de cheminée ou de foyer est surmontée d'une niche où est placée la statue de la Vierge, debout et portant l'enfant Jésus dans ses bras.

On se demande quelle peut être cette demeure inconnue, quelle puissance a fait paraître en un instant le nouveau sanctuaire. Tous

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

interrogent, nul ne répond, lorsque tout-à-coup s'élance au milieu de la foule l'évêque Alexandre. Sa présence excite un cri général de surprise; on le savait malade sans espérance presque de guérison, et cependant le voilà plein de vie et de santé.. La joie rayonne sur son visage, ses yeux brillent d'un feu tout divin. C'est lui qui a été choisi pour faire connaître aux habitants de ces contrées le trésor qu'ils possèdent. La nuit, tandis qu'il déplorait de ne pouvoir aller contempler lui-même le prodige dont on l'avait instruit, le ciel s'est ouvert à ses yeux, et la mère de Dieu lui a apparu environnée d'une multitude d'esprits bienheureux; elle lui a tout appris, tout expliqué, et, comme preuve de la vérité de cette révélation, lui a rendu tout-à-coup la santé.

Nicolas Frangipane, qui gouvernait alors cette contrée, était absent; il avait suivi à la guerre l'empereur Rodolphe Ier. On envoie l'informer de ce qui vient de se passer dans ses Etats, et il part aussitôt, avec la permission de l'empereur, pour s'assurer de la vérité de l'événement. Les renseignements qu'il recueille lui-même à Tersatz sont tellement précis, tellement positifs, que le doute ne lui est plus permis. Cependant, il veut ajouter une nouvelle preuve à celles qui lui sont présentées. Quatre hommes prudents et dignes de toute confiance se transportent, par ses ordres, à Nazareth pour explorer les lieux et rapprocher les circonstances du prodige. Ils remplissent leur mission avec intelligence et discernement, et, à leur retour, font au prince un rapport on ne peut plus concluant. La maison de Marie ne se trouve plus à Nazareth; elle a été détachée de ses bases qui existent encore. Nulle différence, quant à la nature, quant aux dimensions, entre les pierres restées dans les fondements et celles de l'édifice observé tout-à-coup à Tersatz; conformité parfaite pour le plan, pour la longueur, pour la largeur, pour le genre de construction. Leur témoignage est rédigé par écrit et confirmé par un serment solennel; il est authentiqué selon les formes voulues par la loi. Plus de doute, plus d'incertitude (1).

La translation de la maison de Marie, de Nazareth à Tersatz, est

---

(1) *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Lorette*, par A. B. Caillau, prêtre de la Société de la Miséricorde, un volume in-12. Paris, 1843. Première partie, chapitre deuxième, page neuvième.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

représentée dans les panneaux supérieurs de la première et de la seconde division de la fenêtre.

A gauche, c'est à-dire dans la première division, se voit le vénérable sanctuaire : c'est une assez vaste chapelle dans le style de la renaissance, flanquée d'élégants contreforts. De hautes fenêtres, divisées par des meneaux et munies de carreaux en losange, y laissent abondamment pénétrer la lumière. La maçonnerie, formée extérieurement de pierres de taille blanchâtres, présente à l'intérieur des assises de pierres rouges plates et semblables à des briques. La porte est en plein cintre, un fronton triangulaire la surmonte. Sur le mur dans lequel elle est pratiquée se déroule, à droite, une banderole portant le mot ESCLAVŌNE, et au-dessus d'un des retraits du contrefort le plus voisin on distingue les trois lettres suivantes P L P, qui signifient sans doute ou *Pinxit Le Prince* ou *Pinxit Lepot*, ou *Leprince et Lepot*, ou *par Le Prince, par Lepot*. Un ange s'élève dans les airs au-dessus de cette chapelle.

Près du seuil de la porte est assise la reine du ciel. Son maintien est majestueux, sa figure noble et gracieuse, ses vêtements riches, élégamment drapés, mais sans recherche. Une légère coiffe, que surmonte un nimbe d'or, lui couvre la tête ; elle tient sur ses genoux son divin enfant, et celui-ci, entièrement nu, tend les bras vers ceux qui viennent visiter la sainte maison.

Devant Marie, dans la deuxième division, se tient à genoux sur un coussin damassé une femme vêtue d'une robe très-ample et d'un riche surcot. Sa pose est noble aussi, et son visage empreint d'une dignité imposante ; elle tient en main un cierge allumé. C'est la personnification de la Dalmatie et même de l'Esclavonie tout entière. A sa suite, se présente un groupe composé de quatre hommes debout et diversement costumés. Leur port, leurs gestes, l'expression de leurs figures indiquent la surprise. L'un d'eux, coiffé d'une toque et plus richement vêtu que les autres, semble donner quelques renseignements ou faire part de ses conjectures. Si son costume n'était pas entièrement séculier, on pourrait croire que c'est l'évêque Alexandre.

Dans l'éloignement apparaît un vaste édifice circulaire en brique. Sur le balcon qui le couronne est placé un personnage, vêtu de blanc, qui porte ses regards vers le lieu où s'est arrêtée la demeure de Marie. A côté d'un des arbres qui se trouvent près de cet édifice,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

on lit de nouveau sur une banderole le mot ESCLAVONNE. Plus haut, entre les deux ogives des divisions, s'élève un autre monument qui paraît appartenir au même paysage (1).

2e *Sujet. Translation de la maison de la sainte Vierge dans le bois des lauriers, près de Recanati.* Ni les hommages des fidèles, ni le zèle du souverain ne purent fixer dans la Dalmatie l'incomparable trésor dont elle avait été miraculeusement enrichie. Dieu, dont les desseins sont incompréhensibles, avait décidé qu'elle ne le posséderait que pendant un temps de bien courte durée. Trois ans et demi après son arrivée, le 10 décembre 1294, la sainte maison s'éleva de nouveau dans les airs et fut transportée par les anges dans le territoire de Recanati, petite ville de la marche d'Ancône. S'enfonçant un peu dans les terres, elle s'arrêta dans une forêt de lauriers, d'où est venu sans doute le nom de *Laurette* ou de *Lorette* qu'on lui a donné dans la suite. D'après quelques auteurs, ce nom serait celui d'une pieuse dame à laquelle le bois appartenait, et qui se distingua par sa dévotion envers la reine des anges et son vénérable sanctuaire.

De simples bergers, veillant à la garde de leurs troupeaux, sont les premiers à contempler le prodige. Une vive lumière a frappé leurs yeux; ils veulent savoir quelle en est la cause, et se dirigent avec empressement vers l'endroit où elle brille. La sainte maison apparaît à leurs yeux, environnée de cette splendeur céleste. Ils y pénètrent, et tous les objets religieux qui y sont rassemblés leur font pressentir quelque chose de divin. A peine les premiers rayons du soleil ont-ils éclairé l'horizon, qu'ils courent à la ville annoncer à leurs maîtres respectifs cette heureuse nouvelle. Ceux-ci hésitent d'abord; ils se transportent cependant sur les lieux, et bientôt la conviction et l'étonnement remplacent la crainte d'être induit en erreur. Le bruit de cet événement extraordinaire ne tarde pas à se répandre, la foule se porte avec ardeur dans le bois des lauriers pour satisfaire sa dévotion.

Ce n'était pas un simple instinct religieux, ce n'était pas seulement la vue des prodiges qui entraînaient ainsi des milliers de pieux

---

(1) Ce tableau a été reproduit en couleur dans l'*Histoire de la peinture sur verre d'après les monuments, en France*, par M. de Lasteyrie, pl. LXXVI.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

pélerins vers le vénérable sanctuaire. Deux révélations aussi célèbres qu'authentiques n'avaient pas tardé à faire connaître tous les titres qu'il avait à la vénération des chrétiens. La première fut la récompense des prières d'un solitaire dont le nom n'a pas été conservé dans l'histoire, mais dont l'assertion a été justifiée par les faits. Il avait choisi sa retraite sur une colline assez rapprochée que l'on appelle aujourd'hui *Montorso*, et où Dieu lui manifesta les hauts desseins de la Providence dans ce miraculeux événement. La seconde fut accordée à saint Nicolas de Tolentino, l'un des hommes les plus vénérables de l'ordre des Servites, et qui faisait alors sa demeure à Recanati.

Fondée sur de semblables révélations, sur des guérisons nombreuses, sur une multitude d'autres faveurs divines, la dévotion des peuples prenait tous les jours de nouveaux accroissements, et de nombreux étrangers venaient se joindre aux habitants du pays pour invoquer avec eux l'auguste Vierge dans la demeure même qu'elle avait habitée pendant sa vie, chercher un soulagement à leurs peines et recueillir l'abondance des consolations célestes.

Mais l'ennemi du genre humain ne vit pas longtemps sans envie le spectacle touchant qu'offrait la piété des fidèles et le fruit qu'ils retiraient de leurs saints pélerinages. L'auguste chapelle se perdait dans le plus profond de la forêt; les sentiers qui y conduisaient étaient rares, étroits, tortueux; les pélerins, retenus trop longtemps par leur ferveur, s'y trouvaient engagés au milieu de la nuit. La convoitise est allumée par l'enfer dans l'âme de quelques hommes perdus : des piéges sont tendus, les vols se multiplient, les brigandages s'accroissent, le sang des serviteurs de Marie coule plus d'une fois sous le poignard d'un avide assassin. La crainte devient bientôt plus forte que la dévotion, et le silence règne autour du sanctuaire béni ; la mère de Dieu n'y reçoit plus d'hommages (1).

Ce deuxième sujet occupe les panneaux supérieurs de la troisième et de la quatrième division. Dans la quatrième, c'est-à-dire au côté droit du tableau, apparaît de nouveau la maison de Marie transformée en chapelle. Comme dans le précédent sujet, elle est extérieu-

---

(1) A. B Caillau : *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Lorette*, première partie, chapitre troisième, page 20.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

rement construite en grosses pierres blanches et en petites dalles rouges à l'intérieur. Les fenêtres qui l'éclairent sont grandes et divisées par des meneaux prismatiques. Dans la façade antérieure s'ouvre également une large baie en plein cintre que surmonte une petite rosace. Ce n'est plus cependant le même genre de construction, la même ordonnance, la même ornementation. Dans les tableaux qu'il nous reste à étudier, nous observerons encore des plans différents de ceux-ci. On se demande pourquoi cette variété, quand il s'agit d'un même édifice. Le peintre-verrier, en évitant l'uniformité et la répétition, aura voulu donner sans doute plus de charme, plus de vie à ses paysages. Il ne serait pas impossible qu'il eût cédé, en outre, au désir de faire connaître son génie inventif. Peut-être, enfin, reproduisait-il quatre compositions distinctes qui n'étaient point du même maître. Autour de l'archivolte, on lit ces mots, tracés en lettres majuscules, SALVE REGINA CEL. La mère de Dieu est assise, non plus à la porte de sa demeure, mais sur un autel composé de grosses pierres rouges qui en occupe le fond. En dehors de l'édifice, se tient à genoux une femme d'un âge déjà avancé, représentant la province d'Ancône. Comme celle qui personnifie la Dalmatie, elle est revêtue d'une robe très-ample et d'un riche surcot; comme elle, elle a en main un cierge allumé. Au pied de cette femme, on en remarque une autre plus simplement costumée, que détourne de sa prière l'arrivée d'un troisième personnage. Celui-ci étend les bras vers l'image de Marie comme pour réclamer son assistance; il est en proie à une vive inquiétude.

Au-dessus de la chapelle, on voit le même édifice porté par deux anges au milieu des airs; un clocher le surmonte. Sur un philactère, qui se déroule à sa base, sont écrits ces mots : LE BOIS DE LAURETTE.

Dans l'autre division, la troisième, au côté gauche du tableau, un riche et jeune pélerin, élégamment vêtu, est arrêté par deux brigands armés. L'un d'eux va le frapper de son poignard.

Sur le penchant d'une colline voisine, au milieu d'arbres touffus, s'épanouit un gracieux ermitage près duquel prie, ou se livre à de pieuses contemplations, un vieillard vénérable, à barbe blanche et en habit de religieux. C'est sans doute le solitaire de Montorso favorisé des révélations célestes.

Au haut de la division, flotte, au milieu du ciel, une seconde

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

banderolle portant ces mots : LE BOIS DE LAURETTE. Enfin, une tour carrée, accompagnée d'autres édifices, est placée dans l'intervalle qui sépare les sommets des deux ogives.

5e *Sujet. Translation de la maison de la sainte Vierge dans la propriété des deux illustres seigneurs Siméon et Etienne Rinaldi.* Dieu n'avait pas amené de si loin, et d'une manière si prodigieuse, l'humble habitation de sa mère pour la condamner, au fond d'une obscure forêt, à un éternel oubli. A trois milles de Recanati, à mille pas environ du bois des lauriers, s'élevait une agréable colline cultivée avec soin, et où l'on ne pouvait avoir à craindre ni la rage des bêtes féroces, ni la fureur des brigands. C'était la propriété de deux frères illustres dans la cité ; ils la possédaient avec un égal pouvoir. Leur famille paraît avoir été celle des marquis Antici. Tel est le lieu où, transporté pour la troisième fois, fut déposé le vénérable sanctuaire. Son arrivée sur un lieu habité, et situé près d'un grand chemin, excita une nouvelle admiration et ranima la ferveur éteinte. Il était impossible de ne pas reconnaître la sainte maison qui, à si peu de distance, attirait la foule peu de temps auparavant. Même élévation, même grandeur, même structure, même ameublement, mêmes peintures. D'ailleurs, elle n'existait plus dans la forêt, et comment, en outre, conserver le moindre doute à la vue de tant de prodiges opérés en faveur des nouveaux pélerins qui s'y rendent avec empressement?

Les magistrats de la ville informent le souverain pontife de la translation miraculeuse, et font auprès de lui des démarches pour que le terrain de la colline privilégiée devienne la propriété de la commune.

On ignore la décision que prit le pape à cet égard ; mais il est à croire que la nouvelle de la dernière translation arriva à la cour de Rome avant qu'on eût pu s'y occuper de cette affaire.

La très-sainte Vierge est la mère du détachement comme de la charité ; les cœurs, dévorés par la cupidité et en proie à la haine, ne sauraient lui plaire. Les deux frères de Recanati, Siméon et Etienne, en firent bientôt la rude expérience. Unis d'abord par les liens de la religion comme par ceux de la nature, ils vivaient dans le calme d'une douce paix, partageant sans envie les biens que le Seigneur leur avait départis ; mais les dons précieux déposés dans la chapelle de Marie excitèrent leur convoitise, et la soif des richesses fit naître

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entre eux la dissension et la discorde ; mais, tandis qu'ils se disputent les saintes offrandes et que, les mains armées de glaives criminels, ils sont sur le point de se donner la mort, les murailles sacrées, s'élançant encore dans les airs, abandonnent les malheureux qui se sont rendus indignes du bienfait du ciel (1).

C'est sur les panneaux inférieurs de la première et de la deuxième division que la translation de la maison de la Vierge, dans la propriété des deux frères, a été peinte. Ici, Marie est assise sur un autel de pierre enrichi de sculptures. Son divin enfant, placé sur ses genoux, se presse contre son sein et paraît détourner la tête pour ne pas voir la scène tragique qui se passe à ses pieds. L'édifice dans lequel, ou plutôt devant lequel l'autel est placé, se trouve réduit à de bien petites dimensions. Ce n'est plus que le fond d'un sanctuaire, ce n'est même qu'une espèce de niche qu'éclaire par-derrière une fenêtre géminée en plein cintre, et dont l'entrée est ornée de deux pilastres corinthiens.

Un des deux frères est étendu par terre au bas de l'autel, un glaive lui perce le sein, la pâleur de la mort s'est répandue sur son visage.

A gauche se pressent un certain nombre de guerriers à l'attitude fière et imposante ; ils sont couverts de brillantes armures de forme grecque ; celui qui les commande a un air menaçant.

Du même côté s'élève contre le sanctuaire un escalier à marches larges et nombreuses. La plate-forme à laquelle il conduit porte deux obélisques, et là on aperçoit encore des guerriers.

A droite sont deux autres hommes armés. L'un d'eux a au bras un bouclier et enlève un ex-voto de dessus l'autel. C'est le fratricide dans le cœur duquel la soif de l'or a étouffé tous les sentiments de la nature. Près de ce groupe se tiennent une multitude de spectateurs saisis d'horreur et d'épouvante ; plusieurs sont des magistrats ou des personnages importants de la cité.

Au-dessus d'eux disparaît la sainte demeure dont on ne voit plus que la base. Les anges viennent de l'arracher de cette terre souillée par le meurtre et se hâtent de la transporter une dernière fois à travers les airs pour la déposer dans un lieu où elle restera désormais.

---

(1) A. B. Caillau : *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Lorette*, première partie, chapitre quatrième, page 26.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

4e *Sujet. Translation de la maison de la sainte Vierge à la place qu'elle occupe maintenant.* Après avoir quitté la colline teinte du sang qu'avait fait couler une main fratricide, la vénérable demeure de la mère de Dieu va enfin se reposer sur la cime d'une montagne qui domine la mer Adriatique, non loin encore de Recanati, à deux lieues environ ; et c'est là qu'elle existe aujourd'hui, renfermée sous le dôme d'une vaste basilique, dans une ville fortifiée à laquelle on a donné comme à l'église le nom de *Lorette*. A peine est-elle arrivée dans ce lieu que de nouvelles révélations, que de nouveaux miracles, que des témoignages authentiques et les respects des peuples viennent encore relever sa splendeur. Les Dalmates ont appris les différentes translations de la chapelle miraculeuse ; ils accourent en foule pour reconnaître le trésor dont ils déplorent la perte. Boniface VIII occupait alors le saint-siége. Il se contente d'abord d'ordonner à Nicolas Giovani, évêque de Recanati, de prendre un soin particulier du précieux dépôt et d'élever à l'entour des maisons et des hospices pour la commodité des prêtres et des pélerins ; mais bientôt, non content des témoignages qui lui ont été présentés, il veut faire faire une nouvelle enquête par des hommes de son choix. Une célèbre députation, composée de seize chevaliers dont les noms sont connus, est dirigée par ses ordres dans la Dalmatie et la Palestine pour visiter les lieux et s'assurer de l'identité du sanctuaire transporté à Lorette. Les confrontations que font, à Tersatz et à Nazareth, ces illustres voyageurs, les renseignements qu'il leur est donné de recueillir, les croyances qu'ils trouvent solidement établies confirment tout ce qui a été précédemment raconté. Leur rapport est aussi concluant, aussi formel que l'avait été autrefois celui des députés dalmates.

Si la foule se portait à Lorette avant ce voyage, combien ne dût-elle pas s'augmenter et s'accroître après une démonstration si évidente. Aussi vit-on les peuples de la Marche sortir en troupes de leurs villes pour remplir les chemins qui conduisaient à la sainte demeure. Les hommes, les femmes, les jeunes filles, les jeunes garçons, les enfants, les malades eux-mêmes, précédés de bannières, de tambours, de flûtes et d'autres instruments, se dirigeaient en ordre vers les murs qui leur présentaient d'aussi doux gages d'espérance.

Visité par de nombreux fidèles de la contrée et de toutes les par-

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ties de l'univers, le bourg naissant de Lorette ne tarde pas à s'accroître. Le zèle du commerce se joint à la dévotion pour en développer les progrès. Enfin, il devient une ville importante dont les édifices se multiplient, dans laquelle tous les arts se font gloire d'apporter leur tribut et que les souverains pontifes enrichissent des plus insignes faveurs (1).

Les panneaux inférieurs de la troisième et de la quatrième division racontent cette dernière translation. Sans être identiquement ce que nous l'avons vu tout-à-l'heure, le vénérable sanctuaire en diffère cependant très-peu. Il a de très-petites dimensions; un clocher, cubique à sa base, cylindrique à sa partie supérieure, le surmonte. La porte, ou plutôt la large baie pratiquée dans sa façade principale, affecte dans le haut une forme semi-circulaire; deux pilastres d'ordre corinthien en supportent l'archivolte formée de nombreuses moulures et surmontée d'un encadrement en œil de bœuf. La Vierge est assise à l'entrée, sur un autel en pierre, tenant toujours l'enfant Jésus dans ses bras. Devant elle se présentent une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants animés tous des sentiments de la vénération la plus profonde. Un vieillard, placé plus près de la porte que les autres, élève les mains pour exprimer sa surprise.

On remarque, en face de la chapelle et derrière les personnages, une enfilade de larges arcades séparées par des faisceaux de colonnes : c'est une partie de la basilique construite plus tard pour couvrir de ses voûtes imposantes la précieuse relique, à moins qu'on ait voulu représenter ainsi le palais, élevé d'après le plan de Bramante, pour servir de logement au protecteur, à l'évêque, au gouverneur, aux jésuites pénitenciers, et qui ne fut achevé que sous le pontificat d'Urbain VIII. Ces sortes d'anachronismes sont, comme on le sait, très-fréquents dans les compositions du moyen-âge et de la renaissance.

D'autres constructions apparaissent encore dans l'éloignement au-dessus de celle-ci. Sur l'arrière-plan, du côté de la chapelle, près d'un rocher, se groupent un ange et deux autres personnages. Ces

---

(1) A. B. Caillau : *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Lorette*, première partie, chapitre cinquième, page 33.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

derniers sont des malades guéris par la puissante intervention de Marie ; ils sont couverts l'un et l'autre d'un seul drap blanc. Peut-être viennent-ils de se plonger dans une fontaine sacrée. L'un d'eux est assis par terre, les jambes croisées ; le second, plus jeune, se tient debout, mais incliné.

Dans le réseau des divisions flamboyantes, qui occupent le sommet ogival de la fenêtre, on retrouve la *santa casa* portée au milieu des airs par des anges ; d'autres anges l'accompagnent avec un religieux respect.

Une inscription avait été placée au bas de chaque sujet, deux ont entièrement disparu, les deux autres sont incomplètes et n'offrent plus aucun sens.

2e Fenêtre. — *Saint Sébastien et saint Martin.* Deux meneaux divisent la partie principale de cette fenêtre en trois grands compartiments. Elle renfermait autrefois la légende du martyr, auquel la chapelle a été consacrée et dont elle porte encore maintenant le nom.

Comblé des faveurs des empereurs Dioclétien et Maximien, placé à la tête d'une légion romaine, Sébastien ne s'en montra pas moins favorable à la religion de Jésus-Christ. Chrétien lui-même, il aidait les fidèles dans leurs besoins, les consolait dans leurs peines, les fortifiait au milieu de leurs épreuves et de leurs tourments.

Deux nobles frères, Marcellin et Marcel, avaient été, pour leur foi, condamnés à être décapités. Leur vieux père, leur mère, leurs femmes cherchaient à les ébranler par des reproches, des prières, des gémissements et des larmes. Sébastien, adressant aux deux confesseurs de vives et énergiques paroles, soutint leur courage, ramena à de meilleurs sentiments ces coupables parents, et, après avoir opéré plusieurs miracles et renversé un grand nombre d'idoles, parvint même à convertir le gouverneur de Rome et son fils.

Dioclétien ne pouvait qu'être indigné d'une conduite si opposée à ses vues ; il fit venir le saint, et après de sanglantes réprimandes il le condamna à être percé de flèches. La sentence fut exécutée ; mais Dieu voulut donner de nouvelles marques de sa puissance et glorifier son serviteur, il le rendit à la vie. Sébastien ne devait pas tarder cependant à recevoir la récompense céleste qu'il avait méritée par son intrépidité et son dévouement. S'étant présenté à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'empereur et lui ayant rappelé ses atrocités envers les disciples de Jésus-Christ, il expira sous les coups terribles et nombreux qui lui furent appliqués par les ordres du tyran, et son corps fut jeté dans un égout, afin qu'il ne fût point révéré des chrétiens. La nuit suivante le martyr apparut à sainte Lucie, lui révéla où étaient ses précieux restes et lui recommanda de l'ensevelir aux pieds des apôtres, ce qu'elle fit en effet.

Les sujets principaux de cette légende ont disparu. On ne voit plus maintenant qu'une multitude d'anges qui célèbrent le triomphe du courageux athlète de Jésus-Christ; ils occupent les petites divisions flamboyantes renfermées sous la grande arcade ogivale de la fenêtre. Deux d'entre eux tiennent en main des emblèmes de la victoire : un diadème orné de pierreries et une écharpe blanche; ils sont à genoux et vêtus de longues robes. Au-dessus on en distingue quatre formant un harmonieux concert; celui-ci joue du cor ou de la trompette recourbée, celui-là de la harpe, le troisième du fifre, le quatrième de la contre-basse. Tous les autres esprits célestes mêlent les doux accents de leur voix aux accords des instruments. Ils élèvent les yeux pour témoigner à Dieu leur reconnaissance, ou les abaissent pour contempler avec bonheur celui qui devient leur concitoyen dans les demeures éternelles.

Peut-être retrouverait-on dans les sacristies d'autres restes de la même verrière. Cambry parle ainsi de ceux qui existaient encore de son temps :

« Les vitres de saint Sébastien, dont quelques morceaux brisés se voient encore, m'ont rappelé le saint Sébastien de Sodoma qu'on voit à Sienne. Le corps du saint est de ce coloris d'un brun-jaunâtre que Léonard de Vinci emploie dans presque tous ses portraits; il est dessiné d'après les cartons de Jules Romain. Les deux bourreaux qui percent de flèches saint Sébastien sont de la manière hardie, prononcée, qu'on reconnaît dans le beau salon d'Apollon (1). »

Un autre panneau, admiré également par Cambry (2), et réparé il y a quelques années seulement, vient d'être mis à la place que celui-ci devait précédemment occuper. Il reproduit un des traits les

---

(1) Cambry : *Description du département de l'Oise*, tome II, page 211.

(2) Cambry : *Ibid.*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus connus de la vie de saint Martin. Le jeune soldat, monté sur un cheval blanc, tient de la main droite son épée; il s'apprête à s'en servir pour couper le manteau dont il est couvert, afin d'en donner la moitié au pauvre qui se trouve devant lui. Ce malheureux est entièrement nu, un simple linge lui ceint les reins; il paraît souffrant, et ne peut marcher qu'à l'aide d'une jambe de bois et d'un bâton. C'est bien là le mendiant dans l'état le plus déplorable et le plus propre à exciter la pitié. Saint Martin, tout brillant de jeunesse, est vêtu d'un riche costume de page; sur la toque dont sa tête est couverte flotte un flexible panache. Sa pose est facile et noble; son regard mâle, mais en même temps plein de douceur et de bonté (1). Le cheval, aux formes élégantes, à l'allure martiale, semble fier d'être monté par un tel maître.

Chapelle de Sainte-Marguerite.

Fenêtre unique. — *Nativité et enfance de Jésus.* — *Saint Joseph.* Le sujet qui occupe les divisions supérieures de ce vitrail est l'adoration des mages. Marie, jeune, pleine de grâces, de candeur, dans un costume simple et modeste, est assise à l'une des extrémités du tableau, non dans l'intérieur, mais au dehors de l'étable. Elle tient son fils sur ses genoux. L'un des rois, vieillard vénérable, à la flottante chevelure blanche, à la barbe épaisse, au visage noble et majestueux, se tient à genoux devant elle. Il est vêtu d'une longue robe et d'un ample surtout damassé ouvert sur les côtés; un large chapeau, qu'une ganse retient autour de son cou, lui retombe sur les épaules. Il vient de déposer aux pieds de la mère du Sauveur un vase contenant les présents qu'il apporte au divin enfant; les mains jointes, il le contemple, le prie et l'adore. Derrière lui s'avance le second roi, vieillard aussi, dont les traits

---

(1) La tête actuelle n'est qu'une copie, mais une copie exécutée avec une grande fidélité. C'est incontestablement ce qu'il y a de mieux parmi les parties refaites pour la restauration de la verrière. On n'a pas replacé l'ancienne tête parce qu'elle est fracturée; on la conserve encore. (Voir le premier volume de ces Mémoires, page 65.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont empreints de noblesse et de dignité. Ses vêtements consistent en une tunique verte assez courte et un manteau de pourpre retenu sur l'épaule droite. Un chapeau rouge à grands bords lui couvre la tête. D'une main il tient une coupe d'or pleine de parfums, de l'autre il montre Jésus et sa mère au personnage qui le suit. Celui-ci, jeune encore, est le troisième mage ; il porte un costume des plus bizarres, qui se compose de chausses collantes, d'une espèce de jupe fendue en trois endroits différents et descendant jusqu'à terre, enfin d'une cuirasse, de brassards et de gantelets d'argent bordés d'or. Sa tête est coiffée d'un turban à bandes flottantes ; il tient en outre de la main droite un chapeau non moins grand que celui de ses compagnons de voyage, mais tout blanc ; de la gauche il porte aussi un vase de parfums. A un galon d'or, qui passe en bandoulière sur sa cuirasse, est suspendue une trompette recourbée. Souvent les peintres ont fait du dernier roi un nègre pour se conformer sans doute à quelque tradition populaire ; ici, au contraire, on l'a représenté avec un visage aussi blanc que ses vêtements. Il a tout l'air d'une statue de marbre. C'est là probablement un essai ou plutôt une fantaisie de l'artiste, qui aura voulu, dans le même sujet, rapprocher le camaïeu de la peinture polychrome.

L'étable est un assez riche, même un trop riche édifice, orné de pilastres et de sculptures. Derrière la porte principale, large ouverture en plein cintre, se montrent l'âne et le bœuf. Saint Joseph sort par une porte plus petite, voisine de celle-ci ; il accourt pour être témoin des hommages que reçoit le fils de Marie confié à sa tendre sollicitude. L'étoile qui a conduit les mages s'est arrêtée là ; on la voit briller de tout son éclat.

Au-dessus de l'étable planent trois anges tenant en main une draperie blanche sur laquelle est simulée une inscription ; plusieurs autres esprits célestes se tiennent en adoration de distance en distance sous la voûte azurée du ciel.

A la place des panneaux qui, sous ceux-ci, garnissaient autrefois les compartiments principaux de la fenêtre, et qui représentaient l'enfance de Jésus, on a mis, l'année dernière, une verrière d'ornements et, au milieu, un Saint-Joseph debout, presque de grandeur naturelle, tenant en main un lys. Le Saint-Joseph, dû au pinceau de MM. Laurent et Gsell, n'est pas dépourvu de tout mérite artistique. Cependant, c'est une faute de l'avoir laissé s'introduire au milieu

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de nos chefs-d'œuvre du XVI^e^ siècle. Quant aux peintures d'ornements, elles ont été exécutées à Beauvais par M. Lévêque, ainsi que le rappelle cette inscription placée au bas de la verrière : *Lévêque, peintre sur verre à Beauvais.*

Chapelle de Saint-Claude.

1^re^ Fenêtre. — Les divisions supérieures offrent seules, dans cette fenêtre, des vitraux peints; encore ces vitraux ne sont-ils pas à leur place. Ils représentent des champs, des vergers, des édifices plus ou moins importants. Ce sont des fragments de tableaux d'une certaine dimension qu'on a rapportés ici pour remplacer des panneaux détruits. On y reconnaît du reste la main qui a peint la plupart des autres verrières.

2^e^ Fenêtre. — *Légende de saint Claude.* Saint Claude, originaire de la noble maison de Salins, fut, à l'âge de 20 ans, nommé chanoine de Besançon. S'adonnant constamment à l'étude des sciences divines en même temps qu'il s'appliquait à l'acquisition des vertus, il devint un des plus savants ecclésiastiques de toute la Bourgogne. Plusieurs de ses ouvrages ont été conservés dans le monastère du Mont-Jura. Il y avait dix ans qu'il était chanoine lorsque son archevêque tomba gravement malade. Craignant d'être élu pour lui succéder, il se retira alors chez ses parents. Lorsque ce prélat eut cessé de vivre, un démêlé s'éleva entre le clergé et le peuple pour l'élection d'un nouvel évêque. On ne s'accordait pas sur le choix ; mais tout le monde s'étant mis en prière, une voix se fit entendre du haut du ciel et déclara que celui qu'il fallait élire était Claude, homme d'une haute vertu. On envoya aussitôt à Salins les personnes les plus recommandables de l'église et de la ville de Besançon pour chercher celui que Dieu avait désigné. Vaincu par leurs prières et leurs larmes, Claude partit avec eux et fut sacré en 626. Pendant tout le temps qu'il gouverna le diocèse confié à ses soins, il remplit avec un grand zèle et un entier dévouement les fonctions de l'épiscopat. Sept ans après son élection, poussé par un attrait invincible pour la retraite et par un ardent désir de se détacher des choses de la terre, il résolut de quitter son siége et de se retirer dans la so-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

litude. Ce fut au monastère de Saint-Eugent ou Oyen, au Mont-Jura, sur les frontières du diocèse de Besançon, qu'il se rendit pour prendre l'habit monastique. La vie qu'il y mena fut si régulière et si fervente que Injurieux, son abbé, voulut se démettre de sa dignité en sa faveur, ce qu'il refusa constamment. Cinq ans s'étant écoulés, et Injurieux étant venu à mourir, les frères du monastère le choisirent unanimement pour leur abbé, et après bien des refus il ne put s'empêcher enfin de se rendre à leurs prières. La sainteté du nouveau supérieur acquit au monastère un nouveau degré de célébrité, et un grand nombre de personnes de la plus haute distinction, attirées par sa réputation, y vinrent pour vivre sous sa conduite. Il mourut la quatrième année du règne de Childebert, et on l'enterra dans l'abbaye de Saint-Eugent, qui depuis a pris le nom de Saint-Claude. Son corps y a été conservé sans la moindre marque de corruption, et beaucoup de miracles ont été opérés en faveur de ceux qui ont été visiter ces précieux restes ou qui ont eu recours à son intercession (1).

La fenêtre devant laquelle nous nous trouvons offre cinq sujets tirés de la légende de saint Claude. La partie principale de cette fenêtre, au-dessous de l'arc ogive, est divisée dans le sens de sa largeur en quatre grands compartiments qui renferment chacun deux panneaux superposés.

1er *Sujet. Saint Claude élu abbé de Saint-Eugent.* Les panneaux supérieurs des premier et deuxième compartiments représentent le choix que les moines de Saint-Eugent font de saint Claude pour leur supérieur. Saint Claude est peint debout en habits pontificaux, ayant la mître sur la tête et dans la main gauche la croix archiépiscopale; il se trouve près d'une chapelle gothique; devant lui est un petit chien. Deux religieux, vêtus de coules (2) noires, viennent se jeter à ses genoux pour le conjurer d'accepter la charge d'abbé; de la main droite, il leur exprime qu'il ne peut y consentir; deux autres religieux, placés plus loin, près d'une porte du couvent, et accompa-

(1) Voir la *Légende dorée,* par Jacques de Voragine, page 232 de la deuxième série de l'édition française de 1843. Paris, Ch. Gosselin.

(2) Robe de moine ayant un capuce.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gnés d'un vieillard tenant en main un verre rempli de vin, paraissent attendre l'issue de la démarche de leurs frères. Une magnifique église gothique, celle du monastère, se voit au fond du tableau, derrière ces trois personnages.

On lit au-dessous de ce sujet :

Cõme Sainct Claude en saincteté fulgent
Cinq *ans apres qu'hermite se voult rendre* (1)
Fut postulé abbé de Sainct Eugent
Come cellui ou navoit que reprendre
Et l'allerent en l'hermitage prendre
Pour leur prélat les moynes dud. (dudit) *lieu*
Religieux veullẽt cecy comprendre
Eureux sont ceulx qui ont bñ (bon) *père en Dieu.*

2e *Sujet. Mort de saint Claude.* Le sujet peint sur les panneaux supérieurs des troisième et quatrième compartiments est la mort de saint Claude. Le saint abbé, revêtu d'une aube, et par-dessus, d'une chape rouge, est couché dans un lit de parade surmonté d'un ciel à pentes vertes que supportent des colonnes fort élégantes. Un religieux, vêtu d'une coule blanche, assis sur une escabelle basse à côté du lit, ayant son capuce sur la tête, écrit sur une grande feuille de parchemin qu'il a entre les mains; deux de ses frères, l'un en blanc, l'autre en noir, se tiennent debout du côté opposé. Celui-ci a un livre entre les mains, celui-là jette de l'eau bénite avec un goupillon. Vers le pied du lit est un petit banc sur lequel est posé un vase. Plus loin on aperçoit encore quatre moines en robe blanche. Le premier de ces religieux tient la crosse abbatiale, le second un bénitier, le troisième encense de la main droite et tient de la main gauche un livre dont il se sert pour réciter des prières, le quatrième paraît sortir de l'appartement. Enfin, un religieux se présente à un balcon supérieur pour voir ce qui se passe, et plusieurs anges descendent du ciel.

---

(1) L'auteur de la *Légende dorée* dit que saint Claude, après avoir quitté son siége, se fit religieux de Saint-Eugent et non pas ermite.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'inscription qui se trouve au bas porte :

Cõme sainct Claude fut dud. monastère
Le père abbé par soixante cinq ans (1)
Lequel après que vie très austère
Eust démenée tout le cours de son temps
Le benoist sainct agé d'ung et cent ans
L'ame rendit et aux saincts cieux ravie.
Notez chacũ tant petis cõme grans
La bonne fin ensuit la bonne vie.

3e *Sujet. Femme muette et perclue, qui recouvre la parole et l'usage de ses membres au tombeau de saint Claude.* Les panneaux inférieurs des premier et deuxième compartiments représentent un miracle opéré par l'intercession de saint Claude. Une femme, nommée Poncia, caressait son jeune fils. Le diable lui apparaît et lui suggère l'horrible pensée de se défaire de cet enfant, lui promettant de grands trésors si elle consent à le lui immoler. Poncia se laisse entraîner par l'appât de l'or. Le démon se jette aussitôt sur elle. Il la serrait dans ses griffes pour l'étrangler lorsque le mari de cette femme, appelé Jean, attiré par ses cris, entre dans l'appartement. L'esprit infernal s'échappe alors, mais Poncia était muette et perclue de ses deux bras. Jean eut confiance; il conduisit sa femme au tombeau de saint Claude, et elle y recouvra la parole avec l'usage de ses membres après avoir, du fond du cœur, demandé pardon à Dieu de sa faute. On voit cette femme fortement serrée par le démon qui lui enfonce ses griffes dans le cou ; elle tient en main le couteau dont elle vient de se servir ; à ses pieds, auprès d'une banquette renversée, on aperçoit son enfant étendu sur le sol. Le mari entre dans l'appartement avec l'expression du trouble et de l'agitation. On le retrouve plus loin, à genoux dans une église, réclamant la puissante intercession de saint Claude.

---

(1) Ceci ne s'accorde pas avec ce qui est dit dans la vie de ce saint contenue dans la *Légende dorée*. D'après l'auteur de la *Légende dorée*, saint Claude fut abbé pendant cinquante ans seulement.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au-dessous de ce sujet on lit ces vers :

Comme une femme par fureur de courage
Son propre enfant occist et mist à mort
Dont le deable en vengeant cest outrage
Lors estrangla la fẽme et mil. . . . . .
Quand le mari entreoyt cest effoit
Pour son repos sen vint à l. . . . . .
Recouvra vie qui fut grand reconfort
A qui Dieu aide le diable ne. . . . . (1)

4° *Sujet. Enfant rendu à la vie par l'intercession de saint Claude.* Les panneaux inférieurs des troisième et quatrième compartiments représentaient un autre miracle. Deux jeunes enfants jouaient sur le bord du Doubs, le pied leur glissa, ils tombèrent dans l'eau et furent emportés par le courant. Les parents, ayant appris ce déplorable événement, accoururent aussitôt en adressant à saint Claude de ferventes prières. Il leur fallut faire beaucoup de chemin pour retrouver leurs enfants. L'un vivait encore, l'autre était déjà froid et ne respirait plus ; mais il leur fut rendu par la puissante intercession du saint auquel ils avaient eu recours. Le dernier panneau a été brisé probablement pendant la révolution de 93 ; on voit, sur celui qui existe encore, les deux enfants entraînés par les eaux. La mère est à genoux sur le bord de la rivière, les bras élevés, la tête baissée, les cheveux déliés et en désordre. Le père s'avance vers le lieu où sont les deux noyés pour les retirer de l'eau ; un homme et deux femmes se trouvent groupés par-derrière. Une des femmes a les mains et les yeux levés vers le ciel. Sur un monument placé dans

---

(1) Cette inscription, ainsi que la peinture elle-même, suppose que la femme fut étranglée ; elle suppose également qu'en enfonçant un couteau dans la gorge de son enfant elle le mit à mort ; mais la vie de saint Claude dit seulement qu'elle commençait à étrangler son fils, en lui mettant la main sur la gorge, lorsque le démon sauta sur elle, et que son mari étant survenu il la trouva muette et paralysée des deux bras. *Légende dorée*, deuxième série, page 293.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le fond, on distingue les lettres N.I.C.O.L. I.H. Quoique séparées par des points, elles ne forment peut-être que ces deux mots : *Nicolas, Jehan* ou Jean. S'il en était ainsi, tout en admettant avec Simon que Engrand est l'auteur principal de la verrière, ne pourrait-on pas croire que Nicolas et Jean Lepot l'ont aidé dans l'exécution de ce tableau ?

Dans ce qui reste de l'inscription, on lit :

Cõme jadis deux enfans innocens
. . . . . ensemble se noierent
Dont leurs parens perdirent presqne sens
. . . . . .
Ce nonobstant a sainct Claude vouerent
. . . . . .
Louans le . . . comme leur le louerent
. . . . . qui sert sainct Claude. . . . .

5e *Sujet. Saint Claude vénéré par les fidèles.* Dans la partie supérieure de la fenêtre, divisée en un grand nombre de compartiments par des meneaux contournés, saint Claude, revêtu des habits pontificaux, est assis sur un trône; il a la mître sur la tête, tient de la main gauche la croix archiépiscopale et bénit de la main droite. Deux pélerins, les mains jointes et le bourdon sur les épaules, se prosternent à ses pieds. D'autres personnes qu'on remarque dans le lointain paraissent venir vers le saint.

3e FENÊTRE. — *Saint Jean et saint André. — Jésus au milieu des instruments de la passion.* La troisième fenêtre est pratiquée dans le mur de l'est; plus petite que les autres, elle se divise seulement en deux grands compartiments. L'apôtre saint André occupe le premier, et saint Jean, disciple bien-aimé du Sauveur, le second. Le fond est une riche draperie verte damassée du meilleur effet, que surmonte un double dais de pierre orné de sculptures dans le style de la renaissance. Saint André a une figure imposante. Une longue barbe lui descend sur la poitrine. Il a près de lui l'instrument de son martyre, mais cette croix est droite et non disposée en sautoir comme celle avec laquelle, depuis le XIVe siècle, on l'a représente

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le plus souvent et qui porte son nom (1). Saint Jean tient en main la coupe empoisonnée qu'il but pour convertir un prêtre des idoles, et dont il n'éprouva aucun mal. On lui a donné toute la fraîcheur de la jeunesse. Ses traits expriment l'amour pour Dieu, la bonté, le dévouement; il y a aussi quelque chose d'inspiré dans son regard. Les vêtements des deux apôtres, consistant en une longue robe et un manteau long, sont largement drapés.

Au bas de cette verrière se trouve réunie, à genoux, la nombreuse famille de celui qui l'a donnée. Les hommes sont à gauche, au-dessous de saint André, patron sans doute du donateur; les femmes, à droite, sous saint Jean, dont la donatrice devait porter le nom. Parmi les hommes, on distingue un prêtre et un religieux d'un âge déjà avancé. Peut-être faut-il reconnaître en eux les frères du donateur; les quatre autres paraissent être ses fils Il est à regretter que les armes peintes sur le prie-Dieu du chef de la famille aient entièrement disparu ; elles auraient pu nous faire connaître son nom.

Au haut de la fenêtre est peint en grisaille un sujet rappelant la rédemption des hommes. Jésus apparaît au milieu du tableau avec ses mains et ses pieds percés, son côté ouvert. Il est presque nu ; une simple draperie lui ceint les reins. Son père, placé au-dessus de lui, le pied posé sur le globe du monde, un sceptre dans la main, le contemple avec amour. A côté du Sauveur se dressent la colonne où il fut flagellé et le roseau qu'on lui mit entre les mains par dérision. Quatre anges accompaguent les personnes divines, portant les autres instruments de la passion : les trois clous, le fouet du prétoire, la couronne d'épines et le titre de la croix. Deux autres se tiennent en adoration, et deux enfin, qui se trouvent à la partie la plus élevée, tenant des baguettes qu'ils tournent vers Jésus, sem-

---

(1) Quatre apôtres ont pour attribut une croix : saint Pierre, saint André, saint Philippe et saint Barthelemy ; mais la croix de saint Barthelemy ressemble à une croix de procession; celle de saint Philippe, très-mince aussi, est munie d'une banderole : c'est une croix triomphale. Saint Pierre, le seul auquel on ait donné quelquefois une large croix, comme à saint André, ne saurait être confondu avec lui. On le représente toujours avec une figure ronde, une barbe épaisse et crépue, les pommettes saillantes et le front découvert. D'ailleurs, les clefs ne le quittent pas.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blent engager les passants à considérer avec attention et reconnaissance le spectacle touchant qui s'offre à leurs regards.

Chevet du bas-côté septentrional.

Fenêtre unique. — *Arbre de Jessé* (1). Quelle sublime page que celle où, inspiré par l'esprit de Dieu, Isaïe énumère les incomparables qualités du Messie, dépeint le bonheur qu'il apportera à la terre, la justice qu'il doit y faire régner (2)! On ne peut rien de plus poétique, rien de plus entraînant et à la fois de plus gracieux. Là, toutes les pensées revêtent des formes brillantes; là, les images viennent en foule pour tout rendre sensible et tout animer. Que de délicieuses allégories! Que de comparaisons nobles et justes à la fois! Que d'admirables tableaux! N'est-ce pas une bien belle figure que celle sous laquelle est désignée la race même qui doit donner naissance au Sauveur promis à la terre. Le prophète nous la montre comme un arbre qui s'est élancé majestueusement vers le ciel, mais que les vents et les tempêtes ont presque abattu. Jessé, père de David, en est la racine; la série des rois de Juda en forme le tronc et les branches principales, et dans le rejeton qui doit le faire revivre et qui en sera en même temps la fleur la plus belle, la plus suave, ou pour mieux dire l'unique fleur, il faut reconnaître le Messie. Ce rejeton, cette fleur sera exposée comme un étendard devant tous les peuples. Lès nations viendront lui offrir leurs prières, et son sépulcre sera glorieux : *Egredietur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet,* etc. Ce passage, rapproché de la généalogie de Jésus-Christ telle qu'elle se trouve dans saint Mathieu, a donné lieu à une magnifique composition que l'on a désignée sous le nom d'arbre de Jessé. Conçue au moins dès le commencement du XII^e^ siècle, c'est au XVI^e^, c'est à l'époque de la renaissance qu'on l'a exécutée de la manière la plus large, qu'elle

---

(1) Ce vitrail a été reproduit par la chromolithographie dans l'ouvrage de M. Ferdinand de Lasteyrie, ayant pour titre : *Histoire de la peinture sur verre d'après les monuments en France*, planche 74.

(2) Isaïe, chapitre XI, versets 1^er^ et suivants.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a, en quelque sorte, acquis son entier développement. Jessé est couché par terre ; il dort d'un sommeil paisible. Dans sa poitrine s'enfoncent de vives et profondes racines qui donnent naissance à un arbre vigoureux. Les branches de cet arbre supportent les rois de Juda, représentés en pied ou à mi-corps et disposés ordinairement sur trois lignes ascendantes et parallèles. Au haut de la branche principale s'épanouit une fleur, un lys d'une éclatante blancheur, et au milieu de sa resplendissante corolle apparaît l'auguste Vierge Marie tenant dans ses bras le Verbe divin fait homme pour le salut de tous. Le nombre des rois n'est pas partout le même. A Saint-Etienne, dans le vitrail qui se trouve à l'extrémité du bas-côté septentrional, entre la chapelle de Saint-Claude et celle de la Sainte-Vierge, et dont nous avons à nous occuper maintenant, on en compte dix : c'est le nombre de ceux qui ont régné depuis David jusqu'à Achaz, sous lequel Isaïe écrivait la prophétie dont il vient d'être question (1). David n'a pas été placé immédiatement au-dessus de Jessé, mais plus haut, au-dessous de la Vierge; on le reconnaît à la harpe d'or qu'il fait résonner sous ses doigts ; il porte sur la tête une espèce de mître ou de tiare ouverte en avant. Ses descendants tiennent tous un sceptre d'or. L'un d'eux a la tête encadrée dans un casque singulier orné de deux larges oreilles, un second porte un turban, le front de ceux qui terminent les branches latérales est ceint d'un simple diadème. Tous les autres ont pour coiffure un bonnet à larges bords que surmonte une couronne. Mais parmi ceux-ci il en est un qui attire particulièrement l'attention : il tient son sceptre bas et le cache sous les feuilles du calice qui le supporte ; au lieu d'être couvert de son bonnet, il le laisse retomber sur ses épaules. Seul parmi les rois, il a la tête nue. Sur le haut d'une des

---

(1) Sur une des verrières de l'église de Fresnoy-la-Rivière, canton de Crépy (Oise), le nombre des rois est porté à douze. Il est facile de les reconnaître, le peintre ayant eu soin d'accompagner chaque personnage de son propre nom. Ce sont : au milieu, *David*, *Aza*, *Joram* et *Manasse* ; dans la division de gauche, *Josaphat*, *Joathan*, *Ezechias*, *Osias* ; et dans celle de droite, *Salomon*, *Roboam*, *Achaz*, *Abias*. Dans le haut, auprès de la Vierge, David est encore représenté en qualité de prophète, en face d'Isaïe.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manches du même personnage, on lit ces mots : ENGR ROI. Toutes ces circonstances réunies nous portent à croire que l'auteur de la verrière a voulu ici donner son portrait, et que pour dissimuler son nom et le mettre en rapport avec le sujet il a remplacé le mot de LE PRINCE par celui de ROI. Le monarque qui se trouve au-dessous de lui a aussi sur le bord inférieur de son vêtement principal une inscription, mais cette inscription est toute pieuse; elle renferme ces mots, commencement d'une prière à Marie, AVE GRATIA DE. Le lys qui porte la Vierge est environné d'une auréole de feu que sillonnent de nombreux rayons. A côté se tiennent à genoux deux anges jouant, l'un de la guitare et l'autre du hautbois, et au-dessous l'on remarque deux figures ne se rattachant pas à la série des rois : ce sont des prophètes. Isaïe, l'un d'eux, tient en main le volume de ses divins écrits. Nous ne nous étenderons pas sur le mérite particulier de cette verrière. On ne peut la considérer un instant sans être frappé de toutes les richesses artistiques qu'elle présente, sans en être en quelque sorte ébloui, sans admirer le talent du peintre qui l'a exécutée. Il nous est impossible aussi de décrire avec détails tous les costumes qui, du reste, se rapprochent assez de ceux qu'on portait dans les cours d'Europe et d'Asie à l'époque de la renaissance. On voit surtout avec surprise le collier de saint Michel et d'autres décorations modernes appendus au cou des descendants immédiats de David. Peut-être aussi a-t-on reproduit ici les traits de quelques-uns de nos rois. Plusieurs historiens de Beauvais ont cru reconnaître dans trois des monarques hébreux saint Louis, Louis XII et François Ier (1).

Chapelle de la Sainte-Vierge.

1re Fenêtre. — *Miracle du palmier pendant la fuite en Egypte.* — *Mort de Marie.* — *Son couronnement.* Deux sujets sont représentés dans la partie principale de cette fenêtre, qui se divise en

(1) M. Stanislas de Saint-Germain : *Notice historique et descriptive sur l'église Saint-Etienne de Beauvais*. Beauvais, 1843, page 74. — M. Graves : Annuaire du département de l'Oise pour 1835, *Statistique du canton de Beauvais*, page 177.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux compartiments. Un troisième occupe l'une des divisions flamboyantes de l'ogive.

1er *Sujet. Le palmier qui abaisse ses rameaux devant Marie.* Le premier compartiment nous montre la sainte famille se reposant dans un lieu champêtre où se déroule un frais tapis de verdure. Marie est assise sous un arbre touffu dont le tronc est fortement courbé vers la terre ; elle en détache un fruit pour le donner à son fils placé sur ses genoux. Joseph, debout derrière sa sainte épouse, présente aussi un fruit ou une fleur au divin enfant. Jésus tend la main du côté de sa mère et jette sur Joseph un regard plein d'affection. Aux pieds de la Vierge est déposée une corbeille d'osier, et l'on remarque en outre çà et là quelques animaux qui, sans crainte et sans défiance, folâtrent ou cherchent leur nourriture sur le gazon. Un âne se désaltère à une fontaine voisine. Toute simple qu'elle est, cette composition plaît singulièrement. Les personnages y sont groupés d'une manière harmonieuse ; il y a beaucoup d'aisance dans leur pose, et leur visage respire le calme, la paix et le bonheur. Le peintre a évidemment eu l'intention de retracer ici un fait apocryphe raconté par d'anciens légendaires, et en particulier par l'auteur de *la vie des trois Maries*. Voici ce qu'on lit dans ce dernier ouvrage, au chapitre intitulé : *Cõme Jesus avec sa mère et Joseph allèrent en Egypte pour la peur d'Hérodes qui fit occire les innocens.*

« Or, Jésus, Marie et Joseph cheminoient par le désert avec une grande quantité de griffons, dragons, lions, ours, loups et autres diverses bêtes sauvages qui leur faisoient honneur, marchant devant eux en leur montrant le chemin. Un jour après midi Notre-Dame et Joseph étant bien las, se reposèrent dessous l'ombre d'un palme qui porte des dattes; lors Notre-Dame regarda le palmier qui était fort chargé de dattes, et dit à Joseph qu'elle en mangeroit volontiers. Il lui répondit : Je suis ébahi pourquoi vous me demandez de ce fruit quand vous voyez qu'il est haut et que je ne puis en avoir, car tel arbre a cent ans avant qu'il porte fruit J'ai désir d'avoir de l'eau, dit Joseph, car il y a trois jours que nos bêtes n'ont bû. Alors le petit Jésus dit à l'arbre : baisse tes rameaux afin que ma mère et sa compagnie mangent de ton fruit; et aussitôt l'arbre se baissa et inclina jusqu'aux pieds de la Vierge, tant qu'elle et Joseph prirent du fruit à leur volonté. Puis Jésus dit à l'arbre qu'il se redressât et qu'il

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étoit bien heureux, et que de sa racine sortit une fontaine, afin qu'il fût honoré par dessus tous les arbres du désert; incontinent après l'arbre se redressa et de la racine sortit une fontaine de laquelle la Vierge, Joseph et les bêtes burent (1). »

2e *Sujet*. *Mort de Marie*. Une vieille légende rapporte encore que Marie, déjà âgée, ayant conçu un vif désir de revoir son fils, fut visitée par un envoyé céleste chargé de l'informer que ses vœux allaient être accomplis. La mère de Dieu demanda alors, comme une insigne faveur, de voir réunis autour d'elle les apôtres, afin qu'ils pussent accomplir eux-mêmes ses funérailles. L'archange le lui promit au nom de Dieu. Et voici, en effet, que par un prodige surprenant tous les disciples du Sauveur, dispersés dans les différentes contrées de l'univers, sont transportés sur les nuées et arrivent plus rapides que l'éclair dans la sainte maison que la Vierge habitait alors au pied de la montagne de Sion. Après sa mort, qui suivit immédiatement leur arrivée, ils portèrent son corps dans un sépulcre neuf, et, trois jours s'étant écoulés, ils furent témoins de sa glorieuse assomption (2). Le vitrail du second compartiment nous fait pénétrer dans l'appartement de Marie au moment même où elle vient de rendre son dernier soupir. Enveloppée dans son manteau, elle est étendue sur un lit couvert d'un drap rouge et surmonté d'un baldaquin de la même couleur. Les disciples l'entourent. Saint Pierre, accompagné de saint Jean, jette l'eau bénite; un troisième apôtre, assis au pied du lit, récite des prières dans un livre qu'il a entre les mains. Au milieu des autres, qui se tiennent debout et les mains jointes, on reconnaît saint Jacques le Majeur, à son bâton de pélerin d'une longueur démesurée. Dieu le père, revêtu d'une robe blanche et d'un manteau de pourpre, la tête ceinte d'une tiare et tenant dans la main le globe du monde surmonté d'une croix, couronne le tableau; un nuage le supporte. Au-dessous planent trois anges dans l'attitude du respect et de la contemplation; ils viennent recevoir l'âme de leur reine.

---

(1) *La vie des trois Maries*, pages 63 et 64.

(2) Jacques de Voragine : *Légende dorée*, légende de l'assomption de la sainte Vierge, page 269 de la première série de l'édition française de 1843.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3e *Sujet. Couronnement de Marie.* Dans la plus élevée des divisions, Marie est proclamée reine du ciel et de la terre. Elle reçoit sa couronne des mains de Dieu le père, et du Verbe divin auxquels le Saint-Esprit est réuni. Plus bas, une multitude de célestes intelligences célèbrent par leurs concerts le triomphe de la mère de Dieu. Ce sujet est peint en grisaille.

2e FENÊTRE. — *Sainte Madeleine. — Saint Etienne. — Descente de croix.* Cette fenêtre, comme la précédente, ne contient qu'un seul sujet dans chacun de ses principaux compartiments. Un troisième remplit le réseau des divisions supérieures.

1er *Sujet. Sainte Madeleine.* Rien de riche comme l'ajustement de Madeleine; il consiste en un large turban, en deux robes de la forme la plus élégante, dont l'une, celle de dessus, est ornée de broderies d'or et de perles, et enfin en une cordelière d'un grand prix. La sainte se tient debout sous un dais de la renaissance couvert d'arabesques et surmonté de figures d'anges. Elle tient de la main droite un vase de parfums et relève de l'autre une de ses manches. Son maintien a quelque chose de noble et d'imposant; on dirait une reine. Derrière elle, paysage et monuments. Au bas du tableau, la donatrice et ses deux filles à genoux.

2e *Sujet. Martyre de saint Etienne.* Saint Etienne, en habit de diacre, est à genoux entre deux bourreaux qui lui lancent des pierres sur la tête. Dans les peintures du moyen-âge, les bourreaux qui torturent les martyrs font ordinairement d'horribles contorsions. Ceux-ci, calmes et sans passion, paraissent uniquement attentifs à bien remplir la triste mission qui leur est confiée. La figure du saint diacre est toute radieuse. Il voit le ciel ouvert et Jésus prêt à le récompenser de son zèle et de son courage. Sur sa dalmatique, ont été tracés ces mots SANCTE ST *(sancte Stephane).* Au bas du sujet, que surmonte aussi un dais en pierre dans le style de la renaissance, l'on a représenté à genoux le donateur avec ses deux fils. Sur son prie-Dieu, qui a la forme d'un simple banc, est fixé un écusson. Ce donateur est incontestablement le mari de la donatrice du tableau précédent. Les deux verrières ont été offertes par la même famille.

5e *Sujet. Descente de croix.* Jésus, qu'on vient de descendre de la croix, est étendu par terre. Marie et Joseph d'Arimathie le considèrent avec douleur et respect. Plusieurs anges, séparés les uns des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autres, portent les instruments de la passion. Ce sujet est peint en grisaille. Ce n'est guère qu'une ébauche.

Fenêtre du milieu. — *Mère de pitié.* Le sujet précédent est reproduit ici sur une plus grande échelle. Marie y occupe la place principale; elle est assise au milieu contre la croix. Quelle vive douleur elle éprouve à la vue de son fils étendu mort à ses pieds! Mais en même temps de quelle force, de quel courage elle est animée. Jean et Madeleine se tiennent debout à ses côtés et contemplent aussi avec une profonde tristesse le corps inanimé de leur maître. Joseph d'Arimathie et une sainte femme soulèvent le suaire sur lequel Jésus est déposé.

4e Fenêtre. — *Allaitement de l'enfant Jésus. — Le Sauveur en croix — La résurrection — Le noli me tangere.* La première grande division de la fenêtre contient les deux premiers sujets, et la seconde le troisième. Le dernier occupe les compartiments supérieurs.

1er *Sujet. Allaitement de Jésus.* Marie, le visage épanoui, présente le sein à son fils, et une bonne vieille, sainte Anne sans doute, tient en main un poêlon rempli de la bouillie qu'elle a préparée pour le divin enfant. Gracieux tableau parfaitement exécuté, mais incomplet. Ç'a été une heureuse idée de chercher à en réunir tous les fragments encore existants et à les relier par quelques raccords. Il est à regretter toutefois que ces additions ne soient pas en harmonie avec les parties anciennes. Presque tous les vêtements ont été refaits. Ce sujet faisait probablement partie autrefois du vitrail de la Nativité dans la chapelle Sainte-Marguerite.

2e *Sujet. Jésus en croix.* Le Sauveur est attaché à la croix; il a auprès de lui sa mère et son disciple bien-aimés. Madeleine, à genoux, embrasse ses pieds avec amour, et deux anges reçoivent dans des calices le sang précieux qui jaillit de ses mains. Nous n'avons pas besoin de dire que la poitrine et la tête du Christ sont aussi de nouvelle fabrique.

3e *Sujet. Résurrection de Jésus-Christ.* Quatre gardes, couverts de cuirasses, dorment profondément autour du tombeau. Vainqueur de la mort et de l'enfer, Jésus en a soulevé la pierre; il en sort la tête environnée d'une auréole éclatante et les épaules couvertes d'un simple manteau de pourpre. De la main gauche, il tient une croix

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

surmontée d'une banderole rouge, symbole de son sacrifice et du sang qu'il a versé pour le salut des hommes. Au-dessous, le donateur, sa femme et ses quatre enfants. Sur le prie-Dieu du donateur, un écusson d'or chargé d'un monogramme, qui paraît composé des lettres G,R,T,W.

4e *Sujet. Noli me tangere.* Le dimanche qui suivit la mort de Jésus, Madeleine s'était empressée de se rendre à son sépulcre pour y déposer des parfums; mais la pierre en avait été enlevée, et le corps du Sauveur ne s'y trouvait plus. Elle court aussitôt en informer Pierre et Jean et revient elle-même au tombeau. Comme elle versait là des torrents de larmes, son maître lui apparaît. D'abord elle le prend pour le jardinier, mais bientôt elle le reconnaît, se jette à ses pieds et les embrasse. Jésus lui adresse alors ces paroles : Marie, ne me baisez pas les pieds pour me dire un dernier adieu; je ne vous quitte pas encore, je ne vais pas à présent à mon père; pendant quelque temps je serai encore avec vous : *Noli me tangere* (1). C'est cette apparition qui est peinte à la partie supérieure de la fenêtre. Le jardin est clos de palissades. Jésus apparaît à Madeleine sous un arbre, non en habit de jardinier et la bêche à la main, mais simplement couvert d'un manteau de pourpre. La sainte femme se jette à ses pieds et l'adore. Au-dessus de ce tableau, anges musiciens.

5e Fenêtre. — *Un ermite.* — *La Visitation.* — *Saint Sébastien.* Les deux premiers sujets dans le bas, le troisième dans l'intérieur de l'ogive.

1er *Sujet. Un ermite.* Un seul personnage forme le premier tableau. Il se tient à genoux, les mains jointes, sous un dais sculpté avec art. Un nimbe environne sa tête. Il n'est accompagné d'aucun attribut qui puisse le faire reconnaître. La position seule dans laquelle il se trouve nous porte à croire que c'est un solitaire. Au-dessous, le donateur et la donatrice avec leurs enfants.

2e *Sujet. La Visitation.* Oubliant ses prérogatives augustes et n'écoutant que son cœur, Marie a tout quitté pour venir prodiguer ses soins à Elisabeth, qui doit bientôt être mère. Elle arrive auprès de

(1) Evangile selon saint Jean, ch. xx, v. 14.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sa cousine, l'embrasse, et, dans un sentiment profond de reconnaissance, lui raconte les grandes choses que le Seigneur a opérées en sa faveur. Le visage amaigri d'Elisabeth, ses traits allongés, ses rides annoncent qu'elle est parvenue à un âge très-avancé; la Vierge a toute la fraîcheur de la jeunesse. C'est sous une porte, couverte des plus beaux ornements de la renaissance, que la rencontre a lieu. Au-dessous du tableau, le donateur et sa femme sans enfants. Contre le prie-Dieu du donateur, un écusson chargé des deux lettres D L et de ciseaux ouverts.

3e *Sujet. Saint Sébastien.* Le saint attaché à un arbre par les bras et percé de flèches est en proie aux plus vives douleurs. Son corps s'affaisse, les muscles de son visage se contractent; cependant, les deux bourreaux, au milieu desquels il est placé, continuent à exécuter les ordres qu'ils ont reçus; l'un d'eux paraît ne le faire qu'à regret. Ce saint Sébastien n'est pas ici à sa place; nous ne pensons pas, toutefois, que ce soit celui dont nous avons déjà parlé d'après Cambry, et qui devait avoir de plus grandes proportions.

Chevet du bas-côté méridional.

Fenêtre unique. — *Jugement dernier.* Nous avons devant nous une image de ce grand spectacle dont le pressentiment seul faisait tressaillir d'épouvante saint Jérôme. Tout environné d'une vive clarté, la tête ceinte d'une auréole plus brillante encore, le souverain juge des vivants et des morts tient ici ses grandes assises auxquelles doit comparaître le genre humain tout entier. Pendant sa vie mortelle, il a été l'agneau plein de douceur, le pasteur courant après la brebis égarée, le bon père pardonnant à son fils ingrat et prodigue. Le temps de la miséricorde n'est plus; l'heure de la justice a sonné; il va rendre à chacun selon ses œuvres. L'artiste, du reste, n'a rien outré. Le fils de Dieu, il est vrai, conserve sur ses mains, ses pieds et sa poitrine les marques de ses blessures, pour faire comprendre aux pécheurs de quelles grâces ils ont abusé. Mais son visage ne respire pas la vengeance, ses yeux ne sont pas étincelants de colère. Tout en lui indique l'impassibilité et le calme. Tout annonce que la sentence qui va sortir de sa bouche ne sera pas dictée par la passion, mais aussi qu'elle ne peut manquer d'être exé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cutée. Ne pensons donc point que Marie et Jean Baptiste, qui se jettent à ses pieds, cherchent à le fléchir ; ils savent que rien ne peut faire varier ses arrêts. La mère de toute pureté et le saint prédicateur de la pénitence nous rappellent, par leur présence, que les seuls moyens de nous rendre notre juge favorable sont, avec la prière, l'innocence toujours conservée ou les rigueurs du repentir. Et c'est également, si nous ne nous trompons, ce que signifient le lys et le glaive qui touchent aux oreilles du fils de Dieu, le lys au-dessus de Marie, le glaive au-dessus de saint Jean. Saint Pierre, qui se tient debout sous une arcade, ayant en main une clef, symbole des pouvoirs que Jésus a confiés à ses prêtres, semble, de son côté, dire au spectateur que tant que durera le délai qui s'appelle *aujourd'hui* (heb. c. III., v. 13), l'homme peut toujours se pourvoir en grâce, que tout ne lui manquera que lorsque lui manquera l'Eglise. C'est à ses pieds que le donateur et sa femme ont voulu être représentés. Le soleil et la lune n'ont cessé d'éclairer les crimes comme les bonnes actions des hommes ; ils sont cités comme témoins devant le tribunal suprême ; nul ne saurait les récuser. Plus haut apparaît la sainte Trinité, tenant ouvert le livre où rien n'est omis de ce qui nous concerne, où ont été inscrits jusqu'à nos moindres sentiments. *Liber scriptus proferetur in quo totum continetur unde mundus judicetur.* Quelques élus, déjà en possession de la gloire, sont assis auprès des trois personnes divines, les hommes à droite et les femmes à gauche, et un grand nombre d'esprits célestes remplissent l'immensité des cieux, ceux-ci dans l'attitude de la crainte ou de l'adoration, ceux-là répétant, au son de divers instruments, l'hosanna éternel. D'autres, dans une région moins élevée, font encore retentir cette effroyable trompette qui a appelé tous les hommes au jugement. Si maintenant nous abaissons nos regards, nous voyons, aux pieds de Jésus-Christ, saint Michel procédant avec sa balance au pèsement des âmes. Son nom est écrit sur ses vêtements (SANCTE MICHAEL). Satan, ce terrible accusateur, est à sa gauche avec ses suppôts pour recueillir les malheureux réprouvés et les précipiter dans cette immense gueule de monstre d'où sort la flamme, et qui n'est autre chose que la bouche de l'enfer. *Dilatavit infernus animam suam et aperuit os suum absque ullo termino et descendent fortes ejus et populus ejus et sublimes gloriosique ejus ad eum* (Isaïe, c. v, v. 14). A la droite de l'ar-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

change, un bon ange introduit les élus dans le séjour de la gloire. — Le jugement dernier est un des sujets que l'on a le plus souvent représentés au moyen-âge. En mettant sous les yeux des fidèles un aussi imposant tableau, on a voulu leur inspirer une crainte salutaire, commencement de la sagesse. Comment ne pas trembler, en effet, comment n'être pas toujours sur ses gardes quand on a continuellement présents à l'esprit les châtiments terribles réservés aux pécheurs? C'est surtout à la partie supérieure du portail septentrional des églises qu'on l'a placé. Quoiqu'il n'ait pas reçu ici tout le développement qu'on lui a donné dans les bas-reliefs de Reims et d'Auxerre, dans les vitraux de Bourges, il frappe peut-être plus encore à cause de son excellente exécution et de la grandeur des personnages. Du reste, la partie inférieure du vitrail n'existe plus. Des hommes d'une conscience bien timorée ont cru devoir la faire disparaître. Mais si la vue de figures nues, représentant des âmes ou nos premiers parents, pouvait inquiéter des cœurs purs ou inspirer à des esprits corrompus des pensées peu modestes, ne devait-on pas simplement les détacher de la place qu'elles occupaient? En se bornant à reléguer dans quelque dépendance de l'église ces chefs-d'œuvre produits à une époque qui valait bien la nôtre, on les eût du moins conservés à l'admiration des archéologues et des artistes. On ne saurait assez flétrir de semblables actes de vandalisme.

Chapelle de Saint-Nicolas.

1re Fenêtre. — *La transfiguration*. C'est dans cette fenêtre que devait être retracée l'histoire de sainte Catherine. Il n'en reste plus rien, si ce n'est un fragment d'inscription rappelant l'argumentation de la sainte avec les philosophes. A la partie supérieure, la seule où il y ait des vitraux peints, on voit maintenant la transfiguration de Jésus-Christ, sujet rapporté sans doute d'un autre endroit. Le visage du Sauveur est resplendissant comme le soleil, ses vêtements deviennent aussi blancs que la neige. A la vue du prodige, les trois disciples qui l'accompagnent, Pierre, Jacques et Jean, remplis de joie, d'admiration et d'enthousiasme, se jettent à genoux et semblent s'écrier : *Bonum est nos hìc esse.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2e Fenêtre. — *Histoire de saint Nicolas.* Le vitrail de saint Nicolas n'a pas eu tout-à-fait le même sort que celui de sainte Catherine. On ne conserve cependant que cinq des nombreux sujets qui le composaient autrefois.

1er *Sujet. Marins secourus dans une tempête par saint Nicolas.* Pendant sa vie même, saint Nicolas fut le patron des navigateurs et opéra pour eux d'insignes miracles. Un jour, au milieu d'une horrible tempête, des marins, sur le point de périr, réclament son assistance. Nicolas, serviteur de Dieu, s'écrient-ils en répandant des larmes abondantes, si ce qu'on nous a rapporté de vous est vrai, venez à notre secours. Et tout-à-coup leur apparaît un homme qu'ils ne connaissent pas. Me voici, leur dit-il, ne m'appelez-vous pas? Aussitôt il se met à les aider, dirige lui-même la manœuvre et la tempête cesse. A leur arrivée, animés d'un sentiment profond de reconnaissance, tous les gens de l'équipage s'empressent de se rendre à l'église du saint évêque, et reconnaissent en la personne du prélat celui qui les a sauvés. Ils le remercient de ce qu'il a fait pour eux; mais Nicolas leur répond que c'est à la miséricorde de Dieu, et non à ses mérites, qu'il faut attribuer le prodige (1). Saint Nicolas est sur le pont du navire, revêtu de ses ornements d'évêque, la mître en tête; il redresse un mât qui vient de se briser. Le commandant, encore sous l'empire d'une vive terreur, étend ses bras, se jette en arrière et détourne la tête. Les autres personnages s'occupent de la manœuvre ou adressent au saint leur prière. Une femme paraît entièrement rassurée et pleine de confiance. Ce sujet consiste en un seul panneau placé dans la première division. Il y a peu de temps qu'on en a réuni les fragments; nous ne pensons pas qu'il soit complet. L'inscription qui se trouvait au bas se voit maintenant au milieu de la fenêtre que nous venons de quitter. Elle porte :

Coment sainct Nicolas lui estans . . . . parut suz
La mer a des marins et leurs ayda . . . . . .

2e *Sujet. Blé dont la quantité augmente d'une manière miraculeuse.* « Il fut un temps, dit Jacques de Voragine, pendant lequel

---

(1) *Légende dorée* de Jacques de Voragine, page 26 de la première série. Edition française de 1843.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la province où était saint Nicolas souffrit d'une extrême famine, et tous manquaient de nourriture. Alors, l'homme de Dieu apprit que des marins chargés de froment étaient arrivés au port ; il y alla et demanda aux mariniers de soulager le peuple qui mourait de faim en donnant de chaque nef au moins cent muids de froment. Et ils lui répondirent : Seigneur, nous n'oserions, car le grain a été mesuré à Alexandrie, et il faut que nous rendions aux greniers de l'empereur la quantité qui nous a été livrée. Et le saint leur dit : Faites ce que je vous demande, je vous promets que, par la grâce de Dieu, il n'y aura aucune diminution lorsque vous aurez à rendre vos cargaisons aux greniers de l'empereur. Ils lui donnèrent du blé, et, quand ils déchargèrent leurs cargaisons, il se trouva exactement la même quantité qu'ils avaient reçue à Alexandrie. » Le tableau où ce fait a été retracé est au-dessous du précédent, mais il s'étend jusqu'à la troisième division. Au fond, se déploie une vaste mer où voguent plusieurs vaisseaux. Saint Nicolas est près du rivage, vêtu de ses habits pontificaux et accompagné de deux des principaux magistrats de la ville. Il s'adresse à l'officier chargé du convoi. Celui-ci le salue avec respect et paraît disposé à lui accorder ce qu'il demande. Sur le premier plan, une multitude de sacs ont été déposés par terre. Les marins sont occupés à distribuer du blé en présence du saint évêque. Quelques individus ont déjà reçu leur provision, d'autres arrivent ou attendent qu'on les serve. Il en est qui expriment leur reconnaissance et leur surprise. Un personnage placé auprès de saint Nicolas l'interroge ou lui adresse quelques réflexions.

On lit au bas de ce sujet :

Ung temps jadis le peuple de Licie
Feut oppressé de famine mortelle
Le noble sainct pour les siens se soulcie
Considerant . . . . . feut telle
Pour son pays mariniers interpelle
Cent muys de grain partis faict augmēter
Et par deux ans le dur péril repelle
Ce faict divin faict, nul peut lamēter.

3e *Sujet. Les trois jeunes étudiants ressuscités par saint Nicolas.* Trois étudiants, voyageant ensemble et surpris par la nuit, vont demander l'hospitalité dans une chaumière. Le mari refuse d'abord ;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il finit par se rendre aux instances de sa femme. Bientôt, à la vue de ceintures pleines, sa convoitise est excitée; il prend la résolution d'égorger ces jeunes gens pour s'emparer de leur or, et, en effet, aussitôt qu'il les voit plongés dans un profond sommeil, il leur enfonce son couteau dans la poitrine; sa femme devient sa complice. Les membres des malheureuses victimes sont ensuite jetés dans un baquet servant à conserver les viandes salées. Mais tout-à-coup Nicolas frappe à la porte, demande à entrer dans la maison, et, après avoir reproché aux deux époux leur horrible attentat, ressuscite les trois étudiants. Tel est le fait peint sur les panneaux inférieurs de la troisième et de la quatrième division, et que nous avons raconté ailleurs avec plus de détails (1). Dans le fond de l'appartement, le coupable vieillard découpe les cadavres des jeunes étudiants et en jette les morceaux dans son saloir; sa femme l'éclaire. Derrière elle est placé le lit où ces jeunes gens étaient couchés, une servante en soulève les rideaux. Sur l'avant-scène on voit saint Nicolas. Il s'appuie de la main gauche sur sa crosse, et sa main droite, qui vient de bénir, est encore étendue. Les trois écoliers, dont les membres se sont rapprochés à sa prière, ont été rendus à la vie; deux sont à genoux devant le saint et lui témoignent leur reconnaissance, le troisième sort du baquet et va se joindre à ses compagnons. Quoique l'inscription mise au bas de ce sujet paraisse à certains égards lui convenir, nous pensons qu'elle n'est pas ici à sa place; elle provient très-probablement d'un autre tableau qui représentait les trois officiers condamnés par l'empereur Constantin et sauvés par le saint évêque de Myre. Elle est ainsi conçue :

Troys clercz constans envers Dieu ñre syre
Le faulx tyrant Constãtin condamna
Tu . . hacher et briser par son ire
. . . . . bon sainct santé leur redõna
Espoir en Dieu . . . . . .
Les innocens il sauva de martyre
Eureux dont est d . . . . qui tel dona
. . . . . attire.

(1) Page 329 de ce volume.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

4e *Sujet. Mort de saint Nicolas.* Ce sujet occupe le faite du vitrage, au-dessus du suivant. L'évêque de Myre, revêtu de ses habits pontificaux, est étendu sur un lit en forme de coffre ou d'autel. Deux individus, l'un déjà âgé, l'autre plus jeune, viennent contempler encore une fois ses traits vénérables. De l'autre côté, une troupe céleste se présente et s'apprête à transporter dans le sein de Dieu l'âme du bon et charitable pasteur.

5e *Sujet. Culte rendu aux reliques de saint Nicolas.* La châsse du saint, enrichie de fort belles sculptures, est placée sur un autel, au-dessus duquel brûlent plusieurs lampes. Près de cet autel se tiennent deux hommes qui paraissent être des custodes. L'un a en main un livre d'heures, mais il est occupé de tout autre chose que de sa prière. Le second montre des pièces d'or déposées devant les reliques. On remarque en outre dans l'église, et même hors de son enceinte, une multitude de pélerins, à genoux, implorant le secours du bienheureux évêque de Myre ou lui témoignant leur reconnaissance. Ceux-ci s'appuient sur des béquilles, ceux-là tiennent des cierges ou de longs bâtons de voyage. Sur une souche d'arbre, qui se trouve à gauche vers l'extrémité du tableau, est écrit le millésime 1552.

5e Fenêtre. — *Légende de Saint Etienne.* Quand les artistes du moyen-âge et de la renaissance ne trouvaient pas dans l'histoire des faits assez nombreux pour compléter leurs tableaux, ils ne manquaient pas d'avoir recours aux livres apocryphes, aux récits légendaires. Nous en avons eu déjà sous les yeux bien des preuves depuis le commencement de ce pélerinage iconographique. Ici, nous sommes encore devant des peintures dont le sujet n'existe ni dans la sainte écriture, ni dans des historiens dignes de foi. Nous dirons plus, c'est que, malgré de nombreuses recherches, nous n'avons rien vu jusqu'à présent qui pût en donner l'intelligence. Le martyre de saint Etienne, placé au milieu de cette verrière, et son nom, plusieurs fois répété dans les incriptions malheureusement incomplètes des sujets principaux, sont toutefois des données suffisantes pour être convaincu que tout dans la fenêtre se rapporte au patron même de l'église. C'est là, nous ne pouvons en douter, le vitrail dont parle Simon, vitrail qu'il attribue à Engrand, et dont un De La Fontaine a été le donateur. Nous commencerons tout d'abord par

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un pieux emblème qui, en nous redisant le nom de ce généreux paroissien, nous rappelle aussi le sacrifice sanglant du calvaire et les grâces dont il a été la source. Il est au bas de la fenêtre dans le compartiment du milieu.

1er *Sujet. Fontaine de la Déité souveraine.* L'emblème consiste en une fontaine, s'élevant élégante de forme, riche d'ornementation jusqu'à une grande hauteur. Au-dessous de son couronnement elle se dilate en sphère, et là, des mamelles de trois figurines dont elle est entourée, jaillissent des jets de sang qui vont alimenter son vaste bassin. Derrière le bassin sont réunis un grand nombre de personnages ; la vue du prodige les saisit d'admiration. On ne voit, en avant, qu'un homme et trois femmes ; c'est sans doute le donateur lui-même avec sa famille. L'homme se tient debout, les mains jointes ; les femmes sont assises, l'une d'elles feuillette un livre vers lequel les deux autres jettent un regard curieux, la seconde a dans les mains une couronne de fleurs.

Sur un phylactère, qui se déploie au haut de la fontaine, on lit :

Nous descendons en la fontaine
De la Deité souveraine
La source vient pour vérité
De ses deux mains piedz et costé.

Au bas du sujet avait été tracée une longue inscription relative à toute la verrière. Elle est maintenant incomplète ; voici les mots qu'on y retrouve encore :

Jadis en mõde enuyeulx
Fut temps . . . . . .
. . . . . de mortalité
En famine pareillemẽt
Car . . . . . .
Et semblablemẽt sachent tous
Quan lan MVcXXIIII
Le blé . . . . . pour verité
La terre eust grande stérilité
. . . . . furent par accident
. . . . . ceste chéreté
Auquel an sans varieté

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ceste verriere fut dōnée
Et . . . . . .
. . . . . dict De la fontaine
Marchant d'une voulēnté saine
Ou est la nativité mise
De s (Estienne). . . . . .
. . . . pour son intention
Que pour rémuneration
Que son Benoist saulveur jhs
Luy . . . . . .
Que ses amis samblablemēt
En la fin ayent saulvement

Revenons maintenant au sujet qui précède celui-ci, le premier à gauche.

2e *Sujet. Baptême d'un enfant, son enlèvement par le diable.* Dans l'éloignement, sous des arbres touffus, on procède au baptême d'un enfant. Deux hommes, l'un déjà âgé, l'autre assez jeune, le tiennent au-dessus d'une vaste cuve carrée, un troisième lui verse de l'eau sur la tête avec un vase d'or, un quatrième tient un cierge. Enfin, on en remarque un dernier qui paraît n'assister à la cérémonie que comme simple témoin. Sur l'avant-scène, le même enfant est enlevé à travers les airs par un affreux démon. Un solitaire, vêtu d'une cucule grise et d'un scapulaire rouge, le suit des yeux. Il tient de la main gauche son chapelet, et de la main droite menace l'esprit infernal. Son ermitage, bien simple, bien modeste, est situé sur le penchant d'une colline voisine.

Voici ce qui reste de l'inscription :

Dens ung désert ung hermite habitoit . . . . . .
. . . . en ses bras sainct Estienne . . . . . .
Le dit sainct hōme en son pet . . . . . .
Aimable doulx estoit et paisible . . . . . .
Des apostes reçut le sacrement . . . . . .
Des sienses avoit abōdammēt remply . . . . . .

3e *Sujet. Le diable chassé.* Passons maintenant au tableau qui se trouve de l'autre côté de la fontaine. Nous nous trouvons dans un vaste appartement splendidement décoré. Au milieu est un berceau

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur lequel se montre le diable faisant d'affreuses grimaces et disposé à fuir. Celui qui le chasse ainsi est un enfant de quinze à dix-sept ans, habillé en pélerin. De la main gauche il s'appuie sur son bâton, et de la main droite fait un signe de croix du côté de Satan. Un large chapeau, retenu par un ruban, lui retombe sur les épaules. Derrière cet enfant se tiennent debout un homme d'un âge déjà avancé, une femme et une jeune fille. Ils considèrent avec attention ce qui se passe ; l'homme a la tête couverte d'une coiffure à très-larges bords. Sur un dressoir qui s'élève de l'autre côté de l'appartement, et dont les rayons sont chargés d'un grand nombre de vases, on aperçoit les premières lettres du nom d'Engrand : EN.

L'inscription est encore plus mutilée que celle du tableau précédent. Elle ne se compose plus que de ces quelques mots que nous croyons encore utile d'indiquer :

Sainct Esticnne . . . . . que son enfant estoit santz detour
Et l'enne (mi) . . . . . chassé par luy incōtinent
Et que . . . . . muc en sang devūt luy en satan
. . . . . *quy souffriroit passiōn . . . .*
. . . . . *puis prīt . . . . . .*
. . . . . .

4° *Sujet. Baptême donné à un vieillard.* Dans l'une des principales divisions flamboyantes de l'ogive, sur la ligne la moins élevée, nous rencontrons de nouveau notre jeune pélerin ; il confère le baptême à un vieillard, qui sans doute est celui que nous avons vu tout à l'heure assistant à l'exorcisme. Ce vieillard est plongé dans une cuve circulaire supportée par des animaux. Sa femme et deux autres personnes se tiennent près de lui. La cérémonie s'accomplit non à l'intérieur, mais dans le parvis d'une église. Sur l'entablement de la façade principale du temple, fort bel édifice de la renaissance, on lit :

O MATER DEI MEMENTO MEI.

5° *Sujet. Martyre de saint Etienne.* La division voisine de la précédente contient le martyre de saint Etienne. Le saint, vêtu d'une aube et d'une dalmatique, est à genoux dans une attitude pleine de noblesse. Deux bourreaux l'accablent de pierres. Au-dessus de lui, le ciel s'est ouvert et l'on aperçoit les personnes de la Sainte-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Trinité ayant toutes les trois une forme humaine. Le père supporte sur trois doigts le globe du monde.

6e *Sujet. Le repas.* Au sommet de la fenêtre, dans l'encadrement qui surmonte les deux tableaux que nous venons d'examiner, on voit un vieillard assis à une table richement servie, ayant une femme à sa droite et un jeune homme à sa gauche. Une jeune fille les sert. Ces personnages, si nous ne nous trompons pas, sont encore ceux qui se sont présentés à nous dans les sujets précédents. Les autres petites divisions sont occupées par des anges adorateurs ou remplies par des arabesques.

Chapelle de Saint-Jean.

FENÊTRE UNIQUE. — *Baptême de Jésus-Christ.* — *Sainte Catherine.* La fenêtre de la chapelle de Saint-Jean ne renferme que deux sujets, qui n'ont pas même été exécutés pour en remplir les divisions. Moins anciennes que toutes les autres, ces peintures sont d'une assez médiocre exécution.

1er *Sujet. Baptême de Jésus-Christ.* Jésus, profondément recueilli et les bras croisés sur sa poitrine, a les pieds dans le Jourdain; un simple linge lui ceint les reins. Jean-Baptiste, vêtu d'une jupe de peau et d'un manteau écarlate, lui verse avec respect sur la tête l'eau qu'il a puisée dans le fleuve. De l'autre côté, un ange, couvert d'une longue robe, tient dans ses bras les vêtements du Sauveur. Ce sujet occupe trois compartiments. Le bras de saint Jean passe du troisième dans le second, et se trouve ainsi coupé par un large meneau, ce qui est d'un effet on ne peut plus disgracieux.

2e *Sujet. Sainte Catherine.* Maximin avait fait de nombreuses tentatives pour déterminer Catherine à satisfaire ses désirs corrompus. Elle s'était toujours montrée invincible sur ce point, et toujours aussi elle avait refusé d'immoler aux idoles. Irrité de sa résistance et de ses reproches, le prince, d'après les conseils de Cursasade, l'un de ses officiers, fit construire une triple roue garnie de lames de fer et de clous très-aigus pour la mettre en pièces; mais, à la demande de la sainte, un ange brisa avec tant de force la terrible machine que ses débris allèrent tuer plus de quatre mille Gentils. Après la mort de l'impératrice, Maximin espéra que l'éclat du diadème pourrait éblouir celle qu'il aimait éperdument; ce ne

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut toutefois que par le plus profond mépris qu'elle répondit encore à ses propositions. Il ordonna alors qu'elle eût la tête tranchée, et la sentence fut en effet exécutée le 2 novembre 307. Sainte Catherine est représentée ici tenant en main un glaive, instrument de son supplice. Derrière elle est la roue fabriquée d'après les plans de Cursasade. On voit en outre, étendu à ses pieds, un personnage dont la tête est couverte d'une couronne ou d'un casque d'argent. C'est, suivant les uns, Maximin qu'elle foula en quelque sorte aux pieds en l'accablant de son mépris, et, suivant d'autres, son propre père Castis ou Maxence, dont elle triomphe par son martyre ; il était roi, s'il faut s'en rapporter à la tradition.

Chapelle de Saint-Pierre.

FENÊTRE UNIQUE — *Vie de saint Pierre et de saint Paul.* Les vitraux de cette fenêtre, bien inférieurs à ceux d'Engrand, ont été exécutés en 1548. Ils nous rappellent des particularités de la vie des saints apôtres Pierre et Paul, également reproduites sur les tapisseries de la cathédrale de Beauvais. Aussi, pour ne pas tomber dans des redites, nous bornerons-nous à indiquer de quelle manière les sujets ont été ici représentés, renvoyant pour les notions historiques ou légendaires à la notice sur les tapisseries insérée dans ce volume, page 165.

1er *Sujet. Crucifiement de saint Pierre* (1). Le prince des apôtres subit la condamnation qui a été portée contre lui ; mais, ainsi qu'il l'a demandé lui-même, il est attaché à la croix les pieds en haut et la tête tournée vers la terre. Deux anges sont à genoux près de lui, l'un lui présente une couronne de fleurs, l'autre un livre contenant ce qu'il doit dire au peuple. Néron assiste à l'exécution ; sa tête est couverte d'une couronne d'argent en forme de tiare ; il tient un sceptre de la main droite ; des magistrats et de nombreux satellites environnent son trône. Ce sujet occupe la partie inférieure de la première et de la seconde grande division de la fenêtre.

---

(1) Voir ce qui a été dit relativement au crucifiement de saint Pierre, dans la notice sur les tapisseries de la cathédrale de Beauvais, à la page 196 de ce volume.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On ne lit plus, dans l'inscription, que ces mots :

Cōment sainct Pierre estant en . . . . son maistre pendu
Lisoit au peuple . . . . . d'enffer sera
Le . . livre pour . . . . . re — 1548.

2e *Sujet. Conversion de saint Paul* (1). A la suite du tableau précédent, Jésus-Christ, porté sur un nuage par une multitude d'anges et tenant en main un labarum, apparaît à saint Paul avec un visage sévère; il lui reproche sa conduite. A sa vue, le persécuteur des chrétiens est saisi d'épouvante; il tombe à la renverse sur son cheval, qui, ébloui lui-même par la vive lumière dont le Sauveur est environné, s'abat sous son maître. Parmi les nombreux personnages qui accompagnent saint Paul, il en est qui restent calmes et paraissent même n'avoir pas aperçu la lumière céleste; d'autres, au contraire, s'enfuient en détournant leur visage; tous portent un costume militaire. L'apôtre lui-même a été habillé par l'artiste en chef de guerriers. Il est couvert d'une cuirasse, de cuissards, de brassards, et tient en main une lance; sa coiffure consiste en un large turban. Dans le lointain on découvre la ville de Damas.

L'inscription placée au bas de ce sujet est ainsi conçue :

Sainct Paul tombé à terre à la renverse
Oyant la voix véhemente crier
Saulle saulle par trob me cōtroverse
Les yeux en hault se print à s'escrier
Helas mon Dieu de moy q̄ veulx tu faire
Cōtent je suis de mon mal satisffaire. — 1548.

3e *Sujet. Vocation de saint Pierre et de saint André à l'apostolat* (2) Les deux pêcheurs sont dans leur barque sur la mer de Galilée, tout près du rivage; ils lavent leurs filets. Jésus, vêtu d'une longue robe violette, la tête nimbée, se présente à eux et leur or-

---

(1) Voir la notice sur les tapisseries de la cathédrale de Beauvais à la page 245 de ce volume.

(2) Voir ce qui a été dit, sur la pêche miraculeuse et la vocation des apôtres, à la page 237 de ce volume.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donne de tout quitter pour venir avec lui. Plus loin on aperçoit le Sauveur, accompagné de ses nouveaux disciples, se dirigeant vers une autre barque, celle des fils de Zébédée; il va également demander à ces deux frères de laisser là leurs filets et de le suivre. A droite et à gauche du lac s'élèvent un grand nombre de monuments.

Ce tableau est placé au-dessus du crucifiement de saint Pierre. On lit au bas :

Jesus voïant les deux frères germains
. . . . . .
Car tel grand bien je vous metray es maīs.
. . . . . .

4e *Sujet. Ravissement de saint Pierre chez Simon le corroyeur* (1). Au dessus du porche de la maison de Simon, s'avance un balcon environné de colonnes et surmonté d'un riche mais assez lourd entablement. C'est là que Pierre s'est retiré pour vaquer à la prière avant son repas. Il est à genoux, plongé dans une profonde extase. Devant lui descend du ciel une grande nappe dont les quatre coins sont tenus par des anges; elle contient des animaux impurs de toutes les classes; Dieu révèle à l'apôtre le sens de cette vision. En même temps arrivent à la porte de la maison les deux serviteurs de Corneille. Ils sont suivis du soldat que le centurion a chargé de les accompagner. Ce sujet est à côté du précédent.

L'iuscription porte :

. . . . *saīct Pierre estāt captif* . . . . . .
Luy portans bestes . . . . . .

5e *Sujet. Inhumation de saint Pierre et de saint Paul.* Dans la moins élevée des petites divisions, celle du milieu, deux hommes assez bien vêtus déposent dans une fosse profonde et carrée les corps des saints apôtres. Chacun de ces corps est enveloppé d'un suaire.

6e *Sujet. Saint Paul conduit au lieu de son supplice.* Dans la première des divisions qui se trouvent à gauche de la précédente,

---

(1) Voir ce qui a été dit, sur la vision des animaux impurs, à la page 173 de ce volume.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

saint Paul est conduit au lieu de son supplice par un soldat qui le tient avec des cordes; il a les mains liées derrière le dos. Sa tête est environnée d'une vive lumière.

7e *Sujet. Exécution de saint Paul* (1). Plus haut s'exécute la sentence portée contre l'apôtre des Gentils. Il est à genoux; le soldat lève son épée pour lui trancher la tête. L'empereur, assis sur son trône le sceptre en main, peut s'assurer par lui-même que l'on obéit à ses ordres

8e *Sujet. Apparition de saint Pierre et de saint Paul à Néron* (2). Dans l'encadrement suivant, les deux saints, la tête environnée d'une éclatante lumière, apparaissent à Néron et lui adressent de sanglants reproches. Le tyran tremble sur son trône.

9e *Sujet. Saint Pierre en prière.* Dans la dernière division, saint Pierre est en prière, la tête ceinte encore d'une brillante auréole.

Chapelle de Saint-Eustache ou de Notre-Dame de Bon-Secours.

FENÊTRE UNIQUE. — *Saint Eustache. — Le Sauveur invitant les fidèles à son divin banquet. — Saint Jean-Baptiste. — Sainte Marguerite. — Saint Jean l'évangéliste.* Eustache, nommé d'abord Placide, était maître de la milice de l'empereur Trajan; il trouvait son bonheur à secourir les malheureux, mais il adorait les idoles. Ses bonnes œuvres lui méritèrent la grâce d'être appelé avec sa famille à la lumière de l'évangile. Un jour qu'il était à la chasse, il rencontra une bande de cerfs, et l'un d'entre eux, le plus grand et le plus beau de tous, quittant le reste de la bande, s'enfuit avec une extrême vitesse. Placide se mit aussitôt à le poursuivre, laissant aux soldats qui l'accompagnaient le soin de courir après les autres. Cet animal, parvenu à une grande distance, monta sur une éminence et s'arrêta tout-à-coup. Placide approchait, avisant aux moyens de s'en saisir, lorsqu'il aperçut entre ses deux cornes une croix brillante comme le soleil sur laquelle était l'image de Jésus-Christ, et il entendit une voix partant de cette image qui lui dit : Je suis Jésus; je

(1) Ce volume, page 197.
(2) Ce volume, page 326.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

viens ici pour courir après toi comme tu cours après les animaux de la forêt et t'attirer à moi ; tes aumônes m'ont parlé en ta faveur. Placido, à ces paroles, tomba de cheval et s'évanouit. Revenu à lui quelque temps après, il s'écria : Faites-moi comprendre ce que vous m'avez dit et je croirai en vous. Jésus lui répondit : Je suis le Christ ; c'est moi qui ai créé le ciel et la terre, qui ai fait sortir la lumière des ténèbres, qui ai réglé les temps, les jours et les années. Pour le salut du genre humain, je me suis incarné, j'ai été crucifié, et je suis ressuscité le troisième jour. Placide, entendant toutes ces choses, tomba de nouveau à terre, et il s'écria : Je crois, Seigneur, que vous êtes celui qui a tout créé et qui convertit les pécheurs. Le Seigneur lui dit alors : Puisque tu crois, va trouver l'évêque de la ville et fais-toi baptiser ; mais reviens demain, et je t'apprendrai ce qui doit t'arriver. Placido, de retour chez lui, raconta à sa femme ce qu'il avait vu et entendu, et l'engagea à l'accompagner avec ses deux enfants pour recevoir tous ensemble le saint baptême. Au milieu de la nuit ils allèrent trouver l'évêque de Rome, qui les reçut avec joie et les baptisa. Il donna à Placide le nom d'Eustache, à sa femme celui de Théospida. Les enfants furent appelés, l'un Agapet et l'autre Théospite.

Le matin, Eustache partit comme pour chasser, et, lorsqu'il fut arrivé vers le lieu où il avait vu la veille l'image du Christ, il envoya ses soldats dans diverses parties du bois. Bientôt le cerf s'offrit de nouveau à ses regards, portant encore entre les cornes la même image. Elle fit entendre ces paroles : Eustache, tu es bien heureux d'avoir été lavé dans les eaux du baptême ; mais dans peu ta foi sera mise à l'épreuve, le démon s'armera contre toi, tu auras beaucoup à souffrir et beaucoup à combattre ; il faut que tu te montres comme mon serviteur Job. Lorsque tu auras été humilié, je te rétablirai dans ta gloire primitive. Seigneur, répondit Eustache, je suis prêt à tout ; seulement, accordez-moi le don de la patience.

La prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Bientôt, en effet, une épidémie enleva à Eustache ses esclaves ; ses chevaux et ses troupeaux moururent tout-à-coup ; des brigands, pénétrant la nuit dans sa maison, enlevèrent tout ce qu'ils purent trouver, et il fut obligé de se sauver, au milieu de la nuit, avec sa femme et ses enfants, sans rien emporter.

Il prit alors le parti de se retirer en Egypte. Le maître du vaisseau

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur lequel il s'embarqua, frappé de la beauté de Théospida, se sentit de la passion pour elle et conçut le désir de la garder. Bientôt il trouva un prétexte spécieux pour mettre son dessein à exécution, Eustache se trouvant dans l'impossibilité de lui payer le prix de la traversée. Rien ne put lui faire changer de détermination. Il se montra insensible aux larmes comme aux reproches de cette famille infortunée, et l'ancien chef de la milice de Trajan, menacé par l'équipage, se vit obligé d'abandonner sa femme et de partir.

Arrivé auprès d'une rivière et ne pouvant la passer avec ses deux fils à la fois, à cause de la crue des eaux, Eustache se contenta d'en prendre un; mais, comme il repassait le fleuve pour chercher l'autre, un loup accourt, se saisit de l'enfant qu'il vient de quitter et le transporte dans la forêt voisine. En même temps, un lion se jette sur le second et l'emporte également dans sa gueule.

Le cœur navré de tristesse, le malheureux père se retira dans un village, où il resta pendant quinze ans occupé à garder les terres des habitants. Ses fils, qui avaient été sauvés, l'un par des cultivateurs et l'autre par des bergers, furent élevés dans un autre village. Ceux mêmes à qui ils étaient redevables de leur conservation en prirent soin. Le Seigneur veilla aussi sur Théospida et ne permit point qu'elle fût outragée par le maître du vaisseau, dont il changea les dispositions à son égard.

L'empereur, vivement inquiété par ses ennemis, se rappela l'ancien maître de la milice, qui autrefois avait si vaillamment combattu à la tête des légions romaines. Nul ne lui paraissait plus capable que lui de prendre le commandement dans des circonstances aussi difficiles. Il désira ardemment le retrouver, et envoya à cet effet des soldats dans les différentes parties du monde. Deux de ces soldats, qui autrefois avaient servi sous Eustache, vinrent dans le village où il était. Celui-ci les reconnut, mais eux ne le reconnurent point. Ils lui demandèrent s'il n'avait pas vu un étranger appelé Placide, ayant une femme et deux enfants. Eustache ne voulut alors leur rien dire; il les pria cependant de venir dans la maison qu'il habitait et leur donna à manger. Les soldats le considérèrent attentivement, et, l'ayant reconnu à la trace d'une blessure qu'il avait reçue dans un combat, ils se jetèrent à son cou, puis ils lui apprirent le but de leur mission, le revêtirent de riches habits et l'emmenèrent avec eux. Après un voyage de quinze jours ils arrivèrent auprès de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'empereur, qui mit de nouveau Eustache à la tête de la milice.

Les troupes étaient trop peu nombreuses contre de si puissants ennemis, on ordonna donc de nouvelles levées. Le village où se trouvaient les fils d'Eustache dut fournir deux soldats, et ce furent ces jeunes gens mêmes que les habitants indiquèrent comme les plus propres au service militaire. Ils furent enrôlés dans la milice.

Eustache, après avoir remporté une victoire signalée, fit reposer ses troupes dans le lieu où se trouvait sa femme. Théospite et Agapet, par la permission de la divine Providence, furent logés dans la maison qu'elle habitait. Vers le milieu de la journée, les deux jeunes soldats, causant ensemble en présence de Théospida, se mirent à s'entretenir de leur enfance. L'aîné dit au plus jeune : Les seuls souvenirs qui me restent c'est que mon père était chef de la milice et que ma mère était fort belle ; ils eurent deux fils, moi et un autre plus jeune que moi qui était aussi fort beau. Ils nous prirent une nuit, quittèrent leur maison et s'embarquèrent. Lorsque nous débarquâmes, notre mère resta dans le vaisseau, je ne sais pourquoi. Notre père, arrivé auprès d'une rivière, la passa avec mon frère et me laissa sur le rivage ; mais lorsqu'il venait pour me reprendre, un loup survint et saisit cet enfant, un lion se jeta en même temps sur moi et m'emporta dans la forêt ; mais des bergers m'arrachèrent de la gueule du lion et m'élevèrent. Je n'ai jamais pu savoir ce qu'étaient devenus mon père et mon frère. C'est moi, s'écria aussitôt le plus jeune, qui suis votre frère, car ceux qui m'ont élevé m'ont répété qu'ils m'avaient arraché de la gueule d'un loup. Et se jetant dans les bras l'un de l'autre, ils s'embrassèrent. Théospida, qui avait tout entendu, soupçonna dès lors que ce pouvaient bien être ses enfants. Le jour suivant elle alla trouver le maître de la milice pour le conjurer de la reconduire à Rome, sa patrie. Mais à peine lui eut-elle adressé quelques paroles qu'elle fut convaincue que c'était son mari. Elle se jette donc à ses pieds et lui dit : Ah ! si je ne me trompe, vous êtes bien Placide, maître de la milice, que le Seigneur a converti et qu'il a fait passer par tant d'épreuves ; ne reconnaissez-vous pas votre femme, qui vous a été ravie sur la mer ? Eustache la reconnut aussitôt et l'embrassa en fondant en larmes. Théospida demanda à son mari ce qu'étaient devenus leurs enfants. Il lui répondit qu'ils avaient été dévorés par des bêtes féroces, et lui raconta comment ils lui avaient été enlevés. Rendons grâces à Dieu!

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'écria alors Théospida ; en nous rendant aujourd'hui l'un à l'autre, il nous rend encore nos enfants, et elle lui raconta ce qu'elle avait entendu la veille. Eustache fit venir les deux jeunes gens, reconnut que c'étaient ses fils et leur donna, ainsi que Théospida, mille marques d'affection. Toute l'armée prit part à sa joie.

Pendant l'expédition, Trajan était mort. En arrivant à Rome, Eustache trouva sur le trône Adrien, qui le reçut avec de grandes démonstrations, le félicita de la victoire qu'il avait remportée et du bonheur qu'il avait eu de retrouver sa femme et ses fils. Le lendemain, ce prince alla au temple pour sacrifier aux Dieux, en reconnaissance du triomphe remporté sur les barbares ; mais Eustache ne voulut point sacrifier avec lui. Adrien s'en étonna et lui en demanda la raison. Je suis chrétien, lui répondit le général ; je ne sacrifierai pas à des idoles ; je n'adore que Jésus-Christ. L'empereur, plein de colère, ordonna qu'on le conduisît dans le cirque avec sa femme et ses fils, et qu'on lachât sur eux un lion furieux ; le lion s'approcha en baissant la tête pour leur témoigner son respect, et il se retira aussitôt. Alors on fit rougir un taureau d'airain et on les y jeta tout vivants. Les saints y entrèrent en priant et en bénissant Dieu, et bientôt ils rendirent leur âme au Seigneur. Trois jours après ils furent, en présence de l'empereur, retirés du taureau d'airain et on les retrouva intacts ; leurs cheveux mêmes n'avaient pas été consumés par le feu. Les chrétiens enlevèrent leurs corps et les déposèrent dans un lieu où l'on bâtit dans la suite un oratoire (1).

Les différentes scènes de ce drame si émouvant ont été retracées presque toutes, mais sans ordre, sur la verrière de la chapelle de Saint-Eustache. Elle contient en outre, à sa partie inférieure, plusieurs sujets entièrement étrangers à la vie du saint. C'est par ceux-là que nous commencerons.

1^er^ *Sujet. Jésus-Christ invitant les fidèles à la participation de la Sainte-Eucharistie.* Le Sauveur, nu et la tête couronnée d'épines, est debout. D'une main il tient sa croix, et de l'autre il montre un calice surmonté d'une hostie. L'inscription qui se trouvait au

---

(1) Jacques de Voragine : *Légende dorée*, légende de saint Eustache, page 160 de l'édition de 1505, et page 335 de la première série de l'édition française de 1843.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bas du tableau était la traduction de ce passage de l'Evangile : *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem habet vitam æternam*, Joan., c. VI, v. 55. On ne lit plus que ces mots :

Qui menge . . . . . ma chair . . . .
Sang . . . . . .

2e *Sujet. Saint Jean-Baptiste.* Jean de Malinguehen, donateur de cette partie de verrière, est à genoux, les mains jointes, devant un prie-Dieu en forme d'autel (1). Saint Jean-Baptiste, son patron, le présente au Sauveur de la main gauche, et sur le bras droit il porte un des emblèmes qui le font reconnaître, l'agneau divin. Les quatre fils du donateur se tiennent également à genoux derrière lui. Au prie-Dieu de Jean de Malinguehen sont fixées les armes de sa famille : *D'argent à un fer de moulin de sable.* — Inscription :

Jehan de Malinguehen naguères maire a donné celte
Partie de voirrière et se recommande à vos bõnes prières.

3e *Sujet. Sainte Marguerite.* La sainte, foulant aux pieds le dra-

---

(1) La maison de Molinguehen, autrement dite de Malinguehen, est une des plus anciennes du duché de Brabant. Elle avait sa seigneurie près de Nivelle, au Brabant-Wallon. La plupart de ses membres ont rempli des postes importants dans l'armée, dans la magistrature, à la cour des princes. L'un d'entre eux, Robert de Molinguehen, vint s'établir en France en 1419, et c'est de lui que sont issus les seigneurs de Douy, terre qui, maintenant encore, appartient à cette honorable famille. La maison de Molinguehen portait *de gueules à trois fers de moulin d'or.* En 1353, Thierry de Molinguehen prit, en signe de deuil, *d'argent à trois fers de moulin de sable*, et quelques-uns de ses descendants, entre autres Jean de Malinguehen, donateur de la verrière, ne mirent dans leur blason qu'un seul fer de moulin au lieu de trois. En dernier lieu, Pierre de Malinguehen, baron de Brétisel, seigneur de Douy et autres lieux, conseiller du roi, président-lieutenant-général civil et militaire au baillage et siége présidial de Beauvais, obtint, comme officier du roi, de porter *un fer de moulin d'argent sur champ d'azur,* champ des armes de la maison de France. Les descendants actuels ont préféré reprendre le blason primitif : *De gueules à trois fers de monlin d'or.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gon infernal et tenant une croix de la main droite, présente au fils de Dieu Marguerite Gaillard, femme de Jehan de Malinguehen, qu'accompagnent ses six filles. Au milieu des bas-reliefs, dont est orné le prie-Dieu de cette donatrice, on distingue l'image de sa sainte patronne. Avec un si grand nombre d'enfants, ni l'ancien maire de Beauvais, ni sa femme ne pouvaient craindre que leurs biens vinssent à passer dans les mains de collatéraux ou d'étrangers; aussi a-t-on écrit au-dessous de ce sujet :

Nul n'est travail (besoin) *de loing venir, venir aux biens pour Succéder. Vous voyez et si congnoissez qu'il n'y a faute d'héritiers.*

4e *Sujet. Saint Jean l'évangéliste.* Saint Jean a la main droite sur son cœur, ce cœur si pur, si brûlant d'amour pour le Sauveur. De la main gauche il tient une palme et un calice surmonté d'un dragon, et présente à Dieu une femme, qui sans doute est encore une parente de Jean de Malinguehen. Celle-ci est accompagnée de sa fille. Derrière son prie-Dieu se montre l'aigle de l'évangéliste. On trouve au bas du tableau un excellent conseil :

Faict ce que tu vouldras avoir faict quand tu Mourras. L'an mil cinq cens cinquante-trois.

5e *Sujet. Conversion d'Eustache.* L'on est au milieu d'une vaste forêt. Le cerf poursuivi par Eustache s'est tout-à-coup arrêté sur un tertre. Entre ses bois s'élève une croix portant la représentation du Sauveur. Le chef de la milice est à genoux devant la sainte image, les yeux fixés sur elle, les oreilles attentives à la voix qui se fait entendre, les bras étendus. Impossible de mieux rendre à la fois la surprise, le respect et la crainte. Les chiens eux-mêmes, restés immobiles, partagent l'étonnement de leur maître. A quelques pas de là, un cavalier tient par la bride le cheval d'Eustache. Au-dessus du cerf l'on aperçoit dans un nuage Dieu le père, la tête ceinte d'une couronne radiée ; il tient le monde de la main gauche et bénit de la droite. Le donateur et sa femme ont été représentés du même côté, à genoux et les mains jointes. Le prie-Dieu du donateur supporte son blason : *De gueules au chevron d'or chargé de trois étoiles d'argent, accompagné de deux trèfles d'or, d'une croix et d'un croissant d'argent.* Aux pieds d'Eustache, un écu à fond damassé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

présente un monogramme composé des lettres A, P et T ou L. On a pensé que ce pouvait être celui d'Engrand le Prince ; mais Engrand, comme nous l'avons vu, mourut en 1530, et cette partie de verrière ne fut exécutée qu'en 1554. D'ailleurs, cet artiste écrivait son nom avec un E et non avec un A. Ce serait donc plutôt le monogramme d'un de ses fils, si ce n'est celui d'un Lepot.

Ce sujet occupe toute la partie supérieure des deux premiers compartiments de la fenêtre ; on lit dans le premier :

Comment sainct Eustace fut conver
ti à la foi de Jésus-Christ. — 1554.

Et dans le second :

Eustace . . . es marchant et bourgois
de Beauvais a doné ceste verrière pes Dieu pour luy. — 1554.

6e *Sujet. Incendie et pillage du palais d'Eustache.* Le palais que le peintre verrier a donné pour habitation au chef de la milice de Trajan ne le cède ni en grandeur, ni en magnificence aux plus beaux châteaux de nos rois. Pénétrons dans ces vastes et nombreuses galeries et admirons en un instant la majestueuse ordonnance et la brillante ornementation. Toute cette noble architecture va bientôt disparaître. Ces arcades, ces colonnes de marbre, ces entablements couverts de sculptures ne tarderont pas à s'écrouler. Le feu a été mis au palais. Déjà la flamme en a gagné les voûtes, et des tourbillons de fumée s'élèvent de toute part. A la faveur de l'incendie, d'anciens compagnons d'armes d'Eustache, devenus des brigands, se livrent à un infâme pillage. Or, argent, vases précieux, statues, tableaux, riches vêtements, ils se hâtent de tout prendre et de tout emporter. — Inscription :

Come les faulx amys . . . . . desloyaulx
D'un certain mal voul . . . . . fortune
Bruslerent les maisons . . . . . chasteaux
Que sainct Eustache . . . . . tune.

7e *Sujet. Résignation d'Eustache dans ses épreuves.* Ce sujet est au-dessous du précédent, dans la troisième grande division. Eustache, sa femme et ses fils à genoux, bénissent Dieu et acceptent,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec une sainte résignation, les tribulations par lesquelles il plaît à la divine Providence de les faire passer. Leur costume est celui que portaient les princes et leurs enfants à l'époque de la verrière. On a donné un coussin de soie damassée aux deux jeunes fils d'Eustache, et l'on a garni le fond de l'appartement d'un baldaquin ou d'un trône de la même étoffe. Ce luxe est ici un véritable contre-sens. — Inscription :

Apres ses biens brulez et toute sa finance
Sainct Eustache rendit, es lieux les plus secretz
En suivant le bon Job l'honneur de patience,
Graces à ñre (notre) *Dieu sans soupirs et regretz.*

8e *Sujet. Fuite d'Eustache.* Eustache et sa femme sont à la porte du parc de leur palais, tenant, l'un et l'autre, par la main un de leurs fils. Ils fuient, et quoique pleins de courage ils ne peuvent entièrement dissimuler leur tristesse involontaire. Les enfants ne les suivent qu'à regret ; ils rappellent, du moins par leur lenteur, ces vers de Virgile :

Dextræ se parvus Iulus
Implicuit sequiturque patrem non passibus æquis.

(*Enéide*, liv. 2e, vers 723.)

L'opinion des habitants de Beauvais est qu'il faut reconnaître ici, dans saint Eustache, Charles IX. C'est là aussi ce qu'ont avancé, après de sérieuses confrontations, Montfaucon (1), Le Vieil (2), E. H. Langlois (3) et André Pottier (4). Outre qu'il entrait assez dans les habitudes des artistes de la renaissance de représenter, dans leurs tableaux historiques ou légendaires, les personnages les plus remar-

---

(1) Montfaucon : *Monuments de la monarchie française*, tome 5me, page 216, planche xxiii.

(2) P. Le Vieil : *Traité de la peinture sur verre.*

(3) E. H. Langlois : *Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre.* Rouen, 1832, page 234.

(4) *Monuments français inédits*, dessinés par Willemin, avec texte par André Pottier, tome 2e, pages 46 et 47, et planche ccxlii.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quables de cette époque, il y avait un certain à-propos à donner, à l'un des principaux patrons des chasseurs, les traits d'un prince excessivement passionné pour la chasse et auteur lui-même d'un ouvrage sur cette matière. Quant à la femme d'Eustache, déjà d'un âge avancé, ce serait plutôt la mère de Charles IX, Catherine de Médicis, que son épouse Elisabeth d'Autriche. Mais cette dernière nous paraît être représentée sous le nom de Théospida dans le tableau précédent, et c'est probablement son père, Maximilien II, qui s'y trouve avec elle sous le nom d'Eustache. — Inscription :

Soudain il en partit au plus hault des montaignes
Or il erroit aux boys loing des gens et du bruict
Ores dedans les prez ou parmy les campaignes
De sa femme et enfans seulement estant suict.

Au-dessous de cette incription, le donateur et sa femme sont à genoux dans une église que soutiennent des colonnes de marbre. Sur le prie-Dieu du donateur on a peint ses armes *d'azur au rôti embroché d'argent, accompagné de trois trèfles également d'argent.* On lit au bas du panneau :

Mahiot Brocard a donné ceste vitre lequel
trespassa le XIX^e^ jour d'avril 1572.
Priez Dieu pour luy. — 1575.

Les autres sujets sont contenus dans les petits encadrements qui divisent la grande arcade de la fenêtre. Ils ne sont pas exécutés avec moins de soin que ceux qui viennent de fixer un instant notre attention. Tout y est si pur de dessin, si fini, qu'on les dirait faits pour être vus de près. Nous allons les étudier en commençant par la rangée inférieure.

9^e^ *Sujet. Aumônes faites aux pauvres par Eustache.* Dans le tout petit compartiment qui se présente le premier, on a placé un ange portant la croix de Jésus-Christ, mais cette figure est ici hors de sa véritable place. Dans la seconde division, une multitude de pauvres, la plupart vieux ou infirmes, se pressent au bas du perron du palais d'Eustache. On remarque parmi eux une vieille femme qui a devant elle un enfant presque nu. Le chef de la milice dis-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tribue lui-même ses aumônes. Il tient en main un sac d'argent, et l'un de ses fils lui apporte une corbeille remplie de pains.

10e *Sujet. Eustache part pour se faire baptiser.* Il vient de quitter sa demeure au milieu de la nuit. La joie brille sur son visage et sur celui de Théospida. Ils s'entretiennent ensemble des prodiges que Dieu, dans sa miséricorde, a opérés en leur faveur et du sacrement qu'ils vont recevoir. Leurs enfants, partageant les sentiments qui les animent, marchent devant eux d'un pas rapide.

11e *Sujet. Baptême d'Eustache et de sa famille.* Eustache est debout dans une cuve baptismale. L'évêque de Rome, vêtu de ses habits pontificaux, répand l'eau sainte sur la tête du néophyte. Théospida, Agapet et Théospite, accompagnés d'une vieille femme, se tiennent avec foi et piété auprès des fonts sacrés, attendant l'heureux moment où ils y seront eux-mêmes plongés. La dernière division de la rangée est encore occupée par un ange. Celui-ci tient la colonne de la flagellation.

12e *Sujet. Eustache soumis au supplice du fer rouge.* Il n'y a plus dans la première division de la seconde rangée que des verres blancs. Dans le second encadrement, Eustache est suspendu par les bras à une espèce de gibet. Deux bourreaux lui appliquent sur les côtés des plaques de fer rouge. A gauche de l'échafaud se groupent une multitude de spectateurs ; à droite, de nouvelles plaques rougissent dans un brasier ardent.

13e *Sujet. Eustache et sa famille dans le taureau d'airain.* Les athlètes de Jésus-Christ vont bientôt recevoir la récompense de leur foi et de leur sainte intrépidité. Eustache, Théospida, Agapet, Théospite, tout rayonnants de joie et de bonheur, sont à genoux dans le taureau incandescent. Ils élèvent les yeux au ciel et remercient le Seigneur de les avoir jugés dignes de souffrir et de mourir pour lui. Deux soldats entretiennent le feu allumé sous la terrible machine.

14e *Sujet. Eustache dans la forêt après son baptême.* Le saint ne pouvait manquer au rendez-vous qui lui avait été donné. Il se trouve de nouveau en présence du crucifix et apprend par quelles tribulations il doit être éprouvé. Soldats et meute derrière lui.

15e *Sujet. Eustache, messier ou garde-champêtre.* Dans la première division de la troisième rangée, saint Eustache garde les propriétés des habitants du village où il s'est retiré. Il se tient debout,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une hallebarde à la main, près d'une vigne ; son chien est couché à ses pieds.

16e *Sujet. Sépulture d'Eustache.* Une multitude de chrétiens déposent le saint martyr dans un magnifique tombeau de marbre.

17e *et dernier Sujet. Culte de saint Eustache.* Les reliques de saint Eustache, de sa femme et de ses enfants, contenues dans un fort beau reliquaire, sont déposées sur un autel ; de pieux fidèles viennent les vénérer.

L'abbé BARRAUD.

CHASSE EN CUIVRE ÉMAILLÉ

DE SAINT-ÉTIENNE DE BEAUVAIS.

Cette châsse, qui provient de l'ancienne abbaye de Saint-Symphorien et qui remonte au moins au XIe ou XIIe siècle, est placée dans l'église de Saint-Etienne, sur l'autel de la chapelle Sainte-Marguerite ; elle a seize centimètres de longueur sur quinze de hauteur. Sa forme est celle d'un cercueil ou plutôt d'un bâtiment rectangulaire, surmonté d'un toit aigu et supporté par quatre pieds carrés.

Les deux petites façades terminées par un pignon diffèrent peu sous le rapport des ornements qui les décorent ; elles présentent, l'une et l'autre, au milieu d'un petit encadrement de diverses couleurs semé de croisettes dorées, quatre fasces ou zones surmontées d'un triangle. La première fasce, qui est d'un bleu foncé, porte deux losanges de couleurs variées ; la seconde est verte et tout unie ; la troisième ressemble à la première, et la quatrième à la seconde ; le triangle, bleu foncé, est orné de deux losanges et d'une rosace. Sur toute cette surface est figuré un saint, nimbé, vêtu d'une longue robe, et par-dessus d'un manteau qui retombe sur l'un de ses bras. Cette figure n'est pas en relief ; elle est formée par des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lignes tracées en creux sur le cuivre et dorée ; le nimbe seul est émaillé.

Chacune des grandes façades a son ornementation particulière ; l'une d'elles montre sur sa paroi verticale cinq zones ou fasces différentes séparées par des lignes dorées. La première zone, en commençant par le bas, est bleu foncé; elle est couverte en partie par trois espèces d'arcs-en-ciel surmontés de losanges allongées. Les couleurs de ces arcs, ou plutôt de ces demi-rosaces, sont très-variées. La seconde zone est verte et semée de petits grains de blé d'or. La troisième, d'un bleu foncé, porte six petites rosaces remplies d'émaux blanc, bleu clair, bleu foncé et rouge, ou jaune, vert clair, bleu foncé et rouge. La quatrième zone ressemble à la seconde. La cinquième, d'un bleu foncé, est couverte de six losanges remplies d'émaux de couleurs variées; sur cette paroi sont fixées par des clous trois figures de saints, en cuivre doré, d'un travail très-grossier ; elles sont toutes en demi-relief et paraissent représenter des évêques revêtus de manteaux ou de chapes ; elles n'ont point de pied. La partie inclinée, qui s'élève au-dessus de celle-ci pour former la moitié de la toiture, lui ressemble entièrement, si ce n'est que dans la troisième zone les rosaces sont remplacées par des losanges. Trois figures en relief sont appliquées également sur sa surface.

Les deux parois de l'autre grande façade offrent ensemble un échiquier composé de quatre grandes losanges et de huit triangles. Les losanges ont un fond bleu elair semé d'une multitude de croisettes, les triangles un fond bleu foncé couvert de points carrés très-rapprochés. Des lignes vertes séparent les losanges et les triangles. La paroi inférieure s'ouvre à charnière ; elle est munie d'une serrure.

La châsse de Saint-Etienne est encore maintenant l'objet d'une espèce de pélerinage. Elle renferme plusieurs ossements que l'on croit être des reliques de saint Symphorien et de saint Cunifort, martyrs. On vient au pied de l'autel, où elle est déposée, réclamer la protection de ces saints en faveur des petits enfants atteints du carreau ou qui ne marchent que difficilement.

L'abbé BARRAUD.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE

SUR

L'ABBÉ FÉLIX MAILLARD,

Vice-Président de la Société académique,

LUE A LA SÉANCE DU 21 MAI 1855.

Plus sont douces et sympathiques les relations qu'établissent entre les membres de la Société académique une mutuelle estime et le goût de mêmes études, plus sont douloureuses les pertes, trop malheureusement répétées, qui sont venues, depuis peu de mois, décimer nos rangs. La tombe d'un de nos plus regrettables confrères, M. Fabignon, bibliothécaire-archiviste de la Société, venait à peine de se refermer qu'un nouveau coup, non moins cruel et encore plus prématuré, enlève à la Société, dans l'un de ses Vice-Présidents, un des membres qui avaient le plus puissamment concouru à sa fondation et à son développement. La perte de l'abbé Maillard ne nous prive pas seulement d'un savant distingué, dont le mérite honorait notre Société et éclairait ses travaux, elle nous enlève un saint prêtre, dont les vertus sacerdotales et la vie toute de dévouement étaient

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour tous une leçon vivante, et un homme de cœur, dont l'âme affectueuse et les aimables qualités avaient fait un ami pour chacun de nous. C'est sous ces traits que le souvenir de l'abbé Maillard restera gravé au fond de nos cœurs, et, en vous rappelant ici les principaux actes d'une vie si courte et toutefois si bien remplie, nous n'aurons à craindre que de rester, dans l'expression, au-dessous de vos souvenirs et de nos propres regrets.

La famille de l'abbé Maillard est originaire de Maisoncelle-Saint-Pierre, canton de Nivillers, où résident encore plusieurs de ses membres; mais lui-même est né le 28 avril 1809, à Paris, où son père, capitaine dans la garde impériale, se trouvait alors pour son service. Il reçut au baptême les noms de Désiré-Martial-Félix, dans lesquels M. Maillard père semblait avoir pris plaisir à consigner l'expression de sa tendresse pour son fils et le secret désir d'une carrière illustrée par les armes. L'abbé Maillard est resté toute sa vie, et autant que lui permettait la sainte vocation qu'il avait suivie, fidèle à ce vœu présumé de son père.

Le capitaine Maillard eut à peine le temps de voir le fils qui devait si honorablement porter son nom, si même cette joie lui fut donnée. L'orage qui se formait sur le Danube appelait en Allemagne l'élite de notre armée. La garde impériale devait marcher au premier rang dans cette mémorable campagne où l'Empereur commandait en personne. Capitaine aux chasseurs à pied de la vieille garde, M. Maillard quitta la France, pour ne plus y revenir, dans cette même année 1809 qui lui avait donné un fils. Devenu ainsi, en quelque sorte, orphelin du vivant de son père, Félix Maillard fut placé chez son oncle, chirurgien à Saint-Sulpice, où il fut élevé et instruit de manière à être bien préparé pour une éducation libérale.

MM. Maillard, père et oncle de notre confrère, avaient eux-mêmes reçu une éducation plus soignée que celle qu'on donnait alors aux jeunes gens de la campagne, grâce à l'amitié et aux soins d'un oncle, d'abord professeur de rhétorique au collége de Navarre, et alors juge de paix du canton de Froissy, où il a laissé une mémoire justement honorée. C'est à la faveur de l'instruction qu'ils avaient reçue dans leur enfance, qu'ils étaient parvenus, l'un à se faire une position honorable dans l'armée, l'autre à exercer la profession libérale de médecin.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est auprès de ce dernier que le jeune Maillard reçut les premiers éléments d'instruction et apprit même assez de latin pour entrer, au mois d'octobre 1819, au collége de Beauvais, alors dirigé par le vénérable abbé Guénard.

Il est permis de croire que le séjour du jeune Maillard à Saint-Sulpice, pendant les premières années de son enfance, lui aura permis de profiter, pour sa culture intellectuelle et morale, du voisinage du château de Crécy qu'habitait alors M. Després, homme de lettres dont la bienveillance égalait le talent, et dont la haute intelligence aimait à se mettre au niveau de celle des enfants pour leur donner les plus attrayantes leçons de littérature, de science et de philosophie chrétienne.

Ceux qui ont connu l'abbé Maillard dans les dernières années de sa vie, et qui ont admiré sa singulière aptitude pour les sciences naturelles et son infatigable assiduité au travail, auront peine à croire qu'il n'ait pas été, dès l'origine, un élève appliqué et studieux. Nous croyons, cependant, remplir un devoir envers la mémoire de cet homme, si humble et si sincère, et nous associer à sa pensée en avouant que ses premiers pas dans l'éducation en commun ne répondirent pas à une supposition que la suite rend si vraisemblable. Félix Maillard avait puisé, dans le sang guerrier de son père, une noble, mais quelque peu fière indépendance qui se soumettait difficilement à un joug imposé, et voulait ne devoir qu'à lui-même sa fidélité à la règle. Sa foi ardente et son attachement sincère aux préceptes de la religion ne tardèrent pas à triompher de cette ombrageuse susceptibilité, et après quelques courtes épreuves, dont ses condisciples ont conservé un souvenir indulgent, le jeune Maillard devint un modèle de régularité, de douceur et d'application, et se plaça au premier rang dans une classe nombreuse et forte.

Après avoir parcouru avec distinction le cercle entier des études classiques, entraîné par une piété toujours croissante et par une impulsion généreuse, qui portait cette âme ardente à une vie de sacrifice et de dévouement, il résolut de se vouer au sacerdoce et entra, au mois d'octobre 1827, au grand séminaire de Beauvais.

Depuis le 18 juillet 1812, on n'avait plus reçu de nouvelles de M. Maillard père. On savait seulement qu'il était parti pour la campagne de Russie, comme chef de bataillon au 2e régiment des chasseurs à pied de la vieille garde, et qu'il venait d'être décoré de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. Ce n'est que longtemps après qu'on apprit qu'il était mort du typhus, à Elbing, le 12 janvier 1813. Le jeune Maillard, plein d'admiration pour le courage dévoué de ce père qu'il eût peut-être voulu imiter dans ses vertus guerrières, embrassait avec enthousiasme une carrière où ne manquent jamais les occasions de porter le dévouement jusqu'à l'héroïsme, et c'était pour lui un bonheur dont il était fier de penser qu'il pourrait ainsi, dans une autre ligne, marcher sur les nobles traces de son père. Vous savez, Messieurs, s'il a failli à cette mâle vocation.

L'abbé Maillard fut reçu au sous-diaconat le 5 juin 1830, avant l'accomplissement des trois années entre lesquelles se partage l'instruction théologique. Il fut aussitôt envoyé comme professeur au petit séminaire de Saint-Germer, établissement qui a rendu d'éminents services au diocèse. C'est là qu'il commença à s'occuper sérieusement des sciences naturelles, où il devait plus tard se faire une place si brillante.

Au mois d'octobre 1833, il rentra au grand séminaire pour y terminer son cours de théologie et pour se préparer au sacerdoce. C'est alors qu'il reçut directement les leçons de l'abbé Poulet, cet homme si distingué sous tous les rapports, dont le rapide passage au milieu de nous a laissé une trace si lumineuse et si édifiante en même temps. Sous un tel maître, un élève tel que l'abbé Maillard ne pouvait manquer de grandir encore. Le maître et l'élève se comprenaient et s'aimaient. Autant l'abbé Poulet avait le don d'enflammer l'ardeur de ses élèves, autant l'abbé Maillard apportait de zèle et de sympathie aux leçons pleines de vie et d'inspiration de son jeune directeur. Sous cette féconde influence, l'abbé Maillard sentit s'accroître de jour en jour son innocente passion pour l'histoire naturelle. Zoologie, botanique, substances inorganiques, géologie, tout, dans cette vaste science, était l'objet des ardentes études du jeune diacre. Chaque jour, il résumait les connaissances acquises, conservant ainsi quelque chose encore de l'enseignement brillant et animé du savant professeur, dont les auditeurs se rappelleront toujours l'élégante et facile élocution, la lucidité parfaite et l'émotion contenue, qui donna un charme tout particulier à ses leçons, même les plus abstraites.

L'abbé Maillard fut ordonné prêtre le 6 juillet 1834. Il serait superflu de dire avec quels sentiments de haute piété, de zèle et d'ab-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

négation chrétienne il accomplit cet acte solennel, par lequel il inaugurait la vie de dévouement à laquelle il se sentait appelé.

Au mois d'octobre suivant, il fut placé, sous la direction supérieure de M. l'abbé Marthe, à l'institution secondaire de Goincourt, qui, dans sa courte existence, a reçu un grand nombre de jeunes enfants appartenant à d'honorables familles de la contrée. Il ne resta cependant que peu de temps dans cette maison, d'où il fut envoyé à Saint-Germer quelques mois seulement avant la translation du petit séminaire à Saint-Lucien.

L'abbé Maillard resta attaché à ce grand établissement pendant dix-huit ans, sous la direction supérieure de M. l'abbé Bessières, de M. l'abbé Marielle, trop tôt enlevé à l'amour de ses élèves et de ses coopérateurs, et de M. l'abbé Rogeau, aujourd'hui doyen et archiprêtre de Noyon. Ainsi, l'on peut dire que la principale partie de la vie active de l'abbé Maillard fut consacrée au petit séminaire de Saint-Lucien. C'est assez faire comprendre quel attachement il avait pour cette maison, où s'étaient passées les plus belles années de sa vie, où son cœur avait lié d'étroites amitiés, et à la prospérité de laquelle il s'était en quelque sorte identifié.

Chargé spécialement de l'enseignement des langues vivantes et de l'histoire naturelle, il ne négligea ni travaux, ni voyages, ni sacrifices personnels pour se tenir toujours à la hauteur de l'enseignement qui lui était confié, et pour lui donner même des développements qu'on n'eût pas osé espérer. Ainsi, pour se rendre plus apte à enseigner l'allemand, il fit en 1841 un voyage de plusieurs mois à Munich, et en revint avec une connaissance plus solide et une habitude pratique de la langue qu'il sut mettre à profit dans ses leçons.

En professant l'histoire naturelle, il avait vivement senti la nécessité de mettre sous les yeux de ses élèves des types qui pussent les aider à comprendre ses définitions et à reconnaître les principaux caractères des êtres animés ou inorganiques qui faisaient l'objet de leurs études. Déjà ce besoin avait été senti par un autre ecclésiastique, dont le nom se rattache aux meilleurs souvenirs de la Société académique, l'abbé Pinart, collègue et intime ami de l'abbé Maillard. Mais les ébauches de collections qu'il avait formées étaient loin de répondre à ce qu'il voulait lui-même créer, et l'abbé Maillard, chargé à son tour de l'enseignement des sciences naturelles, désirait vivement pouvoir appuyer ses leçons sur des collections plus variées

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et surtout plus complètes. De ce désir au projet de créer un véritable cabinet d'histoire naturelle, il n'y a qu'un pas, et ce pas fut aussitôt franchi par l'ardent et dévoué professeur. Toujours soutenu par la confiance et l'amitié de son supérieur, M. l'abbé Bessières, l'abbé Maillard réunit rapidement de nombreux échantillons de tous les règnes, fit construire des vitrines et organisa, dans une salle haute du petit séminaire, un cabinet d'histoire naturelle, qui peut être cité comme un modèle pour l'heureuse disposition du local et la distribution méthodique des objets.

Une telle entreprise était bien lourde pour un établissement encore nouveau, dont les vastes constructions étaient à peine terminées, et qui, par la nature même de sa destination, ne pouvait s'appuyer sur des recettes bien considérables. L'abbé Maillard comprenait cette immense difficulté ; mais il sentait encore plus vivement la nécessité de ses collections pour le succès de son enseignement, et l'importance de cet enseignement dans l'intérêt de ses élèves et de la religion elle-même ; aussi ne recula-t-il devant aucun sacrifice pour accomplir cette partie essentielle de l'œuvre à laquelle il s'était voué avec toute l'énergie de son dévouement. Il y consacra jusqu'à son modeste patrimoine, et, sans s'inquiéter de l'avenir, tout entier au désir d'assurer à ses élèves une instruction solide et complète, il parvint à créer l'une des plus belles collections de ce genre que nous connaissions.

Mais pour parvenir à ce résultat, combien ne lui fallut-il pas de zèle et de persévérance. Non content de recueillir par lui-même et avec le concours de plusieurs de ses amis, les productions naturelles de notre contrée, il se mit en communication avec des savants étrangers pour en obtenir, soit par voie d'échange, soit à titre d'achat, les types que la France du nord ne lui fournissait pas. Déjà rapproché par la communauté d'études des savants professeurs du jardin des plantes, il reçut de ce grand établissement une riche collection de moulages en retour d'une belle dent de mastodonte qu'il donna au muséum d'histoire naturelle. Dans le même temps, il apprit qu'une intéressante collection d'histoire naturelle était en vente au Havre. Il s'y rendit avec empressement et fit l'acquisition de ce beau fond, qui donna immédiatement une large base au cabinet d'histoire naturelle de Saint-Lucien, création qui assure à l'abbé Maillard la reconnaissance de toutes les générations d'élèves qui se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

succèderont dans cet établissement et de toutes les personnes qui s'intéressent au progrès de la science.

Vers la même époque, l'abbé Maillard, toujours occupé des moyens de favoriser les progrès de ses élèves, rédigea, à leur usage, un petit traité d'entomologie, qui a été imprimé en 1850.

Ces utiles et importants travaux avaient mis l'abbé Maillard en relation avec les savants les plus distingués de notre époque. M. de Blainville, qui avait apprécié son mérite, aussi solide que modeste, l'honorait d'une amitié que l'abbé Maillard sut faire tourner au profit de la Société académique, en lui procurant l'adhésion du célèbre académicien. Il s'était lié en même temps, d'une manière toute particulière, avec M. l'abbé Maupied, ami et collaborateur de M. de Blainville, ainsi qu'avec M. l'abbé Moignot, dont on connaît la pénétrante et savante sagacité. En dehors de la France, il avait des relations suivies avec le savant M. Prestwich, l'un des membres les plus distingués de la société géologique de Londres, qui aimait à visiter avec lui notre précieux musée Graves. A sa dernière visite, en 1854, M. Prestwich était accompagné de M. Edw. Forbes, président de la société géologique de Londres, et de M. W. H. Fitton, membre de la même société, et fit avec ces Messieurs, sous la conduite de l'abbé Maillard, une excursion savante dans la contrée, si favorable aux recherches géologiques, dont Beauvais est le centre. Ces honorables relations avaient donné à l'abbé Maillard une réputation de science à laquelle son humilité n'aspirait nullement, mais dont personne ne contestera la légitimité. Il ne chercha jamais à en tirer parti que dans l'intérêt de la science et de la religion, et pour la prospérité de la Société académique.

Bachelier ès-lettres depuis 1838, l'abbé Maillard n'avait d'abord enseigné que les lettres et les sciences naturelles. En 1844, la retraite du professeur de mathématiques laissait une lacune importante et difficile à remplir immédiatement. L'abbé Maillard, qui s'était livré avec autant d'application à l'étude de cette science qu'à celle des premiers objets de son enseignement, était tout préparé pour ce nouveau service. Il en résultait seulement pour lui une augmentation de travail, qu'il accepta avec son dévouement ordinaire, et, dans ses nouvelles fonctions, il répondit dignement à la confiance de ses supérieurs.

Soutenu par son zèle au milieu de ces travaux absorbants et de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ces généreuses fondations, l'abbé Maillard cédait aussi à l'attachement très-vif qu'il portait à ses élèves. Il en recueillit la plus douce récompense dans l'amour sincère de ces jeunes gens pour un professeur en qui ils trouvaient toujours un ami, et dont le cœur aimait à s'épancher avec eux. Son âme ardente et sympathique avait été facilement comprise par leur propre franchise. Ils savaient très-bien que s'il était dans ses fonctions l'inflexible gardien de la discipline et des études sérieuses, personne ne lui portait un intérêt plus tendre et un dévouement plus complet, et là se trouvait la source de l'influence puissante qu'il exerçait sur ses élèves, et qu'il conserva jusqu'à la fin sur eux, dans les diverses carrières qu'ils ont embrassées.

C'est à cette époque, la plus heureuse peut-être de la vie de l'abbé Maillard, que, de concert avec son ami, l'abbé Pinart, il fonda à Saint-Lucien, dans l'intérêt des études d'histoire naturelle, une société, formée de ses collègues dans l'enseignement et de ses anciens élèves, qui se fondit immédiatement avec le comité archéologique pour former la Société académique. C'était dans le courant de l'année 1847 que se réalisa cette heureuse jonction, qui nous a donné de si bons confrères et a si puissamment contribué à nos progrès et au développement de notre œuvre. A partir de ce moment, l'abbé Maillard se rangea immédiatement au nombre des membres les plus actifs et les plus zélés de la Société.

Il était aisé de voir combien il avait pris au sérieux les devoirs que lui imposait la qualité de membre et de fondateur de notre association, et l'on peut dire qu'il s'était fait, en quelque sorte, une affaire personnelle de la prospérité et de la gloire de cette compagnie. Nommé secrétaire de la section des sciences naturelles, il ne crut pas devoir se borner à la rédaction des procès-verbaux, travail dans lequel il se distingua par l'exactitude et la lucidité, en même temps que par l'élégante simplicité et la convenance parfaite du style, et il sut joindre à ce travail essentiel la rédaction de nombreux mémoires toujours entendus avec intérêt à nos séances, honneur et ornement de nos bulletins. Nous nous bornerons à citer ici la savante *Etude géologique sur la vallée du Thérain et sur celle de l'Avelon*, insérée dans le bulletin de 1847, qui se distingue par des vues générales d'un haut intérêt sur la formation des vallées; un *Rapport sur l'origine et les progrès de la section des sciences naturelles*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pendant la présidence de M. l'abbé Pinart, et une *Note sur l'origine géognostique des eaux de Beauvais.*

Non content d'enrichir nos mémoires de ses savants travaux, l'abbé Maillard ne négligeait ni soins, ni démarches pour étendre et affermir notre institution et pour lui faire réaliser des progrès incessants. Grâce à son active influence, le nombre de nos confrères n'a cessé de s'accroître et de nous amener le concours de savants distingués; d'utiles et honorables relations furent établies avec d'autres sociétés savantes et avec des savants étrangers. Toujours fidèle à ses premières affections, il avait obtenu de la Société l'autorisation d'amener à ses séances quelques-uns de ses élèves les plus studieux, mesure qui, en donnant à ces jeunes gens un honorable encouragement, leur apprenait à apprécier les associations créées dans l'intérêt de la science, et les disposait à prendre part, dans la suite de leur carrière, à des travaux dont ils avaient pu déjà apprécier la valeur.

Les services éminents rendus à la Société académique par l'abbé Maillard inspirèrent à ses membres la pensée unanime et spontanée de lui donner, dans un titre nouveau, un haut témoignage d'estime et de reconnaissance. L'abbé Maillard fut nommé Vice-Président pour la section des sciences naturelles, en remplacement de l'abbé Pinart, enlevé brusquement aux sympathies de ses confrères par une foudroyante maladie. C'est en cette qualité que l'abbé Maillard eut l'honneur de présenter la Société académique à S. M. l'Empereur, alors Président de la République, le 6 juillet 1851, le Président de la Société ayant été, comme vous le savez, privé du plaisir de se trouver au milieu de vous par le devoir qui le retenait au sein d'une autre compagnie.

Les élèves du petit séminaire et de quelques autres maisons d'éducation exécutèrent, le même jour, pendant les cérémonies qui accompagnèrent l'inauguration de la statue de Jeanne-Hachette, une cantate composée *ad hoc* par un musicien célèbre, le Ch^er^ Sigismond Neukomm. C'était l'abbé Maillard, resté anonyme, qui en avait composé les paroles.

Dans cette même année 1851, Monseigneur l'Evêque de Beauvais, juste appréciateur du mérite et des services rendus, donna à l'abbé Maillard le titre de Chanoine honoraire de la cathédrale.

Dès cette époque, la santé de l'abbé Maillard éprouvait une alté-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ration sensible, et ses amis, sans prévoir que ces premiers symptômes étaient les précurseurs d'une fin cruelle et prochaine, s'alarmaient de l'affaiblissement visible qui se manifestait en lui, et lui conseillaient de s'occuper enfin de lui-même et des soins que paraissait réclamer une santé épuisée. Des pertes successives et éminemment regrettables, dans les rangs du clergé, avaient laissé des vides déplorables dans les établissements diocésains. Une refonte générale eut lieu dans l'administration du petit séminaire de Saint-Lucien, et, par suite de cette réorganisation, l'abbé Maillard fut envoyé, en octobre 1852, à l'institution de Saint-Vincent de Senlis, alors dirigé par M. l'abbé Bessières.

Quoique l'abbé Maillard eût, dans cette mutation, la consolation de se trouver replacé sous la direction d'un ecclésiastique respecté, dont il avait été, dans sa jeunesse, le collaborateur et l'ami, nous ne sommes ici qu'historiens sincères en disant que cette translation lui fut extrêmement pénible, et que ce ne fut pas sans un douloureux déchirement de cœur, que dissimulait sa soumission parfaite, qu'il s'éloigna de cette maison de Saint-Lucien où il avait passé les dix-huit dernières années, et de la Société académique où il avait lié des amitiés dont le souvenir nous sera toujours cher.

Monseigneur l'Evêque, qui avait compris tout ce que cette séparation avait coûté au cœur aimant de notre regretté confrère, s'empressa de chercher les moyens de le rappeler auprès de nous, et, après quelques tentatives infructueuses pour lui procurer, à Beauvais, des fonctions compatibles avec l'état toujours de plus en plus fâcheux de sa santé, prit le parti de l'attacher à sa personne en qualité de secrétaire intime. Monseigneur l'Evêque le chargea en même temps de la direction de l'œuvre des Bons Livres, restée vacante par la mort de l'abbé Pinart, qui en avait été le fondateur.

C'est ainsi que l'abbé Maillard nous fut rendu au mois d'avril 1853. Vous vous rappelez encore la douce joie que nous causa son retour, et le bonheur qu'il exprimait lui-même, en se retrouvant entouré de confrères qu'il aimait et dont il était aimé, pour reprendre les études qui avaient toujours fait le charme de sa vie, avec l'espoir de ne plus en être détourné. Douces et innocentes espérances qui ne devaient pas tarder à être si cruellement déçues!

Revenu au centre de ses travaux chéris, l'abbé Maillard s'empressa de prendre une part active aux études qui occupaient le plus

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vivement la Société au moment de son retour, et qui, par une heureuse coïncidence, rentraient précisément dans le cercle d'idées qui attirait alors ses propres méditations. Depuis quelques années, l'Ichtyologie avait surtout fixé son attention. Il trouvait un intérêt tout particulier à étudier cette partie, encore peu explorée de la science, et s'occupait avec ardeur de rechercher et de réunir en collection toutes les espèces de poissons qui peuplent les cours d'eau de notre département. On se rappelle le savant mémoire qu'il lut à l'une de nos séances sur les mœurs d'une de ces espèces, et plusieurs observations séparées dont il nous donna successivement communication. L'abbé Maillard se trouvait ainsi tout disposé à faire l'application des connaissances qu'il avait acquises sur cette matière, lorsque le conseil général de l'Oise, dont l'attention avait été attirée sur ce terrain par l'heureuse initiative de M. le Préfet, émit un vote formel qui provoquait les essais de pisciculture et leur assurait des encouragements. Secondé d'un de nos jeunes confrères, qui a su depuis conquérir une place honorable dans cette œuvre de progrès, l'abbé Maillard n'hésita point à y consacrer toutes ses connaissances et tout son zèle, et vous savez avec quelle intelligence et quelle assiduité il s'associa aux travaux et aux études que nécessita la fondation de l'établissement de pisciculture que nous possédons à Beauvais.

Une autre entreprise, dictée comme la première par l'amour de la science et le désir de la faire tourner au bien de l'humanité par des applications pratiques, devait obtenir et obtint en effet le concours de l'abbé Maillard. Un savant distingué, notre confrère, dont la haute intelligence se cache sous les formes modestes d'un simple industriel, avait conçu la pensée d'établir, sous les yeux de la Société académique, un observatoire météorologique, pourvu d'un appareil électrique, disposé de manière à enregistrer immédiatement, et sans le concours d'aucun surveillant, tous les phénomènes atmosphériques dont la constatation présentait de l'intérêt. Ce projet, hautement favorisé par une administration éclairée et amie du progrès, est en cours d'exécution et serait achevé, si les exigences de l'exposition universelle et la mise en lumière d'une magnifique invention du même savant n'étaient venues ralentir les travaux de l'observatoire.

L'abbé Maillard prenait une part active à tous ces travaux, et se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faisait un plaisir de les éclairer de ses savantes théories, et cependant sa santé allait toujours en déclinant. Les forces physiques trahissaient parfois une ardeur que rien ne pouvait éteindre, et de cruelles souffrances, que nous voyions avec anxiété s'aggraver de jour en jour, nous privaient trop souvent de son encourageant concours et de ses précieux conseils.

Mais là ne se bornait pas l'activité d'un esprit qui avait besoin d'exercice et d'un zèle qui ne se croyait jamais quitte envers le devoir. Les fonctions, en apparence peu assujétissantes, de directeur de l'œuvre des Bons Livres absorbaient la plus forte partie du temps et des pensées de l'abbé Maillard. Il conçut le projet d'ajouter au travail que lui donnaient déjà la recherche et la vérification scrupuleuse des ouvrages destinés à sa collection la composition d'ouvrages nouveaux qui pussent avoir un intérêt spécial pour le diocèse. C'est ainsi qu'il écrivit une *Légende de saint Lucien*, l'apôtre du Beauvaisis, début et spécimen d'une hagiographie diocésaine, qui, à en juger par ce premier ouvrage, promettait une suite de lectures aussi attachantes qu'instructives.

Il profita en même temps de la facilité de ses rapports avec plusieurs des amis qu'il avait dans le monde pour accomplir l'œuvre filiale qui avait fait le rêve de toute sa vie, la recherche et la respectueuse méditation de l'honorable carrière militaire de son père. Le concours d'un homme de cœur, qui n'a jamais failli à aucun genre d'obligeance, M. Auguste de Courcelles, lui procura le bonheur de posséder un relevé, d'une exactitude incontestable, des états de service de son père, extrait des archives du ministère de la guerre (1), et il dut à la bienveillante intervention de M. le vicomte

---

(1) Les états de services de M. Maillard père étaient des plus honorables. Nous en reproduisons ici les traits principaux, qui suffiront pour caractériser cette belle carrière militaire.

Nicolas Maillard était premier clerc de notaire à Beauvais en 1790; il partit en 1791 au nombre des volontaires nationaux du département de l'Oise.

Il fit ses premières armes en 1792, au début des grandes guerres de la

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Randouin, Préfet de l'Oise, le don de la croix d'officier de la Légion-d'Honneur qui avait brillée jadis sur la poitrine de son père.

La santé de l'abbé Maillard se dégradait toujours de plus en plus; mais il opposait aux progrès du mal une énergie morale qui lui en dissimulait la profondeur et qu'aucun obstacle ne pouvait comprimer. Non seulement il s'acquittait, avec une scrupuleuse assiduité, des devoirs qu'il regardait comme la conséquence du titre de chanoine honoraire, mais son zèle cherchait encore au-delà des occasions de se rendre utile et de répondre à cette vocation de dévouement qu'il avait embrassée. Attaché par conscience aux saints devoirs du sacerdoce, il puisait en même temps, dans sa tendre vénération

---

Révolution, et fut nommé, dans cette même année, sergent-major de grenadiers.

En 1793, il fit partie de l'armée du Nord sous les généraux Dumouriez, Dampierre, Custines, Houchard et Jourdan.

Un brillant fait d'armes signala son intrépidité et sa présence d'esprit pendant cette campagne. Entré le premier dans les retranchements d'Ostende, sous le feu des Anglais, il fit mettre bas les armes à la troupe ennemie qui défendait l'ouvrage attaqué.

Il passa, l'année suivante, à l'armée de l'Ouest, et y servit, pendant les années 1794, 1795 et 1796, sous les généraux Tureau, Canclaux et Hoche, et fut nommé, à l'élection, sous-lieutenant de grenadiers, dans la 46e demi-brigade, le 25 vendémiaire an III (17 octobre 1795).

En 1797, il passa à l'armée de Rhin et Moselle, sous Moreau, et fut dirigé en 1798 sur l'armée qui se formait, sous les ordres du général Bonaparte, pour une expédition en Angleterre.

En 1799, il fut envoyé à l'armée du Danube, sous Masséna, et s'y distingua, le 5 germinal an VII (27 mars 1799), à l'affaire de Stockack, où il rallia quelques soldats, et avec cette poignée d'hommes arrêta les progrès de l'ennemi. Il fut nommé lieutenant de grenadiers le 15 messidor an VII (6 août 1799).

Passé à l'armée du Rhin en 1800, il fut envoyé en Suisse dans l'armée de Masséna, et combattit à la bataille de Zurich le 5 vendémiaire an VIII (27 septembre 1799), où il fut blessé d'un coup de feu à l'œil droit.

En 1802, il fit partie des troupes réunies au camp de Boulogne. Il y fut nommé, par le premier consul, capitaine de grenadiers au 46e régiment de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour la mémoire de son père, une sorte d'enthousiasme guerrier qui lui inspira le dessein de suivre notre jeune et brave armée en qualité d'aumônier. Son âme généreuse se complaisait à la pensée de ces saintes et héroïques fonctions, où la sainte mission du prêtre se rapproche par les périls, et se confond par le dévouement avec la noble carrière des armes. Déjà il avait demandé du service sur l'escadre de la Baltique, et sa place était marquée sur une des frégates qui ont pris part à la campagne de 1854, lorsque les instances de ses amis et le retour que leurs sages conseils lui firent faire sur l'état, trop méconnu par lui, de sa déplorable santé, le décidèrent

---

ligne, le 26 messidor an XI (17 août 1803), et bientôt après embarqué, par l'ordre du général Vandamme, sur un bâtiment faisant la croisière dans la Manche.

Le 25 prairial an XII (4 juin 1804), il fut nommé membre de la Légion-d'Honneur.

En 1805, il prit part à la campagne d'Austerlitz, et en 1806 à la campagne de Prusse et de Pologne.

L'année suivante, à la bataille d'Eylau (8 février 1807), il soutint, seul contre deux cavaliers et six fantassins russes, un combat acharné, dans lequel il reçut onze coups de sabre et dix coups de baïonnette, mais dont il sortit vainqueur après avoir tué de sa main deux des assaillants.

Le 10 juin 1807, au combat de Heilberg, il commanda pendant toute l'action, quoique simple capitaine, le 46e régiment de ligne.

Le 12 juillet, il fut nommé capitaine aux chasseurs à pied de la vieille garde.

Passé à l'armée d'Espagne en 1808, il en fut rappelé pour la campagne d'Autriche en 1809.

Nommé deuxième chef de bataillon au 2e régiment des conscrits-chasseurs à pied de la garde impériale, en 1810, et envoyé en Espagne avec ce corps. Il passa, en 1811, second chef de bataillon au 4e régiment de chasseurs-voltigeurs à pied de la garde.

La même année, il fut promu au titre de Chevalier de l'empire.

En 1812, il partit pour la Russie avec le grade de premier chef de bataillon au 2e régiment de chasseurs à pied de la vieille garde, et fut nommé officier de la Légion-d'Honneur le 8 juillet 1812.

Mort à Elbing le 12 janvier 1813.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à renoncer, à son grand regret, à la nouvelle carrière où l'entraînait son zèle. L'événement n'a pas tardé à montrer combien il se faisait illusion en se croyant encore la force de faire comme aumônier une pénible campagne de mer.

Ses souffrances allaient toujours croissant, et il lui devenait de plus en plus difficile de trouver des aliments qui ne vinssent pas les aggraver. L'affection du foie qui le minait sourdement s'était enfin manifestée avec ses symptômes les plus alarmants, et cependant on entendait chaque jour sa voix s'élever de l'autel pendant l'office canonial ; chaque jour il formait de nouveaux projets pour le développement de notre Société, pour le classement de nos collections scientifiques, pour l'avancement de toutes nos études. Plus d'une fois, malgré d'atroces souffrances, nous l'avons vu se traîner jusqu' aux portes de cette enceinte, et ne renoncer au bonheur de se trouver encore une fois avec vous que lorsqu'il lui était bien démontré que ses forces ne répondaient plus à son courage.

L'heure fatale avait sonné. Dès les premiers jours du mois de février 1855, l'abbé Maillard sentit lui-même que la force morale ne peut pas toujours suppléer à celles du corps. Forcé de s'aliter, il reçut avec autant de soumission que de reconnaissance, mais sans espoir de guérison, les soins intelligents et affectueux d'un de nos collègues, dont malheureusement la science était interrogée trop tard. Sans se décourager toutefois à la vue des effrayants progrès d'un mal invétéré, le docteur Emile Bordes employa toutes les ressources de la médecine et tout le zèle d'un cœur dévoué pour combattre la redoutable maladie sous laquelle succombait notre ami. Un instant on put espérer quelque succès de la médication vigoureuse opposée aux progrès du mal. Mais notre pieux ami ne se faisait pas illusion, et, sans repousser en rien les efforts éclairés de la médecine, il ne dissimulait pas le peu de confiance qu'il conservait. Un de ceux qui l'entouraient lui adressant une question sur les effets qu'avait pu produire l'emploi d'un dérivatif énergique, il lui répondit avec cet esprit profondément chrétien qui n'a cessé d'inspirer sa vie entière : « Maintenant, c'est de l'âme seulement qu'il faut m'occuper. » Parole simple mais touchante, qui caractérise la foi vive et la résignation chrétienne de cet excellent prêtre, dont les dernières paroles et la fin édifiante ont si bien couronné l'apostolat.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Société académique tout entière a voulu assister aux funérailles de l'abbé Maillard. Elle a montré par là combien elle sentait vivement l'étendue de la perte qu'elle venait de faire, et combien sera toujours précieux pour elle le souvenir d'un des hommes qui ont le plus puissamment concouru à sa fondation et à ses progrès.

DANJOU.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE

SUR

M. FABIGNON,

Bibliothécaire-Archiviste de la Société.

La mort inflexible a cruellement frappé notre Société; à peu de mois de distance elle a perdu l'un de ses Vice-Présidents et son Secrétaire-Archiviste. Une voix, plus autorisée que la nôtre, a su se mettre à la hauteur de vos sympathies et de vos regrets en vous parlant des pieuses vertus réunies à tant de science dans la personne de l'abbé Maillard; qu'il nous soit permis, à notre tour, de donner un humble souvenir à M. Fabignon, dont la perte laissera dans notre Société un vide difficile à combler.

Sans doute, cette régularité, cet esprit d'ordre, qui doivent distinguer un bibliothécaire, n'ont point l'éclat qui suit ordinairement le travail de compositions originales; mais ces qualités n'en sont pas moins d'une incontestable utilité. C'est par elles que tous les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dépôts publics cessent d'être lettres closes ; elles seules peuvent aplanir la voie à des recherches dont la difficulté finirait par décourager tant de jeunes gens travaillant dans un isolement trop souvent stérile, et sans connaître les sources auxquelles ils pourront puiser.

Pierre-Léonor Fabignon était un des enfants de cette province de Picardie, où l'érudition a toujours été cultivée avec autant de zèle que de succès, et qui, tout récemment, vient de donner une preuve éclatante de l'importance qu'elle attache aux travaux philologiques, en élevant sur une des places publiques de sa capitale un bronze studieux à la mémoire du savant Ducange.

Il était né le 2 avril 1797 à Montdidier, qui a fourni plusieurs érudits distingués, parmi lesquels nous ne citerons que les deux orientalistes, Galland et Lenglès, et le professeur du collége de France, Caussin de Perceval. Sa famille était originaire des Pyrénées. Un de ses ancêtres, secrétaire de l'intendance de Béarn, avait suivi l'administrateur de cette province lorsqu'il fut appelé au gouvernement de Picardie ; deux frères l'accompagnèrent. L'un entra dans l'Eglise et périt victime de sa foi sur les pontons révolutionnaires de Rochefort, l'autre laissa d'honorables souvenirs daus la haute administration du trésor public. Le père de M. Fabignon était receveur des aides et gabelles à Roye, en Picardie.

Il destina son fils aux carrières libérales, et l'y prépara par de consciencieuses études commencées au collége de sa ville natale, continuées après sa chute à Saint-Acheul et à Paris, terminées à Saint-Acheul. Il fit ensuite son droit, dont la connaissance, jointe à une grande rectitude de jugement, l'appelait dans les rangs de la magistrature. Il possédait en effet, d'une manière remarquable, l'esprit de notre législation, parce qu'il l'avait étudiée dans ses sources naturelles, dans nos vieilles coutumes, dont notre beau code Napoléon n'est que la coordination et la conciliation logiques. Nous nous rappellerons toujours avec quel accent de plaisir il nous racontait une des bonnes fortunes de sa vie d'antiquaire, qui, par un heureux concours de circonstances, avait fait tomber en ses mains le manuscrit original de la coutume de Montdidier, qui avait été égaré.

Attaché d'abord comme avocat au barreau de sa ville natale, on apprit à le connaître, et on sentit bientôt tout ce que son esprit d'ordre et de régularité pouvait rendre de services à l'administra-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion communale; il devint presque aussitôt adjoint, juge suppléant, et enfin juge au tribunal de Montdidier.

Cet ordre persévérant qui le distinguait, il l'appliqua à la distribution de son temps, et trouva ainsi le moyen de concilier, avec ses travaux et ses devoirs, des études continues; c'est surtout sur les souvenirs des temps passés qu'il les dirigeait, hommes et choses, tout ce qui se rattachait à sa ville natale, à sa province, était le but principal de ses constantes recherches. Dans les bibliothèques, dans les archives locales, il savait trouver des faits intéressants, des dates utiles, qui devenaient autant de jalons que sa main intelligente plaçait sur la route des études archéologiques.

Lorsqu'en 1837, un sacrifice, fait avec dévouement à des convenances de famille, vint rompre les liens si puissants qui l'attachaient à ses pénates picards et le fixer à Beauvais, c'est à l'étude des antiquités de sa nouvelle patrie qu'il demanda des distractions. Il y consacrait tous ses loisirs, et bientôt nul ne sut mieux que lui son vieux Beauvais.

Nos vieux monuments civils et religieux que tant de tourmentes politiques, encore plus que le temps, ont fait disparaître, il les possédait à un point remarquable. Avec une étonnante précision il en fixait la position ignorée des générations présentes, indiquant les époques de leur création comme celles de leur chute.

Notre ancienne administration civile et judiciaire, notre vieille organisation ecclésiastique qui a tenu jadis une si grande place dans le pays, il les connaissait à fond et pouvait nommer tous ceux qui jadis en avaient fait partie.

Nos antiques familles du moyen-âge, leurs vieilles demeures, il les connaissait mieux qu'aucun des enfants de la cité.

Ce n'est point à vous que je parlerai des qualités toutes spéciales du Bibliothécaire, tous nous avons pu apprécier l'esprit d'ordre et les connaissances supérieures du Bibliographe; les travaux qu'il a préparés en ce genre traceront la marche que doivent suivre ses successeurs et rendront leur tâche facile. M. Fabignon sortait peu; une fois cependant le désir de retrouver le berceau de sa famille lui fit entreprendre un grand voyage, et le conduisit aux Pyrénées; mais le spectacle de ces belles montagnes pouvait à peine le distraire des études auxquelles il avait voué sa vie. Au milieu des rochers si pittoresques de Gavarni, à la brêche de Roland, il cherchait des ma-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nuscrits, et les frais ombrages de la vallée de Campan lui rappelaient surtout le jour doux et studieux de sa bibliothèque. Il se hâta de quitter les amis qu'il avait suivis pour venir retrouver ses livres et ses manuscrits.

L'administration temporelle d'une grande paroisse exige un travail de détail des plus étendus. Les fonctions de marguillier sont utiles et obscures : c'était un double titre pour que M. Fabignon les épousât avec cette espèce d'amour persévérant qu'il portait à toutes les occupations qu'il abordait. Chargé du contrôle de la comptabilité, des rapports et de la partie contentieuse, là, comme partout ailleurs, il a rendu les plus grands services que notre digne Evêque a qualifiés, avec son tact si sûr, en disant qu'il était l'âme et la lumière de ce conseil.

Cependant, un mal profond et incurable minait sa constitution sans l'éloigner de ses chères études archéologiques ; il leur demanda des distractions qui allégeaient ses souffrances. Dans la prévoyance, sans doute, d'une existence trop courte pour pouvoir utiliser un si grand nombre de faits, de matériaux recueillis avec tant de dévouement, il voulut du moins les conserver et en faciliter l'emploi. Il serait difficile de se faire une idée du nombre des manuscrits historiques et des documents de même nature, à la copie desquels il s'était consacré. Par leur netteté et l'ordre qui y préside, ils sont en quelque sorte des imprimés à la plume.

Tous les manuscrits qu'il découvrait dans les bibliothèques locales, ceux qui lui étaient communiqués du dehors, dès qu'ils traitaient des hommes et des choses du Beauvaisis, devenaient siens ; il s'en emparait en quelque sorte par la *copie*. Je ne sais si les ordres religieux, qui jadis s'étaient consacrés à conserver, pour les générations à venir, les travaux de l'esprit humain, peuvent compter beaucoup de membres à qui la solitude du cloître ait permis de fournir en ce genre des travaux qui puissent égaler ceux que M. Fabignon savait accomplir, sans négliger les devoirs de la famille et ceux qu'on appelle devoirs de société.

J'ai parlé des distractions qu'il demandait à l'étude et au travail, comme adoucissement de ses souffrances ; mais son cœur pieux et droit sut en trouver de plus grandes encore dans les sentiments religieux qu'il avait puisés dans les exemples de la famille, et que son éducation n'avait fait que fortifier. Dans son grand duel avec la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mort il put trouver, dans une pieuse résignation, la force nécessaire pour la dernière épreuve.

M. Fabignon a très-peu publié; cependant, dans sa vie de furreteur de bibliothèques et de copiste de manuscrits, il en avait trouvé un au château de Bachivillers, appartenant à la famille Borel; il en fit une copie destinée à la Société des Antiquaires de Picardie; il l'accompagna d'une notice sur l'ouvrage; elle a paru dans le cinquième volume des *Mémoires de la Société.*

L'ouvrage a pour titre : *Recueil mémorable d'aucuns cas advenus, tant à Beauvais qu'ailleurs, depuis l'an du salut* 1572, c'est une relation de l'histoire de la ligue, qui a été attribuée avec vraisemblance par M. Dupont-White au sieur Riquier, marchand de laines à Beauvais. Dans ce tableau d'intérieur, fait par un contemporain, on trouve beaucoup de ces petits détails que néglige l'histoire générale.

Dans les extraits que publie notre .Bibliothécaire, le narrateur énumère fort au long les misères que la guerre civile et les révolutions faisaient surtout peser sur les classes qui devaient à une vie laborieuse et réglée quelques ressources de famille.

C'est surtout aux marchands, aux corporations religieuses que s'attaquait alors la rapacité de ces ambitieux, portant souvent un nom illustre, qui dirigeaient les masses ignorantes.

Pour eux, le pillage était en quelque sorte œuvre licite, et les victimes de la veille savaient trop bien prendre leur revanche le lendemain.

Alors n'existait point ce contrepoids salutaire de l'opinion que, depuis, la classe moyenne, plus nombreuse, plus riche, et par conséquent plus éclairée, a su opposer à des excès de même nature qui de nos jours ont tenté de se reproduire.

Nous croyons être agréable à la Société en donnant ici l'indication des principaux manuscrits trouvés dans les papiers de M. Fabignon. Sa famille, qui les conserve avec un soin religieux, n'en refuserait certainement point la communication à ceux des membres de la Société qui voudraient les consulter.

1° Nécrologe de la ville de Beauvais, du Beauvaisis et du département de l'Oise, par ordre alphabétique.

2° Hommes célèbres du Beauvaisis avec notice sur chacun d'eux.

3° Cathédrale de Beauvais. — Ancien chapitre. — Notes et documents.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

4° Dénombrement général de l'évêché de Beauvais.

5° Les loisirs de ma détention ou le passe-temps d'un détenu de la célèbre maison d'arrêt de Chantilly.

6° Notes historiques sur Beauvais et le Beauvaisis.

7° Notes, etc., sur le Beauvaisis. — Priviléges de la ville de Beauvais.

8° Table complète des ouvrages sur le Beauvaisis.

9° Histoire ecclésiastique et temporelle de Beauvais et du Beauvaisis, par Hermant (restée inachevée).

10° Notes, pièces inédites et documents curieux sur l'histoire de la ville de Beauvais, du Beauvaisis et du département de l'Oise.

11° Notes historiques sur le Beauvaisis (deux volumes gr. in-8°).

12° Pièces curieuses sur l'histoire du Beauvaisis et du département de l'Oise.

13° Histoire de Beauvais par les auteurs en regard.

14° La ville de Beauvais avant 1789.

15° Analyse et extraits de l'historien Pierre Louvet.

16° Recueil des poésies diverses faites soit sur Beauvais et le Beauvaisis, soit par des hommes du Beauvaisis.

Ch. DELACOUR.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

DESCRIPTION

DES MOLLUSQUES

DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

(Suite.)

GASTÉROPODES

PULMONÉS INOPERCULÉS AQUATIQUES.

Quatrième famille. —— LIMNÉENS, *Lam.*

Caractères généraux.

Animal. — **Dont le corps est distinct du pied ; deux tentacules seulement avec des yeux situés près de leur base ; bouche surmontée d'un petit voile ; pas de cuirasse, mais un collier venant cerner le cou ; orifice de la cavité pulmonaire sur le collier ; près de lui s'ouvre l'anus ; organes génitaux séparés, le pénis à côté d'un tentacule, le vagin sur le collier. Dans plusieurs genres des Limnées, les organes**

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont situés à gauche au lieu d'être à droite, comme chez la plupart des mollusques.

Ces animaux jouissent de la double faculté de respirer l'air libre, comme les pulmonés terrestres, et de pouvoir vivre sous l'eau. Leur existence est plus aquatique que terrestre, car ils ne s'éloignent pas des endroits qui leur fournissent cet élément.

Jusqu'ici nous n'avons vu que des mollusques pourvus d'un large disque ventral destiné à la reptation, mais ceux-ci ont un pied comprimé latéralement, conformé tout à la fois pour la nage et la marche. Ordinairement, la portion antérieure en est bilobée ou arrondie; en arrière, il se termine en pointe plus ou moins aiguë.

Tous nagent renversés sur le dos; ils sont soutenus à la surface du liquide par l'air qui pénètre dans la cavité pulmonaire qu'ils peuvent clore à volonté au moyen d'un appendice dont est pourvu l'orifice.

Coquille.— Mince, fragile, enroulée, très-variable dans ses formes.

La conformation interne des Limnéens ressemble beaucoup à celle des pulmonés terrestres. Je signalerai seulement les différences qui ont lieu.

1° Digestion. — La bouche est fendue verticalement; elle contient supérieurement une dent tranchante ayant la forme d'un croissant.

L'œsophage d'un calibre étroit est très-dilatable; il est entouré au-dessous du collier nerveux par des glandes salivaires d'un beau jaune.

L'estomac a la plus grande analogie avec le gésier des oiseaux. Ses parois sont dures, épaisses, solides. De nombreux cailloux très-fins en tapissent l'intérieur. J'y ai trouvé des bivalves assez grosses appartenant au genre *Pisidium*.

2° La cavité respiratrice n'a rien de particulier, mais une membrane pulmonaire est organisée d'une manière étonnante; elle est constituée de telle sorte que, par un système particulier de vaisseaux, les Limnéens peuvent respirer l'air libre et vivre aussi dans l'eau pendant un temps fort long. Ce sont des animaux *amphibies* par excellence.

3° Circulation. — Un cœur très-petit, allongé, mollasse, un renflement aortique d'où naissent une quantité de petits vaisseaux noirâtres se subdivisant en un réseau très-fin dans la membrane pulmonaire; quelques grosses artères, partant de la base du cœur et se distribuant au foie, aux intestins, aux organes génitaux, consti-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tuent l'ensemble de ce système. Chez quelques-uns, le sang est rosé ou violacé.

4° Système nerveux. — Lorsqu'on a ouvert verticalement le diaphragme, on aperçoit la masse nerveuse ganglionaire formant un anneau autour de l'œsophage, presque à sa naissance. La portion supérieure de cet anneau donne naissance, à droite et à gauche, aux filets qui vont animer les tentacules ; de ses côtés partent ceux qui se rendent aux organes génitaux. Le cercle inférieur se compose de quatre ou cinq petits globules jaunâtres. De chacun d'eux naissent les cordons se distribuant aux intestins, au pied, à l'artère principale C'est surtout aux organes de la génération qu'ils sont très-multipliés. Il existe là des anastomoses infinies, des ramifications innombrables devant donner à ce système une sensibilité merveilleuse. Ces filets blancs, assez résistants, très-petits, sont difficiles à bien disséquer.

5° Reproduction. — Les deux sexes sont réunis sur le même individu.

Les Limnéens se trouvent souvent ensemble dans les mêmes lieux ; ils choisissent les eaux stagnantes ou le bord des ruisseaux dont le cours, peu rapide, ne vient pas troubler la lenteur de leurs mouvements. Lorsque les grandes chaleurs ont mis à sec le lieu de leur demeure, ils s'enfoncent à une certaine profondeur dans la vase qui les reçoit encore à l'arrivée des froids. Cependant, plusieurs espèces résistent à la sécheresse aussi bien qu'à une température très-basse.

Nous avons quatre genres de Limnéens parfaitement distincts :

1° Le genre Planorbe ;
2° — Physe ;
3° — Lymnée ;
4° — Ancyle.

TREIZIÈME GENRE.

PLANORBIS. — *Brug.*

Caractères généraux.

Corps très-long, enroulé sur lui-même. Il n'en sort qu'une portion très-minime lorsque l'animal apparaît hors de sa coquille. Cou

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cerné par un collier mollasse. Il est allongé, arrondi, et porte antérieurement deux longs tentacules sétacés, contractiles, renflés légèrement à l'extrémité libre, un peu élargis à la base, à la partie interne de laquelle on voit un œil à peine saillant sous forme de point noir. Voile assez vaste en capuchon, bilobé en avant, au-dessus de la bouche. Pied court, ovale, arrondi en avant et un peu aussi en arrière. Ouvertures naturelles ayant leur orifice à gauche. Celui de la respiration, assez large, elliptique, est situé sur le collier. L'anus est tout près de lui. L'orifice vaginal apparaît un peu plus bas, à sa base, et l'organe mâle sort au-dessous du tentacule gauche.

Le sang est rosé, rougeâtre, faiblement violacé chez les diverses espèces de ce genre (1).

Coquille. — Discoïde, enroulée dans le même plan, concave de chaque côté, dextre suivant M. Ch. Desmoulins. Une monstruosité scalaire du Pl. Corneus, trouvée par M. Barbié, de Dijon, vient appuyer l'opinion de M. Ch. Desmoulins.

J'adopte, pour la classification des Planorbes, celle qui est la plus naturelle, et qu'ont adoptée la plupart des auteurs.

A. non carénés. — Aucune trace de carène.

B. sub carénés. — Le pourtour présentant une trace de carène, quoique bien obscurément.

C. Carénés. — Une carène plus ou moins tranchante au pourtour.

A. NON CARINATI. — NON CARÉNÉS.

1° PLANORBIS CORNEUS, *Linné.*
PLANORBE CORNÉ.

Animal. — Gros, court, arrondi au cou dans la portion qui sort de la coquille, voile assez large et mince; tentacules sétacés, très-

---

(1) Cuvier disait que le *suc rouge* du Planorbe n'était pas du sang, le savant M. Moquin-Tandon affirme le contraire dans un extrait des mémoires de l'académie des sciences de Toulouse (20 février 1851). Je partage en tous points son avis.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

longs, légèrement renflés au sommet, transparents, d'un brun-clair faiblement teinté de violet ; les yeux peu saillants à la base des tentacules ; pied arrondi en arrière.

Coloration générale. — Violet foncé un peu enfumé et velouté, avec un reflet rougeâtre dans certaines portions vues par transparence. Ce reflet est dû au liquide violet-rouge qui circule dans le corps.

Coquille. — Discoïde ; cinq ou six tours de spire renflés, arrondis vers leurs bords, rentrant les uns dans les autres, séparés par une large gouttière ; ils augmentent rapidement, et le dernier est très-grand ; ouverture arrondie imparfaitement, échancrée à son bord gauche. Une mince callosité sert à unir les deux bords. Le droit est mince et tranchant. Face supérieure très-concave à son milieu, striée irrégulièrement. Assez souvent, quelques tours paraissent ne plus être dans le même plan ; ils s'élèvent ou se dépriment, prennent une direction oblique et présentent des renflements en quelques points.

Face inférieure beaucoup moins concave, un peu moins large et moins arrondie que la supérieure ; tours de spire séparés par une gouttière étroite et profonde.

La coloration du têt est rouge foncé, violacée, mêlée de vert et de gris par portions. Vers l'ouverture on remarque une teinte rougeâtre. Souvent cette coquille est recouverte d'un limon très-adhérent sur lequel se développent des mousses et des conferves.

Dimensions. — 33 à 34 millimètres de large sur 12 à 15 de haut.

C'est le plus grand Planorbe connu en Europe, et c'est aussi l'un des plus communs. On le trouve dans presque tous nos fossés bourbeux. Cette espèce a la faculté de produire une espèce d'épiphragme vitreux, mince et transparent, lorsqu'elle est exposée à l'air pendant un certain temps. Un froid excessif n'influe en rien sur son existence, et l'animal peut rester pendant plusieurs mois au milieu d'un bloc de glace sans dommage aucun.

Exposé à l'air, hors de l'eau, pendant une nuit de gelée très-forte, le Planorbe corné s'enfonce le plus profondément possible dans son têt, forme un épiphragme qui en clot l'ouverture, et ne souffre pas plus que dans la glace. J'ai constaté ce fait plusieurs fois.

Les fortes chaleurs lui sont plus funestes, car s'il reste à la surface de la vase, s'il ne se retire pas dans les couches inférieures qui

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contiennent un peu d'humidité, le corps se dessèche ou tombe en putréfaction. Les oiseaux aquatiques profitent du moment où les eaux sont très-basses pour pêcher ces mollusques dont ils broyent la coquille; mais leur plus grand ennemi, surtout dans le jeune âge, est la sangsue dite de cheval, qui introduit son suçoir très-avant dans la spire et pompe toutes les parties succulentes du corps.

On trouve aussi quelquefois ce Planorbe sur le bord des rivières vaseuses, mais il se développe moins bien que dans les étangs et les fossés.

—

2° PLANORBIS CONTORTUS, *Linn.*
PLANORBE CONTOURNÉ.

Animal. — Etroit, comprimé, très long; tentacules longs, déliés, blanchâtres, transparents; pied ovale, étroit, un peu aigu en arrière; gris verdâtre avec une teinte violacée ou bien uniformément d'un noir plus ou moins foncé; dessous du pied plus pâle.

Coquille. — Plane en dessus avec une légère concavité au centre; tours, au nombre de huit ou neuf, étroits, serrés les uns contre les autres, séparés par une goutlière profonde, presque égaux, sauf le dernier qui a quelque largeur vers sa terminaison. Face inférieure, à peine convexe, présentant un vaste entonnoir circulaire, dans lequel on voit l'enroulement de la spire jusqu'au sommet. Le bord épais, qui sépare les deux faces, n'est pas bien arrondi; il semble coupé carrément, et ne s'arrondit un peu que vers la face inférieure. L'ouverture a la forme d'un croissant. Le péristome est simple, tranchant, fragile. La convexité de l'avant-dernier tour est recouverte d'une mince callosité. Toute la coquille est d'un brun verdâtre.

Dimensions. — 6 à 7 millimètres de large sur 1 ½ à 1 ¾ de haut.

Nous avons une petite variété qui vit surtout dans les fossés ferrugineux; elle a 5 millimètres de large sur 1 de haut. Cette espèce se voit en abondance dans les eaux claires ou bourbeuses de presque tous nos fossés et nos ruisseaux. Je ne l'ai jamais rencontrée dans les rivières.

On pourrait regarder ce Planorbe comme caractéristique des départements du Nord, car on l'y trouve généralement et en quantité.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous ne pouvons lui assigner de localité spéciale, puisque toutes nos contrées nourrissent ce mollusque.

—

3° PLANORBIS ALBUS, *Müll.*

PLANORBE BLANC.

Animal. — Mou, délicat, à corps moins allongé que chez les autres Planorbes; mufle peu proéminent; pied bien arrondi à son extrémité postérieure. Toutes les portions sont plus ou moins transparentes. La partie antérieure du corps, ainsi que le voile, sont d'un brun violet foncé, qui diminue d'intensité à mesure qu'il se rapproche du dos. Bords du pied blanc opalin; tentacules assez longs, déliés, sétacés, blanchâtres et transparents.

Coquille. — Aplatie, à tours le plus souvent contournés inégalement, disposition qui la rend de travers. Cinq tours, très-petits d'abord et augmentant subitement au dernier, séparés par une gouttière superficielle; le pourtour, arrondi, porte quelquefois un indice de carène. Face inférieure plus évasée, moins profondément concave que la supérieure et aussi plus plate. Les deux faces sont ornées de lignes parallèles assez régulières, peu saillantes, qui suivent la direction de la spire. Chacune de ces lignes est recouverte de poils bruns, raides, courts; ils sont nombreux, surtout au pourtour, et plus visibles dans le jeune âge que sur l'adulte. On ne peut les voir qu'à la loupe.

L'ouverture de cette coquille, très-dilatée, est ovale et très-échancrée au bord droit. Péristome simple, fragile; callosité mince, à peine appréciable; intérieur de l'ouverture lisse, brillant, d'un vert clair. Les deux faces de la coquille sont d'un jaune verdâtre, qui ne devient apparent qu'en les nettoyant avec beaucoup de patience, car elles sont toujours recouvertes de vase et de mucus très-adhérents.

Dimensions. — 6 millimètres ½ de large sur 1 ½ de haut.

J'ai trouvé un seul individu parfaitement conformé, présentant le double de ces dimensions.

Cette espèce est plus rare que la plupart des autres Planorbes. Je ne l'ai jamais vue respirant à la surface de l'eau; elle reste plus

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

profondément au milieu des touffes de plantes aquatiques ou fixée aux pierres.

Localités. — Mouy, dans le ruisseau courant de l'allée des Soupirs. Fossés de la chaussée de Mouy à Bury, d'Angy, etc.

B. SUB CARINATI. — SUB CARÉNÉS.

4° PLANORBIS NAUTILEUS, *Linn.*

PLANORBE NAUTILIFORME.

Animal. — Excessivement petit, très-comprimé, peu allongé; pied aigu à sa terminaison; corps demi-transparent, d'un gris clair au cou et à toute la partie supérieure, teinte plus foncée vers le mufle; tentacules paraissant légèrement cylindriques; yeux gros, comparativement aux proportions de l'animal, venant saillir en dedans des tentacules.

Coquille. — Très-comprimée, ayant ses deux faces séparées par une carène assez bien marquée; quatre tours de spire, les trois premiers très-petits, le dernier beaucoup plus grand, séparés par une suture superficielle. Concavité centrale très-peu marquée à la partie supérieure, plus profonde inférieurement. Le caractère le plus remarquable de cette espèce consiste en une série de côtes saillantes, tranchantes sur leur bord libre, parallèles, assez éloignées les unes des autres et transversales. Ces côtes de l'une et l'autre faces viennent se joindre et se confondre à l'endroit de la carène; elles forment par leur réunion un piquant bien détaché du reste de la coquille, mais le plus souvent très-émoussé et réduit à l'état de tubercule. Les côtes disparaissent aussi à mesure que l'individu devient plus âgé. L'ouverture, large, presque ronde, a ses bords tranchants, minces, à peine désunis par la convexité de l'avant-dernier tour, sur laquelle on voit une légère callosité qui est même plutôt la continuation du péristome; sa couleur est le brun verdâtre. Elle paraît épidermée.

Dimensions. — 2 millimètres à peine de large sur ⅓ de haut.

Je l'ai rencontré très-rarement dans notre pays. Ce n'est qu'en enlevant du fond des fossés une grande quantité d'algues, de mousses,

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et en les scrutant avec le plus grand soin, qu'on trouvera ce joli Planorbe. Il vit dans les eaux claires et tranquilles.

Localités. — Chaussée de Mouy à Bury. Angy, dans les fossés du lieu dit les Canges.

—

5° PLANORBIS LEUCOSTOMA, *Mill.*
PLANORBE LEUCOSTOME.

Animal. — Grêle, étroit, peu allongé; tentacules filiformes, assez longs, légèrement rosés et transparents; corps d'un rouge violacé clair, plus prononcé à la tête et au cou; demi-transparence générale.

Coquille. — A six tours arrondis supérieurement, augmentant peu à peu de largeur, séparés par une fine gouttière creusée profondément; face supérieure, peu concave à son milieu; pourtour de la coquille assez épais, ni arrondi, ni saillant; face inférieure, plus aplatie que la supérieure, à centre très-faiblement concave; ouverture presque ronde, échancrée; bords très-fragiles, unis par une mince callosité. Le caractère le plus remarquable de l'espèce consiste en un bourrelet blanc laiteux situé en dedans au pourtour de l'ouverture. Des stries fines se remarquent à la surface du têt, dont la coloration est le corné roux. Cette nuance n'apparaît qu'après un lavage.

Dimensions. — 7 millimètres de large sur 1 ½ au moins d'épaisseur.

Une particularité très-curieuse de ce Planorbe est de pouvoir fermer à volonté sa coquille au moyen d'un épiphragme très-épais, blanc mat, et d'exister un temps fort long dans cet état. Cette faculté exceptionnelle chez cette espèce est du reste en rapport avec le mode de vie auquel elle est soumise. Ces animaux habitent des fossés tantôt remplis d'eau, tantôt entièrement à sec; ils peuvent alors se soustraire à une très-grande sécheresse en se retirant profondément derrière la cloison qu'ils ont formée, et vivre encore après avoir été privés d'eau pendant plusieurs mois. Le lit des fossés qu'ils habitent contient toujours une grande quantité de conferves qui sert évidemment à les couvrir et à empêcher une trop grande éva-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poration. Le Planorbe leucostome n'est pas rare. On le trouve dans les petits fossés peu profonds d'eau claire, au milieu des marais et des prairies.

Localités. — Mouy, Bury, Angy, Hermes, etc, etc.

Le Planorbe, que l'abbé Dupuy a nommé *P. Perezii* et qu'il pensait être celui de Graëlls, n'est qu'une variété de Pl. Leucostoma sans bourrelet blanc. On le trouve à Hondainville ; à Noailles, dans des fossés ferrugineux près du lavoir.

Nous avons aussi le *Pl. Septemgyratus*, Rossm. C'est encore une varieté assez rare du Pl. Leucostoma. Celui-ci a sept tours de spire, est beaucoup plus grand et est dépourvu de bourrelet blanc intérieur. J'en ai pêché de forts beaux échantillons dans un fossé d'eau claire du marais d'Angy.

C. CARINATI. — CARÉNÉS.

6° PLANORBIS VORTEX, *Linn.*
PLANORBE TOURBILLON.

Animal. — Très-long, excessivement comprimé, montrant à peine son corps hors de la coquille ; pied court, étroit, blanchâtre en dessous, peu arrondi en arrière ; mufle proéminent ; tentacules longs, sétacés, demi-transparents, d'un blanc grisâtre ; points oculaires peu apparents ; couleur générale d'un brun rougeâtre, surtout à la partie médiane. Le reste du corps, qui est contenu dans la coquille, n'en remplit pas toute la cavité, quoique continuant jusqu'au premier tour de spire ; il est délié comme vermiforme et ressemble à un fil rougeâtre au travers du têt. Quoique la coquille soit ordinairement très-aplatie, elle présente souvent à la face supérieure une concavité assez large, régulière. Quelquefois cette concavité a une telle profondeur que la face inférieure en est convexe. D'autres fois le têt est dévié de sa direction naturelle ; mais ces variations fréquentes ne constituent qu'une difformité sans enlever les caractères propres à l'espèce.

La *coquille*, qui n'a éprouvé aucun de ces accidents à sa face supérieure, est plane avec une concavité à peine appréciable au milieu.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il y a sept à huit tours de spire, étroits, serrés les uns contre les autres, un peu élevés sans être convexes, séparés par une gouttière superficielle, presque égaux, sauf le dernier qui est légèrement plus large. Cette face se termine par une carène tranchante qui la sépare de la face inférieure. Celle-ci est entièrement plate, et les tours de spire y sont séparés par une ligne excessivement fine. L'ouverture ovale, aiguë aux deux endroits où marque la carène, en dedans et en dehors, a ses bords simples, fragiles, unis par une mince callosité. Le têt est peu solide, coloré en roux clair ou en fauve verdâtre, nuances qui sont déguisées par le limon qui les recouvre.

Dimensions. — 9 à 10 millimètres de large sur 4 de haut.

Le *Planorbis Compressus* de Michaud est une variété de celui-ci. La différence consiste en ce que la carène très-tranchante est située au milieu du bord externe, entre les deux faces de la coquille.

L'un et l'autre sont très-communs dans tous nos fossés d'eau dormante.

—

7° PLANORBIS CARINATUS, *Müll.*

PLANORBE CARÉNÉ.

Animal. — Etroit, arrondi en avant, obtus en arrière, coloré en gris violet foncé, d'un aspect velouté; tentacules très-longs, aigus à leur extrémité, légèrement coniques, transparents, faiblement violacés.

Coquille. — Aplatie; cinq tours de spire, plus saillants en dessus qu'au-dessous, séparés par une suture bien marquée; concavité centrale peu profonde; filet carénant se continuant sur toute la spire, dépassant le pourtour de la coquille, séparant les deux faces en deux parties égales; ouverture ovale, aiguë des deux côtés; péristome simple, fragile; callosité mince, très-proéminente en dedans à cause de la saillie de la carène; coquille un peu transparente, striée finement, d'une couleur corné roux ou fauve clair; la nuance du filet carénant est plus pâle.

Dimensions. — 14 à 15 millimètres de large sur 5 à 5 ½ d'épaisseur.

Cette espèce, qui est assez rare, vit dans les fossés limpides ou

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fangeux des marais ; elle pourrait être regardée comme une variété du Pl. Complanatus de Linné , car son principal caractère gît uniquement dans la disposition médiane de la carène. L'on trouve une foule d'individus qui se rapprochent plus ou moins de Pl. Carinatus ou de Pl. Complanatus , de sorte qu'il est difficile de les rapporter plutôt à l'une qu'à l'autre espèce. Les types seuls semblent parfaitement distincts.

—

8° PLANORBIS COMPLANATUS, *Linn.*
PLANORBE APLATI.

Animal. — Semblable au précédent.

Coquille. — Assez convexe en dessus, très-aplatie en dessous ; cinq ou six tours de spire bombés supérieurement, le dernier plus grand que les autres et légèrement dilaté à sa terminaison ; dessous du tût à tours presque planes , toujours profondément séparés ; filet carénant, moins saillant que chez le Pl. Carinatus, quelquefois même à demi-effacé, situé à peu près dans le même plan que la face inférieure et non pas au milieu des deux faces, comme dans l'espèce précédente ; l'ouverture, ovale, n'est pas anguleuse de chaque côté ; bords tranchants garnis à l'intérieur, ainsi que sur la callosité, d'un large épaisissement fibreux, lisse, blanc, laiteux et luisant. Supérieurement, la coquille est faiblement transparente, d'un brun fauve et striée finement ; en dessous elle est opaque, d'un jaune et blanc verdâtres, striée avec plus de délicatesse ; la carène reste toujours d'une nuance plus pâle. Le plus souvent, cette espèce est encroûtée d'un limon noir.

Dimensions. — 15 à 16 millimètres de large sur 3 ½ à 4 d'épaisseur.

Espèce très-commune partout, mais surtout dans les eaux dormantes.

Le Plan. submarginatus de Christophori semble n'être qu'une variété minime de ce Planorbe ; il est beaucoup plus rare. Je l'ai trouvé à Perelles et à Mouy, mais en très-petit nombre.

M. Temple-Prime, naturaliste américain très-distingué, a trouvé avec moi, à Egypte, dans le ruisseau de l'allée des Soupirs, une monstruosité scalaire de ce Planorbe excessivement curieuse. La

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

spire en est fort élevée, et chaque tour est superposée régulièrement au-dessus du précédent sans en être détaché. C'est peut-être le seul exemple connu de cette variété de monstruosité dans le genre Planorbe.

—

9° PLANORBIS NITIDUS, *Müll.*

PLANORBE LUISANT.

Animal. — Très-petit, comprimé, presque translucide dans toutes ses parties ; il paraît rougeâtre vers le milieu du corps par transparence à cause du sang que l'on aperçoit au travers ; tentacules très-longs par rapport à l'exiguité de l'animal, incolores, transparents, sauf à leur milieu où l'on aperçoit le nerf rétracteur ; pied bilobé antérieurement, aigu postérieurement, très-allongé pendant la marche.

Coquille. — Lenticulaire, aplatie ; quatre tours de spire séparés superficiellement, les premiers petits, étroits, enfoncés dans un ombilic central peu profond ; le dernier, bombé fortement, forme à lui seul presque toute la coquille. On remarque des divisions très-marquées, quelquefois saillantes, distancées également, qui indiquent les accroissements successifs de la coquille. La face inférieure, très-plate, a un ombilic profond quoique peu évasé ; carène très-tranchante ; ouverture ovale, aiguë à l'endroit de la carène, échancrée ; bords simples, tranchants, unis par une très-mince callosité. En cassant avec précaution la coquille le long de la carène, on remarque à l'intérieur trois bourrelets blancs, épais, rétrécissant considérablement l'ouverture à cet endroit ; ils sont situés sur les deux bords et sur la convexité de la spire. Quelquefois la transparence du têt permet d'entrevoir extérieurement ces bourrelets. Ce sont, au reste, d'excellents caractères distinctifs (1). Cette coquille

---

(1) M. Agassiz avait proposé un nouveau genre pour ce Planorbe, le Pl. fontanus et le Pl. armigerus (espèces des Etats-Unis), c'était le genre *Hippentis ;* mais le caractère des bourrelets sur lequel il se fondait n'est vraiment bon que pour les distinctions d'espèces. Le Pl. fontanus même ne montre jamais ni bourrelet, ni épaississement.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est très-luisante, demi-transparente, colorée en roux ou en jaune fauve. A l'endroit des divisions, la teinte devient plus foncée.

Dimensions. — 5 à 6 millimètres de large sur 1 à ½ d'épaisseur.

C'est une espèce que j'ai rencontrée fort rarement; elle vit dans les fossés limpides et s'attache aux feuilles pourries, aux tiges de roseaux, à la partie inférieure des feuilles de nénuphar, etc. Jamais je ne l'ai vue voguer à la surface de l'eau comme les autres Planorbes.

J'ai trouvé quelques individus dans les fossés d'Angy, Perelles. M. Raymond, chirurgien militaire, m'en envoya de Compiègne pendant son séjour en cette ville; il les avait pêchés dans les conditions que je viens de mentionner.

—

10° PLANORBIS FONTANUS, *Lightf.*
PLANORBE DES FONTAINES.

Animal. — Très-petit, comprimé, etc., absolument semblable à celui du Planorbe luisant.

Coquille. — Ayant aussi beaucoup d'analogie avec la précédente, mais avec un facies distinct; elle est encore plus aplatie, plus lenticulaire, peu bombée en dessus, très-plate en dessous; carène très-tranchante; quatre tours de spire séparés par une suture bien marquée, le dernier fermant à lui seul presque toute la coquille; face inférieure avec un très-petit ombilic au centre; ouverture triangulaire très-aplatie; bords minces et tranchants, unis par une callosité superficielle; têt mince, pas très-brillant, à aspect un peu soyeux, transparent, fragile, coloré en fauve roussâtre, souvent encroûté de limon; stries fines et peu régulières sur les deux faces; pas de bourrelets internes.

Dimensions. — 4 à 5 millimètres de large sur 1 ½ au plus de haut.

Ce mollusque pond au mois d'août principalement. Les œufs sont enveloppés dans une espèce de capsule gélatineuse, arrondie, lenticulaire, de 5 millimètres au plus de diamètre. Cette capsule est ainsi organisée :

1° Une membrane mince, translucide, recouvre la masse de toutes parts.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2° La substance gélatineuse, jaunâtre, translucide, semble divisée par loges affectant une forme polyédrique. Chaque face du polyèdre est en contact avec la loge voisine.

3° Dans chacun de ces polyèdres se trouvent des œufs. Chaque masse contient à peu près neuf ou dix loges, quelquefois quatre seulement. Tout d'abord, au milieu des loges, on voit un point jaune transparent, mais distinct de la substance ambiante; c'est le Planorbe futur. Au bout de dix jours, il est arrivé à peu près à son développement. A cette époque, il exécute des mouvements lents dans la loge, au milieu de laquelle il nage. Deux ou trois jours après, la gélatine s'affaisse et l'animal l'abandonne. Les capsules étant collées à la surface des feuilles, le Planorbe, à sa sortie, reste attaché au parenchyme, et ne s'en éloigne à peine que longtemps après.

Le Planorbe des fontaines vit dans les fossés ayant à peine quelques centimètres d'eau fraîche, limpide et sans mouvement; il multiplie surtout aux places entièrement ombragées, jamais visitées par le soleil. Le meilleur moyen pour recueillir cette espèce, qui échappe si souvent à l'œil, est de retirer doucement les feuilles qui trempent dans l'eau et de les visiter avec soin.

QUATORZIÈME GENRE.

G. PHYSA. — *Drap.*

Caractères généraux.

Les physes ont un corps ovale, supporté sur un pied long et aigu en arrière, arrondi en avant. La tête porte deux tentacules très-longs, *sétacés*, à la base interne desquels existe un œil. Le voile est court. La bouche est fendue verticalement. Le manteau, large, digité à droite, se relève du même côté pendant la marche ou la nage dans la plupart des espèces, et forme sur la coquille une large callosité à cause de son application répétée sur cette portion. Les orifices, au lieu d'être dextres, existent à gauche.

La coquille *sénestre*, ordinairement mince, fragile, brillante et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

transparente, est à spire, le plus souvent assez courte, rarement aiguë. Le dernier tour, plus grand que les autres, présente une ouverture ovale, assez large en avant. La columelle est assez solide, légèrement tordue, le bord qui lui est opposé très-mince et d'une grande fragilité.

Ce genre se distinguera toujours des Limnées par ses tentacules sétacés, par la direction sénestre des organes et de l'ouverture, par les digitations du manteau, caractère qui manque cependant chez la *Ph. hypnorum*.

Il est impossible de confondre une Physe avec un Planorbe dont la coquille est discoïde, et chez lequel il n'y a pas de digitations du manteau, etc.

Les Physes habitent avec les autres genres de Lymnéens les fossés et les petits cours d'eau paisibles. Rarement on en rencontre sur le bord des rivières. Leur nourriture est exclusivement végétale. Nous ne possédons que deux espèces, et on en compte un très-petit nombre en France.

—

1er GROUPE. — A. SPIRE COURTE.

1° PHYSA FONTINALIS, *Linn.*

PHYSE DES FONTAINES.

Animal. — Allongé, ayant un pied bilobé antérieurement, très-long et très-aigu en arrière; tête proéminente, de forme un peu triangulaire; voile très-court surmonté de deux longs tentacules sétacés, à la base interne desquels siégent deux petits yeux; manteau divisé en trois portions coniques, aiguës, se relevant et s'appliquant exactement sur le bord columellaire.

Tout le corps a un aspect velouté; il est coloré généralement en violet foncé plus prononcé au cou, diminuant sur les côtés, très-intense sous le pied. Quelquefois, cependant, il est d'un gris noir ou verdâtre. Les diverses régions sont légèrement transparentes surtout aux tentacules, aux bords du pied, au voile, aux digitations du manteau, qui ont une nuance beaucoup plus pâle.

Coquille. — Sénestre, si mince que l'on aperçoit au travers le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réseau des vaisseaux de la membrane pulmonaire sous forme de taches noirâtres ; peu allongée, renflée, ventrue ; quatre tours de spire séparés par une suture superficielle ; sommet mousse, dernier tour formant à lui seul presque toute la coquille ; stries assez prononcées vers le bord gauche ; ouverture ovale, échancrée par la convexité de l'avant-dernier tour, qui montre une mince et large callosité suivant la courbure de la columelle ; columelle étroite, un peu épaissie vers le haut, à courbure très-faible ; bord gauche mince et tranchant.

Cette espèce, très-brillante, fragile, est toujours d'un fauve roussâtre plus ou moins foncé, sauf à la callosité qui est toujours plus pâle. Quelques individus ont le bord gauche épaissi.

Dimensions. — 12 à 14 millimètres de haut sur 7 à 10 de large dans le sens de la plus grande largeur.

L'animal de la Physe des fontaines a des mouvements excessivement vifs lorsqu'on l'expose à l'air ; il rentre d'abord dans sa coquille, mais il en sort promptement, marche avec rapidité et cherche avidement l'élément qui lui manque. C'est surtout la partie postérieure de son pied, longue et étroite, qu'il agite. On croirait que cette portion jouit d'une grande irritabilité, car en la touchant les mouvements redoublent de violence. C'est encore, pendant la nage, cette même portion du corps qui exécute les mouvements de progression en battant l'eau à droite et à gauche comme une rame ; mais alors la résistance étant plus grande qu'à l'air libre, les mouvements sont moins précipités. Cette espèce se renverse très-fréquemment sur le dos pour respirer l'air dont, malgré tout, elle peut rester privée longtemps. Lorsqu'on la laisse hors de l'eau pendant plusieurs heures, elle forme une espèce d'épiphragme incomplet, mince et vitreux.

Elle vit ordinairement avec nos autres Limnéens dans les ruisseaux bien garnis de plantes. Parfois aussi on la trouve sur la vase déposée le long des rivières, surtout à l'embouchure des petits bras qui s'y déchargent. Ses habitudes ne sont plus alors tout-à-fait les mêmes ; elle préfère séjourner sur le limon au lieu de nager comme dans les eaux paisibles.

Tous les ruisseaux ou fossés de notre département doivent nourrir cette espèce, qui, sans être excessivement abondante en individus, se trouve très-répandue dans les diverses localités.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

2e GROUPE. —— B. SPIRE ALLONGÉE.

2° PHYSA HYPNORUM, *Linn.*
PHYSE DES MOUSSES.

Animal. — Délié, très-allongé, surtout pendant la marche et la natation; portion antérieure du corps arrondie, la postérieure aiguë; teinte générale d'un noir bleuâtre avec une nuance faiblement violacée au-dessous du pied. Lorsqu'on écrase le corps, il laisse sur le papier une tache noire. Tentacules longs, filiformes, demi-transparents et bruns; voile assez grand pour cacher toute la tête; bouche fendue largement, s'ouvrant beaucoup quand l'animal veut saisir des substances. Cette Physe n'a pas de digitation ni d'expansion du manteau comme la précédente. Cette différence, dans son organisation, a fait hésiter à la classer parmi les Physes malgré ses autres caractères.

Coquille. — Allongée, aiguë; elle a la forme d'un bourgeon de peuplier parvenu à son entier développement. Cinq tours de spire peu saillants et séparés par une suture peu profonde. Le dernier tour est beaucoup plus grand que les quatre autres réunis. Les trois premiers sont fort petits. Ouverture sénestre, ovale, aiguë en bas, arrondie en bas; bord gauche mince et tranchant, très-fragile; la columelle s'incline en dedans presque dès son origine, puis se tord pour aller former la spirale intérieure. Lorsque l'animal habite sa coquille, on croirait que cette enveloppe est demi-opaque et noirâtre; mais aussitôt qu'on l'a enlevé, la surface du têt paraît brillante, striée finement, transparente, d'une belle couleur fauve foncé beaucoup plus intense vers le bord droit La columelle est teinte de rose tendre mat, mais perd en partie cette jolie nuance quelque temps après la mort de l'animal. La coquille est tellement lisse que les mousses ou la bourbe s'amassent bien rarement sur elle comme sur la plupart des espèces aquatiques.

Dimensions. — 11 à 12 millimètres de long sur 4 ½ à 5 de large.

J'ai observé plusieurs fois un phénomène curieux à propos de cette Physe. La plupart des naturalistes ont dû faire les mêmes remarques, étonnés de l'apparition de cet animal dans des fossés desséchés depuis longtemps, et où il ne se montrait qu'au moment où l'eau venait les remplir.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans quelques marais des environs de Mouy (de Moineau, de Nœud, etc.), il y a des petits fossés ayant à peine 40 centimètres de profondeur, sans communication avec aucun cours d'eau. La plupart du temps ces fossés sont entièrement à sec. En hiver seulement, les pluies y séjournent et y font éclore des conferves avec quelques plantes aquatiques d'organisation très-simple. J'ai trouvé un peu avant le printemps, parmi ces végétaux, une grande quantité de la Physe qui nous occupe. J'ai vu ces mêmes fossés devenir tout-à-fait à sec, rester en cet état pendant *deux ans* sans que l'eau s'y amassât, et la Physe des mousses reparaître tout-à-coup lorsque les pluies donnaient un liquide assez abondant pour fournir un niveau.

Dans le marais de Moineau, on a relevé un fossé dans lequel j'avais recueilli, deux ans auparavant, ce mollusque sans pouvoir le revoir depuis cette époque. Une année après ce relèvement, l'eau remplissait le fossé, et les Physes reparaissaient en abondance, presque toutes très-adultes, parfaitement conformées.

Il faut donc supposer que ces animaux s'enfoncent très-profondément dans le sol avant l'évaporation totale des eaux, et qu'ils restent là, dans un état de mort apparente, jusqu'au moment où les pluies détrempent entièrement le sol et couvrent le lieu de leur demeure. Il est rationnel aussi de penser que les œufs pondus par les Physes, se trouvant enveloppés par ces mousses gluantes, échappent à une trop grande dessiccation et peuvent encore éclore aussitôt qu'ils retrouvent les conditions nécessaires à cet acte physiologique.

Lorsque la Physe des mousses est renversée sur le dos, elle a l'aspect de certains insectes dont les antennes sont étendues. Si elle veut s'élever du fond pour monter à la surface de l'eau, elle va en droite ligne la tête en avant et en haut, se pousse avec rapidité et se renverse brusquement à l'endroit où elle veut s'arrêter. En descendant, elle exécute le même mouvement en prenant la position inverse.

C'est une espèce qui respire fréquemment l'air libre. Le soir surtout, on voit les animaux grimper aux roseaux, aux plantes qui ont une certaine élévation, et y rester immobiles, l'orifice pulmonaire étant entr'ouvert, ou bien encore ils s'approchent des rives, sur le limon, et s'en écartent même à une petite distance.

Je l'ai recueillie dans les marais voisins de Mouy, à Ansacq, Hermes, etc.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

QUINZIÈME GENRE.

LIMNAEA. — *Lam.*

Caractères généraux.

Corps gros, charnu ; disque ventral séparé en deux lobes peu distincts en avant, un peu arrondi, aminci et aplati postéricurement ; deux tentacules courts, triangulaires, larges à leur origine ; un œil saillant à la partie interne de chacun d'eux ; voile assez large, surmontant une bouche triangulaire ; orifice de la cavité pulmonaire à droite sur le collier. Il apparaît sous forme d'une fente ; mais l'animal, en le dilatant, lui donne une figure ovale. Il ferme à volonté cet orifice au moyen d'un petit appendice situé à la partie inférieure de cette fente. Près de là s'ouvre l'anus. Les organes de la génération sont très-éloignés l'un de l'autre. L'orifice de l'organe femelle apparaît près du trou pulmonaire, et celui de l'organe mâle au-dessous du tentacule droit. La coloration la plus ordinaire des Limnées est le gris noirâtre enfumé, violacé ou verdâtre.

Coquille. — Dextre, mince, assez fragile dans la plupart des espèces, un peu transparente, à spire plus ou moins élevée ; quatre à sept tours, le dernier, toujours assez ventru, comprend une bonne partie de la totalité du têt, souvent même il le compose presque en entier. Ouverture plus haute que large, souvent très-évasée ; bord droit, tranchant ; columelle tordue avec un pli oblique. Une callosité assez large, derrière laquelle existe une fissure, s'étale sur la gorge et se continue avec le bord droit. La surface externe est striée finement ou grossièrement, suivant les espèces. Cette coquille est le plus souvent d'un fauve roussâtre plus ou moins foncé.

C'est surtout dans ce genre que l'on trouve un estomac constitué vigoureusement. Les parois sont musculeuses, épaisses, et triturent le têt des très-petites espèces sans difficulté.

Les organes de reproduction offrent aussi quelque différence avec ceux des genres voisins. Le penis est allongé, cylindrique, dur, grisâtre, annelé, terminé par un très-long cordon tortillé un grand nombre de fois. Le vagin est court, étroit, très-dilatable.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Limnées vivent dans les rivières et surtout dans les étangs, les fossés et les mares. Presque tous les ruisseaux en contiennent aussi.

—

1er GROUPE. — A. ALLONGÉES.

1° LIMNAEA STAGNALIS, *Linn.*
LIMNÉE DES ÉTANGS.

Animal. — Très-charnu, gros, à disque ventral subaigu en arrière et bilobé en avant; cou gros, assez allongé; tête terminée en mufle; tentacules larges, aplatis, triangulaires, souvent déchirés à leur extrémité; à la base de chacun d'eux existe un œil transparent avec un point noir au centre; voile vaste, un peu bilobé, mou; collier mou, épais, garnissant les bords de l'ouverture du têt; corps d'un gris verdâtre, demi-transparent, surtout au cou; cou, tentacules, voiles parsemés de granulations jaunâtres; côtés et dessous du pied gris clair, plus foncé au milieu.

Coquille. — Allongée, très-ventrue, terminée en pointe aiguë; six ou sept tours de spire, dont le premier est réduit à l'état de tubercule, les suivants augmentent peu à peu jusqu'à l'avant-dernier qui leur est supérieur en grandeur; après celui-ci, le dernier s'enfle brusquement et forme presque les deux tiers de la totalité de la coquille; ils sont séparés par une suture superficielle plus pâle ordinairement; ouverture comprenant environ la moitié de la hauteur totale, représentant assez bien un large ovale; columelle mince d'abord, subissant ensuite une courbure très-forte à concavité intérieure, puis devenant saillante et se tordant en se contournant à l'intérieur; callosité très-large, plus ou moins épaisse, étendue sur toute la gorge de la coquille, unie intimement au bord droit qui est tranchant; derrière cette callosité se trouve une fissure continue dans toute sa longueur ou seulement dans une portion; têt mince, léger, fragile, souvent transparent, strié finement et peu régulièrement, présentant ordinairement des rides, des dépressions simulant même des facettes régulières, enduit presque toujours de limon très-adhérent, coloré en fauve roussâtre (lorsque cette couche est enlevée), sauf à la columelle qui est légèrement violacée, et à la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

callosité dont la nuance est d'un roux pâle. Intérieurement, la coquille est très-lisse, polie, brillante, douce au toucher, et présente habituellement vers le bord droit une bande rougeâtre produite par l'accumulation des fibres.

Dimensions. — 35 à 40 millimètres et plus même de haut sur 15 à 20 millimètres de large.

Tels sont les caractères des individus que l'on rencontre le plus fréquemment ; mais ceux dont la taille est très-forte sont bien plus ventrus, ont au dernier tour des stries externes très-rugueuses, irrégulières, très-grossières ; le bord droit, très-solide, se relève un peu ; la callosité épaisse semble à peine avoir de contact avec la convexité de l'avant-dernier tour, tant la fissure s'étend sous elle ; elle ne forme plus qu'une seule pièce avec le bord droit qui s'y unit intimement. La transparence a disparu dans ces têts devenus très-crétacés, et en général ils sont d'un roux blanchâtre.

J'en ai recueilli qui avaient jusqu'à 50 millimètres de long sur 27 à 28 millimètres de large.

Nous avons aussi une variété à spire, très-courte, dont Studer a fait sa L. lacustris.

J'ai rencontré une variété très-fragile, à tours moins nettement accusés, c'est la L. fragilis de Mortillez.

Quelquefois, enfin, il se trouve des individus à bord droit relevé comme certaines variétés de L. ovata.

Cette espèce est excessivement commune et abondante dans nos ruisseaux, fossés, rivières, etc. ; mais cependant elle recherche peu les eaux agitées.

Vers le mois d'août, ces Limnées se rassemblent pour s'accoupler et forment de longs chapelets qui sont agités au gré du courant, mais elles ont soin de rechercher des petites anses où le mouvement est peu sensible ; elles s'agglomèrent, se serrent, et, une fois la fécondation terminée, chacune va déposer sur les pierres et les plantes de longs corps cylindriques, gélatineux, incolores, translucides, qui contiennent une grande quantité d'œufs. Cette substance, étant très-glutineuse, adhère avec beaucoup de force aux corps avec lesquels elle est en contact. Un seul individu pond au moins six à sept masses contenant chacune au moins 60 œufs.

J'ai observé sur la L. stagnalis les diverses phases que parcourent l'œuf et la substance ambiante avant son éclosion. Il ne doit pas

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

y avoir une grande différence chez les autres espèces du genre.

1er jour à partir de la ponte. — Masse limpide en apparence, mais cependant un peu louche par portions. Les œufs semblent à peine distincts à l'œil nu, mais vus à la loupe ils sont pressés les uns contre les autres, translucides, sauf à la circonférence qui est légèrement opaline. Au centre, on aperçoit un très-petit point jaune représentant l'embryon.

2e jour. — Teinte opaline légère de toute la masse, points jaunes plus apparents. Les œufs sont assez distincts les uns des autres. On peut saisir quelques mouvements de l'embryon dont le corps est indiqué par un point noirâtre.

3e jour. — Augmentation de ces corps. Les œufs semblent se détacher et flotter au dedans de la masse gélatineuse. A certaines places, ils sont encore pressés les uns contre les autres.

4e jour. — Ils sont bien séparés et distincts de la substance gélatineuse ; ils sont agglomérés en divers sens. Les petites Limnées sont accrues, la masse est opaline, les œufs sont limpides.

5e jour. — La masse devient de plus en plus trouble ; les œufs, plus gros, plus isolés, changent de position ; les embryons sont très-grossis.

6e jour. — Mêmes caractères ; coquille sans forme très-apparente ; corps un peu distinct.

7e jour. — Les Limnées paraissent rondes, leurs mouvements au milieu de l'œuf sont bien visibles.

8e jour. — Accroissement des embryons ; trouble plus prononcé de la substance gélatineuse qui devient très-jaune.

9e jour. — Cette substance devient obscure à la surface, les œufs restant limpides

10e jour. — Le corps, marqué par un point noirâtre, devient distinct du têt. L'animal, augmenté de grosseur, est un peu gêné dans la coque de l'œuf qui cependant reste encore transparente.

11e jour. — Formes de la Limnée très-appréciables.

12e jour. — Toute la masse, très-trouble, jaune, permet à peine de bien voir les Limnées.

13e jour. — Plusieurs sortent de l'œuf et se montrent à la surface de la masse gélatineuse.

14e jour. — Presque toutes les Limnées éclosent et quittent la substance qui les entourait ; elles s'aventurent sur les feuilles, mais

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'ont pas encore assez de force pour en ronger les portions les plus tendres. Une de leurs premières actions est d'aller respirer l'air. Elles se répandent sur les plantes qui surnagent et dilatent leur petite cavité pulmonaire. L'eau au milieu de laquelle elles vivent, contenant des matières végétales décomposées, suffit jusque-là à leur nourriture. C'est au bout de quelques jours seulement qu'elles commencent à broyer la fibre des feuilles. A ce moment, les larves d'insectes carnassiers et les jeunes sangsues en dévorent de très-grandes quantités.

—

2° LIMNAEA PALUSTRIS, *Drap.*
LIMNÉE DES MARAIS.

Animal. — Assez court et ramassé; cou arrondi; tentacules triangulaires, larges à leur naissance, s'arrondissant à l'extrémité; œil assez gros; voile mince et large; pied un peu bilobé en avant, conique, arrondi à sa terminaison; teinte générale gris-violet foncé enfumé, plus prononcée à la partie supérieure, à la tête, aux tentacules; souvent tout le corps paraît être parsemé de points blancs inégalement distribués.

Coquille. — Allongée, peu ventrue, beaucoup plus svelte que celle de la L. stagnalis; six tours de spire séparés par une suture bien marquée, augmentant peu à peu; sommet tuberculeux, dernier tour composant à lui seul la moitié de la coquille; ouverture comprenant presque la moitié de la hauteur totale, ovale allongé, arrondie en haut; bord droit, mince, quelquefois muni de fibres serrées formant comme un bourrelet en dedans; columelle mince à son origine, tordue fortement à sa partie moyenne et s'élargissant ensuite; callosité mince; derrière cette columelle il y a souvent une perforation juste à l'endroit où commence sa torsion. Les stries d'accroissement, peu régulières, se voient très-bien extérieurement; elles sont dans certains cas interrompues par des saillies transversales produisant des dépressions, des carrés, des figures polyédriques sur les parties où elles ont lieu. Cette coquille, assez fragile, n'a pas beaucoup de transparence. Le sommet est brun-noirâtre, les autres tours d'un fauve roussâtre. Le dernier porte encore parfois la même teinte, mais est nuancé de rouge violet plus ou moins foncé.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La columelle, d'un roux clair, surtout à la callosité, se voit aussi dans les parties épaisses, colorée en violet tendre.

Dimensions. — 26 à 29 millimètres de long sur 8 à 12 de large.

C'est une espèce assez variable. Tantôt je l'ai vue très-allongée, tantôt à spire très-courte. Ces deux extrêmes sont assez rares.

Les variations dans la taille sont nombreuses.

Dans plusieurs localités j'ai trouvé des individus analogues à la variété L. vogesiaca, Puton.

Nous avons aussi la L. lacunosa, Ziégler, mauvaise espèce que cet auteur a faite à cause des stries très-élevées, très-marquées, formant les figures polyédriques dont je viens de parler à propos de la coquille.

On rencontre communément la Limnée des marais dans nos fossés, nos marais, dans presque toutes nos eaux dormantes.

—

3° LIMNAEA MINUTA, *Drap.*
LIMNÉE NAINE.

Animal. — Court, ramassé; tête grosse, surmontée de deux petits tentacules triangulaires; voile court; pied obtus en arrière, peu bilobé en avant; teinte verdâtre ou d'un gris-verdâtre parsemé de points jaune pâle très-petits et plus ou moins nombreux, suivant les régions.

Coquille. — On ne peut plus variable dans sa taille et subissant de très-nombreuses modifications dans sa forme; allongée, un peu ventrue; cinq à six tours de spire bien séparés les uns des autres par une gouttière profonde; sommet tuberculeux quoique assez acuminé, dernier tour comprenant les deux tiers de la coquille; ouverture ovale, régulière; bord droit, simple, tantôt épais, souvent fragile; columelle plate, solide, sans torsion; callosité étroite; fente ombilicale bien prononcée; couleur de corne claire et presque toujours encroûtée de limon.

Dimensions. — 8 à 15 millimètres de long sur 4 à 6 de large.

Cette Limnée offre des variations nombreuses dans la longueur ou la brièveté de sa spire. Sur les rives du Thérain nous avons des individus de petite taille dont la spire est aiguë et élevée. J'ai remarqué qu'en général les Limnées naines, habitant près des cours d'eau,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'atteignent pas des proportions aussi fortes que celles des ruisseaux paisibles. A Balagny, dans un ruisselet très-boueux, j'ai recueilli des individus de grande taille ; à Fillerval, aussi dans les mêmes conditions, etc , etc.

J'ai rencontré fort rarement la L. truncatula de Goupil, qui semble être une simple variété de celle-ci, mais qui cependant a sa columelle tordue et l'ouverture irrégulière.

Drouët et moi avons trouvé aussi la L. microstoma à Monchy-la-Ville. Cette Limnée, qui doit décidément n'être regardée que comme variété de L. minuta, présente pour caractères une certaine torsion dans les tours de spire en même temps qu'une espèce de déviation dans l'axe. Le dernier tour est bas et renflé, la columelle présente une légère torsion.

J'ai recueilli à Angy un seul individu ressemblant tout-à-fait à l'*Ampullaria acuminata*, fossile du calcaire grossier moyen.

Je le répète encore, cette espèce est des plus protéiques et dans sa taille et dans sa forme. On la rencontre presque partout sur la vase le long des rivières, des ruisseaux, des flaques, etc.

—

2e GROUPE. — B. OVALES.

4° LIMNAEA AURICULARIA, *Linné*.
LIMNÉE AURICULAIRE.

Animal. — Gros, charnu, à pied s'étalant largement pendant la marche ; tentacules bien triangulaires ; pied à peine bilobé en avant, courts et très-obtus en arrière ; coloration générale roussâtre ou verdâtre avec des points jaunes disséminés et plus ou moins abondants, suivant les régions.

Coquille. — Très-ventrue, renflée, gibbeuse, à spire excessivement courte, souvent couverte en grande partie ; quatre tours à quatre tours et demi, le premier compte à peine, le second est un peu plus étendu, et le troisième est au moins quatre fois plus grand que ces deux tours réunis ; le dernier forme pour ainsi dire toute la coquille, il empiète même sur le précédent tant il est gonflé par portions. Sa surface extérieure est, chez certains individus, couverte de grosses saillies irrégulières. Les stries qu'on y remarque ont sou-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vent des directions obliques, courbes, ondulées, et indiquent par un col les accroissements successifs du têt. La plupart des individus (suivant les localités) ont des stries très-régulières et leur coquille sans alternances de gibbosités et de dépressions. Ouverture de la coquille vaste; vue de face on n'aperçoit pour ainsi dire que cette immense ouverture béante, comme vue du côté du dos elle est tout en ventre. Cette ouverture ovale est arrondie en haut et en bas; son bord droit, relevé dans la plupart des cas au lieu de s'insérer à angle aigu, s'arrondit en S; il est continu avec une callosité assez large et mince qui s'étend sur la gorge. La columelle large est pourvue d'un pli oblique et profond à son milieu. Derrière elle existe une fissure se prolongeant tout le long de la callosité. L'intérieur de l'ouverture est lisse et doux au toucher. La coquille de cette Limnée est colorée en fauve roussâtre clair, sauf à la columelle et à la callosité dont la coloration est plus pâle; elle est mince et fragile, mais les individus âgés acquièrent une assez grande solidité.

Dimensions. — 50 à 58 millimètres de long sur 20 à 28 de large.

Je n'ai pas encore trouvé dans nos eaux le type qui vient d'être décrit, mais je l'ai recueilli à l'état subfossile dans l'ancien étang de Fillerval, à quelques décimètres de profondeur. Cet étang s'est comblé peu à peu, de sorte que les individus qui s'y retrouvaient vivants étaient tout-à-fait dégénérés à cause du changement de niveau des eaux.

Nos grandes rivières nourrissent aussi cette espèce et sa forme s'y conserve assez pure.

J'ai rencontré des exemplaires gibbeux dans le Thérain, dans le fossé Lévêque, à Bury, et dans l'étang de Saint-Jean du Vivier. Comme chez tous les mollusques, la qualité des eaux influe beaucoup sur la fragilité du têt et sur la direction de ses diverses parties.

Ce n'est pas une espèce fort commune chez nous. Les plus beaux types que l'on trouve en abondance vivent à Metz, dans la Moselle.

—

5° LIMNAEA OVATA, *Drap.*

LIMNÉE OVALE.

Animal. — Gros, épais, charnu, court, ramassé; cou bien distinct du corps quand l'animal se développe entièrement; tentacules très-larges à leur base, triangulaires, très-aplatis, ayant à la partie

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

interne de leur origine un œil qui semble être supporté sur une saillie ; voile mince pouvant recouvrir entièrement la bouche ; pied ovale, grand, à peine bilobé en avant, terminé obscurément en pointe en arrière, d'une nuance brune ou violacée en dessous ; la coloration du corps est assez variable, tantôt il est d'un roux sale verdâtre, tantôt jaune clair, brun vert avec des points d'un jaune beaucoup plus pâle répandus au cou, à la tête, sur les côtés, etc. Ces diverses parties sont très-gluantes.

Coquille. — Globuleuse, ventrue à stries plus ou moins fortes et pas toujours régulières ; quatre tours de spire et un sommet tuberculeux, le dernier composant à lui seul presque tout le têt ; ouverture ovale, elliptique, très-vaste ; bord droit, mince, tranchant, à fibres parfois épaissies, peu régulier dans ses inclinaisons ; il forme un angle obtus très-adouci à son insertion au bord gauche ; il se continue avec lui au moyen d'une callosité ; la columelle, solide, se dirige d'abord en dehors plus ou moins obliquement ; là elle est assez mince et peu large, mais bientôt elle s'étend, se creuse à sa partie moyenne, se tord, puis, continuant son élargissement pour former la callosité à la gorge de la coquille, elle tourne à l'intérieur. Le dedans est entièrement lisse et luisant. Il existe une fente ombilicale souvent recouverte en partie par le bord de la columelle.

La coquille de la Limnée ovale est assez mince, fragile et transparente. On aperçoit surtout ce dernier caractère lorsqu'on a enlevé avec soin une couche très-adhérente de limon ou de mousses microscopiques qui se sont déposées à sa surface. Il faut gratter, laver, pénétrer dans chaque enfoncement pour la débarrasser de l'encroûtement qui en cache la couleur. Ce travail terminé, le têt paraît brillant, d'un brun fauve clair ou foncé, sauf à la columelle, à la callosité et à l'épaississement du bord antérieur quand il existe, car à ses parties il y a une légère opacité d'une nuance plus claire.

Dimensions. — 3 centimètres ½ à 2 centimètres ½ de long sur 2 centimètres ½ à 2 centimètres de large.

Au reste, la taille est des plus variables.

Nous possédons des variétés très-intéressantes et nombreuses de la L. ovata. Ainsi nous avons dans les fossés des bois de Coincourt :

1° La *Limnaea trancaleonis*, Gassies L'auteur lui-même, qui a vu mes exemplaires, m'a dit qu'ils étaient parfaitement identiques à ses types.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2° *Limnaea nouletiana*, Gassies. Le bord droit est relevé dans cette variété, caractère fort insuffisant pour en faire une espèce.

3° *Limnaea vulgaris*, C. Pfeiff, qui s'éloigne davantage de la L ovata.

4° *Limnaea thermalis*, N. Boubée. Je ne dis pas que nos L. thermales soient parfaitement identiques au type de Boubée, mais elles en diffèrent peu. Au reste, elles se rapprochent beaucoup de la L. peregra.

5° *Limnaea intermedia*, Fer. Nous n'avons pas le type, mais seulement une variété de la L. intermedia. J'ai reçu des types de M. Terver, de Lyon, et je pencherais vers cette opinion que la *Limnaea intermedia* mérite d'être élevée au rang d'espèce. D'après nos exemplaires du département, on pourrait hésiter à en faire une *L. ovata* ou une *L. Peregra;* mais je crois que l'examen du type doit entraîner vers une autre opinion.

Je n'ai fait que citer les variétés les plus connues, les plus remarquables de cette espèce (1); mais il existe bien d'autres formes que celles-ci ! il en existe presque autant que de localités ! Ces modifications dépendent du fond du sol habité par l'animal, du plus ou moins de lumière qu'il reçoit, de la quantité d'aliments qu'il a à sa disposition, et pardessus tout des sels et de la température des eaux au milieu desquelles il vit.

La fragilité ou la solidité du têt dépendent également de ces circonstances.

La Limnée ovale est peut-être l'espèce la plus commune de tous nos Limnéens. On la rencontre partout, dans le moindre fossé ou ruisseau, dans les flaques des marécages, aux embouchures des petits cours d'eau, etc. On voit ces animaux par myriades ramper sur la vase ou savourer dans l'immobilité les rayons du soleil. J'ai remarqué en hiver des individus se promenant comme dans les autres saisons sur le sol, sous une couche épaisse de glace. Cependant, la plus grande partie s'enfonce dans la bourbe. Plus fréquemment que les autres Limnées, celle-ci vient respirer l'air libre ; elle choisit les endroits où se trouvent des saillies hors de l'eau pour entr'ouvrir

(1) J'ai cité dans mon catalogue la magnifique monstruosité scalaire que j'avais trouvée dans les marais de Mouchy-la-Ville.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son orifice pulmonaire. On la voit rarement se renverser sur le dos pour respirer ; elle gagne plutôt les rives en rampant ; mais si par la crue des eaux le courant devient rapide, elle y résiste avec beaucoup de force, reste sans mouvement attachée au fond du lit et peut se priver d'air pendant un temps fort long.

Cette espèce pond plusieurs masses gélatineuses cylindriques, courbées, jaunâtres, très-gluantes.

—

6° LIMNAEA PEREGRA, *Gmel.*
LIMNÉE VOYAGEUSE.

Animal. — Je n'y ai jamais remarqué une grande différence d'avec celui de la L. ovata. Seulement, il est beaucoup moins massif, moins charnu ; chacune de ses parties offre beaucoup plus de délicatesse. La nuance du corps est ordinairement d'un gris-verdâtre plus foncé supérieurement que sur les côtés. Plusieurs fois j'ai rencontré des individus un peu bruns. Toujours la tête, le manteau, etc., sont pointillés de petites émineuces d'un jaune pâle.

Coquille. — Non globuleuse comme celle de l'espèce précédente. Elle est allongée, ovale ; spire courte à quatre tours ou quelquefois, mais rarement, cinq ; sommet subaigu, dernier tour très-grand, comprenant presque toute la coquille ; ouverture allongée, ovale, aiguë en haut, caractère qui, du reste, se retrouve dans quelques variétés de *L. Ovata* ; bord droit, mince, fragile ; columelle simple, à peine tordue vers son milieu ; callosité très-étroite, pâle ; fente ombilicale peu apparente ; couleur de corne très-claire, mate au dehors, brillante en dedans. Les individus que j'ai trouvés dans un fossé, à Coincourt, étaient fragiles, transparents, de couleur excessivement pâle, une couche verdâtre de limon enduisait le têt. Plus loin, sur les bords d'une mare à fond de cailloux, j'en ai rencontré par mille hors de l'eau. Celles-ci avaient leur coquille encroûtée de limon épais, la substance calcaire était érodée dans certaines portions ; elles étaient plus globuleuses et se rapprochaient plus de L. ovata.

Dimensions. — 12 à 15 millimètres de long sur 8 à 10 de large.

Cette Limnée vit dans les fossés plein d'algues, de mousses, ou dans les eaux claires et tranquilles. Elle s'en écarte souvent à une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

assez grande distance afin de respirer l'air libre. J'en ai vu déjà à cinq et six mètres de l'eau dans laquelle elles se tenaient.

Je l'ai trouvée en grande abondance dans le marais de Coincourt, près Mouy, rarement à Dury-Saint-Claude. Jusqu'ici je n'ai pu recueillir chez nous le type de l'espèce.

SEIZIÈME GENRE.

ANCYLUS.— *Geof.*

Caractères généraux.

Dans le catalogue des mollusques de notre département, publié en 1853, j'écrivais dans une note précédant l'énumération des Ancyles que je regardais ce genre comme appartenant à la famille des Limnéens. A cette époque (du moins au moment où j'envoyai mon manuscrit à l'éditeur), je n'avais encore rien lu de l'anatomie du genre *Ancylus* du savant M. *Moquin-Tandon*, qui commençait à publier sa belle description des organes de ce mollusque dans le journal de conchyliologie. J'eus le bonheur de lire, dans cette publication, que M. *Moquin-Tandon* énonçait la même opinion que moi. Seulement il m'avait précédé, et les dissections que j'ai faites sont loin de celles de ce si remarquable naturaliste.

Ce genre, transporté dans toutes les familles suivant l'opinion de tel ou tel, est donc définitivement classé dans la famille des Limnéens à cause de l'organisation de son appareil respiratoire et de plusieurs autres systèmes, et la famille des Ancyloïdes de Fitzenger doit disparaître définitivement de nos classifications.

Beaucoup de naturalistes ont pensé que l'Ancylus était un pectinibranche. Voici ce que j'ai remarqué moi-même et ce qui a pu le faire croire à des personnes très-éclairées qui n'ont pas disséqué l'animal. D'abord (comme le fait observer M. Moquin-Tandon), quelquefois une portion de l'organe mâle peut faire hernie à travers un tissu déchiré, etc., etc. Mais ce que je n'ai vu cité nulle part, c'est la présence d'hydres d'eau douce, qui souvent vivent sur l'Ancyle, s'insinuent sous le manteau, forment des groupes présentant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelque analogie avec les branchies des valvées, flottent au dehors ou rentrent sous le manteau à la moindre agitation du liquide. Au premier examen, je croyais à une organisation semblable à celle des valvées; mais j'ai enlevé ces hydres, je les ai vues se mouvoir étant séparées de l'Ancyle, etc. J'ai rencontré des individus littéralement couverts de ce polype.

L'anatomie que j'ai faite de ce genre paraîtra bien faible, bien incomplète, en comparaison de celle de M. Moquin-Tandon; mais je n'ai ni le talent, ni l'immense instruction, ni l'expérience de ce savant professeur. Je m'étendrai seulement sur les systèmes dont l'organisation prouve que l'Ancyle est un pulmobranche, et traiterai sommairement des autres appareils.

Animal. — Gros, court, conique, enveloppé de toute part d'un manteau mince qui ne dépasse pas les bords de la coquille, un peu échancré en avant; pied elliptique; bouche fendue verticalement comme celle des Limnées; on aperçoit très-bien la mâchoire lorsque l'animal l'entrouve; tête grosse et courte surmontée de tentacules excessivement courts, minces et grêles, triangulaires, un peu aplatis, dépassant un peu la coquille quand l'Ancyle est étendue; à la base interne de chacun d'eux, on voit un œil saillant très-noir. Ces mollusques ont une odeur tout-à-fait semblable à celle des Limnéens.

Coquille. — Patelliforme, conique plus ou moins élevée; ouverture elliptique, très-large; sommet légèrement renversé en arrière, recourbé et dirigé très-faiblement à droite chez la plupart des espèces. L'animal adhère au fond de la coquille par la portion la plus élevée du manteau.

1° *Appareil de la digestion.* — La tête, assez grosse et courte, présente en avant une bouche qui m'a paru semblable pour sa conformation à celle des autres Limnéens. A l'intérieur et en avant de l'œsophage, on voit une petite langue. L'œsophage, très-évasé à son origine, est entouré en arrière de la masse buccale par le collier nerveux. Ce conduit, assez long, suit une direction assez oblique à gauche, puis se rend à l'estomac, dont la position est un peu sénestre. Cette petite poche dure a les plus grands rapports avec le gésier des oiseaux, organisation qui se retrouve dans les autres genres de Limnéens. Il présente, dès son origine, des renflements plus ou moins considérables et une grande courbure à la panse. Sa forme est irrégulière, concave antérieurement, convexe postérieu-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rement et rétrécie aux deux extrémités. Son tissu est très-dur et serré. Il s'abouche ensuite avec l'intestin qui suit la courbure du corps au milieu du foie, remonte en haut le long des organes reproducteurs, puis se recourbe encore et s'ouvre latéralement à gauche derrière la cavité respiratrice. Presque à sa terminaison, il reçoit le canal de la glande de la viscosité.

2° *Appareil respiratoire*. — Il consiste en une petite cavité, irrégulièrement ovale, placée du côté gauche. Je n'ai jamais pu voir l'orifice positivement. J'ai cru l'apercevoir, mais je ne puis l'affirmer. M. Moquin-Tandon dit *qu'il est très-petit et percé dans un épaississement de la peau, un peu plus pâle que le reste du tissu.* Je pense que c'est le manteau lui-même qui forme la membrane supérieure de la poche pulmonaire, ou bien elle lui est intimement unie. Un diaphragme, excessivement mince et transparent, sépare cette cavité du reste des viscères.

La membrane respiratrice contient dans son épaisseur une espèce de matière ou de granulations molles, d'un noir-bleuâtre, s'écrasant facilement et tachant en noir le papier. C'est une substance particulière (je n'oserais dire un tissu), ne ressemblant en rien au réseau vasculaire des pulmonés terrestres, n'ayant aucune analogie avec les branchies, mais propre à la famille des Limnéens. Il faut bien croire que cette substance, répandue dans le feuillet supérieur de la poche pulmonaire, est organisée pour la respiration du mollusque. Sont-ce des lacunes dans lesquelles le sang s'amasse et se modifie? Est-ce un système propre de vaisseaux aptes à fonctionner à l'air et dans l'eau? Outre ces lacunes, on distingue aussi de forts petits vaisseaux disséminés dans cette membrane respiratrice et s'y perdant. Communiquent-ils avec les lacunes? Tout me porte à le croire, car au moyen d'une forte loupe je pense avoir vu ces vaisseaux se fondre à leur terminaison en une foule de petites granulations noires, d'abord rares, devenant ensuite plus serrées. Mes sens m'ont peut-être trompé, ce qui peut fort bien arriver dans une anatomie aussi fine que celle-ci. Quoi qu'il en soit, tout en ayant la faculté de respirer l'air libre, l'Ancyle ne s'écarte jamais de l'eau comme certaines Limnées. Elle vit à une distance très-petite au-dessous du niveau, ou bien si elle le dépasse elle y laisse le plus souvent baigner une faible portion de son corps. Cependant j'ai vu des Ancyles dans les sources rester longtemps sur des pierres qui

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'étaient nullement immergées. Ces animaux se tiennent de préférence sur les corps rapprochés de la surface du liquide.

En observant les habitudes de l'Ancyle, on pouvait donc, avant même de disséquer ses organes, soupçonner qu'elle respirait l'air comme les Limnéens.

3° *Circulation.* — Je n'ai pas aperçu le cœur de l'Ancyle très-distinctement.

4° *Système nerveux.* — Le système dont le centre est situé au tiers antérieur du corps paraît assez développé dans ce genre ; il se compose d'un anneau ganglionaire au milieu duquel passe l'œsophage à son issue de la masse buccale. Les ganglions sont assez nombreux, et chacun d'eux donne naissance à un petit cordon Je n'avais pas découvert que ces cordons (des ganglions cerebroïdes, *Moquin*) se rendaient à un *petit ganglion placé en arrière et en dessus de la masse buccale. Ces petits ganglions sont les buccaux ou stomato-gastriques-Moquin.* C'est le savant professeur que je viens de citer qui a trouvé ces ganglions secondaires. De ces divers ganglions naissent des filets qui se rendent aux parties antérieures.

La portion inférieure de l'anneau présente de chaque côté un ganglion presque soudé aux latéraux. Un cordon court et mince forme le segment inférieur de l'anneau et relie entre eux les ganglions.

Les filets qui se rendent au pied, aux intestins, etc., naissent de cette partie inférieure du système nerveux.

5° *Appareil de locomotion.* — Le pied est ovale, épais, composé d'un disque charnu assez dur et contractile. C'est une espèce de tissu demi-spongieux qui s'applique exactement sur les corps et y adhère avec force. La peau qui recouvre ce tissu est molle, mais s'étale largement sur toute sa surface. Les fibres musculaires sont longitudinales et forment des rides parallèles lorsque l'animal se contracte. L'Ancyle progresse avec beaucoup de lenteur et ne se renverse pas comme les Limnéens pour glisser à la surface des eaux.

6° *Organes de sécrétion.* — La glande de la viscosité est placée à gauche, dans l'épaisseur du manteau, vers la partie médiane du corps ; elle est d'abord oblongue, située transversalement ; elle change ensuite de direction et s'étend le long du bord inférieur du manteau sous forme d'une bande longue et étroite. On l'aperçoit aisément sans dissection. Cette glande est jaune et composée d'une pulpe très-molle.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je n'ai pas trouvé de glandes salivaires.

Le foie est volumineux, d'un brun clair ou roussâtre. Sa forme n'a pas beaucoup de régularité. Il remplit presque tout le fond de la coquille, étant situé à la région supérieure et terminale du corps.

7° *Reproduction.* — La dissection des organes reproducteurs m'a donné la certitude que l'Ancyle était hermaphrodite ; mais l'observation fréquente de l'accouplement m'a longtemps laissé des doutes, parce qu'il n'a pas lieu comme chez la plupart des hermaphrodites, c'est-à-dire qu'un seul individu fait pénétrer l'organe mâle dans l'orifice vaginal sans que l'autre exécute un acte semblable.

L'organe mâle, situé à gauche, m'a paru semblable à celui des Limnées ; il est peu allongé, strié en travers, dur, grisâtre et comme bifide à sa partie postérieure. Ce pénis est renfermé dans une membrane blanche, opaline, assez résistante.

L'organe femelle consiste en une poche irrégulière, un peu allongée, située à gauche et devant s'ouvrir de ce côté. Je n'ai jamais pu voir son orifice.

Ayant trouvé chez toutes mes Ancyles un organe mâle et un organe femelle, j'étais fort surpris qu'il n'y eût pas issue du pénis chez les deux individus, mais j'ai pensé que le même phénomène ayant lieu chez les Limnéens, c'était encore un caractère de plus qui rapprochait les Ancyles de cette famille.

Peu de jours après l'accouplement, l'Ancyle pond des capsules peu bombées, circulaires, translucides, jaunâtres, de un millimètre à peine de diamètre. Chaque capsule contient, au milieu de la substance gélatineuse qu'elle renferme, des loges agglomérées, quoique très-distinctes les unes des autres. Tantôt il y a deux, trois, quatre et cinq loges dans chaque capsule, et dans chacune d'elles se trouve une Ancyle. Elles ne se séparent les unes des autres qu'à une époque très-avancée, lorsque déjà l'animal est assez développé et opère des mouvements.

M. Bouchard-Chantereaux fait observer très-judicieusement que la coquille de l'embryon montre parfaitement la direction dextre du sommet. J'ai remarqué (après lui, toutefois, et d'après son observation) que ce fait était exact.

Ici se termine ma description très-imparfaite des organes de l'Ancyle. Je me suis appesanti sur cette anatomie, toute sommaire qu'elle soit, parce qu'il y a très-peu de temps encore que l'organisation de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce genre est mieux connue et qu'il est définitivement classé. On a pu voir d'après ce qui précède que l'Ancyle fait positivement partie de la famille des Limnéens.

Nous possédons peu d'espèces dans notre département et même en France. On a fait sans doute beaucoup de divisions, on a assigné des noms à bien des variétés. Quant à moi (je suis loin de donner mon opinion pour règle) je ne vois d'espèce parfaitement déterminée en France que l'*A. fluviatilis* et l'*A. lacustris*. Ce sont deux formes caractérisées, et les autres semblent n'être que des variétés. Cependant, comme plusieurs sont presque consacrées dans la science, je les décrirai malgré l'opinion que je viens d'émettre.

—

1er GROUPE. — A. COQUILLE A SOMMET DEXTRE.

Ouverture presque circulaire.

1° ANCYLUS FLUVIATILIS, *Müll.*
ANCYLE FLUVIATILE.

Animal. — Epais, conique, à pied large, ovale; tête courte, grosse, dépassant très-peu le bord de la coquille; tentacules massifs, triangulaires, blanchâtres; points oculaires noirs; bouche rosée; la nuance générale du corps est d'un blanc grisâtre, quelquefois légèrement teinte de bleu tendre avec une demi-transparence partout. Au-dessous du pied, à travers sa substance, on entrevoit une teinte violacée produite par la masse des viscères. En touchant l'animal, il contracte toutes les parties de son corps et s'enfonce le plus possible vers le fond de sa coquille.

Coquille. — Conique, ovale arrondi, bombée, un peu comprimée latéralement; sommet situé en arrière, recourbé, dextre; ce dernier caractère n'est pas toujours parfaitement distinct sur les adultes; de la pointe de ce sommet partent des stries régulières qui vont en divergeant jusqu'aux bords de la coquille; elles ne se voient que difficilement chez beaucoup d'individus; elles peuvent même être entièrement effacées surtout vers le sommet. Des stries d'accroissement peu régulières viennent couper celles-ci en travers sans interrompre leur continuité. La surface extérieure est ordinairement

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus ou moins recouverte de matières limoneuses qui, étant enlevées, laissent voir un tét demi-transparent d'un fauve pâle. Le dedans de la coquille est lisse, doux au toucher, brillant et souvent bleuâtre, un peu nacré en approchant des bords. Cette coquille est mince, fragile, et n'offre quelque solidité qu'au sommet. Cependant, il y a des individus dont l'enveloppe testacée est comme épaissie et résistante.

Dimensions. — 6 à 8 ½ millimètres de long sur 5 à 6 ½ millimètres de large et 3 à 4 ½ de haut.

L'espèce qui vient d'être décrite vit dans les rivières, attachée aux pierres ou aux plantes aquatiques des rives; elle est rare dans le Thérain, plus commune dans le fossé Lévêque, à Bury, et ne se trouve pas en abondance dans l'Oise ni dans la plupart de nos cours d'eau.

—

2° ANCYLUS COSTATUS, *Fer.*
ANCYLES A COTES.

Je n'ai pas déterminé cette Ancyle dans le catalogue de nos mollusques : c'est celle qui est désignée sous le n° 80.

Animal. — Semblable au précédent, quoiqu'ordinairement plus foncé en couleur.

Coquille. — Différant très-peu dans sa forme générale de l'Ancyle fluviatile; elle est légèrement plus élevée, plus large en avant qu'en arrière. Le sommet, aigu, recourbé, est tout-à-fait postérieur; les stries qui en partent sont fortement saillantes, presque cotelées, écartées les unes des autres. Entre ces stries, il s'en trouve d'autres plus faibles et fines. Elle est demi-transparente, d'un fauve très-pâle. Le dedans est brillant, lisse et bleu mat chez un grand nombre d'individus.

Dimensions. — 8 à 9 millimètres de long sur 6 à 7 de large et 4 à 5 de haut.

Je regarde l'A. costatus, de Férussac, comme une simple variété de l'A. fluviatilis. Sa forme est identique. Il n'y a donc que des stries plus fortes comme caractère propre; mais est-ce là un signe tellement remarquable qu'il suffise à la formation d'une espèce ? Suivant les localités, vous trouvez des Ancyles fluviatiles dont ces stries sont

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus ou moins développées, et vous arrivez à notre A. costatus par des degrés insensibles.

Je ne connais pas le véritable *A. costatus* de *Villa*, ou *costulatus kuster*; mais, à ce qu'il paraît, cette espèce est très-bonne et diffère de celle de Férussac.

J'ai trouvé la nôtre sous les ponts des fossés courants, collée fortement aux pierres, un peu au-dessus du niveau de l'eau. Je l'ai pêchée par centaines dans un fossé courant, souvent presque à sec, derrière la maison que j'habite. Chaque pierre du fond, chaque débris solide est parsemé de cette espèce, à divers âges, et de capsules ovigères. Je ne l'ai pas rencontrée dans les rivières.

—

3° ANCYLUS GIBBOSUS, *Bourg.*
ANCYLE GIBBEUSE.

A. DEPERDITUS. — *Ziégler.*

Animal. — Gros et court, à tête assez proéminente; voile très-petit; tentacules triangulaires, très aplatis, transparents, gris pâle; yeux très-noirs; manteau mince, transparent, gris bleuâtre; pied elliptique, gris ardoisé plus clair qu'à la partie supérieure du corps, dont la teinte est foncée, souvent violette.

Coquille. — Un peu plus élevée que celle de l'A. fluviatile; partie antérieure, depuis le sommet jusqu'au bord inférieur, convexe et bombée, quelquefois assez fortement; compression latérale à peine sensible; sommet postérieur légèrement tuberculeux à son extrémité; stries fines, visibles seulement à la loupe, disposées comme chez l'A. fluviatile. Cette espèce semble dépourvue d'épiderme. Le plus ordinairement, son tôt est enduit de matières limoneuses ou d'une couche verdâtre que l'on prendrait tout d'abord pour une épiderme, mais il ne m'a pas été possible de voir réellement cette enveloppe. La coquille est crétacée, transparente vers ses bords, d'un blanc à peine teinté de fauve, quelquefois tout-à-fait blanche. Ouverture ovale peu allongé, faiblement rétrécie en arrière. Le dedans est lisse, demi-transparent avec des zônes d'un blanc bleuâtre laiteux.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dimensions. — 6 millimètres environ de long sur 5 millimètres de large et 4 millimètres de haut.

Il y a beaucoup d'individus qui n'atteignent pas cette taille prise sur les plus grands exemplaires.

Elle ne diffère pas encore beaucoup de l'Ancyle fluviatile, car elle ne nous offre pas de caractère tranché.

Cependant, sa convexité antérieure lui donne une forme particulière, et elle ne se trouve que dans les sources très-sombres. Aucune Ancyle ne fuit la lumière autant que celle-ci. Pour la chercher, il faut passer la main sur les pierres qui encaissent la source, à une petite distance au-dessus ou au-dessous du niveau de l'eau, de cette façon on sent l'Ancyle qui fait saillie, et on la détache de l'endroit où elle est fixée. J'indique ce moyen parce que, le plus ordinairement, les lieux où elle se tient sont tellement obscurs qu'il est impossible de l'apercevoir, et que, l'animal ne restant jamais au fond de la source, on ne peut se servir de la passoire, qui ramènerait seulement des coquilles défraîchies, privées depuis longtemps de leur habitant.

Je ne l'ai rencontrée jusqu'ici que dans la source très-sombre du lavoir, à Bury, *au Déluge ;* elle y est rare. Je l'ai recueillie abondamment dans la fontaine Saint Jean, à Saint-Félix. Les individus de cette dernière localité sont plus gros, mieux caractérisés et reçoivent plus de lumière que ceux de Bury.

—

2e GROUPE. — **B**. SOMMET SÉNESTRE PRESQUE MÉDIANE.

Ouverture ovale très-allongée.

4° ANCYLUS LACUSTRIS, *Linnc.*
ANCYLE DES LACS.

Animal. — Mou, blanchâtre, un peu transparent, allongé, étroit, adhérent à la coquille au moyen de muscles faibles ; manteau mince, transparent, couvrant le pourtour de la face interne du têt et s'avançant jusqu'à son bord libre ; tête grosse, courte ; tentacules coniques, assez larges à leur origine, excessivement courts, translucides ;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à la base interne de chacun d'eux se trouve un point oculaire noir, proéminent ; bouche verticale, rougeâtre ; pied gris pâle ou blanc bien distinct du corps, ovale très allongé, arrondi en avant et en arrière ; cou et tête d'un gris quelquefois légèrement rosé, le reste d'un blanc grisâtre. L'animal se contracte lentement sous l'impression du toucher et s'attache aux objets aussi fortement que les Ancyles du premier groupe.

Coquille. — Peu élevée, ovale allongé, très-étroite, arrondie à ses deux extrémités, très-mince, très-fragile, composée d'une substance un peu molle ; sommet petit, aigu, peu recourbé en arrière, incliné à gauche, presque médiane, mais cependant toujours situé davantage à la partie postérieure ; bord libre, mince et tranchant ; stries d'accroissement peu saillantes, souvent invisibles ; épiderme à peine adhérente, roussâtre ; une fois enlevée, la coquille paraît incolore, transparente ; presque toujours la surface extérieure est recouverte d'une couche de limon très-adhérente, et l'épiderme s'enlève en même temps si l'on cherche à nettoyer cette partie. Ouverture ovale allongé, très-étroite comme dessus, se rétrécissant peu à peu jusqu'au fond, dont la saillie forme le sommet. Le dedans est lisse, poli, formé de différentes couches. Les moyennes d'un blanc faiblement opaque ont une teinte un peu nacrée, quelquefois bleuâtre.

Dimensions. — 6 à 7 ½ millimètres de long sur 2 ½ à 4 de large et 2 ou 3 millimètres de haut.

C'est une espèce qui semble rare dans toute la France. Les endroits où on la voit en plus grande abondance sont les fossés stagnants dont le lit est mou et fangeux.

On la rencontrera presque certainement, si des *aifa* et des *potamogeton* croissent dans le fond, car l'Ancyle des lacs semble affectionner ces plantes, dont l'épais chevelu enfoncé profondément lui offre une retraite humide lorsque les fossés sont desséchés. Vers les premiers jours de mai ou même fin avril, ces animaux sortent de leur engourdissement, s'avancent avec lenteur sur la tige du végétal et se hasardent quelquefois sous les feuilles qui surnagent. Leurs mouvements sont si bornés qu'une fois fixés à la place où ils puisent leur nourriture, ils ne cherchent pas à s'en éloigner. C'est seulement au printemps qu'on peut les recueillir. Aussitôt que les chaleurs un peu fortes ont pénétré les eaux qu'ils habitent, ils s'enfoncent de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nouveau au pied des plantes et ne se montrent plus sur leur tige; il serait alors impossible de trouver un seul individu. Dans les ruisseaux bordés de bois, dont le liquide est renouvelé, rafraîchi par un écoulement constant, qui sont remplis de plantes aquatiques, l'Ancyle reste sous les feuilles. Jusqu'à l'entrée de l'hiver et dans ces localités, les individus atteignent une plus forte taille, mais ils y sont excessivement rares. L'agitation des eaux ne convient pas à cette espèce, aussi n'est-ce que par exception qu'on la rencontre dans les ruisseaux.

L'Ancyle des lacs respire-t-elle l'air libre comme les autres espèces du genre? Jamais je ne l'ai vue hors de l'eau. Toujours, au contraire, elle vit au-dessous du niveau, quoique à une distance très-rapprochée de la surface. Cependant, elle peut supporter pendant quelque temps la privation du liquide. J'ai souvent recueilli ce mollusque, et l'ai rapporté vivant chez moi au bout de plusieurs heures sans même qu'il y ait d'humidité près de lui. Conservé dans un vase plein d'eau, je n'ai pas vu l'animal venir respirer l'air libre. Je pense qu'il lui est impossible de s'y exposer, comme les autres Ancyles, parce que son corps est tellement mou, gonflé de liquides, qu'il s'y dessècherait rapidement. L'eau lui est indispensable pour entretenir la souplesse des organes. Il semble mal à l'aise si on l'en écarte; il se tortille, fait des mouvements de tous côtés, agite sa tête en tous sens, et cet état de souffrance ne cesse qu'en humectant son corps.

Gray avait proposé de faire un nouveau genre (le genre *Velletia*) pour cette Ancyle, si différente de celles que nous venons d'étudier; mais je ne vois pas jusqu'ici de différence telle qu'on doive l'en séparer. Ce serait comme sous-genre qu'on pourrait établir cette division. Au reste, l'anatomie seule peut vider la question.

Cette Ancyle, si rare partout, est abondante en avril et mai dans les bois de Fourneau, près Mouy. Je l'ai rencontrée aussi dans les fossés et ruisseaux d'Angy, d'Egypte, près Mouy, etc., mais exceptionnellement.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PULMONÉS OPERCULÉS.

Cinquième famille. — CYCLOSTOMACÉS. — *Menke.*

Caractères généraux.

Corps disposé en spirale; tête en forme de trompe, surmontée par deux tentacules gros, cylindriques, renflés à l'extrémité; à leur base externe existe un œil; pied assez long, droit antérieurement, assez effilé en arrière. L'air pénètre dans la cavité pulmonaire par une fente située en avant. L'anus s'ouvre à droite dans le repli épais de la membrane pulmonaire. L'appareil reproducteur n'est pas double comme nous l'avons vu jusqu'ici : chaque individu est unisexué (1).

Coquille. — Dextre, turbinée, turriculée ou aplatie; ouverture arrondie; péristome continu ou subcontinu; opercule calcaire à zones concentriques fermant l'entrée de la coquille.

Nous n'avons, dans notre département, que le genre Cyclostoma appartenant à cette famille.

DIX-SEPTIÈME GENRE.

CYCLOSTOMA. — *Lam.*

Caractères généraux.

Animal. — Présentant les mêmes caractères que ceux décrits aux généralités de la famille. Seulement, dans ce genre, le pied présente

(1) N'ayant eu que des individus du genre Cyclostoma pour en faire l'anatomie, je donnerai les détails organiques dans les généralités de ce genre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une particularité : sa partie inférieure est divisée en deux portions égales par un sillon profond, disposition qui donne à l'individu une situation curieuse pendant sa marche. En examinant un Cyclostome dans ses mouvements de progression, on voit la moitié du corps fixe, immobile pendant que les fibres musculaires de l'autre moitié agissent. Ainsi, il y a alternative de repos et de mouvement pour chaque portion inférieure du pied.

La coquille, conoïde, a plusieurs tours de spire renflés, distinctement séparés les uns des autres. L'ombilic est étroit et profond. L'ouverture, arrondie, a ses bords continus.

L'opercule calcaire, solide, s'attache solidement à la face supérieure du pied et ferme exactement l'ouverture.

1° *Appareil de la digestion.* — L'appareil de la mastication est logé dans un corps ovale, rougeâtre, situé tout-à-fait antérieurement. La bouche circulaire est garnie de fibres contractiles. En dedans de sa cavité, on aperçoit deux pièces transparentes, assez solides, placées latéralement, se regardant par leur convexité; elles sont destinées à triturer les aliments. Entre elles, un peu au-dessous, naît l'œsophage légèrement renflé d'abord, puis se rétrécissant pour s'élargir de nouveau à son entrée dans l'estomac.

Cette poche, placée à gauche, est recouverte en partie par le diaphragme qui isole la cavité respiratrice des autres organes. Elle est d'un brun verdâtre, d'une consistance molle, sauf à sa terminaison où des fibres rougeâtres semblent en épaissir le tissu. Viennent ensuite les intestins dont les circonvolutions sont environnées par le foie. Le rectum sort en remontant près de l'estomac ; il est tellement transparent qu'on ne le distinguerait pas toujours des tissus voisins, s'il n'était le plus souvent rempli d'excréments. Son orifice apparaît au bord droit du manteau.

Le foie, composé de granulations fines et quelquefois très-lâches, suit les contours de la spire ; il est de couleur violette ou brune ; il remplit les premiers tours de la coquille.

2° *Appareil de respiration.* — Une large fente transversale, située à la partie antérieure du manteau, laisse passer l'air dans une vaste cavité pouvant se dilater beaucoup. Cette cavité, à peu près quadrangulaire, a pour plancher supérieur la membrane dite *pulmonaire*, pour inférieur une espèce de diaphragme qui l'isole des autres organes. A gauche est l'estomac, à droite et en arrière se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trouve une portion de l'appareil générateur, et antérieurement le rebord épais du manteau.

3° *Circulation.* — Le cœur, très-petit, translucide, est un peu oblong. Les artères se subdivisent, se bifurquent dans le tissu de la membrane pulmonaire sans s'anastomoser entre elles. Dans tout leur trajet, elles sont accompagnées par de petites veines noirâtres. A la partie inférieure du corps on remarque aussi des vaisseaux dont les ramuscules, blanc mat, très-déliés, se répandent à la surface des intestins, du foie, etc. ; ils sont d'autant plus apparents que la nuance de ces organes est foncée.

4° *Système nerveux.* — Autour de l'œsophage, à son issue de la tête, on remarque un petit collier blanc composé de quatre masses globuleuses, microscopiques, couleur d'opale, unies entre elles par des cordons très-courts. Ce sont les ganglions d'où partent les nerfs ; des supérieurs partent des branches nombreuses qui se rendent aux tentacules, à la bouche, à l'œsophage, etc. Les globules inférieurs fournissent les nerfs qui animent les organes situés postérieurement.

5° *Reproduction.* — Ici, comme chez tous les mollusques, on trouve une complication étonnante et des variations fréquentes dans la forme et la disposition des organes. J'ai dit plus haut que le Cyclostome était unisexué.

L'organe mâle, semblable à un gros cordon violacé, strié en travers, assez dur, effilé, apparaît souvent à travers le diaphragme lorsque la cavité pulmonaire est ouverte. Son orifice siége près du tentacule droit.

L'organe femelle est composé d'un vagin court, petit, s'ouvrant au rebord du manteau, à droite, près du rectum.

J'ai remarqué, en disséquant la tête du Cyclostome, un corps dont je ne puis que soupçonner l'usage. C'est une longue tige bifurquée à son origine, transparente, cylindrique, composée de fibres longitudinales séparées les unes des autres ; puis, striée en travers, terminée par un renflement. D'autrefois elle finit en pointe et porte à son extrémité libre une plaque translucide.

Cette tige se casse aisément et on éprouve la sensation de fibres calcaires qui se briseraient. J'ignore si ce corps est une espèce de langue ou un organe excitateur analogue à celui des hélices.

Chez les Cyclostomes il existe aussi une disposition curieuse.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Presque tous les organes sont striés ou ont une grande tendance à présenter ces détails.

Nous ne possédons qu'une espèce de ce genre, le C. elegans.

—

CYCLOSTOMA ELEGANS, *Müll.*
CYCLOSTOME ÉLÉGANT.

Animal. — Gros, charnu, assez coriace; tête terminée par un mufle allongé, proboscidiforme, à l'extrémité duquel s'ouvre la bouche et dépassant antérieurement le pied; deux tentacules gros, cylindriques, un peu plus larges à leur origine et terminés en bouton arrondi; un œil noir est placé à la base externe de chacun d'eux; pied ovale, découpé carrément en avant, obtus en arrière, supportant supérieurement à son extrémité un opercule. Corps sillonné partout de fortes stries, surtout au cou et au mufle qui sont assez brillants et colorés en gris de fer; les côtés et le dessous du pied sont d'un gris plus pâle.

Coquille — Conoïde, solide; cinq à six tours de spire assez saillants, arrondis, séparés par une suture bien marquée; sommet mamelonné, lisse, rougeâtre ou violet foncé; dernier tour comprenant la moitié de la totalité du têt; toute la surface extérieure est couverte de stries transversales bien apparentes, aplaties, un peu onduleuses, coupées longitudinalement par des stries plus fines et irrégulières, de façon que, vue à la loupe, cette coquille paraît treillissée; ouverture continue, arrondie, à peine anguleuse en haut, située dans le même plan que l'axe; péristome simple, épais, quelquefois épaissi encore à l'intérieur; bord columellaire très-légèrement déjeté en dehors; derrière lui existe un ombilic étroit et profond. Cette coquille est le plus souvent colorée en violet clair plus prononcé par places, l'intérieur est brunâtre et le péristome d'un roux clair. Au reste, les nuances sont très-variables suivant les localités. On voit des individus maculés, ponctués assez régulièrement de violet ou d'un brun rougeâtre sur un fond plus pâle, d'autres sont uniformément jaune sale, etc., etc.

Dimensions. — 14 à 17 millimètres de haut sur 9 à 12 de large dans la plus grande largeur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Opercule calcaire, solide, épais, présentant exactement la forme de l'ouverture; il est ombiliqué vers son milieu, et des stries courbes assez régulières se rendent en divergeant vers les bords; il est couleur de corne claire.

J'ai trouvé une variété assez rare qui est uniformément d'un rouge brun violacé sans macules.

Ce mollusque est excessivement commun dans toute la France. Nous le rencontrons surtout sur les collines boisées, au pied des arbres, sous la mousse et les feuilles sèches. Lorsque les pluies du printemps et de l'automne humectent le sol, les Cyclostomes apparaissent en quantité prodigieuse. Ils vivent aussi dans les bois humides, au milieu des terrains impreignés d'eau; mais ils sont plus communs sur les coteaux pierreux et ombragés.

Ces animaux peuvent vivre très-longtemps renfermés dans leur coquille que clot hermétiquement l'opercule. J'en ai mis plusieurs fois dans l'alcool et les ai trouvés bien vivants trente heures après. Cependant, l'action lente du liquide avait diminué leur activité ordinaire en altérant un peu la surface des organes.

Les Cyclostomes s'accouplent en mai, juin et quelquefois en automne; ils pondent de petites masses gélatineuses au milieu desquelles se trouvent les œufs. Le jeune animal reste longtemps sous la mousse avant de se montrer au dehors; il ne se hasarde qu'après avoir acquis une taille déjà assez forte.

Nous possédons en grande abondance de jolies variétés de cette espèce sur les hauteurs boisées de Morainval, d'Hondainville, d'Angy, etc. Je n'ai trouvé qu'à Mérard la belle variété d'un brun violacé uniforme dont j'ai parlé plus haut.

AUG. BAUDON fils.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PISCICULTURE.

EXPÉRIENCES

FAITES A L'ÉTABLISSEMENT DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Par M. Charles CARON.

Chargé par M. le Préfet de l'Oise de diriger l'établissement départemental de pisciculture, et de consigner toutes les observations qui me *paraîtront utiles au point de vue de la science et du perfectionnement de l'œuvre* (1), j'ai pensé que je ne pouvais mieux remplir ma mission, sous ce rapport, qu'en faisant connaître mes opérations dans tous leurs détails et en y ajoutant les observations que

(1) Arrêté préfectoral du 10 octobre 1854.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'expérience m'a fourni l'occasion de faire. Ce travail, que je soumets à l'appréciation de la Société académique de l'Oise, ne contient sans doute rien qui ne soit connu aujourd'hui par tous les pisciculteurs; mais je me trouverai heureux, si je réussis à donner aux personnes qui n'ont pas encore expérimenté, des indications suffisantes pour qu'elles puissent tenter quelques essais.

Initié aux pratiques de la pisciculture par M. Coste, membre de l'Institut, j'ai pu, grâce à son bienveillant concours, faire des expériences nombreuses et variées. J'ai essayé tous les modes d'expérimentation et tous les appareils d'incubation en usage; je me suis placé dans les différentes conditions où peut se trouver un pisciculteur, et je crois pouvoir tirer des conclusions de toutes ces expériences.

Je me fais donc un devoir de faire connaître le résultat de mes travaux pour répondre à la confiance dont m'a honoré M. le Préfet de l'Oise, qui a donné une impulsion si favorable à la pisciculture, impulsion qui, sous son patronage éclairé, ne tardera pas à porter ses fruits dans notre département.

La pisciculture a pour but de venir en aide à la nature, par des moyens artificiels, pour la multiplication des poissons.

Les différentes opérations de la pisciculture peuvent se résumer en quelques lignes, qui serviront de titres aux différentes parties de ce travail et qui suffiront à faire comprendre, dès à présent, la nécessité de cette nouvelle industrie.

1° Récolte de frai de poissons et sa fécondation.

2° Incubation des œufs dans des appareils spéciaux, destinés à les garantir contre les dangers qui les environnent à l'état naturel; formation et développement de l'embryon.

3° Conservation des jeunes poissons après l'éclosion pendant la première période de la vie, c'est-à-dire jusqu'à la disparition complète de la vésicule ombilicale.

4° Alimentation de l'alevin et sa conservation à l'abri de ses ennemis jusqu'à ce qu'il ait atteint une taille suffisante pour n'avoir plus à craindre la plupart d'entre eux.

Nous n'avons à nous occuper ici que des poissons d'eau douce.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PREMIÈRE PARTIE.

RÉCOLTE DU FRAI ET SA FÉCONDATION.

Il y a deux manières de se procurer du frai de poissons. La plus naturelle, et par conséquent la meilleure, consiste à recueillir les œufs dans les endroits que les poissons recherchent pour y déposer leur progéniture, c'est-à-dire sur des frayères naturelles ou artificielles après que les femelles, portées instinctivement vers ces frayères, sont venues y opérer librement leur ponte, et que les mâles, poussés par un instinct semblable, ont arrosé les œufs de leur laitance. Ces deux opérations étant faites naturellement, c'est-à-dire sans l'influence d'aucune cause étrangère et lorsque les œufs et la laitance sont à maturité parfaite, les œufs fécondés, recueillis de cette manière, doivent donner de bons résultats, si leur incubation a lieu également dans des conditions favorables.

Tous les poissons ne pondent pas à la même époque ni dans les mêmes conditions. Les uns, comme les truites, pondent en hiver, dans les eaux rapides et froides, sur les amas de cailloux et de gravier dont ils recouvrent ensuite leurs œufs; d'autres, comme les carpes, pondent en été, dans les eaux stagnantes et chaudes, sur des touffes d'herbes auxquelles leurs œufs s'attachent; d'autres, comme les perches, suspendent, au milieu de ces mêmes herbes, leurs œufs réunis ensemble par une matière gélatineuse, et cette opération a lieu au printemps dans les eaux dont le cours n'est pas rapide. En un mot, chaque espèce de poisson a sa manière particulière d'opérer sa ponte en plaçant ses œufs dans des conditions spéciales favorables à leur éclosion.

Un pisciculteur doit donc, avant toutes choses, étudier les habitudes de chaque espèce, afin d'apprendre où il pourra trouver du frai et dans quelles conditions il devra le placer pendant la durée de l'incubation.

En observant ainsi les habitudes des poissons on parviendra, sans aucun doute, à établir pour chaque espèce, des frayères artificielles, au moyen desquelles on puisse déterminer tous les poissons d'une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rivière ou d'un étang à venir déposer leur ponte dans un lieu désigné à l'avance et où il soit facile de s'en emparer.

M. le docteur Lamy a fait l'application de ce système au frai des carpes.

Toutes les herbes d'un étang du parc de Maintenon ont été fauchées au moment de la ponte et remplacées par des touffes de bois menu, de bruyères, d'herbes aquatiques, fixées à des espèces de bâtis en bois. Alors les carpes, ne trouvant plus d'herbes pour y déposer leur ponte, se sont portées naturellement vers ces frayères artificielles, qu'il a été facile d'enlever ensuite, chargées de semence, afin de les mettre dans des appareils disposés pour l'éclosion et de préserver ainsi les œufs de leurs nombreux ennemis.

Le succès de cette opération a été complet, car on n'a pas tardé à voir éclore des millions de jeunes carpes produites par le procédé le plus simple et le plus naturel de tous. Les mêmes expériences ont donné le même résultat dans les eaux de M. le marquis de Corberon, à Troissereux. Des herbes, couvertes d'œufs de carpes et recueillies dans les pièces d'eau, ont été transportées en partie dans un bassin en maçonnerie, dont l'eau ne se renouvelle pas, et en partie à l'établissement de pisciculture. Dans l'un et l'autre cas, le nombre des éclosions a été immense.

Mais il n'est pas toujours facile d'établir des frayères artificielles ni de recueillir le frai sur les frayères naturelles, il faut donc recourir souvent à un autre procédé, qui consiste à provoquer la ponte des femelles et à féconder leurs œufs par l'éjaculation forcée de la laitance des mâles.

Cette opération, simple en apparence, est néanmoins très-délicate et exige de l'opérateur une suite de précautions difficiles à décrire d'une manière complète, et qui, sans être toutes d'une nécessité absolue, doivent cependant contribuer toutes au succès de l'opération.

Chaque espèce de poisson ayant une époque particulière pour opérer sa ponte, époque qui varie suivant les localités, l'expérience peut seule indiquer le moment précis où il est possible de recueillir le frai de telle ou telle espèce.

Lorsque l'époque de la ponte est venue, et qu'on a pu se procurer des poissons des deux sexes pour opérer des fécondations artificielles, il faut suspendre la femelle verticalement. Le moyen qui me paraît

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PLANCHE XI.

Fig. 2.

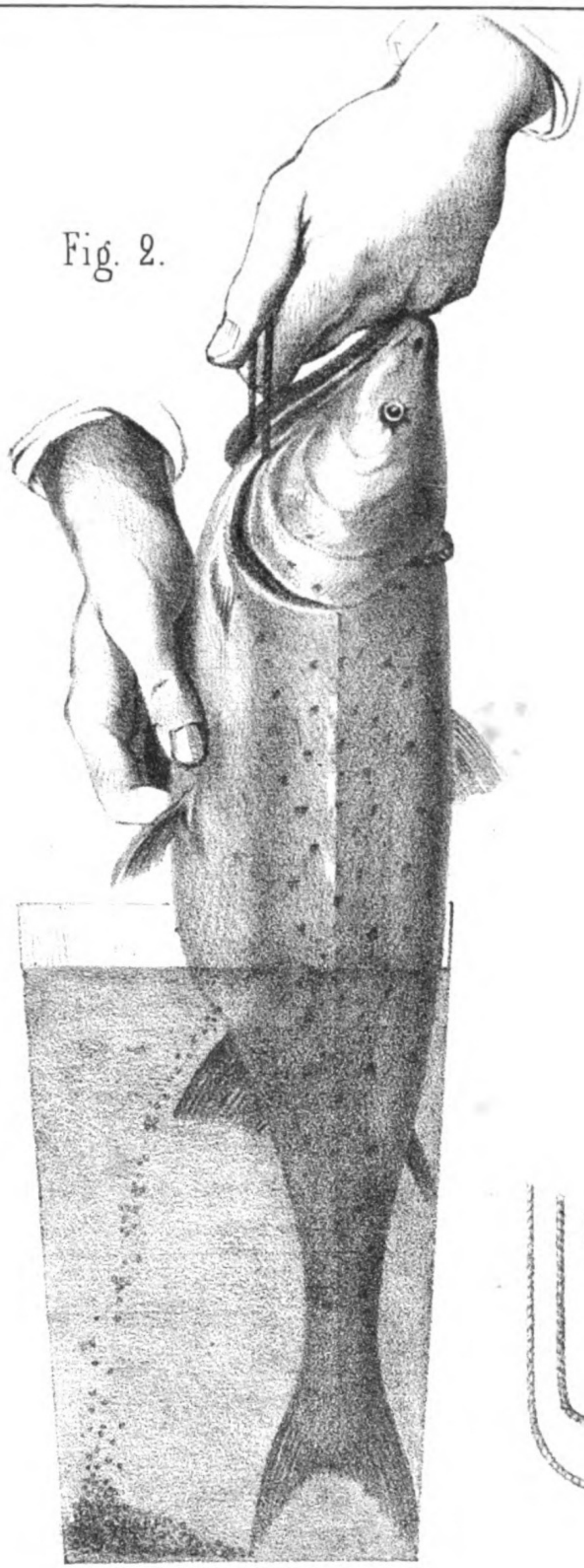

Fig. 1ère

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Imp. de Desaé. Cochefert, à Beauvais.

le plus commode pour ne pas la blesser, lorsqu'on veut la garder pour la ponte des années suivantes et pour qu'elle ne puisse glisser dans les mains, ce qui arrive fréquemment sans cela, consiste à prendre un bout de corde ou de lanière moelleuse, dont il faut tenir les deux bouts dans la main de manière à en former une espèce de collet (planche XI, figure 1), au moyen duquel on suspend le poisson par les ouïes. Cette lanière fait le tour de la tête et passe dans chacune des ouïes, entre l'opercule et les branchies, et ses deux bouts se rejoignent sous la mâchoire inférieure dans la main de l'opérateur.

Lorsqu'on tient le poisson d'une main ainsi suspendu, on passe légèrement l'autre main le long de son ventre, sans pour ainsi dire exercer de pression sensible, et, lorsque les œufs sont bien mûrs, ce léger frottement et la position verticale suffisent pour les déterminer à sortir. Il n'est pas rare de les voir couler seuls par l'effet de la suspension, et cela arrive surtout quand le poisson commence à perdre ses forces.

Cette opération doit donc être faite vivement lorsqu'on veut conserver la femelle. On reçoit les œufs dans un vase plein d'eau, au-dessus duquel on s'est placé; mais pour qu'ils soient comme dans la nature à l'abri du contact de l'air, je crois devoir recommander le procédé représenté par la figure 2, et qui consiste à plonger l'extrémité inférieure du poisson dans un vase plein d'eau, afin que les œufs ne puissent sortir que sous l'eau, et en le plaçant de façon à ce que la parois du vase serve de point d'appui.

Quand on a pu se procurer ainsi les œufs d'une femelle, on suspend un mâle de la même manière, et, par une opération semblable, on fait écouler sa laitance dans le vase qui contient les œufs; puis, en agitant légèrement l'eau avec la main pour la mêler avec la laitance, on imprime aux œufs un mouvement qui met toute leur surface en contact avec le liquide fécondant. Ce liquide doit avoir une teinte légèrement laiteuse, aussi doit-on proportionner la quantité d'eau à la quantité de laitance dont on peut disposer. Une demi-minute de séjour dans l'eau laitancée suffit pour que les œufs soient fécondés.

Il est inutile que la fécondation ait lieu aussitôt après la ponte, comme cela arrive lorsque les poissons agissent librement. Néanmoins, il m'est arrivé de féconder des œufs de truites quelques

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

heures après la ponte ; il m'est arrivé aussi de féconder les œufs de plusieurs femelles avec la laitance d'un seul mâle, et j'ai eu des résultats dans ces deux cas ; j'en ai eu aussi en laissant les œufs un peu au contact de l'air ; mais je suis persuadé que ces résultats auraient été beaucoup plus satisfaisants dans de meilleures conditions.

Ce qui s'est passé pour les œufs de truites ne saurait avoir lieu pour ceux de toute espèce de poissons ; par exemple, lorsque des œufs sont revêtus d'une substance mucilagineuse, qui prend en quelques instants une consistance suffisante pour les fixer aux herbes ou aux pierres, il est naturel de penser que la fécondation ne pourrait avoir lieu au bout d'un certain temps.

Pour opérer la fécondation artificielle avec les espèces dont les œufs s'attachent, il est bon d'être trois personnes : la première fait pondre la femelle, la seconde fait couler en même temps la laitance du mâle, et la troisième agite légèrement l'eau, les œufs et la laitance en promenant dans le vase où se fait l'opération un ou plusieurs bouquets d'herbes sur lesquels les œufs se fixent en même temps qu'ils se trouvent impressionnés par la laitance.

DEUXIÈME PARTIE.

INCUBATION DES ŒUFS, FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'EMBRYON.

On a donné par analogie le nom d'incubation à la période de temps comprise entre la ponte et l'éclosion, lorsque les œufs sont placés dans des conditions favorables au développement de l'embryon. Cette seconde opération, qui n'exige pas moins de soins que la première, doit être également conduite avec une parfaite connaissance des habitudes des poissons, afin de mettre leurs œufs dans des conditions semblables à celles où ils se trouveraient dans la nature.

D'après ce qui a été dit précédemment, les œufs des poissons d'eau dormante, les œufs de carpes, par exemple, devront être placés dans une eau stagnante et chaude, sur les herbes auxquelles ils se seront attachés aussitôt la ponte. Un réservoir quelconque, un baquet placé au soleil, réunit toutes les conditions désirables pour cette opération.

Quant aux espèces d'eau vive, leurs œufs devront toujours être

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

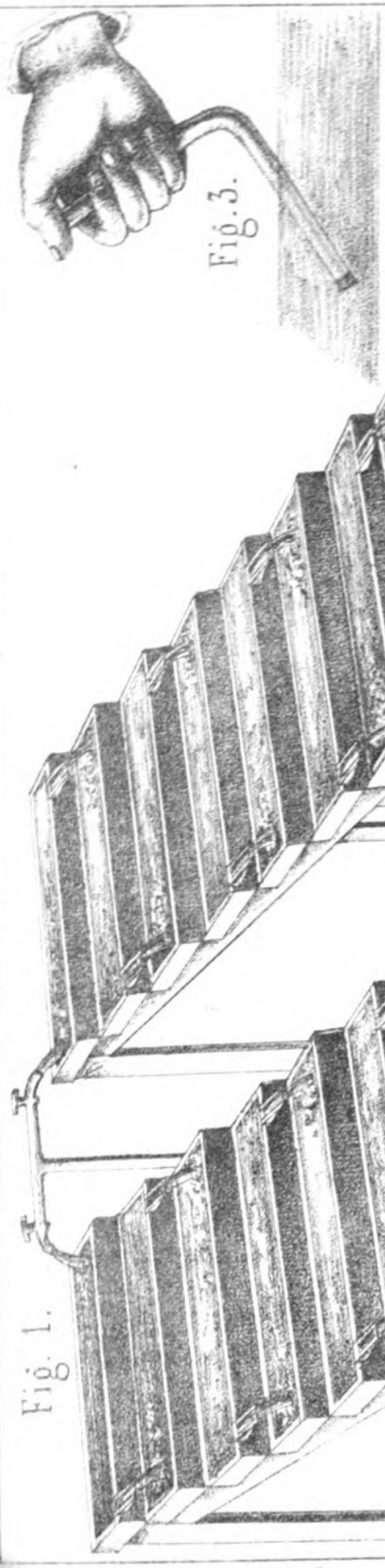

Fig. 3.

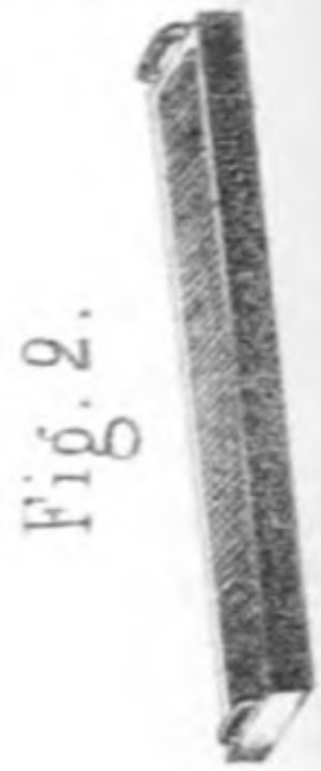

Fig. 2.

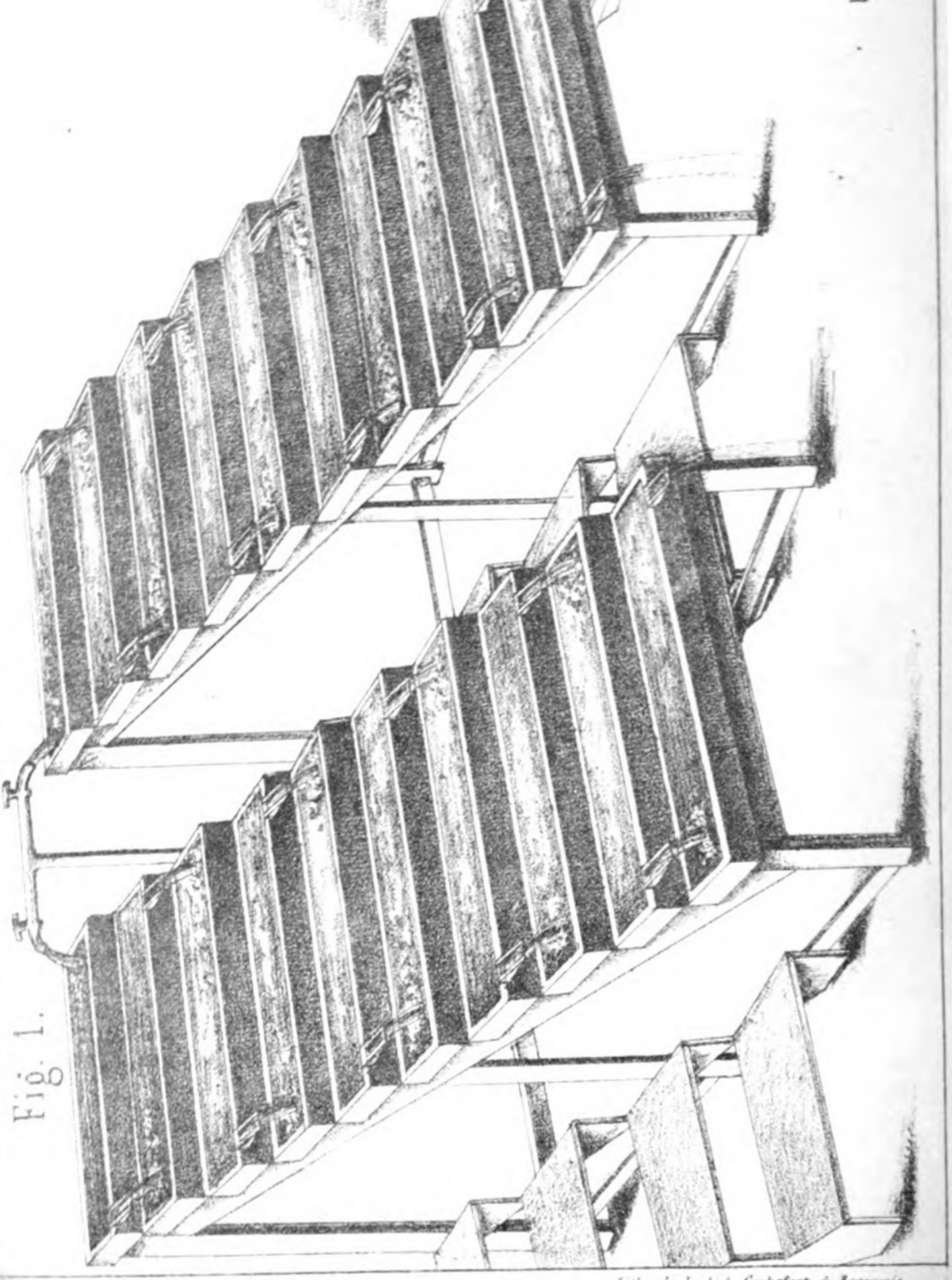

Fig. 1.

Lith. de Ladvocat Cochefert, à Beauvais.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

placés dans des appareils, dont l'eau à basse température se renouvelle constamment.

La planche XII, figure 1re, représente une portion de celui que j'ai fait construire pour le compte du département de l'Oise, et qui n'est que la reproduction de l'appareil de M. Coste. Je vais essayer de le décrire :

Il se compose d'un certain nombre d'auges de 1 mètre de long sur 22 centimètres de large et 8 de profondeur (mesures prises à l'intérieur). Toutes ces auges sont disposées en gradins, de manière à ce que l'eau qui arrive dans la première puisse s'écouler dans la seconde qui est au-dessous d'elle, de celle-ci dans la troisième, et ainsi de suite par les petites gouttières en déversoirs dont elles sont munies à l'une de leurs extrémités. Comme le représente la figure 1re, ces gouttières sont alternées, de sorte que l'eau serpente en parcourant les auges pour se renouveler complétement dans chacune d'elles. L'eau en tombant d'une auge dans une autre tend constamment à se saturer d'air, et cette condition est utile pour qu'elle soit aussi favorable que possible au développement des poissons.

Les dimensions et la disposition des appareils donnent toute facilité pour la surveillance ; un gradin, placé de chaque côté, permet à l'opérateur de monter lorsqu'il veut examiner les auges supérieures et de se placer partout, de manière à les avoir toujours à hauteur d'appui Pour se mettre à l'abri de tout danger, il faut faire ces auges en une substance qui ne puisse communiquer à l'eau aucun goût, aucun principe nuisible; la terre cuite émaillée, la pierre, le verre, éviteraient toute crainte à cet égard. L'eau qui alimente ces appareils doit avoir toute la pureté possible, il est donc presque toujours utile de la filtrer.

Quelques personnes garnissent le fond des rigoles d'un lit de gravier sur lequel elles déposent les œufs fécondés. D'autres les suspendent sur un double fond en toile métallique, ces doubles fonds ont évidemment sur le gravier l'avantage de pouvoir être enlevés lorsque les dépôts de l'eau les ont salis; mais il y a là un danger, c'est qu'au moindre mouvement les œufs roulent avec la plus grande facilité, et ce mouvement leur est funeste, comme on le verra plus loin. Quelques personnes emploient également des tamis flottants dont le fond est garni d'une toile métallique et qu'elles

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

placent dans des ruisseaux ou dans des rivières et dans lesquels elles déposent les œufs. Ce système est le moins bon. Ces tamis ont ordinairement un couvercle garni lui-même d'une toile métallique ; pour visiter convenablement les œufs, il faut sortir les tamis de l'eau et en retirer le couvercle. Cette opération a le double inconvénient d'imprimer aux œufs un mouvement assez considérable et de les mettre trop longtemps et trop souvent au contact de l'air. De plus, l'eau se renouvelle très peu dans ces appareils, puisqu'elle ne peut passer que par le fond qui est ordinairement couvert d'œufs, et il est indispensable, pour se servir de ces tamis, que le cours d'eau dans lequel ils sont plongés soit d'une limpidité parfaite, autrement les œufs se salissent promptement et les interstices de la toile se bouchent avec la même rapidité.

Le système qui me paraît réunir toutes les conditions désirables consiste à placer les œufs sur des grilles dont les barreaux sont des baguettes ou des tubes de verre, éloignés les uns des autres d'une quantité suffisante pour livrer passage aux ordures en retenant les œufs, et fixés à des encadrements pouvant entrer dans les auges précédemment décrites (planche XII, figure 2) (1) Ces claies sont ainsi déposées à une très petite distance, au-dessous du niveau de l'eau, et un peu éloignées du fond des rigoles, de manière à ce que les impuretés de l'eau se déposent sur ce fond, à une certaine distance des œufs. Ceux-ci se rangent parfaitement entre ces barreaux, et on peut enlever avec précaution les claies, pour nettoyer les rigoles, sans imprimer le moindre mouvement aux œufs qui ne peuvent non plus être influencés par le contact du verre, dont l'inaltérabilité ne le cède en rien à celle du gravier, et dont la surface lisse et arrondie laisse glisser les ordures avec la plus grande facilité.

Il est préférable, lorsqu'on peut s'en dispenser, de ne pas enlever les claies, et pour cela il est bon de pratiqner, à la partie inférieure des auges, un trou destiné à en vider complétement l'eau lorsqu'on veut les nettoyer

Avant de m'étendre davantage sur les pratiques de l'incubation des œufs et les soins dont ils doivent être l'objet, je crois

---

(1) La première idée de ce système appartient à M. Coste, qui l'a appliquée à son appareil d'incubation.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nécessaire de faire connaître mes observations sur la formation et le développement de l'embryon.

Si on examine à l'aide du microscope tous les détails d'un œuf de poisson, lorsqu'il vient d'être pondu, et avant qu'il ait été jeté dans l'eau, on remarque que le liquide dont il est rempli n'est pas homogène. Un nombre considérable de petites gouttelettes huileuses sont éparses sans ordre, dans tous les points de cette petite sphère, dont il serait presque impossible de tracer exactement l'image, et dont l'irrégularité intérieure varie, même d'un œuf à un autre (planche XIII, figure 1re).

Lorsqu'après la ponte les œufs sont plongés dans l'eau, toutes les gouttelettes tendent aussitôt à s'élever à la partie supérieure de l'œuf, leur densité semble avoir diminué par rapport à celle du liquide intérieur, qui a pu lui-même augmenter de densité, par l'introduction de l'eau à travers la pellicule de l'œuf, en vertu d'un effet d'endosmose.

Après une immersion d'un certain nombre d'heures, presque toutes ces gouttes ont exécuté ce mouvement d'ascension ; quelques-unes ont formé par leur réunion une goutte principale, opaque, plus foncée que le reste et parfaitement ronde, tandis que les autres gouttelettes sont venues se grouper autour de ce centre en formant une espèce d'auréole transparente, mais sans régularité (figures 2 et 3) (1).

La figure 3 représente un œuf à l'état que je viens de décrire, et vu en plan.

Les œufs restent dans cet état pendant un laps de temps qui varie comme le reste de l'incubation, suivant les espèces de poissons et aussi suivant la température de l'eau.

Après ce temps, si on observe attentivement ces œufs, on voit les contours de la goutte principale perdre de leur netteté, puis celle-ci tend à se déformer (figure 4) ; les petites gouttelettes formant une auréole semblent vouloir se disperser, et enfin on aperçoit bientôt à la place de la grosse goutte déformée ou anéantie une petite ligne

---

(1) Les planches XIII et XIV représentent les objets vus par transparence et avec un diamètre environ dix fois plus considérable que le diamètre réel des œufs de truites.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de couleur pâle qui tend à noircir à mesure que celle-ci disparaît, c'est la colonne vertébrale du poisson. Cette petite ligne paraît se bifurquer ; peu après on aperçoit distinctement deux petites lignes noires en forme de V, formant le prolongement de la première, c'est l'élargissement formé par les os du crâne (figure 5). Au bout des deux branches de cette espèce de petite fourchette apparaissent bientôt deux boules, qui noircissent en peu de temps, ce sont les yeux du poisson. Ceux-ci sont parfaitement visibles, longtemps avant l'éclosion, surtout l'un d'eux, qui se trouve plus rapproché de la surface extérieure de l'œuf à cause de la position du poisson à l'intérieur.

Cette position peut être comparée à celle que prennent certains animaux, comme le chat et le chien, pendant leur sommeil. Leur corps est courbé, les deux extrémités tendent à se rapprocher et la queue passe devant le museau. C'est précisément dans une position analogue, comme le représente la figure 6, que se trouve le jeune poisson, renfermé dans l'enveloppe d'œuf. Là, on le voit souvent s'agiter en tous sens et exécuter des mouvements brusques qui font quelquefois remuer l'œuf, et à l'aide de ces mouvements il parvient à se coucher, pour ainsi dire, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre.

Enfin, après beaucoup d'agitation, le poisson finit par rompre l'enveloppe de l'œuf qui le retenait prisonnier ; la queue sort ordinairement la première, et par les mouvements qu'elle imprime à l'œuf en s'agitant dans l'eau, elle parvient à dégager le reste de l'animal. Lorsque la tête sort la première, il arrive souvent que le poisson meurt comme étranglé.

Après avoir passé en revue les différentes phases de la formation et du développement de l'embryon, il est utile de revenir aux soins qu'exige l'incubation.

J'ai placé les œufs des espèces d'eau courante sur des claies de verre et dans des auges disposées en gradins. L'eau qui coule dans ces auges doit être aussi aérée et aussi limpide que possible, c'est-à-dire ne contenant, pour ainsi dire, pas de matières en suspension ; aussi, est-il nécessaire dans la plupart des cas, comme je l'ai dit plus haut, de la filtrer avant de l'introduire dans les appareils. Cette précaution est surtout indispensable lorsqu'on opère sur des œufs dont l'incubation dure longtemps ; car si l'on négligeait de prendre ce soin, l'eau, en déposant, couvrirait les œufs d'un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fig. 2.

Fig. 1ère

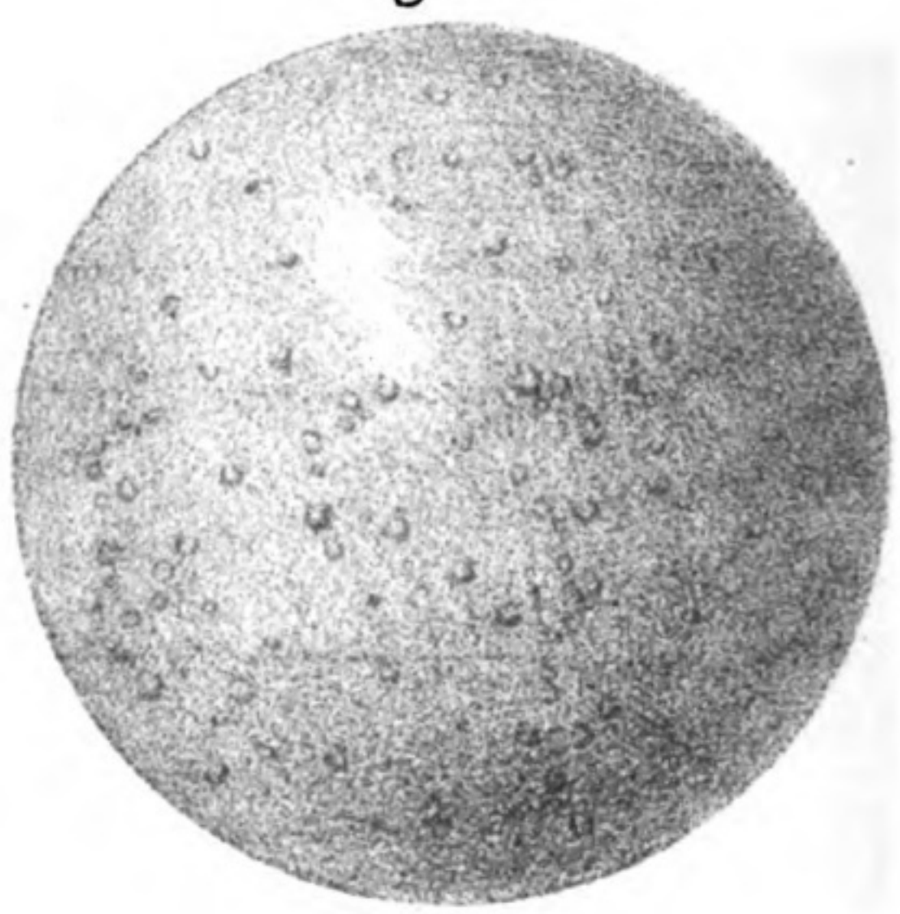

Fig. 4..

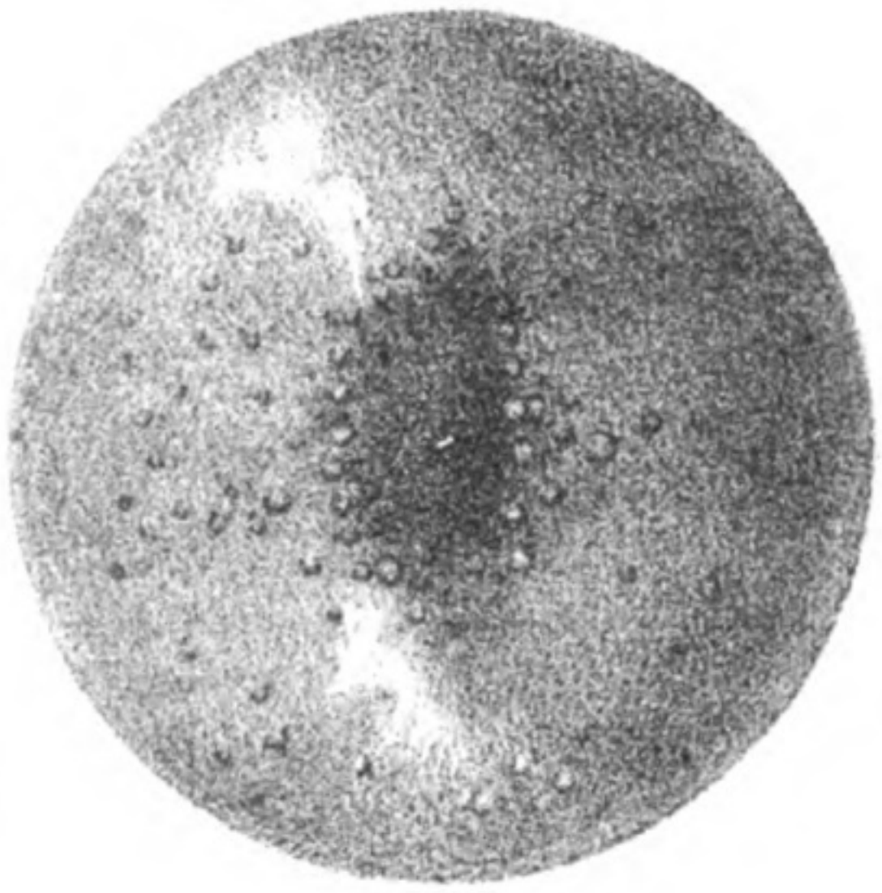

Fig. 3.

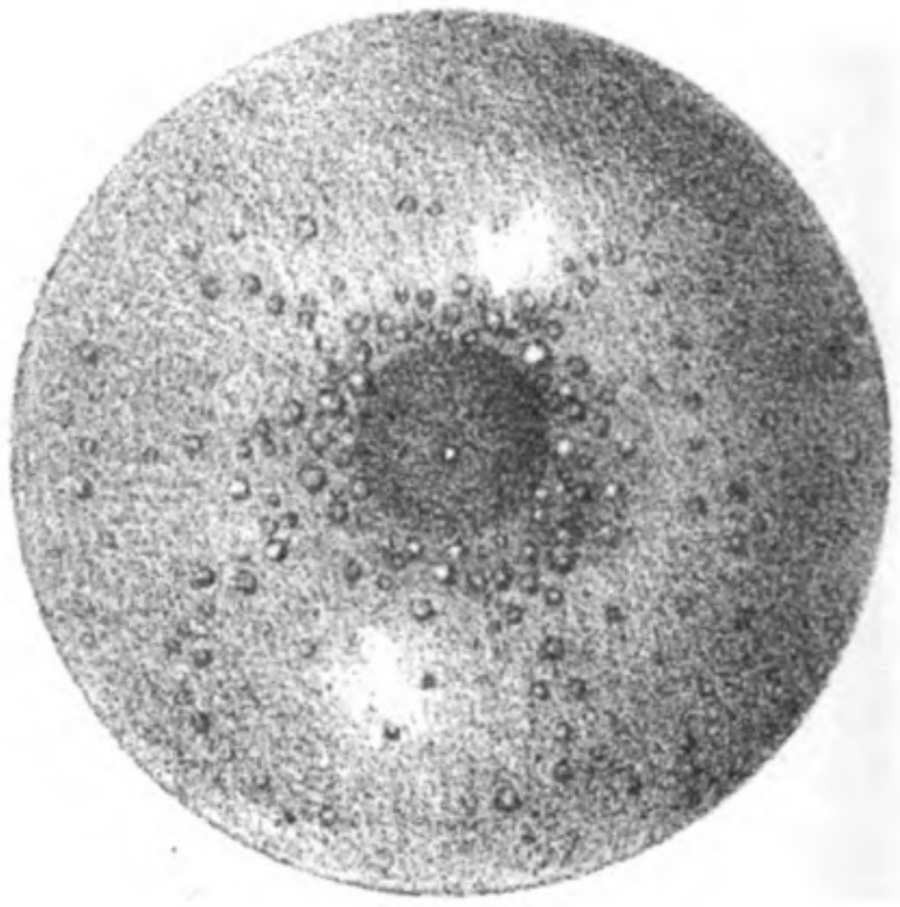

Fig. 6.

Fig. 5.

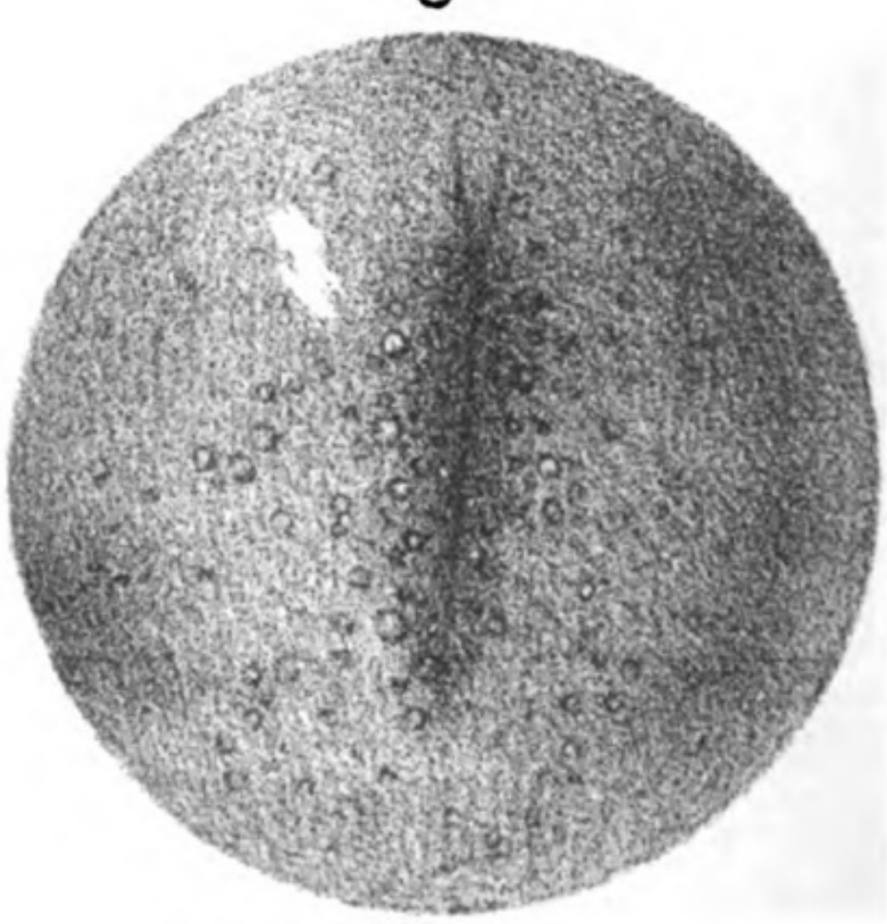

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

limon qui finirait par leur donner la mort, soit en les isolant du contact de l'eau, soit en donnant naissance à des bissus, qui se développeraient aux dépens des œufs. On sait, d'ailleurs, que les saumons, les truites, etc., recouvrent leurs œufs d'un couche de gravier, qui forme un véritable filtre et les protège contre les dépôts de l'eau.

Lorsqu'un œuf devient blanc opaque, on a la certitude qu'il est mort et on doit s'empresser de l'enlever afin qu'il ne puisse corrompre l'eau. Le contact d'un œuf mort depuis quelque temps peut donner la mort à ceux qui l'entourent, en leur communiquant les bissus qui se développent promptement sur lui.

Je crois indispensable de laisser les œufs, comme dans la nature, dans l'immobilité la plus complète, jusqu'à ce que l'embryon soit parfaitement formé et les yeux bien visibles ; je crois qu'au moment où cette formation a lieu, le moindre mouvement peut apporter dans tout le système des gouttelettes une perturbation telle, qu'il les empêche de se grouper suivant l'ordre nécessaire à l'accomplissement de ce phénomène.

Un fait qui semble venir, jusqu'à un certain point, à l'appui de cette opinion, c'est que lorsqu'on change un œuf de position, de manière à placer l'agglomération des gouttelettes à la partie inférieure, c'est-à-dire de manière à ce qu'elle occupe une position diamétralement opposée, au bout d'un certain temps et souvent même instantanément, on voit ces gouttes se porter de nouveau vers la partie supérieure de la petite sphère. Quelquefois tout le système intérieur tourne autour de son centre et reprend ainsi sa place, sans qu'aucun changement soit survenu dans la disposition primitive des gouttes ; souvent aussi, au lieu de voir tout le système se déplacer d'une seule masse, on voit d'abord la goutte principale s'élever vers la partie supérieure en suivant une ligne verticale, et chaque partie remonte ainsi sans ordre vers le sommet de l'œuf : dans ce dernier cas, j'ai toujours remarqué que l'œuf périssait.

Un œuf peut être inféconde et par conséquent n'avoir jamais vécu, sans qu'aucun signe extérieur puisse l'indiquer ; sa transparence peut rester la même, et il peut quelquefois conserver l'aspect indiqué par la figure 5 de la planche XIII, pendant tout le temps que dure l'incubation des œufs féconds de la même ponte. Le plus souvent, comme le représente la figure 1re de la planche XIV, la goutte

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

principale et son auréole tendent à se confondre en augmentant de diamètre et en laissant un centre vide; ce phénomène est un signe de mort certain, malgré la transparence que peut garder l'œuf.

Lorsqu'un œuf mort a conservé sa transparence, le moindre mouvement suffit ordinairement, ainsi que le contact de l'air, pour qu'il blanchisse promptement; alors, seulement, sa présence dans les appareils devient un danger, car un œuf mort ne peut se corrompre que lorsqu'il est devenu blanc opaque.

L'action de la lumière et de la chaleur, dans certaines limites qui varient suivant les espèces, active beaucoup l'éclosion; mais en même temps elle favorise la formation des bissus sur les œufs légèrement salis par l'eau. Cette action n'est favorable que pour les espèces dont l'incubation est de courte durée.

L'obscurité et l'absence de chaleur sont très favorables pour les espèces qui recouvrent leurs œufs de gravier; elle prolonge, il est vrai, l'incubation, mais avec beaucoup plus de chances de réussite; la lumière du soleil leur est funeste (1). Quant aux variations de température, elles sont très-défavorables aux œufs comme aux jeunes poissons.

Le froid, en retardant les éclosions, durcit l'enveloppe de l'œuf; j'ai remarqué, dans une partie d'œufs qui avaient commencé à éclore, que les éclosions avaient cessé tout-à-coup à l'apparition des premiers froids intenses de l'hiver dernier (1854-55), que les jeunes poissons, prisonniers dans leur enveloppe qu'ils ne pouvaient plus rompre, y exécutaient des mouvements de plus en plus vigoureux; que la couleur de leur corps avait foncé au point d'être à peu près la même que celle des poissons nés avant le froid; en un mot, qu'ils avaient pris, sans l'influence extérieure à laquelle ils auraient dû être soumis plus tôt, un développement tel que lorsqu'ils sont éclos, après le ramollissement de leur enveloppe, au retour d'une température plus douce, leur corps était presque

---

(1) Outre les expériences faites à l'établissement sur l'action de la lumière du soleil, je citerai les expériences très-concluantes faites à Baugy par M. le baron de Tocqueville, qui a reçu comme moi une grande quantité d'œufs fécondés de l'établissement d'Huningue.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fig. 1.

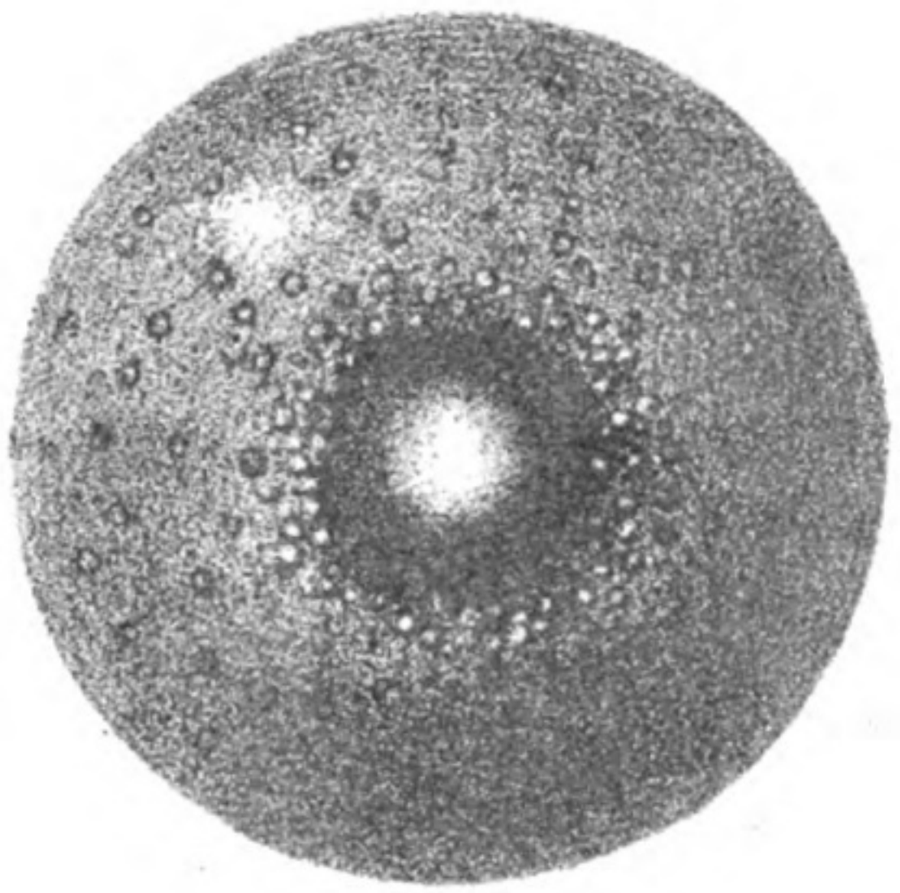

Fig. 2.

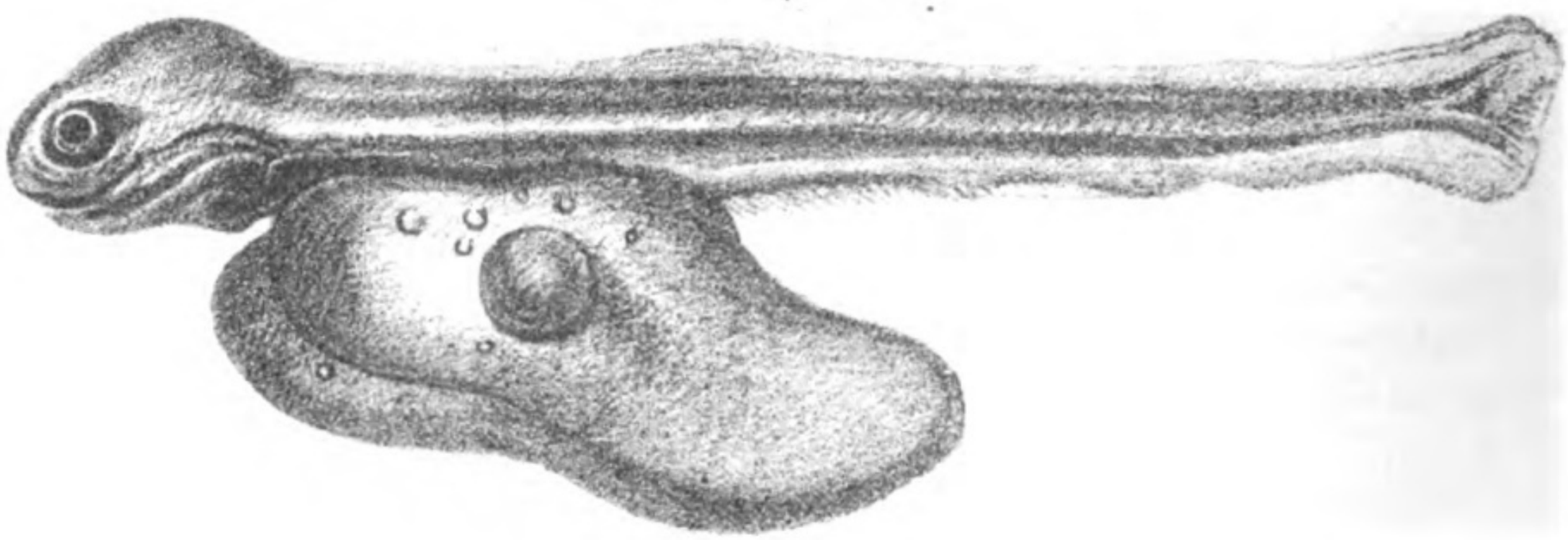

Litho. de Ladiré Cochefert, a Beauvais

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

aussi formé que celui des poissons nés quinze jours ou trois semaines plus tôt.

L'incubation était donc depuis longtemps à son terme et se serait effectuée, sans l'obstacle que lui opposait le durcissement de l'enveloppe, obstacle né subitement des circonstances, comme pour protéger plus longtemps les jeunes poissons contre les rigueurs de l'hiver.

Pour vérifier l'état de ces poissons, j'ai essayé d'en délivrer un, mais je n'ai pu rompre l'enveloppe avec les ongles, comme cela peut se faire ordinairement, il m'a fallu la couper avec un instrument, et le jeune poisson qui en est sorti fort et vigoureux m'a paru aussi avancé que ceux qui étaient nés avant les froids: aussi s'est-il bientôt confondu avec les autres, sans qu'il me fût possible de le distinguer.

TROISIÈME PARTIE.

CONSERVATION DU JEUNE POISSON PENDANT LA PREMIÈRE PÉRIODE DE LA VIE.

Lorsque le jeune poisson, par ses mouvements réitérés, est parvenu à se dégager de son enveloppe, il a la forme que représente la figure 2 de la planche XIV. Tout le liquide intérieur de l'œuf, renfermé dans une deuxième pellicule, forme une sorte de poche qui reste adhérente au ventre de l'animal et qu'on appelle vésicule ombilicale.

C'est en grande partie par l'absorption des matières contenues dans cette poche que le corps du poisson se développe; cette fonction est d'ailleurs analogue à celle qui a lieu chez d'autres animaux par le cordon ombilical. L'absorption de l'oxigène de l'air, que l'eau tient en dissolution et peut-être aussi celle des matières solides en dissolution ou en suspension dans l'eau, contribue au développement du corps.

L'absorption de la vésicule varie comme l'incubation des œufs, suivant les espèces de poissons, et ces deux phénomènes ont lieu dans un temps d'autant plus court que la ponte s'effectue dans une saison plus chaude. Ainsi, l'incubation des œufs de carpes, qui pondent en juin, dure à-peu-près une semaine, tandis que celle

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des œufs de perches, qui a lieu beaucoup plus tôt, dure environ quinze jours.

La vésicule ombilicale des poissons de ces espèces disparait donc rapidement, et ils deviennent en peu de temps des poissons parfaits, en état de chercher leur nourriture.

Il est facile de comprendre que ces espèces exigent peu de soins après leur naissance, et qu'on peut les mettre plus tôt que les autres en liberté dans les eaux qui leur conviennent.

Quant aux espèces plus recherchées qui pondent pendant la saison d'hiver, et chez lesquelles l'absorption de la vésicule dure longtemps, comme la truite, le saumon, etc., il faut les entourer dans leur premier âge des soins les plus minutieux et les maintenir dans les mêmes eaux limpides et aérées où les œufs devraient se trouver avant l'éclosion.

Il est bon de les laisser sur les claies de verre précédemment décrites, afin que les impuretés que dépose toujours l'eau la mieux filtrée, puissent, ainsi que les déjections des poissons, passer à travers les baguettes qui forment ces claies et tomber dans le fond des auges, où elles ne peuvent gêner les poissons (1).

Dans la nature, les espèces dont il s'agit se trouvent à l'abri des dépôts, sous le gravier qui les tient prisonniers, jusqu'à ce que la vésicule ombilicale ne leur fasse plus d'obstacle pour en sortir.

On peut également se servir des fonds en toile métallique; toutefois, ces fonds ont deux inconvénients qu'il ne faut pas oublier; outre le contact prolongé du métal qu'il est bon d'éviter, surtout dans une eau peu renouvelée, la rugosité de ces surfaces peut fatiguer les jeunes poissons par le frottement de la vésicule ombilicale sur la toile.

Quant aux tamis flottants destinés à être mis en pleine eau, d'après ce qui a été dit à l'article de l'incubation, ils ne doivent être employés que dans des cas exceptionnels, et cela le moins possible.

---

(1) Quoiqu'il semble que le canal digestif des poissons de cet âge ne doive pas recevoir d'aliments extérieurs, je crois avoir la preuve matérielle qu'il y a chez eux déjection avant l'absorption complète de la vésicule, et cela me porte à croire qu'ils absorbent aussi de l'eau et par conséquent les matières solides qu'elle renferme.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quelques personnes mettent les jeunes poissons sur un lit de gravier comme pour l'incubation des œufs ; ce procédé est sans doute un des meilleurs en principe, puisqu'il se rapproche des conditions naturelles ; mais il n'est pas toujours d'une facile application, car il est nécessaire d'avoir du gravier bien roulé et bien lisse, autrement les poissons, qui sont presque toujours en mouvement au-dessus de ce gravier, au lieu d'être comme dans la nature prisonniers dans ses interstices, se blesseraient constamment à toutes les parties anguleuses des petits cailloux. J'ai vu des poissons nouvellement éclos mourir en grand nombre et très-rapidement, après avoir été placés sur du gravier de rivière roulé d'une manière imparfaite, et dont les aspérités piquaient ou crevaient leur vésicule ombilicale.

Souvent aussi on met les poissons dans des vases en terre cuite émaillée ou en verre ; c'est le système qui doit les mettre le plus à l'aise, puisqu'ils peuvent s'agiter sur le fond poli de ces vases sans rencontrer ni rugosité, ni obstacle.

Toutefois, lorsqu'on a de l'eau qui dépose, les fonds unis gardent ces dépôts ainsi que les déjections des poissons qui ne peuvent, dans ce cas, disparaître comme à travers les fonds à claire-voie ou en gravier, et si on néglige de les enlever aussitôt leur formation, ils étouffent rapidement les jeunes poissons en s'introduisant dans leurs ouïes et leur bouche. Il n'est donc pas possible d'indiquer, d'une manière absolue, le meilleur système d'appareil pour les poissons de cet âge ; mais il est certain que les claies de verre et les cailloux bien roulés seront toujours préférables.

Il est également indispensable d'enlever les morts au fur et à mesure qu'ils se font remarquer par la couleur blanche qui les caractérise, comme cela a été dit pour les œufs. La figure 5 de la planche XII représente l'instrument dont je me sers pour enlever les dépôts et même pour prendre, sans les blesser, les poissons que je veux examiner. Il consiste simplement en un tube courbé d'environ un centimètre de diamètre. En bouchant avec le pouce l'une des extrémités de ce tube et le tenant comme l'indique la figure, on plonge l'autre extrémité dans l'eau près de l'objet qu'on veut enlever.

L'eau, qui n'a pu s'introduire dans ce tube à cause de la présence de l'air, s'y précipite pour reprendre son niveau aussitôt qu'on a permis à celui-ci de s'échapper par l'orifice supérieur en levant le pouce. L'objet se trouve alors entraîné par le courant. On bouche

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de nouveau l'extrémité supérieure et on enlève le tube en tenant les deux extrémités de niveau.

L'opération peut se faire également avec une pipette.

Si l'on suit de jour en jour le développement des jeunes poissons aussitôt après leur naissance, on voit que la vésicule ombilicale, d'abord presque sphérique, change de forme en s'allongeant de plus en plus et semble augmenter de grosseur, tandis qu'en réalité elle diminue pour fournir au corps de l'animal les substances nécessaires à son développement ; mais cette diminution n'est pas proportionnelle à l'augmentation du corps, puisque celui-ci trouve d'autres aliments dans l'eau. Dans cet état, les jeunes poissons n'éprouvent pas le besoin de manger, leurs organes, encore imparfaits, sont incapables de recevoir aucun aliment solide.

. Enfin, lorsque le poisson a passé ainsi un temps suffisant pour avoir absorbé complétement sa vésicule, temps qui varie comme l'incubation des œufs suivant les espèces et la température, tous ses organes sont formés, ses nageoires peuvent le transporter, sa bouche peut absorber des aliments et son appareil digestif peut les recevoir. Alors commence la deuxième période de sa vie ; il est devenu alevin ; il n'a plus qu'à grossir sans subir de transformation ; il est devenu poisson parfait.

QUATRIÈME PARTIE.

ALIMENTATION DE L'ALEVIN ET SA CONSERVATION A L'ABRI DE SES ENNEMIS.

Lorsque les jeunes poissons sont complétement débarrassés de leur poche, il faut bien se garder de les mettre de suite en liberté dans les eaux où ils doivent passer leur vie, car ils y trouveraient un nombre considérable d'ennemis qui en détruiraient une grande partie, comme cela arrive dans la nature.

Il vaut mieux les mettre dans des bassins spéciaux, disposés de façon à pouvoir être mis à sec avant d'y lancer l'alevin, pour s'assurer s'ils ne contiennent aucun ennemi redoutable, et dans lesquels il soit facile de surveiller l'arrivée ou la formation de ces ennemis.

Les espèces herbivores trouveront leur nourriture en abondance

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans des bassins crousés dans le sol et plantés d'herbes aquatiques. Quelques végétaux hachés ou broyés assez menus pourront au besoin suppléer à l'insuffisance de la nourriture naturelle dans ces bassins.

Quant aux espèces carnivores, qui sont les plus nombreuses et parmi lesquelles se trouvent les plus recherchées, on peut également les mettre dans de semblables bassins, pourvu toutefois que le renouvellement de l'eau soit toujours en rapport avec les besoins de ces espèces.

La présence des herbes dans ces bassins contribue à la formation de myriades de petits insectes, de crustacés, de mollusques, dont ces jeunes poissons se montrent très avides; mais cette nourriture, si abondante qu'elle soit, dans des bassins généralement peu spacieux, eu égard au nombre immense de poissons qu'ils sont desitnés à contenir, ne peut suffire à leur voracité que dans le premier âge, et il serait également difficile de leur fournir un assez grand nombre de petits poissons d'espèces communes pour les rassasier. Il faut donc recourir aux procédés d'alimentation artificielle, qui consistent simplement à leur jeter toute espèce de débris animaux, broyés en pulpe fine.

En disséminant convenablement cette pâtée dans l'eau qui contient les poissons, on les voit se jeter avec avidité sur tous les grains de cette sorte de poussière, pendant qu'ils sont en mouvement pour tomber au fond de l'eau.

Cette pulpe doit être évidemment d'autant plus fine, que les poissons sont plus jeunes ou de plus petite espèce; aussi, lorsqu'ils commencent à grossir et qu'ils ont pris l'habitude d'être nourris de cette manière, on divise de moins en moins la pulpe, ou bien on se contente de hâcher la viande et ils finissent par s'attaquer à de très grosses boulettes dont ils tirent des lambeaux, même lorsqu'elles sont sans mouvement au fond des bassins.

Quelques pisciculteurs ont voulu restreindre le nombre des viandes qu'on peut leur livrer; mais il est certain qu'on peut utiliser à leur profit toute espèce de débris animaux. Des vers de terre, des limaces, des grenouilles, de la chair de poisson, des viandes de boucherie, des matières caséeuses, voire même quelque légumes cuits, peuvent être employés à leur nourriture avec certitude de réussite.

Il semble, au premier abord, que des bassins ou des ruisseaux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

creusés dans le sol, et que j'appellerai naturels, doivent être bien préférables à des bassins ou des ruisseaux artificiels, en pierre ou en maçonnerie. Ils ont, en effet, l'avantage de fournir par eux-mêmes une nourriture naturelle, profitable sans aucun doute aux jeunes poissons; mais cet avantage a bien ses compensations, car il ne se forme pas seulement dans ces bassins des insectes pouvant servir de pâture, un grand nombre d'entre eux sont des ennemis très redoutables; les épinoches elles-mêmes, qu'il est presqu'impossible de n'y pas rencontrer, font des ravages considérables parmi les petits poissons.

Il y a en outre les ennemis extérieurs, comme les oiseaux pêcheurs, qui se cachent facilement sous les bords de ces bassins, et les rats d'eau qui percent ces bords et échappent ainsi à la surveillance la plus active.

Dans les bassins artificiels, il n'y a aucun de ces inconvénients à redouter, les insectes ne peuvent prendre naissance dans la pierre qui en forme les parois, et l'eau, qu'il faut faire passer par des toiles métalliques très serrées ou par des filtres, ne peut amener aucun œuf d'insecte, aucune larve, aucun poisson étranger. La seule condition indispensable à remplir, c'est de leur donner suffisamment à manger, sans quoi les plus gros dévoreraient les plus petits; ils seraient pour leur propre espèce des ennemis aussi redoutables que ceux du dehors. Il faut aussi leur ménager des retraites où ils puissent se cacher.

On a prétendu que l'alimentation artificielle devait être funeste aux jeunes poissons; mais des expériences décisives qui ont été faites dans plusieurs localités témoignent en faveur de ce système.

On voit, au collége de France, des myriades de poissons de différentes espèces dévorer les boulettes de viande qu'on leur jette et prendre dans les étroits bassins qui les contiennent un tel développement, sous l'influence de ce régime alimentaire, qu'un certain nombre d'entre eux, truites et saumons, ont atteint en deux ans une longueur de 55 centimètres.

Il me paraît donc indispensable que l'alevin reste, au moins un certain nombre de mois, dans de semblables réservoirs, afin d'y atteindre, avant d'être lancé en pleine eau, une taille suffisante pour n'avoir plus à redouter que les plus gros poissons et les loutres, danger dont il est inévitablement menacé pendant toute son existence.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après avoir fait connaître toutes mes observations sur les pratiques de la pisciculture, je crois devoir insister sur la nécessité de cette nouvelle industrie et sur les avantages qu'on doit en attendre.

Beaucoup de personnes ont contesté son utilité, sous prétexte que tous les phénomènes de la nature sont combinés pour s'accomplir sans le concours de l'homme.

Mais la nature ne produit pas d'elle-même tout ce qui est nécessaire à nos besoins, et l'action de l'homme est indispensable pour tirer du sol tout ce qu'il peut produire. Le cultivateur est obligé de recueillir les grains qu'il veut multiplier, pour les semer ensuite dans des conditions favorables à la germination, de donner ses soins à la terre pour détruire les végétaux étrangers dont la présence pourrait compromettre sa récolte, et de lui apporter des engrais que la nature ne saurait lui fournir. L'éleveur engraisse ses troupeaux dans des prairies artificielles, où ils trouvent une nourriture plus succulente que s'ils étaient livrés à eux-mêmes au milieu des terres incultes. De même, le pisciculteur doit recueillir la semence des poissons qu'il veut multiplier pour la mettre en incubation dans des conditions favorables à l'éclosion. Il doit, par des dispositions spéciales, protéger la récolte des eaux contre toutes les causes de destruction qui la menacent sans cesse, et, pour assurer le succès de son entreprise, il doit, dans la plupart des cas, fournir à ses troupeaux aquatiques une nourriture artificielle plus abondante que celle qu'ils trouveraient dans la nature.

Le pisciculteur doit donc mettre toute son habileté à saisir l'instant où s'accomplissent les phénomènes de la nature, pour ce qui touche à la multiplication des poissons, et à étudier les lois qui régissent ces phénomènes, afin d'en surveiller l'accomplissement, d'en éloigner toutes les causes de perturbation, de les réglementer pour ainsi dire, et de les faire tourner au profit de l'homme.

Pour appuyer cette opinion, il suffit de dire en quelques lignes comment les choses se passent dans les rivières.

Une truite femelle de un à deux kilos peut pondre de trois à cinq mille œufs; une perche de taille ordinaire, cent à cent cinquante mille; une carpe, jusqu'à cinq et six cent mille, etc.

On peut juger par ces chiffres que, si dixième partie des œufs de poissons réussisait toujours, on trouverait dans les eaux une ressource inépuisable pour l'alimentation publique; mais les causes de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

destruction sont sans nombre. La truite, comme on le sait, pond en hiver et cache ses œufs sous le gravier, dans les endroits où le cours de l'eau est rapide. Les crues, occasionnées par les pluies abondantes de la mauvaise saison ou par les fontes de neige, entraînent les amas de gravier, bouleversent les œufs qu'ils renferment et les disséminent sur le fond terreux des rivières, où ils sont promptement dévorés, ou périssent sous la vase.

La perche et la carpe n'ont pas à redouter ce danger à cause de l'époque de leur ponte et des lieux où elle s'effectue; mais leurs œufs ne sont pas cachés comme ceux de la truite, il sont au contraire toujours en évidence et sont dévorés pour ainsi dire au fur et à mesure qu'ils sont pondus.

De plus, chaque espèce de poisson ne se reproduit, comme on l'a vu, que dans des conditions spéciales que la nature n'offre pas toujours; la carpe, par exemple, vit et se développe dans une foule de pièces d'eau où elle ne peut se multiplier naturellement, parce qu'elle n'y rencontre pas les conditions de température ou de stagnation indispensables à la reproduction de son espèce.

Il est facile de voir par tout ce qui précède combien la multiplication du poisson est petite dans la nature, et combien elle pourrait être grande si elle avait toujours lieu dans les conditions que l'expérience a fait connaître. Il est facile de voir que si la pisciculture est une industrie naissante, une science encore incomplète, elle possède néanmoins dès à présent tous les éléments nécessaires pour produire des résultats immenses, si on lui donnait l'extension qui lui est indispensable.

On peut juger aussi combien il faudrait peu de temps pour repeupler toutes les eaux de notre département, si l'on avait à sa disposition des moyens d'action suffisants, et quels importants services on rendrait aux populations en créant ainsi pour le pays une nouvelle richesse alimentaire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTICE

SUR

QUELQUES TÉRÉBRATULES

DU CALCAIRE GROSSIER,

NON DÉCRITES JUSQU'A CE JOUR.

On n'avait trouvé jusqu'à présent, dans le calcaire grossier, que deux térébratules, les *T. succinea* et *bisinuata*. Après de longues recherches, j'ai rencontré, dans diverses localités, sept espèces fort curieuses, et je pense en recueillir encore un plus grand nombre. Ces brachiopodes sont tous de très-petite taille; c'est probablement pour cette cause qu'ils ont échappé à l'observation. J'ai établi quatre groupes bien distincts, dont je trace le tableau, afin de faciliter la détermination des espèces.

1° Aculeatae	T. aculeata. collardii.
2° Costatae	T. crassicostata.
3° Striatae	T. tenuistriata. squamulosa. putonii.
4° Plicatae	T. semicostata.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

I. COSTATAE.

1° TEREBRATULA ACULEATA, *Nobis.*

Pl. XV, fig. 1.

Testâ subtrigonâ, depressâ, valde et crasse costatâ; 6 vel 8 costis, aculeatis ad margines; marginibus profunde incisis; foramine ovato.

Coquille. — Subtrigone, très-déprimée, fortement côtelée. Les côtes épaisses, au nombre de six ou huit, presque effacées à leur origine, partent en divergeant et en s'élargissant du sommet aux bords. Chacune forme à sa terminaison une pointe dont la saillie dépasse les bords. L'espace compris entre elles est profondément échancré, et l'échancrure s'élargit surtout au bord inférieur à cause de l'écartement des côtes. Le sommet est peu saillant, l'ouverture ovale. La surface du têt est finement granulée, mais ce caractère existe chez beaucoup d'autres térébratules.

Dimensions. — 2 millimètres ½ de large sur autant de haut.

Localités. — Ully-Saint-Georges, très-rare.

2° TEREBRATULA COLLARDII, *Nob.*

Pl. XV, fig. 7.

Testâ lenticulari, depressâ, obscure triangulari; 7 costis prominentibus, acutis ad marginem in valvâ superiore; 8 vel 10 in inferiore; apice conico; foramine triangulari.

Coquille. — Lenticulaire, très-déprimée, obscurément triangulaire; 7 côtes proéminentes, aiguës à leur terminaison, et dépassant le bord inférieur sur la valve supérieure; 8 ou 10 sur celle de dessous, au milieu de laquelle existe un large sillon médian; sommet conique; ouverture triangulaire.

Dimensions. — 3 millimètres ½ de large sur 4 ½ de haut.

Localité. — Mouchy-le-Châtel, rare.

Je donne à cette Térébratule le nom de M. Collard des Cherres, de Brest, qui m'honore de son amitié.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

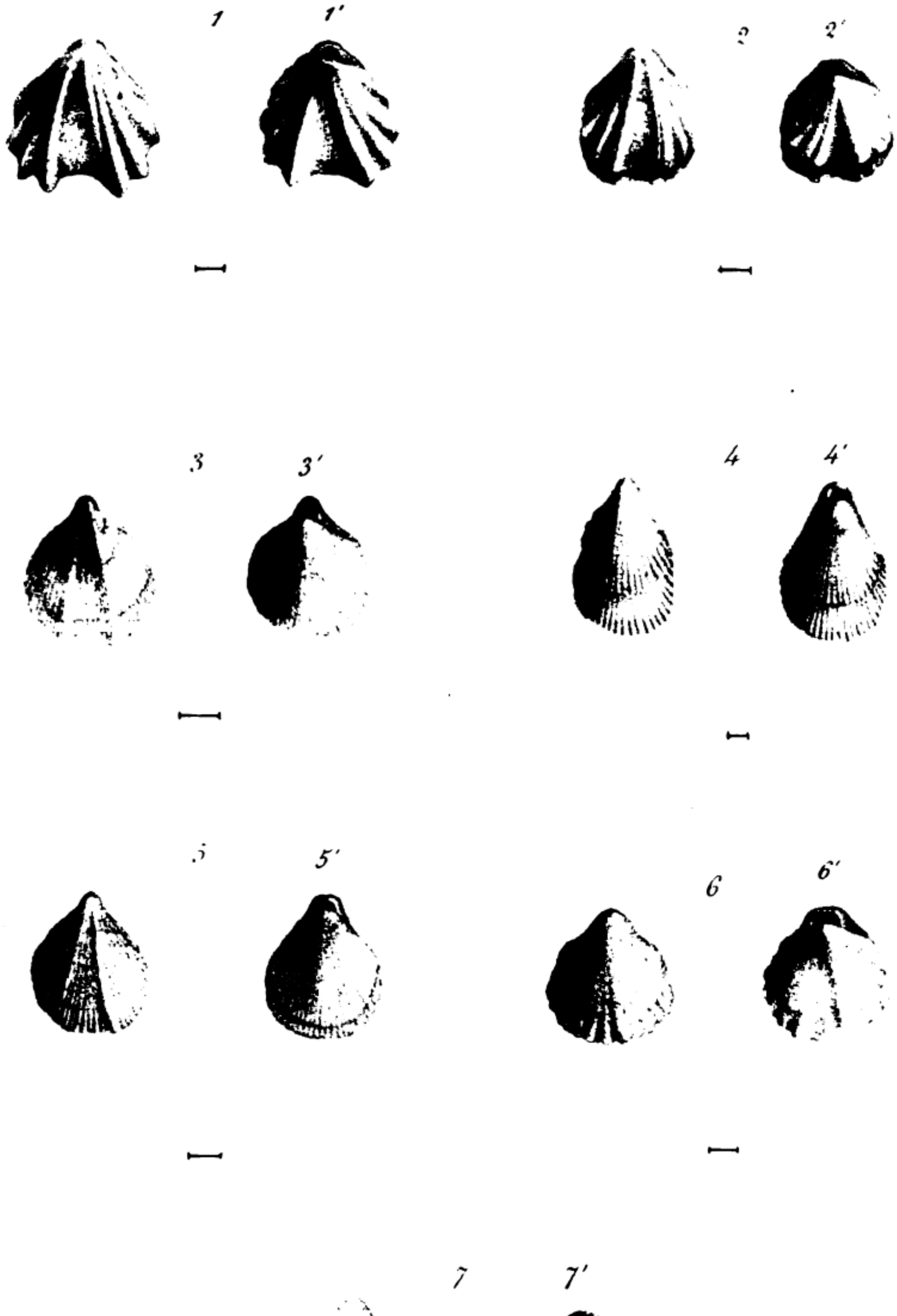

Aug Baudon, del. *J B Bailliere Libraire à Paris* *E. Pochet, lith.*

1. 1.' 1." *Terebratula aculeata, Nob.*
2. 2.' 2." *T._____ Crassicosta, Nob.*
3. 3.' 3." *T._____ Tenuistriata, Nob.*
4. 4.' 4." *Terebratula Squamulosa, Nob.*
5. 5.' 5." *T._____ Putonii.*
6. 6.' 6." *T._____ Semicostata, Nob.*
7. 7.' 7." *Terebratula Collardii, Nob.*

Lith. Bugnet & Paris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

II COSTATAE.

3° T. CRASSICOSTATA, *Nob.*

Pl. XV, fig. 2.

Testâ ovatâ, subdepressâ, valde et crasse costatâ (10 costis); sulco triangulari et lato in medio valvarum maxime conspicuo; marginibus crassis, margine inferiore inciso; apice quadrangulari; foramine angulato.

Têt ovale, subdéprimé, quoiqu'un peu bombé au milieu; 10 côtes épaisses et fortes se terminant en saillie aux bords des valves qui sont très-épais; sillon médian triangulaire, s'élargissant du sommet au bord inférieur; échancrure assez profonde inférieurement; valve supérieure dépassant très-légèrement l'inférieure en bas; sommet quadrangulaire, ouverture anguleuse; un ou deux plis transversaux bien marqués, très-distants, marquant un point d'accroissement, l'un vers le milieu de la coquille, le second épais près du bord marginal.

Dimensions. — 2 millimètres ½ de large sur 3 millimètres de haut.

Localité. — Ully-Saint-Georges, extrêmement rare.

C'est la seule espèce de ce groupe.

III. STRIATAE.

4° T. TENUISTRIATA, *Nob.*

Pl. XV, fig. 3.

Testâ rotundatâ, depressâ, subtiliter et regulariter striata; valvâ superiore in medio late sulcatâ, inferiore convexâ; apice subacuto; aperturâ subquadrilaterâ.

Têt arrondi, déprimé, finement et régulièrement strié depuis le sommet jusqu'à la base; la valve supérieure présente un large sillon superficiel, triangulaire; l'inférieure est convexe à la partie correspondante. Bord inférieur légèrement anguleux au point de termi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

naison du triangle ; sommet proéminent, subaigu ; ouverture presque quadrilatère.

Dimensions. — 6 millimètres ¼ de large sur 7 millimètres de haut.

Localité. — Saint-Félix, très-rare.

—

5° T. SQUAMULOSA, *Nob.*

Pl. XV, fig. 4.

Testâ pyriformi, subventricosâ, minimâ, valde et regulariter costulatâ; costis maximè deflexis prope marginem inferiorem, undique squamulosis; apice subacuto; foramine rotundato.

Têt allongé, pyriforme, un peu ventru, petit, fortement et régulièrement côtelé. Entre les côtes entières, il en existe d'incomplètes qui se terminent en s'élargissant au bord inférieur. Toutes sont très-divergentes en s'approchant de ce bord ; elles sont légèrement écailleuses dans toute leur longueur ; sommet subaigu ; ouverture arrondie.

Dimensions. — 2 millimètres de large sur 3 de haut.

Localité. — Mouchy-le-Châtel, Saint-Félix. C'est la plus élégante de cette série de Térébratules. Très-rare.

—

6° T. PUTONII, *Nob.*

Pl. XV, Fig. 5.

Testâ pyriformi, parum tumidâ, regulariter striato costulatâ; striis radiantibus ab apice usque ad marginem; apice elongato, subacuto; foramine rotundo.

Têt pyriforme, un peu gonflé, régulièrement strié côtelé. Les stries vont en rayonnant du sommet au bord inférieur ; sommet allongé, subaigu ; ouverture ronde. Sillon médian peu marqué à la valve supérieure ; l'inférieure assez bombée.

Dimensions. — 5 millimètres de large sur 6 à 6 ½ de haut.

Localité. — Mouchy-le-Châtel.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette Térébratule a quelque rapport avec la précédente et avec la *T. tenuistriata*; mais la *T. tenuistriata* est finement striée et plutôt arrondie que pyriforme.

La *T. squamulosa* est squameuse à chaque côte et d'une taille plus petite; puis, elle ne porte aucune trace de sillon médian.

Je dédie cette charmante Térébratule à mon excellent ami, M. E. Puton, naturaliste très-distingué de Remiremont.

Je possède de la même localité une variété plus bombée.

IV. PLICATAE.

7° T. SEMICOSTATA, *Nob.*

Pl. XV, fig. 6.

Testâ lenticulari, depressâ, parum elongatâ; ad marginem inferiorem 12 vel 14 semicostis ornatâ; apice prominente; aperturâ triangulari.

Têt lenticulaire, déprimé, un peu allongé; la surface des valves est uniforme depuis le sommet jusqu'aux deux tiers environ de la coquille, mais à partir de là on voit l'origine de 12 à 14 côtes, dont la saillie devient plus prononcée à mesure qu'elles s'approchent du bord inférieur. Ce caractère la distinguera toujours de sa variété, qui n'a que des petits plis au lieu de demi-côtes. Son sommet est proéminent, et l'ouverture est triangulaire.

Dimensions. — 4 millimètres de large sur 5 de haut.

Localité. — Ully-Saint-Georges, très-rare.

Nous en avons une variété à plis moins marqués.

AUG. BAUDON.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES & ARTS

DU DEPARTEMENT DE L'OISE,

POUR L'ANNÉE 1855.

Président ..... M. DANJOU ✻.
Vice-Président, pour le Comité d'Archéologie et d'Histoire..... ..M. HAMEL.
Vice-Président, pour le Comité des Sciences naturelles..... .....M. l'Abbé MILLIÈRE.
Secrétaire perpétuel .. ...·.....M. QUESNOT.
Secrétaire, pour le Comité d'Archéologie..M. CHARLES DELACOUR.
Secrétaire, pour le Comité des Sciences naturelles..... .....M. le Dr EMILE BORDES.
Trésorier . .....M. ACH. GIBERT (O. ✻).
Bibliothécaire-Archiviste .....M. DAMIENS.

(NOTA. La Société académique a perdu, dans les premiers mois de 1855, M. l'Abbé Maillard, alors Vice-Président du Comité des Sciences naturelles, et M. Fabignon, Bibliothécaire-Archiviste.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LISTE DES MEMBRES ADMIS DEPUIS LA PUBLICATION DU DERNIER BULLETIN.

MEMBRE HONORAIRE.

S. E. Mgr le Cardinal MATHIEU, Archevêque de Besançon.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. BOURÉ, Avocat, Membre du Conseil municipal de Beauvais.
Hippolyte RODIN, Professeur à Beauvais.

MEMBRE CORRESPONDANT.

M. le comte Aimé de SOLAND, Directeur de la Société Linnéenne du département de Maine-et-Loire, à Angers.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE

DU SECOND VOLUME.

PAGES.

Membres admis pendant l'année 1852..... 155
pendant l'année 1853..... 320
pendant l'année 1854.. 506
pendant l'année 1855..... 692
Bureau de la Société pour l'année 1852..... 155
pour l'année 1853..... 520
pour l'année 1854..... 505
pour l'année 1855..... 692

SECTION D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET NÉCROLOGIQUE SUR M. LE DOCTEUR MÉRAT, par M. l'Abbé QUESTIER..... 1
DE L'ANCIENNE CITÉ DE BEAUVAIS, par M. le docteur DANIEL..... 9, 377 et 507
REMPART SAINT-NICOLAS, par M. HAMEL..... 54
RAPPORT SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS L'ANNÉE 1851 AU PORTAIL DU BAS-CÔTÉ SEPTENTRIONAL DE L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE DE BEAUVAIS, par M. l'Abbé BARRAUD..... 57
LE DERNIER DES CASSINI, par M. Ch. DELACOUR..... 67
NOTICE SUR M. STANISLAS DE SAINT-GERMAIN, par M. DANJOU. 157
LES TAPISSERIES DE LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS, par M. l'Abbé BARRAUD..... 165

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PAGES.

NOTICE SUR SAINT MUMMOLIN, Evêque de Noyon et de Tournay en 660, par M. l'Abbé BARRAUD 257

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. DESPRÉS, ancien Conseiller de l'Université, par M. Victor TREMBLAY..... 261

DESCRIPTION DE DEUX NOUVELLES TAPISSERIES EXÉCUTÉES POUR LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS PAR LES ORDRES DE GUILLAUME DE HELLANDE', par M. l'Abbé BARRAUD..... ... 321

ICONOGRAPHIE DE SAINT NICOLAS, Evêque de Myre, par le même 329

NOTICE SUR M. CHARLES-AUGUSTE VAN DEN BERGHE, Peintre d'histoire, par M. DANJOU..... 345

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. L'ABBÉ PINART, par M. l'Abbé Félix MAILLARD..... 402

NOTICE SUR UNE ENSEIGNE DE PÉLERINAGE CONSERVÉE AU MUSÉE DE BEAUVAIS, par M. DANJOU..... 410

L'AUTHENTIQUE, manuscrit du martyre de Saint-Quentin, par M. Ch. GOMART..... 420

LE CHATEAU DE VERNEUIL, par M. MATHON..... 424

AUTEL PORTATIF DU X^e SIÈCLE, par M. l'Abbé BARRAUD..... 451

DESCRIPTION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE DE BEAUVAIS, par le même..... 557

CHASSE EN CUIVRE ÉMAILLÉ DE SAINT-ETIENNE DE BEAUVAIS, par le même..... 597

NOTICE SUR M. L'ABBÉ FÉLIX MAILLARD, Vice-Président de la Société, par M. DANJOU..... 599

NOTICE SUR M. FABIGNON, Bibliothécaire-Archiviste de la Société, par M. Ch. DELACOUR..... 615

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

CATALOGUE DES MOLLUSQUES DU DÉPARTEMENT DE L'OISE, par M. le Docteur Aug. BAUDON..... 95

DESCRIPTION DES MOLLUSQUES DU DÉPARTEMENT DE L'OISE, par M. Aug. BAUDON.. ..... 109, 265, 476 et 621

EXPÉRIENCE DU PENDULE FAITE A BEAUVAIS EN 1851, par M. ZOÉGA..... 145

EXPÉRIENCES D'ÉLECTRICITÉ VOLTAÏQUE, faites le 2 avril 1852

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PAGES.

chez M. Charles Caron (extrait des procès-verbaux de la Société) 148

CONSIDÉRATIONS SUR LES MACHINES A RÉACTION, turbine Fontaine-Fromont, par M. Ch. CARON 311

SUR UNE MOUCHE A SCIE QUI ATTAQUE LES FEUILLES DU POIRIER, ET SUR UNE ESPÈCE VOISINE QUI VIT SUR LE ROSIER, par M. Ch. DELACOUR 433

TABLEAU DES POISSONS OBSERVÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE, par M. l'Abbé Félix MAILLARD 441

EXPÉRIENCES ET OBSERVATIONS SUR LA PISCICULTURE, par M. Ch. CARON 450

ENUMÉRATION DES PLANTES INTÉRESSANTES DES CANTONS DE BETZ ET DE CRÉPY-EN-VALOIS, par M. l'Abbé QUESTIER .. 460

NOUVELLES EXPÉRIENCES DE PISCICULTURE FAITES A L'ÉTABLISSEMENT DÉPARTEMENTAL DE L'OISE, par M. Ch. CARON ... 667

NOTICE SUR QUELQUES TÉRÉBRATULES DU CALCAIRE GROSSIER, non décrites jusqu'à ce jour, par M. Aug. BAUDON 687

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PLACEMENT DES PLANCHES.

	PAGES.
Planche I. — Plan de l'ancienne cité de Beauvais.....	15
Planche II. — Ancienne fortification de Beauvais.....	17
Planche III. — Beffroi de la citadelle de Beauvais.....	25
Planche IV. — Tour du rempart Saint-Nicolas	55
Planche V. — Portrait de saint Mummolin, Evêque de Noyon.	257
Planche VI. — Tapisserie représentant l'embaumement de saint Pierre et l'apparition de saint Pierre et de saint Paul à Néron.....	326
Planche VI bis. — Vitrail de saint Nicolas.....	342
Planche VII. — Martyre de Saint-Quentin	422
Planche VIII. — Première vue du château de Verneuil.....	428
Planche IX. — Deuxième vue du château de Verneuil.....	430
Planche X. — Mouches qui attaquent les feuilles du poirier et du rosier.....	434
Planche XI. — Pisciculture.....	671
Planche XII. — Pisciculture.....	673
Planche XIII. — Pisciculture.....	677
Planche XIV. — Pisciculture.....	679
Planche XV. — Térébratules du calcaire grossier.....	688

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

TAPISSER

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06822 9320

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN